

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00070806 5

Aus

Metternich's
nachgelassenen Papieren.

Herausgegeben

von dem Sohne des Staatskanzlers

Fürsten Richard Metternich-Winneburg.

Geordnet und zusammengestellt von Alfons v. Sclinkowström.

Autorisirte deutsche Original-Ausgabe.

2. Band.

Wien 1880.

Wilhelm Braumüller

f. k. Hof- und Universitätsbuchhändler.

Aus

Metternich's
nachgelassenen Papieren.

Herausgegeben

von dem Sohne des Staatskanzlers

Fürsten Richard Metternich-Winneburg.

Geordnet und zusammengestellt von Alfons v. Sintowström.

Autorisirte deutsche Original-Ausgabe.

Erster Theil.

Von der Geburt Metternich's bis zum Wiener Congreß

1773—1815.

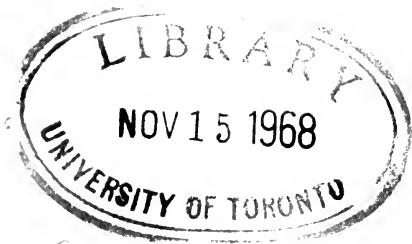
Zweiter Band.

Wien 1880.

Wilhelm Braumüller

k. k. Hof- und Universitätsbuchhändler.

Alle Rechte vorbehalten.



DB
86
114
Bd. 2

Drittes Buch.

Schriften-Sammlung

aus der ersten Lebensperiode Metternich's.

1773—1815.

(Fortsetzung.)

Aus der Zeit des Eintrittes in den kaiserlichen Staatsdienst (1801—1803).

1801.

Metternich's Eintritt in den kaiserlichen Staatsdienst. Sein erstes Actenstück.

(N. 11, S. 224, Band 1.)

Instruction und Anweisung, wornach sich Graf v. Metternich-Winneburg als Unser bevollmächtigter Minister am churfürstlichen Hofe zu achten hat (Vdo. Wien, 2. November 1801).

Von Metternich selbst verfaßt und hiernach ausgefertigt.

54. Nachdem Wir Unseren seit mehreren Jahren am churfürstlichen Hofe bestellten bevollmächtigten Minister Grafen v. Elz zu Unserem außerordentlichen Botschafter an dem königlich spanischen Hofe zu ernennen geruht, Wir es aber Unserem Dienste angemessen gefunden haben, den am sächsischen Hofe erledigten Posten in diesem wichtigen Zeitpunkte sogleich wieder zu besetzen, ist Unsere Wahl auf Ihn, Grafen v. Metternich, im Vertrauen auf seine Sachkenntniß, Dienst-eifer und Treue gefallen.

Wir lassen Ihn daher mit dem entsprechenden Creditiv-Schreiben versehen, bei dessen Ueberreichung Er den Churfürsten von Unserer vorzüglichen Achtung und freundschaftlichen Gesinnung zu versichern haben wird.

In Betreff des Ceremoniels, dessentwegen an dem churfürstlichen Hofe schon so häufige Anstände obwalteten, verweisen wir Ihn lediglich auf die Instruction, welche Er hierüber von Unserer Reichshofkanzlei erhalten und welche Ihn zur Richtschnur dienen wird.

Da es jedoch nöthig ist, daß Er zum Besten und zur zweckmäßigen Besorgung Unseres Dienstes eine richtige Kenntniß der Verhältnisse habe, unter welchen Er diesen Gesandtschaftsposten antritt, haben Wir für dienlich erachtet, Ihn die nachfolgende Darstellung an die Hand zu geben.

A. Stand der gegenwärtigen europäischen Politik mit besonderer Rücksicht auf Uns.

Die Ereignisse der letzten elf Jahre waren allerdings geeignet, die politischen Verhältnisse Europas in ihrem ganzen Umfange zu verändern.

Die französische Staatsumwälzung mit der ihr gefolgtten Republikanisirung einer der präponderantesten Monarchien; die gänzliche Vernichtung der Selbstständigkeit Hollands; die Vereinigung der Niederlande, des linken Rhein-Ufers, Savoyens, und eines Theiles der Schweiz und Hollands mit Frankreich; ferner die Umstaltung einer die Schweiz seit Jahrhunderten beglückenden Verfassung; die Errichtung einer neuen demokratischen Republik aus dem größeren Theile Ober-Italiens; die veränderten Verhältnisse Venedigs; der Wechsel im Besitze des Großherzogthums Toskana; die Theilung Polens; die außerordentliche Vergrößerung Preußens durch die Markgrafenthümer und seine polnischen Acquisitionen; ferner der augenblickliche Alleinhandel Englands als Folge der Zerstörung der feindlichen Marinen und des Besitzes der meisten französischen, vieler spanischen und aller holländischen Colonien; die ausgedehnten Eroberungen Großbritanniens in Ostindien und die Vernichtung der ihm dort so gefährlichen Macht des Tipoo Saib; die factische Behauptung Egyptens durch die Franzosen; das Vorgebirge der guten Hoffnung und Malta als die zwei wichtigsten Punkte für den Handel der Welt im Besitze jener Macht, welche ohnedies das Monopolium des Handels hat; endlich die noch bevorstehenden Veränderungen im Gefolge des Lüneviller Friedens: — diese Lage der Dinge als Ergebnis der französischen Revolution und des ihr zu verdankenden allgemeinen Krieges läßt selbst die Umstellungen der drei vorausgegangenen Hauptkriege des verflossenen Jahrhunderts, des

spanischen Successionskrieges, der Frankreichs Uebermacht bestimmte, des nordischen Krieges, der Rußland die Thore der europäischen Politik öffnete, und des preussischen im Jahre 1740 mit uns begonnenen Krieges, dessen Folge der siebenjährige war, — weit hinter sich zurück.

Es wäre unmöglich, aus dem jetzigen Chaos der Bestandtheile die Zusammenstellung eines stetigen europäischen Staaten-Systems für die nächste Zukunft versuchen zu wollen. Die Folgen so mächtiger Umwälzungen mit dem noch fortdauernden Kampf politischer Grundzüge rücken den allgemeinen Ruhestand noch in allzuweite Ferne. Jedes Jahr, seit 1790, brachte in das allgemeine Staaten-System Veränderungen, deren Eintritt in dem vorausgegangenen Jahr nicht möglich schien und in dem darauf folgenden kaum mehr zu glauben war. Man vergleiche nur den Stand der französischen Republik im November 1799 mit jenem im April 1801; die engen Verbindungen Rußlands im Jahre 1799 mit der russischen Botschaft nach Paris im März des gegenwärtigen Jahres. Und welche Verschiedenheit bot nicht der Stand der englischen Politik in den letzten elf Jahren dar. Unbeugjam neutral im Jahre 1792, war England später das lebhafteste Werkzeug der Coalition und ist jetzt der Zielpunkt einer völlig entgegengesetzten Coalition, an deren Spitze Frankreich und Rußland stehen und zu welcher sich sogar die bisher stets neutralen nordischen Mächte begeben ließen. Diese wenigen unter so vielen Modificationen ausgewählten Punkte beweisen mehr als hinlänglich, wie gewagt eine Vorausbestimmung der wahrscheinlichen Ereignisse auch nur für die nächsten zehn Jahre sein müßte.

Die äußeren und inneren Verhältnisse Unserer Monarchie hatten Veränderungen zu erleiden, denen bei allgemeinen Umstellungen auch der mächtigste Staat sich nicht entziehen kann. Alle Unsere ehemaligen und sogar die neuesten Verbindungen mit anderen Mächten haben zu bestehen aufgehört, zum Theil sind selbst die Beweggründe entfallen, die sie geknüpft hatten. Eine kurze Uebersicht der Allianzen, in welchen wir seit längerer Zeit standen, wird dies aufklären.

Die im Jahre 1756 mit Frankreich geschlossene Allianz hatte den Zweck, Unsere entfernteren niederländischen und italienischen Provinzen

zu sichern; der stets erneuerten französischen Gehässigkeit im Reiche zu steuern und zu ermöglichen, daß die Kräfte des Erzhauses auf jedem vortheilhaft scheinenden Punkt mit völliger Sicherstellung vor feindlichen französischen Absichten in Verwendung gebracht werden können.

Für Frankreich bestand der hauptjächliche Vortheil dieser Allianz in der gänzlichen Sicherung seiner Landseite, wodurch es einen großen Theil der Subsidien ersparen konnte, die es jährlich an minder mächtige Staaten und Reichsstände zahlen mußte, und in der Möglichkeit, diese meist verschwendeten Summen für Verbesserung und Verstärkung seiner Seemacht zu verwerthen.

Rußland war noch kaum als ein civilisirter Staat in die Reihe der europäischen Mächte zu stellen, als zwischen diesem Hofe und dem Unrigen ein enges Freundschafts- und Allianz-System errichtet wurde. Bis zum Regierungsantritt Peter's III. betrachteten sich beide Mächte als natürliche Allirte, wofür auch wirklich alle Erfordernisse vorhanden waren; denn sie waren sich nicht unmittelbar benachbart, sie konnten sich wechselseitig Vergrößerung gönnen und selbst befördern, und hatten einen gemeinsamen Feind an der Pforte. Dazu gesellte sich in der Folge an Preußen ein ebenfalls gemeinsamer gefährlicher Nachbar, welcher für beide in dem Maße bedenklicher werden mußte, als seine Vergrößerungs-Absichten gegen Polen Aussicht auf Erfolg haben konnten.

Kaum hatte aber Peter III. den Thron bestiegen, als er sich blindlings in die Arme Preußens warf. Die unter der Kaiserin Katharina erneuerte Allianz stützte sich vorzüglich auf die persönliche Neigung dieser Monarchin zu Oesterreich, denn die vorangeführten Erfordernisse für eine natürliche Allianz begannen immer mehr zu schwinden.

Preußen, dieser schon vermöge seiner geographischen Lage mit uns stets rivalisirende und noch immer im Wachsen begriffene Staat, hatte seit der Regierung Friedrich's II. trotz der geringfügigsten finanziellen Ressourcen und des Populationsstandes eines secundären Staates die Ambition einer Macht ersten Ranges. Seine ganze Politik war auf Vergrößerung seiner Lande und auf Erweiterung seines Einflusses auf allen Wegen mit gänzlicher Hintanzetzung aller anerkannten völkerrechtlichen und moralischen Grundlagen gerichtet. Die Allianz des

Jahres 1791 verdient kaum einer Erwähnung. Ihre alsbaldige Vernichtung bestimmt den Grad des in sie gesetzten Vertrauens.

Die bisher öfter erneuerten Allianzen mit England hatten einen natürlichen Grund in den politischen und geographischen Verhältnissen beider Staaten. Zwischen einer blos commercirenden und einer ausschließend continentalen Macht gab es keinen Anlaß zur Eifersucht; dazu kam, daß Unsere Niederlande die nächsten und bequemsten Berührungspunkte mit dem festen Lande gewährten und daß in Unserer politischen Stärke ein mächtiges Gegengewicht gegen den eifersüchtigen französischen Staat lag. Die Vortheile der Allianz waren aber, besonders in letzterer Zeit, auf Seite Englands, denn während der Allianz mit Frankreich bedurften Wir der englischen nicht und seit dem Kriege mit Frankreich war die Unterstützung Unserer Finanzen nicht im entferntesten Verhältnisse zu den außerordentlichen Anstrengungen und Aufopferungen, aus denen Großbritannien den ausgedehntesten Vortheil zog.

Der Beitritt zur Tripel=Allianz des Jahres 1798 zwischen England, Rußland und der Pforte diente Uns nur zur augenblicklichen Mitwirkung am Kriege.

Aus dem Allen ergibt sich die Verschiedenheit der damaligen Verhältnisse, die zum Abschluß der Allianzen geführt haben, mit Unserem heutigen politischen Standpunkte.

Unsere entfernteren niederländischen und italienischen Provinzen, von denen die ersteren Uns eine unmittelbare Grenze mit Frankreich gewährten, Uns mit Holland in Verbindung setzten und dieses von Frankreich trennten, — sind durch den letzten Frieden theils an Frankreich selbst abgetreten, theils zur Errichtung neuer, ihm unterworfenen Republiken bestimmt.

In Folge des nunmehrigen französischen Besitzes der Niederlande und der Oeffnung der Schelde wird wahrscheinlich der größte Theil des nach Sperrung dieses Flusses nach Amsterdam, Rotterdam und nach anderen Punkten übergesiedelten Handels auf seinen alten bequemen Standpunkt zurückkehren, und es dürfte bei fortdauernder Lage der Dinge das wahrscheinliche Schicksal Hollands sein, eine französische Provinz zu werden.

Zu keiner unmittelbaren Berührung mehr mit Frankreich und zwar auf dem entferntesten und in Betreff der Vertheidigung kostspieligsten Punkte Unserer Staaten, gewährt Uns der Nichtbesitz der Niederlande manchen indirecten Vortheil. Die seit Jahrhunderten andauernde Rivalität Frankreichs mit Unserem Hause in den inneren Verhältnissen Italiens findet nun einen umgekehrten Stoff. Die Errichtung einer ansehnlichen nach französischem Muster hergestellten Republik, die nebst den übrigen Republiken und den kleineren italienischen Staaten zu dem wirklichen Besizstande Frankreichs zu rechnen sind, dann die Anlegung starker militärischer Linien gegen Unsere Seite, endlich die Zerstörung aller auch nur im Entferntesten gegen Frankreich gerichteten Vertheidigungsmittel; alles Dies gibt der französischen Republik ein Uebergewicht in allen italienischen Angelegenheiten, wie Wir es niemals besaßen.

Der Besitz der wichtigen venetianischen Provinzen gewährt Uns andererseits Vortheile, welche Frankreich zur Zeit seiner größten Protectorrolle nicht hatte. Unsere künftige Lage in dieser Hinsicht dürfte in Betreff Italiens der vorigen französischen in manchem Betracht ähnlich sein.

Der unstete, durch Kleinigkeiten leicht zu entfremdende und oft durch die größten Aufopferungen nicht zu gewinnende Charakter des russischen Kaisers macht eine haltbare ungestörte Verbindung mit diesem Reiche für Uns wie für Andere äußerst schwer. Durch seine inneren jedem anderen civilisirten Staate fremden oder mit der Civilisation selbst versiegten Ressourcen; bei der Möglichkeit, jede Allianz und jeden Krieg mit dem Rückzug seiner Armee ungeahndet zu beenden; unangreifbar innerhalb seiner Grenzen, ist Rußland vermöge seiner geographischen und politischen Verhältnisse stets gefährlich, besonders aber unter einer Regierung, die ohne Grundsätze ihr System nach der Convenienz des Augenblicks leidenschaftlich bestimmt. Unsere jetzigen Verhältnisse mit Rußland führen in Berücksichtigung Unserer ausgedehnten gemeinschaftlichen Grenzen mit diesem Reiche auf folgende Betrachtung.

Die Existenz Polens war für Uns, für das wohlverstandene Interesse der angrenzenden Staaten und für die allgemeine europäische

Ruhe gleich wichtig. Zwischen drei großen Reichen gelegen, verhinderte es die von immediater Berührung nicht zu trennenden häufigen Collisionen und hatte schon dadurch allein für Jedes derselben einen unterschiedenen Werth; dieser war aber sicherlich verdoppelt für Preußen und für Uns. Nur die blinde Vergrößerungsjucht des Berliner Cabinets und der Zeitpunkt allgemeiner Umwälzung, den die Kaiserin Katharina für die Ausführung ihrer längst gehegten Abichten benützte, konnten diese allen Grundjäsen gesunder Politik entgegengeetzte Theilung dieses Reiches herbeiführen. Unsere Rolle war und durfte nur jene eines Erhalters sein. Der Drang der Umstände, die Unmöglichkeit die Vergrößerung der beiden Mächte auf Unkosten des ganzen Staates zu verhindern und die hieraus endlich entspringende Nothwendigkeit, das unvermeidliche Uebel durch eigene Entschädigung kleiner zu machen, bewogen Uns allein zum lange verzögerten Beitritt. Der Vortheil einer vermehrten Bevölkerung und ausgedehnterer Grenzen wird für Preußen durch den Nachtheil aufgewogen, diese Grenzen mit Rußland und mit Uns gemein zu haben. Wir sind in der ähnlichen Lage. Rußland allein konnte ungeachtet seiner unermesslichen Ausdehnung gegen den Orient noch den Wunsch hegen, sich dem Mittelpunkt der europäischen Politik zu nähern; doch wird erst die Folge lehren, ob diesem Zwecke die Theilung Polens förderjam war.

Preußen vor, während und nach seiner Allianz mit Uns stets denselben Grundjäsen und Abichten treu, hat in den letzten zehn Jahren ein entschiedenes Uebergewicht bekommen. Die mit Hintanzetzung aller politischen Moral behauptete Rolle; die zu seinem Vortheil benützten widrigsten Ereignisse ohne Rücksicht auf Verbindungen und gethane Versprechen; seine ausgedehnten und noch vorhabenden Acquisitionen stellen es seit den letzteren Jahren in die Reihe der Mächte ersten Ranges. Preußens Einfluß in die Reichsgeschäfte erreichte durch den inconstitutionellen Beitritt der mächtigsten Stände eine Stufe, welche der Kaiserwürde selbst entriückt ist.

Die gegenwärtige Uebersicht beweist zur Genüge, wie weit noch die Herstellung eines europäischen Gleichgewichtes und mit ihr die allgemeine Ruhe entfernt ist. Der außerordentliche Besitzstand Frankreichs muß Modificationen erleiden. England, noch im Kriege mit

Krautreich und wahrscheinlich mit allen Seemächten Europas, hat der Eroberungen so viele, daß der Friede mit diesem Staate nur mit großen Herausgaben verknüpft sein kann.

Gut arrondirt treten Wir in ganz neue Verhältnisse. Unserer jetzigen Politik obliegt die Wahl neuer zweckmäßiger Verbindungen, deren Hauptziel Erholung Unserer Staatskräfte, die Erhaltung innerer Ruhe und die Erreichung jener Lage sein muß, in der Wir, so viel als die nicht vorherzusehenden Zeitumstände es zulassen, die Rolle wählen können, welche der Ausdehnung und den Verhältnissen eines Staates ersten Ranges entspricht.

B. Die Verhältnisse Oesterreichs mit Sachsen.

Die geographische Lage des Churfürstenthums Sachsen benimmt ihm jeden Anspruch auf Selbstständigkeit, insoferne selbe auch einem Staate dritter Größe zugetheilt werden könnte. Zwischen zwei mächtigen Monarchien eingeeengt, scheint es dazu bestimmt zu sein, nur durch fremde Impulsion regiert zu werden.

Die für Sachsen nachtheiligste Situation ist zweifelsohne jene eines Krieges zwischen Uns und Preußen. Jede in diesem Falle zu wählende Haltung bietet ihm die größere Wahrscheinlichkeit des Nachtheils, keine die Aussicht auf einen gegründeten Vortheil dar. Blieb es neutral, so unterlag es stets dem Schicksale kleinerer Staaten, welche nur durch Protestationen ihre Neutralität zu unterstützen vermögen und bald den Verheerungen des Siegers bald jenen des Besiegten ausgesetzt sind. In letzterer Beziehung empfand es vor Allem das Ungemach der verheerendsten Requisitionen und Jouragirungen von Seite Preußens. Erklärte es sich für einen oder den anderen Theil, so lief es Gefahren, die es weder abzuwenden noch zu mindern die Macht hatte. Mit Preußen vereint, dienten seine Bewohner lediglich zur Recrutirung und seine Getreidevorräthe zur unbedingten Approvisionirung der allirten Armee.

Sachsens einzige vernünftige Politik lag und liegt in der Ergreifung aller Mittel zur Erhaltung freundschaftlicher Verhältnisse zwischen seinen beiden mächtigen Nachbarn, oder wenigstens in der

Sorge, so viel es von ihm abhängt, den Ausbruch jeden Krieges zu vermeiden, nur im Stande des Friedens an der Ausbreitung innerer Wohlfahrt, an Erweiterung der Commercial-Verhältnisse und an der Heilung der Wunden zu arbeiten, die ihm der siebenjährige Krieg und die onerosen Regierungen der zwei Könige von Polen geschlagen.

Die Wahl der künftig zu ergreifenden Partei kann leider für Sachsen nicht mehr zweifelhaft sein. Die erworbene Präponderanz Preußens und die Acquisition dieser Macht ringsum oder in der Nähe der sächsischen Grenze in den letzten zehn Jahren bedrängt die Lage Sachsens sehr. Durch den Besitz von Ansbach und Bayreuth ist Sachsen nördlich und südlich von Preußen umstellt und durch dessen Besitz der ehemals polnischen Provinzen östlich bedroht. Der bedeutendste Theil des sächsischen Handels ist in Folge dessen der preussischen Willkür freigegeben. Neutralitäts-Behauptungen oder Erklärungen für uns werden kaum mehr durchzusetzen sein.

Die Ueberzeugung, daß Sachsen nur durch seine bedeutende Stellung im Deutschen Reiche und durch die Garantie des Reichsverbandes selbst seine Selbstständigkeit zu wahren im Stande sei, hätte niemals stärker auf das Dresdener Cabinet einwirken sollen als zu jener Zeit, wo die preussischen Absichten so unverhüllt hervortraten, daß selbst die Existenz der Reichsstände und besonders der Preußen naheliegenden geradezu gefährdet war. Niemals hätte es von der constitutionellen Bahn ablenken und der dem preussischen Hofe so eigenen entgegengesetzten Richtung folgen sollen, aber die Blindheit, mit welcher die nördlichen Stände geschlagen zu sein schienen, bestimmte leider auch den sächsischen Hof, in letzterer Zeit eine seinem Interesse zuwiderlaufende Rolle zu spielen.

Als einer der größten und mächtigsten Reichsstände war der Einfluß des Churfürsten in Reichs-Angelegenheiten ehemals sehr bedeutend. Als Haupt des corporis Evangelicorum stand er an der Spitze einer besonders in letzterer Zeit sehr stark angewachsenen Partei. Aber der (durch die eigene Schuld der größeren Stände) täglich steigende Einfluß Preußens in die inneren Angelegenheiten des Reiches, die despotische Suprematie, womit es neuerlich durch Vereinigung der mächtigsten protestantischen Stände unter seinem Schutze die Neutralität

des nördlichen Deutschland behauptete, machten in Verbindung mit den von Brandenburg und den Braunschweig'schen Häusern auf dem Reichstage geführten sechszehn Stimmen, mit welchen sich in allen Angelegenheiten die Mehrheit des protestantischen Theils leicht durchsetzen ließ, die Rolle des sächsischen Ministeriums, dem bei dem katholischen Religionsbekenntnisse des Churfürsten die protestantische Stimmführung oblag, beinahe ganz illusorisch.

Der Beitritt des Churfürsten zu der preussischen Neutralität war ein Fehltritt, der nur als die Folge eines früheren angesehen werden kann. Der Fürstenbund, unter dem Schein vollster Verfassungsmäßigkeit gegen die Verfassung selbst gerichtet und von Preußen zur bequemeren Ausführung seiner längst gehegten Unterjochungsabsichten gestiftet (1785), trug den Keim von allem Unheil in sich, das in so reichlichem Maße sich über den gesammten Reichsverband ergoß.

Die Grundsätze, worauf dieser angeblich zur Aufrechthaltung und Bestärkung der Reichsverfassung gegründete Bund sich stützte, waren vom preussischen Kabinete mit einem den Privat=Interessen jedes einzelnen Contrahenten schmeichelnden Gewebe derart umhüllt, daß nur ein geübteres Auge die unausbleiblichen Eingriffe in die Constitution zu entdecken und die verborgenen bei keiner Gelegenheit sich verkäugenden Absichten Preußens zu durchschauen vermochte, Absichten, die auf nichts Anderes gerichtet waren, als den Gang sämmtlicher Reichsangelegenheiten seiner eigenen willkürlichen Leitung zu unterwerfen und endlich das Schicksal und die Existenz eines großen Theiles Deutschlands nach Zeit und Umständen den preussischen Vergrößerungs=Plänen dienstbar zu machen.

Die Maske fiel zwar durch das von eben diesem Hofe im Jahre 1792 und seither eingehaltene Betragen in Franken und während des gesammten Reichsrieges; jeder Artikel des Baseler Friedens und besonders der zu Jedermanns Kenntniß gelangte Separat=Artikel desselben vertilgten auch den entferntesten Schein von constitutionellen Absichten; bei weniger Verblendung und mehr unparteiischer Beleuchtung der Folgen hätte damit auch jede Hoffnung der Stände auf uneigennütige Protection verschwinden sollen, — aber Preußens astucióse Politik wußte stets so viele Einzelne mit sich zu compromittiren, kannte so

gut die schwache Seite der größeren protestantischen Stände, daß es wagen durfte, sich im Jahre 1796 erneuert an der Spitze der beträchtlicheren Hälfte des Deutschen Reiches gegen die ernstesten reichsständlichen Pflichten aufzulehnen und eine wirkliche Spaltung des Reichskörpers zu predigen.

Wir berührten vornehmlich den Fürstenbund deshalb, weil er ungeachtet aller ihm so widersprechenden jetzigen Verhältnisse doch stets noch einen beträchtlichen Einfluß auf die Politik der Höfe behauptet.

Seit der gänzlichen Theilung Polens und der mit ihr verschwundenen Hoffnung der Einführung der erblichen Krone in das Churhaus, beschränkt sich die sächsische Politik auf die inneren Verhältnisse des Reiches. Die geographische Lage und die aus ihr entsprungene Verhältnisse des Churfürstenthums drückten auf die politische Haltung des Hofes und stößten ihm stets einen hohen Grad von Furcht ein, dem benachbarten Kabinete nicht irgend einen Anlaß zur Beschwerde zu geben. Alles verrieth den größten Mangel von Selbstständigkeit. Seit dem unbedingten Beitritt zur preussischen Neutralität war der Einfluß des Berliner Cabinets unbegrenzt.

Die Hoffnung, die Ruhe des nördlichen Deutschlands gesichert zu sehen, verschwindet nun durch den Beitritt Preußens zur Coalition der nordischen Mächte; und sollte es diesem auch gelingen, sich von der activen Theilnahme am Kriege in Berechnung der Vortheile fern zu halten, welche ihm der Alleinhandel des Nordens unter neutraler Flagge gewähren müßte, so sind die Aussichten für den inneren Ruhestand der dortigen Reichskreise durch die nun ohne Scheu an Tag gelegten preussischen Absichten auf Hannover und andere Theile Niedersachsens, zum größten Leidwesen des Churfürsten und seines Ministeriums, äußerst gering und können nur dem schmerzlichen Selbstgeföhle weichen, zu den Unterjochungsplänen eines so gefährlichen Nachbarn thätig mitgewirkt zu haben.

C. Benehmen Unseres bevollmächtigten Ministers am churfürstlichen Hofe.

Unter den Gegenständen, welche wirkliche Negotiations-Punkte zwischen Uns und dem churfürstlichen Hofe sind, verdient die erste

und vorzüglichste Aufmerksamkeit der in Unserem und im Namen des Reiches unterzeichnete Friede von Aimeville.

Das, vor die Sache an den Reichstag gelangte, an die Churfürsten und bedeutenderen Fürsten erlassene Schreiben enthielt die bündigste Darstellung des Dranges der Umstände, unter welchem die ichtlenige Unterzeichnung des Friedens auch im Namen des Reiches ohne dessen vorläufige Zustimmung erfolgte. Unser patriotisches Benehmen und die Reservirung des constitutionellen Einschreitungsrechtes der Stände in Reichsfriedens-Angelegenheiten wurde damals von den zuerst in Remittiß gesetzten Ständen und seitdem von dem gesammten Reichstage danknehmigst erkannt.

Unsere vorangestellten Grundsätze bei diesem Friedensgeschäfte liefern den erneuerten unlängbaren Beweis, wie sehr Uns die unter den ungünstigsten Umständen so viel mögliche Erhaltung der Verfassung des Reiches und der Schutz jedes Einzelnen am Herzen liegt.

Die von Uns als Reichs-Oberhaupt, nach dem Beispiel des Raftädter und Badener Friedens des Jahres 1714, im Namen des Reiches vorläufig zugestandenen harten durch die Kriegsercignisse herbeigeführten Bedingungen überschreiten keine der schon in den Jahren 1798 und 1799 auf dem Raftädter Congreß von der Reichsfriedens-Deputation zugestandenen Aufopferungen; sogar diese suchten Wir, so viel es die Umstände gestatteten, zu mildern.

Die Entgegenstellung des preußischen im Jahre 1795 in Bajel geschlossenen Friedens, der Vergleich mit jedem des von einzelnen Reichsständen nach preußischem Muster ganz constitutionswidrig geschlossenen Privat-Friedens wird jeden Unbefangenen von dem auffallenden Unterschied Unserer Gesinnungen, welche selbst den geringsten constitutionswidrigen Schein zu vermeiden bezweckten, überzeugen.

Diese Voraussetzung gilt jedoch keineswegs von Nebelgesinnten, deren Interesse unter dem wahren Gesichtspunkte Unserer erwiesenen Grundsätze zu verlieren bedroht wäre. Der preußische Hof, dessen inconstitutionelles Vorgehen im Laufe der letzten sechs Jahre alles Maß überstieg, wird nun auch keine Saite unberührt lassen, sie zu der Ausföhrung seiner in den Bajeler Separat-Artikeln deutlich an Tag gelegten Absichten zu stimmen und Alles thun, um seine seit dieser Epoche

im nördlichen Deutschland behauptete Protectorrolle auf ganz Deutschland auszudehnen. Alle nur zu bekannnten Kunstgriffe der preußischen Politik werden zur Anwendung kommen, um die mächtigeren schon früher durch das Berliner Cabinet geleiteten Reichsstände Unseren wohlmeinenden Absichten entgegenzustellen und durch sie eine Sprache führen zu lassen, die den König von Preußen, ohne den Anschein sich vorzudrängen, in die Lage setzt, als ein aufgeforderter Mittler zu erscheinen. Eine Gelegenheit zur Anwendung dieses Verfahrens liegt in den ferneren Friedensverhandlungen, welche zur Durchführung des Reichsfriedens-Geschäftes dem Reiche noch obliegen, und deshalb in Erwägung all dieser Umstände einer möglichst engen Reichs-Deputation zu übertragen wären.

Der Hauptgeichtspunkt, unter dem alle Verhandlungen mit dem Dresdener Kabinete aufzufassen sind, ist stets jener, den Einfluß des preußischen Hofes soviel möglich zu entfernen oder wenigstens zu mildern. Im jetzigen Augenblicke, wo die Existenz des gesammten Reiches auf dem Spiele steht, ist keine Gelegenheit zu verschäumen, den Churfürsten und das Ministerium auf die große Wahrheit aufmerksam zu machen, daß die politische Existenz Sachsens von jener des Reichsverbandes nicht zu trennen und letztere im entscheidenden Augenblicke nur durch Hintanzetzung aller Privatabsichten und durch die engste Verbindung zwischen den Reichsgliedern und dem Reichsoberhaupte zu retten sei.

Die Lage Dresdens und das gewöhnlich dort zahlreiche Corps diplomatique macht diesen Posten selbst in normalen Zeiten zur Observation fremder und vorzüglich des preußischen Hofes sehr geeignet. Im jetzigen Augenblicke ist dies absonderlich der Fall. Das Berliner Cabinet, welches seinen politischen Gang in Berlin selbst auf das Sorgfältigste vor jedem fremden, namentlich vor Unserem Gesandten zu verbergen sucht, erreicht diesen Zweck schwerer an einem Hofe, auf den es auf allen Wegen mit seinem ganzen Uebergewichte zu wirken sich angelegen sein läßt. Der Fall, daß Unser Gesandter in Dresden oft in der Lage war, die preußischen Absichten vornehmlich in Reichs-Angelegenheiten früher und bestimmter zu erfahren als der in Berlin selbst anwesende, möge genügen, Seine ganze Aufmerksamkeit

der Politik jenes Hofes zuzuwenden und ihr auf den geheimsten Wegen nachzugehen.

Der gespannte Fuß, auf dem Wir Uns jetzt mit dem russischen Hofe befinden, hat alle directe Communication mit Petersburg gehemmt. Dresden ist nun der nächste Punkt, wo sich einer Unserer Gesandten mit russischen Geschäftsträgern zusammen befindet; außerdem erleichtert ihm die Menge dort anwesender Individuen dieser Nation, zumeist aus den ersten Familien, die Möglichkeit, Nachrichten aus diesem fast gänzlich abgeperrten Reiche zu sammeln, die für Uns von erheblichem Werthe sein können. Jedoch kommt es in Rücksicht der Nachrichten der letzteren auf eine gehörige Auswahl an, da sie meist von zwar gut unterrichteten, aber durchgehends mißvergnügten Menschen herrühren, die häufig falsch sehen oder falsch sehen wollen.

An einem der bedeutendsten Reichshöfe wird die Observation des französischen Geschäftsträgers manchen interessanten Stoff darbieten und Blicke in die Absichten seiner Regierung in Reichs-Angelegenheiten gewähren. Die Beobachtung desselben findet aber noch einen anderen wichtigen auf das Innere Unserer Monarchie sich beziehenden Gegenstand, nämlich in der Sorglosigkeit der sächsischen Regierung bezüglich der Verbreitung des neuen Schwindelgeistes, der in den meisten protestantischen Staaten Deutschlands beträchtliche Fortschritte macht. Die Nähe der Churlande mit Unseren Staaten und die Anwesenheit eines französischen Agenten dajelbst während der letzten Jahre erleichterten die Ausspähung Unserer militärischen Anstalten und die Versuche, Freunde und Anhänger bis in das Herz der Monarchie hinein zu werben. In Betreff der Mittel fand der französische Geschäftsträger eine große Erleichterung in der Bereitwilligkeit der außerordentlichen Menge dort anwesender Polen, welche, angetrieben durch die Verheißung der französischen Regierung von Wiedererrichtung eines polnischen Staates, worin schon im Voraus die bedeutendsten Rollen unter sie vertheilt worden, sich als die thätigsten Spione zu allen Sendungen gebrauchen lassen. Der Churfürst, aus religiösen Grundsätzen und unbegrenzter Anhänglichkeit an die polnische Nation, gestattet Jedem, auch den verrufensten Individuen dieser Nation, den Eingang und Aufenthalt in seinen Staaten.

Der revolutionäre Einfluß des französischen Agenten beschränkt sich jedoch nicht allein auf diese Seite; auch die vielen in Deutschland verbreiteten geheimen Clubs gehören seit der Abreise Alquier's von München zum Wirkungskreize des Dresdener Agenten.

Es wäre überflüssig Ihn, auf die genaueste Beobachtung alles dessen, was auf diesen die Ruhe Unserer Staaten so nahe berührenden Gegenstand Bezug haben sollte, aufmerksam zu machen.

Die Nachbarschaft der sächsischen Churlande setzen Ihn häufig in den Fall, Unterhandlungen pflegen zu müssen, welche das Innere Unserer Lande oder Angelegenheiten Unserer Unterthanen betreffen. Für jeden ähnlichen Anlaß wird Er stets eigene Weisungen erhalten.

Schließlich wird Er wöchentliche und nach Verhältniß der Umstände öftere Berichte einsenden und mit Ende jeden Jahres einen Hauptbericht verfassen, welcher den Stand der inneren, statistischen, politischen, Finanz- und Militär-Verfassung der sächsischen Lande in möglichst genauer Uebersicht enthalten wird.

1803.

Ende der Dresdener Gesandtschaft.

(N. 11, S. 224, B. 1.)

55. Graf Metternich an Graf Cobenzl (Depechen-Auszug) Dresden, 20. November 1803.

55. C'est au moment même de mon départ d'ici pour le lieu de ma destination que je m'empresse d'avoir l'honneur de soumettre à Votre Excellence le résultat des ordres qu'Elle a bien voulu me donner pour Dresde.

Je me suis convaincu de nouveau que la marche du Ministère d'ici restera éternellement la même; les protestations les plus solennelles de principes, abandonnés dans leur application dès qu'ils semblent pouvoir compromettre le moins du monde la Cour de Saxe vis-à-vis de la Prusse, et le désir prononcé de ne jouer qu'un rôle secondaire dans toutes les discussions d'un intérêt majeur, voilà la seule clef de toutes ses déterminations. J'ai parlé ici de la surprise de la Cour impériale de

voir la Cour de Saxe abandonner la cause de la justice et de la politique la plus saine dans la discussion importante qui va s'ouvrir à Ratisbonne. Je n'ai rencontré partout que protestations d'attachement aux principes mis en avant par la Cour impériale pour le maintien de la constitution germanique, et les instructions données au ministre près de la Diète sont motivées par le seul désir de voir accorder à l'Électeur le surplus de voix qu'il sollicite. M. le Comte de Loss même a fini par me dire que la Cour impériale n'aurait assurément nul sujet de se plaindre de celle d'ici dans le cours des délibérations sur l'introduction des votes virils nouveaux; qu'elle tenait au principe que nulle voix nouvelle ne pouvait être exercée sans la ratification impériale, et que le ministre avait des instructions précises de jouer un rôle parfaitement passif. — Je n'ai pu m'empêcher de saisir cette occasion pour lui faire entrevoir que ce rôle convenait peu à une Cour aussi prépondérante en Allemagne; que la constitution de l'Empire devait nécessairement crouler si les premières Cours adoptaient un système purement passif dans des discussions d'un intérêt aussi majeur. Il se tut pour toute réponse et reprit la conversation un moment après, en protestant de la pureté des principes de sa Cour. M. le Baron de Vrintz, arrivé ici hier soir de Berlin, où il a fini les commissions dont il était chargé, m'a confié ce matin qu'une des raisons principales pour lesquelles il comptait s'arrêter ici quelques jours était celle d'éveiller l'attention du Ministère sur des projets qu'il prétend savoir adoptés à Berlin, pour l'établissement d'un rayon de correspondance depuis Erfurt par les pays de Schönburg et de Reuss jusqu'à Hof. Votre Excellence daignera se rappeler des discussions qui s'étaient élevées entre les Cours d'ici et de Berlin pour le libre passage des postes prussiennes jusqu'à Erfurt, et dont j'ai eu l'honneur de faire le sujet de plusieurs rapports durant ma mission à Dresde; M. de Vrintz, instruit de tous les détails de cette négociation, prétend y avoir trouvé un tel degré de condescendance et de poltronnerie de la part de la Cour d'ici, qu'il ne

doute nullement du succès de cette nouvelle entreprise des Prussiens, qui, tout en accaparant les lignes les plus importantes et lucratives des postes saxonnes, ôterait à ce pays tout moyen de correspondance avec l'étranger, à moins de passer par des voies prussiennes, la seule frontière de la Bohême exceptée.

Je puis avoir l'honneur d'assurer à Votre Excellence que tous les bruits venus à Vienne sur l'accueil défavorable de la part de la Cour que pourrait trouver ici M. le Baron de Schall sont parfaitement dénués de fondement. Elle rend complètement justice à toutes ses qualités personnelles, et je suis convaincu qu'on le verrait arriver avec le plus grand plaisir dès que Sa Majesté Impériale jugera de Son auguste service de l'envoyer.

Mus der Zeit der Gesandtschaft in Berlin (1804—1806).

1804.

Metternich's erste Schritte zur Anbahnung des Beitrittes Preußens zur österreichisch-russischen Coalition.

(N. 12, S. 224, B. 1.)

56. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 24. September 1804.
57. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 4. December 1804.
58. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 5. December 1804.
59. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 27. December 1804.
60. Hardenberg an Metternich (Verbal-Note) Berlin, 26. December 1804.
61. Metternich an Hardenberg (Verbal-Note) Berlin, 15. Januar 1805.

56. Jamais assurément deux Monarchies jadis rivales ne pouvaient trouver leurs intérêts plus intimement liés que ne devraient l'être ceux de l'Autriche et de la Prusse dans le moment actuel. Situées entre deux États qui semblent destinés à changer la face du continent de l'Europe, qui seuls peuvent rivaliser avec quelque succès aux dépens des pays qui les séparent, tous deux renforcés, s'ils en avaient besoin, par des chances qui semblent exclusivement réservées au premier âge des individus et des États, les dangers de l'Autriche et de la Prusse étant les mêmes, leurs vues devraient être communes. Les germes destructeurs de la Monarchie prussienne ont été préparés par son propre Gouvernement, et lui ont été offerts dans les acquisitions mêmes qui semblaient devoir en assurer la force et la splendeur. Tout parallèle entre la perte que la Monarchie autrichienne a essayée dans le cours d'une guerre

désastreuse, qui principalement a été rendue telle par les faux calculs du Ministère prussien, et entre les avantages qui, au premier aperçu, semblent en avoir résulté pour la Cour de Berlin, ne saurait que tourner en notre faveur. La situation géographique des nouvelles acquisitions prussiennes offre tous les désavantages qui n'existent plus pour nous par l'arrondissement de nos pays, et si les Pays-Bas compensaient en partie par leur valeur intrinsèque les frais énormes, les embarras et les discussions politiques qu'entraînait leur possession, assurément les provinces westphaliennes, et la ligne des petites provinces éparses qui les lient au corps de la Monarchie prussienne, ne sauraient lui en offrir autant. Le génie de M. d'Haugwitz, dont le ministère n'est sans contredit que la série la plus extraordinaire d'abandon de tout principe, de perfidies et de fausses mesures, ne s'est jamais étendu à la hauteur qui fait rejeter un appât, qui, en multipliant les embarras politiques d'un État entouré de voisins puissants et manquant de toute ressource intérieure, doit nécessairement finir par compromettre son existence. Frédéric II n'eût point perdu l'Europe entière par la paix de Bâle, ou serait sorti de la lutte inégale qui en a été le résultat, le Roi le plus puissant du Continent. Il ne serait peut-être point difficile de prouver que la Monarchie prussienne, dont la surface s'est quasi triplée depuis la mort de ce Roi, a perdu de sa force réelle. Frédéric-Guillaume III n'aura assurément jamais, du centre de ses vastes États, fait entendre à la France, à la Russie et à l'Autriche, un langage pareil à celui qui n'était point étranger à Frédéric II du fond de sa capitale, qui ne cessa jamais d'être le quartier général d'un vaste camp retranché.

Parmi tous les mauvais services rendus à son Roi par M. d'Haugwitz, on ne saurait oublier celui d'avoir sapé dans ses fondements l'esprit militaire, unique base de la puissance prussienne et le résultat de soins assidus de trois grands Princes. Il n'existe point de Ministère de la guerre. Frédéric II embrassait avec son vaste génie tout l'ensemble de son armée.

On peut assurer avec certitude que l'état militaire est tellement déchu de son ancienne hauteur, et a tant perdu de sa considération, que la première guerre dans laquelle la Prusse se trouverait entraînée, peut-être malgré elle, lui prouverait qu'elle a reculé d'autant que ses voisins ont acquis de force réelle et d'expérience.

L'homme qui survit à M. d'Haugwitz, et dont l'existence ou la chute ne sauraient encore se calculer, et l'agent surtout le plus immédiat et le plus actif du système politique de ce ministre, si toutefois l'ensemble de ses mesures mérite ce titre, est M. Lombard, secrétaire du Cabinet du Roi. Son emploi lui donne l'influence la plus étendue dans toutes les affaires politiques. Son collègue Beyme dirige, avec un pouvoir également illimité, toutes les branches de l'administration intérieure. Tous deux sont liés d'intérêt.

M. de Hardenberg, dont les principes politiques n'ont point eu le temps de se développer, mais qui, sous plusieurs points de vue, paraît vouloir suivre une ligne différente de celle de son prédécesseur, malgré les assurances positives de M. d'Haugwitz sur leur inviolable unité de principes, ne doit son influence actuelle qu'à l'absence de trois mois que ce dernier a eu l'imprudence de se permettre l'été passé. Il n'a que deux chances, ou celle de se lier avec Lombard, ou celle de l'éloigner à jamais. La première lui enlève incontestablement toute influence indépendante; la seconde lui offre l'avantage de placer près du Roi quelque individu de sa création. On ne saurait douter de son choix dans cette alternative, mais le temps seul nous prouvera la réussite. Le secrétaire du Cabinet s'occupe depuis quelque temps à préparer les voies à un de ses frères employés au département des Affaires étrangères. Le cadet est infiniment jeune; l'aîné, plus âgé que le secrétaire, ne réunit pas le même degré d'esprit à autant d'astuce, et le règne des Lombard paraît devoir finir avec celui qui se trouve maintenant à la tête des affaires. C'est cet homme, une des sources premières des maux qui affligent l'Europe, l'être sans

contredit le plus dévoué aux intérêts de la France, salarié par elle, et ne pouvant plus être acheté par personne, parce qu'elle paye tous ses services autant et plus que tout autre ne pourrait le faire, qui forme l'entrave la plus directe à notre réunion avec la Prusse. Nous aurons beau agir dans le sens le plus analogue aux sentiments personnels du Roi, que jamais nous ne parviendrons à aucun résultat qui de loin aurait pour but de contrebalancer l'influence désastreuse de la France. Toute ouverture sera accueillie avec une sorte d'empressement et de conviction de la part du Roi, et tous les résultats heureux seront soigneusement étouffés dans leur germe par Lombard.

Le Roi ne cède qu'à un seul sentiment qui le domine en chef, que tous les alentours ont eu soin de nourrir depuis des années, et qui assurément est le seul qui soit partagé par eux par les raisons que j'ai développées plus haut, c'est celui de la peur. Nous ne saurions nous cacher qu'on ne nous craint plus; et ce ne sera que la Puissance qui inspirera ici quelque terreur qui dirigera avec des chances assurées de succès les démarches du Cabinet prussien.

La France et la Russie exercent ce pouvoir, et le moment de faire entrer la Prusse dans nos vues, qui essentiellement devraient être les siennes, ne saurait être plus favorable que ne l'est celui d'une brouille ouverte entre ces deux Puissances; mais ce n'est pas nous qui y parviendrons jamais. Il paraît sûr que ce n'est qu'à Saint-Pétersbourg que la Cour de Prusse peut se conquérir, et la réunion la plus parfaite de nos vues, la combinaison la plus intime de nos moyens avec ceux de la Russie, pour parvenir à ce but, semble offrir toutes les probabilités de succès. La réunion devrait, dans ce cas, être demandée par la Russie, qui ne risque pas de se voir compromise vis-à-vis de la France, et notre rôle se bornerait aux assurances les plus positives du vœu que nous avons formé depuis longtemps de voir inaugurer un système nouveau et basé sur les intérêts communs des deux Monarchies; assurances données si souvent, et qui n'ont servi jusqu'à présent que de prétexte pour faire valoir

L'attachement sans bornes du Roi pour tous les gouvernements français que la Révolution a enfantés, quoique diamétralement opposés aux sentiments personnels de ce Souverain. Le Cabinet prussien n'abusera pas des ouvertures qui lui seront faites par la Russie, parce qu'il craindra de se compromettre vis-à-vis de cette Puissance: il y entrera volontairement, s'il croit ne devoir se mettre en avant que pour aider à empêcher l'Europe d'offrir de nouveau des moyens d'agrandissement à la France, et ce n'est encore que la Cour de Russie qui pourra jamais le déterminer à un concert qui entraînerait quelque chance de guerre.

Le service le plus essentiel que la Cour de Saint-Pétersbourg pourrait nous rendre à nous, et en même temps à l'Europe entière, serait de s'employer à l'éloignement de Lombard de son poste actuel, où il se trouve placé comme une vedette de Bonaparte pour entraver, ou, ce qui équivaut à la même chose, pour le mettre au fait de toute mesure qui ne serait pas la sienne. Le moment actuel semblerait devoir faciliter à la Russie la réussite d'une négociation délicate, mais qui détruirait un des plus puissants obstacles à un concert entre les trois Puissances: sa brouille avec la France, le changement du Ministère prussien, dont probablement l'intérêt personnel seconderait ses vues, et surtout l'embarras momentané dans lequel se trouve le Roi par les mesures que les chances de guerre avec la Suède pourraient entraîner de la part des Français dans le nord de l'Allemagne. La conduite de Lombard, ses principes connus, sa liaison avec la France, l'impossibilité dans laquelle nous sommes de nous confier à cet homme, tout servirait de prétexte, si l'on pouvait être embarrassé d'en trouver, pour l'éloigner d'une place où il doit nécessairement porter ombrage à toute Puissance qui n'est pas exclusivement dévouée à la France. La difficulté de remplacer Lombard par un sujet plus digne de servir son Maître est grande: jamais peut-être la pénurie d'hommes propres à être employés dans la carrière diplomatique ne s'est fait sentir plus fortement qu'ici; mais

certainement on ne pourrait en trouver un qui fût plus dangereux que Lombard. Il serait infiniment heureux si ce concert, appuyé par le poids de la Russie et cimenté par notre désir sincère de réunir nos intérêts les plus chers à ceux d'un État qui depuis longtemps ne devrait plus nous traiter en rival, devait s'établir, que les deux Ministres d'Autriche et de Russie près la Cour de Berlin reçussent les ordres de s'entendre sur toutes les ouvertures à faire, et que leur langage fût parfaitement conforme sur tous les objets d'un intérêt commun. Cette unité de volonté et d'expression prouverait au Cabinet d'ici qu'il existe entre nous et la Russie un concert fait pour lui imposer, en même temps qu'il lui ouvrirait des moyens assurés de se tirer de l'embarras dans lequel il ne cesse de se trouver depuis plus d'une année, en réunissant ses vues à celles des deux Puissances.

Metternich au Comarcho, Berlin, 4. December 1804.

57. Conformément aux intentions de Votre Excellence, je me rendis le lendemain du reçu des dépêches du 15 Novembre chez M. d'Alopéus, pour lui communiquer les ordres qui venaient de me parvenir, relatifs aux dernières ouvertures qu'il m'avait faites. Je crus ne pas pouvoir lui donner une preuve plus entière de la confiance du Ministère de Sa Majesté Impériale, qu'en lui faisant la lecture de la dépêche même. Il m'a témoigné la satisfaction la plus complète sur son contenu, et nous convînmes de notre marche uniforme dans une négociation délicate et qui ne saurait être conduite avec trop de prudence, pour ne pas exciter l'attention de deux de nos collègues, les Ministres de France et d'Angleterre, également intéressés à l'ébruiter, quoique dans des vues entièrement opposées, et surtout pour prévenir l'abus que des malveillants, employés ici dans les bureaux mêmes, pourraient en faire. Il fut décidé que je me rendrais chez M. de Hardenberg, pour le mettre au fait des vœux de mon auguste Maître pour une réunion sincère de volonté et de mesures entre nos Cours, dont l'unique but

serait de maintenir l'équilibre de l'Europe et d'assurer l'indépendance, la tranquillité et la sûreté individuelle et générale des Puissances également menacées par la ligne sur laquelle le Gouvernement français semble vouloir procéder. M. d'Alopéus me confirma les bonnes dispositions du Ministre et me prévint de deux sujets d'inquiétude, effleurés par M. de Hardenberg, qu'il me conseillait d'écarter: celui que tout concert entre la Prusse et l'Autriche pourrait entraîner un concert offensif, dirigé dans la suite par le Cabinet britannique, et qu'il n'entrât aucune vue d'agrandissement dans nos plans. Mes instructions étant parfaitement précises sous ces deux rapports, et les intentions de ma Cour ne pouvant pas même être suspectes, je lui promis de préciser ces deux objets dans la conversation que j'aurais avec M. de Hardenberg. M. d'Alopéus se chargea, avec toute la chaleur qui l'anime pour la bonne cause, d'appuyer mes ouvertures et d'offrir au Roi la garantie directe de l'Empereur, concernant la pureté et la sincérité de nos intentions. Nous convînmes de notre conduite particulière et (devant donner un prétexte à l'arrivée de mon courrier) que je ne ferais point de mystère de l'assentiment de Sa Majesté Impériale aux mesures employées par la Cour d'ici, pour opérer la délivrance du Chevalier Rumbold*).

M. de Hardenberg étant ce jour-là à Potsdam, je n'ai pu lui faire demander une heure d'entretien que le lendemain 22 Novembre. Je lui développai la conduite par laquelle Sa Majesté Impériale avait cru jusqu'à présent devoir convaincre le Gouvernement français de son désir, partagé par le Roi, de maintenir la paix sur le continent et son éloignement à toute participation directe ou indirecte à la guerre maritime. Les résultats n'ayant point offert jusqu'à présent la même garantie des sentiments et des dispositions réciproques du Gouvernement français; des atteintes journalières et un système d'extension incompatible

*) Rumbold, englischer Resident beim niederächsischen Kreise, von Napoleon aufgehoben und später wieder freigelassen.

avec le repos et l'équilibre de l'Europe semblant former la base des principes politiques de ce Cabinet, Sa Majesté Impériale désirerait que les Princes, qui sont à considérer comme les protecteurs naturels de cet équilibre, écartassent tous sujets de désunion entre eux et se réunissent dans leurs principes de conduite. Je m'appuyai sur toutes les raisons développées dans la dépêche de Votre Excellence, pour prouver qu'un tel concert ne saurait troubler en rien la bonne harmonie avec la France, si ses vues n'excèdent pas les bornes, et que, dans la supposition contraire, ce concert devenait nécessaire pour sauver les Puissances les plus exposées d'une ruine peut-être inévitable; j'établis en thèse qu'assurément Sa Majesté Impériale était très-éloignée de vouloir plus que ce que la Providence avait placé sous son sceptre tutélaire, et qu'Elle regardait comme superflu d'écarter comme une des bases premières de tout accord, toute vue d'acquisition ou empiétement.

M. de Hardenberg écouta ces ouvertures avec attention et avec l'air du plus sensible plaisir. Il m'assura que sa conviction particulière était depuis longtemps venue au-devant des vérités que je venais de lui développer, et que son désir le plus sincère serait de pouvoir justifier la confiance flatteuse que je venais de lui témoigner, en contribuant de tout son pouvoir à la réunion des vues les plus salutaires entre trois Puissances, les seules à même de sauver l'Europe d'une ruine qui lui semble préparée. Il me prévint de la difficulté qu'il aurait à surmonter pour porter le Roi à toute mesure qui de loin pouvait ressembler à une coalition, les résultats de la dernière lui ayant laissé pour toujours une aversion peut-être insurmontable pour toute idée semblable; „mais," ajouta-t-il, „soyez convaincu que vos principes sont les nôtres, et pourvu que vous ne veuillez ni d'une ligue offensive avec l'Angleterre, ni faire entrer pour rien des vues d'agrandissement pour une Puissance quelconque dans les mesures à convenir, je m'emploierai de tout mon pouvoir à la chose, convaincu que jamais on ne fera goûter au Roi rien de ce qui tiendrait à ces deux

but. Vous concevez, me dit-il, qu'une des premières précautions à adopter est l'observation du plus profond secret, et celui-ci ne saurait se garantir qu'autant qu'il se trouve concentré dans le plus petit nombre d'individus possible. Je désirerais que sous ce rapport votre Ministère ne fit plus la moindre ouverture touchant cette affaire au Comte de Finkenstein*), et qu'il vous chargeât uniquement de toutes les communications y relatives. Je ne ferai personnellement usage de la confiance de votre Cour que vis-à-vis du Roi seul; vous concevez que le premier mot que la France en apprendrait suffirait pour rendre toute réunion impossible; elle règne par la division des États, nous flattant alternativement et aux dépens les uns des autres." Je lui promis de faire part de son observation relative au Comte de Finkenstein à Votre Excellence.

Je crus devoir tirer de notre conformité de position relativement à la France de nouveaux gages de la sincérité de nos vues, et je l'assurai que toute mesure de précaution qu'il croirait devoir nous proposer serait assurément adoptée avec plaisir. M. de Hardenberg me prévint qu'il comptait ne pas se rendre à Potsdam, y ayant été la veille, et qu'il préférerait attendre le retour du Roi, fixé au mercredi 28 Novembre, pour ne point éveiller l'attention des alentours de Sa Majesté sur l'objet dont il ne comptait s'entretenir avec le Roi que quand il serait entièrement seul avec lui. Ce retard ne pouvant influer sur la marche d'une négociation tellement majeure, il me demanda si je ne pouvais pas lui remettre par écrit les points essentiels de ce que je venais de lui dire, son désir étant de se servir des propres paroles que j'avais employées. Ayant prévu cette demande, j'avais fait copier sur une feuille, sans rubrique et sans signature, un extrait de la dépêche, que je lui remis.

Il me donna sa parole d'honneur que l'unique usage qu'il en ferait, serait de se borner à se pénétrer de son contenu, pour le rendre fidèlement à son Maître.

*) Graf Carl Finkenstein, preußischer Gesandter in Wien.

Un hasard ayant fait annoncer M. d'Alopéus dans ce moment, M. de Hardenberg me demanda si je ne croyais pas qu'il ne saurait être de trop, et je me prêtais avec plaisir à le voir partager notre entretien. Lui ayant dit le sujet qui m'avait amené chez M. de Hardenberg, M. d'Alopéus s'empressa d'effectuer les promesses qu'il m'avait faites en particulier, et se dit pleinement autorisé d'appuyer la sincérité et la loyauté des vues de rapprochement entre les Cours de Vienne et de Berlin, et s'engager même à faire parvenir toute garantie au Roi, par l'Empereur directement, Sa Majesté Impériale étant entièrement au fait de nos vues et partageant la conviction de la sincérité d'un accord uniforme de volonté et de langage entre les trois Puissances. La conversation que je venais d'avoir avec M. de Hardenberg se renouvela à peu près mot à mot, et nous instruisîmes le Ministre de l'engagement réciproque que nous avions pris de ne confier le secret de la chose qu'à un seul de nos employés; M. de Hardenberg prévint M. d'Alopéus qu'il ne chargerait M. de Goltz *) d'aucune communication relative à l'objet d'une négociation qu'il désirait voir concentrée entre lui, M. d'Alopéus et moi.

Le Roi étant effectivement rentré en ville le 28 Novembre, M. de Hardenberg eut l'occasion de s'entretenir avec Sa Majesté et me pria de passer chez lui. Il me prévint qu'ayant vu Sa Majesté très-peu de moments seule, il n'avait pu que lui transmettre les ouvertures sans les discuter à fond; que Sa Majesté lui avait déclaré sans hésiter que ses intentions et ses vues étaient les mêmes que celles de Sa Majesté Impériale, mais que le mode d'exécution paraissait lui offrir trop de sujets à méditation, pour ne pas vouloir y réfléchir quelques jours. „Si Bonaparte l'apprend,“ ajouta le Roi, „il tombera sur l'un ou sur l'autre, pour empêcher la réunion; je vous ferai appeler un de ces jours pour discuter la chose à l'aise. J'attends, continua-t-il,

*) August Fried. Ferdinand Graf von der Goltz, preussischer Gesandter in Petersburg.

le retour d'un courrier que nous avons expédié de Potsdam et qui doit depuis trois ou quatre jours être à Paris; le but de son envoi ayant été de porter nos offres de médiation entre la France et la Russie et la proposition de l'évacuation du pays de Hanovre par les Français, son retour doit nécessairement apporter des modifications aux mesures de réunion même." Je lui répondis que je croyais ne pas pouvoir différer l'envoi d'un courrier, par la voie duquel je pouvais seul rendre compte de notre première conversation, et que je le priais de me dire ce que je devais mander de celle que je venais d'avoir avec lui.

M. de Hardenberg me répondit: „Je suis très-fort d'avis que vous informiez votre Cour de nos conversations, et mandez-lui mes propres paroles d'aujourd'hui. Je vous autorise même à garantir la conformité la plus absolue des principes du Roi et de sa manière de voir quant au fond de la chose, et ce n'est que sur le mode que j'ai des difficultés à vaincre." Il me répéta ce que, dans notre première conversation, il m'avait dit relativement aux idées du Roi sur toute coalition, et de son travail à le désabuser sur le compte de ce qu'on lui propose dans ce moment: „Voulez vous," ajouta-t-il, „que je fasse demander un entretien au Roi? mais je ne vous cache pas que je n'aurais pas attendu aussi longtemps, si je ne le connaissais et si je n'avais la conviction qu'il faut ne pas le presser personnellement sur des décisions de ce genre." Je lui répondis ne pas croire pouvoir abandonner à de meilleures mains la marche d'une affaire qu'il n'appuierait assurément que sur la connaissance la plus intime de son Maître, et que j'étais loin de vouloir le presser. Je finis cette conversation, durant laquelle il ne put dissimuler son embarras sur le vague de sa communication, par lui dire que je ne pouvais rien ajouter à ce que je lui avais confié lors de notre première entrevue, et que je me bornais à me référer au contenu du papier que je lui avais remis, qui, tout en renfermant les principes de Sa Majesté Impériale, devait lui fournir les armes

les plus fortes pour rassurer les craintes du Roi, si toutefois il pouvait en exister; que, n'étant nullement informé des intentions de ma Cour relativement au mode de réunion, j'étais bien moins autorisé à appuyer telle forme de concert préféralement à telle autre, mais que je me chargerais avec plaisir de faire valoir près de Sa Majesté Impériale toute idée suggérée par lui qui tendit à assurer l'exécution du rapprochement salulaire, sur la nécessité duquel nous ne saurions tous deux nourrir des doutes. M. d'Alopéus, de l'appui duquel je ne saurais assez me louer, avait eu soin de me prévenir de tous les embarras qu'éprouve M. de Hardenberg et sur lesquels il s'était expliqué plus franchement encore vis-à-vis de lui. Le caractère personnel du Roi répugne à toute mesure qui de loin semble lui offrir des chances de se voir forcé à se prononcer avec vigueur; il ne se dissimule pas, d'un autre côté, les dangers dont l'Europe est menacée, et malheureusement l'homme sur lequel il s'appuie fléchit-il sous la moindre apparence de guerre. M. de Hardenberg me paraît être entré dans les vues des Cours de Vienne et de Pétersbourg sans nulle retenue, et nous pouvons espérer de lui et de ses soins tout ce qui jamais pourra s'attendre de la Cour de Berlin.

Metternich an Colloredo, Berlin, 5. December 1804.

58. Convaincu de la nécessité que la Cour de Russie soit bien exactement informée de la marche de notre négociation, j'ai conçu la dépêche précédente de manière à pouvoir être lue par M. d'Alopéus. Le récit de mes conversations est tel que j'ai eu l'honneur de l'y tracer, et je ne crois pas avoir omis un mot essentiel.

M. de Hardenberg s'est expliqué vis-à-vis de moi avec la plus grande franchise, et il serait impossible de douter de la pureté de ses intentions à notre égard. Il connaît tous les dangers de sa position, et le peu de confiance qu'il a dans le Cabinet du Roi et dans Lombard surtout, qu'il apprécie à sa juste valeur, le gêne dans toutes les opérations qu'il médite,

quoique la réussite de la négociation relative au Chevalier Rumbold lui permette de déployer un caractère plus prononcé qu'il n'eût osé le faire sans cet événement. Il paraît décidé à user de tous ses moyens pour réduire la faction de Lombard, et n'a pas craint d'avouer à M. d'Alopéus la nécessité dans laquelle il croit se trouver à cet égard. Les mesures qu'il m'a proposées pour assurer le secret, la chaleur avec laquelle il a reçu mes premières ouvertures, l'état de souffrance dans lequel je l'ai trouvé hier, de voir l'inaction et la faiblesse de son Maître qu'il n'a pu me cacher, la conviction intime qu'il nourrit de l'étendue gigantesque des vues de l'Empereur Napoléon, — tout parle en faveur de la sincérité de ses promesses d'appuyer nos vues salutaires, et si le bien ne s'opère pas dans toute son étendue, la faute paraît ne pas pouvoir lui en être attribuée.

M. d'Alopéus réunit à un air très-brusque et un bouillonnement extrême un calcul très-froid et beaucoup de mesure dans la négociation même. Je suis convaincu que le renouvellement de la guerre n'entre pas dans ses vues, et qu'il ne s'est pas refusé aux calculs de toutes les chances qui dans ce cas se trouveraient du côté de la France. Il me paraît observer scrupuleusement les ordres de sa Cour, et je ne puis que me fortifier dans la conviction que c'est par la Cour de Pétersbourg seule que nous conquerrons la Prusse. Tout dépendra de la marche que le Cabinet russe suivra à Berlin, de la persévérance surtout qu'il mettra dans ses négociations et dans l'appui qu'il continuera à donner aux nôtres. Le Roi a voué personnellement un degré de confiance très-étendu à la droiture et aux principes personnels de l'Empereur Alexandre, et si sa raison ne saurait se refuser à la nécessité de réunir ses vues à celles des deux Cours, la crainte seule de se voir compromis vis-à-vis de la France le tourmente, et ce n'est que la Russie qui jamais parviendra à la vaincre ou à le forcer d'agir même malgré elle. J'ai appuyé tous mes raisonnements vis-à-vis de M. de Hardenberg sur notre conformité parfaite

de position sous tous les rapports possibles, n'oubliant pas toutefois, que nous ne pouvons faire autre chose que nous offrir. La Prusse a certainement autant besoin de nous que nous pouvons avoir besoin d'elle; vérité qu'une triste expérience ne manquerait malheureusement pas de mettre dans son plus grand jour, si l'indécision du Roi et de son aide de camp le général Köckritz devait ne pas porter ce Monarque à un concert également utile aux deux partis.

M. d'Alopéus vient de sortir de chez moi. Je lui ai communiqué ma dépêche sous lettre A (N^{ro} 57), et il m'a dit ne pas croire pouvoir mieux faire qu'en basant sur son contenu sa dépêche à sa Cour.

Metternich an Colloredo, Berlin, 27. December 1804.

59. M. de Hardenberg a eu plusieurs conférences avec le Roi, qui enfin s'est déterminé à un parti sur les ouvertures que j'ai été chargé de faire au Ministère ici. Vous trouverez dans la déclaration verbale ci-jointe (N^{ro} 60), qui m'a été remise par M. de Hardenberg dans une conférence que j'eus avec lui hier, et que j'ai l'honneur de vous transmettre en original, Monsieur le Comte, l'impression des sentiments du Roi qui, j'ose m'en flatter, surpasseront ce à quoi on était peut-être en droit de s'attendre.

M. d'Alopéus, qui, pendant l'espèce de stagnation de laquelle nous venons de sortir, avait eu soin de me tenir au courant des vues que lui communiquait M. de Hardenberg, me prévint que ce Ministre trouvait des difficultés à proposer à son Maître, d'abord, la forme d'une convention pour assurer les principes communs aux trois Souverains, vu le danger qu'entraînerait personnellement pour le Roi de Prusse l'existence d'un pareil accord, s'il était éventé et dénaturé par le Cabinet des Tuileries; puis et secondement, la manière de faire entrer les intérêts de l'Italie, de laquelle les États prussiens se trouvent tellement éloignés, dans l'appui qu'il se proposait d'accorder à nos ouvertures. M. d'Alopéus me prévint que surtout le dernier point serait le

plus difficile à amener. M. de Hardenberg effectivement, après avoir remis hier la note verbale, me dit se croire obligé de me faire connaître dans toute leur étendue les sentiments et la manière de voir du Roi son Maître; Sa Majesté croyait ne pas pouvoir se mêler des affaires d'Italie, dont la situation géographique de ses États et l'impossibilité d'y porter avec quelque succès des secours effectifs devaient nécessairement l'éloigner. Il me cita à l'appui de cette thèse la possibilité d'une guerre en Danemark, qui, avec la meilleure volonté d'y porter remède de notre part, se trouverait également hors de notre portée. Je crus devoir lui observer que l'Italie, et tout ce qui y était relatif, pouvait être considéré sous deux points de vue différents. Que nous avons comme voisins et comme Puissance limitrophe de ce pays un intérêt plus direct et plus particulier à ce qui le regarde que des Puissances plus éloignées, mais qu'on ne saurait se dissimuler que les vues d'empîètement de la France de ce côté devaient intéresser l'Europe entière, comme toutes celles que cette Puissance étendrait sur d'autres parties de ce Continent; qu'assurément la Prusse, la Russie et l'Autriche ne verraient pas avec indifférence que l'Empereur Napoléon réunît demain le trône d'Espagne à la Couronne de France, et qu'elles ne pourraient que s'intéresser également à ce que la Couronne de Naples, de la Lombardie et peut-être celle de l'Italie entière ne passassent sur sa tête ou dans sa famille, supposé qu'un pareil projet entrât dans ses vues. Que mon auguste Maître, loin de vouloir empîéter sur les droits d'aucun de ses voisins, n'arrêtait ses vues que sur des principes généraux; que j'étais convaincu que si jamais il pouvait dans le concert des Puissances être question d'intérêts quelconques, ce ne serait que sous des rapports applicables à des principes d'utilité commune, et que, sous ce point de vue, l'Italie m'en paraissait aussi peu pouvoir s'en séparer que tout autre État de l'Europe. M. de Hardenberg m'assura que ce qu'il venait de me dire ne saurait s'entendre différemment, mais qu'il avait cru de-

voir s'expliquer le plus franchement possible sur la manière de voir du Roi.

... M. d'Alopéus ayant suggéré l'idée de faire contracter un engagement entre les trois Souverains, qui serait contenu dans des lettres autographes, M. de Hardenberg l'assura sous le sceau du secret de l'assentiment du Roi à ce mode, en le priant de ne pas le nommer.

... L'état présent de notre négociation me paraît aussi avantageux que possible. La Prusse est compromise dans la cause générale; elle l'est directement et explicitement vis-à-vis de nous et de la Russie. On aurait sans doute beaucoup atteint en la portant à ne plus entraver les vues des deux Cours; elle s'est engagée à les soutenir. M. de Hardenberg a prononcé vingt fois dans le cours de notre conversation la volonté du Roi de tenir avec nous et la Russie le même langage, de se concerter sur toutes les mesures. C'est de là, a-t-il ajouté, que nous attendons ce qui peut le plus immédiatement influer sur le sort de l'Europe; le Roi en est convaincu, et ses résolutions, une fois prises, sont invariables.

... Je crois pouvoir réduire tous les éléments contenus dans la note verbale et agités dans ma conversation avec le Ministre aux termes suivants: La Prusse veut s'entendre avec les deux Cours Impériales sur tous les principes propres à garantir et à consolider la paix en Europe et applicables à toutes les prétentions, que le Gouvernement français pourrait développer (l'Italie non exceptée) et qui tendraient à troubler la paix, à désunir les Puissances entre elles et à nécessiter un langage et un concert de mesures propres à maintenir et à rétablir l'équilibre politique de l'Europe. Elle s'empresse surtout d'articuler vis-à-vis de nous les affaires intérieures de l'Empire germanique, dans lesquelles elle nous croit plus immédiatement intéressés pour le moment présent. Il ne saurait échapper à la haute pénétration de Votre Excellence

que les affaires d'Allemagne sont implicitement désignées dans la note verbale.

M. de Hardenberg a fait profession dans notre conversation d'hier du vif désir de son Maître de s'entendre le plus tôt possible avec nous sur tous les points de discussion qui peuvent encore exister relativement aux arrangements définitifs de l'Allemagne. Il m'a dit qu'il suffirait que Sa Majesté l'Empereur voulût faire entrevoir, premièrement, quels sont les objets qu'Elle jugerait propre d'écarter, ou dont Elle voudrait ajourner la discussion; secondement, quels sont ceux qu'Elle désirerait voir soumis dès à présent à une discussion, pour être sûr de l'assentiment du Roi, qu'il prononcerait de la manière la moins équivoque à la Diète. Il ajouta: „Il ne faut plus dorénavant qu'un même langage de notre part pour éloigner de la patrie allemande toute influence étrangère, et il n'échappera pas à votre Cour combien il est essentiel de détruire les éléments les plus propres à nourrir l'espoir de la France de nous désunir.” — J'assurai M. de Hardenberg de la satisfaction que causeraient à Vienne les ouvertures qu'il venait de me faire, et de l'empressement avec lequel Sa Majesté Impériale répondrait à la confiance du Roi, de laquelle Elle apprécierait dans toute leur étendue les preuves que je lui transmettrai. Je me suis convaincu dans cette occasion, comme dans toutes les précédentes, du désir sincère du Ministre de contribuer de son mieux au rapprochement de nos deux Cours. Il m'a beaucoup parlé de sa conviction que la France continuerait à nous amuser réciproquement aux dépens les uns des autres, et des vœux qu'il formait pour l'échange de toutes les fausses suppositions qu'on s'empresserait de nous suggérer réciproquement, comme le moyen le plus simple et le plus sûr de déjouer de pareilles manœuvres.

Hardenberg an Metternich, Berlin, 26. December 1804.

(Beilage zu Nr. 59.)

60. Le Roi, en adhérant au système de la plus parfaite neutralité qu'il s'est prescrit durant la guerre actuelle, est con-

stamment animé du désir de voir la paix et la tranquillité maintenues sur le continent, et ses bienfaits rendus le plus tôt possible à toute l'Europe sur des bases solides et équitables.

Sa Majesté éprouve la plus vive satisfaction de trouver les sentiments de Sa Majesté Impériale à cet égard entièrement conformes aux siens, et c'est avec une reconnaissance bien sincère qu'Elle a reçu les ouvertures faites par M. le Comte de Metternich sur un accord de principes et de conduite, et, s'il le fallait, de démarches et mesures à établir entre Leurs Majestés et Sa Majesté Impériale de toutes les Russies. D'après les heureux rapports qui existent entre les deux Souverains de Russie et de Prusse, et la haute confiance que le Roi place à juste titre dans le caractère de Sa Majesté l'Empereur des Romains et d'Autriche, Sa Majesté donne très-volontiers les mains à un accord pareil et sera prête à se concerter avec Leurs Majestés sur tout ce que les circonstances épineuses du moment pourront exiger, et ce qui pourra servir à atteindre le but énoncé plus haut. Sa Majesté consent avec plaisir à mettre de côté tout sujet de désunion entre les deux Cours. Elle serait au comble de ses vœux de les voir écartés pour toujours et de pouvoir surtout s'entendre avec Sa Majesté Impériale sur les affaires d'Allemagne.

Les communications ultérieures de la part de la Cour Impériale sur tous les objets qui pourraient survenir, seront accueillies avec autant de satisfaction que de confiance.

Metternich an Hardenberg, Berlin, 15. Januar 1805.

61. Les dispositions salutaires contenues dans la note verbale de M. le Baron de Hardenberg, ainsi que les ouvertures que ce Ministre d'État y a ajoutées, correspondent parfaitement à celles de l'Empereur.

Tout ce qui se passe en Europe et spécialement en Allemagne est assurément fait pour éveiller surtout l'attention des grandes Puissances liées à ce grand corps de nation, et la Cour de Vienne se dissimule, aussi peu que celle de Berlin,

les suites funestes qui paraissent devoir être le résultat inévitable de la protection sourde que la France accorde à toutes les menées à la tête desquelles elle ne se trouve pas ouvertement. La marche et les moyens employés par elle pour s'attribuer une influence décisive sur les Cours de Portugal et d'Espagne et pour asservir plus immédiatement encore la Hollande, la Suisse et à peu près l'Italie entière, offrent des pronostics non équivoques sur le sort qui attend l'Allemagne lorsque son tour sera venu, c'est-à-dire, après l'accomplissement du sort que Napoléon destine aux Républiques dont il s'est entouré et à l'indépendance desquelles nous devons nous attendre à chaque instant de lui voir porter les derniers coups.

Le raisonnement suivant paraît du moins très-concluant: Si le Souverain actuel de la France, non content du haut degré de puissance auquel il a porté son Empire, exécute réellement les vues qu'on lui suppose, et que toutes ses actions autorisent à lui supposer, pour s'arroger ou la domination ou un pouvoir dictatorial sur tous ses autres voisins; sans doute il nourrit aussi des vues semblables sur l'Allemagne. Ceux qui ont deviné le Souverain absolu de la France dans les démarches du premier Consul, sont également autorisés à étendre fort loin leurs conjectures sur les desseins progressifs du Restaurateur de l'Empire de Charlemagne, appelant auprès de lui le Souverain Pontife, les autorités législatives des Républiques italiennes et autant de Princes d'Allemagne qu'il en a trouvé de disposés à assister comme par anticipation de vasselage à son Sacre; cherchant enfin, ou attendant des garanties encore plus certaines du succès de ses plans, dans l'adoption du même Gouvernement militaire et des mêmes principes politiques qui ont porté l'Empire romain à la Monarchie universelle.

Le sort de l'Europe dépend de la détermination des Souverains de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse; de la sincérité, de l'énergie qu'ils mettront dans leur union; du point de vue élevé qu'ils donneront à leur concert. Le maintien de la paix même ne saurait exister sans l'union des grandes

Puissances. La tranquillité avec laquelle on permet à une Puissance déjà prépondérante d'opprimer ses voisins faibles et d'attaquer le Midi, si elle ménage le Nord, ou le Nord si elle épargne le Midi, ne saurait être considérée comme un état de paix; c'est au contraire un état de guerre d'autant plus dangereux, que la partie attaquante est la seule à employer les armes, à s'assurer des conquêtes sans coup férir, pouvant braver ainsi, sans aucun danger de résistance isolée ou tardive, jusqu'à l'époque où même la réunion des Puissances affaiblies ne suffirait plus pour arrêter le torrent.

L'Empereur d'Allemagne et d'Autriche chérit la paix autant que Sa Majesté Prussienne, et en a peut-être plus besoin qu'aucun autre Souverain.

L'Empereur de Russie est tout aussi pacifique, tout aussi peu animé de la soif de l'ambition et des conquêtes; mais il ne dépend ni de leurs désirs ni de leurs mesures isolées de maintenir la paix du continent et, par la suite, la tranquillité et surtout la considération et la gloire de leurs Monarchies. Ils ne pourront compter sur une paix véritable et durable que lorsqu'ils seront sincèrement unis tous les trois, pour maintenir la paix par les seuls moyens propres à la préserver de toute atteinte, ou du moins à l'établir pour l'avenir sur des bases solides. Une telle union doit reposer avant tout sur la confiance la plus entière dans la pureté, la modération et l'énergie de leurs sentiments réciproques.

François II n'omettra rien pour prouver que les siens sont dignes à tous égards d'une telle confiance de la part d'Alexandre I^{er} et de Frédéric-Guillaume. Celle que Sa Majesté l'Empereur de Russie inspire au Souverain de la Prusse, comme à celui de l'Autriche, engage Sa Majesté Impériale à laisser à ce Monarque le soin glorieux d'amener par son intervention la formation d'un triple accord, duquel l'Allemagne et la majeure partie de l'Europe attendent paix, sûreté et indépendance. Sa Majesté Impériale et Royale s'empresse d'assurer Sa Majesté Prussienne de la manière la plus positive, en attendant

que les trois Cours soient à même de réaliser des dispositions qui semblent leur être parfaitement communes, que, bien loin qu'il puisse entrer dans ses idées de jamais compromettre les intérêts de la Prusse. Elle regardera au contraire les dangers de la Prusse comme les siens propres, subordonnera toute vue particulière à l'intérêt public, ne fera aucune différence entre les objets plus ou moins éloignés, dès qu'ils sont propres à donner de l'inquiétude. Enfin, aucune tentative ne pourra détourner l'Autriche du triple concert à former, dût-on même lui offrir l'appât des avantages les plus considérables pour elle seule. Sa Majesté Impériale et Royale espère, de son côté, que la détermination de Sa Majesté Prussienne sera absolument semblable à son égard.

1805.

Winzingerode's Mission in Berlin.

(N. 12, S. 224, B. 1.)

62. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 18. Februar 1805.

63. Metternich an Winzingerode (Note) Berlin, 2. März 1805.

64. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 16. Mai 1805.

62. Je m'empresse d'avoir l'honneur d'informer Votre Excellence de l'arrivée de M. le Baron de Wintzingerode et des premiers entretiens que j'ai eus avec lui. . . .*)

M. de Wintzingerode se rendit chez moi. Je le prévins être instruit de son arrivée et avoir reçu l'ordre de concerter avec lui toutes les démarches. . . .

„Soyez bien convaincu, me dit-il, que le seul but de l'Empereur Alexandre est celui de resserrer le plus étroitement possible les liens qui unissent nos deux États, et à l'avantage

*) Der General-Major und General-Adjutant des russischen Kaisers v. Winzingerode war mit der Mission betraut, gemeinschaftlich mit dem Gesandten v. Mopäns auf den Beitritt Preußens zur Coalition gegen Frankreich zu unterhandeln.

desquels on est revenu après des moments d'erreur depuis longtemps passés. Nous sommes décidés à ne plus souffrir la neutralité de la Prusse en cas d'une guerre dont les chances se développent journellement davantage; il vaut mieux avoir affaire à un ennemi ouvert, qu'à un soi-disant ami, favorisant toutes les entreprises de l'ennemi commun. . . . Je suppose que le premier courrier dont on vous annonce l'envoi vous portera le développement de nos vues sur l'objet essentiel du concert; tout se réduit au principe de faire se prononcer le Roi et de ne pas vous voir compromis. Si le Roi veut sincèrement le concert, il ne se refusera pas à faire la première démarche, à écrire à votre Empereur et à prier le mien de se charger de lui faire agréer ses intentions. L'Empereur de Russie a des preuves directes que la Prusse l'a compromis anciennement vis-à-vis de la France, vous l'avez été dans plusieurs occasions; c'est à elle à nous fournir maintenant les premiers gages de son désir de s'unir à nous. C'est dans ces vues que je crois que vous feriez bien de ne pas faire semblant de nous être arrangés ensemble; il me paraît naturel que si le Ministère d'ici croit que l'Autriche et la Russie vont entièrement d'accord, et qu'on ne lui permette plus que d'accéder à des mesures prises, il craindra bien plutôt de se compromettre que s'il suppose le contraire."

Je fis observer au Général qu'il suffirait que je ne changeasse rien à la conduite que j'avais tenue ici jusqu'à présent, pour entrer parfaitement dans ses vues. . . .

Le Général m'assura avoir été mis au fait de toute la marche de notre négociation; il n'hésita pas à me dire que le contenu de mes dépêches avait toujours réuni tous les suffrages de son Maître, et qu'une des causes de son mécontentement contre M. d'Alopéus venait du peu d'énergie qu'il avait mis jusqu'à présent à me seconder; que toutes mes dépêches avaient été fortes en principes, et que la manière dont je m'étais prononcé eût exigé le double de vigueur et de force de la part du Ministre de Russie.

„M. Alopéus,” dit-il, „juge l'Empereur tel qu'il a été aux conférences à Memel, et il se trompe. L'Empereur est personnellement attaché au Roi, mais il serait au désespoir qu'on pût croire que ce sentiment influât jamais le moins du monde sur sa manière de voir les choses, et il en convaincra le Roi lui-même.”

Nous convînmes de notre conduite; que j'attendrais que M. d'Alopéus vînt au-devant de moi pour me faire les premières confidences relativement aux dépêches portées par M. de Wintzingerode; que dans le public nous éviterions toute apparence de traiter d'affaires directement, et je le priai de passer toujours chez moi, vu la surveillance à laquelle nous ne saurions échapper dans l'hôtel garni qu'il habite, et qui est un des plus surveillés par la police, ce dont je m'empressai de l'avertir.

La situation actuelle des affaires, toutes les chances de guerre qui se sont développées ici depuis peu, la présence active de l'ancien Ministre qui, poussé et soutenu par le parti assurément le plus nombreux, ne calcule que le moment de reprendre son ancienne influence, tout concourt aux embarras du Ministre actuel. Il ne saurait se refuser à la proposition de la Russie de faire faire au Roi le premier pas direct dans le concert, et dans la forme indiquée par lui-même, sans compromettre la pureté des intentions de son maître ou sans avouer le peu de pouvoir qu'il serait en droit d'exercer sur ses déterminations finales.

Le rôle calculé de M. de Haugwitz dans les embarras de son rival ne saurait échapper à tout observateur sur les lieux. Il entamait naguère d'emblée des discussions politiques; il a l'air d'ignorer tout ce qui se passe dans ce moment, et se borne à vivre dans la plus grande intimité avec les Lombard. Quelques mots échappés aux employés de la Mission de France, et surtout la continuation de son étroite liaison avec le Chevalier de Bray*), prouvent que les partisans avoués de la France n'ont pas perdu l'espoir de lui voir reprendre le gouvernail.

*) Chevalier de Bray, bairerischer Gesandter in Berlin, war in besonderer Intimität mit den Franzosen.

Je borne ma conduite particulière au strict sens des ordres de Votre Excellence. Elle est infiniment moins difficile que je ne pouvais le supposer, vu le pied d'apparence amicale sur lequel le Général Wintzingerode s'est mis avec l'Envoyé de Russie. Ce premier m'a confirmé dans une conversation que j'ai eue avec lui ce matin, et dans laquelle il m'a fait part de son entretien avec le Roi, son opinion, énoncée dans ma présente dépêche que M. d'Alopéus, ne réunit pas l'énergie nécessaire à un Envoyé de Russie à d'autres qualités qu'il ne se permet pas de lui contester.

Metternich au Wintzingerode, Berlin, 3. März 1805.

63. Le Ministre prussien ayant promis de remettre au Ministre d'Autriche, dans peu, un aperçu détaillé sur les intentions du Roi relativement au concert, toute conjecture paraît devoir rester en suspens jusqu'à cette époque. Les réponses du Cabinet de Berlin aux différentes ouvertures que lui ont faites la Cour de Vienne et récemment celle de Saint-Pétersbourg, ne pourront offrir que deux points de vue décisifs : elles porteront, ou le consentement explicite d'entrer dans un concert de mesures et de moyens à opposer aux vues et aux empiétements de la France, ou elles seront évasives et dilatoires. Cette dernière supposition équivaldrait à une réponse négative, à la différence près, que les voies de négociation resteraient ouvertes.

En considérant la position actuelle de la Prusse relativement à la Poméranie suédoise, il n'y a point de doute que le vœu le plus prononcé du Roi et l'espoir dont se flatte son Ministère se bornent à ne plus voir agiter d'aucun côté les questions y relatives. Le Roi se trouve incontestablement exposé par ses propres démarches à voir menacer de trois côtés son système de nullité, le seul conforme à ses inclinations personnelles, et que des conseillers et des alentours perfides et vendus ont revêtu d'un masque de neutralité dont tous les avantages sont constamment en faveur de la France.

La Russie s'est prononcée catégoriquement contre le projet d'occupation de la Poméranie.

La Suède s'est bornée à sauver des principes, sans s'expliquer sur ses intentions futures.

On espère ici que la France ne prendra nulle connaissance des discussions qui se sont élevées entre les Cabinets de Saint-Petersbourg et de Berlin, et qu'elle se reposera sur la foi des engagements contractés avec elle par la Prusse.

Les premières nouvelles de Paris fourniront incontestablement la mesure des vues de Napoléon, et de l'intérêt qu'il trouvera à augmenter ou à diminuer les embarras de cette Cour. Sa conduite prouvera également le plus ou moins d'intention qu'il peut avoir eue dans le temps à faire provoquer par son Ministre à Berlin les mesures qui ont amené les discussions présentes. S'il trouvait bon de se reposer maintenant sur les engagements susmentionnés de la Prusse, quelle raison peut lui servir d'excuse aux yeux du Roi de ne pas en avoir fait autant à une époque où il ne dépendait que de lui d'avoir l'air d'ignorer la part directe que la Russie serait forcée de prendre à la cause de la Suède?

Peut-on supposer, en ne calculant même que les chances les plus simples, que le Roi puisse se flatter encore d'éviter plus longtemps de sortir de son état d'inaction? La possibilité d'une chance lui semble-t-elle admissible où la Prusse puisse, dans un mouvement général, se soustraire de nouveau à toute participation?

Quel sera enfin le parti qui emportera le concours de la Prusse?

La solution de ces trois questions exigerait une discussion profonde et qui embrasserait l'ensemble de la politique de cette Cour et la connaissance la plus étendue des engagements contractés envers la France.

Deux considérations inséparables de son caractère personnel doivent nécessairement s'offrir au Roi, s'il se trouvait forcé de choisir entre les deux Cours impériales et la France, savoir:

1° Quel est le parti qui lui offre le plus de chances de sûreté et exige le moins d'efforts momentanés ?

2° Lequel des deux semble promettre le plus d'indemnités pour les frais qu'occasionnerait la guerre ?

On pourrait, et assurément avec raison, s'étonner que la question du choix d'un allié entre les deux partis puisse être sujet à une discussion quelconque, en partant du seul point de vue des principes et des inclinations propres au Roi même. Il ne paraît pas douteux que la volonté seule des Puissances et l'impossibilité dans laquelle on le mettrait de ne pas se décider porterait le Roi à se prononcer.

Il souffrira tout, s'il croit réussir par là à ne prendre fait et cause pour rien, et dans le seul cas que le rôle passif ne puisse plus être soutenu, il ne paraît pas douteux qu'il se prononcera pour le parti qui lui offrira le plus de chances de sécurité et surtout le moins d'efforts momentanés, et qu'il ne saura se dissimuler qu'elles se trouvent toutes dans sa réunion avec l'Autriche et la Russie.

Metternich an Colloredo, Berlin, 16. Mai 1805.

64. Le Baron de Wintzingerode ayant annoncé au Ministre du Cabinet son intention de retourner à Pétersbourg, le Roi le fit inviter à se rendre à Potsdam pour y assister à une manœuvre de la garnison, après laquelle Sa Majesté lui accorderait son audience de congé. Le Général y fut reçu par le Roi avec une infinité de protestations d'amitié pour l'Empereur Alexandre; il eut avec lui un entretien de plus d'une heure qui ne porta que sur tous les lieux communs habituels, et le Roi lui parut infiniment plus à son aise que les précédentes fois qu'il avait eu l'honneur de l'approcher...

Le système politique de la Prusse ne peut être ébranlé que par une réunion intime de volonté et de moyens de la Russie et de l'Autriche. Elle doit ne pas voir d'échappatoire, ne pas pouvoir douter de l'impossibilité de ne plus agir quand ces deux Puissances croient devoir se pro-

noncer pour le bien de l'Europe entière. Il ne faut pas seulement se borner à la mettre momentanément au pied du mur, il faut l'y retenir. Tout ce qui ressemble le moins du monde à de l'incohérence dans les plans des Puissances, lui servira toujours de prétexte pour tenir son épingle hors du jeu, ou pour la retirer si déjà elle l'y avait mise; — tout ce qui de loin prêtera à l'idée d'un pas rétrograde sera explicitement désigné comme tel, et le Cabinet du Roi en tirera le parti le plus favorable à ses anciens principes.

On ne peut nier que la mission du Baron de Wintzingerode et le langage énergique que l'Empereur Alexandre a fait tenir ici par cet Envoyé, n'aient produit naguère l'effet d'intimider le Roi et de porter le Ministre à assurer positivement que la Cour de Prusse ne se refuserait pas à coopérer avec les Puissances alliées si le moment d'agir était arrivé. . . .

Trois conséquences également fâcheuses me paraissent cependant ressortir de la marche que le Cabinet de Saint-Pétersbourg a cru devoir suivre dans une affaire dont je suis également éloigné de me permettre de juger véritablement les motifs:

1° Que la Prusse est autorisée à espérer de nouveau qu'étant l'intermédiaire, elle restera également l'arbitre des Puissances rivales en Europe.

2° Qu'en ne se décidant pas trop vite pour une question faite par la Russie, on a du moins des chances de la voir offerte bientôt avec des modifications essentielles.

3° Que l'on se persuade ici avec plaisir que la liaison entre les deux Cours impériales n'est pas aussi intime qu'on était en droit de le supposer il y a peu de temps.

On est informé ici que la détermination de l'envoi de M. Nowosiltzoff*) est le seul résultat de la négociation avec

*) Nowosiltzoff, ein junger russischer Justizbeamter und Diplomat, ward in vertraulicher Mission nach London entsendet, um mit Pitt den Abschluß einer Coalition zwischen Rußland und England zu unterhandeln.

l'Angleterre, et le Baron de Hardenberg m'a dit explicitement qu'il croyait qu'elle pouvait bien être aussi neuve pour Vienne qu'elle l'avait été pour ici.

La Prusse ignore heureusement les stipulations qui lient les deux Cours impériales; mais elle doit y croire, sans en connaître les termes, et c'est de cette persuasion seule que nous pouvons attendre des résultats heureux. La conviction de l'impossibilité de détacher la Russie des intérêts de l'Autriche sera sans contredit toujours le plus puissant moyen pour les deux Puissances, et l'idée soumise par M. d'Alopéus au Baron de Wintzingerode, peu de temps après l'arrivée de la nouvelle de l'envoi de M. Nowosiltzoff, d'établir à Berlin les points de négociations entre la France, la Russie et l'Angleterre, serait assurément la plus funeste de toutes les déterminations. Celle de combattre sur les lieux toute conception de ce genre, quelque peu vraisemblable qu'elle puisse être tant du côté de la Russie que de celui de la France, est également un des motifs qui ont fait hâter aussi son départ.

Bevorstehender Einmarsch russischer Truppen auf preussisches Gebiet.

(N. 13, S. 224, B. 1.)

65. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 20. September 1805.

66. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 27. September 1805.

65. Je m'empresse d'avoir l'honneur de soumettre à Votre Excellence les détails suivants d'une conférence que j'ai eue ce matin avec M. le Baron de Hardenberg.

Ce Ministre m'ayant fait prier de passer chez lui, je m'y rendis à midi. Il me prévint que notre entretien avait été motivé par les résolutions que Sa Majesté avait prises en conséquence de la dernière lettre autographe de l'Empereur Alexandre. „Vous savez sans doute par M. d'Alopéus,” me dit le Ministre, „qu'il a été chargé d'une mission pour le Roi; peut-être même êtes-vous informé de son contenu?” Je lui

répondis que M. d'Alopéus m'avait assuré ne pas en avoir été informé lui-même, mais que je n'ignorais pas le fait. „L'Empereur,” continua le Ministre, „prie le Roi, dans les termes les plus polis, d'accorder à ses armées le libre passage par ses États: il lui propose également une entrevue que le Roi s'est décidé à accepter. Je viens d'entretenir M. d'Alopéus; je l'ai prié d'en informer le plus tôt possible son auguste Maître, et Sa Majesté enverra ce soir également un officier pour informer de son côté l'Empereur. Le Roi s'étant également décidé à l'envoi de M. le Comte de Haugwitz à Vienne, je viens vous demander des passe-ports pour ce Ministre; il compte se mettre en route demain matin, et vous serez peut-être bien aise de le voir encore avant son départ; il est dans la pièce attenante, et je vais le prier d'entrer; Sa Majesté vient d'ordonner que toute son armée soit mise incontinent sur pied de guerre; nous croyons par cette mesure énergique nous mettre à même de porter, à la suite des explications qui auront lieu entre les deux Souverains, un secours d'autant plus prompt à la cause commune.”

Je retins M. le Baron de Hardenberg, qui venait de se lever pour aller chercher M. de Haugwitz. Je voulais d'abord m'entretenir confidentiellement avec lui; ce qui n'était pas facile, vu la présence de M. de Haugwitz dans une pièce parfaitement contiguë et la surdité du Ministre. Je dis au Baron de Hardenberg que j'aurais l'honneur de lui envoyer le passe-port demandé, mais que je ne pouvais que lui exprimer ma conviction intime que le voyage de M. le Comte de Haugwitz ne mènerait pas à d'autres résultats qu'à ceux que M. le Comte de Merveldt et moi avons été chargés de transmettre au Cabinet prussien. „Votre Excellence doit sans doute être convaincue,” lui dis-je, „que les principes de la Cour impériale ne sont plus susceptibles de modifications; je vous ai prévenu de la réponse que l'on ferait aux dernières propositions de la France, transmises par la Cour d'ici, et je ne me suis point trompé; je puis maintenant vous assurer avec certitude que le voyage de M. de Haugwitz se

bornera à le convaincre sur les lieux de la détermination invariable de Sa Majesté l'Empereur de poursuivre la route que les deux Cours impériales se sont tracée; on a fourni à la France les moyens les plus directs de se prononcer, nous nous sommes expliqués ici sur la pureté de nos intentions; jamais Puissance assurément ne s'est prononcée avec plus de dignité et de sincérité que nous. Vous avez un moyen bien plus direct de prendre une part active à nos négociations pacifiques; joignez-vous aux armements communs; M. de Haugwitz se convaincra que ce n'est que de cette manière que la Prusse peut y parvenir. Le but que vous venez de donner à l'ordre de mettre votre armée sur pied de guerre, que vous m'assurez n'être autre que celui de venir à notre appui, annoncez-le à la France; vous rendrez par ce fait seul le service le plus signalé à la bonne cause, dont je défie que vous sépariez jamais vos intérêts sans vous préparer une ruine assurée; faites précéder toute autre démarche par celle-ci, et j'entreverrai un but au voyage de M. de Haugwitz."

Le Baron de Hardenberg m'interrompit pour me dire „que Sa Majesté avait cru devoir répondre à l'envoi de M. de Merveldt *) par celui d'un de ses Ministres, d'un homme dont le rang et le caractère public correspondaient parfaitement aux égards que le Roi nourrissait pour Sa Majesté Impériale; qu'il serait chargé d'expliquer à Vienne les motifs du voyage du Roi et des armements prussiens; peut-être, continua-t-il, tout espoir d'éviter encore l'éclat de la guerre n'est-il pas impossible, peut-être même parviendrait-on à renouer le fil des négociations si les hostilités avaient eu lieu, ce qui est très-possible; vous ne nous avez pas communiqué toutes vos négociations, il s'agit donc de s'entendre." Je répondis au Baron de Hardenberg, que cette supposition avait plus le droit de m'étonner

*) General Graf Merveldt war als besonderer Bevollmächtigter des österreichischen Hofes nach Berlin gesendet, um im Verein mit Metternich auf den Beitritt Preußens zur Coalition einzuwirken.

que tout autre, ayant moi-même été chargé de toutes les communications relatives à nos négociations avec la France. „Vous n'en êtes peut-être pas informé vous-même, me dit le Baron, mais ce que je vous dis est très-vrai, et je puis vous le prouver. Je persistai à affirmer que je ne saurais admettre cette thèse.”

Le Comte de Haugwitz étant entré dans l'appartement dans ce moment, il vint à moi et me réitéra, avec ses phrases habituelles, les assurances de sa satisfaction d'avoir été choisi par Sa Majesté pour la mission la plus agréable qu'Elle ait pu lui confier. Je n'hésitai pas à lui répéter tout ce que je venais de dire à son collègue; j'appuyai principalement sur ma conviction de l'inutilité de cette démarche, et ne mis jamais en doute la thèse que tous les armements ne sauraient avoir eu lieu que dans le sens des Cours impériales. MM. de Haugwitz et de Hardenberg se récrièrent de nouveau sur les intentions et les vues du Roi, assurément les plus conformes aux nôtres. „Il y aurait un seul moyen, ajouta le Baron de Hardenberg, de faire tourner nos mesures militaires contre les vœux même du Roi, si on voulait nous forcer la main. Vous savez sans doute aussi bien que moi les bruits de l'entrée des troupes russes sur notre territoire, qui circulent dans le public. C'est dans la vue de s'entendre sur toutes ces mesures que le Roi entreprend un long voyage; l'entrée des Russes, malgré lui, serait indubitablement le signal de la guerre. Les deux Ministres abondèrent dans les assurances du service signalé que ces mêmes armements rendaient par le fait même à la cause; ils prétendirent que la France rabattrait de ses prétentions en voyant des préparatifs aussi sérieux, ne pouvant surtout pas entrevoir de chances qui puissent rallier ces forces à sa cause. J'interrompis ces Messieurs, pour leur soumettre la remarque que si Sa Majesté et son Ministre étaient aussi convaincus qu'ils me le paraissaient, de l'effet que ne pouvait manquer de produire sur le Gouvernement français des démonstrations énergiques, ils ne faisaient qu'appuyer la thèse que j'avais été

à même d'avancer au nom de ma Cour. Ne vous bornez pas, leur dis-je, à laisser deviner vos intentions à la France, prononcez-les de concert avec les Cours impériales, et vous assurerez toutes les chances de succès. Le Comte de Haugwitz se joignit à moi et paraphrasa ma thèse, en ajoutant que c'était pour s'entendre complètement avec nous qu'il allait à Vienne.

Cette conversation, qui dura plus d'une heure, roula toujours sur plus ou moins de lieux communs: beaucoup de mots, de phrases, et peu de sens. Je crois ne pas devoir retracer ici de nouveau avec plus de détails tant de phrases dites et redites. Je me flatte que Sa Majesté Impériale daignera approuver la modification que les circonstances m'ont forcé d'apporter au refus de l'envoi de M. de Haugwitz. Le refuser dans un moment où sa mission coïncide avec le voyage que le Roi va entreprendre lui-même, n'eût assurément rien changé à des dispositions qui sont le résultat, à ce que m'ont avoué les deux Ministres, de la conférence tenue hier; j'aurais d'ailleurs été dans le cas de prévenir M. de Haugwitz lui-même qu'on n'en voulait pas, ce qui n'eût servi qu'à l'aigrir dans un moment où il est appelé dans les Conseils du Roi. Son caractère personnel est trop connu à Vienne pour en rappeler les traits détaillés, et Votre Excellence jugera sans doute dans sa haute sagesse jusqu'à quel point Elle voudra m'employer à contrôler ses rapports; son voyage, en tout cas, est destiné à ne point produire de résultat; je désirerais pouvoir en assurer autant de celui du Roi. J'avoue que mes rapports intimes avec le Baron de Wintzingerode, qui connaît à fond son maître, n'ont pu que me faire craindre toute entrevue de ce genre pour ses suites.

Votre Excellence est tout aussi à même que nous, qui nous trouvons sur les lieux, de juger des dispositions momentanées de la Cour de Prusse. On avait répandu hier les bruits les plus alarmants sur le parti que prendrait le Roi à la suite des vues de son Conseil rassemblé; tout se réduit aujourd'hui à plus de

démonstrations militaires, et à tout aussi peu de bonne volonté. Le voyage du Roi n'a évidemment d'autre but que de tâcher d'amadouer l'Empereur, de gagner au moins du temps, si le premier des buts ne réussit point: l'envoi du Comte de Haugwitz n'est qu'une manœuvre de plus dans le même sens; tout semble dépendre maintenant de la fermeté que l'Empereur Alexandre mettra dans sa conduite vis-à-vis du Roi, et de l'effet que produira l'entrée des troupes russes, qui paraît reposer sur des engagements trop formels et des mesures trop concertées pour pouvoir souffrir des retards.

Metternich an Colloredo, Berlin, 27. September 1805.

66. M. le Baron de Hardenberg étant revenu de Tempelberg hier, fit prier ce matin, à sept heures, M. d'Alopéus de passer d'abord chez lui. Un retard dans la commission a empêché le Ministre de Russie de se rendre chez le Baron de Hardenberg avant huit heures et demie; il a trouvé ce Ministre prêt à monter en voiture pour se rendre chez le Roi. Il n'a pu que lui dire que les nouvelles qui à toute heure arrivent de la Pologne confirment la plus prochaine entrée des troupes russes; il supplia de nouveau M. d'Alopéus d'empêcher pareille mesure pour éviter la plus horrible des catastrophes pour la bonne cause. Ce dernier se borna à lui dire que les ordres aux armées n'étaient nullement de son ressort, et qu'il avait prévenu assez à temps la Cour d'ici des déterminations de Sa Majesté Impériale, pour qu'elle ait pu donner les ordres nécessaires pour le libre passage des troupes. Cette conversation n'ayant point duré au delà de quelques minutes, le Ministre de Russie rentra chez lui, où il trouva le Comte Ozarowski, un des attachés à la Mission, qui venait d'arriver de Saint-Pétersbourg.

Ses dépêches en date du 18 renferment l'ordre à M. d'Alopéus de déclarer au Ministère: „Que Sa Majesté Impériale, dans l'espoir de voir accepter par le Roi le rendez-vous qu'il lui a proposé par sa dernière lettre, a suspendu l'entrée de ses troupes

jusqu'à cette époque, convaincu toutefois que le Roi n'hésitera pas à faire cause commune avec lui."

Ces ordres devaient être regardés comme non venus si le Roi avait accédé avant leur arrivée au passage des troupes, et sont une suite de la réponse du Roi à la première lettre à l'Empereur.

M. d'Alopéus se rendit sur-le-champ chez le Ministre du Cabinet; on fit quelques difficultés de l'annoncer, MM. de Laforest et Duroc étant attendus d'un moment à l'autre; il persista, et on l'introduisit dans une pièce où le Baron de Hardenberg n'a pas coutume de recevoir. Il s'acquitta de ses ordres et ajouta (ce qui lui est explicitement ordonné dans ses dépêches) que, Sa Majesté étant inébranlable dans toutes ses résolutions, Elle ne doutait nullement que le Roi prendrait enfin le seul parti convenable à ses intérêts et à sa gloire. Le Baron de Hardenberg témoigna le plus sensible plaisir de cette nouvelle, et lui dit qu'elle venait tout juste à temps; qu'il verrait Sa Majesté avant dîner à Charlottenbourg, et que cela le mettait à l'aise vis-à-vis des Envoyés de France qu'il attendait d'un moment à l'autre. M. d'Alopéus lui demanda s'il était vrai que les Français proposassent de nouveau au Roi d'occuper le Hanovre et qu'on lui en garantît la possession. „Ah! il est question de bien plus," lui répondit le Baron; „on nous propose une alliance et beaucoup en sus! J'espère," ajouta-t-il, „que nous pourrions tirer parti de l'entrevue, et qui sait si on n'entraînera pas le Roi!"

Le Baron de Hardenberg témoigna dans le cours de cette conversation de l'impatience de ne pas voir débarquer les Anglais pour se porter sur le Hanovre: „Personne," dit-il, „ne peut les empêcher de reprendre leur propre pays."

Tous ces détails que je tiens de M. d'Alopéus, qui sort de chez moi et en présence duquel j'ai noté la phrase ci-dessus citée, qu'il m'a dit être la quintessence de ses ordres, m'ont paru de nature à être portés le plustôt possible à la connaissance de Votre Excellence. . . .

Les préparatifs militaires continuent ici avec beaucoup de vigueur; il se forme dans ce moment un camp entre Kalisch et Sieradz en Pologne, dirigé visiblement contre la marche des troupes russes, et on dit que différents régiments destinés à en former un autre en Poméranie se rassembleront le 2 Octobre. On embarque sur la Sprée beaucoup d'artillerie de siège qui ne saurait se porter que vers les embouchures de l'Oder.

L'aveu de propositions renouvelées et écoutées d'une alliance avec la France contredit formellement la thèse avancée naguère par le Baron de Hardenberg, du parti effectif que la bonne cause serait censée tirer de l'état actuel des choses et des armées de la Prusse.

Einbruch der Franzosen bei Ansbach.

(N. 13, S. 224, B. 1.)

- 67. Metternich an Colloredo (D.=N.) Berlin, 7. October 1805.
- 68. Mopäus an Czartoryski (Bericht=Abschrift) Berlin, 6. October 1805.
- 69. Metternich an Colloredo (Chiffre=D.) Berlin, 10. October 1805.
- 70. Metternich an Colloredo (D.=N.) Berlin, 15. October 1805.
- 71. Metternich an Colloredo (D.=N.) Berlin, 16. October 1805.
- 72. Metternich an Colloredo (D.=N.) Berlin, 18. October 1805.
- 73. Hardenberg an Duroc und Laforest (Note) Berlin, 14. October 1805.

67. Je m'empresse d'avoir l'honneur d'annoncer à Votre Excellence les premiers résultats d'un événement sans doute parvenu à la connaissance de Sa Majesté Impériale par des voies directes. Un corps de quatre mille Français a enveloppé un lieutenant prussien avec vingt-quatre hussards à Sickersreuth, sur la route de Wurzburg à Ansbach. Cet officier, malgré ses protestations qu'il ne saurait permettre le passage des troupes, a été contraint de céder à la force. Les Français, forts de vingt mille hommes, à ce qu'on dit, traversent maintenant le pays d'Ansbach dans toute sa largeur, pour se porter vers Neubourg sur le Danube. Ils vivent de réquisitions, sans indemniser des fournitures, comme s'ils se trouvaient en pays ennemi.

Le Prince Dolgorouki ayant eu hier son audience à Potsdam, M. le Baron de Hardenberg s'arrêta encore chez le Roi.

Au moment où le Ministre était prêt à monter en voiture, on vint lui porter une dépêche qui renfermait la nouvelle susmentionnée. Votre Excellence voudra bien se convaincre, par le rapport ci-joint en copie (N^{ro} 68) que M. d'Alopéus a expédié cette nuit à Pulavie, de l'effet que cet événement inattendu a produit sur le Roi. Je suis forcé de me référer en entier au récit de mon collègue, n'ayant pas encore parlé moi-même au Baron de Hardenberg, auquel j'ai fait demander une heure d'entretien pour ce soir, après l'avoir manqué chez lui ce matin.

Bonaparte a dans cette occasion mieux servi la cause qu'aucune négociation. Il jette le Roi dans le parti des Alliés en le blessant du côté le plus sensible. Il lui a prouvé directement ce que valent ses promesses, et n'a pas craint de le compromettre à la face de l'Europe; il a l'air d'avoir voulu lui enlever, et les prétextes de ne pas entrer dans la Coalition, et ceux de jamais s'en détacher. Le Roi, conquis par les voies de la négociation seules, tendait éternellement vers ce dernier but; forcé d'abandonner tout espoir de rester étranger aux grandes crises politiques, et traité personnellement comme tous les autres Monarques de l'Europe, il se trouve aussi intimement lié à la cause générale qu'il pouvait l'être.

Une autre remarque non moins importante est celle que l'humeur qu'a causée au Roi la supposition que la Russie lui forcerait la main, l'a porté à des efforts que la Coalition n'eût sans doute guère pu attendre. Si les armées russes ont été arrêtées sur les frontières les plus reculées de la Monarchie prussienne, une armée de deux cent mille hommes est maintenant organisée, équipée et prête à marcher sur le flanc de l'ennemi même; cinquante mille hommes qui devaient arriver se trouvent remplacés par un nombre quadruple à portée des opérations.

La résolution subite de rompre en visière à la Prusse et de renverser d'un trait de plume l'édifice le plus utile aux intérêts de la France, m'a porté aux conjectures suivantes, en partie appuyées sur des circonstances secondaires, et qui me

paraissent expliquées maintenant. L'ordre donné à l'armée française de ne pas respecter la neutralité du territoire prussien peut coïncider, en rapprochant les dates, avec l'arrivée des dépêches de M. de Laforest et du Général Duroc qui renfermaient les premiers bruits répandus ici de la détermination de l'Empereur de Russie de faire passer les frontières prussiennes à ses troupes le 28 Septembre, de gré ou de force. Supposant que ces deux Envoyés eussent prétendu savoir ce fait de source et d'une manière irrécusable, et qu'ils eussent également appuyé sur l'assurance que sans doute M. de Hardenberg et bien plus encore leurs agents secrets leur auront donnée, que le Roi regarderait cette mesure comme une déclaration de guerre, ne se pourrait-il pas que l'Empereur Napoléon eût expédié cet ordre (qui devait sans doute lui faciliter infiniment ses opérations momentanées), dans l'espoir que la nouvelle de son exécution arriverait à Berlin à une époque où le Roi se trouverait ou allié ou en pleine guerre avec la Russie, et que dans l'une ou l'autre supposition elle ne saurait y rien gêner?

P. S. On a reçu ici aujourd'hui la nouvelle certaine du débarquement des Russes en Poméranie; j'ignore encore quel est leur nombre.

Апопáуš an Czartoryŕski, Berlin, 6. October 1805.

(Beilage zu Nr. 67.)

68. Lorsque le Baron de Hardenberg se trouvait encore chez le Roi, est arrivé une estafette d'Anspach portant la nouvelle inattendue que le 21 Septembre (3 Octobre) les Français ont forcé le passage par le territoire prussien, en Franconie.*)

Le Roi, en apprenant cette lésion de territoire, dans le premier mouvement de colère, a ordonné au Baron de Hardenberg de renvoyer immédiatement MM. Duroc et Laforest. Un instant après, il lui a enjoint de suspendre leur renvoi, de retourner sans délai à Berlin, d'assembler un comité auquel

*) Апопáуš erzählt den Vorgang wie in der Depesche Metternich's.

devaient assister le Duc de Brunswick, le Maréchal de Möllendorf, le Comte de Schulenbourg et lui Baron de Hardenberg, et d'envoyer à Sa Majesté le résultat de leurs délibérations. M. de Hardenberg a été de suite chez les Généraux mentionnés, qui allèrent s'assembler encore ce soir, à l'exception du Comte de Schulenbourg, retenu au lit par une maladie qui lui est survenue il y a quelques jours. Tous ont appris avec joie la nouvelle qui les délivre d'une grande gêne.

Le Ministre du Cabinet a commencé par observer au Roi que maintenant Sa Majesté était dégagée de toute promesse et de tout engagement contractés vis-à-vis de la France, et que rien ne l'empêchait de se déclarer ouvertement pour son auguste Allié. Ce sera sans doute aussi le résultat des délibérations des Généraux et Ministres mentionnés. Ce résultat va être envoyé demain au Roi, à Paretz, et après-demain nous apprendrons sans doute les déterminations définitives de Sa Majesté. Selon toutes les apparences, c'est M. le Prince Dolgorouki qui en sera le porteur. Tout étant prêt pour le départ du Roi, il est probable que Sa Majesté ne différera son départ qu'autant qu'il Lui faudra de temps pour donner Ses ordres motivés par l'incident que je viens d'avoir l'honneur de rapporter.

Metternich an Colloredo, Berlin, 10. October 1805.

69. Der preußische Minister Baron Hardenberg hat mich im Vertrauen benachrichtigt, daß der König mit seiner ganzen Macht auf unsere Seite getreten sei. Fürst Dolgoruki bringt die Erlaubniß zum Einmarsch der Russen, welche der König über Schlesien und Böhmen als der kürzesten Straße zu instradiren wünscht. Nach Pommern ist heute Früh auf ausdrückliches Verlangen des Königs an den dort commandirenden russischen General das Ersuchen ergangen, sogleich mit den zwanzigtausend Russen und den dortigen Schweden vorzurücken. Nach Dresden ist ein Courier abgefertigt, den Churfürsten zu ersuchen, seine Armee augenblicklich mobil zu machen, welche sich hinter der preußischen sammeln soll. Im heutigen Kriegsrath wird hauptsächlich Rücksicht auf eine schnelle Diversion zu Gunsten unserer Reichs-

Armee genommen werden. Die Regimenter in Ansbach haben Befehl erhalten, sich nach Bayreuth zu ziehen. Baron Hardenberg hat mich gebeten, für heute Abend oder morgen Früh seinen Courier bereit zu halten, da er mir bis dahin die officiële Eröffnung machen wird. Man hält für den Augenblick noch ein gewisses Geheimniß, um die Ansbachischen Cassen und die dortigen Truppen zu retten.

Metternich an Colloredo, Berlin, 15. October 1805.

70. M. le Baron de Hardenberg vient de me mettre à même de communiquer à Votre Excellence les mesures qui vont être prises en suite de la violation du territoire prussien par les Français et qui s'exécutent dans ce moment avec la plus grande promptitude. Quatre armées se forment sur les points suivants, savoir, une de quarante à cinquante mille hommes dans le pays de Baireuth, sous les ordres du Prince de Hohenlohe; une seconde en Hanovre, sous ceux du Duc de Brunswick; une troisième en Westphalie, et une quatrième de réserve.

L'Électeur de Saxe a été prié de mettre incontinent son armée en état de se former, et de se joindre à l'armée prussienne en Franconie. Les différents Corps seront prêts à agir pour le but commun, dès qu'ils seront rassemblés, et en état d'entreprendre des opérations qu'il est maintenant extrêmement urgent de concerter. M. le Baron de Hardenberg désirerait*) que nous fussions mis ici le plus vite possible dans le cas d'entrer en négociations sur ce point de vue, et il serait sans doute à souhaiter qu'un homme du métier, instruit du détail de nos opérations militaires, vînt ici pour nous aider à cette fin.

La Cour d'ici croit devoir suivre une ligne de conduite qui ne l'expose pas à voir entraver ses vues, bien dignes des principes du Roi et de son Ministère, et à les voir anéanties par quelque opération française, avant que tous les moyens de frapper les coups ne soient prêts et sur les lieux. Il faut

*) „Il serait à désirer.“ (Amendement du Baron de Hardenberg.) Siehe die Aufklärung darüber in der folgenden Depesche Nr. 71.

quatre à cinq semaines pour que l'armée puisse être réunie dans le pays de Baireuth: c'est à cette époque que la colonne russe qui traverse la Silésie peut également avoir atteint les frontières de la Bohême, et que les armées réunies pourraient de ce côté agir dans un sens offensif convenu*).

Le Roi est parfaitement décidé à soutenir la bonne cause par tous les moyens en son pouvoir; Il prouvera que la violation de son territoire par notre ennemi commun a été aussi vivement ressentie par lui, que les mesures qu'il a cru devoir opposer aux bruits répandus sur l'entrée prochaine des Russes ont été promptes et prononcées.

M. le Baron de Hardenberg, qui ce matin m'a prié de regarder les avis confidentiels qu'il m'a donnés jusqu'ici, et qui se bornent aux données susmentionnées, comme des communications officielles propres à éclairer notre auguste Maître sur les véritables intentions et projets du Roi, m'a prié de les soumettre à Votre Excellence par la voie la plus prompte, et je m'empresse d'expédier dans la journée même un courrier avec la présente dépêche.

(Fin ajoutée par le Baron de Hardenberg.) Le Roi a fait déclarer au Ministre de France et au Général Duroc, d'une manière très-ferme, que la violation inattendue de sa neutralité le mettait dans la nécessité de faire prendre à ses armées les positions qu'exigeait la sûreté de sa Monarchie, et qu'il regardait les engagements (connus de nous) qui avaient subsisté entre la France et lui comme entièrement annulés. M. le Baron de Hardenberg m'a promis sous peu la communication de la déclaration même.

Metternich an Colloredo, Berlin, 16. October 1865.

71. Les amendements ajoutés en marge de mon premier rapport m'ont été dictés par M. le Baron de Hardenberg lui-

*) „Dans un sens offensif qui résulterait d'un concert à établir, dont toutes les mesures en général dépendent.” (Amendement du Baron de Hardenberg.)

même, chez lequel je viens de passer plus de deux heures. . . . M. le Baron de Hardenberg entama la conversation en me disant: „Que Sa Majesté accédait à la médiation armée que les deux Cours Impériales lui avaient proposée, et qu'en conséquence Elle faisait marcher toute son armée.” Il ajouta: „Qu'il croyait de la plus urgente nécessité de nous concerter sur les mesures tant politiques que militaires qu'entraînerait ce parti, et que M. de Kalkreuth avait été chargé de déclarer pareille détermination à Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies; qu'on entrerait ici en négociation avec M. d'Alopéus, et qu'il serait très-fort à désirer que j'eusse également des pleins pouvoirs à cette fin, le salut de la cause dépendant de la plus parfaite unité de nos principes et de nos mesures.”

Je répondis au Baron de Hardenberg que la reprise de la négociation armée me paraissait ne pas cadrer avec les circonstances, et que ce qui avait pu faire le salut de l'Europe, il y a peu, n'était plus guère applicable aux circonstances du moment. „Mais vous ne nous avez jamais demandé autre chose?” reprit-il. Je lui observai qu'à la vérité pareille démarche avait précédé la rupture avec la France, qui avait refusé de s'y prêter, mais que je croyais relativement à la Cour de Prusse devoir séparer entièrement deux questions; savoir, celle qui lui fut adressée par les deux Cours impériales, et l'injure que le Roi venait d'essuyer de la part de la France. Je lui proposai de passer à la lecture de ma dépêche, dont je le priai de rectifier le sens pour que l'Empereur ne fût point induit en erreur sur les véritables intentions du Roi, analyse qui d'ailleurs nous mènerait à nous entendre à l'aise sur les vues de Sa Majesté.

Il me proposa le premier amendement*) comme n'ayant pas été chargé de me faire pareille demande, quoiqu'il l'adoptât dans toute son étendue.

*) Siehe die Note zur vorigen Depesche Nr. 70, S. 58.

Le second*) fut la suite d'une discussion plus longue. J'avais fait entrer expressément le mot offensif dans ma rédaction; il s'en était servi vis-à-vis de moi vingt fois, et lui seul précise la question du but de l'armement actuel. Il ne put le rayer, mais en subordonna le résultat à un concert préalable. Je lui observai que pareil amendement me paraissait inexplicable, quand il s'agissait de venger une injure personnelle, et qu'elle ne pouvait surtout l'être que d'une seule manière, après s'être prononcé aussi explicitement vis-à-vis de Puissances amies auxquelles on avait déclaré qu'on regarderait toute lésion de territoire, même de leur part, comme une déclaration de guerre. „Je conçois, lui dis-je, qu'il faille s'expliquer vis-à-vis de ses alliés sur un mode d'exécution, mais la question même se trouve sans contredit décidée par le fait seul de l'insulte.”

Le Baron de Hardenberg, ne pouvant se tirer de ce pas, eut recours à la plus détestable de toutes les objections, savoir, à nier que jamais le Roi ait dit qu'on regarderait comme déclaration de guerre la lésion de son territoire. Je lui objectai que, dans ce cas, assurément les deux Cours impériales étaient dans une grande erreur, que l'Empereur de Russie ne pourrait que regretter de ne pas avoir fait avancer ses armées sans plus, et que M. le Comte de Haugwitz devait s'être trompé lui-même, en précisant de même cette question. „Comment voulez-vous que nous ayons dit pareille chose à l'Empereur de Russie,” m'interrompit-il; „il ne nous a jamais dit qu'il forcerait le passage?” — „Ah!” repris-je, „vous convenez donc de ce que vous avez toujours nié, que le bruit de l'entrée de troupes russes n'était qu'un bruit vague et sans fondement; mais que signifiaient vos mesures militaires?” — „Elles étaient prêtes à tout événement,” me dit-il, „comme elles le sont maintenant vis-à-vis de la France. Nous allons sur-le-champ nous porter en Hanovre, et il est question maintenant de

*) Siehe ebendasselbst Note auf S. 59.

savoir quelles mesures nous y adopterons envers les Français. On leur demandera probablement de retirer sur-le-champ leurs troupes.” — „Mais s'ils ne s'en vont pas?” lui demandai-je. — „Eh! on trouvera alors moyen de les cerner et de les resserrer sur un seul point. — Enfin, tout ce que je vous dis n'a nulle valeur, car cette question même ne sera décidée que demain.”

Notre conversation fut interrompue par un message du Général Köckritz, qui prévint le Baron de Hardenberg que Sa Majesté se rendrait après-demain, à onze heures du matin, en ville, et lui fixait cette heure pour lui accorder une audience. Le Baron me pria d'arrêter mon courrier jusque-là, parce qu'il serait alors dans le cas d'ajouter ses déclarations officielles à ce qu'il venait de me dire. Je lui dis que je croyais ne pas devoir retarder le départ de mes dépêches, et que j'en enverrais un second avec ses nouvelles communications, d'autant plus qu'il me paraissait intéressant de mettre ma Cour le plus tôt possible au fait des principes du Roi et des mesures qui en résulteraient.

Je le priai de répondre encore catégoriquement à une seule question. „Si des succès inattendus et sans doute amenés par les principes de neutralité du Roi, respectés par nos alliés et violés par notre ennemi, devaient exposer les États et le centre de la Monarchie autrichienne, agirez-vous alors sans plus tarder?” — „Ce cas est inadmissible,” me dit le Ministre, „car nous serons en guerre bien avant, et nos négociations, que je vous supplie de hâter, auront depuis longtemps décidé de la question et de ses moyens d'exécution.”

Le reste de notre conversation ne roula plus que sur le malheur de savoir le Roi entouré comme il est; M. de Hardenberg m'assura que la malveillance de ses secrétaires du Cabinet, dont je ne lui épargnai nul détail, n'exerçait sur le Roi qu'une influence indirecte*). Il ne put que convenir que le

*) In einer gleichzeitigen Depesche an Grafen Colloredo spricht sich Metternich über den Einfluß dieser Herren auf den König folgendermaßen aus: „Il est de fait que le Duc de Brunswick, le Maréchal de Möllendorff et les Ministres de

seul retard apporté aux déterminations les plus vigoureuses valait bien souvent la perte d'une bataille.

Nous discutâmes si la France déclarerait la guerre au Roi. Malgré tout ce qu'il m'en dit, je suis sûr qu'il ne se cache pas qu'il y a tout autant de chances contre que pour; c'est donc nous et la Russie, et cette dernière surtout, qui pouvons décider cette question, et j'espère que les premières instructions à M. d'Alopéus seront conformes à ce but.

Je m'empresserai d'avoir l'honneur de soumettre à Votre Excellence, par mes premières expéditions, tout ce qui pourra servir à éclairer davantage la marche de cette Cour, quoique je sois convaincu d'avance qu'avant que les négociateurs n'aient ouvert leur protocole, nous ne parviendrons jamais à fixer les points de vue de manière à ne pas entendre révoquer le lendemain tout ce qui a été avancé la veille. Nous avons tout au plus quatre semaines de négociations; les armées seront rassemblées pour cette époque, et tout ce qui ne serait point déterminé jusque-là ne peut que retarder les opérations mêmes. M. de

Hardenberg et de Schulenbourg ont tout tenté pour retirer le Roi de Paretz, où le retiennent dans ce moment de crise les manœuvres des secrétaires du Cabinet, qui y exercent une influence encore plus étendue que s'il se trouvait à Berlin ou même à Potsdam. Ils ont tout à fait jeté le masque; Lombard a eu l'impudence de passer toute la soirée du jour où on apprit ici l'entrée des Français dans le pays d'Anspach, avec MM. de Laforest et Duroc, et Beyme a dit à un dîner où il se trouvait, il y a à peu près quinze jours, que la Monarchie autrichienne devait être regardée comme mise à l'enchère; que les Puissances voisines faisaient bien d'armer pour être prêtes à en arracher le lambeau qui leur conviendrait. Sur l'objection qu'on lui fit que la puissance colossale de Bonaparte s'aceroïtrait encore sous de pareils auspices, il dit ne pas savoir le mal qu'il y aurait s'il établissait un de ses frères à Vienne. Tout cela se sait, toute la ville en parle; de même M. de Haugwitz, dans sa conversation avec l'Empereur et Votre Excellence, n'a pas craint de rejeter tout sur leur compte, et rien n'arrive jusqu'au Roi que ces deux hommes n'étouffent dans son germe. M. de Hardenberg a pris sur lui, ces jours derniers, de porter plainte au Roi sur Lombard, en lui citant le fait susmentionné et y ajoutant la conviction générale qu'il était vendu à la France; le Roi prit de l'humeur, fronça le sourcil, et dit: „Je dois savoir mieux que vous ce qui en est.”

Hardenberg ne m'a pas caché que M. le Comte de Merveldt serait le Général le plus fait pour réussir près du Roi; j'en suis convaincu personnellement, et n'ai pas voulu manquer cette occasion de lui rendre cette justice bien méritée. Le Baron de Hardenberg est entièrement revenu de l'idée de faire arriver un Général incognito; le temps des demi-mesures me paraît autant passé que celui des masques de tout genre.

Metternich au Colloredo, Berlin, 18. Octobre 1805.

72. Le Baron de Hardenberg me fit prier hier matin de passer chez lui dans le courant de la soirée. M'étant rendu à son invitation, il me dit être chargé par Sa Majesté de me remettre copie de la Note ci-jointe (N^o 73), qu'Elle lui avait ordonné d'adresser, en date du 14, aux Envoyés de France; il se mit aussitôt à m'en faire lecture. Arrivés à sa fin, je priai M. le Baron de Hardenberg de me permettre d'en analyser avec lui un point essentiel et revins aux mots de „consacrer à ce grand ouvrage sa médiation active, etc.”

„Je suis loin, lui dis-je, de me permettre d'analyser s'il est de la dignité d'un grand Souverain de reparler de médiation quelconque après une insulte aussi grave que celle que le Roi vient d'essuyer de Bonaparte, mais je vous prie de me préciser le point de vue de votre médiation même. Vous m'avez dit hier que le Roi accédait à la médiation proposée naguère par nous et acceptée par Sa Majesté l'Empereur Alexandre, qui à son tour l'appuie par des démonstrations militaires bien dignes de l'énergie d'un grand prince. Je ne vous ai pas caché que votre accession à quelque chose qui n'existe plus me paraissait avoir besoin d'interprétation; je vois maintenant qu'il est de nouveau question de votre médiation. Mais pour qui vous chargez-vous du rôle de médiateur? — Est-ce pour les deux Cours Impériales? Dans ce cas, il me paraît que vous devez également douter qu'aucune des parties belligérantes veuille de pareille mesure. Le Roi a donc l'air de vouloir en dernier résultat être médiateur dans sa propre cause! Quant

à l'ensemble de votre déclaration à la France, je ne saurais m'empêcher de vous prévenir qu'il étonnera à Vienne. Les principes que nous professons et les déclarations antérieures que vous avez faites à Vienne et Pétersbourg sur la vengeance que vous tireriez de toute atteinte au système de neutralité du Roi, ne peuvent qu'y avoir motivé l'attente d'une déclaration de guerre? Quel sens voulez-vous que l'Empereur mon Maître attache à une déclaration toute pacifique après ce qui s'est passé à Ansbach? Ce sont donc les Français seuls qui violeront impunément votre territoire, et vous croirez avoir vengé le mal peut-être incalculable qui peut résulter de la confiance illimitée que nous avons dans les assurances les plus positives du Roi, en déclarant à Bonaparte que vous regardez tous vos engagements vis-à-vis de lui comme annulés, ce qu'il a eu soin de vous prouver bien catégoriquement, en lui assurant néanmoins que la paix avec lui est votre unique vœu, et votre médiation votre premier devoir."

Le Baron de Hardenberg me pria d'assurer ma Cour que le Roi et son Ministère n'avaient cru pareille mesure nécessaire que pour assurer les succès de celles qui de tous côtés se préparent. „Je puis donc assurer ma Cour," lui dis-je, „que nous pouvons compter sur vous."

„— Sans nulle faute," répondit le Ministre du Cabinet. „Comment supposer que Bonaparte veuille dans ce moment écouter des propositions de paix quelconques? Je suis chargé expressément de vous prier de transmettre à Sa Majesté Impériale les expressions de la plus profonde reconnaissance du Roi pour l'accueil qu'Elle a daigné faire à M. le Comte de Haugwitz, et surtout pour la réponse dont il a été le porteur; l'amitié personnelle du Roi n'avait pas besoin de nouvelles preuves de celle de l'Empereur; mais croyez que la mission de M. de Haugwitz y aura beaucoup contribué."

Il s'était opéré un changement tellement sensible dans le langage du Ministre depuis avant-hier, que je ne pus m'empêcher de le lui faire remarquer. Il me confia qu'il n'avait

jamais trouvé le Roi mieux disposé que dans la conférence du matin. Le Baron de Hardenberg et le Duc de Brunswick confirmèrent la même chose à M. d'Alopéus, et le Duc ajouta même qu'il était tombé de son haut en entendant Beyme tenir un langage absolument conforme aux mesures qu'exige le salut de la bonne cause. A juger de la manière affectueuse et réellement touchée dont M. de Hardenberg ne cesse d'appuyer sur l'effet heureux qu'avaient produit sur le Roi personnellement les rapports de M. de Haugwitz, il n'y a guère de doute que la comparaison des procédés de notre auguste Maître et de l'usurpateur qui menace de ruine l'Europe entière, a tourné tout à fait à notre avantage.

Toutes les mesures se ressentent en effet des dispositions qu'il est si instant de cultiver et de fixer par une négociation définitive. Le Baron de Hardenberg reçut hier l'ordre de déclarer à M. de Laforest qu'il ne saurait plus être question de négociations quelconques relativement à la conduite que les troupes du Roi observeraient en Hanovre. Je suppose que l'opinion du Duc de Brunswick, qui s'était, même avant le Conseil d'hier, prononcé très-catégoriquement sur la bassesse qu'il y aurait à capituler avec les Français dans ce pays, en déclarant que, dans ce cas, il ne se chargerait pas du commandement, a contribué à cette détermination.

Je m'empresse d'expédier le présent courrier, dont les dépêches prouveront à Sa Majesté Impériale l'extrême fluctuation de cette Cour-ci. Nous sommes arrivés à l'époque qui, dès les premiers mois de notre négociation, m'a paru seule pouvoir nous mener à un résultat quelconque. Je n'ai point craint d'établir dès lors en thèse que toute négociation serait inutile; que le Roi ne se prêterait jamais à aucune mesure énergique, à moins d'y être forcé par l'impossibilité absolue de sacrifier plus longtemps à son système d'abstinence; qu'il n'agirait enfin que quand les Puissances coalisées d'un côté, et la France de l'autre, le mettraient dans la nécessité de sacrifier à l'intérêt de ses peuples une soi-disant neutralité dont l'avantage n'était que

pour la France, et qui compromettait ses intérêts les plus chers: aveu naïf que renferme sa propre déclaration du 14. Le grand secret des conseillers perfides et vendus à la France qui entourent ce Prince, est donc dévoilé à la face de l'Europe. Le Roi lui-même proclame que rien n'a été moins neutre que sa neutralité. La découverte n'en sera pas nouvelle, ni pour nous ni pour la France, mais il nous est réservé de tirer, avec une grande énergie, parti du moment où elle a été faite en Prusse.

Hardenberg an Duroc und Laforest, Berlin, 14. October 1805.

(Beilage zu Nr. 72.)

73. Le Roi me charge de faire connaître ce qui suit à S. Exc. M. le Maréchal Duroc et à M. de Laforest, Envoyé extraordinaire, etc.

Sa Majesté ne sait si Elle doit s'étonner davantage des violences que les armées françaises se sont permises dans ses provinces, ou des arguments inconcevables par lesquels on prétend aujourd'hui les justifier. La Prusse avait proclamé sa neutralité; mais, fidèle jusqu'au bout à ses engagements antérieurs, dont l'avantage désormais était pour la France, elle leur avait fait des sacrifices qui pouvaient compromettre ses intérêts les plus chers. Cette probité toujours la même, cette relation qui, sans rien coûter à la France, lui valait sur des points essentiels une sécurité précieuse, de quel prix les a-t-on payées? Justement jaloux d'une considération qui est due à sa puissance comme à son caractère, le Roi n'a lu qu'avec un sentiment dont il voudrait inutilement se défendre, la dépêche justificative communiquée par la Légation française à son Cabinet. On s'y appuie de l'exemple des dernières guerres et de l'analogie des circonstances, comme si les exceptions admises alors n'avaient pas été fondées sur des transactions positives, annulées depuis longtemps par la paix, comme si l'Empereur s'était rappelé ces transactions lorsqu'il prit possession du pays de Hanovre, d'un pays qu'elles avaient mis tant d'années sous la tutelle de

la Prusse! On allègue l'ignorance de nos intentions, comme si l'intention n'était pas ici dans la nature de la chose, tant que le contraire n'est pas stipulé! comme si les protestations solennelles des autorités de la province et du Ministre de Sa Majesté auprès de S. A. l'Électeur de Bavière n'eussent pas proclamé suffisamment ce qui n'avait pas besoin de l'être, et que moi-même, la carte à la main, dans mes conférences avec S. Exc. M. le Maréchal Duroc et M. de Laforest, je n'eusse pas dès longtemps déclaré l'inadmissibilité d'aucun passage de troupes à travers les Margraviats, en leur indiquant la route de communication que la Bavière s'est stipulée, comme la seule où les marches n'auraient pas d'obstacles. On observe que dans les choses aussi graves il faut s'expliquer catégoriquement, comme si le devoir de l'explication appartenait à celui qui se repose tranquillement sur la foi d'un principe, et non à celui qui se propose de le renverser. Enfin on prétexte des faits qui n'ont jamais existé que dans des rapports infidèles; et, en prêtant aux Autrichiens des torts qu'ils n'ont jamais eus, on ne fait qu'appeler la réflexion du Roi sur le contraste de leur conduite envers lui et de celle des armées françaises.

Le Roi eût pu tirer de ce contraste des conclusions plus graves sur les intentions de l'Empereur. Il se borne à penser que Sa Majesté Impériale a eu des raisons, du moins, d'envisager les engagements positifs qui ont existé entre Elle et la Prusse, comme n'ayant plus de prix à ses yeux dans les circonstances actuelles; et lui-même, par conséquent, à la veille peut-être de tout sacrifier au respect de ses promesses, il se considère aujourd'hui comme libre de toute obligation ultérieure au moment présent.

Rendu ainsi à cet état de choses où l'on n'a plus d'autres devoirs que ceux de sa propre sûreté et de la justice universelle, le Roi n'en prouvera pas moins que les mêmes principes l'animent toujours.

Voir l'Europe partager la paix qu'il aspire à conserver à ses peuples, tel sera son unique vœu; contribuer de tous

ses moyens à l'y ramener sur un pied stable, et consacrer à ce grand ouvrage sa médiation active et ses soins les plus assidus, tel sera son premier devoir.

Mais, entravé de tous les côtés dans ses intentions généreuses, le Roi ne peut plus s'en rapporter qu'à lui-même du soin de veiller à la sûreté de ses peuples. Sans obligations désormais, mais aussi sans garanties, il se voit contraint de faire prendre à ses armées les positions qui deviennent indispensables pour la défense de l'État.

En priant Son Excellence, etc., etc., de transmettre ces explications à Sa Majesté Impériale, j'ai l'honneur, etc.

Erste Begegnung Metternich's mit Kaiser Alexander in Berlin.

(N. 14, S. 224, B. 1.)

74. Metternich an Colloredo (D.=N.) Berlin, 29. October 1805.

75. Metternich an Colloredo (D.=N.) Potsdam, 31. October 1805.

74. J'écrivis au Prince Czartoryski que, me trouvant chargé de remettre une lettre de mon auguste Maître à l'Empereur Alexandre, je le priais de vouloir bien prendre les ordres de Sa Majesté Impériale sur le mode qu'Elle daignerait me prescrire pour la Lui faire parvenir.

Le Prince me prévint de l'intention de son Maître de m'accorder une audience le lendemain.

Sa Majesté Impériale vint au-devant de moi, et daigna me dire avec l'air de bonté qui la caractérise, qu'Elle était bien aise de faire ma connaissance personnelle, qu'Elle me connaissait bien antérieurement par mes relations diplomatiques: „Vous n'ignorez pas également ma façon de penser,” ajouta l'Empereur, „nous pouvons donc nous expliquer en anciennes connaissances.” Je lui répondis que Sa Majesté l'Empereur, mon Maître, n'aurait assurément jamais pu me charger d'un ordre plus fait pour combler tous mes vœux que celui dont il avait bien voulu me permettre de m'acquitter en personne; je

lui remis la lettre, et lui dis qu'ajouter de nouvelles assurances de la vive amitié et de la haute admiration de mon auguste Maître pour sa personne ne serait que lui répéter ce dont il ne saurait qu'être convaincu; que, quant à l'accueil infiniment flatteur que Sa Majesté Impériale daignait me faire personnellement, je ne pouvais l'attribuer qu'à Son extrême indulgence. „Vous êtes, Sire,” lui dis-je, „à la suite de la plus généreuse en même temps que la plus heureuse des résolutions, sur les lieux de nos longues et arides négociations; ce qui ne nous était point réservé a dû l'être au sauveur de l'Europe, et vous couronnerez une œuvre digne de l'auguste négociateur qui s'en est chargé.”

„— Cela ira,” me dit l'Empereur; „je suis d'abord résolu à ne point bouger avant que nous soyons au clair, et j'avoue que je suis jusqu'à présent plus content que je ne m'en flattais. Vous avez parfaitement bien mené la barque; il s'agit maintenant de lui donner le dernier coup pour la mettre à flot. J'ai trouvé beaucoup de bonnes dispositions: Möllendorf pense à merveille; même Haugwitz s'est très-franchement expliqué vis-à-vis de moi, et est enchanté de votre Empereur; j'ai surtout trouvé la Reine plus courageuse que je ne croyais; il n'y a que ce diable de Köckritz *)! Mais enfin tout doit se faire; ils tiennent à leur idée de médiation: nous verrons; cette médiation ne saurait être qu'un ultimatum que Bonaparte assurément n'acceptera pas, et nous en tirerons, dans ce cas, une insolente réponse avant les trois semaines qu'il leur faut encore pour avoir ici toutes leurs armées sur les lieux.”

Je pris la liberté d'observer à Sa Majesté qu'Elle jugeait à merveille les individus, et que tout ce qu'il y avait ici de Ministres et de Généraux pensait effectivement bien; que les malheureux alentours immédiats du Roi seuls étaient à craindre; „quant à la Reine;” lui dis-je, „Votre Majesté Impé-

*) Köckritz, General-Adjutant des Königs, war Parteigänger Lombard's und Beyme's in allen Fragen der Politik.

riale est à même d'influer sur elle plus directement que personne; Haugwitz suit toujours le courant, et Kœckritz sera sans doute forcé à se taire si Elle l'admet jamais en sa présence. Vous daignez me parler avec tant de bonté et une confiance tellement flatteuse, Sire, que je croirais manquer au premier de mes devoirs en ne Vous soumettant pas dans toute son étendue ma façon de voir. Il est impossible que Votre Majesté n'ait vu percer à travers toutes les assurances qui peuvent Lui avoir été données directement, ou par la voie de Ses Ministres, la constante envie de cette Cour-ci de traîner en longueur ce qu'elle voit ne plus pouvoir refuser. Je crois que la déclaration la plus prompte serait ce qu'il y aurait de plus désirable pour le salut de la cause, sans exposer aucun des moyens précieux à ménager; notre armée a malheureusement essuyé des revers, sans doute bien exagérés par toutes les notions françaises, les seules que nous ayons au delà de la journée du 14, mais n'est-il pas à supposer que Bonaparte, avec son activité extrême, ne dirige incontinent toutes ses opérations vers le centre de la Monarchie autrichienne; une armée russe et une forte armée autrichienne en défendent sans doute les approches, nous ignorons même combien de nos corps peuvent encore inquiéter le dos de l'armée ennemie; mais que risquerait la Prusse en disant de suite, et à la face de l'Europe, qu'elle a enfin embrassé le seul parti digne du Roi? Supposons que Bonaparte se porte vers le nord, il doublera ses forces et n'ira qu'à la rencontre des armées qui s'avancent vers l'Elbe et le Voigtland, il divisera par conséquent ses moyens, et sera forcé enfin lui-même à ce qui jusqu'à présent a toujours fait l'unique but de sa politique envers les autres."

L'Empereur abonda parfaitement dans mon sens. „Aussi," ajouta-t-il, „aurai-je soin que, si on ne démord pas de l'ultimatum, qu'il soit une bonne déclaration de guerre. Vos revers sont sans doute malheureux, et je crois que Mack a des reproches à se faire; il serait difficile, d'après ses affaires de Naples et d'Allemagne, d'en avoir une haute opinion, mais enfin,

en dernier résultat, n'y aurait-il qu'un malheur de plus à réparer, et vingt mille hommes ne font pas la puissance autrichienne."

Je répondis à Sa Majesté que je croyais devoir suspendre mon jugement sur les malheureux événements de la Souabe, jusqu'au moment de l'arrivée de nouvelles officielles; je m'étais muni expressément de plusieurs extraits de lettres de la Souabe et de l'Empire qui prouvent que notre armée s'est vigoureusement battue (fait que surtout les Bavaois tâchent de dénaturer), et que la plus insidieuse exagération règne dans tous les rapports qui circulent ici. L'Empereur me permit de lui en faire la lecture, et il ne manqua nulle occasion de rendre justice à notre armée. „Si je me vois forcé," lui dis-je ensuite, „de suspendre mon opinion sur les derniers événements militaires, ce ne peut être que par rapport aux résultats; les causes malheureusement ne peuvent plus être douteuses: elles tiennent en grande partie à l'incroyable défection d'un des plus puissants Princes de l'Empire, et à un procédé de Bonaparte qui, à ce qu'il faut espérer, lui sera payé avec usure."

L'Empereur reprit avec vivacité: „Ah! quant à l'Électeur de Bavière, mon cher parent, nous le pincerons, j'espère, d'importance; il n'y a pas un exemple pareil à citer dans les annales de la guerre. . . ."

Cette conversation, de laquelle le présent rapport ne renferme qu'un succinct énoncé, dura plus d'une demi-heure. Il n'y a point de sujet que nous n'ayons passé en revue, et j'ai trouvé Sa Majesté au fait du terrain d'ici, comme si Elle y avait passé des années. M'ayant demandé qui je croyais plus mauvais de Lombard ou de Beyme, j'ai cru ne pas pouvoir lui en soumettre d'autre opinion que l'un étant Jacobin français, et l'autre Jacobin allemand, il serait à désirer qu'on se défît de tous deux. . . .

Ma plume se refuse à retracer le détail de l'accueil personnel que l'Empereur a daigné me faire; je n'y ai vu que la franche amitié, l'extrême confiance de ce Prince dans notre auguste Maître, qui lui a fait recevoir un de ses serviteurs avec

une prévenance, un abandon et une bonté faite pour flatter un homme vieilli et éprouvé à son propre service. . . .

Toute la Cour se rendit le soir au spectacle, où on donna l'opéra d'Armide avec ses ballets. L'arrivée de l'Empereur fut marquée par des fanfares et des cris de joie de „Vive l'Empereur!“ et de „Vive le Roi!“ qui n'eurent pas besoin d'être commandés pour être généralement partagés. La présence de l'Empereur a, en général, produit ici sur le public une sensation difficile à dépeindre, et MM. les Envoyés de France et de Bavière, qui se trouvaient hier dans une loge, auront de la peine à y puiser les éléments de rapports flatteurs.

Metternich an Colloredo, Potsdam, 31. October 1805.

75. J'étais depuis deux jours à attendre à Berlin les résultats des conférences du Prince Czartoryski avec les Ministres prussiens; ce n'est qu'à mon arrivée aujourd'hui que je me suis convaincu que les questions se réduisent sommairement:

1° A l'idée constante du Roi de faire à Bonaparte des propositions de paix;

2° A lui déclarer que s'il ne les accepte pas, la Prusse agira sans plus de concert avec les Puissances;

3° A accélérer le plus possible la marche des troupes vers les points susmentionnés*);

4° A concerter avec les Russes une opération vers la Hollande. . . .

J'ai eu l'honneur de m'entretenir avec l'Empereur Alexandre, que j'ai trouvé disposé comme la première fois, et envisageant nos revers comme des malheurs qui exigent la plus prompt réparation. Les vues, les principes et la manière d'agir de ce Prince sont en général au-dessus de tout éloge. . . .

J'aurai demain une conférence avec les Ministres russes et prussiens réunis. Je prie Votre Excellence d'être convaincue que

*) Diese Punkte sind: „Die im Voigtland zu bildende Armee marschirt un-aufgehalten in die Markgrafschaften und die niederächsische Armee nebst einem Theil der westphälischen gehen an den Main.“

mon unique but sera, dans cette occasion comme dans toutes les autres, de justifier, autant que cela dépendra de moi, la confiance flatteuse que notre auguste Maître a bien voulu placer en moi, dans un moment surtout où le salut de la Monarchie et de l'Europe entière se trouve concentré dans les déterminations qui couronneront notre travail. Je ne saurais trouver de meilleur soutien que dans M. le Prince Czartoryski, lequel, dans la courte conférence que j'ai eue avec lui aujourd'hui, est entièrement entré dans mes vues, et a surtout rendu la justice la plus étendue au grand caractère que déploie notre auguste Maître dans une circonstance tellement désastreuse que les annales militaires n'en offrent guère de pareille.

Der Potsdamer Allianz=Vertrag.

(N. 15, S. 225, B. 1.)

76. Metternich an Colloredo (D.-N.) Potsdam, 4. November 1805.

77. Additional=Artikel nach dem Vorschlag Metternich's und dessen Bemerkungen dazu.

78. Metternich's Bemerkungen zum ersten geheimen Artikel des Vertrages.

79. Metternich an Colloredo (D.-N.) Berlin, 6. November 1805.

80. Cobenzl an Metternich (D.-N.) Brünn, 10. November 1805.

76. J'ai l'honneur de soumettre ci-joint*) à la haute ratification de Sa Majesté Impériale le triple concert conclu et signé hier à huit heures du soir entre les Plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, de Sa Majesté le Roi de Prusse, et aujourd'hui entre les Plénipotentiaires russes et moi; les copies prussiennes n'étant pas encore prêtes, l'échange avec les Plénipotentiaires prussiens n'aura lieu qu'après-demain à Berlin, et Mgr l'Archiduc**) voudra sans doute bien se charger

*) Wir unterlassen den Beisatz des seither mehrfach veröffentlichten, daher hinlänglich bekannten Allianz=Vertrages. Siehe unter anderen Martens „Recueil des traités, etc.“ II. 481 (1875), und „Hardenberg's Denkwürdigkeiten“ von v. Ranke. tom. 2, S. 324 (1877).

**) Erzherzog Anton, Bruder des Kaisers Franz, befand sich, wie dem Leser aus der Autobiographie bekannt ist, in einer Mission in Berlin.

de porter cet exemplaire du traité à Sa Majesté Impériale. J'ai cru devoir choisir pour ma part le mode d'une accession, pour éviter les embarras sur les préséances. Nous travaillons depuis trois jours et nuits consécutifs à la confection définitive d'un ouvrage que je supplie Sa Majesté Impériale de regarder comme le *nee plus ultra* de ce qu'il était possible d'atteindre. . . .

J'ai trouvé en arrivant ici les négociateurs russes et prussiens occupés depuis plusieurs jours à la rédaction d'une œuvre disputée pas à pas par les derniers. L'Empereur avait entamé la négociation en faisant remettre par ses Ministres un projet d'accession pure et simple à la Coalition. Le Roi y a répondu par un contre-projet ne contenant que des mots, et ne précisant surtout rien moins que la coopération active de la Prusse. Depuis longtemps a-t-on abandonné ici toute idée de venger l'injure personnelle de Napoléon autrement qu'en saisissant l'occasion fournie par lui-même de se défaire de tous les engagements gênants avec lui. La Prusse est habituée à ne travailler que pour du profit tout clair; c'est lui seul qu'elle calcule, et l'Europe disparaît à ses yeux, s'il s'agit d'efforts pour la sauver. Sans l'Empereur Alexandre, sans sa résolution finale de faire un pénible voyage dont les résultats mêmes pouvaient être compromettants pour sa dignité personnelle, sans le généreux dévouement qui l'a porté à se regarder comme simple négociateur, à ne pas se laisser rebuter par les lenteurs, les dégoûts de toute espèce, la Prusse n'était plus entraînable. La seule inertie du Roi, la malveillance affreuse de ses alentours ne suffisaient pas à l'étoile de Napoléon; il a fallu que nous subissions des revers inouïs dans leur genre, que l'Empereur n'eût pas une seule bonne nouvelle à offrir au Roi, que toutes les complications d'une disette plus ou moins générale, d'une saison détruisant dans son germe l'espoir d'une partie des récoltes de l'année prochaine, vinsent encore à son secours. Je crois qu'en calculant toutes ces chances, Sa Majesté Impériale trouvera plus d'espoir de salut, plus d'efforts de la part

de la Prusse dans le concert signé par nous et ratifié par les deux Souverains présents, qu'Elle ne s'était peut-être permis d'attendre. . . .

Les négociateurs russes me rendront la justice que je n'ai cédé sur rien, avant d'avoir vu la rupture de toute négociation dans mes refus; et si l'article additionnel que j'ai cru devoir proposer relativement à la malheureuse possibilité que l'ennemi poursuivît ses succès sur la route de Vienne a été rejeté, ce n'est assurément pas faute de soins (N^o 77). J'ai également poussé et soutenu la demande, conjointement avec les Russes, jusqu'au moment de la déclaration du Comte de Haugwitz qu'il regardait la négociation comme rompue.

Les armées marchent en toute hâte. Votre Excellence verra que le Roi a déterminé des points de réunion tellement menaçants pour Bonaparte, qu'il risquerait beaucoup en s'avancant inconsidérément au delà de l'Inn. J'espère ne point avoir commis de fautes de pures formes diplomatiques. Je n'ai ni matériaux ni aides à ma portée, et si Votre Excellence devait en découvrir, je la supplie de croire que c'est bien malgré moi qu'elles se seraient glissées dans la rédaction.

M. le Baron de Hardenberg ayant été par malheur quasi constamment alité, M. de Haugwitz n'a jamais manqué de nous présenter dans les séances du lendemain les corrections et additions convenues la veille, rédigées dans un sens contraire au nôtre, ou entièrement omises. Nous y avons souvent reconnu la main de Lombard, dont l'influence assurément n'a pas été la moins active dans tout le cours de cette négociation. Nous sommes enfin convenus hier, M. le Prince Czartoryski et moi, que nous ne nous séparerions plus sans avoir signé les minutes, ce qui enfin eut lieu à trois heures du matin. La signature des deux Souverains a eu lieu chez Sa Majesté l'Empereur, et l'échange des traités a également été fait en leur présence une demi-heure après la signature des Plénipotentiaires: circonstances qui ajoutent assurément à l'extraordinaire de la marche de toute la négociation.

Je ne saurais trop appuyer sur la vérité incontestable que nous n'avions que le choix entre rien, et ce que nous avons obtenu; ce fait ne saurait être douteux, en considérant les soins extrêmes que l'Empereur Alexandre a pris de soutenir nos négociations près du Roi en personne. Ce Monarque a suivi pas à pas notre travail; il m'a fait l'honneur, entre autres, de me parler quasi d'heure en heure de ses efforts pour faire passer mon article additionnel; c'est lui-même qui s'est chargé, sur ma proposition, de déterminer en dernier résultat le Roi à faire au moins entrer le sens de ma demande dans la lettre dont se trouve chargé Mgr l'Archiduc. Rien ne l'a découragé, ni les nouvelles, toujours plus affligeantes par leurs détails, de nos revers en Allemagne, ni les dégoûts qu'il essayait personnellement.

Votre Excellence trouvera dans l'annexe de courtes réflexions sur le premier article secret (N^{ro} 78).

Additional-Artikel nach dem Vorschlag Metternich's.

(Beilage zu Nr. 76.)

77. „Dans le cas imprévu d'une défaite des armées impériales actuellement sur l'Inn, et d'un mouvement de Bonaparte qui menaçât la capitale de l'Empire autrichien, le négociateur prussien, vu le désir de Sa Majesté le Roi de contribuer à couvrir, par tous les moyens en son pouvoir, un point aussi important, demandera la réponse définitive de Bonaparte dans le plus court espace de temps (qui dans aucun cas n'excédera deux fois vingt-quatre heures), en lui déclarant qu'il quittera son quartier général s'il ne l'obtient pas, et qu'il regardera le refus de s'expliquer catégoriquement comme un refus d'accéder à l'ultimatum convenu.”

J'ai prévu le cas que le négociateur prussien pourrait arriver au quartier général de Napoléon dans un moment où la sûreté de la capitale serait menacée d'une manière encore plus imminente que lors des premières défaites de nos armées. Bonaparte, empressé de finir sa besogne pour se porter vers de nouveaux

points menacés, de nous mettre par conséquent hors de jeu l'un après l'autre, n'a qu'à traîner à sa suite l'Envoyé prussien, avoir l'air de ne pas refuser d'entendre aux propositions, continuer en un mot d'agir et de leurrer le négociateur, malgré l'attitude hostile que prendraient en attendant les armées prussiennes, et dans l'espoir que le parti pris par la Prusse mollirait à mesure que le danger dût être plus directement combattu par elle. J'ai cru, au moins dans le cas du danger le plus prononcé, devoir mettre dans notre balance le poids d'une déclaration promptement de la Prusse, qu'elle regarderait le refus de s'expliquer, dans un terme déterminé, comme un refus décidé d'accéder à l'ultimatum convenu. M. de Haugwitz a commencé par refuser de soumettre même au Roi ce vœu, „injurieux”, à ce qu'il prétendit, „à sa dignité parce que la chose s'entendait d'elle-même.” L'ayant poussé d'un retranchement dans l'autre en lui prouvant „qu'il y avait contradiction formelle dans son objection, une injure au Roi ne pouvant jamais s'entendre d'elle-même, et ce qui s'entendait implicitement (et ne pouvant par conséquent point être injurieux) ne pouvant également point offrir de difficultés d'être dit explicitement,” il adopta une nouvelle thèse: „Nous ne pouvons pas battre l'ennemi,” me dit-il, „avant de l'avoir atteint.” Je lui prouvai qu'il n'était pas question de se battre sans que les deux armées ne se fussent jointes; mais j'insistai sur la différence réelle entre une déclaration et une bataille; que la première pouvant et devant précéder la dernière, il n'y aurait pas de raison de ne pas s'assurer également des deux genres de secours, et que je désirais que le Roi ne fît „qu'assurer vouloir employer un moyen, en attendant la possibilité d'employer l'autre”.

M. de Haugwitz finit par s'échauffer tellement, que voyant que je n'obtiendrais jamais rien de lui, je lui dis: „Vous ne me refuserez pas, Monsieur le Comte, de soumettre à Sa Majesté un vœu que je vous prie de regarder comme très-prononcé de ma part. L'Empereur mon Maître a toujours fait tous les sacrifices;

nous défendons autant votre cause que la nôtre, et si les approches des ennemis de notre capitale, en cas de revers possibles dans les chances de la guerre, ne nous effrayent pas quand il s'agit de défendre la cause de l'indépendance de l'Europe, il me paraît que nous avons le droit d'exiger qu'on ne s'en remette pas au bon plaisir seul du négociateur pour dépêcher la besogne, et couper court à toute négociation avant l'écoulement des quatre semaines; dans une circonstance surtout qui, en éloignant toujours davantage les armées françaises de vos postes avancés, ne leur permettrait de les atteindre qu'au temps prévu dans notre concert."

M. de Haugwitz voyant que je ne démordais pas, me dit qu'il soumettrait mon article au Roi, et me pria de lui en envoyer la rédaction le lendemain matin, ce que je ne manquai pas de faire.

Metternich's Bemerkungen zum ersten geheimen Artikel des Vertrages.
(Beilage zu Nr. 76.)

78. Le texte de cet article *) prouvera à Votre Excellence que les vues de la Prusse sur le pays de Hanovre ont depuis longtemps été devinées par notre Cour; Elle se convaincra, d'un autre côté, que cette Puissance redoute de jour en jour plus le contact avec la France. Elle offre au Roi d'Angleterre ses provinces westphaliennes au delà du Weser; les ports d'Emden et de la mer du Nord, l'influence directe qu'il sera plus à portée

*) Der erste geheime Artikel zum Potsdamer Vertrag lautet: „La Prusse ne pouvant que difficilement obtenir une frontière sûre du côté de la France sans un arrangement qui la mettrait en possession du Hanovre, Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, qui ne saurait par une suite de son intimité et de son union avec Sa Majesté Britannique prendre d'engagements à ce sujet, cependant a promis, par égard pour l'urgence des circonstances actuelles et par un désir de complaire autant que possible à Sa Majesté Prussienne et de la disposer à une coopération suivie, d'employer ses bons offices pour effectuer cet arrangement, soit par un troc, soit de toute autre manière qui puisse dédommager la Maison Électorale de Brunswick et concilier le mieux tous les intérêts. Si celle-ci accède à cet arrangement, et si l'Angleterre consent au paiement des subsides pour la totalité des troupes que Sa Majesté le Roi

d'exercer sur la Hollande, serviront peut-être d'appât au Ministère anglais et le porteront à secourir nos efforts pour vaincre la prédilection assez naturelle du Roi pour le patrimoine de sa famille.

L'exécution de cette clause offre assurément des difficultés du premier ordre. Nous étions convenus que dans aucun cas les négociations pour les subsides et pour la cession du Hanovre n'iraient de pair; ce n'est que le jour de la signature des minutes que les Plénipotentiaires prussiens déclarèrent au Prince Czartoryski, dans un entretien particulier, que le Roi exigeait absolument que la seconde négociation fût entamée le plus tôt possible. Le Prince vint me trouver pour me communiquer ses doléances, et j'ai cru devoir lui proposer que si nous ne parvenions absolument pas à faire déborder le Ministère prussien de sa prétention, nous ferions mieux d'insister pour que les deux Cours impériales fussent exclusivement chargées de la proposition et de la négociation près du Roi d'Angleterre, la Prusse se tenant absolument passive. On ne saurait se refuser effectivement à la considération que nous, du moins, négocierons dans la vue de faire réussir la chose, et que le négociateur prussien, en y mettant la malveillance à laquelle nous sommes toujours en droit de nous attendre, trouverait un moyen assuré et très à sa portée de paralyser le concert. Nous avons proposé cet amendement, et les Ministres du Cabinet ont donné leur parole d'honneur que la Cour d'ici se bornera à nous fournir un mémoire estimatif et renfermant surtout les vues politiques les plus en faveur de l'Angleterre.

de Prusse mettra en campagne pour toute la durée de la guerre, Sa Majesté s'engage à ne faire ni paix ni trêve et à ne poser les armes que d'un commun accord avec son auguste Allié et Sa Majesté Britannique. Si les conditions ci-dessus énoncées ne pouvaient être obtenues d'une manière qui ne laissât aucun doute à Sa Majesté Prussienne, Elle n'aurait plus d'autre devoir, résultant de la présente convention, que celui de prévenir son allié six mois d'avance, que sa sûreté et le manque de ressources pécuniaires la décideraient à s'arranger avec l'ennemi.

Je prie Votre Excellence de regarder encore sous ce rapport ce que nous avons obtenu comme le nec plus ultra de ce qu'on pouvait atteindre.

Metternich au Caffareo, Berlin, 6. November 1805.

79. J'ai tardé de soumettre à Votre Excellence mes observations sur les relations actuelles du Baron de Hardenberg avec M. de Haugwitz, pour ne pas l'induire en erreur sur des données purement approximatives. On ne saurait malheureusement se cacher que le premier a beaucoup perdu de son crédit. Son mauvais état de santé, la confiance qu'il accorde aux sentiments personnels du Comte de Haugwitz, qui ne vise qu'à lui casser le cou, ses principes connus et craints de beaucoup de gens, les difficultés surtout qui jusqu'à présent l'ont empêché de faire maison nette, tout paralyse beaucoup ses moyens et les rendra peut-être nuls incessamment. Il aura encore une époque à mettre à profit, celle de l'absence de son collègue. Il ne tiendra pas à moi de ne pas la lui faire apprécier; s'il la manque, on ne saurait se flatter, à moins d'événements très-favorables pour lui, que son Ministère soit encore de longue durée. Ce n'est qu'à lui que nous devons, en thèse, ce qui a été rendu possible par tant d'autres circonstances indépendantes de lui, mais que lui seul a guidées au bien. Si la douceur et la faiblesse de son caractère nous ont privés de beaucoup d'avantages qu'il eût sans doute pu tirer de sa position en risquant l'alternative de sauver la cause ou d'arriver sur-le-champ là où les moyens termes qu'il a employés le mèneront également, il n'en est pas moins vrai que la retraite de ce Ministre serait toujours une véritable calamité sous le double rapport du choix de son successeur et de sa perte. Nous savons que M. de Haugwitz est rentré comme ad latus dans le département, mais nulle annonce officielle ne nous a encore été faite, et M. de Hardenberg, lors du séjour de son collègue à Vienne, m'avait assuré désirer lui-même ardemment son retour, auquel il semblait alors ne point attacher de valeur inquiétante pour lui.

Cobenzl an Metternich, Brünn, 10. November 1805.

80. Les déclarations signées et échangées entre les Plénipotentiaires de Sa Majesté Prussienne et de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, auxquelles vous avez accédé au nom de notre auguste Maître, nous ont été apportées ici, à Brünn, par le courrier Beck, que vous en aviez chargé.

L'Empereur ayant examiné ces pièces avec l'attention que mérite leur importance, s'en est montré entièrement satisfait, et nous a ordonné de faire dresser les actes de ratification, lesquels vous seront envoyés le plus promptement possible. Sa Majesté vous charge de témoigner au Roi, par l'entremise de ses Ministres, combien Elle se félicite de voir enfin terminé l'ouvrage qui consolide l'entière réunion que notre auguste Maître a depuis longtemps si vivement désirée, et qui est si analogue aux sentiments de la plus cordiale amitié dont il est pénétré pour Sa Majesté Prussienne.

Vous aurez observé, Monsieur le Comte, que les deux lettres adressées par notre auguste Maître à l'Empereur des Français avaient pour objet une partie de ce que porte le plan présentement arrêté entre les trois Cours, savoir, de donner lieu à une négociation entre toutes les parties intéressées, et de commencer par un court armistice pour avoir le temps de sauver Vienne.

Nous n'avons encore aucune nouvelle de ce qu'aura produit l'envoi de M. le Lieutenant général Comte de Giulay; mais d'après tout ce qui nous revient, nous n'en attendons guère de succès, et Vienne sera probablement sous peu de jours entre les mains de l'ennemi. Quelque douloureux que soit cet événement, facile à prévoir d'après l'infériorité du nombre des troupes qui a pu être opposé à Bonaparte au passage de l'Inn, Sa Majesté n'en persistera pas moins invariablement dans les principes arrêtés entre les trois Cours, et remplira avec la plus scrupuleuse exactitude les engagements que vous venez de contracter en son nom, particulièrement celui de ne rien recevoir de Bonaparte, ou traiter avec lui que du plus parfait

concert avec les deux Cours alliées. C'est de quoi vous ne manquerez pas de porter l'assurance à M. le Baron de Hardenberg. En même temps, rien ne sera omis de notre part pour employer contre l'ennemi tous les efforts qui sont en notre pouvoir. Jusqu'au 20 de ce mois, nos forces, réunies à celles de la Cour impériale de Russie du côté de l'Autriche, se monteront à près de cent mille hommes: si en même temps la puissante diversion prussienne est accélérée autant que l'exige l'urgence des circonstances, l'Empereur Napoléon pourrait être dans le cas de se repentir d'avoir provoqué toutes les Puissances.

La conduite que vous avez tenue, Monsieur le Comte, dans l'importante négociation confiée à vos soins, vous a mérité l'entière approbation de notre auguste Maître; et pour vous en donner un témoignage éclatant, nous avons la satisfaction de vous annoncer que Sa Majesté vous a nommé Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Étienne; les marques et l'expédition nécessaires vous seront envoyées par le premier courrier. Nous sommes persuadés d'avance que cette preuve de la bienveillance de Sa Majesté, dont vous avez su vous rendre digne, ne fera que redoubler votre zèle pour son auguste service.

Ueber die französischen Armee-Bulletins und Ideen zur Gründung einer Zeitung.

(N. 16 und 22, S. 225, B. 1.)

81. Metternich an Cobenzl (D.-N.) Berlin, 7. December 1805.

82. Idee zur Gründung einer Zeitung unter dem Schutz und der Redaction der alliirten Mächte (Aufsatz Metternich's) Berlin, 5. December 1805.

81. Le Gouvernement français a depuis longtemps réduit en système la calomnie la plus atroce contre les Princes et les peuples avec lesquels il veut se brouiller, ou qui se trouvent en guerre avec lui. Cette tactique devrait ne produire qu'un faible effet, tous ses éléments ne reposant que sur le mensonge ordinairement le plus grossier; on ne saurait néanmoins se cacher que l'opinion publique finit par prendre plus ou moins les plis

que nos ennemis veulent lui donner; la dignité du silence qu'observe le bon parti n'impose pas au peuple; on nous condamne parce que nous nous taisons, et il suffit d'être en pays étranger, sur un point surtout que Bonaparte a choisi de préférence pour y répandre tout ce que vomissent tous les jours contre nous d'odieux folliculaires, pour ne pas pouvoir douter de la vérité que je viens de prononcer. Les bulletins journaliers de l'armée française qui se publient et dont on inonde l'Allemagne et l'Europe entière, sont une invention nouvelle et méritent la plus sérieuse attention. Bien moins destinés à rapporter des faits militaires qu'à égarer le public sur l'esprit et les principes de notre Gouvernement et de nos peuples, le Cabinet de Bonaparte s'est mis en contact journalier avec toutes les classes de la société. Il s'est dépouillé du style officiel pour adopter celui de la conversation la plus familière; chaque bulletin met en scène des personnages dont les noms respectables inspirent de la confiance et des gens du peuple qui confirment ce que l'on veut faire prendre pour esprit public dans la Monarchie autrichienne et ce qui finit par être pris pour tel par des millions de lecteurs.

Personne ne doute à Berlin et dans le reste de l'Allemagne que la Hongrie ne se soit déclarée neutre par l'organe même du Palatin. Des articles de journaux ont sous ce rapport tellement égaré l'esprit public, qu'on oppose à tout ce qu'on peut dire pour rectifier les faits des pièces réputées officielles. La soi-disant traduction du discours d'un Comte de Palfy m'a paru devoir nécessiter une réfutation, vu la valeur extrême qu'on y attache. J'ai envoyé aux rédacteurs des feuilles de Berlin et à M. de Höfer, à Hambourg, un article. J'ignore s'il parviendra à le faire agréer aux rédacteurs des gazettes, sur lesquels M. Bourrienne exerce encore une autorité tellement sévère que les feuilles sont constamment soumises à sa censure avant de paraître, et qu'il raye et soumet à son bon plaisir tous les articles qui lui conviennent ou lui déplaisent. Les gazettes de Hambourg étant généralement répandues en Europe, cette surveillance n'a

pu échapper aux soins du Gouvernement français, et il serait fort à désirer que des démarches réunies et faciles dans un moment où les liens les plus intimes viennent d'être contractés par tant de Puissances prépondérantes, missent enfin un terme à l'odieuse prétention de la France de détériorer l'esprit allemand par nos propres feuilles publiques.

Ces différents points de vue se trouvent consignés dans plusieurs de mes précédentes dépêches; j'ai cru de nouveau devoir appeler toute l'attention de la Cour sur un objet de la plus haute importance, en ce qu'il est de l'intérêt le plus général. Il est absolument indispensable que l'opinion publique soit le plus tôt possible édifiée sur le compte de la démarche du Comte de Palfy, Commandant de Presbourg, et de l'indigne interprétation qui lui a été donnée par le Maréchal Davoust. L'honneur de Son Altesse Impériale Monseigneur l'Archiduc Palatin y est aussi compromis que celui d'une brave et loyale nation qui de tout temps a donné les preuves du plus constant dévouement à l'auguste Maison d'Autriche. J'attendrai les ordres de Votre Excellence relativement aux mesures qu'Elle jugera devoir me transmettre, et les exécuterai avec toute la promptitude et le zèle qu'exige le cas. La manière dont on s'est plu à offrir au public le projet d'armistice proposé par M. de Wintzingerode ne fait pas moins de sensation ici, et il serait également urgent de rétablir ces faits, qui fournissent ample matière à la malveillance, plus active, plus acharnée à mesure que les embarras dans lesquels se trouve Bonaparte augmentent.

Idee zur Gründung einer Zeitung unter dem Schutz und der Redaction der alliirten Mächte (Aufsatz Metternich's), Berlin, 5. December 1805.

82. Le journal serait l'organe de la bonne cause, le dépôt des nouvelles officielles des armées alliées, le censeur de celles de l'ennemi. Il se composerait:

- 1° D'une partie politique,
- 2° D'une partie littéraire,
- 3° D'une espèce de feuilleton.

1° La partie politique renfermerait :

- a) Les nouvelles officielles des armées alliées, qui seraient, ainsi que tous les „Inserenda”, communiquées au rédacteur principal par les Ministres des Puissances coalisées.
- b) Les nouvelles publiées officiellement par l'ennemi; des remarques des rédacteurs éclaireraient ces pièces et en feraient la censure.
- c) Des mémoires politiques propres à guider l'opinion publique vers le but commun.

2° La partie littéraire s'occuperait principalement de la récession et critique des ouvrages politiques publiés par la France et ses adhérents; elle ferait connaître également les ouvrages qui servent à les réfuter, et les bons ouvrages politiques en général.

3° Le feuilleton serait le dépôt d'articles de moindre valeur, d'anecdotes, etc.

Ce journal paraîtrait, ou imprimé sur deux colonnes en allemand et en français, ou contiendrait des articles secrets dans les deux langues, au choix des collaborateurs.

Die Schlacht bei Austerlitz.

(N. 16, S. 225, B. 1.)

83. Metternich an Cobenzl (D.-N.) Berlin, 13. December 1805.

84. Metternich und Alopius an Hardenberg (Entwurf einer Note).

85. Metternich an Cobenzl (D.-N.) Berlin, 16. December 1805.

83. Je suis dans le cas de reprendre le fil de plus haut, pour avoir l'honneur de mettre Votre Excellence au fait de la position affreuse dans laquelle je me trouve depuis plusieurs jours. Une dépêche du Comte de Finkenstein, en date d'Olmütz du 3 Décembre, nous informe de la perte de la bataille d'Austerlitz et de la translation du département des affaires étrangères à Teschen. Tous les rapports suivants, fondés sur des données vagues et contradictoires, nous firent attendre avec la plus vive impatience des nouvelles officielles et directes.

Le Maréchal de Möllendorf devait quitter Berlin le lendemain; le courrier destiné à porter l'ordre déjà signé par le Roi se trouvait dans l'antichambre du Baron de Hardenberg, lorsqu'un courrier, expédié par le Comte de Haugwitz de Vienne en date du 6, vint lui remettre une dépêche par laquelle ce Ministre informe sa Cour en peu de mots:

„De la bataille du 2; d'une entrevue entre les Empereurs François et Napoléon, qui se seraient promis de faire la paix; d'une suspension d'armes, et du départ subit de MM. les Comtes de Stadion et de Giulay de Vienne après la réception d'un courrier, pour se rendre à Nicolsbourg, où ils signeront une paix séparée. Il ajoute que M. le Comte de Stadion lui avait promis de l'informer de son départ, qu'il prévoyait dès la veille, mais n'en avait rien fait.

A ce rapport étaient joints les bulletins exagérés et mensongers publiés par Bonaparte sur la journée d'Austerlitz, et une lettre de Bacher*) à M. de Laforest, que les Envoyés de France, de Hollande et de Bavière avaient eu soin de répandre en peu d'heures dans toute la ville.

M. d'Alopéus, qui s'était trouvé présent lors de la réception de cette dépêche, qui, tant par son laconisme insultant dans une circonstance aussi majeure que par son style, distillait le fiel, vint me trouver sur-le-champ, et nous convînmes de faire une démarche uniforme vis-à-vis du Baron de Hardenberg, pour le supplier de porter le Roi à ne suspendre aucune des mesures militaires et à faire avancer ses armées vers les points indiqués sur la frontière de la Bohême, où il trouverait toujours moyen d'arrêter leur entrée si d'ici là nous apprenions la confirmation des nouvelles de M. de Haugwitz. Le Baron de Hardenberg nous porta le lendemain l'assurance de la part du Roi que les mesures militaires dictées même pour sa propre sûreté ne seraient nullement suspendues, mais que Sa

*) Bacher Theobald war zu jener Zeit französischer Geschäftsträger mit dem Sitz in Regensburg. Sein Schreiben an Laforest enthielt überschwängliche Nachrichten über die Ereignisse am Kriegsschauplatz.

Majesté avait dû se borner à expédier au Comte de Haugwitz l'ordre d'attendre de nouvelles instructions d'ici, qu'on n'était pas encore à même de lui transmettre avant d'avoir vu plus clair dans la chose. Le départ du Maréchal de Möllendorf toutefois fut suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Le terme des quatre semaines depuis le départ du Comte de Haugwitz étant échu, M. d'Alopéus et moi, que des nouvelles indirectes et vagues ne purent nullement arrêter dans notre marche, remîmes hier, mutatis mutandis, la note ci-jointe (N^o 84) au Baron de Hardenberg, mesure concertée d'avance avec lui: sa réponse, également suspendue, devait être la déclaration de guerre contre la France. Nous avions cru devoir renforcer nos arguments par la citation du traité relatif au partage de la ci-devant Pologne, pays dont la constitution actuelle se trouve directement menacée par toutes les mesures publiques et sourdes de Bonaparte.

Tous nos soins réunis de M. d'Alopéus et moi n'ont pu viser, depuis l'arrivée de la dépêche du Comte de Haugwitz, qu'à empêcher que les mesures militaires ne fussent ralenties ou ne s'arrêtassent; nous avons atteint ce but, mais l'état des choses est tellement tendu, que nous ne pouvons en répondre au delà d'un certain point. Un autre point de vue qui m'a paru conforme aux principes de loyauté connus de notre Cour, est celui de m'être rendu personnellement garant que jamais Sa Majesté Impériale ne contreviendrait en rien à ce que lui diete son amitié pour Sa Majesté Prussienne.

Le style de la dépêche du Comte de Haugwitz, la circonstance que M. de Laforest n'a jusqu'à présent reçu nul avis officiel de M. de Talleyrand, le peu de confiance qu'on a au fond dans le négociateur prussien, les faits notoires enfin de l'indigne mesure employée naguère par les Français pour tromper le Prince d'Auersperg, contribuent tous à laisser le Roi, le Ministère et le public en suspens, et à ne faire encore envisager l'armistice que comme une mesure purement militaire. Sa Majesté a toutefois chargé son Ministre du Cabinet de prier

M. d'Alopéus de transmettre à son auguste Maître, qu'Elle n'était pas fâchée, mais infiniment peinée de son silence.

De manière ou d'autre, devons-nous être tirés incessamment de l'état d'incertitude dans lequel nous nous trouvons et qui est pire que la mort? Je crois ne pas pouvoir mieux servir les intérêts de notre auguste Maître qu'en continuant invariablement mes démarches dans la voie que me tracent les dernières dépêches de Votre Excellence, jusqu'au moment où de nouveaux ordres me seront transmis; j'aurai soin cependant de nuancer ma conduite d'après les premières données, qui probablement doivent parvenir dans les vingt-quatre heures à M. d'Alopéus. Si les derniers temps m'ont offert mainte épine, l'époque présente est sans contredit la plus pénible de toutes: ma position surtout étant infiniment aggravée par l'élan que vient de prendre tout le parti français. On ne saurait douter que le jour de la dissolution de la Coalition serait celui de la chute du Ministère actuel, et que M. de Haugwitz ne reviendrait ici que pour reprendre le portefeuille.

Entwurf einer Note Metternich's und Alopéus' an Hardenberg.

(Beilage zu Nr. 83.)

84. L'amitié sincère et inviolable qui unit Leurs Majestés l'Empereur d'Allemagne et d'Autriche, l'Empereur de toutes les Russies et le Roi de Prusse; le concert intime cimenté entre eux par le traité de Potsdam; la conformité de leurs vues et de leurs principes, et celle des intérêts de la Russie et de la Prusse dans la crise actuelle, ne laissent aucun doute au sousigné qu'en indiquant ici ce que l'Empereur son auguste Maître attend aujourd'hui du Roi son ami et allié, M. le Ministre d'État et du Cabinet Baron de Hardenberg s'empressera d'en rendre compte à Sa Majesté Prussienne et de mettre le soussigné à même de faire parvenir à sa Cour l'assurance positive et consolante que les ordres dont il réclame l'expédition ont déjà été transmis à qui il appartenait.

Les sentiments que Sa Majesté Prussienne porte à l'Empereur rendent absolument superflu de rappeler à sa sensibilité les dangers qui ont accompagné tout récemment les efforts de

courage que Leurs Majestés Impériales ont déployés pour soutenir une cause qu'Elles envisageraient peut-être comme désespérée, sans la certitude que si dans quatre semaines après le départ du Comte de Haugwitz l'armistice n'était point conclu entre les Puissances belligérantes sur les bases arrêtées, les forces prussiennes se joindraient aux alliés pour combattre l'ennemi commun, dont les progrès si rapides et les prétentions si exagérées ne laissent à l'Europe d'espoir de salut que dans une résistance opiniâtre et énergique. Les vues et les principes des trois Souverains ne sauraient différer à cet égard; tous trois connaissant leurs devoirs, ils ne sont plus douteux; le moment de vaincre ou de périr est arrivé, et si depuis longtemps leur sagesse a prévu cette douloureuse alternative, de nouvelles entreprises de la part du Chef du Gouvernement français viennent encore identifier les intérêts de leurs États et commander une activité redoublée pour arrêter de nouveaux désordres et de nouveaux dangers.

Le Chef du Gouvernement français annonce hautement vouloir rétablir ou plutôt soulever contre leurs Souverains des peuples que l'Autriche et la Prusse, de concert avec la Russie, ont dû soumettre, pour les préserver des malheurs et des crimes que la révolution française a enfantés et qu'une politique vigoureuse et bien entendue sut écarter de leur sein; mais Bonaparte ne borne point à ce projet ceux de désorganisation qu'il forme. L'Empire germanique tombé en son pouvoir se ressent de son influence, et la propriété est sacrifiée à la volonté de récompenser ceux qui ont été contraints, entraînés ou égarés à faire cause commune avec l'oppresser de leur patrie. Les Électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade ont violé tous les droits au mépris de ceux du Chef de l'Empire et de leurs co-États en s'emparant des biens de la Maison d'Autriche, de ceux de la Noblesse immédiate et des Ordres Teutonique et de Malte, enclavés dans leurs domaines ou adjacents. Cet oubli de tout ce que les lois constitutives de l'Empire germanique prescrivent à ses membres est un présage funeste de ce que l'on peut

attendre des vues de Bonaparte sur cette partie de l'Europe, et qui pourrait calculer les effets qui naîtraient de la réussite de ses plans à l'égard de la ci-devant Pologne?

Tous ces malheurs ne peuvent être évités que par l'accomplissement immédiat des mesures concertées le 3 Novembre, et c'est d'après cela que le soussigné rappelle à Son Excellence M. le Baron de Hardenberg qu'il y a aujourd'hui quatre semaines que M. le Comte de Haugwitz, chargé de négocier l'armistice, est parti de Berlin, sans que cette nouvelle tentative pour rendre la paix à l'Europe ait été couronnée d'un heureux succès. Il réclame en conséquence l'expédition des ordres nécessaires pour que les armées prussiennes s'avancent immédiatement des positions qu'elles avaient occupées vers les points où elles pourraient rencontrer l'ennemi afin de le combattre, conformément à la teneur des engagements concertés entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour le cas où l'armistice n'aurait pas été conclu dans les quatre semaines après le départ du Plénipotentiaire prussien.

Le soussigné, en s'acquittant ainsi d'un devoir commandé par les circonstances les plus impérieuses, trouve encore la certitude d'une réponse pleinement conforme à l'attente de son auguste Maître, dans les principes du Roi, dans le jugement éclairé de son Ministre, et dans l'importance de l'objet même, sur lequel M. le Baron de Hardenberg reconnaîtra la justice de ne point laisser un moment d'incertitude à Sa Majesté Impériale, qui, à la tête de ses armées, leur annoncera pour prix de leur courage quel puissant allié marche contre leurs adversaires.

Metternich an Cobenzl, Berlin, 16. December 1805.

85. Le Baron de Stutterheim *), arrivé ici hier matin, m'a mis verbalement au fait de la position actuelle des choses. La certitude que le mal est affreux m'a tiré d'un état pire encore et que Votre Excellence trouve retracé dans la dernière dépêche

*) Baron Stutterheim, österreichischer General, ward mit einem Schreiben des Kaisers Franz an König Friedrich Wilhelm III. nach Berlin entsendet.

dont j'ai chargé le courrier Beyer en date du 13 de ce mois. Je me sens la tête et les bras libres; je repars de bases certaines, de données connues; je sais le mal, et puis espérer de nouveau servir l'Empereur dans la plus horrible crise dans laquelle se soit jamais trouvée son auguste Maison.

... Tous nos maux viennent d'une seule cause: le manque total de concert aura fini par doubler la force de l'ennemi; cent mille hommes en auront ou vaincu ou paralysé cinq cent mille, force réelle dont disposait la Coalition. Mais cette même faute nous laisse sur une seule ligne plus de deux cent mille combattants intacts, munis de tout leur attirail de guerre, et qui, guidés par un homme de bonne volonté, enlèveront encore dans le moment actuel sa proie à notre ennemi commun. C'est ce point de vue qui m'a soutenu dans la position affreuse dans laquelle je me suis trouvé, et c'est lui que j'ai soumis hier au Général de Stutterheim. Je lui ai démontré l'existence de ces moyens, dont une masse de plus de cent mille hommes serait entrée du 21 au 23 de ce mois en Bohême, si la malheureuse journée du 2 et ses suites immédiates n'eussent point entravé cette opération, la plus facile de toutes à combiner avec nos opérations militaires, si le moindre accord, si même une communication plus active eût régné entre nos différents quartiers généraux.

En prouvant au général l'existence effective de tant de moyens de salut, qu'il m'a assuré avoir jusqu'à présent toujours été révoqués en doute, je ne lui ai, d'un autre côté, caché aucune de mes craintes sur l'impossibilité de les utiliser, surtout dans le moment actuel, autant que faire se pourrait; mais j'ai cru d'une indispensable nécessité de concerter sur-le-champ avec lui les moyens les plus propres pour porter le Roi à ne point se dessaisir, au détriment définitif de la cause, d'un rôle que lui commandent et l'honneur et son propre salut. Convaincu que la plus grande franchise vis-à-vis du Roi, recommandée d'ailleurs au Baron de Stutterheim par Sa Majesté Impériale Elle-même, ne manquerait pas son but, nous concer-

tâmes nos mesures et notre langage, et convînmes des bases suivantes :

1° Que le Général, dans l'audience que lui accorderait probablement le Roi dans la journée, conviendrait de toute l'étendue du mal ;

2° Que nous nous rendrions sur-le-champ chez le Baron de Hardenberg dans la même vue ;

3° Que nous réduirions tous les raisonnements à développer au Roi et à son Ministère aux vérités suivantes :

Que si l'Autriche tombe, elle entraînera dans sa chute l'indépendance de l'Europe entière ;

Que la Prusse en a fait trop pour pouvoir compter dorénavant sur l'amitié de la France, et qu'elle ne se sauvera pas en faisant trop peu pour ses alliés ; que si elle n'a pas craint d'unir sa cause à celle des Puissances par le traité du 3 Novembre, elle ne doit pas craindre également de sauver d'une manière active celle des trois Puissances contractantes dont le sort est le plus intimement lié au sien ;

Que la négociation présente entre l'Autriche et la France ne saurait être regardée comme une infraction au traité de Potsdam, et tout au plus comme une mesure dictée par la force contre laquelle nul ne peut ;

Que si l'Autriche était dans le cas de diminuer ses prétentions stipulées par le susdit traité, elle y était même directement autorisée par la Prusse en vertu de l'article II ;

Que nous demanderions dans le plus court espace de temps une réponse catégorique du Roi sur ses intentions, vues et moyens de recours, pour nous empêcher de devoir faire la paix de manière à saper dans ses fondements la Puissance autrichienne, ou bien la réponse déclinatoire la plus prononcée, qui, en nous dégageant de tout lien, de toute considération vis-à-vis de la Prusse, nous livrerait relativement à elle uniquement aux calculs de nos propres convenances ;

Que nous serions en droit de soupçonner jusqu'à la sincérité des vues qui l'avaient guidée dans toutes ses stipulations.

Ces points de vue, que j'ai puisés dans ma connaissance du terrain et des individus, ayant été entièrement approuvés par M. de Stutterheim, guideront toutes nos démarches.

Un des premiers motifs qui doivent maintenant guider les déterminations de la Prusse, est la question du Hanovre. Nul doute que Napoléon enivré de succès ne voudra pas se voir dépossédé de provinces sur lesquelles la Cour de Berlin nous a développé toutes ses vues. La force des raisonnements à tirer de cette heureuse circonstance n'a pu nous échapper, et le Baron de Hardenberg a parfaitement abondé dans notre sens.

Le Baron de Hardenberg m'ayant en particulier témoigné sa sensibilité sur le manque total de confiance que nous avions eu dans les démarches du Roi, je ne lui cachai pas que deux causes avaient dû y contribuer puissamment: le choix du Comte de Haugwitz comme négociateur, et le retard qui avait été mis dans l'envoi d'un militaire à notre quartier général. Le Baron de Hardenberg ayant cherché à éluder le premier de mes motifs, je lui demandai s'il se permettait d'être content lui-même de la conduite que le Comte de Haugwitz observait depuis son départ d'ici; il m'avoua que non. „Eh bien”, lui dis-je, „comment voulez-vous que nous le soyons? Ce Ministre laisse depuis plus de huit jours le Roi dans la plus parfaite ignorance de ce qui se passe autour de lui, et Sa Majesté Elle-même commence à lui soupçonner de la malveillance.”

Tels sont les points que nous crûmes devoir discuter. Je désire que Sa Majesté Impériale daigne approuver nos démarches. Je ne me regarde que comme auxiliaire de la commission dont se trouve chargé M. le Baron de Stutterheim. Il a trouvé les questions différemment posées à Berlin qu'il ne le supposait avant d'y être; ce n'est que par lui que j'ai appris l'état véritable des choses chez nous. Il me paraît que les moyens d'arriver à une paix moins mauvaise que celle à laquelle nous serions dans le cas de souscrire si nous étions abandonnés de nos alliés est maintenant le comble des vœux à nourrir; c'est le seul point de vue à présenter à la Cour de Berlin, en ce

qu'il est le seul pour lequel nous ayons vraisemblablement du soutien à attendre. La situation actuelle des affaires est tellement neuve pour ici, qu'il eût été impossible de tirer plus du Roi et du Ministère pour l'expédition du présent courrier. Le Prince Dolgorouki et le Grand-Duc arrivent aujourd'hui: on attend d'un moment à l'autre des nouvelles du Comte de Haugwitz, et les dépêches que portera à Votre Excellence le premier courrier que nous expédierons le plus tôt que faire se pourra, lui portera une réponse catégorique sur les vues de la Prusse et sur les moyens qu'elle croira pouvoir mettre en jeu pour nous servir ou plutôt pour se servir elle-même, en nous empêchant de devenir la proie de notre ennemi commun. Le sentiment le plus prononcé, celui qu'on nous cache le moins, est celui de la crainte que nous ne souscrivions à une paix séparée avant que nos communications ne puissent parvenir à Hollitsch.

Je supplie Votre Excellence de nous répondre le plus vite possible, de nous détailler de même les vues et les intentions de notre auguste Maître. L'accomplissement de cette prière me semble tendre le plus directement au but que nous espérons obtenir. Il serait même à désirer que nous fussions informés du maximum des sacrifices que Sa Majesté Impériale croirait pouvoir faire à sa conservation, en cas de coopération active de la Prusse. Cette connaissance nous mettrait à même de répondre plus catégoriquement aux différentes questions qu'on pourrait nous proposer.

1806.

Die Mission Haugwitz.

(N. 17, S. 225, B. 1.)

86. Metternich an Stadion (D.-N.) Berlin, 10. Januar 1806.

87. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 7. April 1807.

86. ...Votre Excellence s'est sans doute convaincue, par les lettres d'office que depuis le moment de la conclusion de l'armistice j'ai adressées à M. le Comte de Cobenzl, de l'inquiétude

qu'en toute occasion on manifesta ici de nous voir abandonner une cause à laquelle enfin on ne se croyait plus étranger.

Il est hors de doute que la guerre était décidée sans la journée du 2 Décembre^{*)} et ses suites immédiates; la mission de M. de Phull^{**)}, les ordres qu'on allait expédier à M. de Haugwitz coupaient court à toute tergiversation ultérieure. La marche des troupes n'était plus problématique et les avant-gardes s'avançaient partout en Franconie. On entraît enfin en Bohême, et il n'eût plus dépendu du Roi de pallier aux yeux de Bonaparte une détermination qui en consolidant le Ministère enlevait la Prusse au moins momentanément à son système.

Rien ne ressemblait moins à cet état de choses que la conduite que M. de Haugwitz observait à Vienne. Il saisit le moment de l'annonce de l'arrivée de négociateurs autrichiens pour donner suite à un plan conçu dans le moment même de la signature du traité de Potsdam, et que dès lors je crus pouvoir avancer comme existant.

Jamais l'opinion publique ne s'est plus prononcée qu'au moment de la funeste époque qui vit anéantir en peu d'heures les résultats prêts à se développer d'une longue suite de soins et de travaux. Tout le monde regarda M. de Haugwitz comme perdu; on l'engloba dans la proscription de tant d'autres instruments dont s'était servi Bonaparte avec tant de succès pour neutraliser la puissance prussienne; la nouvelle de la négociation d'un armistice, annoncée ici par ce Ministre avec le plus grand empressement et accompagnée des assurances les plus positives que nous allions non-seulement faire la paix avec la France, mais qu'il regardait une alliance offensive et défensive comme assurée, suspendit toutes les opinions, paralysa tous les moyens, et fut surtout pour le Baron de Hardenberg un coup de foudre qui lui présagea ce qui nécessairement devait l'attendre.

*) Tag der Schlacht bei Austerlitz.

***) Phull, königlich preussischer Oberst, mit welchem die in Berlin anwesenden militärischen Bevollmächtigten Englands, Oberst Anstruther, und Oesterreichs, General Crenneville, die Pläne zum Feldzug verabredet hatten.

J'ai répété ici ce que Votre Excellence aura trouvé retracé dans mes différentes dépêches; mon but n'est que celui de vous supplier, Monsieur le Comte, de bien vouloir vous convaincre de la vérité incontestable que les vues et les affaires à Berlin ont marché sur une ligne entièrement divergente des vues et de la négociation de M. de Haugwitz. Il aurait réussi en entier sans une bévue de Bonaparte; l'article du Bulletin de l'armée qui démasquait aux yeux les moins clairvoyants les affidés de la France, produisit ici l'effet entièrement opposé à celui qu'attendait son auteur; le seul homme respectable dont le nom se trouve accolé à cette liste, le Maréchal de Möllendorf, n'hésita pas à dire à qui voulait l'entendre qu'il eût préféré se lire pendu que de trouver son nom imprimé dans ce bulletin.

La marche de notre négociation, le silence que nous observions, furent avidement saisis par le Comte de Haugwitz pour avancer ici, sur un plan concerté avec Bonaparte, dans les longues et fréquentes conférences qu'il a eues avec lui à Brünn et à Schönbrunn. Son retour à Berlin fut aussi prompt que son voyage à Vienne avait été long. Il aborda droit les questions avec le Roi, dans l'espoir sans doute d'emporter son assentiment de vive force, et ce n'est que le Baron de Hardenberg qui insista pour qu'il fût enjoint à M. de Haugwitz de coucher par écrit les objets de négociations et les propositions dont il se trouvait chargé. Son rapport a jusqu'à présent fourni matière à plusieurs conseils d'État, et un secret impénétrable enveloppe les objets de délibération et les résolutions qu'ils peuvent avoir motivées. Le Ministre de France seul est en pleine négociation avec MM. de Haugwitz et Lombard; il passe journellement plusieurs heures même chez ce dernier, qui jusqu'à présent évitait soigneusement d'avoir l'air d'être en relation quelconque avec les membres du corps diplomatique.

Je me rendis le jour même de l'arrivée de mon dernier courrier chez le Baron de Hardenberg, pour lui faire les communications confidentielles dont je me trouvais chargé. Il se

plaignit beaucoup du silence obstiné que nous avons gardé jusqu'à présent, du terrain que par ce fait nous avons laissé gagner aux agents français, du peu de confiance surtout que nous avons témoigné dans les déterminations précises du Roi. Il ne me fut pas difficile de répondre à ces reproches par les preuves dont j'étais muni de la conduite qu'avait tenue M. de Haugwitz à Vienne.

Il m'est impossible de soumettre à Votre Excellence d'autres rapports sur la position actuelle des affaires que ceux que j'ai puisés, comme tout le public, dans de simples apparences et de vagues probabilités; aucun de mes collègues n'a pu rien apprendre de positif sur ce que M. de Haugwitz, qu'on ne saurait regarder dans cette occasion que comme l'organe direct de Bonaparte près du Roi, a fait entrer dans un rapport soumis depuis très-peu de jours à Sa Majesté. Le Ministre de Russie, le Prince Dolgorouki, le Grand-Duc enfin, ne sont pas plus avancés en besogne que moi, malgré le poids incontestable que leur donne la résolution de l'Empereur de mettre aux ordres du Roi les divers corps d'armée qui se trouvent en Basse-Saxe et en Silésie, et qui sont dans le cas de contribuer peut-être momentanément à des vues entièrement opposées à celles de leur Souverain. MM. d'Alopéus et Dolgorouki ont expédié, il y a quelques jours, un courrier à Pétersbourg pour informer Sa Majesté Impériale que tous leurs efforts ont été vains pour apprendre le moindre détail sur les objets de négociation entre la Prusse et la France. Ils supposent que l'Empereur retirera sur-le-champ ses troupes, et qu'il pourrait bien y avoir des explications très-prononcées entre lui et le Roi.

Je ne me permets pas de douter que M. de Haugwitz n'ait été porteur de plusieurs plans d'agrandissement et d'indemnité pour les frais d'armement de la Prusse. Il suffit de connaître ce Ministre, de se convaincre par les données publiées par la France même, pour ne pas douter du désir de Napoléon de satisfaire et d'avilir le Roi par le seul fait d'un arrangement amiable sur une insulte grave et directe; d'établir en thèse

que ce qu'ose la France n'est du droit que pour elle, et que nous verrons incessamment un arrangement avantageux pour la Prusse résulter d'une lutte universelle de laquelle M. de Haugwitz aura de nouveau su la tirer au détriment de ses alliés et de la cause générale. Il n'est pas moins vrai que nulle acquisition territoriale, nul échange de domaines ne pourra jamais compenser les pertes que cette monarchie essuie de fait par l'extrême agrandissement de la France, et surtout par l'influence absolue que cette puissance colossale exercera en Allemagne. Les lignes du Weser, si ardemment désirées par la Cour de Berlin, n'offrent elles-mêmes plus de défense contre un ennemi qui se trouve établi sur leurs derrières; les armées bavaroises, qu'on peut dorénavant regarder comme à la solde de la France, éviteront dans toute guerre à celles de Napoléon la peine d'aller attaquer de front les points de défense qu'on comptait établir depuis Minden jusqu'à la mer du Nord. Le temps n'existe plus où la malveillance d'un Ministre pouvait tirer parti des pertes d'un voisin; la Prusse essuie directement toutes les nôtres, et le Mémoire de M. de Stutterheim *) renferme des points de vue très-vrais sur la nécessité urgente dans laquelle se trouvent nos deux Puissances de se lier d'intérêts et de mesures.

Le Baron de Hardenberg, voyant la difficulté de faire valoir dorénavant ses principes, a prié Sa Majesté d'accepter sa démission. Il a cité à l'appui de sa demande l'état de sa santé, effectivement très-délabrée, et parmi d'autres considérations, l'impossibilité de servir les intérêts du Roi près de la France, après l'accusation calomnieuse que Napoléon s'est permise contre lui dans ses feuilles officielles. Le Roi lui a déclaré, dans les termes les plus flatteurs, „qu'il ne saurait se séparer de lui, et qu'il se chargeait de la satisfaction qui sous ce dernier rapport lui était due". La Reine elle-même lui a écrit la lettre la plus touchante, pour l'engager à ne pas aban-

*) Befindet sich nicht im Schriften-Nachlaß. Stutterheim hat ein Memoire über die Schlacht bei Austerlitz verfaßt, welches gedruckt worden ist.

donner le Roi dans un moment aussi critique. Ce Ministre s'est donc décidé à conserver encore préalablement le portefeuille; mais on assure qu'il a déclaré catégoriquement ne pas vouloir être chargé de la présente négociation avec la France, et il est de fait que M. de Laforest ne voit que M. de Haugwitz.

Le Baron de Hardenberg m'a prévenu hier confidentiellement de la démarche qu'il venait de faire, en se servant de la phrase que, sans commettre la plus noire des ingratitude, il lui eût été impossible de ne pas céder aux instances du Roi. Je crus devoir lui répondre que ne pouvant séparer les intérêts de la bonne cause de sa personne, je nous félicitais de sa détermination, mais qu'en qualité d'ami personnel et d'homme public attaché à nos intérêts communs, je le suppliais de ne jamais oublier que de deux manières il pouvait perdre la cause, en l'abandonnant, ou en prêtant son nom et sa réputation aux malveillants qui l'entourent. Il me rassura sur cette dernière crainte et me réitéra ce qu'assurément il pense; le temps seul nous apprendra jusqu'à quel point il pourra réaliser ses bonnes intentions. On ne saurait se dissimuler que les hommes qui seuls pouvaient être taxés de son éloignement sont dans ce moment les plus intéressés à le conserver à son poste, et la diatribe française susmentionnée les a desservis plus qu'on ne pourrait le penser dans l'opinion publique.

Nos rapports établis naguère avec la Prusse doivent être regardés comme éteints; ils ne peuvent plus se rétablir que sur des bases nouvelles, et du choix desquelles dépendra sans doute en partie le salut des deux Monarchies.

*Metternich an Stadion, Paris, 7. April 1807 *).*

87. Il en est des crimes politiques comme de tous les autres; le temps, qui déchire tous les voiles, les découvre tôt ou

*) Der enge Zusammenhang mit dem Gegenstande der vorstehenden Depesche hat uns veranlaßt, dieses zur Zeit der Pariser Botschaft verfaßte Actenstück aus dem Jahre 1807 hier anzureihen, wodurch das System der Zeitfolge nicht wesentlich gestört wird.

tard, et jamais ils ne restent impunis. Je ne saurais m'empêcher de déposer dans mes dépêches, et par conséquent dans les archives du Département des affaires étrangères, le fait suivant, qui, quoique entièrement étranger à l'époque et à ma sphère présente, m'a paru trop caractéristique pour ne pas en faire mention. Mes dépêches de la fin de l'année 1805 renferment, autant que je puis me souvenir, le reproche qui me parvint à Berlin, ou par le Baron de Hardenberg (se faisant illusion à cette époque sur la politique du Comte de Haugwitz), ou par M. de Haugwitz directement, d'avoir trahi le secret de la triple convention signée à Potsdam le 3 Novembre 1805. Il me paraît même que Votre Excellence avait directement été inculpée par le Comte de Haugwitz d'avoir divulgué à l'Empereur Napoléon, lors de ses conférences à Brünn, les engagements que la Cour de Prusse avait contractés vis-à-vis de la Russie et de nous. Je ne sais toutefois que trop, que la chose a été dite et redite au Roi, et qu'il en avait conçu beaucoup d'humeur contre nous.

M. de Laforest, qui depuis son départ de Berlin se trouve ici, et qui n'a plus nulle raison de ménager le Comte de Haugwitz, me conta, il y a peu de jours, „que ce Ministre, incessamment après la signature du Traité de Potsdam, alla le trouver, et lui fit lecture de cette pièce; que lui, Laforest, lui ayant fait des reproches d'avoir apposé sa signature à un acte pareil, et de n'avoir pas employé tout son crédit pour empêcher le Roi de prendre les engagements qu'il renfermait: „Nous ne pouvions pas faire autrement”, répondit le Comte de Haugwitz, „et vous voyez que j'ai eu soin de stipuler tout si vaguement, et de nous laisser tant de latitude, que nous ne sommes liés à rien. Assurez l'Empereur que ce n'est là qu'un jeu, et que nous sommes et resterons les meilleurs amis.”

Toute réflexion sur un fait pareil est superflue. L'auteur de tant de fléaux qui plus tard sont venus fondre sur son pays, ne pouvait plus dignement couronner son œuvre qu'en se servant d'un traité qu'il venait de signer, pour fausser les inten-

tions de son Maître, pour tâcher de brouiller entre elles les Puissances contractantes, et pour se jeter dans les bras de la seule Puissance que la Prusse avait à craindre.

Eindruck des Preßburger Friedens.

(N. 16, S. 225, B. 1.)

88. Metternich an Stadion (D.-N.) Berlin, 10. Januar 1806.

89. Auftrag Metternich's über einen politischen Plan. Januar 1806.

88. . . . Vous exprimer, Monsieur le Comte, ce que j'ai ressenti à la lecture du traité du 27 Décembre, m'est impossible. Veuillez bien puiser dans la connaissance intime que vous avez de mes principes, de mon attachement pour la personne de notre auguste Maître et pour sa Maison, ce que j'ai dû éprouver en parcourant une pièce dont chaque article n'offre que des motifs de regret. Les suites du traité de Presbourg me paraissent incalculables. Quel sera le parti que croira devoir prendre la Russie? quel sera le sort de l'Empire ottoman mis en contact immédiat avec la France sur son front d'attaque le plus faible? quelle sera enfin l'issue finale des négociations prussiennes? Le repos, l'existence de la Monarchie autrichienne, me paraissent dépendre de ces trois questions, choisies dans la foule de celles qui se présentent à mon esprit, et qu'il est hors de ma sphère d'aborder.

Mes précédentes dépêches lui prouveront malheureusement que tous les ressorts ici sont plus ou moins brisés, par les mêmes raisons qui ont amené l'état actuel des choses. Le temps, des circonstances imprévues nous serviront peut-être mieux que je ne me permets maintenant de l'espérer; le moment actuel, où tous les éléments sont en combustion, où rien n'est à sa place, où un seul homme en Europe tient le gouvernail d'une main toute-puissante et rendue telle par des succès sans doute bien supérieurs à ce dont lui-même osait se flatter, est si peu propre à des conjectures quelconques, que je suspens toutes les miennes.

Votre Excellence se sera convaincue par mes relations précédentes que les soins de Bonaparte de nous accabler de calomnies odieuses, dans le moment même où nous renoncions à être ses ennemis, ne perdent rien de leur activité. Tout en nous plaçant, par les articles patents du traité, dans la dépendance la plus complète, ses agents débitent monts et merveilles sur les articles secrets du traité de Presbourg. Il veut nous priver de l'intérêt même que l'on accorde au malheur, et ne suit dans cette occasion, comme dans toutes les autres, que son principe habituel de jeter des brandons de discorde entre les Puissances, dont la réunion de vues devrait résulter de leurs intérêts communs. L'article 12 du Traité, qui laisse l'Allemagne entière en suspens sur le lot réservé à S. A. R. Monseigneur l'Archiduc Ferdinand, produira ici, principalement sous ce rapport, un effet contraire à nos vœux. Je ne m'arrête plus qu'à des éclaircissements que me paraît nécessiter un des paragraphes de la dépêche principale de Votre Excellence.

Mes différents rapports vous auront prouvé, Monsieur le Comte, que la certitude que nous étions effectivement en négociation pour une paix séparée, a arrêté toutes les mesures du Roi relatives aux secours directs à nous porter, et dont les dépêches de M. de Stutterheim et de moi du 16 Décembre (N^o 85) renfermaient l'espoir. Un Prince d'une énergie raisonnée n'eût sans doute pas attendu que nous l'appelassions à notre aide dans un moment où nous succombions visiblement sous le poids seul qui nous accablait, et dont il eût été de sa politique la plus saine de nous forcer même à nous débarrasser; mais Votre Excellence connaît le Roi, et le moment de l'arrivée de M. de Haugwitz a paralysé tout ce que dans cette occasion nous pouvions attendre de la bonne mais faible volonté de ce Prince. Je suis sûr de sa coopération active et prononcée si un appel à son secours lui eût été adressé par nous au moment de la signature de l'armistice; mais ce qui, selon ma conviction la plus intime, était indubitable alors, ne pouvait s'atteindre huit jours plus tard.

Aufsatz Metternich's über einen politischen Plan. Januar 1806.

89. La paix de Presbourg, le rôle qu'ont joué en dernier lieu la Russie et la Prusse, ont sapé les derniers fondements de l'indépendance des Puissances prépondérantes. Le seul moyen possible pour la conservation des anciens alliés me paraît le suivant :

1° Tirer une ligne qui de l'embouchure du Weser irait, en suivant le cours de ce fleuve, joindre le Harz; de là, le cours de la Saale jusqu'à la naissance de l'Erzgebirg; les frontières boisées et montagneuses de la Bohême, l'Inn, les frontières épurées du pays de Salzbourg et du Tyrol, le Tagliamento jusqu'à son embouchure dans l'Adriatique. Le nord de l'Allemagne, étant moins couvert par le Weser que les autres parties derrière ladite ligne, la Prusse conserverait la Principauté de Minden et tel autre point propre à servir de corps avancé sur la rive gauche du Weser.

2° Une seule ligne de forteresses n'établissant point l'équilibre entre les moyens d'attaque et de défense, on établirait une seconde chaîne de forteresses sur l'Elbe, dans l'intérieur de la Bohême, sur l'Enns et en Carniole. Les places de l'Oder, de la Silésie prussienne et autrichienne, du Riesengebirg, Pless et Theresienstadt, des places à construire sur le Danube, la Save et la Bukowine serviraient de troisième ligne.

3° Les trois Puissances principales — l'Autriche, la Russie et la Prusse, entreraient en une alliance — purement défensive, dont les conditions seraient :

- a) Un abandon total des intérêts de l'Europe occidentale en dehors de cette ligne, sur laquelle la France exerce une influence impossible à détruire pour le moment.
- b) La stipulation expresse de l'intégrité de l'Empire ottoman.
- c) Une offre de médiation de la part des Puissances réunies entre la France et l'Angleterre, soutenue par une déclaration à cette dernière, que la Confédération de l'Orient romprait ses relations de commerce en cas de refus de traiter.

- d) La cession de la Dalmatie, qui, réunie aux îles ex-vénitiennes, formerait un État indépendant sous la garantie de l'Autriche, de la France, de la Russie et de la Prusse. La réunion de l'Istrie vénitienne et des îles du Quarnero avec les Provinces autrichiennes et la Croatie.
- e) L'Autriche offrirait, en compensation, l'abdication de la Couronne impériale Romaine, à condition de son extinction perpétuelle.
- f) La réunion du Hanovre avec la Prusse, contre la cession de ses Provinces westphaliennes et le pays d'Anspach.
- g) La Russie ferait la paix avec la France à ces conditions, et reconnaîtrait le titre Impérial et Royal de Napoléon et les nouveaux Rois.
- h) On ne s'opposerait pas à un système fédératif dans l'occident de l'Europe, à la tête duquel se trouverait la France.
- i) La Confédération de l'Orient deviendrait offensive le jour même où la France se porterait aux moindres projets d'extension au delà de la ligne, et elle se regarderait comme ne formant qu'un seul tout.
- k) Le système militaire des trois Puissances serait établi sur une échelle et un plan à convenir, et dans lequel les armées prussiennes et saxonnes formeraient l'aile droite; les armées autrichiennes, le centre et l'aile gauche; la Russie, l'armée de réserve. Cette dernière entretiendrait à cet effet toujours un corps de cent cinquante mille hommes dans ses possessions polonaises, et placerait le reste de son armée en échelons, propres à se porter dans le moins de temps possible vers le point où ses opérations seraient le plus utiles.
- l) La Confédération de l'Orient déclarerait par un manifeste le but de son établissement et les bases sur lesquelles il repose.
-

Umjchwung der Politik Preußens nach Außerlich.

(N. 18, S. 225, B. 1.)

90. Metternich an Stadion (D.-N.) Berlin, 28. Februar 1806.

91. Metternich an Stadion (D.-N.) Berlin, 28. Februar 1806.

90. Le chaos est débrouillé, et Napoléon a remporté sans coup férir une victoire complète sur la Prusse. Votre Excellence apprendra peu après la réception du présent courrier, l'occupation du pays d'Anspach par les Français; ce sont eux qui en feront la remise à la Bavière. Tout ce que nous savons de positif sur les conditions de l'arrangement auquel le Roi a cru devoir consentir, se borne à la cession du Margraviat d'Anspach, à celle des provinces prussiennes limitrophes du Rhin à la France, pour en disposer en faveur d'un Prince allemand, enfin à l'incorporation définitive de l'Électorat de Hanovre à la Monarchie prussienne. Il paraît hors de doute que telles ont été les stipulations principales que M. de Haugwitz a signées le 15 Décembre, et que le Roi a désiré modifier; Napoléon n'a suivi que sa marche accoutumée en ne cédant pas sur la moindre de ses demandes, et il suffit d'apprécier la conduite du Cabinet du Roi pour ne pas douter de la complicité d'un Ministre qui, comptant sur l'inconcevable faiblesse de son Maître, a osé disposer de parties intégrantes de sa Monarchie non-seulement sans instructions et à son insu, mais même en contradiction directe avec les ordres dont il était muni.

Nous savons maintenant que l'ordre de remettre l'armée sur pied de paix, lors du retour du courrier envoyé à Munich, qui ne portait pas un mot de ratification de la part de Bonaparte, a été signé par le Roi à l'insu du Baron de Hardenberg. Le Comte de Haugwitz et ses complices devaient nécessairement tâcher de désarmer le Roi et de laisser le temps à Napoléon de faire arriver le gros de son armée sur les points qui le mettraient à même de soutenir efficacement ses menaces, en cas de refus de la part du Roi de renoncer aux modifications proposées par le Baron de Hardenberg. M. de Haugwitz dépêcha

ici un de ses affidés les plus intimes pour soutenir les vues de Bonaparte, craignant sans doute l'influence du Ministre du Cabinet, et la force des armes que pouvait lui fournir la tournure, honteuse pour la Prusse, que les affaires avaient prise. Le marquis de Lucchesini*) n'a sans doute jamais pu trouver de mission plus analogue à ses principes que celle dont il vient de s'acquitter avec tant de succès. Il retournera à Paris sous peu, pour y partager avec son digne Chef les marques de la haute satisfaction de l'Empereur, que dans cette occasion renouvelée ils ont merveilleusement servi aux dépens de leur Maître.

On continuera à envelopper de secret les stipulations susdites jusqu'à l'époque où elles parviendront à la connaissance du public par le fait même. J'ignore quelles sont les vues qui peuvent guider, dans cette occasion et contre l'avis du Baron de Hardenberg, le conseil du Roi.

Il serait difficile de prévoir quel sera le parti que prendront l'Angleterre et la Russie dans la position actuelle des affaires. Il ne paraît pas douteux que Bonaparte ne bornera pas son ressentiment contre la première de ces Puissances à lui avoir fait enlever le Hanovre par un monarque qui se trouve en pleine paix avec le légitime souverain de ce pays; le Roi ayant consenti à tout ce que Bonaparte exigeait de lui, la démobilisation complète de l'armée devant probablement s'ensuivre, ce dernier ne saurait craindre d'essayer un refus en insistant sur la clôture des ports de la mer du Nord et de la Baltique. Ce calcul portera-t-il le Ministère anglais à prévenir ce coup par des mesures contre le commerce prussien? La solution de cette question paraît devoir être également funeste pour les deux pays; la Prusse, du moins, est ruinée du jour même où son commerce vient de cesser.

Le Baron de Hardenberg a de nouveau offert sa démission. Le Roi s'obstine à ne pas la lui accorder, et devient furieux

*) Lucchesini, preussischer Gesandter in Paris, mit den Unterhandlungen wegen Hannover's betraut.

quand on lui en parle. Voyant qu'il ne pouvait l'obtenir, il a refusé de signer aucune des pièces relatives aux arrangements actuels, ce à quoi le Roi a consenti; ce Prince se trouve par ce fait dans l'étrange situation d'avoir deux Ministres des affaires étrangères, dont l'un négocie et dispose à son insu de ses provinces, et dont l'autre refuse d'ajouter son nom au sien. On attend ici le Comte de Schulenburg*) pour concerter avec lui les mesures pour l'incorporation du Hanovre.

Il serait difficile de se faire une idée de l'indignation qui règne dans l'armée prussienne: l'esprit militaire s'y était prononcé dans toute son énergie au moment de sa mise en mouvement, et il résiste avec force à tout ce qu'on fait pour l'émousser à jamais.

Metternich an Stadion, Berlin, 28. Februar 1806.

91. Le Baron de Hardenberg, avec lequel j'ai eu une longue conversation ce matin, dans laquelle il m'a confirmé les données que renferme ma première dépêche de ce jour et que j'avais recueillies, peu après la signature des articles, à une source sûre, m'a prié de me charger de les transmettre à ma Cour comme communication confidentielle de sa part. Il m'a prévenu qu'il nous en ferait plus tard la communication officielle. Lui ayant dit que Sa Majesté Impériale s'en était remise à moi pour le choix de l'époque que je jugerais la plus convenable pour mon voyage**), je m'adressai de nouveau à lui pour lui demander s'il comptait encore me mettre au fait de ses vues sur les relations futures entre nos deux Cours, relations dont la nécessité devenait journellement plus urgente, et qu'en cas qu'il les crût impossibles par suite du triomphe que le parti constamment prononcé contre nous venait de remporter sur lui, je comptais ne plus retarder mon départ. Il me dit „que son seul espoir residait dans la réunion la plus intime de nos

*) Graf Schulenburg, preussischer Minister, war auch nach Austerlitz für Festhalten an dem Vertrag von Potsdam.

**) Bezieht sich auf die Abreise Metternich's nach Petersburg, wohin er als f. f. Botschafter ernannt worden war.

deux Cabinets; que je devais trop savoir que ses principes avaient été invariables sous ce rapport pour en douter, mais que d'autres individus avaient eu grand soin d'entraver constamment ses vues et d'annuler leurs effets." — „Je resterai dans le Ministère", continua-t-il, „aussi longtemps que le Roi voudra que je conserve le portefeuille des affaires étrangères; je me retirerai entièrement le jour où il m'ordonnera de le lui remettre. Je n'aurai entretenu qu'un point de vue invariable, celui d'écartier Haugwitz et de travailler à la réunion de nos Cours. Restez ici jusqu'au retour du courrier de Paris: ce n'est qu'alors que nous saurons si Napoléon regarde notre affaire comme terminée; je vous viderai le fond du sac à cette époque, je vous parlerai de mes craintes et de mon espoir pour l'avenir, et vous regarderai comme l'organe le plus sûr que j'aie à ma portée pour le transmettre à votre Maître."

Je lui promis de remplir ses désirs, que j'avais, ainsi que Votre Excellence s'en sera convaincue par mes dernières dépêches, d'avance fait entrer dans mes calculs, et il me parut très-satisfait.

Notre conversation roula sur la marche de la négociation de son collègue, sur le compte duquel il ne ménagea aucun terme; sur la nécessité que les deux Cours convinsent des arrangements futurs relatifs à l'Empire, sur lesquels, entre autres, il me promit des idées détaillées; sur ses soins enfin, qu'il bornait dans ce moment à tâcher que les Français au moins évacuassent l'Allemagne. Cette dernière question tient trop intimement à d'autres de politique indépendantes de la Prusse, ainsi qu'à des raisons secondaires, telles que la conduite qu'observera le Roi de Suède, qui ne bouge pas du pays de Lauenbourg, et surtout à la considération majeure de l'avantage que retire Bonaparte de l'effarement d'une grande armée, pour que je puisse me promettre des résultats directs de ces soins.

En réitérant au Baron de Hardenberg les assurances de la fausseté des imputations que le parti français n'a cessé de répandre ici sur un projet d'alliance offensive entre les Cours

de Vienne et de Paris, il me dit ne jamais y avoir cru, mais pouvoir me citer confidentiellement un fait qui prouve de quels moyens on s'est servi pour agir sur le Roi. Le Comte de Haugwitz a mandé ici avoir lu des lettres du Comte de Stadion à Talleyrand, par lesquelles il suppliait ce Ministre d'engager Napoléon à consentir à une alliance dont le but serait, sinon de se partager la Prusse, du moins d'en diminuer la puissance. Je lui demandai comment ce Ministre avait pu espérer trouver des dupes pour une allégation aussi invraisemblable?

J'ai trouvé le Baron de Hardenberg navré de la cession du pays d'Anspach, et de la forme surtout de la cession de ce pays, sans stipulations quelconques en faveur de ses habitants, en les abandonnant d'abord aux vexations françaises pour ensuite être livrés pieds et poings liés aux principes administratifs bavarois. Il m'a paru, du reste, avoir pris son parti, et vouloir tâcher de tirer de la position actuelle des affaires tout ce qui est possible en faveur de la cause commune de tous les Gouvernements. Il n'est que trop à prévoir que l'exercice de son influence ne saurait guère être toléré longtemps par la France, qui verra constamment en lui un adversaire zélé et un témoin incommode des manœuvres de ses affidés.

Die preußisch-französische Allianz.

(N. 19, S. 225, B. 1.)

92. Metternich an Stadion (D.-N.) Berlin, 7. März 1806.

93. Denkschrift Metternich's über eine Unterredung mit Hardenberg, 12. April 1806.

94. Metternich's Fragen und Hardenberg's Antworten.

92. Chaque jour développe de nouveaux motifs qui expliquent la retenue du Ministre (Baron de Hardenberg) dans ses communications aux membres du Corps diplomatique auxquels il peut se fier le plus, et le secret que le Cabinet du Roi a si bien gardé sur la marche et les bases de la négociation du Comte de Haugwitz.

Le bruit d'une alliance conclue entre la Prusse et la France ayant acquis depuis deux jours une espèce de certitude, qu'il

est si facile à tout homme connaissant le terrain de Berlin d'apprécier à sa juste valeur, je me rendis ce matin chez le Baron de Hardenberg, décidé à préciser mes questions de manière à le faire convenir du fait, ou à le porter à le désavouer formellement.

Je lui dis que je croyais devoir, sans nul déguisement, le mettre au fait de l'objet de ma visite, en lui adressant une question à la solution de laquelle la franchise que nous avions mise à nous expliquer vis-à-vis de la Prusse et à rassurer le Roi sur tous les faux bruits qu'on s'était plu à répandre sur nos relations avec la France, me donnait un droit incontestable. „Des personnes au fait des affaires prétendent,” lui dis-je, „que M. de Haugwitz n'a pas borné sa besogne à un simple raccommodement, et qu'il a signé une alliance avec la France; le parti français lui-même accrédite ce bruit. Vous devez donc être intéressé à le désavouer, en cas qu'il soit faux, ou à me mettre au fait d'une vérité que vous n'êtes plus maître de dérober à la connaissance des Puissances.”

Le Baron de Hardenberg me dit „que la question directe que je lui adressais méritait de sa part une réponse tout aussi franche, et qu'il n'hésitait pas à me dire ce qu'il avait compté m'apprendre lors des communications détaillées qu'il avait promis de me faire; que le Comte de Haugwitz avait effectivement poussé l'oubli de ses instructions au point de signer à Vienne une alliance offensive et défensive avec Napoléon; que le Roi s'étant constamment refusé à sanctionner cet article, l'Empereur avait dans son ultimatum, porté ici par le Marquis Lucchesini, consenti à l'omission des mots „offensifs” et „défensifs”, et s'était contenté de préciser le „casum fœderis” à la garantie réciproque des possessions. „C'est,” ajouta-t-il, „le seul amendement que le Roi ait obtenu de toutes les modifications qu'il avait désiré porter au traité du 16 Décembre.”

Lui ayant observé que cette stipulation devait changer essentiellement l'état et le genre des relations des Puissances avec la Prusse, qui, ayant l'air d'allier sa cause à celle de la

France, ne pouvait plus être comptée parmi celles qui ne désirent que repos et stabilité en Europe, le Baron de Hardenberg m'interrompit avec vivacité en m'assurant, „que nulle vue offensive contre aucune Puissance n'entraît dans les plans du Roi: une alliance autre que celle qui ne repose que sur des mots, et n'implique d'autres obligations que de conserver nos propres possessions, ne pouvait cadrer”, me dit-il, „avec les principes du Roi et nos relations avec la Russie surtout. Croyez et faites tout ce que vous pouvez personnellement pour ne point attribuer d'autre valeur à des mots auxquels il serait horrible de voir sacrifier le reste de l'espoir qu'il est encore permis de nourrir, sur la possibilité d'opposer des digues au torrent, en nous entendant et en resserrant le plus que faire se pourra nos vues et nos moyens”.

Je ne pus que lui observer que la facilité que Napoléon avait mise à consentir à l'omission des termes consentis par M. de Haugwitz, prouvait plus que tout ce qu'il pouvait dire quelle est l'étendue du sens qu'on attache à Paris au mot d'alliance.

Le Ministre me supplia de ne pas faire usage de sa communication confidentielle, et protesta du zèle qu'il ne cessera de mettre à établir et à entretenir la liaison la plus intime avec nous. Je crus devoir me borner à prendre ad referendum ce que je venais de tirer au clair, et à lui renouveler les assurances des soins particuliers que je prendrais à contribuer le plus que je pourrais à l'accord le plus intime entre nos deux Cours.

Le silence que le Baron de Hardenberg a gardé vis-à-vis de tous mes collègues sur cette intéressante matière, et le soin que le parti français a pris de ne faire filtrer ce secret que depuis peu, s'explique suffisamment par le désir de ne le faire arriver à la connaissance du Cabinet de Saint-Pétersbourg que par le dernier courrier expédié au Duc de Brunswick.

Le Baron de Hardenberg, dans sa conversation, insista explicitement sur le fait que par les malheureuses stipulations

du 16 Décembre, les relations du Roi ne se trouveraient changées vis-à-vis d'aucune Puissance, hormis l'Angleterre, qui pourrait assurément envisager l'incorporation du Hanovre comme une mesure portant un caractère hostile. La supposition que la clôture des ports pourrait bien être stipulée par le traité, me parut ressortir trop clairement de l'aveu que M. de Hardenberg venait de me faire, pour ne pas lui adresser la question. Il m'assura qu'il n'y en était nullement question, et en fit autant vis-à-vis du Ministre de Russie. Il est toutefois impossible de se refuser à l'évidence du parti que prendrait le Roi si Bonaparte insistait sur cette nouvelle entrave à mettre au commerce anglais, et l'omission d'un article y relatif dans le traité ne prouve assurément pas contre la possibilité d'un engagement, ou contracté, ou concerté avec le Comte de Haugwitz, dont les plus simples promesses méritent assurément toute créance de la part du Cabinet de Paris.

Les Français répandent depuis peu que l'époque de l'entrée de Bonaparte dans le pays d'Anspach a été concertée avec la Prusse; ce fait étant même répandu par des agents du Gouvernement prussien, j'ai demandé des explications au Baron de Hardenberg: il me dit qu'il n'en était non-seulement rien, mais que M. de Lucchesini avait été tout aussi étonné d'apprendre ce nouvel acte de violence que lui-même: „Que voulez-vous,” me dit-il, „d'un autre côté, que fasse le Roi maintenant? il a été trahi et vendu, et il ne lui reste qu'à faire bonne mine à mauvais jeu!”

Il est de fait qu'il a beaucoup pleuré en apprenant les détails de la violation manifeste d'un territoire qui, d'après les principes reçus, ne pouvait être regardé comme cédé qu'après sa ratification.

Le Baron de Hardenberg, à son tour, est inconsolable de la perte d'une province dont il regardait la prospérité comme son œuvre, et qui se trouve abîmée maintenant du poids de quarante mille hommes dont elle seule supporte tout le fardeau.

La manière dont le secret a été gardé dans tout le cours de la négociation du Comte de Haugwitz est digne de remarque; Votre Excellence connaît trop le terrain de Berlin pour ne pas être de l'avis qu'il suffirait sans doute de cette seule preuve, de ce seul rapprochement, pour se convaincre combien toutes les branches des départements sont gagnées aux intérêts de la France. Jamais pareil secret n'a pu être obtenu de la part d'aucune Puissance traitant d'affaires avec le Cabinet prussien.

Le Marquis de Lucchesini est parti d'ici aujourd'hui, satisfait sans doute de sa besogne, et porteur d'une plaque pour M. de Talleyrand de l'Ordre de l'Aigle noir en diamants, qui coûte au Roi seize mille écus. Le prix de ce cadeau est aussi nouveau dans les fastes prussiens que le genre de décoration, les statuts de l'Ordre ayant jusqu'à présent interdit le luxe de plaques en pierreries.

Denkschrift Metternich's, 12. April 1806.

93. Entreprendre de tracer le tableau de la situation politique de la Prusse dans le moment présent, serait se vouer à un essai d'autant plus difficile, que les hommes qui viennent de réduire le Roi au rôle le plus triste ont eu grand soin de dérober au public leurs menées.

Nous ne connaissons jusqu'à présent que sommairement les termes du traité signé à Vienne le 16 Décembre entre le Comte de Haugwitz, MM. de Talleyrand et Duroc; encore ne les connaissons-nous que par leur mise en œuvre, et c'est par le peu de ménagement que la France mettra à cacher ou à masquer la perte de l'indépendance prussienne, que nous finirons par acquérir la connaissance entière des exigences de Napoléon et des concessions du Comte de Haugwitz. Les intentions de ce Ministre ne doivent en aucun cas être confondues avec celles du Roi. Vouloir les séparer quant aux résultats des négociations n'est malheureusement plus possible maintenant, et le sera bien moins encore le jour de la rentrée du Comte de Haugwitz dans le département des affaires étrangères.

Chargé par Sa Majesté Impériale de lui soumettre, lors de mon arrivée ici, un aperçu sur la situation politique de la Prusse et sur ce qu'il y aurait à attendre dans la suite de cette Puissance, question qui sans contredit doit essentiellement influencer sur notre système politique en général et non moins directement sur notre conduite particulière vis-à-vis de la Prusse, j'ai cru devoir prolonger mon séjour à Berlin jusqu'à l'époque qui m'a paru la plus décisive pour la marche des affaires, savoir, celle de la conclusion finale des arrangements avec la France et de la reprise du portefeuille par le Comte de Haugwitz, d'un portefeuille qui depuis le mois de Décembre dernier n'était plus qu'un vain fantôme de puissance entre les mains d'un Ministre probe, attaché aux principes d'une politique saine et loyale, et trop honnête homme pour se douter que ceux qu'il croyait ses amis étaient occupés à préparer sa chute, que dans tous les cas la force des circonstances générales eût amenée.

Sûr que le Ministre tombant ne me donnerait que des réponses évasives sur les questions que je lui ferais; sûr, d'un autre côté, que tout ce qu'il pourrait me dire sur l'avenir ne saurait être que des conjectures puisées dans le caractère de son successeur, que malheureusement l'Europe entière a jugé depuis bien plus longtemps que son collègue ne l'avait fait, je n'en ai pas moins cru devoir noter les questions ci-jointes (N^{ro} 94), et le prier de les résoudre avec toute la franchise que, dans cette occasion importante, devait lui imposer son désir de ne jamais cesser de travailler à la réunion de nos deux Cours. Les réponses, pour la plupart écrites sous sa dictée ou tracées fidèlement sur ses propres paroles, ne prouvent que trop que je ne me suis pas trompé dans mon attente.

Il m'a paru que la situation politique de la Prusse offrait trois points de vue essentiels qui, quoique liés entre eux pour les effets, devraient s'aborder séparément. Je saisis donc dans mes recherches les buts suivants:

1° Quelles seront les suites du traité d'alliance avec la France, relativement à la Prusse?

2° Que peut attendre la cause générale du futur concours de cette Puissance?

3° Qu'en pouvons-nous attendre en particulier?

Il est certain que la Prusse n'a rien fait pour elle-même, en sacrifiant par la conduite de son Ministre toutes ses relations, en isolant sa marche politique des Puissances intéressées à leur indépendance, mais qui seules trouveraient encore dans leur réunion la plus intime les moyens physiques et moraux de la garantir.

Les négociations de Potsdam nous ont développé sans fard les vues de la Prusse sur une amélioration de sa frontière du côté de la France. Les lignes du Weser présentaient sans contredit les seuls points susceptibles d'une chaîne de fortifications; le pays de Hanovre, échangé contre les provinces prussiennes, offrait une ample compensation pour les concessions projetées en Westphalie. Les changements opérés dans la Constitution germanique ou plutôt sa destruction finale, le renforcement extraordinaire de la puissance bavaroise, ôtent maintenant leur valeur précédente à des lignes tournées de fait par un des alliés les plus actifs de la France; la perte du Margraviat d'Anspach, de Clèves, et celles que la Prusse essuiera indubitablement encore, absorbent en grande partie la valeur d'un pays enlevé à une Puissance amie sous le masque du service le plus désintéressé.

Que peut attendre la cause générale du concours de la Prusse?

Cette question me paraît résolue par le fait que le Ministre qui a conduit les choses au point où elles en sont, doit chercher à justifier une conduite condamnée par tous les partis sans exception aucune. Il doit donc tâcher de racheter par l'utile ce qu'il a fait perdre à son maître du côté de l'honneur. Ce n'est assurément pas d'un calcul et d'une ligne de conduite pareille que la cause générale peut espérer tirer

quelque profit. Les obstacles qui s'opposent dorénavant le plus directement à la réunion de nos vues à celles du Roi, seront tous les intermédiaires qui se trouveront constamment entre lui et nous, si jamais on parvenait à l'aborder personnellement. Développer un plan, laisser entrevoir les premières traces d'un système régénérateur, serait les confier aux agents les plus affidés de la France. Toute promesse du contraire serait vaine, et l'essai plus dangereux que le parti possible à en tirer ne saurait être utile.

Il me paraît donc prouvé qu'il faut regarder la Prusse comme momentanément accolée à la marche dévastatrice de la politique de Bonaparte, et la traiter comme telle.

C'est du temps seul, des circonstances imprévues mais nécessaires, inmanquables, de la manière surtout dont nous saurons les saisir et les mettre à profit, que nous devons espérer et attendre ce que tout soin, toute négociation, ne saurait nous procurer. Tous les alentours du Roi, son Ministre du moment, le seul qui, sans avoir sa confiance, réunisse en lui tout le pouvoir, sont, ou faibles, ou vendus à Bonaparte; mais quel puissant allié ce dernier ne nous ménage-t-il pas dans l'excès de ses exigences mêmes, dans la rudesse avec laquelle il les fait valoir vis-à-vis d'une Puissance qui en a trop fait pour lui inspirer dorénavant de la confiance et trop peu pour se sauver elle-même et l'Europe, enfin dans l'esprit public, qu'il a su entièrement tourner contre lui dans un État que déjà il traite comme une de ses préfectures! Des relations amicales suivies, mais nullement compromettantes, sont assurément les seules propres à nous faire arriver à l'époque pressentie. Il paraît superflu d'ajouter que le faible travail que j'ai l'honneur de porter à la haute connaissance de Sa Majesté Impériale est loin d'épuiser, quant aux questions mêmes, le fond de la matière.

Que de points de vue essentiels seraient touchés, quelle foule d'idées s'offriraient, s'il s'agissait de discuter, d'appro-

fondir le système nouvellement basé d'une Puissance de première ligne? Mais tous les points de vue sont épuisés, toutes les réponses sont données par le fait seul de la plus parfaite soumission de la Prusse au système français, de sa tolérance la plus étendue pour toutes les futures exigences de Bonaparte, et qui ressortent clairement du peu de lignes que le Baron de Hardenberg m'a mis à même de tracer.

Metternich's Fragen und Hardenberg's Antworten.

(Beilage zu 93.)

94. Frage. Welches ist der Sinn, den Preußen seinem neuen Allianz-Verbande mit Frankreich beilegt; beschränkt er sich bloß auf wechselseitige Garantie der Besitzungen; ist ein bestimmter Status quo als Basis aufgestellt, oder schließt er zugleich die Garantie des französischen Reiches mit allen seinen noch möglichen Vergrößerungen in sich?

Antwort. Baron Hardenberg erklärt officiell, daß Preußen keinen anderen als einen bloß defensiven Sinn seiner Allianz beimißt. Die Garantie der Besitzung sei selbst nur im Allgemeinen genannt; der Status quo nicht bestimmt angegeben; Graf Haugwitz verstehe aber unter selbstem die Tractate Frankreichs mit anderen Mächten, so z. B. den Preßburger Frieden mit Oesterreich u. u. Baron Hardenberg glaubt, daß sich diese Garantie nicht auf künftige Acquisitionen erstrecken sollte.

Frage. Würde es Preußen seinem neuen Verhältnisse entgegen ansehen, durch die engste Vereinigung mit Oesterreich ein System zu stabiliren, durch welches ihre Existenz gegen den beide Reiche gleichmäßig bedrohenden fremden Druck zu sichern versucht würde?

Antwort. Baron Hardenberg berief sich auf seine mir bekannten Gesinnungen; eine ähnliche enge Vereinigung sei sicher das einzige Rettungsmittel, er verweise mich aber auf die Gesinnung des künftigen Ministeriums.

Frage. Da Preußen den Allianz-Verband mit Frankreich und Rußland vereinigen zu können glaubte, würde es eine Allianz mit Oesterreich, welche sich allenfalls auch bloß auf wechselseitige Garantie der Besitzungen gründete, als incompatible ansehen?

Antwort. Idem.

Frage. Würde Preußen nicht zu einer Uebereinkunft die Hände bieten, durch welche der Einfluß der beiden Mächte auf das Deutsche Reich allein noch einigermaßen bestehen könnte?

Antwort. Idem.

Frage. Da jedoch nun im Reiche nur ein Einfluß, der französische, und ein Recht, das constitutionelle, also jenes des kaiserlichen Ansehens besteht, letzteres aber nur durch besondere Vereinigung so viel möglich erhalten werden könnte, wird Preußen bei künftigen Reichs-*Deliberationen* seine *Comitial-Gesandten* anweisen, mit den kaiserlichen zu stimmen, entweder nach jedesmal gepflogener Uebereinkunft oder für dringende Fälle den *Comitial-Gesandten* die allgemeine Weisung hiezu erteilen?

Antwort. Baron Hardenberg finde die aufgestellten Grundsätze sehr richtig und wünscht, daß das künftige Ministerium sie auch so finden möchte. Was die *Instruction* für den *Comitial-Gesandten* betreffe, glaubt Baron Hardenberg, daß der König persönlich sehr geneigt zu jeder Vereinigung sein würde, daß Graf Haugwitz auch vor seiner Abreise nach Paris so gedacht hätte.

Frage. Welches ist der Gesichtspunkt des preussischen Cabinets über eine künftige Kreis-Verfassung in Deutschland?

Antwort. Ließe sich höchstens der Wunsch einer möglichen hegen.

Frage. Welches ist die künftige entweder schon stipulirte oder von Preußen und Frankreich beabsichtigte Verfügung mit den westphälischen Kreislanden?

Antwort. Sei über selbe gar nichts stipulirt; außer Cleve habe Preußen keine *Cession* gemacht, auch sei von keiner ferneren, selbst von französischer Seite, die Rede gewesen.

Frage. Preußens *Protectors-Rolle* des nördlichen Deutschlands hat aufgehört; wird es sich also in Zukunft ganz auf sich zurückziehen oder den Rest seines Ansehens und noch möglichen Einflusses zur Erhaltung der alten Ordnung oder Errichtung einer neuen verwenden?

Antwort. Der Wunsch des Königs sei sicher die soviel mögliche Erhaltung der alten; er werde auch die Errichtung einer neuen nicht

außer Acht lassen. Graf Haugwitz habe sich in bekannter Weise oft mit diesem Gegenstande beschäftigt.

Frage. Welches sind die Gedanken des preussischen Hofes über die Möglichkeit eines Reichsdefensions-Systemes? Man könne sich nicht bergen, daß eine Linie von der Nordsee bis an die croatische Grenze gezogen und durch die vereinte Macht Oesterreichs, Preußens und Sachsens gebildet, große Vortheile für diese Reichstheile haben müßte und nicht so leicht von Frankreich bedroht werden dürfte?

Antwort. Stimme ganz meinem Gedanken bei und betheuerte, daß sein einziges Streben nach Aufstellung ähnlicher Grundsätze gezielt haben würde. Er fürchte jedoch, daß Graf Haugwitz so in sein Werk verliebt sein dürfte, daß er Preußen alle Garantie verschafft zu haben wähnen werde.

Frage. Wird Preußen in keinem Falle den französischen Armeen den Durchmarsch durch seine Staaten zur Sperrung des Handels u. s. w. gestatten?

Antwort. Lasse sich diese Frage nur nach dem Maßstabe der bisher bewiesenen Schwäche beantworten. Ganz bestimmt sei jedoch bisher keine Rede davon gewesen.

Aus der Zeit der Pariser Botschaft

(1807—1809).

1807.

Der Tilsiter Friedens-Vertrag und Preußens Lage.

(N. 21, S. 225, B. 1.)

95. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 26. Juni 1807.

95. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence les traités conclus le 7 et le 9 de ce mois, entre la France, la Russie et la Prusse, tels qu'ils ont été communiqués hier au Sénat*).

On ne s'occupe guère ici des résultats que la paix pourra exercer sur les relations politiques de l'Europe. Les Parisiens, accoutumés à voir tant de trônes crouler et tant de nouveaux États renaître journellement de leur poussière, ne sont point étonnés de la position à laquelle se trouve réduite la Monarchie prussienne. Leur imagination les porta bien plus loin, dans le laps de temps qui s'écoula depuis la nouvelle de la signature des deux traités et leur communication au Sénat.

On refondit l'Europe entière. Deux Empires, dont l'un d'Occident et l'autre d'Orient, devaient réunir autour d'eux de petits États confédérés pour leur servir d'intermédiaires réciproques. Dix-sept nouveaux Royaumes, parmi lesquels figuraient ceux d'Autriche, de Hongrie, de Bohême, etc., etc., donnés à autant de Princes de notre maison, un déplacement plus ou moins général des Souverains actuels, rien n'effraya

*) Sind bereits veröffentlicht. Siehe Martens, De Clercq u. N.

les politiques des cafés et des salons, jusqu'à ce qu'enfin toutes les incertitudes fussent fixées par le texte même du traité.

Je ne cite ces rapsodies que pour prouver que l'Europe entière croulerait sans exciter un seul sentiment ni pénible, ni d'étonnement, ni de satisfaction, chez un peuple dégradé au-dessous de tous les autres, au-dessous de toute imagination, et qui, fatigué, démoralisé au point que toute trace d'esprit national même est anéantie par dix-huit années de révolution et de crimes, regarde maintenant avec le plus grand sang-froid ce qui se passe hors de ses frontières. Les hommes sages trouvent que les traités étant autant à l'avantage de la Russie que de la France, portent nécessairement un germe qui, en se développant, ne peut que devenir funeste à cette dernière. Ils font généralement la remarque que l'Empereur sacrifie à ses ressentiments une Puissance qu'il aurait dû protéger pour lui servir de contre-poids contre la Russie; et ils répètent le très-juste raisonnement que Napoléon fit un jour au Général de Vincent*), dans une conférence à Varsovie, sur le véritable intérêt de la France, et en sens inverse duquel viennent de l'emporter sa fougue et son envie de détruire et de reconstruire. . . .

La Prusse est descendue de la première ligne pour se ranger parmi les Puissances de troisième ordre. Nous n'aurons plus d'ennemi puissant dans notre flanc droit; mais nous n'y trouverons également plus d'appui, et sa neutralité même nous fera défaut en cas de guerre avec la France. Cette dernière exerce l'influence la plus directe jusque dans le centre de la ci-devant Pologne. La Confédération du Rhin nous embrasse de deux côtés. Toute guerre avec la France s'ouvrira en même temps sur les bords de l'Inn et de la Wieliczka. Notre position a donc infiniment empiré par les traités de Tilsit; mais la Monarchie est intaëte, elle est arrondie; l'état actuel des choses en Europe porte ses germes de

*) Nicolaus Carl Baron Vincent, österreichischer General und Gutsbesitzer in Galizien, später österreichischer Gesandter am Hofe Ludwig's XVIII.

destruction en lui-même, et la sagesse de notre Gouvernement doit nous faire arriver au jour où trois cent mille hommes réunis, régis par une même volonté et dirigés vers un but commun, joueront le premier rôle en Europe dans un moment d'anarchie universelle, à une de ces époques qui suivent toujours les grandes usurpations et effacent jusqu'aux traces des conquérants; époque dont nul ne saurait prévoir la date, mais que rien n'éloigne, sauf la vie d'un seul homme, et que tout le génie de ce même homme peut d'autant moins retarder, qu'il n'a pas encore pris la moindre mesure pour en prévenir les immanquables effets.

Il est, en effet, curieux que Napoléon, tourmentant, modifiant continuellement les relations de l'Europe entière, n'ait pas encore fait un seul pas qui tende à assurer l'existence de ses successeurs.

Der Vertrag von Fontainebleau zwischen Oesterreich und Frankreich.

(N. 24, S. 226, B. 1.)

96. Metternich an Stadion (Privatbrief) Paris, 11. October 1807.

97. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 12. October 1807.

98. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 12. November 1807.

96. Vous recevez enfin le résultat de plus d'un mois de travail, de soins, de dégoûts surtout, impossibles à rendre. Vous me jugerez, mon cher Comte, avec le coup d'œil sûr et impartial que je vous connais; vous lirez la Convention du 11 Octobre et en serez effrayé. J'ai agi d'après ma seule mais bien entière conviction; j'ai agi en homme qui ne craint pas de se compromettre quand il s'agit d'éviter des pertes plus grandes encore à la Monarchie; j'ai tranché le nœud gordien enfin, et si vous ne rendez point à mon œuvre l'hommage que je suis loin de réclamer, vous rendrez au moins justice à ma position et à mes intentions. Je n'ai jamais trouvé plus de mauvaise foi, plus d'impudence, dans aucune des tortueuses négociations dont

j'ai été chargé. Jugez-moi avec bienveillance, et je ne croirai pas devoir la réclamer, si de loin on pouvait se pénétrer de la position des affaires aussi bien que de près.

Metternich an Stadion, Paris, 12. October 1807.

97. J'ai l'honneur de soumettre ci-joint, à Votre Excellence, la Convention que j'ai cru devoir signer le 10 de ce mois, à Fontainebleau, après huit jours de débats*).

Je sou mets à la sanction de notre auguste Maître une œuvre assurément bien au-dessous de ce que nous étions en droit d'attendre de la plus juste des causes; mais que Sa Majesté Impériale se persuade que rien n'était à obtenir au delà de ce qu'Elle trouvera dans la présente Convention. J'ai laissé rompre trois fois la négociation, en ne retenant qu'un fil pour avoir la faculté de la renouer; j'ai cédé enfin, non-seulement à la plus intime conviction, mais à des preuves irrécusables que chaque délai ne pourrait amener que des chances de nouveaux sacrifices, sans nul espoir de mieux. Votre Excellence verra par le projet de Convention, que le peu de jours d'intervalle entre ma dernière conversation avec M. de Champagny et la date de la lettre du Ministre qui motiva mon voyage à Fontainebleau, a suffi pour faire naître de nouvelles demandes et prétentions tout à fait injustes de la part d'un Cabinet qui, dans la négociation pénible de laquelle je sors, n'a pas cessé un instant d'avoir l'air de nous faire des sacrifices, tandis que nous seuls avons à les supporter. Il faut sans doute compter beaucoup sur l'étendue de la confiance de son Maître pour oser signer des articles qui manquent, autant que ceux que je lui sou mets, de tout caractère de réciprocité, et qui entraînent des pertes aussi réelles pour la Monarchie; mais que Sa Majesté daigne considérer l'ensemble de ma position, qu'Elle daigne se dire que nous ne négocions plus, que toutes les questions litigieuses

*) Der Vertrag von Fontainebleau, die Grenzberichtigung zwischen Oesterreich und Italien betreffend, ist bereits veröffentlicht; siehe Neumann II, 236 und 239.

ne cèdent qu'à des demandes plus exagérées encore; que le dernier mot du Cabinet français a été constamment celui de déclarer sans nul fard qu'il attendra qu'on lui arrache ce qu'il tient, ou qu'on l'empêche de se saisir de ce qu'il convoite. M. de Champagny enfin n'a jamais cessé de me dire, chaque fois que je déclarais ne pas vouloir ni pouvoir signer sans réclamer de nouveaux ordres de ma Cour: „Vous les demanderez, mais les événements marchent, et nous marchons avec eux." Il est impossible de rien opposer à un argument de cette nature quand il vous vient de la part d'un Souverain qui, loin de suivre les événements, a acquis un tel degré de force qu'il les prépare et développe à son gré.

La cour s'étant rendue le 21 Septembre à Fontainebleau, je crus devoir attendre tranquillement, après avoir épuisé toutes les questions avec le Ministre des relations extérieures, qu'il me fit savoir le moment que Sa Majesté vouerait à l'audience particulière que je lui avais demandée. Trois jours se passèrent inutilement; je reçus enfin, le 30 Septembre, une lettre de M. de Champagny à laquelle se trouvait annexé un projet de Convention, très-différent de tout ce dont nous étions convenus dans nos dernières conférences. J'avais déclaré ne pas pouvoir signer la cession du territoire au delà de Canale, on la demanda jusqu'au-dessus de Saga. Les questions de la route militaire, du passage des garnisons russes par nos États; un odieux article qui, d'après les renseignements que depuis j'ai pu prendre, portait sur une somme énorme, toutes ces demandes enfin, totalement étrangères aux points convenus de discussion, furent offerts à mon adhésion sans explications ni excuses aucunes.

Je me rendis la nuit même à Fontainebleau, et eus le lendemain une première conférence avec M. de Champagny. Le refus de l'Empereur de me voir, le parti qu'avait pris M. de Champagny de m'envoyer son projet de Convention plutôt que de m'inviter à le chercher chez lui, tout enfin m'empêcha d'espérer le moindre succès de ma course. Décidé

à ne pas signer si je n'obtenais des modifications réelles, je m'expliquai vis-à-vis du Ministre avec la plus grande franchise; je crois ne lui avoir épargné aucune vérité sur les procédés de son Maître envers une Puissance que naguère il avait leurrée par des promesses et des protestations entièrement différentes de ce qu'il se proposait de tenir. Je le prévins que je quitterais Fontainebleau le lendemain matin, très-indécis si je prendrais même ad referendum les articles de son projet de Convention. Nous nous séparâmes sans avoir avancé d'un pas. Je dînai chez lui le même jour, et il me pria de repasser chez lui le lendemain matin.

Trois heures de discussions nous menèrent à un nouveau rendez-vous pour le lendemain, où nous conviendrions d'une rédaction que je croirais pouvoir signer. M. de Champagny s'engagea à la soumettre à l'Empereur. Nous travaillâmes de nouveau plus de deux heures: j'eus trois autres conférences dans les jours suivants; et des discussions plus longues qu'il ne faudrait pour débattre un traité de paix, nous menèrent enfin à la signature de l'œuvre informe que Votre Excellence reçoit par le présent courrier.

. . . Des circonstances infiniment remarquables dans ma dernière conférence du 10 au matin sont cependant de nature à m'imposer le devoir de les rapporter ici.

Résolu de laisser venir les choses à la dernière extrémité avant de renoncer à l'espoir de sauver le Vallon de Robij et les sources du Natizone, dont l'importance ne saurait qu'être majeure sous tous les rapports militaires, je commençai par déclarer l'impossibilité dans laquelle je me trouvais d'accéder à cette demande, qui ne m'avait été faite que la veille. Je me défendis au point de me lever pour quitter le cabinet du Ministre; je lui dis: „L'Empereur mon Maître peut seul disposer de la Monarchie; nous sommes arrivés aux bornes de mes pouvoirs, et je ne puis plus que vous prier de me remettre cette après-dînée la rédaction nette de cet article, ainsi que de ceux dont nous sommes convenus; je les soumettrai à la décision de Sa

Majesté Impériale par un courrier que j'expédierai demain." Au moment de quitter le cabinet, M. de Champagny me dit: „Mais connaissez-vous bien les conséquences de votre démarche?" — „Je les ai toutes calculées," lui dis-je, „et nulle considération secondaire ne me fera jamais dévier de la ligne que je crois devoir suivre." — „Eh bien," me dit M. de Champagny, „nos négociations doivent donc être regardées comme rompues; tous les points sur lesquels nous avons cédé reprennent leur ancienne vigueur: nous ne pouvons plus renouer de négociation ici; mais je vous préviens que nous allons transmettre sur-le-champ l'ordre au Général Andréossy*) de demander à votre Cour la cession de tout le cours de l'Isonzo; enfin la signature de la Convention telle que je vous en ai communiqué le premier projet, et d'y insister catégoriquement."

Il ne me restait plus d'alternative que celle de rompre la discussion et de la renvoyer, par conséquent, à un temps indéterminé et à toute la malveillance du Général Andréossy, qui, éloigné de son Maître, serait assurément bien moins accommodant encore que le Ministre des relations extérieures, ou de procéder enfin *sub spe rati* à la signature des articles convenus. La première de ces alternatives ne pouvait être conforme ni aux intentions ni aux intérêts de Sa Majesté Impériale. La seconde n'exposait directement que ma personne; car en admettant même que la Convention ne fût point ratifiée, les différentes questions restaient au moins en suspens jusqu'à l'époque du retour du courrier.

Je n'hésitai pas, et me rabattant sur une modification, je lui proposai le projet de rédaction de l'article I^{er} joint à l'annexe. Mais rien ne put le faire déborder. La ligne tracée de la propre main de l'Empereur sur une carte qui nous servait de base, fut la barrière contre laquelle se brisèrent tous mes efforts. Nous convînmes, après trois heures de débats, d'un rendez-vous pour le soir, afin de laisser le temps à ses bureaux de soigner les expéditions.

*) Französischer Botschafter in Wien.

Une singulière indiscretion de M. de Marescalchi *) ne contribua pas peu à décider mon accession en dernier résultat. Ce Ministre avait été écarté entièrement de la présente négociation. Je m'en convainquis complètement par la demande qu'il me fit quelques jours après l'avoir entamée avec M. de Champagny, pourquoi je ne soulevais pas la question. Il promit même d'en reparler à l'Empereur, qui jamais n'avait voulu l'écouter quand il essaya de le mettre sur ce chapitre. Ayant dîné chez lui à Fontainebleau il y a trois jours, il me dit avec un air de satisfaction: „Eh bien, votre affaire va s'arranger maintenant, je suis parvenu à me faire écouter de l'Empereur; il m'a dit qu'il avait chargé M. de Champagny de s'entendre avec vous sur plusieurs points, et il veut tout finir à la fois.” — „Je le sais,” répondis-je, „mais il n'est pas facile d'en finir avec vous, quoique vous ayez une manière toute ronde: vous demandez tout et ne voulez rien donner.” — „Ah,” me dit M. de Marescalchi d'un air savant, „vous connaissez l'Empereur, et il y a beaucoup de gens chez nous qui lui suggèrent des idées que souvent même il n'a pas eues; on vous a donc déjà demandé Trieste?” — „Non,” lui dis-je, „et l'Empereur ne peut pas ignorer que toute complaisance ayant des bornes, il est des questions auxquelles il n'existe qu'une manière de répondre.” M. de Marescalchi voyant qu'il s'était aventuré, me dit d'un air très-embarrassé: „Eh bien, je puis vous assurer que beaucoup de personnes le tourmentent pour exiger cette cession, et tâchez de vous arranger le plus tôt possible, si on ne vous l'a pas encore demandée.”

On ne saurait disconvenir que ce présage n'est guère flatteur pour la suite, mais il ne renferme rien de nouveau. Ce n'est pas seulement Trieste que convoitent l'Empereur et la rapacité de tous ceux qui croient devoir lui faire leur cour en lui soumettant des projets dans son genre; toute extension quelconque entre dans ses vues, et celles qui lui procurent des

*) Marescalchi, italienischer Gesandter in Paris von 1802 bis 1814.

moyens de commerce, de navigation, tiennent sans contredit à ses idées favorites. Il n'a toutefois nullement été question de cessions au delà de celle que renferme le projet de Convention de M. de Champagny du 30 Septembre.

Je n'ai malheureusement que trop pu me convaincre dans tous les moments de notre négociation que non-seulement Napoléon ne connaît plus de bornes, mais que même il a jeté complètement le masque. M. de Champagny ne s'est pas servi vis-à-vis de moi d'une seule expression qui n'ait été ou dictée immédiatement par l'Empereur, ou du moins calquée sur ses phrases. Je me suis cru autorisé à dire, de la manière la plus franche, dès que nous étions convenus de signer, tout ce que je pensais de la position actuelle des affaires et des procédés de l'Empereur. M. de Champagny n'a pu rien objecter de juste à aucun de mes raisonnements; il s'est donc constamment appuyé sur le *beati possidentes*, assurément la plus injurieuse et la plus indigne des bases dans l'application présente.

Le fait prouve que tous mes soins pour procurer à l'Autriche une indemnité quelconque ont été vains. Les îles du Quarnero furent déclarées indispensables et nécessaires pour la navigation italienne. De même pour Muggia, qui ne pourrait sous d'autres rapports être séparée de l'Istrie vénitienne. J'ai passé au moins six heures à réfuter toutes les raisons sophistiques de M. de Champagny, qui, dans la discussion, se déclara alternativement marin, ministre et juge impartial. Voyant qu'aucun territoire n'était à obtenir, je me rabattis sur les domaines nombreux qui se trouvent dans les districts à céder; j'en réclamai la propriété et la vente au profit du trésor impérial dans un certain nombre d'années. Cette proposition, que M. de Champagny prit *ad referendum*, fut refusée comme ne terminant pas la discussion. Braunau, et l'amitié entre les deux Empires facile à cimenter dès que nul sujet de discussion n'existerait plus entre eux, furent mis dans une balance, et nos cessions dans l'autre. Il est digne de remarque que je n'ai

jamais pu parvenir à faire convenir M. de Champagny qu'au lieu d'échange il y avait cession de notre part; il m'objecta constamment les avantages extraordinaires que nous retirerions des objets de compensation susdits. Rien ne ressemble assurément moins à une négociation que toutes les discussions que nous avons eues ensemble, mais j'ai d'autant plus cru devoir les terminer. Trois semaines de retard ne me semblaient point pouvoir nous offrir les moindres chances heureuses. D'après l'analogie des malheureuses expériences faites dans toutes les négociations avec les Gouvernements révolutionnaires français — et lequel le fut jamais plus que celui du moment? — il m'est tout à fait prouvé que ces mêmes conditions, quelque pénibles qu'elles me paraissent à soumettre à la haute ratification de Sa Majesté Impériale, ne seraient plus à obtenir demain. Je ne doute pas que plus Votre Excellence rapprochera les différentes données de mes rapports d'aujourd'hui, plus Elle se convaincra Elle-même de cette triste vérité*).

Metternich au Stadion, Paris, 12. November 1807.

98. J'ai l'honneur de mettre aux pieds de Sa Majesté Impériale le résultat définitif de la négociation qu'Elle a daigné me confier. . . .

L'échange des ratifications a eu lieu dans les formes accoutumées, et c'est à cette occasion que M. de Champagny me dit être chargé par l'Empereur de me témoigner „qu'il voyait avec plaisir naître une ère nouvelle pour nos relations avec lui, que Sa Majesté avait expressément ajouté qu'Elle reconnaissait pleinement l'esprit de conciliation que j'avais mis personnellement dans l'épineuse négociation dont je sortais; mais qu'Elle voyait avec satisfaction qu'un succès sans doute très-heureux pour la tranquillité générale avait couronné mes soins”.

*) Folgen die Remarques sur les Articles de la Convention signée à Fontainebleau le 10 Octobre 1807, die wir aber weglassen, da sie sehr weitläufig sind und das Wesentlichste im Vorstehenden enthalten ist.

Il serait superflu d'ajouter des réflexions à la présente dépêche. Les faits parlent d'eux-mêmes*).

Une seule et importante remarque me paraît ne pas devoir être omise, parce qu'elle doit nécessairement servir de base à notre marche politique présente et future vis-à-vis de ce Cabinet. Nous nous trouvons pour la première fois dans une situation arrondie et parfaitement définie vis-à-vis de la France: aucune question de fond n'est ouverte; il est constaté que Napoléon n'a plus rien à nous demander; que nos rapports avec lui ne peuvent plus être qu'amicaux et tranquilles. On a émis le vœu d'une alliance, il est de notre dignité d'attendre qu'on vienne à nous si on veut de cette dernière, et que nous rappelions avec fermeté les propres paroles de l'Empereur à la première occasion où il nous chercherait noise.

Cette occasion se présentera, elle peut se présenter bientôt; il est même dans la marche essentielle de la politique française de la faire naître.

Der Krieg Napoleon's mit Portugal und die Continental-Sperre.

(N. 33, S. 229, B. 1.)

99. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 16. October 1807.

99. Je me rendis à Fontainebleau avant-hier soir pour assister aux fêtes du lendemain. La première nouvelle que j'y appris sous main fut la déclaration de guerre au Portugal. J'ai puisé les renseignements suivants à une source parfaitement sûre. Depuis, ils m'ont été confirmés en partie par l'Ambassadeur de Portugal lui-même.

*) Die Depesche erwähnt auch der erfolgten Anerkennung der Könige von Holland, Westphalen und Neapel seitens Oesterreichs und der Instruktion, welche unser Botschafter Graf Starhemberg in Angelegenheit der Mediation zwischen England und Frankreich erhalten hatte, was Napoleon zu der Aeußerung veranlaßte: „qu'il regardait tous ses différends avec l'Autriche comme entièrement terminés.“

Mon rapport en date du 23 Septembre dernier fait mention d'une violente sortie de l'Empereur à M. de Lima dans une audience diplomatique*). Il venait à cette époque d'adresser au Portugal la demande de fermer ses ports à l'Angleterre, de mettre sur-le-champ le séquestre sur toutes les propriétés anglaises, et de retenir comme prisonniers de guerre tous les individus de cette nation, de quelque âge et sexe qu'ils fussent.

Le Prince régent chargea son Ambassadeur de répondre au Cabinet des Tuileries qu'il était prêt à fermer ses ports aux Anglais, que même il s'en remettait à l'Empereur pour le choix des moyens à opposer à leur commerce; mais que ses principes répugnant à toute mesure oppressive pour d'innocents individus, établis chez lui sur la foi du droit des gens, il ne déférerait jamais à cette dernière demande.

L'Empereur déclara pour toute réponse la guerre au Portugal, et expédia l'ordre au Général Junot, nommé depuis quelque temps général en chef du corps d'armée rassemblé à Bayonne et destiné à agir contre ce pays, de se mettre en mouvement sur-le-champ. Il expédia en même temps un courrier à Madrid pour demander la coopération de l'Espagne, dont il avait eu soin de s'assurer d'avance. M. de Lima fit prier l'Empereur de suspendre ces mesures hostiles, de lui accorder un passe-port pour se rendre près du Prince régent; et de ne regarder comme ultimatum que la détermination que Son Altesse Royale aurait prise après son arrivée à Lisbonne. Le passe-port fut accordé; l'Empereur promit en même temps de ne publier sa déclaration qu'au bout du délai demandé par l'Ambassadeur, mais il ne consentit pas à révoquer l'ordre donné à l'armée de se porter en avant.

M. de Champagny communiqua à l'Ambassadeur la réponse de son Maître dans un entretien particulier, dans lequel le Ministre des relations extérieures ne conserva nulle retenue.

*) Siehe Empfang der Diplomaten nach Napoleon's Rückkehr von Tilsit. 1. Band, Seite 294.

Il dit, après de longs développements sur le parti qu'avait pris l'Empereur de ne plus rien ménager envers l'Angleterre, que cette Puissance étant la souveraine des mers, le moment était venu où lui Napoléon voulait être le dominateur du continent; que tout ce qui s'opposait à ses vues, tout ce qui ferait la moindre résistance serait écrasé; que, d'accord avec la Russie, il ne craignait plus personne, que le sort enfin en était jeté.

M. de Lima revint à Paris pour expédier un courrier destiné à annoncer sa prochaine arrivée à Lisbonne. Il commit la grande gaucherie de retourner la nuit même à Fontainebleau, pour assister le lendemain à l'audience diplomatique d'hier.

L'Empereur commença sa tournée par moi. Il me parla d'une manière polie de choses tout à fait indifférentes. Il ne dit qu'un mot à mon voisin l'Ambassadeur d'Espagne, et, s'étant approché de celui de Portugal, qui par hasard se trouva à côté du Ministre de Danemark, il adressa à tous les deux une des incartades les plus violentes que jamais il ait encore faites à un cercle diplomatique. Il se servit à peu près des mêmes phrases que M. de Champagny, atténuant toutefois celle de sa prétention à la domination universelle. Il ajouta: „Si le Portugal ne fait pas ce que je veux, la maison de Bragance ne régnera plus en Europe dans deux mois.”

„Je ne souffrirai pas qu'il y ait un Envoyé anglais en Europe; je déclarerai la guerre à telle puissance que ce soit qui dans deux mois d'ici en aura encore un chez elle. J'ai trois cent mille Russes à ma disposition, et avec ce puissant allié je puis tout. Les Anglais déclarant qu'ils ne veulent plus respecter de neutres sur mer, je n'en reconnaitrai plus sur terre.” Et s'adressant au Ministre de Danemark, il continua: „Les événements de Copenhague sont une horreur, mais la déclaration du Roi est une infamie.”

En continuant sa tournée, il apostropha l'Ambassadeur d'Étrurie: „Votre Reine est en relations secrètes avec l'Angleterre”, lui dit-il, „— mais j'y ai mis bon ordre.”

S'arrêtant devant le sénateur Grœning, il lui demanda s'il était le député de Brême. Sur sa réponse affirmative, il lui demanda: „Comment va-t-on chez vous?“ — „Mal, Sire“, lui répondit M. de Grœning. — „Eh bien, vous irez plus mal encore. Brême et Hambourg sont des villes anglaises, je saurai les traiter en conséquence.“ Il revint sur ses pas, et finit l'audience après s'être encore entretenu avec moi sur le lieu actuel du séjour de Sa Majesté Impériale et sur quelques détails de son voyage.

Votre Excellence peut aisément se figurer l'effet que produisirent sur tous les assistants les sorties violentes de l'Empereur, dont je n'ai pu qu'affaiblir les traits en les répétant. Elles prêtèrent sur-le-champ aux commentaires les plus étendus qui ne purent nous rester étrangers.

Je me rendis une heure après cette audience chez le Ministre des relations extérieures.

A peine avais-je pris place, que M. de Champagny me prévint qu'il avait une communication entièrement confidentielle à me faire. „Vous voyez“, commença-t-il, „où tendent maintenant les vues de l'Angleterre. Elle a nouvellement adopté pour base, le Roi même vient de proclamer des principes incompatibles avec l'existence de l'ordre social en Europe. L'Empereur est décidé à s'opposer de toutes ses forces au succès de scènes telles que celles qui viennent de se passer en Danemark; il ne peut plus se contenter de demi-mesures. L'Angleterre a refusé la médiation de la Russie. Je ne puis pas entrer dans assez de détails pour vous prouver combien les propositions que j'ai été chargé de faire l'année dernière à Lord Lauderdale renfermaient d'abnégation de la part de l'Empereur, combien elles étaient peu analogues à la hauteur de sa position. L'Angleterre refuse la paix quand on la lui offre, il faut donc la forcer à la faire.“

„Il ne reste que trois Puissances en Europe: la France, la Russie et l'Autriche. Il est digne de vous de contribuer directement à l'œuvre salutaire que se propose l'Empereur. Vous éprouvez depuis longtemps que votre pavillon n'est pas

plus respecté que les autres, mais le Roi vient de déclarer qu'il ne reconnaîtra plus de neutralité; il déclare ne s'être emparé de la flotte danoise que pour l'empêcher de protéger et de couvrir le commerce des neutres; il prend en sus le spécieux prétexte de la soustraire à la France, tandis que l'Empereur n'a jamais songé à s'en servir. La Russie va faire cause commune avec nous. L'Italie entière obéit à l'impulsion de la France, il ne reste donc que vous pour fermer tout accès au continent. J'ai cru devoir proposer à Sa Majesté la forme confidentielle que j'observe vis-à-vis de vous aujourd'hui. Vous aurez de cette manière la chance de l'initiative dans des mesures d'un commun intérêt. Cette communication restera entre nous. M. d'Andréossy même n'en est point prévenu."

M. de Champagne ayant interrompu ici cette espèce de discours, au moins dix fois plus long que je n'ai cru devoir le noter, je pris la parole pour l'assurer que, dans la forme qu'il me disait avoir choisie pour me transmettre cette communication, je reconnaissais avec plaisir une attention particulière; — „Mais quel est le but auquel vous voulez arriver? Vous ne disconviendrez pas que nos relations avec l'Angleterre ne sont assurément pas de nature à devoir vous alarmer; nos ports mêmes lui sont encore fermés, tandis que nous les avons ouverts aux Russes."

„— Voilà bien", reprit M. de Champagne, „une mesure qui porte sur un fait, mais le commerce?"

„— Quant au commerce", dis-je au Ministre en l'interrompant, „vous rendriez un service réel à nos douanes si vous dénonciez un entrepôt de marchandises anglaises; je vous réponds dans ce cas de leur saisie."

„— Je sais", continua-t-il, „que vos lois sont tout à fait prohibitives, mais c'est justement pour cela que vous souffrirez moins des mesures rigoureuses qu'il s'agit de prendre. Vous êtes plus que nulle autre Puissance une monarchie continentale, aussi êtes-vous plus que nulle autre intéressés à y voir rétablir la paix et la tranquillité: elle est impossible sans la paix maritime

L'Empereur se verra forcé à laisser jusqu'à sa conclusion ses armées à peu près sur tous les points qu'elles occupent maintenant; il ne désire rien plus que de les faire rentrer; vous ne pouvez, de votre côté, qu'attendre ce moment avec ardeur pour réduire également votre système militaire, il faut donc contribuer à l'amener. L'Empereur désire que vous fassiez déclarer que, si l'Angleterre ne rend pas la flotte danoise et ne révoque pas les principes énoncés dans la dernière déclaration, vous appellerez votre Ministre de Londres, et que vous renverrez à la même époque, par exemple, au 1^{er} Décembre, le Ministre anglais de Vienne."

"— Je ne puis", lui dis-je, "que prendre ad referendum le vœu que me fait témoigner l'Empereur Napoléon; mais sans même me permettre de réflexions sur le fond de la question, avez-vous bien calculé les pertes que vous essuieriez par la suppression totale de notre navigation? Nous seuls faisons le cabotage, notre pavillon approvisionne vos côtes et celles du Royaume d'Italie; que gagnerez-vous donc en nous proposant d'ajouter à des mesures qui sont déjà loin assurément de porter l'empreinte de relations amicales?" — „ Nous y perdons plus que vous," répondit M. de Champagny. „Personne ne souffre davantage de l'état actuel des choses et de celui qui momentanément doit encore avoir lieu, mais nous forcerons l'Angleterre à la paix, et nous y arriverons."

"— La Russie vous secondera-t-elle dans ces mesures?" demandai-je à M. de Champagny.

"— Nous croyons être sûrs que oui; l'Empereur Alexandre adoptera toutes les mesures de Napoléon pour arriver au but que nous tous désirons également. Expédiez un courrier à Vienne avec la communication que je viens de vous faire, nous aurons la réponse à la même époque où vous recevrez des nouvelles relatives à la Convention. Je dois, au reste, vous prévenir que si la réponse était négative, l'Empereur vous ferait faire la même déclaration d'une manière officielle."

Voilà tous les traits principaux d'une conversation qui ne s'écarta jamais des formes les plus confidentielles et les plus amicales. Je crus devoir saisir cette occasion pour toucher, pour la première fois depuis la remise de la dépêche ostensible, la corde de l'alliance.

Je dis à M. de Champagny que la forme confidentielle que dans cette occasion il avait adoptée, m'autorisait à m'expliquer de même vis-à-vis de lui. „D'où vient que vous nous demandez de sortir d'un état de guerre tacite (car la fermeture des ports ne saurait être regardée sans doute d'une manière différente), pour nous déclarer contre l'Angleterre d'une manière tout à fait prononcée, tandis que quand nous vous proposons d'appuyer nos relations d'amitié et de bonne intelligence actuelle sur des bases également plus décidées, vous ne nous donnez aucune réponse? Il y a longtemps que je ne vous ai parlé de notre rapprochement plus intime, parce que c'était sans doute à vous de répondre à la dernière communication que je fus autorisé à vous faire dans le sens et sous les formes mêmes que vous désirez, mais la circonstance me mène droit à cette question.”

M. de Champagny s'embrouilla dans une phrase qui ne renfermait pas de réponse à la question directe que je lui adressais; il finit par me dire: „Mais, justement, en liant votre cause à la nôtre, en rapprochant nos intérêts par le fait, une union intime pourrait s'ensuivre.”

„— Mais je suis étonné”, lui dis-je, „qu'avec l'une des propositions l'idée de l'autre ne vous soit point venue?”

Même réponse ambiguë, de laquelle je ne recueillis que la question: „Que désirez-vous donc au fond?”

„— Nous désirons”, lui dis-je, „voir cesser d'un côté de trop funestes préjugés, et d'un autre, renaître un état de sécurité qui ne peut reposer que sur des bases convenues et explicites.”

„— Mais une garantie de vos possessions pourrait vous être donnée”, me dit M. de Champagny; „vous savez que l'Empereur n'a aucune vue sur vous, soyez en bien convaincu.”

Rien n'est plus frappant, et en même temps plus pénible pour le négociateur chargé de traiter avec M. de Champagny, que l'extrême différence qu'il met entre le rôle étudié et la réponse improvisée. Il débite le premier avec un véritable flux de paroles; on ne tire de lui la seconde qu'en phrases détachées qui ne vous offrent aucun moyen de rapprochement. Il est par suite toujours infiniment facile de s'apercevoir où s'arrête la leçon du jour.

Toute réflexion sur la communication que renferme le présent rapport me paraît rendue superflue par le fait positif que Napoléon, dépassant toute mesure, bien au delà même de tous les calculs, a fait comprendre qu'il accompagnerait la demande officielle qu'il nous adresse maintenant sous des formes confidentielles, par une déclaration de guerre en cas de refus. Je puis garantir cette assertion.

Il s'est publiquement vanté d'avoir trois cent mille Russes à ses ordres; je ne crois pas à la vérité de ce fait, que M. de Champagny se serait sans doute empressé de me confirmer positivement si la certitude en existait réellement. Ma question paraît l'avoir pris au dépourvu; il est revenu plusieurs fois sur cet article, et ne s'est jamais servi que des phrases „je crois, — j'ai tout lieu de croire, — nous n'avons point de doute”, etc.

Mais que ce soit ou non, — cela n'altère en rien la question du moment. Il s'est fait un changement total dans les formes de Napoléon depuis peu; il paraît croire avoir atteint le point où la modération ne lui offrirait plus qu'une gêne inutile. La paix de Tilsit et l'extrême faiblesse de l'Empereur Alexandre devaient le faire arriver là. Sûr d'avoir paralysé le Cabinet de Saint-Pétersbourg pour un certain laps de temps que l'Empereur des Français calcule mieux qu'aucun autre, il n'a besoin que de maintenir ses anciens et futurs ennemis dans une attitude passive. Il n'a jamais perdu de temps, il en perdra tout aussi peu dans l'intervalle, et Alexandre reviendra de ses illusions quand Napoléon, depuis longtemps, ne lui laissera plus que des

regrets à partager avec le reste de l'Europe, prête à se fondre dans un immense creuset.

Nous sommes de toutes les puissances continentales celle qui est la plus directement et la plus immédiatement menacée. L'antique et vénérable réunion de tant de peuples heureux sous le sceptre tutélaire de l'auguste Maison d'Autriche ne soutiendra pas le premier choc, un choc dirigé par la fougue d'un homme qui mieux que nous connaît nos côtés vulnérables, qui bien plus qu'on ne croit a médité les moyens les plus directs pour notre destruction, qui le jour où il rentrerait en lice ouverte avec nous, n'aurait plus d'autre but que d'anéantir son dernier et malheureusement trop faible contre-poids.

Mais le sort, la durée d'un Empire peuvent-ils dépendre de la frêle existence d'un seul individu? On n'est que trop en droit de se faire cette question quand les moyens d'éviter un funeste conflit sont aussi problématiques.

Le sont-ils dans le cas présent? Ce dernier ne nous offre-t-il pas quelques chances précieuses pour rasseoir sur des bases momentanément inébranlables notre existence entière et intacte? Serait-il possible d'éluder une demande qui, par son extrême inutilité sous tous les points de vue politiques, ne semble mise en avant que pour fournir des prétextes d'embarras et de brouillerie, si le contre-coup qu'elle ne peut manquer d'exercer de la manière la plus funeste sur le commerce français ne lui donnait pas le caractère d'un acte de rage pure et aveugle? Ce sont là autant de questions que je ne me permets pas d'aborder. Leur solution est réservée à la haute sagesse de Sa Majesté Impériale; mais il est de mon devoir le plus rigoureux de Lui soumettre ma conviction intime que dans cette occasion, plus que dans nulle autre, la fougue de Napoléon ne connaîtra plus de bornes, et que sa soif de domination universelle ne saurait être mieux secondée que par une mesure insuffisante de notre part.

Ankunft des russischen Botschafters Tolstoy in Paris und die Beziehungen Frankreichs zu Rußland.

(N. 25, S. 226, B. 1.)

100. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 12. November 1807.

100. M. le Comte de Tolstoy est arrivé à Paris le 1^{er} Novembre, accompagné de M. de Nesselrode, Conseiller d'Ambassade, d'une demi-douzaine d'attachés et d'un aide de camp.

. . . . Il me serait difficile de peindre à Votre Excellence la simplicité et la franchise parfaite avec lesquelles il s'est expliqué vis-à-vis de moi. Il me répéta ce qu'il m'avait fait dire par le Comte de Nesselrode, que ses instructions lui prescrivait de s'en tenir entièrement à moi. Il ajouta pouvoir me dire tout à fait confidentiellement que l'Empereur son Maître se souvenait avec plaisir de m'avoir connu personnellement dans des moments où de grands espoirs avaient lié les deux Empires; que la position de la Russie et de l'Autriche n'avait fait qu'empirer depuis, mais que nous étions heureusement encore debout, et qu'il comptait sur l'amitié que je témoignerais ici à son Ambassadeur.

Je dis au Comte de Tolstoy: „Nous n'avons tous et ne pouvons avoir qu'un but, celui de conserver notre intégrité au milieu du bouleversement général. L'Europe, ou plutôt quelques parcelles de l'ancienne Europe, se trouvent placées d'un côté; — l'Empereur Napoléon de l'autre. Il vous caressera aujourd'hui pour tomber sur vous demain, il en fera autant de nous; nous aurons tous deux éternellement à lutter contre ses projets subversifs et envahisseurs; la lutte a longtemps été ouverte et n'a malheureusement été que trop mal menée; notre position réciproque exige maintenant qu'elle se borne à la défense des principes qui formeront toujours la base de votre existence et de la nôtre. Nous avons deux écueils également dangereux à éviter, celui d'une brouillerie ou celui de ses fausses caresses: nous nagerons entre les deux écueils si nous sommes sages et amis.”

„— Je suis parfaitement de votre avis”, me dit le Comte de Tolstoj; „croyez que ma Cour voit absolument de même, malgré des apparences tout à fait trompeuses. Je ne sais ce que ces gens veulent faire de moi, mais ils sont fous s'ils croient que je serai leur dupe.” — „Ayez l'air de l'être et ne le soyez pas”, interrompis-je; „soyons amis et communiquons-nous des notions qui, prises isolément, ne mènent souvent qu'à de fausses conjectures, mais qui rapprochées nous conduiront droit à des vérités qu'on voudra justement nous cacher.”

Il me prévint que l'Empereur lui avait dit la veille que tous ses différends avec l'Autriche étaient aplanis; qu'il avait signé une Convention qui avait coupé court à tout, et qu'il ferait sur-le-champ évacuer Braunau. — Il ajouta, me dit le Comte de Tolstoj: „L'Empereur d'Autriche s'est prêté avec une grâce parfaite aux mesures équitables que je lui avais proposées relativement à l'Angleterre, et je m'en vais donner les facilités nécessaires à un courrier que le Comte de Metternich va envoyer à Londres.”

„— Eh bien, que ferez-vous vis-à-vis de l'Angleterre?” lui demandai-je. — „Il faut bien”, me répondit-il, „que nous en passions également par là, et vous avez très-bien fait de suivre la marche que vous tenez.”

Il me demanda des détails sur notre nouvelle frontière en Italie, et sur le terme de l'évacuation de Braunau. Je lui dis ne voir aucune difficulté à lui donner connaissance de la Convention du 10, d'autant plus qu'il y avait un article qui regardait le passage des troupes russes de Cattaro. „C'est, selon toute apparence”, ajoutai-je, „un bouquet qu'on a voulu vous donner ici. On se serait empressé de vous accorder cette demande à Vienne, si elle y était parvenue par votre Ambassadeur. Je vous avoue que cette conviction a seule pu me porter à la faire entrer dans notre Convention d'ici, à laquelle elle devait être étrangère.” — „Vous avez raison”, me répondit l'Ambassadeur, „l'Empereur n'a eu rien de plus pressé que de m'en prévenir, et tout à fait dans le sens que vous supposez. Je vais vous

faire une singulière question", ajouta-t-il, „mais il faut que nous parlions franchement. Avez-vous des articles secrets dans votre Convention?" — „Je suis sûr qu'on veut vous le faire croire", interrompis-je, „et je vous prouverai facilement le contraire en vous montrant l'exemplaire même de la Convention que je vais échanger, le seul que j'aie ici." — „Non", me répondit-il, „on ne me l'a pas dit explicitement, mais on a fait tout ce qu'on a pu pour me le faire sous-entendre." — „Eh bien", lui dis-je, „voilà les étrennes de votre Ambassade à Paris, et vous en verrez bien d'autres."

Voulant le sonder sur le degré de confiance qu'il me montrerait par rapport à la Turquie, je lui dis que j'avais appris ici de source sûre que le sort de ce pays allait être mis sur le tapis. „Vous allez donc faire ici votre paix avec la Porte?" lui demandai-je. — „Oui", me répondit-il, „mais c'est de toutes les négociations la plus facile, parce que nous ne voulons rien. Je désirerais que vous eussiez pu voir les mines étonnées de ces Messieurs quand je leur ai dit, de la manière la plus ronde et la plus simple, que nous ne demandions aucune cession à la Porte. Je sais que l'on croit également chez vous que nous voulons acquérir la Moldavie et la Valachie; je vous jure qu'il n'en est rien: et qu'en ferions-nous?" Je lui fis remarquer que le temps présent me paraissait effectivement devoir provoquer de préférence des mesures conservatrices, et que nulle lésion d'un tiers ne me paraissait possible sans un nouvel agrandissement de la France; il se rangea complètement à mon avis, et me pria d'assurer positivement ma Cour que la Russie ne prétendait à aucun agrandissement aux dépens de la Turquie, et de détruire des données fausses qui auraient pu prendre racine chez nous.

Je ne me permets pas de juger sur ces apparences le fond de la politique russe; mais je me sais gré d'avoir fixé il y a longtemps mon opinion sur l'exagération extrême des relations d'amitié étroite entre les Cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries, qu'il entraînait dans la politique française d'accréditer

généralement. Mes rapports font foi de cette vérité; je n'ai plus de doute maintenant qu'elle gagnera chaque jour en évidence.

Notre rôle me paraît fixé, et la haute sagesse de Sa Majesté Impériale a préparé tous les moyens pour suivre une ligne de conduite infaillible, parce qu'elle est tracée par l'ensemble même des circonstances générales et de notre position individuelle. Nous avions à redouter plus que toute autre conjoncture le rapprochement complet entre nos deux Puissances voisines. Ce danger est éloigné; nous pouvons, avec plus de vraisemblance, nous trouver exposés dans quelque temps à une nouvelle levée de boucliers de la part de la Russie, et aux embarras qui nécessairement en résulteront pour nous, mais nous aurons gagné une, peut-être deux années; notre existence, notre intégrité se trouveront entre temps conservées, et s'il est impossible de vivre autrement qu'au jour le jour, nous n'en avons pas moins plus de chances qu'aucune autre Puissance de l'Europe d'arriver intacts au grand jour qui mettra fin à un état essentiellement précaire, parce qu'il est hors de la nature et de la civilisation.

Gerüchte der Ehetrennung Napoleon's und seiner Verbindung mit einer Großfürstin.

(N. 25, S. 226, B. 1.)

101. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 30. November 1807.

102. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 6. December 1807.

101. J'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence, dans plusieurs de mes précédents rapports, des bruits depuis longtemps répandus du prochain divorce de l'Empereur. Après avoir circulé sourdement, ils forment, depuis près de deux mois, le sujet de discussions publiques et générales. Il en est de ces bruits comme de tous ceux qui ne sont pas détruits dans leur germe, ils portent sur un fond de vérité, et seraient étouffés très-vite, s'ils n'étaient directement tolérés. Mais quoique la certitude du fait existe, on est loin d'en connaître les détails.

Des recherches suivies, et des relations avec quelques personnes liées avec l'Impératrice, m'ont procuré quelques données tout à fait secrètes, que je n'hésite pas à garantir comme certaines.

L'Empereur, depuis son retour de l'armée, avait eu vis-à-vis de son épouse un maintien froid et souvent embarrassé. Il n'habitait plus la même pièce qu'elle, et beaucoup de ses allures journalières avaient pris un pli différent de celui qu'elles avaient toujours eu. Les bruits de la répudiation de l'Impératrice commencèrent à cette époque à prendre un caractère plus sérieux; parvenus à la connaissance de cette Princesse, elle se borna à attendre qu'ils lui fussent confirmés d'une manière directe, sans faire paraître à l'Empereur la moindre inquiétude.

Le Ministre de la police se rendit un jour chez elle à Fontainebleau, et, après un court préambule, il lui dit que le bien public, que la consolidation surtout de la Dynastie actuelle exigeant que l'Empereur eût des enfants, elle devrait bien adresser des vœux au Sénat afin qu'il se réunît à elle pour appuyer près de son époux la demande du plus pénible sacrifice pour son cœur. L'Impératrice, préparée à la question, demanda avec le plus grand sang-froid à Fouché si la démarche qu'il venait de faire lui avait été ordonnée par l'Empereur. „Non”, lui répondit-il, „je parle à Votre Majesté comme Ministre chargé de la surveillance générale, comme particulier, comme sujet attaché à la gloire de sa patrie.”

„— Je ne vous dois donc nul compte”, interrompt l'Impératrice; „je regarde mon lien avec l'Empereur comme écrit dans le livre des plus hautes destinées. Je ne m'expliquerai jamais que vis-à-vis de lui-même, et ne ferai jamais que ce qu'il ordonnera.”

Plusieurs jours se passèrent sans qu'il fût question de rien entre le couple impérial, quand tout à coup l'Empereur vint de nouveau partager l'appartement de son épouse, et saisit un moment propice pour lui demander raison de la tristesse qu'il lui voyait depuis quelque temps. L'Impératrice

alors lui conta l'entretien qu'elle avait eu avec Fouché. L'Empereur confirma que jamais il n'avait chargé son Ministre de pareille commission. Il ajouta qu'elle devait le connaître assez pour être sûre qu'il n'avait besoin de nul intermédiaire pour s'entendre avec elle; il lui fit promettre qu'elle lui rapporterait tout ce qu'elle apprendrait sur la suite de cette affaire.

Fouché, peu de temps après, réitéra la même demande à l'Impératrice dans une longue lettre qu'on dit être un chef-d'œuvre d'éloquence et de force de raisonnement. Elle alla la porter sur-le-champ à l'Empereur, qui la reçut très-froidement, et qui, après beaucoup de plaintes et de reproches sur sa susceptibilité, et ce qu'il appela sa jalousie, lui répéta ce qu'il lui avait dit précédemment. Il lui promit qu'il laverait la tête à Fouché, et les courtisans prétendent effectivement s'être aperçus du froid qu'aurait témoigné l'Empereur à son Ministre.

Sa Majesté partit pour l'Italie. Le public s'occupait toujours avec plus d'apparence de certitude de bruits que personne ne démentit, quand le 23 de ce mois le commissaire du Gouvernement près la Banque de France réunit les négociants présents à la Bourse, pour leur dire qu'il était chargé par le Ministre de la police de démentir formellement le bruit de divorce répandu depuis quelque temps dans le public.

Le simple récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de la famille, son rapprochement avec le rôle que joue Fouché, suffit pour prouver qu'il est effectivement question de la chose. Aucun Ministre n'ose faire ici ce que ne lui ordonne pas l'Empereur; aucun d'eux surtout ne risquerait la récidive. Il est donc clair que Napoléon ne veut pas avoir l'air d'avoir donné des ordres.

Mais si ce fait me paraît prouvé, s'il est pleinement confirmé par la confiance que plusieurs sénateurs ont faite d'un prochain sénatus-consulte pour supplier le Chef de l'État, au nom de la nation, d'assurer sa succession en ligne directe, s'il l'est même par l'inquiétude et les larmes de l'Impératrice

qu'elle ne cache pas devant ses confidentes intimes; il n'est que plus urgent de connaître la Princesse sur laquelle tombera le choix de l'Empereur. Le public la nomme depuis longtemps, mes derniers rapports la désignent également. Le Comte de Tolstoy m'a assuré, de son côté, d'une manière si positive qu'il ignorait absolument la demande que Napoléon aurait faite d'une Grande-Duchesse, qu'il est très-difficile de rien préjuger sur l'état véritable de cette négociation.

Il me paraît clair qu'il a été question de cette alliance entre les deux Souverains lors des conférences à Tilsit; chercher à déterminer le mode plus ou moins direct, plus ou moins prononcé, de la proposition de l'Empereur des Français est impossible; il ne me serait pas moins difficile de décider la manière dont Alexandre y a répondu, si je ne connaissais le caractère de ce Prince, et si je ne trouvais dans la marche de l'affaire des faits à l'appui de mes suppositions. Je crois donc que l'Empereur de Russie, trop peu décidé pour ôter sur-le-champ tout espoir à Napoléon, n'a nullement préjugé la question; qu'à peine sauvé de la gêne du tête-à-tête, il a espéré se tirer d'affaire par des biais, et que des considérations d'amour-propre l'ont effectivement empêché de rien dire à son Ambassadeur.

Je sais, de manière à quasi n'en pouvoir douter, que le Général Caulaincourt est chargé de la demande formelle. La refusera-t-on, oui ou non? Votre Excellence, qui connaît infiniment mieux le terrain de Saint-Pétersbourg que moi, est également plus à même de résoudre cette énigme. Toutes les chances sont ouvertes et préparées ici; le public s'attend à un sénatus-consulte; il traitera également de fagots les bruits du divorce, s'il ne se fait pas, et nous ne verrons clair qu'à l'époque où l'Empereur sera informé par son Ambassadeur des dispositions d'Alexandre I^{er}. Il ne laisse pas que d'être probable que cette négociation n'ait directement influé sur le choix de M. de Caulaincourt, et qu'elle ne soit un des motifs qui l'aient fait préférer à M. de Laforest.

Metternich an Stadion, Paris, 6. December 1807.

102. L'affaire du mariage semble malheureusement tous les jours prendre plus de consistance. Le bruit en est si général, l'Impératrice elle-même s'explique si hautement sur son divorce, qu'il serait difficile de ne pas croire à ce dernier, et également difficile de supposer que la Cour tolérât des bruits d'alliance, si elle n'avait pas plus que de l'espoir de réussir dans le choix de la Princesse. On désigne M. le Grand-Duc de Berg pour aller faire la demande formelle. Cette affaire doit, d'une manière ou d'autre, avoir d'immenses suites. S'il est prouvé que les alliances entre familles souveraines n'ont guère influé à la longue sur leurs relations politiques, il n'est pas moins vrai que celle-ci influera momentanément sur la marche du Cabinet russe d'une manière plus directe que toute autre proposition. Si Alexandre refuse sa sœur, nous verrons sur-le-champ naître des complications dont l'étendue est impossible à déterminer. On ne peut trop se dire que toute brouille entre la France et la Russie ne peut plus se borner à une simple interruption de relations; les deux Puissances sont devenues limitrophes depuis qu'un des grands intermédiaires a disparu et que nous voyons un État s'organiser sous l'influence directe, sous la garde même de la France, et qui compromet autant notre sûreté que celle de la Russie.

1808.

Napoleon's Pläne der Theilung der Türkei.

(N. 33, S. 229, B. 1.)

103. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 18. Januar 1808.

104. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 26. Januar 1808.

105. Aufzeichnung Metternich's über seine Unterredung mit Napoleon.
Paris, 22. Januar 1808.

106. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 26. Februar 1808.

103. M. de Talleyrand, qui fait maintenant profession d'attachement à la Cour d'Autriche, et qui dans les derniers

temps m'a fourni de véritables gages de son désir d'établir entre nous et la France des relations plus intimes, a eu avec moi deux jours de suite des conversations dont il me suffira de retracer à Votre Excellence les principaux traits, pour la convaincre de la considération qu'ils méritent.

„La négociation avec l'Angleterre*) peut être regardée comme finie”, me dit avant-hier M. de Talleyrand au sortir d'une longue conférence avec l'Empereur; „les suites que doit nécessairement avoir l'obstination du Ministère anglais sont immenses, et il faut que vous preniez maintenant un parti, et cela le plus vite possible. Vos relations avec la France sont placées dans la véritable ligne; vous avez joué le plus beau et le plus honorable rôle, il faut ne pas vous endormir, et au contraire vous immiscer dans les affaires qui se préparent. Toute illusion de votre part serait plus que dangereuse, elle vous perdrait. L'Empereur nourrit deux projets; l'un est fondé sur des bases réelles, l'autre est du roman. Le premier est le partage de la Turquie, le second celui d'une expédition aux Indes orientales. Il faut que vous soyez des deux, il ne doit paraître de soldats français et russes que là où il y aura également des Autrichiens; et le même jour devront entrer des Français, des Autrichiens et des Russes dans Constantinople. — Quelles sont vos idées à cet égard?”

„— Mes idées sont très-simples”, lui dis-je. „Une grande Puissance doit faire tout ce qu'elle peut pour parer à des bouleversements qui ne sont heureux pour personne, dans un siècle surtout où déjà tant a été détruit; elle a deux moyens de parvenir à ce but, celui de l'opposition ouverte, et celui de la persuasion. Dans le calcul d'une opposition ouverte doit nécessairement entrer celui de toutes les chances de la guerre; dans celui de la persuasion, le plus ou moins d'espoir de réussir. Le jour où cette Puissance est convaincue que l'un et l'autre

*) Fürst Starhemberg war mit der Mediation Oesterreichs zwischen Frankreich und England betraut, die aber durch Canning's Opposition scheiterte.

de ces moyens sont infructueux, elle doit se décider à se mettre de la partie."

„— Voilà également ma manière de voir", me dit M. de Talleyrand; „il faut vous mettre de la partie parce que, vous aurez beau faire, vous ne parviendrez pas à arrêter le torrent: si vous vous opposez, vous serez écrasés; si vous restez passifs, vous serez réduits au second rang des Puissances. Vous savez que de nouveaux bouleversements n'entrent point dans mes plans; mais rien ne peut influer sous ce rapport sur les déterminations de l'Empereur, dont vous connaissez le caractère. La France et la Russie veulent partager la Turquie; on ne demandera pas mieux que de vous voir rester spectateurs tranquilles; c'est surtout la Russie qui le désirera, et toutes deux se réunissent sur un calcul très-simple et sans contredit très-peu honorable; mais les parts seront plus petites en les faisant pour trois, au lieu de les faire pour deux."

„Vous envoyez un courrier à Vienne", ajouta-t-il, „et vous aurez un beau rapport à faire à votre Cour."

Le reste de la conversation roula sur la négociation avec l'Angleterre; M. de Talleyrand établit en thèse que l'Empereur eût fait la paix aux conditions suivantes:

Mettre de côté, de part et d'autre, les questions de droit;

Garantir à l'Angleterre les possessions de Malte, du cap de Bonne-Espérance. Lui demander Sainte-Lucie et Tabago pour la France;

Garantir aux Rois de Sicile et de Sardaigne leurs possessions actuelles;

Rendre à l'Angleterre le Hanovre et à la Suède la Poméranie;

Rendre à la Maison de Bragance le Portugal;

Le sort de Surinam pourrait être un point de contestation.

„Je suis convaincu", ajouta-t-il, „que la paix faite, l'Empereur n'eût que très-difficilement repris les armes; maintenant, rien ne les lui fera poser."

Je ne me permets pas de décider à quel point sont vraies les précédentes thèses de M. de Talleyrand, et si l'après-coup ne les embellit point. Les *Moniteur* des 7 et 10 Janvier parlent toutefois en leur faveur, et M. de Talleyrand m'a dit plusieurs fois dans ces derniers temps, ainsi qu'à M. de Tolstoy, que le Portugal ne serait pas un point de litige.

Nous avons parlé de la Prusse. Le résultat que M. de Talleyrand tire de nouveau de sa position est celui de la déclarer perdue sans nulle ressource. Il prétend que le moment actuel influe sur cette destruction; mais que les événements seuls de la guerre l'ont mise dans un état à ne pouvoir se relever, et qu'on ne fait que l'achever par le système fiscal sous lequel on l'a placée en ce moment. „Vous me devez”, me dit-il, „d'avoir fini à Presbourg l'affaire des contributions, et l'Empereur m'en a voulu souvent depuis; aussi m'a-t-il écarté à Tilsit de cet arrangement, et si les militaires s'en étaient mêlés chez vous, vous n'en auriez pas fini encore.”

Je revis M. de Talleyrand hier au soir. „Eh bien”, me dit-il, „avez-vous ruminé notre conversation d'hier? Quelle est votre façon de voir aujourd'hui? Êtes-vous d'accord avec moi?”

„— Mes principes ne changent pas d'un jour à l'autre”, répondis-je, „et je suis prêt à vous répéter tout ce que je vous ai dit hier.” — „Avez-vous envoyé votre courrier”, me demanda-t-il. — „Non, je ne perds rien à attendre un jour de plus; peut-être aurons-nous des nouvelles d'Angleterre, et le cercle de ce soir me fournira-t-il des données intéressantes.” — „Croyez-vous qu'on entrera à Vienne dans vos idées?” — „Vous devez vous être bien convaincu depuis longtemps que nous y voyons juste,” repris-je, „et le parti qu'on prendra sera conforme à nos véritables intérêts; mais vous tombez comme une bombe dans ma maison, et je m'en vais, d'après tous les droits de la guerre, vous la renvoyer. Croyez-vous qu'on nourrisse à Pétersbourg le désir du partage de la Turquie?” — „Oui, on l'y a conçu bien longtemps avant nous, parce que

notre politique a jusque dans les derniers temps toujours été conservatrice pour la Porte", répondit M. de Talleyrand.

„— Où le désire-t-on plus? A Paris ou à Pétersbourg?" — „A Pétersbourg naguère, mais je crois que la partie est égale maintenant."

„Viendra-t-on à nous si nous ne disons mot?" — „Non, par des raisons que je vous ai dites hier." — „Mais si nous nous annonçons, nous acceptera-t-on?" — „Oui, parce qu'on aura grand besoin de vous."

„— Est-on convenu de quelques bases de partage?" — „Non; mais le partage est entamé, parce que même la France ne parviendra pas à faire évacuer la Valachie et la Moldavie aux Russes."

„— Connaissez-vous beaucoup la Turquie, et ne vous faites-vous peut-être pas une idée fausse des moyens qu'il faudrait employer pour la réduire?"

„— Je le crains, et nous sommes le Gouvernement européen qui connaissons peut-être le moins la Porte; vous la connaissez mieux, mais vous savez que pareille considération n'arrête jamais l'Empereur; il fait connaissance sur les lieux."

„— Oui, je crois effectivement que nous jugeons mieux la Turquie, parce que nous la jugeons sans partialité, que nous ne formons de vœux que pour sa conservation. Les Russes voient par des lunettes grecques, et nulle lunette n'est bonne en politique. Eh bien, je vous réponds que la conquête de la Turquie coûtera trois cent mille hommes en peu d'années, par les maladies, les brigandages, etc., et que dans vingt-cinq à trente ans ces pays ne se ressentiront encore d'aucune civilisation sous un règne quelconque." „— Je le sais, mais ces considérations n'arrêtent pas l'Empereur."

„— Quelles sont vos idées sur un partage possible? Je ne vois rien qui puisse vous tenter dans la Turquie européenne; je vois, d'un autre côté, une quantité de choses qui tentent les Russes, et beaucoup d'autres qui, dans un cas de partage complet, nous seraient de stricte nécessité!"

„— La Morée, les îles adjacentes et l'Égypte nous conviennent: il vous faut le cours du Danube, la Bosnie et la Bulgarie; si les Russes ne possédaient pas la Crimée, Constantinople devrait vous appartenir: dans la position actuelle des choses, ils ont plus de droits à l'obtenir.”

„— Quand croyez-vous que commencera l'exécution de ce plan?”

„— Le plus vite possible, et c'est également le plus vite possible qu'il faut vous en mêler, car dans peu de mois on ne vous saura plus gré de ce qui dans ce moment vous maintient encore au rang que vous devez occuper.”

Votre Excellence conviendra qu'on ne fait pas de la politique plus laconiquement, qu'on ne partage pas plus facilement un vaste Empire, et qu'on ne se défait pas plus promptement de trois à quatre cent mille combattants. Mais tel est le tableau véritable des négociations à Paris, et tout négociateur qui ne marchera pas ainsi, aura beau courir après la vérité et les principes, il mourra essoufflé en route avant d'avoir atteint ses adversaires.

Je glissai dans notre conversation la remarque combien l'Empereur notre Maître était ennemi de tout bouleversement, et combien, sous ce rapport, on avait mal jugé dans les derniers temps son système politique. „C'étaient des chicanes”, me dit M. de Talleyrand; „il ne s'agit d'ailleurs maintenant d'aucune levée générale; une portion de votre armée suffira, et vous aurez d'autant plus de moyens de réorganiser le reste.” — „Mais comment dirigerait-on un pareil mouvement combiné?” — „Pouvez-vous croire que l'Empereur se départirait de cette besogne? Il mènera tout cela d'Italie.”

Vous trouverez sans doute, Monsieur le Comte, dans le présent rapport, de quoi vous occuper longtemps et très-sérieusement; mais c'est en m'appliquant à déblayer le fatras, et à préciser les questions, que je mets ma Cour à même de saisir des points de vue positifs. Qu'elle me permette d'établir brièvement les miens.

Il me paraît plus que probable que les données que M. de Talleyrand m'a soumises sont parfaitement conformes aux vues de l'Empereur. Tout annonce un grand mouvement, et le Sénat a été assemblé avant-hier pour une conscription nouvelle. M. de Champagny y a lu un rapport qu'on dit renfermer des passages fulminants contre l'Angleterre. Les Sénateurs avaient été invités à cette réunion dans la nuit.

Il paraît décidé que les grands mouvements qui se portaient vers l'Espagne ne seront plus poussés avec la même vigueur; la brouille renouvelée avec Lucien Bonaparte peut avoir influé sur cet objet de convoitise. Le moins de valeur qu'on semble attacher au Portugal provient de la résistance très-prononcée qu'on y éprouve; il faudra maintenant bien le garder, et par conséquent le défendre, mais je crois qu'on n'en entreprendrait plus la conquête si elle n'était faite. Le Maréchal Bessières, qui doit être chargé du commandement du 4^e corps d'armée qui se rassemble à Bayonne, ne fait aucun apprêt de départ.

On se rejettera donc sur la Turquie faute de trouver mieux sous la main, et parce que l'Empereur nourrit depuis longtemps l'idée de frapper le commerce anglais dans ces parages. Des projets de colonisation et de civilisation, de grands mouvements enfin, ne sont et ne seront jamais indifférents à Napoléon. L'Égypte est pour lui une ancienne thèse à défendre.

Nous devrions beaucoup sacrifier pour la conservation de la Porte, mais notre existence réelle et notre considération politique, les principaux éléments de la vie d'un grand État, doivent mettre des bornes à nos vœux. Nous ne pouvons sauver la Turquie; il faut donc aider à la partager, et tâcher d'en avoir le plus grand lot possible. Nous ne pouvons rien opposer aux principes destructeurs et envahissants de l'Empereur des Français, il faut donc les écarter de nous.

Je ne suis pas d'accord avec le point de vue de M. de Talleyrand sur la convoitise des Russes. Elle existe sans doute,

elle est très-ancienne, mais elle a éprouvé de grandes modifications dans les derniers temps. Les Russes s'agrandiraient volontiers aux dépens de la Porte, mais ils craignent de partager le gâteau avec de plus forts mangeurs, et d'établir encore plus de contact entre eux et la France. Cette crainte que je suppose chez les Russes doit les porter à nous rechercher dans une de ces occasions où tout Cabinet, comme tout individu craintif et ambitieux, doit essentiellement viser à se procurer un point d'appui dans un complice.

Je n'ai pas le projet de communiquer à M. le Comte de Tolstoy aucun des faits consignés dans le présent rapport; nous en avons vingt fois touché les principes, et c'est d'après ces conversations que j'ai cru pouvoir établir ma thèse susmentionnée sur les vœux de la Russie. M. de Tolstoy ne semble pas attacher une grande valeur à la conquête de la Morée pour la France; il croit, et non sans raison, que cette possession absorbera et neutralisera par conséquent une grande masse de ses forces, sans nul fruit pour elle aussi longtemps qu'elle sera en guerre avec l'Angleterre, et que tous les établissements qu'elle formerait seraient bien vite renversés le jour où des circonstances nouvelles disposeraient autrement les questions en France même.

Si M. de Tolstoy devait venir à moi avec quelque ouverture qui pourrait lui être faite ici, je me conduirais vis-à-vis de lui comme je viens de le faire vis-à-vis de M. de Talleyrand, et notre position ne sera jamais plus heureuse que le jour où nous serons priés de ne pas oublier nos propres intérêts par les deux Puissances amies pour la forme et rivales au fond. Napoléon commence toujours par „agir”, et tout retard dans le parti que nous devons prendre me paraîtrait infiniment dangereux.

Il serait assez difficile de supposer que l'on voulût assigner Constantinople aux Russes, et il me paraît très-probable que, des trois Généraux alliés, le Français aurait le plus de prétentions à y établir son quartier général.

M. de Talleyrand, dans notre conversation d'hier, me dit: „Il faut que nous devenions alliés, et ce bienfait sera le résultat du traité de Tilsit; quelque paradoxale que puisse paraître cette thèse, je ne l'ai pas moins conçue à Tilsit même; mais l'Empereur n'était alors pas de cet avis.” „Ce traité”, continua-t-il, „n'est qu'un expédient qu'on veut faire passer pour un système; il vous met dans la meilleure des positions parce que chacune des parties contractantes a besoin de vous pour surveiller l'autre, et que si vous suivez une marche sage, conforme à l'esprit du moment que ni vous ni personne ne saurait changer, vous sortirez de la grande lutte, en dernier résultat, plus glorieux qu'aucune autre Puissance.”

Metternich an Stadion, Paris, 26. Januar 1808.

104. . . . Le courrier Mainz m'ayant remis le 21 les dépêches de Votre Excellence, j'ai demandé le même jour encore une audience particulière à l'Empereur pour lui remettre les lettres de notification du mariage de notre auguste Maître. Sa Majesté me fit indiquer l'heure de son lever pour le lendemain, et j'ai rédigé dans l'annexe les détails de mon long entretien avec lui (N^{ro} 105). Ce récit renferme trois points de vue distincts: celui des négociations anglaises; la question relative à la Porte, dont j'ai tracé le prélude dans un de mes derniers rapports (N^{ro} 103); les relations générales enfin entre les deux Cours.

Votre Excellence se convaincra quant au premier, que l'Empereur part de la base que le Ministère anglais actuel ne veut pas la paix. Il m'a répété plusieurs fois dans le courant de notre conversation, que l'on ne parviendrait à la faire que quand il y aurait un changement dans le Ministère. . . .

L'Empereur m'a fait sauter à pieds joints dans la discussion sur le sort de la Porte Ottomane, et si j'avais pu entrevoir une teinte officielle marquée dans les deux conversations que j'avais eues relativement à cet intéressant objet avec M. de Talleyrand (N^{ro} 103), je n'étais cependant nullement autorisé à croire qu'il serait aussi directement abordé. . . .

Notre longue discussion sur les Ministres des deux Puissances a été menée par l'Empereur avec une extrême modération dans les expressions et sous le rapport des principes. J'ai mis dans mes répliques le plus de franchise possible, et j'ai su depuis que Napoléon avait été complètement satisfait de mes explications, et en général de toute notre conversation. . . .

Aufzeichnung Metternich's über seine Unterredung mit Napoleon.

(Beilage zu Nr. 104.)

105. En remettant à Sa Majesté la lettre de notification du mariage de notre auguste Maître*), j'ajoutai aux compliments d'usage que Sa Majesté regardait comme d'un très-heureux augure la formation d'un lien fait, sous tous les rapports, pour assurer le bonheur de son intérieur, dans un moment où des relations amicales et satisfaisantes avec la France assuraient pour longtemps le repos extérieur de la Monarchie. — L'Empereur me parla beaucoup de la haute opinion qu'il avait conçue des qualités rares de notre nouvelle Souveraine. „L'Empereur François,” ajouta-t-il, „a très-bien fait de se remarier; ses penchants et ses goûts simples et concentrés dans le bonheur de ce qui l'entoure ne pouvaient pas se passer d'une société aussi intime que l'offre le lien du mariage. Il réunit aux avantages personnels du choix qu'il a fait, celui de ne point établir des chances d'intrigues étrangères dans sa Cour; celles de l'intérieur sont toujours moins incommodes et compromettantes.” Il me dit avoir l'honneur de connaître Madame l'Archiduchesse mère, et citer son opinion sur son compte ne serait que répéter ce que la voix publique a de tout temps proclamé au sujet des qualités de cette auguste Princesse. J'assurai, au reste, Sa Majesté que dans nulle cour et dans nul pays on n'était plus éloigné de toute intrigue et influence étrangère ou domestique que chez nous.

L'Empereur passa de cette question aux négociations anglaises. „Ils ne veulent pas la paix”, me dit-il; „s'ils l'avaient

*) Mit Erzherzogin Maria Ludovica von Este.

voulue, ils auraient depuis longtemps pris une route entièrement différente pour arriver à moi."

„Ils sont très-intrigants, les Anglais, quand ils désirent véritablement parvenir à un but; — j'ai sous ce rapport-là admiré Lord Whitworth, qui par les voies les plus secrètes, par les portes les plus petites et les plus reculées de mes appartements, savait me faire aborder. Ils ont tant de moyens de communiquer avec moi qu'assurément, le jour où ils voudront la paix, ils me le feront savoir sans chicaner sur de petites questions. — Ils savent bien que je la veux, et c'est une raison de plus pour croire que dans cette dernière négociation ils n'ont jamais songé à véritablement traiter. Ils sont bien fous, car ils me forceront à leur prouver que j'ai de très-puissants moyens pour les inquiéter jusque dans leur intérieur; — que devaient-ils faire? Poser en principe, établir comme condition première la rentrée de mes armées en France. J'ai huit cent mille hommes: — chacun connaît assez son ménage pour savoir quelle dépense il peut faire; — je ne puis pas nourrir un pareil nombre de troupes, il faut donc que je les désarme; pour les réorganiser il me faudrait trois ans; je mettrai en attendant beaucoup de capitaux dans ma marine, je ferai construire, équiper des vaisseaux." — „Il paraît, d'après toutes mes dernières notions sur l'Angleterre", lui dis-je, „que le Ministère craint la paix parce qu'elle lui offre des chances moins favorables que la guerre, les questions posées comme elles le sont maintenant."

„— Ils ont tort", répondit l'Empereur; „les chances de n'avoir longtemps rien à craindre d'une marine française sont assurées; mais les Anglais n'ont jamais su faire de calcul politique. C'est toujours la question des Pays-Bas qui les préoccupe, et ils ne croient pas que sur le continent personne n'y pense plus. Si j'étais Ministre anglais, je ferais la paix; je répandrais pendant trois ou quatre ans beaucoup de millions en Autriche, pour remonter vos finances, car sans argent nulle énergie, et le courage revient avec la prospérité; je donnerais beaucoup

d'argent aux Russes pour les remonter également; il faudrait, s'entend, faire tout cela de manière à ce que je n'en soupçonne rien. Ils pourraient au bout de ce temps essayer d'engager une lutte raisonnable; elle ne l'est pas maintenant, car elle ne peut que tourner au détriment de l'Angleterre." — „Pour donner de l'argent." lui dis-je „il faut parvenir à le faire accepter; je ne vois en ce moment qu'une seule cause commune au Continent, et je prie Votre Majesté d'être convaincue que nous la regardons bien comme telle: nous en avons d'ailleurs fourni des preuves incontestables." — „Vous savez", répondit l'Empereur, „que je n'ai lieu que de me louer de la ligne que vous avez suivie depuis la paix de Presbourg; vous avez maintenu la plus stricte neutralité dans la dernière guerre; quand vous n'aviez point de vivres et que vous m'en refusiez, vous en avez également refusé aux Russes; vous avez fait des armements, mais vous ne les avez jamais portés sur un point menaçant pour moi; si vous aviez voulu faire cause commune avec moi, je vous aurais eu de très-grandes obligations, et j'aurais été à même de vous donner de grandes marques de reconnaissance; vous ne l'avez pas voulu, je ne puis pas m'en plaindre; mais ma reconnaissance ne saurait être la même: j'ai fait venir sur-le-champ devant moi le Général Stutterheim quand vous l'envoyâtes à Tilsit. L'Empereur de Russie refusa de le voir; c'était un motif de plus pour moi de le recevoir, pour lui témoigner la satisfaction que j'ai éprouvée de votre parfaite neutralité."

Je lui redis à ce propos tout ce que dans de précédentes occasions j'avais dit à MM. de Champagny et de Talleyrand.

Il repassa aux affaires d'Angleterre, et j'entame maintenant la partie intéressante de notre conversation.

„Comment la question de Constantinople ne vient-elle pas dans l'idée des Ministres anglais?" me demanda l'Empereur. „— Parce que, apparemment", lui dis-je, „ils ne croient pas que l'existence de la Porte puisse être menacée par Votre Majesté, celui de ses alliés qui s'est toujours le plus fortement prononcé

pour sa conservation ! Et après nous, peut-être nulle puissance n'a-t-elle effectivement un intérêt plus direct à la soutenir que la France."

"— Notre intérêt est plus prononcé que le vôtre," reprit l'Empereur; „vous n'êtes dans le cas de désirer la conservation de la Porte que depuis qu'elle est tombée dans son état de nullité actuel; anciennement étiez-vous, et deviez-vous être rivaux; mais nulle époque dans l'histoire n'a posé les questions de cette manière entre la France et la Turquie. Des circonstances impérieuses peuvent seules me forcer à porter atteinte à cette Puissance, que je devrais soutenir par tous les moyens; les Anglais peuvent m'y contraindre malgré moi, et il faut que je les cherche où je les trouve. Je n'ai besoin de rien, de nul agrandissement; l'Égypte et quelques colonies me seraient avantageuses, mais cet avantage ne saurait compenser l'agrandissement prodigieux de la Russie. Vous ne pouvez pas voir non plus cet agrandissement d'un œil indifférent, et je vois que ce qui doit essentiellement nous réunir très-étroitement, c'est le partage de la Turquie, le jour où les Russes," — il se reprit ici sur-le-champ, et en ravalant le mot Russes y substitua la phrase: „Quand on sera établi à Constantinople, vous aurez besoin de la France pour vous prêter secours contre les Russes; la France aura besoin de vous pour les contre-balancer. Il n'est pas encore question de partage, mais quand il en sera question je vous le dirai, et il faut que vous en soyez. Quelle que soit la part qui puisse vous échoir, vous aurez un bien puissant intérêt à avoir les mains dans l'affaire, et il faut que vous les y ayez. Vous avez des prétentions tout à fait justes et géographiques (et ce sont les seules qui valent) sur le cours du Danube."

Je répondis à l'Empereur que ce n'était qu'avec une véritable surprise que je voyais agiter la question de la destruction d'un Empire à la conservation duquel nous étions tous deux si éminemment intéressés. Que d'un autre côté je ne pouvais que partager son opinion sur les résultats qui né-

cessairement devaient être la suite de la chute de l'Empire Ottoman, que si la France elle-même abandonnait cet ancien allié, nous n'aurions sans doute pas la force de le soutenir seuls; s'il devait tomber en lambeaux, ajoutai-je, il serait de la nature des choses que nous ne saurions être indifférents ni sur le choix des acquisitions que feront les Puissances copartageantes, ni sur la part qui nous reviendrait. „Votre Majesté voit”, lui dis-je, „que je lui parle avec une grande franchise; je le puis d'autant plus, qu'elle doit concevoir que sur une question aussi neuve, aussi imprévue, je ne saurais avoir la moindre instruction de ma Cour, et que tout ce que je lui dis ne peut être que le résultat du premier effet qu'elle produit sur moi. Je ne m'appuie donc que sur les thèses générales suivantes: qu'en Europe il n'existe plus que trois Puissances, que ces Puissances ont un intérêt réciproque à se ménager; que nous, étant placés entre la Russie et la France, nous avons un intérêt plus direct à être bien avec la France, parce qu'elle pourrait nous faire plus de mal que la Russie; — que la France s'en trouvera toujours mieux si elle compte sur nos principes politiques plutôt que sur ceux de la Cour de Saint-Pétersbourg; — que dans les grandes questions qui s'agitent entre la France et cette Puissance, nous ne pouvons qu'être toujours très-directement intéressés; — que si enfin un Empire voisin doit crouler, il est digne d'une grande Puissance de le soutenir, ou de s'immiscer au moins dans les questions qui doivent naître de tout bouleversement de ce genre.”

„— Vous avez parfaitement raison”, me dit l'Empereur; et il partit de là pour déclamer contre les Russes, contre leur peu de civilisation, de stabilité dans les vues et les principes. Il coula cette question à fond avec ample connaissance de cause, et s'il fonde des projets sur la coopération de la Russie, il ne leur en abandonnera certainement pas la conduite.

Il revint sur notre compte. „Il y a bien quelques petites questions”, me dit-il, „mais elles ne sont rien, et, comme je viens de vous l'assurer, je n'ai nul sujet de plainte sur votre

compte depuis la paix de Presbourg; s'il y a de petits coups d'épingle, on rend des coups d'épingle."

„— Votre Majesté veut sans doute me parler de M. le Comte de Merveldt*)," lui dis-je; „je vois qu'elle croit avoir à s'en plaindre: mais si de légères imprudences peuvent avoir été commises de sa part, elles prouvent aussi peu contre les intentions de sa Cour que contre beaucoup de qualités précieuses qui lui ont fait mériter le choix de son Maître. Votre Majesté doit d'ailleurs être instruite directement qu'il n'est pas dans les intentions de l'Empereur de le laisser longtemps à Pétersbourg."

„— Je sais tout", répondit l'Empereur; „le Général de Merveldt et M. Savary ont eu quelques conversations tout à fait déplacées de part et d'autre, c'est même de Madame de Merveldt qu'on se plaint." — Il me conta ici en détail l'histoire du dîner, et il prétend que c'est au Ministre anglais qu'elle aurait donné la main, en la refusant à M. Savary. Et il ajouta: — „Si ce n'avait pas été un Anglais, la chose n'eût pas tant frappé; peut-être aussi que Savary s'est trop vite avancé, mais il s'y était cru autorisé en qualité de mon aide de camp. Mais, d'ailleurs, ce n'est rien, et tout cela prouve, ce dont je suis maintenant très-convaincu, que les militaires ne valent rien du tout pour les missions diplomatiques. Vous avez un homme chez vous qui ne vaut pas mieux; — le Général Andréossy ne part pas, ainsi que tous ses camarades, du seul point de vue digne d'un diplomate, de se regarder seulement comme des agents de paix, et malheur à l'Ambassadeur qui ne sacrifie pas tout pour la conserver, et qui a des reproches du contraire à se faire." — „Puisque Votre Majesté", lui dis-je, „me parle du Général Andréossy, je conviendrai que je partage entièrement la conviction que les militaires ne sont guère propres aux emplois diplomatiques; ils croient nécessairement manquer à leur devoir s'ils travaillent contre ce qui constitue le véritable champ de leur activité; s'ils ne s'avouent pas cette

*) K. k. Botschafter in Petersburg.

vérité, elle influe sourdement sur leurs faits et gestes. Le Général Andréossy en fournit journellement des preuves." — L'Empereur, tout en disant que les rapports militaires étaient mauvais, exagérés, acerbes, revint plusieurs fois sur l'animosité qui existait encore dans la société de Vienne; sur son vœu que l'Empereur et son Ministre prononçassent un jour quelques phrases qui pussent prouver au public qu'ils désapprouvent des propos contre la France. Il rabâcha tout à fait pendant dix minutes sur l'influence qu'exerce le Souverain sur l'opinion de la société; je lui prouvai qu'entre une conduite décente et des expressions d'amour il y avait une grande différence; que le public de Vienne ne s'écartait jamais de cette première ligne, que le Gouvernement d'ailleurs ne le souffrirait pas; „quant à l'amour", ajoutai-je, „il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'un peuple ne conserve quelque ressentiment contre un autre contre lequel il s'est battu longtemps, et il est très-simple que ce soit le battu qui en conserve le plus; soyons amis pendant quelque temps, et vous verrez disparaître jusqu'à ces légères traces." — „Nous le sommes", reprit l'Empereur, „et malgré ce qu'on en pense peut-être dans votre société. On n'a pas voulu croire à Vienne que je rendrais Braunau après l'avoir signé; je ne romps jamais ma parole. Je trouve également très-simple que beaucoup de vos grands aient du ressentiment; — quand, comme les Furstenberg, par exemple, on a été Prince souverain, il est dur, j'en conviens, d'appartenir à d'autres qui valent moins que vous; mais c'est la force des circonstances, contre lesquelles il est ridicule de vouloir lutter. Un mot de l'Empereur ou un mot du Comte de Stadion prononcé avec énergie feraient cesser tout cela. Andréossy ne vaut rien, mais je crois qu'il y a quelque animosité personnelle entre Stadion et lui." — „Si peu de la part du Comte de Stadion", repris-je, „qu'il donne en toute occasion une véritable preuve d'abnégation en ne témoignant pas à l'Ambassadeur de Votre Majesté qu'il ne suit pas la ligne [que nous désirions lui voir tenir; qu'il voie et qu'il écrive, mais qu'il voie juste et écrive ce qui est; qu'il

écrive l'histoire enfin, et non du roman, et le Général Andréossy se plaira mieux à Vienne et y plaira mieux."

L'Empereur se rabattit encore sur l'impossibilité pour les Généraux de ne pas mettre de l'acrimonie dans leurs relations. — „Vous voyez", me dit-il, „le Général Tolstoy, qui est un très-brave et très-loyal homme, duquel je ne puis que me louer, et qui sert bien sa Cour; mais il a également déjà eu quelques conversations avec des militaires qui finissent par donner de l'aigreur, et qui sont surtout déplacées quand on a été battu. — Vous avez réussi près de moi et près du public d'ici, parce que vous ne parlez pas, et qu'on ne pourrait pas citer un propos sur votre compte. Pensez tout ce que vous voulez, les pensées sont libres, et personne n'a le droit de s'en mêler; mais les propos n'ont jamais rien avancé." — „Eh bien, Sire", interrompis-je, „ordonnez à votre Ambassadeur à Vienne de se conduire comme moi, et nous nous en trouverons mieux tous deux." L'Empereur me repara du Comte de Merveldt; il m'assura combien il avait été enclin à lui vouloir du bien: „Il a beaucoup été dans notre intimité à Montebello et à Campoformio", me dit-il; „il a de l'esprit, et nous l'avons toujours bien traité; si on avait voulu me l'envoyer ici, je l'aurais accepté avec plaisir, mais le malheur commun à la plupart des militaires l'a perdu." — „M. le Général de Vincent", dis-je à l'Empereur, „a cependant fourni une très-forte exception à cette règle." — „Oui, mais elles sont bien rares", répondit l'Empereur. — A force de prêcher contre la chose, il me prouvait depuis une heure que, quoique Souverain, il lui restait encore une forte teinte de l'esprit militaire dont il prononçait la condamnation.

Il me repara de la guerre contre les Prussiens, de la désorganisation de cet État, de la faiblesse de son Ministère, de la duplicité de Haugwitz, qui lui avait offert vingt fois, et entre autres encore à Brünn, le partage de l'Autriche, ce dont il m'autorisa de demander à voir les preuves à M. de Champagny.

Il avait fait attendre son déjeuner et son service depuis près de deux heures, nous avons parcouru cinquante fois son cabinet, quand à la fin il me dit: „Je n'ai rien à ajouter, résumons notre conversation!”

„Vous manderez à votre Cour que depuis la paix de Presbourg je n'ai non-seulement plus eu de sujet de grief contre sa conduite, mais que j'ai à me louer beaucoup de la stricte neutralité qu'elle a observée dans les derniers temps; qu'il n'est pas encore question du partage de la Turquie, mais que dès qu'il le sera, vous y serez non-seulement admis, mais même appelés, comme de juste, pour défendre et discuter d'un commun accord vos intérêts et vos vues.”

Je dis à l'Empereur que je remplirais ses désirs, et je le quittai.

Metternich an Stadion, Paris, 26. Februar 1808.

106. Les dépêches de Votre Excellence renferment les instructions les plus complètes et les plus précises qu'elle pouvait me transmettre sur des questions d'une immense importance. Elles m'ont prouvé que j'ai eu le bonheur de procéder, depuis qu'on les aborda vis-à-vis de moi, dans la ligne que Sa Majesté Impériale regarde comme la plus conforme à Ses intérêts.

M'étant rendu le lendemain de l'arrivée du courrier chez M. de Talleyrand, je le prévins que ce courrier avait apporté une réponse à ma dépêche qui renfermait les détails de nos premiers entretiens. „Elle est telle que j'ai pu la prévoir et la désirer”, lui dis-je; „on me charge de vous parler franchement, de vous dire que rien ne peinerait plus l'Empereur, ne serait plus contraire à ses principes, à la conviction intime des véritables intérêts de Son Empire, que la destruction de la Porte; on m'a ordonné de faire valoir toutes les bonnes raisons qui devraient s'opposer à ce désir même de la part de la France; on soutiendra la Porte aussi longtemps que l'on pourra, on sera du partage quand il sera impossible de l'arrêter, à la condition

expresse cependant du plus parfait accord entre les trois Puissances copartageantes." — „La question me paraît un peu plus éloignée", me dit M. de Talleyrand; „vous vous êtes mis dans la meilleure position, et vous ne trouverez jamais personne plus pénétré de votre cause que moi. Je déteste l'idée du partage de la Porte; je vous dirai même plus explicitement qu'elle est en désaccord avec mes principes politiques: mais rien ne peut en faire revenir l'Empereur. Arrêtez-vous à cette vérité, regardez-la comme certaine, et que votre Cour entre tout à fait dans ma manière de voir. Si j'étais Empereur d'Autriche, je dirais ce qu'a dit Frédéric II du Roi de France: „Aucun coup de canon ne se tirera en Europe sans ma permission." Voilà comme vous vous soutiendrez, comme vous sortirez victorieux de la lutte dans laquelle ont péri tant d'autres. Connaissez-on déjà au moment du départ de votre courrier les détails de votre entretien avec l'Empereur?" (N^{ro} 105.) — „Non", répondis-je; „mais ces détails ne feront que renforcer l'opinion de l'Empereur François, que je vous énonce tout entière; ils lui prouveront ce que vous me confirmez en ce moment, que les entreprises directes sont ajournées." — „Ne dites pas ajournées", interrompit M. de Talleyrand, „je vous dis tout au plus moins imminentes." — „Mais croyez-vous que la Russie partage les vues de Napoléon?" lui demandai-je. — „Avec passion", me dit-il; „la conquête de la Turquie est une des idées favorites de l'Empereur Alexandre; il y attache la gloire de son règne, le gage de sa sécurité personnelle. Il s'est dans plusieurs conversations expliqué dans ce sens vis-à-vis de moi."

Je demandai à M. de Talleyrand un conseil, qui me parut tout à fait essentiel, relativement à ma conduite à observer vis-à-vis de M. de Champagny. Je le prévins que ma Cour avait vu avec plaisir que je n'avais traité jusqu'à présent les questions que dans des voies non officielles; mais je ne pus m'empêcher de lui faire entrevoir le faux jour dans lequel je serais placé vis-à-vis du Ministre des affaires étrangères, depuis mon entretien avec l'Empereur, si ce Prince devait avoir informé

M. de Champagny des détails de notre conversation. „J'ai sans doute l'excuse", ajoutai-je, „de ne pas avoir voulu mettre d'empressement à aborder un sujet qui nous est odieux, mais il ne faudrait pas qu'il pût se douter que je traite la question à son insu." M. de Talleyrand m'assura non-seulement ne pas savoir que l'Empereur en eût parlé à M. de Champagny, mais avoir même des motifs de supposer que le secret ne subsiste qu'entre le Souverain, lui Talleyrand et moi. Je convins donc avec lui que j'attendrais que M. de Champagny m'accostât de lui-même, et que M. de Talleyrand se chargerait de rapporter à son Maître les détails de notre entretien de ce jour.

Voilà où en sont les choses dans ce moment-ci vis-à-vis de la France. J'évite expressément, autant que possible, de montrer soit de l'empressement, soit de l'inquiétude; je me suis mis dans l'attitude d'écouter sans aller au-devant des propos, et mon rôle est basé sur des données tellement fortes, qu'il ne dépendra que de moi de faire valoir mes droits et d'en user le jour même où j'en croirai le moment venu. Ces détails répondent parfaitement au vœu que m'exprime Votre Excellence dans sa dépêche du 8 Février, „de ne faire d'autre usage des données que l'on m'avait antérieurement fournies, que celui indiqué par les circonstances." Habitué à suivre strictement les ordres de ma Cour dans les moments où mon rôle devient actif, je garderai pour moi seul les instructions plus détaillées au milieu de circonstances où le calme est d'absolue nécessité.

Deux questions très-importantes ressortent de toutes les données que j'ai fournies jusqu'à présent à Sa Majesté Impériale sur le grand bouleversement que M. de Talleyrand m'a le premier annoncé, et que Napoléon depuis m'a confirmé.

La Russie est-elle d'accord avec la France sur le principe général du partage de la Turquie?

La France veut-elle se servir de notre assentiment pour faire entrer la Russie dans ses projets?

M. de Talleyrand établit la première de ces thèses, du moins quant au désir de la Russie.

M. de Tolstoy la combat définitivement, quant aux stipulations effectives. Ce fait ne présente point de contradiction directe.

Je suis, depuis l'entretien que j'eus avec l'Empereur, parti constamment du second point de vue, savoir: que la France pourrait vouloir se servir de notre assentiment pour faire entrer la Russie dans les projets de partage que nous redoutons. Je ne prévois de complication que dans cette seule supposition; c'est donc elle qu'il n'a point fallu perdre de vue; elle admettait même une supercherie assez conforme au caractère de la politique française: on pouvait, en supposant que le Cabinet de Saint-Pétersbourg répugnât au partage, nous y représenter comme ayant les premiers agité cette question et en ayant même seuls le désir. Il s'agissait de déjouer cette manœuvre sans nous compromettre, dans le cas qu'elle n'existât pas; les moyens de remplir ce but se trouvèrent tout à fait naturellement sous ma main.

J'ai eu l'honneur de prévenir Votre Excellence que j'avais, après les premières ouvertures de M. de Talleyrand, fait entrevoir à M. de Tolstoy la possibilité de la destruction de la Porte comme un rêve politique à moi. Je lui ai dit, depuis mon entretien avec l'Empereur, que ce rêve avait acquis un certain degré de force par un mot que Napoléon m'avait dit sur la nécessité d'aller frapper des coups contre l'Angleterre partout où l'occasion s'en présenterait, et que le mot de Constantinople même était sorti de sa bouche. Il m'a témoigné beaucoup de curiosité sur les détails qui pourraient avoir accompagné cette expression. Je ne lui en ai point donné, et me suis borné à lui dire un jour: „Malheur à vous si vous ne trouvez pas le mot assez important pour éveiller toute votre attention et la nôtre.” J'insistai pour savoir si pareille corde n'avait pas été touchée vis-à-vis de lui; cette question, présentée sous vingt

aspects différents, ne me valut jamais que des réponses conformes à la première que me fit M. de Tolstoy: „Non! et si on me parlait du partage de la Turquie, je répondrais: Commencez par exécuter les stipulations du traité de Tilsit, et nous discuterons autre chose après!” — „Mais”, lui demandai-je, „vous y refuserez-vous quand on insistera, et ferez-vous la guerre pour défendre la Porte contre les atteintes françaises?”

L'Ambassadeur m'assura qu'il faudrait bien partager le gâteau d'un commun accord, si on ne pouvait le sauver. Il conçut alors l'idée que, comme on commençait à connaître ici sa façon de penser, il serait possible que M. de Caulaincourt fût destiné à faire des ouvertures directes à Pétersbourg.

Je saisis l'occasion de l'arrivée du courrier pour dire au Comte de Tolstoy qu'ayant l'habitude de demander bien longtemps d'avance des instructions sur les points de vue principaux de ma Cour, je venais d'en recevoir sur mon rêve politique, qui ne l'était plus tant depuis que le mot de Constantinople avait été prononcé. „Eh bien”, lui dis-je, „ces instructions sont tout à fait telles que je les ai prévues, et vous m'en accorderez encore plus de confiance dans ma manière de juger et mon Maître et son Ministre. On empêchera aussi longtemps que la saine raison ne s'y opposera pas; on agira quand il faudra agir; mais ce qui surtout me fait plaisir, c'est l'ordre de m'entendre avec vous et de vous assurer que nous regarderons cette cause comme entièrement commune. Voilà ce que je dirai ici le jour où on me parlerait de quelque chose de plus précis, et voilà ce que je vous autorise à mander chez vous.” Il désira que je lui promisse de le tenir au courant de ce qu'on pourrait me dire ici, je m'y engageai à charge de revanche.

Voilà où en sont les choses vis-à-vis de M. de Tolstoy. Un courrier qu'il eut à expédier peu de jours après notre entretien en porta le récit à Saint-Pétersbourg. L'Ambassadeur, à ses raisonnements près, ne peut pas y avoir mandé autre chose que ce que je viens d'avoir l'honneur de tracer ci-dessus.

Votre Excellence se convaincra que nous sommes dans le cas d'attendre une réponse du Cabinet russe à la communication également précise quant au principe, et vague quant au fait, des ouvertures de la France sur le sort de la Porte, communication que je n'ai éu devoir ni plus ni moins préciser. C'est maintenant à l'Ambassade de Sa Majesté à Pétersbourg à contrôler ce que l'on ordonnera à M. de Tolstoy de me répondre.

Notre position, au reste, me paraît parfaitement conforme à ce que nous aurions à désirer. Elle a cela de commun avec toutes celles dans lesquelles les questions sont simplement et franchement abordées. Vous en établissez trois, Monsieur le Comte, dans votre dépêche du 1^{er} Février, qui sans contredit sont du plus haut intérêt :

1° Si la France a déjà fait à la Russie des ouvertures analogues à celles dont j'ai rendu compte;

2° Comment elles ont été reçues, et sous quel point de vue elles ont été considérées;

3° Jusqu'où en sont venues les explications entre les deux Cours sur les plans d'opérations et de partage.

J'ai répondu autant que j'ai pu aux deux premières dans le cours de la présente dépêche. Un grand système d'abandon aux vues de la France ressort directement du traité de Tilsit; je ne crois pas que la destruction de la Porte y ait été stipulée. Votre Excellence se sera convaincue que j'ai toutes les raisons de supposer que cette affaire n'a, depuis le rétablissement des missions, point passé ou ne passe point par M. de Tolstoy.

Elle doit donc lui revenir un jour de Saint-Pétersbourg, si M. de Caulaincourt l'y traite; et c'est encore un des points de vue sur lesquels il sera peut-être possible que notre Ambassadeur puisse nous fournir des notions très-intéressantes.

En supposant que la chose soit abordée en Russie, je ne vois nulle raison de supposer que des plans militaires soient arrêtés. M. de Tolstoy m'assure qu'on presse beaucoup sa

Cour sur une opération contre les Suédois; il ne paraît pas qu'elle ait grande envie de s'y prêter, et si elle le fait pour la forme, on se sert de ce prétexte pour renforcer le plus possible l'armée. Toutes mes conversations avec l'Ambassadeur, que vingt fois j'ai amenées sur des plans d'opération contre les Turcs (si on était malheureusement forcé de concourir à ce fléau), me prouvent qu'il ignore parfaitement les vues de la France et ses plans d'opération du côté de l'Orient.

Ces mêmes conversations ont souvent ramené les Serbes sur le tapis. Le Comte de Tolstoy ne s'est jamais démenti sur les conditions sous lesquelles il n'hésiterait pas à signer la paix avec les Turcs, savoir, l'indépendance de la Valachie et de la Moldavie, sous la condition du dernier traité, et celle de la Servie, sous la protection et la garantie de la Russie et de l'Autriche. Une des phrases que j'ai trouvées dans les dernières dépêches du Comte de Merveldt me prouve que l'Ambassadeur doit effectivement avoir des pouvoirs étendus pour avancer ou pour reculer la négociation de la paix. M. de Romanzow paraissait convaincu au commencement de Janvier que les négociations étaient entamées ici. M. de Tolstoy s'est toujours refusé au vœu que si souvent lui a exprimé l'Ambassadeur ottoman, d'ouvrir les conférences; il oppose vis-à-vis de la Cour d'ici le manque de foi de la France envers la Prusse. Le peu de zèle que met le Cabinet des Tuileries dans la poursuite de sa médiation prouve catégoriquement qu'il vise à la destruction de la Porte; il n'a jamais tenu une question ouverte que dans l'intention d'en détruire l'objet.

Je croirais urgent que l'on fit entrer dans les stipulations expresses du plan d'opération la clause qu'il ne saurait être exécuté que par les trois Cours impériales, avec exclusion complète des troupes de la Confédération. La Russie aurait un intérêt égal au nôtre à écarter de toute coopération active de petits Souverains avides d'acquisitions et de compensations pour les frais de la guerre, qui, vu l'état actuel de l'Allemagne et de la Prusse, ne pourraient plus être prises que sur l'Autriche

ou sur la Russie, cession que Votre Excellence regarde avec raison comme absolument inadmissible sous le point de vue même d'agrandissements quelconques.

Les explications les plus franches et les plus simples sur tous ces objets et vis-à-vis des deux Cours impériales me paraissent aussi conformes au véritable intérêt de la cause que naturelles dans une occurrence où nous ne désirons que la conservation d'une Puissance tierce, et où notre coopération dans un sens opposé à nos principes, loin d'être recherchée par nous, ne sera jamais que le résultat de la nécessité dans laquelle se trouve toute grande Puissance de concourir à ce qu'elle ne saurait empêcher sans compromettre son existence.

Ueber die Nothwendigkeit einer österreichisch-russischen Allianz.

(N. 33, S. 229, B. 1.)

107. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 27. April 1808.

107. Les catastrophes qui font crouler le trône d'Espagne sont assurément faites pour combler la mesure de la politique astucieuse, destructive et criminelle de Napoléon; politique qu'il n'a cessé de suivre depuis son avènement. Qu'on se persuade bien de cette vérité, qu'on se dépouille enfin de toute illusion, et on acquerra ce degré de force que l'on ne retrouve souvent que dans les moments extrêmes. Le bouleversement de l'Espagne n'est, sous le rapport du principe, pas plus que la réunion de la Ligurie, l'organisation actuelle de la Hollande, les cent et une destructions que nous avons vues et desquelles toutes les Puissances de l'Europe ont été spectatrices plus ou moins bénévoles, plus ou moins tranquilles. Le fracas de la chute d'un grand trône est épouvantable; il résonne au loin, et cependant tous les principes n'en sont pas plus lésés que par le passage d'une escouade qui arrache d'un asile sacré un malheureux Bourbon pour le fusiller à Vincennes.

Le sceptre de Charles IV ne lui appartient plus depuis nombre d'années: faible et débile usufruitier de l'héritage de ses pères, on l'appelle maintenant, lui et son malheureux successeur, devant un tribunal monstrueux et d'une création nouvelle: un Roi qui n'ose abdiquer en faveur de son successeur légitime, et le fils qui n'ose régner qu'en vertu de l'autorisation d'un Ambassadeur français, ne règnent plus. Votre Excellence se convaincra, par l'affreux article que j'ai marqué dans le journal semi-officiel du 24 Avril, que ce tribunal existe; l'Espagne n'a donc plus de Souverain; l'arbitre du Grand Empire s'est de fait déclaré son Maître. Il y a longtemps qu'il prouve qu'il est celui de toute la partie de l'Europe en deçà de l'Inn et de la Vistule.

Je nourrissais en 1805 et 1806 le rêve d'opposer à ce colosse une barrière marquée par le Weser, les forêts de la Thuringe et les frontières de l'ouest de la Monarchie autrichienne. La Prusse a déjoué les plans qui devaient la sauver, elle et ses voisins; elle devait nécessairement être victime de ses calculs isolés, elle le fut, et toutes les Puissances qui suivront ses errements le seront également.

Cette ligne, la seule qui couvrait notre flanc droit, qui nous privait de toute inquiétude dans notre dos, et qui, depuis la paix de Presbourg et la perte du Vénitien (la principale et la plus précieuse de toutes les acquisitions que jamais pût faire l'Autriche), depuis la cession surtout de la Dalmatie, ne nous laissait que le soin de veiller à notre flanc gauche, n'est plus à rétablir. La Prusse est effacée de la liste des Puissances; la Turquie, dont la faiblesse même était un bienfait pour nous, est en contact immédiat avec la France: nous la sauvions de sa destruction totale par notre seule position géographique: on ne pouvait l'atteindre sans nous passer sur le corps. S'attacher à de vieilles idées, à d'anciens plans peu applicables, serait s'égarer; ne s'attacher à aucun, c'est se perdre.

L'Autriche et la Russie sont intactes, la Turquie végète, mais elle existe. L'Espagne va sans doute changer de maître,

sa chute n'altère pas notre position; elle n'ajoute rien à la puissance de la France. Napoléon reviendra dans sa capitale ni plus fort ni moins agité que naguère il la quitta. Espérer un laps de temps quelconque sans mouvements de sa part, serait se faire illusion; suivre implicitement toutes ses vues, serait combler ses projets de destruction; les heurter de front, serait s'exposer à être écrasé sous son poids; nous ne pouvons donc viser qu'à les modifier. Il faut y entrer pour en avoir le droit, il faut un plan fixe et inébranlable pour en avoir la possibilité. C'est à cela que tendent tous mes calculs politiques, et il me paraît que c'est également vers ce but que devraient se diriger tous nos soins.

Nous aurions grand tort de mépriser ce qui se fait en Espagne. Je n'avoue pas moins franchement que la chute de ce trône n'est pas une surprise pour moi; mes dépêches font foi depuis longtemps de la conviction intime que j'ai nourrie de la possibilité de cette catastrophe. Napoléon ne fait que soulever davantage le voile, assurément très-transparent, qui couvre ses intentions générales; il croira lui-même ne rien avoir fait ni d'extraordinaire ni de nouveau lors de son retour des Pyrénées; tout ce qui est en deçà de la ligne de la Confédération lui paraît tellement soumis à son bon plaisir, que les changements qu'il aura opérés en Espagne ne lui paraîtront guère plus considérables que la nomination de son beau-frère au gouvernement du Piémont. Mais comme il est impossible qu'il ne porte pas ses regards au delà des limites de ce qu'il appelle son Empire, nous serons sans nul doute exposés à des complications majeures d'ici à très peu de temps. Nous avons encore la faculté de prévoir, de fixer notre volonté et notre marche; nous n'aurons ni le temps ni la possibilité de le faire le jour où nous serons abordés par des questions directes. Je me suis convaincu avec infiniment de satisfaction que notre auguste Maître s'occupe, dans sa haute sagesse, à déterminer les bases invariables de sa conduite prochaine. Qu'il daigne me permettre d'aborder de loin les questions les plus imminentes!

Il reste trois Puissances qui peuvent fournir des champs de bataille à l'homme qui ne saurait s'en passer, l'Autriche, la Russie et la Turquie. Une alliance, quelque monstrueuse qu'elle soit, garantit pour le moment la Russie d'une attaque directe. Rien n'annonce des vues hostiles de Napoléon contre l'Autriche; toutes les mesures qu'il prend depuis longtemps visent à la destruction de la Porte: elle ne peut être sauvée que par la plus ferme volonté et la plus intime réunion des Cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, par la paix immédiate avec la Russie, et par une guerre heureuse des deux Cours impériales contre la France. Il ne suffira pas à la Turquie, pour éviter les coups que lui prépare Napoléon, que nous nous tenions à l'écart; notre inaction ne la sauvera pas, et elle nous perdra.

Toutes les Puissances, et je n'en excepte peut-être que l'Angleterre, qui, après avoir commis la faute de signer la paix d'Amiens, n'y a pas ajouté celle de ne pas se préparer sur-le-champ à une nouvelle guerre, ont tout perdu en attachant aux traités qu'elles ont conclus avec la France la valeur d'une paix. Il n'en existe pas avec un système révolutionnaire, et que Robespierre déclare la guerre éternelle aux châteaux, ou que Napoléon la fasse aux Puissances, la tyrannie est la même et le danger n'en est que plus universel. Croire que nous puissions rester au delà d'un certain terme spectateurs tranquilles des bouleversements présents et à venir en Europe, baser cet espoir sur des promesses de la France, serait se tromper étrangement. Elle nous inviterait au repos, que nous aurions un motif de plus de ne pas confondre cette offre avec l'état de calme et de quiétude auquel il faut renoncer aussi longtemps que vivra Napoléon.

La Turquie est menacée; elle croulera, parce que jamais cet homme n'a menacé en vain et que je ne vois nulle part les moyens prêts pour la sauver. Il faut donc que toutes les inquiétudes que peuvent nous inspirer les complications qui doivent résulter pour nous de ce bouleversement, loin de nous

paralyser, excitent toutes nos facultés. Refuserons-nous d'agir de concert? on agira sans nous. Refuserons-nous le passage des troupes françaises à travers notre territoire? il faudra donc être prêt à se battre pour les en empêcher, ou voir effectuer des passages de troupes contre notre gré. Reste à savoir si notre refus n'arrangerait pas mieux Napoléon que notre consentement.

Rien assurément n'est plus dangereux que d'admettre des troupes françaises sur son territoire: l'exemple récent de l'Espagne le prouve suffisamment.

Votre Excellence sait que de tout temps je suis parti du point de vue que le salut de l'Autriche et de la Russie dépend de leur plus parfait accord sur des questions d'un intérêt commun. Supposons qu'il soit possible d'établir cet accord, il est dans l'ordre des choses que ces deux Puissances fassent tous leurs efforts pour dissuader Napoléon de ses projets destructeurs contre la Porte, mais qu'elles finissent par y prendre une part commune dans le cas que ces efforts fussent infructueux. C'est alors qu'il s'agira de mesures diplomatiques, et surtout militaires, pour couvrir les deux Empires contre les entreprises que les Français pourraient tenter en dehors des lignes qu'auraient à traverser leurs colonnes. A ce moment, les armées autrichiennes et russes qui ne seraient pas destinées à agir en Turquie (et il en resterait de fortes masses) devraient se regarder comme une seule et même armée, et prendre des positions militaires assez fortes pour leur permettre de serrer le sac dans lequel on aura fait entrer les armées françaises. Supposons, au contraire, que le Cabinet de Saint-Pétersbourg continue à suivre aussi imprudemment qu'il le fait les impulsions qu'il reçoit d'ici; qu'il les exagère même, comme il n'a pas laissé de le faire; que nous ne parvenions pas à faire écouter la voix de la raison à cette Cour, et dans cette supposition surtout il deviendra urgent de prendre une part active à des projets impossibles même à modifier si nous n'y entrons pas directement. Si la France et la Russie conviennent de la destruction

de la Turquie et nous demandent d'un commun accord le passage de troupes françaises, le refuserons-nous? Je suppose que nous le fassions, et que l'intérêt qu'auraient les deux alliés de ne pas nous voir troubler leurs projets, ou de ne pas les arrêter dans leur exécution, les porte à ne pas insister sur cette demande, qu'opposerons-nous au retour de l'armée française après la conquête de la Turquie?

Votre Excellence voit que j'établis ici la possibilité que les armées françaises puissent arriver à Constantinople en ne pénétrant que par l'Albanie et par l'Ukraine; j'ignore si cette possibilité existe, mais il ne paraît guère probable que, dans ce cas même, Napoléon fasse respecter longtemps par les troupes qui viendraient du Duché de Varsovie la neutralité de la Galicie, en leur faisant contourner sa frontière.

Je résume ce long et sans doute trop fastidieux raisonnement. — Il me paraît constant:

1° Qu'il est impossible de regarder l'état de paix avec la France comme un état de repos;

2° Que le retour de Napoléon après son expédition d'Espagne sera le signal de nouveaux mouvements;

3° Que la partie occidentale de l'Europe étant soumise et ayant subi les changements de dynastie et de forme que Napoléon médite depuis longtemps, il ne peut tourner son activité que vers l'Orient;

4° Que tout indique que le partage de la Turquie est le premier but vers lequel il tend;

5° Qu'une alliance offensive et défensive entre la Russie et l'Autriche, ayant pour résultat une guerre heureuse contre la France, l'arrêterait seule dans ses projets;

6° Que cette alliance, vu les dispositions morales et physiques des deux Empires, n'étant pas possible, il est essentiel de songer à un accord de nature à garantir leur existence réciproque;

7° Que si nous ne parvenons pas, d'un commun accord avec la Russie, à arrêter par la voie de la persuasion les projets

destructeurs de Napoléon contre la Porte, il faut y prendre une part active; que si on parvient à soustraire la Turquie au danger qui la menace, il n'en faut pas moins se concerter sur les mesures à opposer à l'inquiète activité de ce Prince;

8° Que si Napoléon ne renonce pas à ce bouleversement, qu'il ne peut guère entreprendre sans nous, il s'agit de prendre des mesures diplomatiques et militaires pour ne pas le laisser sortir d'une ligne de conduite à convenir.

Je regarderais cette dernière entreprise comme entièrement chimérique, si la conquête de la Turquie présentait aussi peu de difficultés que celle du Portugal, et si nous étions aussi isolés et aussi faibles que l'Espagne; si nous avions l'élite de notre armée sur la Baltique, un Souverain tel que Charles IV et des Ministres tels que le Prince de la Paix. Mais c'est dans ces nuances considérables que consiste la différence de notre position avec celle de l'Espagne. Nos dangers sont grands, ils sont imminents; la chute du dernier trône des Bourbons ne les augmente pas; elle aura produit un immense bienfait si elle réveille généralement un sentiment d'indignation, et chez nous en particulier la conviction que la paix avec Napoléon n'en est pas une, et que nous ne pouvons nous sauver que par la plus prudente activité et par le plus constant emploi de nos puissants moyens.

Erste Anzeichen kriegerischer Absichten Napoleon's gegen Oesterreich.

(N. 28, S. 226, B. 1.)

108. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 23. Juni 1808.

109. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 1. Juli 1808.

108. Votre Excellence m'envoie des rapports de nos commandants militaires qui se trouvent à portée de surveiller de près les manœuvres de l'armée française. Les propos des officiers de celle-ci s'accordent avec des bruits répandus dans

l'Europe entière: une force imposante se trouve placée sur une de nos frontières, munie de tout l'attirail nécessaire pour la franchir. A Paris et en Allemagne, il n'est bruit que de la prochaine guerre avec l'Autriche; les motifs souvent les plus saugrenus sont allégués pour cette guerre: ce sont tantôt nos prétendus armements, tantôt des prières qu'on aurait faites chez nous pour le salut de l'Église et de son Chef visible, tantôt une garantie qu'on nous aurait demandée de notre neutralité dans le cas d'une rupture entre la France et la Russie. D'autres disent que l'Empereur des Français ne veut plus souffrir notre titre impérial, que nous voulons faire la guerre avec les Turcs et partager leurs dépouilles avec la Russie, ou bien que nous venons de conclure avec la Porte un traité contre la France. Je fais ici un court résumé des bruits qui circulent, j'en présente une carte d'échantillons; chaque jour détruit ceux de la veille, mais ne contredit que les motifs de la guerre; il n'est bruit que de guerre, et nul ne contredit ce bruit-là.

Une responsabilité immense reposerait sur la tête de l'homme qui prendrait sur lui de défendre la cause des intentions pacifiques de Napoléon. Votre Excellence connaît ma façon de penser tout entière; Sa Majesté Impériale a daigné l'apprécier plusieurs fois; il n'y a sans doute aucune partialité en moi pour un homme que je crois depuis longtemps avoir mieux jugé que beaucoup de ses contemporains. La haute confiance de notre auguste Maître et celle de Votre Excellence m'autorisent donc bien directement à suppléer autant que possible, par un raisonnement que je baserai sur des faits, au manque de données positives sur la grande question: Napoléon veut-il nous faire la guerre dès à présent, ou non?

Toutes les démonstrations parlent pour l'affirmative. Notre situation est différente de ce qu'elle était avant les résultats de la dernière guerre avec la Prusse; nous ne passons plus par les intermédiaires qui, autrefois, devaient nécessairement précéder l'ouverture d'une campagne. Napoléon n'a point de préparatifs à faire; il a deux cent mille hommes devant notre front, dans

nos deux flancs, dans notre dos. Il n'a pas besoin de faire passer le Rhin à de nouveaux corps pour tomber sur nous; il peut entrer en Galicie avant que nous sachions à Vienne qu'il nous fait la guerre; il aurait envahi une grande partie de la Monarchie autrichienne, que cet événement ne ferait pas plus de sensation et de bruit qu'il y a cinq ou six ans l'arrivée d'un escadron français dans le Margraviat de Bade: telle est la situation de l'Europe, telle est la nôtre en particulier.

Nous ne pouvons donc plus nous arrêter aux possibilités, il faut nous borner au simple calcul des probabilités. Napoléon médite notre destruction; il la médite parce que notre existence est incompatible, quant aux principes et quant à l'étendue de notre territoire, avec une suprématie universelle à laquelle s'opposent en ce moment trois Puissances, la Russie, l'Autriche, et l'Espagne du parti des Bourbons. Les deux premières présentent jusqu'à présent des masses inertes, la dernière succombera sous le poids de la puissance française. Napoléon fera-t-il la guerre à l'Autriche avant d'avoir soumis l'Espagne au point de pouvoir y abandonner à ses propres forces le Roi qu'il vient de proclamer? Nous fera-t-il la guerre sans être sûr du parti que prendrait en cette occasion la Russie? Il me paraît que c'est à ces deux points que doit s'arrêter tout notre calcul.

Les différents rapports que j'ai joints à ma précédente dépêche ont dû prouver à Votre Excellence que la soumission de la Presqu'île coûtera de grands efforts. Il paraît que le soulèvement quasi général n'était point prévu par Napoléon; nous ne l'avons jamais vu entrer en campagne sans de fortes réserves; il n'en a pas dans cette occasion. Ne nous flattons pas que le dévouement de la nation espagnole la sauvera de sa chute; elle succombera, comme tous les efforts isolés: mais enfin il existe une véritable résistance; elle paraît susceptible d'organisation et nécessiter des moyens de vigueur; de plus, la saison avance.

Si Napoléon croit sa présence nécessaire pour soumettre un peuple révolté, à plus forte raison nous rendra-t-il assez

justice pour ne pas confier le sort d'une entreprise telle que l'anéantissement de la Monarchie autrichienne à un autre qu'à lui-même. Les affaires d'Espagne ne nous dispenseront pas, à moins de chances extraordinaires, de combattre pour notre existence. Mais je ne crois pas que Napoléon tente l'aventure avant d'en avoir fini d'un côté entièrement opposé, et qu'il s'expose à voir avorter un plan conçu depuis longtemps, et au succès duquel le sort d'un de ses frères et l'espèce de prestige qui accompagne jusqu'à présent toutes ses entreprises sont intimement liés. Rien n'offre moins de bases à un calcul de probabilités qu'une insurrection; elle peut se prolonger indéfiniment, elle peut cesser du jour au lendemain; mais nous sommes à la moitié de l'année, et je ne crois pas que ce soit cette époque qu'il choisirait de préférence pour l'ouverture d'une campagne qui, quoique dirigée vers le Midi, peut amener des complications dans le Nord.

Votre Excellence fait observer très-judicieusement le danger qu'il y aurait à agiter officiellement des questions qui jusqu'à présent n'ont point été abordées. C'est ce même calcul qui m'eût toujours empêché de le faire, à moins d'ordres exprès, si l'Empereur était même à Paris. Il ne m'a pas moins paru très-important de tenter une démarche qui, sans pouvoir nous compromettre, servirait à éclaircir un peu les questions. Je me suis, après mûre délibération, décidé à la suivante, qui, très-franche et très-loyale, devait nécessairement mettre dans l'embarras la partie adverse, position toujours favorable à la cause que l'on plaide.

Il circule des bruits qui se succèdent avec une activité qui prouve des machinations directes. Que Napoléon les fasse répandre ou qu'il les tolère, l'induction qu'il est permis de tirer du fait et le résultat sont les mêmes; ces bruits ne lui sont pas étrangers. Je suis allé trouver le Ministre de la police. Je lui ai dit que depuis longtemps j'avais été tenté de lui parler de ces propos, mais que je savais trop mépriser de simples contes pour avoir jamais pu m'y résoudre. „Il n'en est

plus de même aujourd'hui", continuai-je; „je viens de recevoir des nouvelles de Vienne qui me prouvent que ces mêmes bruits y sont répandus; mes lettres d'Allemagne les renferment également, et il y a une concordance telle dans ces contes, qui, pris isolément, présentent trop de non-sens pour pouvoir être inventés en accord parfait aux quatre coins de l'Europe, que j'y vois nécessairement le produit d'une machination. Je ne vais pas à la recherche de la source, elle m'est égale, mais il faut que vous veniez à mon secours pour combattre ces bruits. Les intentions pacifiques de ma Cour sont connues; personnellement, vous connaissez ma façon de penser: il ne s'agit pas de vous prouver que nous ne songeons pas à la guerre, personne même ne le dit, mais de rassurer le public autrichien, français et allemand, sur vos intentions à notre égard. Il est des époques où on ne saurait se taire sans devenir complice de ceux qui parlent; je n'ai depuis quelque temps aucune plainte à porter contre vos journaux, mais mettez-moi à même de m'en louer. Faites-y insérer un article qui prouve à tous les lecteurs que nos relations sont parfaites, démentez directement les intentions qu'on vous prête et que vous souffrez qu'on vous prête. Je me suis en toute occasion prononcé ici en Ministre de paix; fournissez-moi une bonne arme pour justifier même vis-à-vis de ma Cour l'opinion que je lui ai toujours énoncée sur la sincérité des intentions de l'Empereur à notre égard.”

„— Je connais tous les propos”, me dit Fouché, „j'en ignore la source; mais tous mes rapports à l'Empereur lui ont constamment porté l'assurance que vous ne perdiez pas une occasion de les démentir et de les déclarer complètement faux. Vous concevez que je ne puis aborder la question politique. L'Empereur veut-il vous faire la guerre, ou non? Il ne me le dira pas, et je n'ai pas le droit de le lui demander; si vous voulez connaître mon opinion personnelle, je vous dirai que je ne crois pas ni qu'il veuille ni qu'il doive vous la faire. Je ferai insérer dès demain dans un journal un article dans le sens que vous désirez; vous concevez que je ne puis pas dire

tout ce que je voudrais, mais je dirai le fait. Je déteste les bruits de ce genre. L'Empereur les répand-il? Il les souffre, il n'y a pas de doute, car il dépendrait assurément de lui de les faire cesser dans un moment. Veut-il retremper la nation, distraire ses regards d'un point qui n'a pas son assentiment? Veut-il vous en imposer? craint-il que vous saisissiez ce moment pour vous déclarer contre lui? croit-il que vous ne reconnaîtrez pas les changements qu'il opère en Espagne, par suite de vos droits sur cette couronne? Je l'ignore, mais je suis trop prononcé dans mon vœu pour la paix, pour ne pas saisir avec plaisir une occasion de servir cette cause. Tous les militaires, officiers, généraux, maréchaux, sont pour la guerre. Depuis que ces derniers sont dus, ils voudraient être archiducs, et ainsi de suite. Je trouve que la guerre avec vous ne serait pas seulement, comme toute guerre, un malheur, elle aurait le caractère particulier de jeter l'univers dans le vague, car où se trouveraient les bornes de ce fléau? Quand on vous aura fait la guerre, il restera la Russie, et puis la Chine. Enfin je déteste la guerre et les bruits dont vous vous plaignez, car ils finissent toujours, tôt ou tard, par y conduire; nul ne sait mieux que moi comment cet enchaînement se fait: tous les militaires veulent la guerre et ramassent le bruit; il n'y a pas un malheureux faiseur de projets qui ne porte à l'Empereur le sien; tous les agents et espions à l'étranger, qui tous sont des coquins, font leurs rapports dans ce sens, pour faire leur cour; l'Empereur finit par y croire. Vous aurez demain votre article tel qu'il me sera possible de le faire."

Il ne me fut pas difficile d'abonder dans le sens du Ministre. Je lui fis observer que si l'Empereur souffrait ces bruits dans l'intention de nous tenir en échec, il se trompait absolument. On nous gagne avec de la confiance, et on nous indispose par le contraire. „Que veulent dire, par exemple", continuai-je, „des manœuvres de troupes telles que celles qui viennent de placer votre armée de Silésie sur notre frontière dans la position la plus menaçante? Pourquoi souffre-t-on que chaque

officier de cette même armée sème le bruit que sous peu il franchira cette frontière? L'Empereur François n'est animé que d'un seul désir, celui de la paix et de la meilleure harmonie entre les deux Cours; il n'a cessé d'en donner des preuves, et ce vœu est basé sur les véritables intérêts de son Empire. Napoléon et tous ses alentours alarmistes ne sauraient le suspecter. Il y aurait de notre part de la démence à provoquer une guerre avec la France, il y aurait de la lâcheté à ne pas repousser son attaque avec une extrême vigueur. Calculez notre politique d'après ce point de vue, et vous saurez tout le secret de notre politique." Fouché m'interrompit pour me demander si la nouvelle que je venais de lui dire d'un mouvement de l'armée française se trouvait dans une feuille publique; qu'alors il la démentirait. „Non", lui dis-je, „tous les rapports de nos frontières l'apportent, et elle a eu pour résultat une baisse subite dans les papiers de l'État, qui ne peut nous être indifférente; nous défendons la même cause, pourquoi influencer défavorablement sur notre crédit?" Fouché me dit qu'il ferait dès le lendemain mettre sur le compte de l'agiotage la baisse des papiers publics; il s'expliqua à ce propos très-franchement sur le compte de la publication de la mort du Roi d'Angleterre*) par le Ministre des relations extérieures, et se servit, entre autres phrases énergiques, de la suivante: „J'aime mieux que ce soit M. de Champagny qui ait mis son nom au bas d'un article pareil, que moi; je ne l'aurais d'ailleurs jamais fait: il y a, dans la publication d'une nouvelle reconnue fausse, des nuances indignes du Maître et de son serviteur."

Il est impossible que Fouché ne connaisse pas la source précise des nouvelles inquiétantes qui ont fait le sujet de notre entretien. Il me demanda si j'en avais écrit à Champagny; je lui dis que non, et que si même Champagny était ici, j'eusse préféré parler à lui, Fouché, d'un fait que je déplore autant

*) Die falsche Nachricht von dem Tode des Königs von England war absichtlich ausgebreitet worden; er starb 1820. D. S.

comme ami de la paix, comme cosmopolite, que comme Ambassadeur d'Autriche. „Je n'ai point de plaintes à former", lui dis-je, „il n'y a pas une question ouverte entre les deux Cours, bien moins encore un sujet de discussion quelconque".

Fouché ne croit donc pas heurter de front les intentions de l'Empereur en glissant dans des articles des vues plus ou moins tranquillissantes. J'ai dit plus haut qu'il ne me paraissait pas devoir entrer dans les calculs de l'Empereur de soumettre à la fois l'Espagne et de nous faire la guerre.

Un point de vue nouveau, et qui me frappe d'autant plus que je ne connaissais pas encore la proclamation de Palafox, fut celui de nos prétentions sur la Couronne d'Espagne*).

Ne serait-il pas possible que ce fût là le motif principal de tous les bruits que Napoléon répand et entretient visiblement pour nous tenir, pour ainsi dire, en haleine? Une analogie directe vient à l'appui de cette supposition. Votre Excellence se rappelle que, lors de ma négociation de Fontainebleau, ce fut avec une ridicule véhémence que l'on me demanda la reconnaissance des nouveaux Rois. L'Empereur, qui, plus que personne, sacrifie à ses préjugés, croyait pouvoir obtenir plus facilement la cession d'une province que la reconnaissance des Rois ses frères; je ne serais pas étonné de retrouver en lui la même crainte dans le moment actuel.

Que Votre Excellence traite avec indulgence le présent rapport. Il est inutile de Lui parler de la singulière position dans laquelle je me trouve. Privé depuis le départ de M. de Talleyrand de tous moyens de contact et de rapport, autres que par écrit (le plus stérile de tous), avec le Gouvernement près duquel je suis chargé de surveiller et de défendre nos intérêts, privé même de tout moyen de contrôle dans les voies

*) In der Proclamation des spanischen Generals Palafox vom 25. Mai 1808 wurde auf die Wahl des Erzherzogs Carl von Oesterreich zum König von Spanien als Neffen Carl's III. hingewiesen.

officielles, je suis seul, entièrement isolé, accablé d'une responsabilité immense. Je serais alarmiste si j'étais crédule, je serais quiétiste si je méprisais ces mêmes bruits.

Je risque tantôt de donner dans des panneaux tels que ceux qu'on a tendus à M. de Lucchesini, tantôt d'induire ma Cour en erreur en ne lui donnant pas l'éveil. Mes rapports ont depuis longtemps porté plutôt l'empreinte de l'alarme que d'un excès de sécurité. Ce n'est pas dans ce dernier sentiment que, dans ce moment, je puise la conviction que ce n'est pas demain que nous serons attaqués par la France. Quand le serons-nous? Je l'ignore, mais il est dans le caractère et dans la politique de Napoléon que ce soit dans le premier moment qui lui paraîtra favorable; je ne crois pas que ce soit de préférence le présent. Mais il peut le devenir incessamment, et c'est avec une satisfaction extrême que je vois les efforts bien calculés que fait notre auguste Maître pour le salut de sa Maison et de ses États.

Metternich au Stadion, Paris, 1. Juin 1808.

109. S'il est difficile de connaître au juste les plans de Napoléon, il est possible de les éclaircir par des rapprochements qui sont bien plus du ressort d'un militaire consommé que du mien; mais des données fournies par un observateur quelque peu instruit qu'il puisse être, mais impartial, sont précieuses pour le Chef militaire. Elles acquièrent beaucoup de valeur quand elles sont basées sur des faits certains.

Votre Excellence a depuis longtemps entendu parler de camps que devaient former les armées françaises en Prusse. La disette de vivres dans plusieurs provinces, la ruine totale des habitants des villes servirent de prétexte, et furent peut-être un des motifs réels de ces rassemblements; on devait former des camps près de Stargard, de Berlin, etc.

Des ordres ultérieurs leur donnèrent une direction différente; les corps de Davoust et de Mortier (forts, y compris les Saxons et les Polonais, d'environ cent vingt mille hommes)

reçurent ordre de se rassembler dans les environs de Schweidnitz en Silésie. C'est sans doute ce mouvement qui jeta l'alarme en Bohême.

Les Maréchaux Soult et Victor, au lieu de rester sur la droite de l'Oder, durent former deux camps près de Neu- et Alt-Ruppin et de Rathenau. (Leurs divisions peuvent être évaluées à près de soixante-dix mille hommes.)

Un rassemblement d'à peu près vingt mille hommes dut avoir lieu à Mewe, sur la Vistule.

On fit sous main mettre l'idée en avant que le Gouvernement prussien allégerait, dans un moment de pénurie extrême, ses dépenses, en remettant contre inventaire aux troupes françaises les forteresses qu'elles n'occupent pas encore en Silésie.

Ces mesures, que je puis garantir comme exactes, paraissent ajournées. La Cour est plus à même que moi de contrôler les mouvements des corps français en Silésie, mais il est de fait qu'une concentration y paraît effectivement nécessitée par le manque de vivres dans les provinces d'où on tire les troupes qui, d'après cette dislocation, camperont dans la partie la plus fertile et la plus conservée de la Monarchie prussienne.

Que Sa Majesté Impériale me permette de Lui soumettre un aperçu qui, portant purement sur des opérations militaires, n'est peut-être de ma part qu'un songe creux. Mais je vais la carte en main, et je calcule par analogie; toutes les campagnes de Napoléon se ressemblent!

Ne pourrait-on pas voir dans l'armée de Silésie le corps principal qui serait destiné à opérer sur une ligne très-courte vers le centre de la Monarchie? En pénétrant en Moravie, elle isole la Bohême, elle coupe la Galicie; elle a soixante lieues jusqu'à Vienne, et pénètre aussi facilement en Hongrie qu'en Galicie.

Les camps de Rathenau et de Ruppin ne peuvent-ils pas être regardés comme les réserves de l'armée principale?

Le rassemblement près de Mewe n'est visiblement qu'un corps d'observation sur la Vistule, et assez fort pour disputer quelques importants passages.

Les mouvements de Napoléon sont toujours concentriques, il n'agit pas sur un simple rayon; le premier contrôle de ce plan serait donc des données certaines sur des rassemblements de troupes dans le ci-devant pays Vénitien, ce qui établirait une base d'opération dont les angles extrêmes seraient en Italie et en Silésie. L'Autriche et la Bohême seraient conquises de fait par l'entrée de l'ennemi en Moravie, ou du moins se trouveraient tellement en arrière de la ligne, que, leur défense nous étant impossible, leur attaque serait inutile. Le corps de Marmont pénétrerait par le bas de la Hongrie, et quelques succès de la part de l'armée d'Italie nous rejetteraient incessamment dans le centre de ce royaume. Les armées bavaroises et confédérées occuperaient de cette manière sans difficulté les provinces à leur portée. Nous devons donc calculer nos mesures de défense comme si nous avions une guerre à soutenir contre la Prusse et contre la France réunies. — Ne sont-elles pas réunies effectivement sous un seul Chef, avec des moyens moraux et physiques plus puissants que ceux dont elles disposaient autrefois?

Ce plan n'est sans doute praticable que dans la supposition de la plus parfaite impassibilité de la Russie.

Son armée est composée de vingt-trois divisions, dont six en Moldavie et Valachie, avec à peu près huit à dix mille Cosaques; quatre en Finlande; quatre en Courlande, Livonie et sur les côtes de la Baltique; trois qui ne bougent jamais de Sibérie et du Caucase.

Restent cinq divisions dans les provinces polonaises, auxquelles il faut ajouter la majeure partie de la cavalerie des divisions qui sont en Finlande.

Ces cinq divisions, qui peuvent à peu près se monter à quatre-vingt-dix mille hommes, sont donc les seules qui, dans les premiers moments d'une déclaration énergique de la

Russie, pourraient compter pour nous; mais elles ne pourraient probablement commencer leurs opérations que par la reprise de la Galicie, contre laquelle sans doute tous les moyens moraux et militaires seraient épuisés de prime abord par les Français. Pourrions-nous enfin compter, après la première défaite, sur les secours d'une Puissance qui craindrait de se prononcer avant les hostilités, et ces secours ne seraient-ils pas également trop tardifs pour épuiser les chances qu'offrirait une victoire?

Je me résume :

Nous avons donc une armée d'à peu près deux cent vingt mille hommes qui peuvent entrer en campagne dans notre dos et dans notre flanc, en Silésie et en Prusse. Cette armée devait naguère se partager en une première ligne, une réserve et un corps d'observation sur la Vistule.

Les ordres qui devaient répartir ainsi l'armée ne s'exécutent pas dans ce moment.

Il y a donc des motifs à cet ajournement, et ces motifs sont, sans doute, les efforts que nécessitent les insurgés espagnols.

Cette même armée n'a point à attendre des renforts momentanés; tout ce qu'on peut rassembler de monde est transporté en poste vers les Pyrénées.

L'Empereur voulait appeler la conscription de 1810, mais de fortes représentations sur l'extrême jeunesse des individus qui la composent ont fait préférer le tirage de la réserve de 1802, la seule qui n'ait pas été employée, mesure qui fera beaucoup crier, parce qu'elle ne porte que sur des hommes établis; je n'ai point de données sur le nombre d'hommes qu'elle peut fournir, mais nous la verrons incessamment publier.

Le produit de la nouvelle conscription se portera sans doute dans les premiers moments du côté de l'Espagne, mais c'est également elle qui recrutera les armées en Prusse le jour où l'insurrection sera calmée.

Nous avons dans ce moment à diriger nos moyens de défense contre une armée égale en nombre à la nôtre, et qui

dispose de tous les points vulnérables, non-seulement des frontières, mais même de l'intérieur de notre Empire.

Cette position embarrassante n'exige-t-elle pas des mesures promptes, parce que le sort nous a ménagé un moment de répit, — énergiques, parce qu'après elles nous ne disposerons plus d'autres? Des considérations secondaires doivent-elles arrêter les soins que réclame impérieusement notre salut?

Provoquer la guerre avec la France serait de la démence; il faut donc l'éviter: mais on ne l'évite qu'avec de puissants moyens. Ceux que rassemblent les soins de Sa Majesté Impériale, toutes les dernières mesures militaires, sont assurément faites pour mettre l'armée sur le pied le plus respectable; mais notre armée, quelque forte, bonne et retournée qu'elle puisse être, est-elle en nombre suffisant pour sauver de sa ruine finale une Monarchie attaquée sur toutes ses frontières à la fois, et privée dès l'ouverture d'une campagne de ses moyens les plus précieux, de ses provinces les plus importantes? Ce n'est donc plus en nous seuls que nous pouvons et devons chercher notre salut; il nous faut le devoir autant à notre intelligence politique qu'à nos moyens militaires.

Je regarde le moment actuel comme le dernier où il nous soit possible de nous ouvrir des chances de conservation; ces chances sont frêles, parce que d'après mes calculs elles ne reposent que sur la Russie.

Il me paraît urgent, et je dirai même de la dernière urgence, de s'expliquer très-franchement, et surtout très-directement, avec cette Puissance. Que peut-il y avoir de compromettant dans la déclaration suivante que ferait un Envoyé prudent et pénétré de toute l'urgence de la chose? — Il dirait à Alexandre:

„Notre position devient plus embarrassante de jour en jour. Deux cent mille hommes menacent de pénétrer dans l'intérieur de la Monarchie. La France elle-même en accrédite le bruit; elle nous force à des mesures de précaution qu'elle tolère parce qu'elle ne les craint pas, mais desquelles elle nous fera un grief le jour même où elle aura besoin d'un prétexte.

Nous ne voulons rien de personne, nous ne voulons que la paix, mais nous ne la conserverons que réunis à vous; vous ne devez votre existence qu'à notre conservation. Ne vouloir que la paix n'est plus un moyen de sauver son existence, — voyez l'Espagne. Le jour qui vit descendre de ce trône la Dynastie régnante est un appel à tous les Souverains; nous ne souffrirons jamais qu'on vous propose de descendre du vôtre: que direz-vous le jour où on fera cette proposition à l'Empereur François? — Il n'est pas dans l'essence des choses que deux Puissances s'entendent dans un moment de crise, et si elles s'entendent même alors, elles n'exécutent que mal ce qu'elles ont conçu. Nous vous demandons donc une déclaration positive sur la conduite que vous tiendrez dans le moment où Napoléon, de retour d'Espagne, ou regardant cette conquête comme assurée, tournera ses regards vers l'Orient. Ils n'y rencontreront que l'Autriche, la Turquie, et en dernier résultat la Russie! — Êtes-vous d'accord avec lui sur le partage de la Turquie? Nous nous mettrons de la partie; mais ne pourrait-il pas nous amuser tous deux avec des projets qui ne tendraient qu'à éloigner du centre de nos Empires des forces nécessaires à notre propre défense? Veut-il nous attaquer, quel rôle jouerez-vous? — Voulez-vous empêcher la guerre? Prononcez-vous contre elle avec énergie à Paris même, et il y a à parier que Napoléon ne nous la fera pas réunis. Craignez-vous cette démarche, à laquelle des propos répandus dans l'Europe entière vous autorisent, dont ils vous imposent même le devoir? — Convenez avec nous au moins de mesures militaires; que dans le moment des premières hostilités nous puissions regarder votre armée en Pologne comme l'aile droite de la nôtre, vos armées en Moldavie et Valachie comme des réserves. — Combinons un plan militaire sur ce principe, le seul qui rende les forces françaises disponibles contre nous infiniment plus faibles que les nôtres. Mettez-nous à même de baser un plan d'opération sur lui. Dites-nous, dans le cas contraire, que vous nous livrez à nos propres moyens, que vous laisserez insurger les Galiciens

sans craindre pour vos provinces polonaises, et que vous vous croyez assez puissants pour vous soutenir, tandis que vous craignez de nous appuyer. Il nous faut une réponse prompte et précise sur tous ces points, et c'est elle que nous attendons pour régler notre conduite politique et militaire."

Nous ne remplirons, en admettant la première supposition, que notre devoir, un devoir dicté à Sa Majesté Impériale par tout ce qu'Elle doit à Sa Maison et à Ses sujets; nous n'aurions rien perdu en admettant la seconde, et nous aurons, de manière ou d'autre, fait cesser un état d'incertitude sur notre existence et les moyens de la défendre contre toute attaque, plus pénible souvent que l'anéantissement lui-même. Aucun des raisonnements que je mets ci-dessus dans la bouche de notre négociateur en Russie n'y est d'ailleurs nouveau. Le Comte de Tolstoy ne fait que prêcher dans ce sens, et il est impossible que l'évidence des faits ne finisse par triompher de l'apathique sécurité de ce Gouvernement.

Je soumetts ce rapport à Sa Majesté Impériale comme une preuve de l'attachement et du désintéressement de la part d'un de Ses serviteurs qui ne variera jamais sur le premier, et qui prouve le second en osant lui transmettre ses vues sur des questions militaires tellement hors de sa portée, qu'il réclame toute l'indulgence des hommes éclairés auxquels elles peuvent être communiquées.

Ueber die Nothwendigkeit der Einflußnahme auf die Presse.

(M. 22, S. 225, B. 1.)

110. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 23. Juni 1808.

110. J'ai une idée confuse d'avoir un jour attiré l'attention de Votre Excellence sur les rédacteurs des gazettes de Francfort et d'Augsbourg.

Il est de la plus urgente nécessité d'influer de manière ou d'autre sur les gazettes en général et particulièrement sur

ces deux qui ne cessent de répandre les mensonges souvent les plus ridicules sur notre compte. C'est d'elles que sont extraits la plupart des articles qui se trouvent dans les feuilles françaises. Pourquoi ne communiquerait-on pas à ces différentes gazettes des nouvelles vraies; pourquoi ne dirigerait-on pas leurs correspondants à Vienne, ne les censurerait-on pas sur les lieux où ils publient leurs feuilles?

Une faute immense que tous les Gouvernements et le nôtre en particulier ont commise depuis le commencement de la révolution française, est celle de regarder comme inutile, comme au-dessous de leur dignité et de celle de la bonne cause, et enfin comme dangereux de parler avec le public, de lui parler vrai, de ne jamais cesser de lui parler. Cette vérité n'est jamais plus incontestable que quand on a des Français pour adversaires. Aussi ont-ils eu beau jeu; ils n'ont fait qu'occuper une place vide en s'emparant de tous les bureaux de journalistes, et on ne peut pas leur reprocher de se taire; ils ont relevé l'arme que nous avions assez méprisée pour la jeter, et s'en servent maintenant contre nous.

On a confondu partout l'usage de la chose avec son abus, l'état de pamphlétaire avec celui d'écrivain politique, de raisonneur avec celui de conteur pur et simple de faits simples et corrects! L'opinion publique est le plus puissant des moyens, un moyen qui, comme la Religion, pénètre dans les recoins les plus cachés, et où les mesures administratives perdent leur influence; mépriser l'opinion publique est aussi dangereux que mépriser les principes moraux; si ces derniers peuvent renaître même là où on aurait voulu les étouffer, il n'en est pas ainsi de l'opinion: elle demande un culte particulier, une suite et une persévérance soutenues. La postérité croira à peine que nous ayons regardé le silence comme une arme efficace à opposer aux clameurs de la partie adverse, et cela dans le siècle des mots!

Qui pourrait trouver à redire que nous ne souffrions point qu'on pourrisse le public de mensonges sur notre compte? Il

n'y a pas une des susdites feuilles qui ne dise, sous la rubrique de Vienne, que nous sommes en pleine négociation sur des objets importants, ou qui ne publie des mensonges sur des faits et des individus. Ce n'est pas le public qui peut démêler si une nouvelle est vraie ou fausse. Une nouvelle fausse a l'air d'être vraie s'il ne se trouve personne pour la démentir, et je place l'Empereur Napoléon à la tête du public crédule. Il y a une grande différence entre ce qu'il conçoit et ce qu'on lui insinue; on ne le ferait que très-difficilement changer sur ce qu'il veut, mais on peut surprendre sa crédulité.

Je supplie Votre Excellence de vouer à cet objet une attention toute particulière. Rien de plus facile que d'éviter toute forme officielle dans ces publications, qui n'ont de mérite qu'autant qu'elles ne portent pas cette empreinte. Je Lui parle d'un lieu où plus qu'ailleurs je puis apprécier le succès des soins que prend le Gouvernement afin d'influencer le public dans son sens. Les gazettes valent à Napoléon une armée de trois cent mille hommes, qui ne surveillerait pas mieux l'intérieur et effrayerait moins l'extérieur qu'une demi-douzaine de folliculaires à ses gages.

Lärm über die Rüstungen Oesterreichs.

(N. 28, C. 226, B. 1.)

111. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 25. Juli 1808.

112. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 2. August 1808.

113. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 2. August 1808.

111. Le courrier Beck m'a remis les dépêches dont Votre Excellence l'a chargé.

Je le réexpédie avec des pièces qui, sous tous les rapports, méritent la plus haute attention de Sa Majesté Impériale. Elle se convaincra que nous touchons à l'époque où les plus prochaines intentions de Napoléon à notre égard vont se manifester....*)

*) Die Beilagen der Depesche sind das Schreiben Champagny's an Metternich, ddo. Bayonne, 16. Juli, und die Antwort ddo. Paris, 22. Juli 1808. Siehe Anmerkung Nr. 28, Seite 226, 1. Band.

La grande question de la paix et de la guerre est donc agitée, car comment envisager autrement celle qu'on soulève à propos de nos armements militaires? Elle ne peut tirer ses motifs que de deux sources:

Napoléon croit-il le moment venu de jeter le masque et de donner suite à des plans depuis longtemps arrêtés par lui?

Trouve-t-il le moment actuel moins conforme à ses intérêts, et veut-il uniquement être éclairé sur des mesures organiques qui, en augmentant notre force réelle, ne sauraient, en aucun temps, lui convenir, et qui, vu son caractère ombrageux, peuvent, dans des moments moins propices, perdre à ses yeux le caractère défensif qu'elles portent si clairement?

Nous éviterons avec peine la guerre en admettant la première supposition; nous ne l'aurons dans la seconde que si nous la provoquons directement. Huit à dix jours doivent nous suffire pour entrevoir quel est le véritable plan de Napoléon.

La marche qu'il suit depuis quelque temps est une de ses tactiques connues dans les occasions où il veut entamer la querelle. J'ai développé dans de précédents rapports ma manière de juger les bruits de guerre que depuis plusieurs mois il entretient positivement lui-même; il provoque par ces bruits des mesures de sûreté chez nous; — il nous demande pourquoi nous alarmons les voisins: telle est constamment sa manière de procéder. Ces mêmes bruits ont dans les derniers temps du séjour de l'Empereur à Bayonne acquis une véritable intensité dans les alentours de la Cour, dans la famille impériale elle-même. L'Empereur ne s'explique sur rien. Je tiens ces faits de source absolument certaine.

Ces mêmes données que je viens de citer font naître la conviction que le moment présent ne serait pas celui que Napoléon choisirait de préférence pour faire surgir des compli-

cations avec nous, et que ce ne serait qu'autant que nous voudrions faire la guerre, qu'on nous la ferait.

En calculant qu'il ne faudrait à Napoléon qu'un seul mot: „désarmer", pour nous mettre dans la seule alternative ou de faire la guerre ou de rester dans un état de faiblesse qui nous livrerait à la première et à la moindre de ses lubies, on ne peut se cacher qu'il y a de la modération dans la forme qu'il a choisie pour nous parler de nos armements. N'est-ce là que le premier échelon d'une discussion qui va s'établir, que nous entrevoyons dans ce moment? N'a-t-il voulu que sonder notre décision à ne pas reculer? Dans huit jours nous saurons à quoi nous en tenir.

J'ai établi le principe très-juste, que nos mesures étant permanentes, elles ne sauraient être regardées comme offensives; je les ai comparées à l'établissement de la conscription dans tous les États soumis à l'influence française. Si jamais on nous demandait d'une manière plus catégorique une réduction, dans ce qui précède je trouverais texte à toutes les réponses possibles. La France ne peut exiger de nous la révocation d'une mesure organique conforme à l'esprit du siècle, et provoquée par son propre exemple, sans en venir à cette demande pure, simple et explicite: „Je veux que vous soyez faibles parce que moi et mes alliés voulons être forts, et que nous devons le rester." Tel est sans doute le fond de sa pensée, mais il n'est pas dans l'esprit de Napoléon de la dévoiler ainsi. On peut dissoudre un rassemblement de troupes, on ne peut pas revenir sur des lois constitutives. Il s'agissait donc de bien séparer ces deux thèses, et de prouver que nos mesures militaires n'entrent que dans cette dernière catégorie.

Metternich an Stadion, Paris, 2. August 1808.

112. J'expédie M. le Comte de Mier avec la Note confidentielle ci-jointe, que j'ai reçue hier de M. de Champagny, en date de Toulouse, le 27 Juillet. Votre Excellence trouvera dans

l'annexe II la lettre particulière à laquelle j'ai cru devoir borner ma réponse*).

Tous les raisonnements s'arrêtent à la lecture de pièces telles que le sont celles que m'adresse M. de Champagny. L'Empereur veut-il nous faire la guerre? — veut-il sonder nos dispositions à la lui faire? Quelque peu probable que puisse paraître cette dernière supposition, — n'est-elle pas néanmoins possible? Mais l'une ou l'autre ne peut rien changer au parti que nous avons à prendre. . . .

Votre Excellence se convaincra que j'ai borné ma lettre de ce jour à des explications aussi franches que simples, aussi dépourvues de phrases oratoires que fortes de raisonnements et de faits. Il ne reste dans ce cas à Napoléon que de ne pas répondre; c'est ce qu'il a fait relativement à mon expédition du 22 Juillet, mais c'est aussi ce qui me fait désirer de pouvoir l'approcher le plus tôt possible; désir assurément bien désintéressé!

La crise actuelle est sans doute la plus pénible que puisse traverser la Monarchie autrichienne. Son sort, son existence dépendront du parti que croira devoir prendre l'Empereur. Annuler des mesures purement conservatrices serait se livrer pieds et poings liés à l'homme qui jamais n'a payé des concessions que par des exigences nouvelles; — provoquer directement la guerre et sortir par conséquent du système que Sa Majesté a si sagement adopté, serait de la démence. Il s'agira donc de trouver un moyen terme qui, conciliant la sûreté de l'Empire avec l'excès des égards que nous impose notre propre conservation plutôt que nos relations avec la France, nous fasse atteindre le seul but auquel il est raisonnablement permis d'espérer de pouvoir arriver, celui de reculer le plus possible l'explosion dont Napoléon ne cessera jamais de nous menacer.

J'ai indiqué dans un des rapports de ma dernière expédition un plan de réunion d'un ou de plusieurs noyaux de troupes,

*) Siehe Anmerkung Nr. 28, Seite 226, 1. Band.

dans une position assez reculée pour pouvoir offrir à l'ennemi une ligne d'attaque contre laquelle il se risque moins que contre des corps éparpillés pouvant être coupés ou tournés; manœuvre vers laquelle il vise constamment. Ne serait-il pas possible de tirer un avantage politique d'une mesure qui, au fond, serait militaire et conservatrice, en me chargeant de déclarer à Napoléon: „que pour donner une preuve nouvelle de l'intention de Sa Majesté de ne pas agir hostilement vers un point quelconque occupé par les armées françaises ou par les alliés de la France; pour déjouer même dans leur principe les odieuses imputations de la calomnie, Sa Majesté a ordonné une dislocation rétrograde de ses armées?” La chose est-elle possible, est-elle militairement faisable? — Ce n'est pas à moi à en décider, mais je crois de mon devoir de suggérer à ma Cour un moyen de plus d'opposer des faits à des imputations, la seule mais la plus digne et, par conséquent, la plus forte des mesures que l'on puisse opposer aux lubies d'un homme qui n'est jamais assez emporté par la fougue pour ne pas désirer revêtir d'une teinte de droit et de raison les entreprises les plus odieuses, mais trop emporté malheureusement pour ne pas renverser, en dernier résultat, tout ce qui lui paraît un obstacle à ses vues ridiculement gigantesques.

M. de Champagny, dans sa note, parle de la Russie; son assurance que jamais elle ne viendra à notre secours prouve les inquiétudes qu'en a l'Empereur.

Il parle d'arrangements futurs en Europe; ces derniers ne peuvent porter que sur la Turquie, car il n'a pas besoin de notre coopération pour tous ceux qu'il peut compter établir dans les États soumis à son influence. Telles sont les mesures que, comme le prétendent beaucoup de personnes, les États de la Confédération pourraient bientôt lui soumettre plus directement, pour satisfaire ses vues sur un titre nouveau par lequel il remplacerait celui de protecteur.

Quant à la marche des troupes de l'intérieur de la France vers le Rhin, cette supposition n'est pour le

moment qu'une vaine menace. Il peut créer une armée nouvelle: nous avons depuis vingt ans vu des exemples trop étonnants de pareilles créations pour douter de celle dont on nous menace maintenant, mais il est de fait qu'il ne peut pas, dans ce moment, faire marcher sur le Rhin ce qui mériterait le nom d'une armée.

Il faut à l'Empereur une conscription nouvelle. Ses armées en Espagne exigent des renforts considérables; il lui faut une réserve dans le cas où il voudrait nous faire la guerre. Il n'a jamais trop de soldats, même dans la supposition contraire. L'Espagne ne peut servir de motif aux yeux de la nation, indignée de la marche politique qu'il a suivie dans ce pays. Le Corps législatif doit se rassembler bientôt, il faut un prétexte au sénatus-consulte; on se servira de nous pour demander ce que la nation accorderait de toute manière.

Metternich an Stadion, Paris, 2. August 1808.

113. Je venais de finir le précédent rapport, quand je reçus la note ci-jointe de M. de Champagny, en date du 30 Juillet*).

Les expéditions que je comptais faire partir étant terminées, je les envoie à Votre Excellence pour compléter les actes, sans les retoucher. Elle verra que les questions ont, sinon changé, du moins pris une tournure tout à fait différente depuis que l'Empereur a eu connaissance de mes lettres à M. de Champagny en date du 22 Juillet.

Il n'y a rien à ajouter à la dernière note de Champagny, qui est visiblement dictée par l'Empereur lui-même. Il ne veut pas la guerre pour le moment, car il nous la ferait sans plus tarder. Voilà le résultat que je tire d'une pièce qui nous offre une foule de considérations que je ne puis relever, ne voulant pas arrêter le départ du courrier. Il me suffira d'affirmer à Votre Excellence que si nous nous y prenons adroitement, que si nous savons tourner à notre profit les côtés faibles

*) Siehe Anmerkung Nr. 28, Seite 226, 1. Band.

que nous présente Napoléon, nous pourrions, avec moins de charlatanisme que lui, tirer très-grand profit de la position actuelle des affaires.

Ne nous laissons pas abuser par de grands mots; tout ce qu'il nous dit de ses armées, de leur nombre, est faux. Si soixante mille hommes pouvaient de l'intérieur filer vers le Rhin, où seraient les embarras que lui causent les affaires d'Espagne? Les aperçus ci-joints, que j'envoie à Votre Excellence, sont exacts. Mais sacrifions quelques formes; empêchons des excès s'il s'en commet effectivement; organisons notre force réelle sans donner lieu à des plaintes qui ne portent que sur les parties les moins essentielles de notre organisation militaire; prenons-le au mot, qu'il retire ses troupes, qu'il proclame la paix; punissons en revanche des coupables, s'il en existe à Trieste; cédon's à une impulsion pacifique, s'il nous prouve ses intentions par des faits, — et nous aurons atteint un grand, un immense but, celui d'ajourner la guerre.

Je ne puis envoyer à Votre Excellence la réponse que je ferai à M. de Champagny. Je dois, pour ne pas arrêter le départ du courrier, me borner à La prévenir que je lui écrirai demain, et qu'en basant tout ce que je lui dirai sur le désir le plus constant de l'Empereur de maintenir la paix, je laisserai à ma Cour toutes les voies ouvertes.

Große Audienz bei Napoleon am 15. August 1808.

(M. 29, S. 227, B. 1.)

114. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 17. August 1808.

115. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 17. August 1808.

114. ... Tout semblait annoncer la très-prochaine arrivée de Napoléon. Les opinions étaient divisées dans le public sur le lieu où il descendrait. Beaucoup de gens prétendaient qu'il éviterait de se montrer aux Parisiens, qu'il se rendrait à Rambouillet. Il déjoua complètement ce calcul, et arriva le 14 à quatre heures de l'après-midi à Saint-Cloud. Nous reçûmes

le même jour, à onze heures du soir, l'annonce d'une audience diplomatique pour le lendemain, jour de sa fête. Si son arrivée précipitée et inattendue à Saint-Cloud peut avoir été motivée par des rapports disant que le public pensait qu'il ne se montrerait pas à Paris le 15 Août, elle peut également l'avoir été par le désir d'amener une scène unique dans son genre et dans les procédés qu'à l'occasion des cercles diplomatiques il a suivis jusqu'à présent. Il voulait me parler, mais non pas seul à seul; il voulait le faire en face de l'Europe, et la journée d'hier offre sous ce rapport un intérêt bien extraordinaire.

Après que Napoléon eut reçu les compliments de tous les corps constitués de l'État, le corps diplomatique fut introduit à l'audience à l'heure accoutumée. Le Nonce ne s'y trouvant pas, je me plaçai le premier. L'Ambassadeur de Russie se mit à ma droite, celui de Hollande et les autres Ministres continuèrent le cercle. L'Ambassadeur ottoman était le cinquième ou le sixième dans les rangs. Tous ces détails ont leur importance.

Il commença sa tournée par moi, et me parla de la chaleur de l'été dernier, de la santé de ma famille, etc. Il adressa des questions tout aussi insignifiantes à mon voisin, et après avoir expédié très-lestement sa tournée, il revint au Comte de Tolstoy et lui dit: „Eh bien, vous avez de bonnes nouvelles de la Finlande?” L'Ambassadeur ayant confirmé ce fait, „L'expédition anglaise”, reprit l'Empereur, „n'a pas été d'une grande utilité au Roi de Suède, elle a transporté en Espagne les troupes qui devaient le secourir; je suis fâché que les Anglais n'y aient pas débarqué cinquante mille hommes; ils peuvent y rester un, deux, même trois mois, ils n'y resteront pas quatre.”

Puis se tournant vers moi, il me dit, avec un air qui n'annonçait pas d'ordinaire l'approche de l'orage: „Eh bien, et l'Autriche arme beaucoup?” — „Non, Sire”, lui répondis-je, „elle met à exécution les mesures organiques que, depuis la paix de Presbourg, elle avait conçues et arrêtées; elle ne fait en cela que suivre l'exemple de tant de voisins à la hauteur desquels

il lui importe de se tenir.” — A partir de là, il me dit, avec une ample paraphrase, à peu près mot à mot ce que renfermait la Note du 30 Juillet*), que m'avait écrite, visiblement sous sa dictée, M. de Champagny. Citer à Votre Excellence les réponses que je lui fis, serait de même copier mes lettres au Ministre des relations extérieures; je me bornerai à recueillir ici des phrases et des faits nouveaux qui éclaircissent le terrain mieux encore que cette correspondance.

L'Empereur ne fit jamais mention des réserves, il ne me parla que de la levée de la milice, de la précipitation surtout avec laquelle nous avons exécuté nos mesures militaires. „Vous en voulez donc à quelqu'un”, ajouta-t-il, „ou vous craignez quelqu'un? A-t-on jamais vu agir avec une précipitation pareille? Si vous y aviez mis un an, dix-huit mois, il n'y aurait rien à dire, mais ordonner que tout soit prêt le 16 Juillet, comme si ce jour-là vous deviez être attaqués! Vous avez donné par là une impulsion à l'esprit public qu'il vous sera très-difficile d'arrêter. — Voyez ce qui s'est passé à Trieste. On y a insulté mon Consul, ce fait seul suffirait pour motiver une guerre, si je la voulais; j'ai traité l'Autriche avec beaucoup d'égards; elle n'est nullement déçue de sa grandeur; je pouvais tirer de Trieste cinquante millions, je ne l'ai pas fait; si jamais j'y rentre, il faudra donc que je brûle la ville! Je ne veux pas la guerre, je ne veux rien de vous; l'Empereur François, le Comte de Stadion, le Comte de Metternich, M. de Champagny (qui me tenait bloqué par derrière), ne la veulent pas, tous les hommes sensés ne la veulent pas; eh bien, moi qui connais la marche des choses humaines, je vous dis que je crois que nous l'aurons malgré la volonté des gens de bien; une main invisible est en jeu, cette main est celle de l'Angleterre. M. Adair**) est de nouveau en route pour Malte, il a quitté

*) Siehe Anmerkung Nr. 28, Seite 226, 1. Band.

D. 5.

**) Adair Robert, von Juni 1806 bis Mai 1807 englischer Botschafter in Wien, sollte, wie Napoleon anspielt, in Folge eines geheimen Einverständnisses zwischen Oesterreich und England vom Wiener Posten entfernt worden sein.

D. 5. . .

Vienne satisfait; l'Angleterre a gagné cinquante pour cent par vos armements — (quelle bonne objection j'aurais pu lui faire!); — depuis qu'elle espère vous entraîner de nouveau, cela la rend plus tenace, plus intraitable que jamais; vous me forcez à armer la Confédération, à lui dire de se tenir sur ses gardes, vous m'empêchez de retirer mes troupes de la Prusse et de les faire rentrer en France, ce que je faisais quinze jours après que je fus forcé par vous à donner contre-ordre; je n'en retire pas moins cent mille hommes, — je suis franc, je ne cache pas ma politique; mais vous me forcez à m'adresser au Sénat et à lui demander deux conceptions; vous vous ruinez, vous me ruinez; l'Angleterre peut vous donner de l'argent, mais jamais assez, et elle ne m'en donne pas; les États de la Confédération, déjà bien assez malheureux, se ruinent; et quand toute la population masculine de l'Europe se trouvera sous les armes, il faudra donc faire lever les femmes? Cet état peut-il durer? Il doit nous mener à la guerre sans que nous le voulions. Qu'espérez-vous? Êtes-vous d'accord avec la Russie? Je ne le crois pas, mais dans ce cas vous me présenteriez une ligne de défense respectable! (Ces phrases furent adressées aussi bien à M. de Tolstoy qu'à moi; cet Ambassadeur conserva l'attitude la plus imperturbable.) Mais dans la supposition contraire, que pouvez-vous contre la France et la Russie réunies? Et la première guerre avec l'Autriche sera une guerre à mort; il faudra que vous veniez à Paris, ou que je fasse la conquête de votre Monarchie; vos armements déplaisent également à Pétersbourg: savez-vous comment cela finira? L'Empereur Alexandre vous fera déclarer qu'il désire que vous les cessiez, et vous le ferez, et alors ce ne sera pas à vous que je croirai devoir le maintien de la tranquillité en Europe, ce sera à la Russie; je ne vous admettrai plus à l'arrangement futur de tant de questions auxquelles vous êtes intéressés, je m'entendrai seul avec la Russie, et vous n'en serez que les spectateurs."

Pour que je ne pusse pas douter qu'il entendait me parler de la Turquie (l'Ambassadeur ottoman était à trois pas de moi): „Voyez”, continua-t-il, „la conduite que tient votre Ministre à Constantinople! Il fait tout ce qu'il peut pour souffler la discorde avec la France. Nous savons tout; les Turcs nous disent tout. Vous avez fait des démarches auprès des Serbes pour qu'ils vous reconnaissent comme leurs Souverains. Est-ce par vos armements que vous voulez un jour être de moitié dans nos arrangements? Vous vous trompez, jamais je ne m'en laisserai imposer par une Puissance armée, jamais je ne traiterai avec celle qui voudrait m'en imposer.”

Je relevai fortement tous ces faits supposés, et ces assertions ridiculement fausses. Je niai catégoriquement la négociation avec les Serbes; j'établis en thèse que notre but principal était celui du maintien de la Porte dans toute son intégrité, et que, loin de désirer sa chute, nous regardions sa conservation comme liée à la sauvegarde de nos intérêts, que par conséquent les imputations faites à M. de Stürmer*), sur lesquelles je m'étais déjà expliqué vis-à-vis de M. de Champagny, étaient, ou basées sur des suppositions gratuites, ou, si ces accusations se trouvaient vraies, sur une contravention directe aux instructions les plus explicites qu'avait reçues ce Ministre, instructions d'autant moins douteuses qu'elles ressortent directement des principes que je venais d'établir comme étant les nôtres.

Cette conversation, dans laquelle je répondis avec une extrême franchise et avec le plus grand calme (réponses qui également ne furent que la paraphrase de mes dernières lettres), dura cinq quarts d'heure. L'Empereur n'éleva pas un seul moment la voix, il ne quitta jamais ni le ton ni les expressions de la plus étonnante mesure; il m'eût positivement dit la même chose d'une façon plus énergique si nous

*) Oesterreichischer Internuntius in Constantinopel; Vater des späteren Vertreters Oesterreichs bei der Pforte.

eussions été en tête-à-tête, et je lui aurais répondu de même; nous avons ici l'air de causer, et de faire un cours de politique, embrassant, établissant les intérêts les plus immédiats de deux grandes Puissances, touchant aux intentions, aux relations passées, présentes et futures les plus secrètes entre ces Puissances relativement à l'Europe entière; une conversation comme celle-ci, dans laquelle l'Empereur agita la question du partage de la Turquie devant le représentant de cette Puissance, est sans doute sans exemple dans les fastes de la Diplomatie.

Il est superflu de parler à Votre Excellence de l'effet qu'a produit cette longue conversation sur tous les assistants. Il n'est bruit que d'elle à Paris; elle était tellement extraordinaire, et basée sur des antécédents si complètement ignorés des assistants, que les versions et les conjectures se ressentent d'autant plus des passions et des vœux individuels.

L'Empereur ne m'a pas épargné les discussions militaires. Il s'est d'abord récrié sur l'inutilité d'une levée nationale, puis il s'est coupé en déclarant cette mesure utile sous plusieurs rapports; enfin il blâma les dépenses excessives que nous faisons; un moment après, il dit ne rien pouvoir objecter à l'approvisionnement de nos forteresses en le déclarant mesure de pure défense. Il répondit à l'objection que je lui fis qu'à ses armées en marche nous n'avions opposé aucun rassemblement de troupes qui pût même de loin porter un caractère offensif: — „Non, vous n'avez point de rassemblement, mais vos troupes sont placées de manière à pouvoir sur-le-champ former de véritables corps d'armées; ce sont de ces choses”, ajouta-t-il, „sur lesquelles on ne saurait tromper les militaires.”

Je lui dis, à propos des illusions qu'à l'instar de la Prusse nous avons l'air de nous faire sur nos forces réelles: „Croyez, Sire, que si vous comptez nos soldats, nous comptons également les vôtres, et que nous savons très-exactement quelle est votre force.” Il reprit: „Mais vous avez trois cent mille hommes de troupes régulières, vous en avez quatre cent mille si vous voulez,

et que peut-on avoir de plus?" Faisant toujours allusion à la levée de la milice, ayant établi une série de principes sur les vues politiques que devrait nourrir l'Autriche, principes très-vrais, et ayant ajouté: „Vous pensez de même", je lui dis en riant: „Non-seulement je pense de même, Sire, mais je crois débattre nos intérêts avec le Ministre des affaires étrangères de l'Autriche, tant ce que Votre Majesté me dit est vrai, et rien assurément ne ressemble moins à une dispute entre deux Puissances que notre présente discussion." L'Empereur rit à son tour et me dit: „Vous voyez aussi combien je suis calme." J'ai su depuis quelle importance il avait mise à ce que cette nuance dans sa conduite et dans ses procédés ne m'échappât point.

Metternich an Stadion, Paris, 17. August 1808.

115. ... M. de Champagny tenta plusieurs fois de savoir l'effet qu'avait produit sur moi ma conversation avec l'Empereur. Je me bornai à l'assurance très-sommaire que j'entrevois dans cette conversation même un nouvel espoir pour la conservation de la paix. Il me dit que tel était le vœu de l'Empereur. Je l'assurai que je pouvais répondre également des mêmes intentions de la part de mon Maître.

„Oui", me dit M. de Champagny, „mais des intentions ne suffisent pas, il faut des faits."

Je renvoyai notre conversation au lendemain, le voyant arrivé au point où je l'attendais. Ce petit bout d'entretien eut lieu avant le dîner*). Au sortir de table, me trouvant dans un coin du salon avec les Ambassadeurs de Russie et de Hollande (mes deux voisins les plus proches au cercle diplomatique), et causant de la scène qui occupait tous les diplomates groupés dans les quatre coins de l'appartement, le Ministre des relations extérieures s'approcha de nous et nous dit: „Eh bien, que décide le comité diplomatique?" — „Il décide", lui dis-je, „que

*) Herr v. Champagny hatte am Tage der großen Audienz das gesammte diplomatische Corps bei sich zu Tische geladen. D. 5.

l'Europe tient un gage nouveau de la paix." Il abonda complètement dans ce sens, et appuya beaucoup sur la franchise et la simplicité des explications de l'Empereur, comme autant de preuves de la pureté de ses intentions. Les deux Ambassadeurs s'expliquèrent de même.

. . . L'Ambassadeur de Russie, qui ne laisse pas échapper une occasion de servir la cause pour laquelle nous nous sommes intimement liés, avait tenu le matin une contenance entièrement conforme à la dignité de sa position et à mes vœux. Il avait opposé le plus imperturbable sang-froid à tous les essais qu'avait visiblement tentés l'Empereur de lui faire faire au moins un signe en sa faveur. M. de Champagny lui procura une occasion plus active de nous servir. S'étant approché de lui, et lui ayant demandé son avis sur l'entretien de l'Empereur avec moi, le Comte de Tolstoy lui dit, avec ce calme et cette franchise qui, s'ils n'étaient l'apanage de tout homme pénétré de sa cause, auraient de toute manière dû être inventés pour l'Ambassadeur de Russie à Paris: „Je trouve que l'Empereur Napoléon a très-bien parlé, et qu'il a complètement raison: mais moi aussi je suis militaire; je vous dirai que l'Autriche ne peut pas songer à faire la guerre à la France et à la Russie réunies; si l'Autriche a des inquiétudes, elles viennent de ce que vous l'entourez d'armées; retirez-les; d'après les stipulations du traité de Tilsit, nous ferons avancer une armée de cent mille hommes sur les confins de la Galicie, et nous vous répondons du maintien de la plus parfaite tranquillité." Le Ministre des relations extérieures, surpris, pria M. de Tolstoy de passer chez lui le lendemain matin pour continuer cette conversation.

M'étant le lendemain rendu chez le Ministre à l'heure convenue, je lui répétai ce que je lui avais dit la veille sur le contenu des dernières dépêches de Votre Excellence. Je le prévins, en même temps, qu'allant expédier un courrier pour Vienne, je croyais devoir le prier d'informer l'Empereur, qu'en rendant compte de la conversation que nous avons eue, je me rendrais de nouveau garant vis-à-vis de ma Cour des intentions

pacifiques qui avaient motivé les explications de Sa Majesté; „Je crois par là”, lui dis-je, „atteindre le but qu’Elle s’est proposé Elle-même.”

Le Ministre reçut cette assurance avec une visible satisfaction. „L’Empereur”, me dit-il, „m’a demandé ce matin si je vous avais vu, et quelle était votre manière de juger les explications qu’il avait eues avec vous hier; je lui ai répondu que d’après ce que vous m’aviez fait entrevoir, il ne me restait pas de doute que vous ne les ayez prises dans le sens pacifique; Sa Majesté en a paru très-contente. Vous devez avoir remarqué”, ajouta le Ministre, „la justice complète que Sa Majesté s’est plu à rendre aux intentions de l’Empereur d’Autriche, à celles de M. le Comte de Stadion et aux vôtres. L’Empereur ne craint pas la guerre, mais il désire la paix par-dessus tout. Il espère que vous continuerez, comme vous l’avez fait jusqu’à présent, à vous employer dans ce noble but.”

„— A quoi mes soins”, lui répondis-je, „peuvent-ils servir, si l’Empereur, malgré sa conviction que mon Maître, que son Ministre, que tous les hommes sensés de la Monarchie ne veulent pas la guerre, ne cesse d’opposer à cette importante masse de volontés des propos de Teplitz et d’Eger, les clameurs d’une populace ivre à Trieste, etc.? Je ne viens pas vous trouver aujourd’hui pour vous faire des communications; je vous ai prévenu hier que je n’en avais point à vous faire avant le retour de M. de Mier. Mais je désire m’entendre avec vous sur quelques bases applicables à toutes nos relations futures. Vous m’assurez que l’Empereur ne veut pas la guerre.” — „Non”, me dit M. de Champagny, „il ne la veut pas.” — „Eh bien”, repris-je, „à quoi bon alors les contes dont il veut nous amuser, et que sa conviction des intentions pacifiques de ma Cour devrait aussitôt réduire à néant? Comment voulez-vous de bonnes relations sans réciprocité? Je vous déclare donc qu’à chaque propos de marchand autrichien je vous répliquerai par une lettre de marchand français; qu’aux caquets de Teplitz je vous opposerai ceux de Spa et d’Aix-la-Chapelle; qu’aux propos de

quelques confédérés sur les intentions guerrières de l'Autriche je vous en opposerai au moins un nombre égal sur les intentions belliqueuses de la France. En finirons-nous de cette manière? Et à qui en sera la faute? Qui veut la paix doit vouloir les moyens de la conserver, et celui qui ne veut pas des moyens ne veut par conséquent pas de la paix. Commençons par nous donner notre parole que nous ne nous jugerons que sur nous-mêmes et que sur nos propres actes."

Le Ministre, dans sa manière habituelle, sans rien objecter à la force des arguments que je venais d'avancer, me parla du peuple de Trieste, de tant de lettres qui parlent de la guerre, de l'impulsion donnée à l'esprit autrichien contre la France par les proclamations des Archiducs (l'Empereur est surtout fâché, je ne sais pourquoi, contre celles de Grätz et de Trieste). „Convencez pourtant", me dit-il, „que si tant de faits ne prouvent pas les intentions hostiles du Chef du Gouvernement, ils prouvent la haine du public."

„— Ah", repris-je, „renoncez à l'amour des peuples étrangers; la force n'est guère aimable; nous qui avons fait peu de mal au peuple français, nous n'avons jamais eu la prétention d'en être aimés; établissons encore, sous ce rapport, la plus parfaite réciprocité; que nos Gouvernements soient unis, et nos peuples s'aimeront; commencez par l'un pour atteindre l'autre."

M. de Champagny, sans répondre à ma juste observation, me dit: „Mais il faut que l'Empereur soit rassuré par des faits; il est retourné plus vite qu'il ne le voulait à Paris pour éclaircir les questions, et pour vous parler; il veut être absolument tranquillisé sur votre compte."

„— Il ne le sera jamais", repris-je, „s'il ne se place pas au point de vue que je viens d'établir. Vous voulez des faits? Nous vous en fournirons dans la juste proportion des vôtres; si vous ne voulez pas la guerre, nous ne la voulons pas; si vous ne la craignez pas, nous ne la craignons pas non plus. L'Empereur a articulé dans la dernière lettre qu'il vous a fait

écrire plusieurs propositions auxquelles il veut s'engager; je ne puis rien préciser avant de connaître les intentions de mon Maître, mais je vous réponds que si vous proclamez nous proclamerons, que si vous êtes tranquilles nous le serons, que si vous le restez, nous le resterons. J'ai une autre demande à vous faire en mon nom privé", lui dis-je: „que l'Empereur une bonne fois me prouve qu'il veut la paix en n'attachant point de valeur à ce qui peut s'être fait, dit ou écrit chez nous avant l'arrivée de mon expédition du 2 Août (N^{os} 112 et 113). J'ai vu avec infiniment de peine que Sa Majesté n'a pas accédé à ma juste et très-pacifique demande, qu'il voulût bien suspendre toute mesure jusqu'au retour de mon courrier. Comment voulez-vous que l'on juge chez nous vos demandes et vos actes? Croyez-vous ces derniers propres à rassurer le Gouvernement et le peuple? Ne mettent-ils pas d'entraves aux intentions pacifiques du premier?" M. de Champagny me dit que mon vœu était très-juste, qu'il le soumettrait à l'Empereur, et qu'il serait assurément accueilli par lui; „quant aux mesures", ajouta-t-il, „elles ont été ordonnées avant que je fusse en possession de votre lettre." — „Voilà", repris-je, „l'inconvénient des voyages de l'Empereur, qui, le centre, le pivot de la politique européenne, se trouve six mois de l'année à trois cents lieues des représentants que les grandes Puissances entretiennent près de lui, parce qu'elles sont convaincues de la nécessité de relations diplomatiques autres que celles provenant d'agents subalternes, malveillants, et qui malheureusement écrivent trop souvent dans le sens que, peut-être à tort, ils croient être celui de leur Maître." M. de Champagny n'objecta rien, et je ne crois pas qu'il eût pu objecter quelque chose à une vérité aussi évidente.

Toutes les nuances sont importantes à saisir dans un moment comme celui-ci. Je suis convaincu que l'Empereur ne saurait songer à la conquête de l'Espagne et en même temps à la guerre avec nous. Une preuve certaine qu'il louvoie, ce sont les promesses flatteuses qu'il a faites au Prince Guillaume de

Prusse et au Baron de Brockhausen*) depuis son retour de Bayonne, et celles que dans le même sens M. de Champagny a faites à M. de Tolstoy.

Cet Ambassadeur sortait hier du cabinet du Ministre des relations extérieures au moment où j'y entrais. Ce dernier lui adressa la même question qu'à moi sur les impressions qu'il avait emportées de l'audience; il lui demanda avec un intérêt marqué s'il m'avait vu depuis hier, quelle était ma façon de penser, etc. M. de Tolstoy ayant dit au Ministre que nous étions lui et moi parfaitement du même avis sur le fait que la paix devait se consolider par des discussions franches, et sur les formes confidentielles et amicales que l'Empereur avait mises dans ses explications, M. de Champagny l'engagea beaucoup à écrire dans ce sens à Pétersbourg. Votre Excellence a vu plus haut que c'est le Ministre des relations extérieures qui avait invité, à la suite d'un court entretien, l'Ambassadeur de Russie à passer chez lui. Ce dernier, d'après l'accueil qui semblait avoir été fait à sa proposition de la veille, était autorisé à croire que le Ministre remettrait la conversation sur un sujet tout à fait conforme aux vœux que l'Empereur avait exprimés sur l'intervention de la Russie dans nos différends. Mais il paraît, et la raison en est claire, que M. de Champagny ayant rapporté à son Maître les phrases de M. de Tolstoy, n'a pas été autorisé à provoquer de nouveau une proposition qui ne tendait à rien moins qu'à placer cent mille Russes dans le flanc de l'armée française. Il n'en fit pas mention, et le Comte de Tolstoy passa à une autre question, non moins importante, qui est celle de l'exécution entière du traité de Tilsit, question qui nous intéresse autant qu'elle peut intéresser la Russie elle-même.

Le Ministre, dans plusieurs phrases entortillées, insinua que la France s'arrangerait avec la Prusse sur ses propres affaires. L'Ambassadeur lui répliqua alors avec

*) Preussischer Gesandter in Paris.

calme et dignité: „Le traité de Tilsit n'existe donc plus, car sur quels autres intérêts porte-t-il que sur ceux de la Prusse? Vous l'annulez donc de fait, et vous nous replacez en état de guerre?"

M. de Champagny, frappé comme d'un coup de foudre, répliqua très-précipitamment par l'assurance qu'il n'avait entendu parler que des affaires pécuniaires entre la France et la Prusse, de détails qu'il n'avait point cru pouvoir intéresser la Russie, et il offrit en même temps de le mettre au fait de tout; enfin le résultat de la conférence fut la promesse formelle du Ministre que l'on procéderait d'abord par remplir les stipulations du traité de Tilsit.

Que Votre Excellence rassemble maintenant tous ces faits, toutes ces différentes données. Qu'Elle rapproche de la position des affaires en Espagne les menaces faites à l'Autriche, qu'Elle établisse une liaison qui me paraît très-naturelle entre l'époque des premières ouvertures de M. de Champagny et du Général Andréossy et celle du retour de l'Empereur à Paris, de l'appel prochain d'une nouvelle conscription, de la rentrée d'une partie de l'armée en France; qu'Elle calcule les motifs que peut avoir l'Empereur de ne pas exposer une entreprise immorale au blâme qui toujours atteint les entreprises échouées; qu'Elle calcule ses moyens militaires sur l'échelle d'une guerre désastreuse à soutenir dans son dos, en même temps qu'il courrait les hasards d'une nouvelle guerre avec l'Autriche, dans laquelle il est loin de pouvoir compter sur la parfaite impassibilité de la Russie, et je suppose que Votre Excellence tombera d'accord avec moi sur la possibilité qu'avec une conduite également sage et mesurée, nous pouvons non-seulement éviter la guerre dans ce moment, mais même tirer de la complication actuelle un très-grand parti pour notre considération politique. Si le démon de la guerre, si cette main invisible, que je ne crois pas aussi invisible que le dit l'Empereur, devait malgré tous nos vœux agiter le brandon de la discorde au point de nous forcer de nouveau à une légitime défense, le moment actuel serait-il le moins

propice pour cette défense? Je ne le crois pas, tant il est vrai que les mêmes mesures que condamne maintenant l'Empereur doivent nous garantir la paix ou nous sauver dans la guerre; que, par conséquent, elles sont bonnes: mais c'est parce qu'elles le sont, qu'elles ne conviennent pas à l'Empereur des Français.

Si j'ai la conviction que l'Empereur ne désire pas aujourd'hui nous faire la guerre, si j'ai appuyé cette conviction sur une foule de données de la plus haute valeur, je me suis malheureusement convaincu que beaucoup de gens épuisent tous leurs moyens pour la fomenter. Toutes les petites Puissances qu'excite le désir de ramasser quelques lambeaux de la curée, tous leurs agents qui croient servir la gloire de ce qu'ils appellent la patrie, et qui ne visent qu'à faire leur cour à l'Empereur; tous les agents français à l'étranger qui espèrent monter d'un cran dans la confiance de leur Maître; tous les militaires qui craignent une guerre civile où ils ne peuvent ni piller ni acquérir de la gloire par les bulletins, et où ils ne peuvent trouver que la mort; tous les ambitieux, tous les agioteurs remuent ciel et terre pour provoquer la guerre avec l'Autriche. Un de leurs moyens constants est de tâcher de persuader à l'Empereur que nous la voulons, et qu'il est d'une impardonnable imprudence de nous laisser arriver au moment que nous croirons le plus propice pour tomber sur lui. Tous ces efforts agissent comme la goutte d'eau, ils creusent, ils se réunissent, ils s'enflent, et ne finissent que trop souvent par entraîner les volontés les plus fortes. Celle de l'Empereur ne l'est jamais quand il s'agit de s'opposer à la guerre.

Besondere Audienz bei Napoleon am 25. August 1808.

(N. 29, S. 227, B. 1.)

116. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 26. August 1808.

117. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 26. August 1808.

116. La plus mûre délibération sur le contenu des ordres que Votre Excellence venait de me transmettre m'a prouvé

que toutes mes instructions se trouvaient concentrées dans le passage suivant, que j'extrai de Sa dépêche:

„Notre devoir est d'écarter jusqu'à la raison la plus éloignée que le Cabinet français puisse alléguer pour justifier une attaque contre l'Autriche; et de même vous pouvez et vous devez entrer dans tout ce qui n'entraînerait pas une révocation des mesures que nous avons exécutées, ou une diminution ou dispersion de notre armée de ligne. Voilà les bornes de vos pouvoirs.”

Des explications sur des accusations passées et qui ne sont plus à l'ordre du jour, me parurent ne plus devoir être présentées que sous un point de vue historique, sous celui surtout de faire valoir notre parfaite loyauté. Mais je devais tâcher d'avancer le plus possible la besogne actuelle.

Je me rendis le lendemain 24 chez le Ministre des relations extérieures. Je le prévins que j'étais chargé de demander une audience à Sa Majesté Impériale. Tracer ici l'entretien que j'eus avec M. de Champagny serait répéter ce que je dis avec plus de détails à l'Empereur.

L'Empereur m'admit chez lui hier à sept heures du soir, avant le spectacle à Saint-Cloud.

Je commençai par le prévenir que l'Empereur mon Maître m'avait expressément chargé de lui demander une audience; que le but de Sa Majesté Impériale dans cette démarche n'avait été que celui de lui faire parvenir par la voie de son Ambassadeur l'assurance renouvelée des sentiments qui l'animent. „Je m'acquitte”, continuai-je, „avec d'autant plus de satisfaction de cet ordre de mon auguste Maître, que je le fais dans un moment où je dois regarder toutes les discussions des derniers temps comme entièrement terminées. Votre Majesté m'a fait promettre la retraite de ses troupes des points menaçants pour l'Autriche. Je lui promets, au nom de mon Maître, le plus strict accomplissement de ce qu'ont annoncé les patentes publiées chez nous au mois de Mai dernier. Nos réserves seront jusqu'au 1^{er} Septembre toutes rendues à l'agriculture, les exercices

de la milice vont finir avec la belle saison. Votre Majesté a-t-elle pris de l'ombrage du rassemblement de cinq régiments près de Cracovie? Il sera dissous; aucune autre mesure n'est à révoquer, parce qu'aucune mesure n'a été opposée à la situation menaçante que les armées françaises et ses troupes alliées ont prise."

"— Ne soyons ni Empereur des Français ni Ambassadeur d'Autriche", reprit l'Empereur; „je vous parlerai comme à un homme que j'estime, et ne faisons pas de phrases, nous ne sommes pas ici, comme l'autre jour, en présence de tout un auditoire. Je regarde tout comme fini, ainsi il n'est pas question de revenir sur cet objet. Je n'ai jamais cru que ni l'Empereur, ni le Comte de Stadion, ni l'Archiduc Charles voulussent la guerre. Vous êtes mal avec la Russie, vous ne pouvez me faire la guerre sans elle; mais j'ai craint que vous ne fussiez, par de fausses démarches, entraînés à la guerre sans le vouloir; il ne faut pas se mettre dans une position où une étincelle la décide. Tenez, une seule mauvaise parole de votre part personnellement, une seule fausse démarche l'eût provoquée. Je vous parle franchement, vous voyez combien elle était imminente. Je sais régner, je suis militaire, ainsi tout ce que vous pouvez me dire ne me fera jamais regarder vos armements et la disposition actuelle de votre armée différemment de ce qu'ils sont. Ce n'est pas la Puissance qui forme des camps qui veut la guerre. On peut se réunir sur un seul point sans camps préalables, on se forme en marchant même. Convenez que ce sont les affaires d'Espagne qui vous ont fait peur; vous vous êtes déjà vus renversés comme j'ai renversé ce trône, cela ne serait même pas étonnant, on a dit la même chose dans le public de Paris. Mais quelle différence! Savez-vous pourquoi j'ai fait un changement en Espagne? Parce que j'avais besoin de tranquillité complète dans mon dos; que, depuis la fameuse proclamation lors de la campagne de Prusse, le misérable Prince de la Paix lui-même avait, ce qu'on ne croirait pas, augmenté l'armée de terre de cinquante mille hommes; parce que l'Espagne, au lieu

de mettre ses capitaux dans sa marine dont j'ai besoin pour forcer l'Angleterre à la paix — elle devient tous les jours plus intraitable, — les dépensait au renforcement de son armée, qui ne pouvait servir que contre moi. Je ne puis pas les en blâmer, j'étais devenu trop fort pour eux. Enfin le trône était occupé par des Bourbons; ce sont mes ennemis personnels, eux et moi ne pouvons occuper en même temps des trônes en Europe. Les autres Dynasties n'ont pas cela de commun avec la leur; je fais une grande différence entre la maison de Lorraine et celle des Bourbons. Pourquoi croire à mon ambition extrême, démesurée? Vous voyez que c'est un calcul de prudence, d'intérêt politique très-vrai, qui m'a fait profiter des dissensions qui régnaient dans la Maison royale. On a dit que c'était moi qui les avais fomentées; cela n'est pas vrai; mais il me faut sur le trône d'Espagne un Prince qui n'ait aucune inquiétude sur mon compte, et qui de son côté ne m'en donne pas; l'intérêt de l'Espagne, de l'Amérique même, le réclame."

Je n'interrompis ces phrases que par quelques observations pour rectifier les assertions de l'Empereur sur le compte de nos armements, que je déclarai n'avoir eu et n'avoir jamais d'autre but que d'assurer à la Monarchie autrichienne la sûreté et la considération intérieure et extérieure auxquelles elle est en droit de prétendre.

„Ce qui m'a peiné", me dit l'Empereur, „c'est que l'on ait nié à Vienne les armements." — „Comment aurait-on pu nier", lui demandai-je, „ce qu'on n'a fait qu'en suite de patentes imprimées, affichées, répandues dans l'Europe entière?" — „Non", reprit l'Empereur, „le Comte de Stadion les a niés dans ses conversations avec Andréossy." — „Il doit avoir nié", lui dis-je, „ce qui n'est pas, les intentions offensives et hostiles; il ne peut avoir nié les très-simples moyens de défense que nous avons adoptés; je connais d'ailleurs les propres paroles dont s'est servi M. de Stadion."

L'Empereur passa alors à une discussion, qui dura plus d'une demi-heure, sur le peu de bonne grâce qui existe dans

les relations entre les deux Cours. Il se plaignit (tout en me priant de ne jamais faire mention à ma Cour d'objets aussi futiles), de ce que l'Empereur et l'Impératrice, dans les cercles, ne demandaient jamais à l'Ambassadeur de France des nouvelles de lui, Napoléon. „Croyez-vous”, me dit-il, „qu'en vous adressant à chaque cercle des demandes de ce genre, ce soit pour être informé de ce que je sais? Non, ce n'est que pour le public, pour lui prouver qu'il existe de Souverain à Souverain de bonnes relations. Voyez plutôt le pied sur lequel je suis avec l'Empereur Alexandre: nous nous faisons des cadeaux; ces cadeaux ne nous enrichissent pas, mais ils resserrent nos liens. J'ai voulu faire un cadeau de noces à votre Impératrice, mais elle n'a encore jamais prononcé mon nom; ne croyez-vous pas que ces cadeaux me servent ici? Eh bien, jamais une attention de votre part! Ici, nous vous traitons personnellement mieux que nous ne devrions, parce que nous vous voulons du bien; chez vous, jamais un petit égard pour mon Ambassadeur à Vienne, différent de ceux qu'on a pour un Envoyé de Bavière ou de Wurtemberg; toujours moins de prévenance que pour un Ambassadeur russe. Vous avez vu la coquetterie que nous avons mise à bien recevoir ici un de vos Archiducs. Ces petites choses sont très-grandes en dernier résultat.”

Je pris la question du côté plaisant, bien qu'elle renfermât un grand fonds de vérité, sinon dans son application actuelle, du moins en principe. Je lui dis que si on avait vu la moindre avance de sa part, que si on n'avait même pas craint chez nous de se compromettre en agissant sans trouver de réciprocité, on n'aurait pas mieux demandé que de se mettre sur un pied de coquetterie, plus doux que de fâcheuses et continuelles explications. „Je vous réponds, Sire”, lui dis-je, „que je serai bien vite chargé de la remise de quelques vases, s'ils peuvent servir à consolider de bonnes relations entre nous.”

L'Empereur reprit: „Mais je vous avais fourni de si belles occasions! J'avais reçu à Tilsit un Général que l'Empereur Alexandre avait refusé de voir; on n'a jamais voulu saisir ce

fil; on est bien gauche chez vous! Vous pouviez vous mettre alors sur le même pied d'intimité que la Russie; vous ne l'avez pas voulu, cela vous aurait fait grand bien sous le rapport de vos finances." — „Voulez-vous une alliance?" dis-je en interrompant l'Empereur. „Je suis prêt à convenir des bases, et je répons à Votre Majesté que je ne saurais mander à ma Cour un résultat plus flatteur de nos discussions."

„— Il faut des préliminaires à un tel état de choses", me dit l'Empereur; „les traités ne sont rien, les procédés sont tout."

„— Mais je n'en ai vu que de très-envenimés entre la France et la Russie", repris-je, „jusqu'au moment de Tilsit; ils firent place immédiatement aux relations les plus intimes, à tous les raffinements de la coquetterie même."

L'Empereur ne sut trop que me répondre. Il me parla du caractère personnel de l'Empereur Alexandre, de son extrême attachement pour ce Prince; des preuves qu'ils s'étaient données de leur estime particulière et réciproque. Il m'assura qu'il lui resterait attaché toute sa vie, et que, malgré tout ce qu'on pouvait en croire généralement, il le regardait comme un Prince sage, ferme dans son gouvernement, et fidèle aux principes une fois établis. Il ajouta que les bonnes relations entre la France et la Russie devaient lui être attribuées à lui seul; qu'il y avait à Saint-Pétersbourg un grand parti contre la France, etc.

Après cinq quarts d'heure d'une conversation qui ressemblait bien plutôt à une querelle entre amants qu'à une discussion entre un Souverain et un Ambassadeur, on vint avertir l'Empereur que le spectacle l'attendait depuis une heure. Il me dit: „C'est vous qui en porterez la faute aujourd'hui; mais résumons. Je comprends donc que vous aurez fait rentrer au 1^{er} Septembre prochain vos réserves, que vous lèverez le camp près de Cracovie, que l'intérieur de la Monarchie se trouvera sous peu dans un calme parfait, et enfin que, selon vous, on reconnaîtra les Rois; si la Cour ne le veut pas, qu'elle le dise tout de suite, sinon qu'elle y mette un peu de bonne grâce, qu'elle dise un mot aimable au chargé d'affaires d'Espagne à Vienne.

L'Empereur Alexandre n'a pas attendu que je lui en adresse la demande; il m'en a prévenu par une lettre qu'il m'écrivit dès qu'il eut appris les changements en Espagne. De mon côté, dites à l'Empereur que je regarde tout comme fini, que je retirerai mes troupes de la Prusse et du Duché de Varsovie, jusque derrière l'Elbe; que je ne veux d'influence directe en Europe que jusqu'aux bords du Rhin, et d'indirecte que jusqu'à l'Elbe, l'Inn et l'Isonzo; la chose est toute simple, je me crois plus fort en ne l'étendant pas jusqu'à la Vistule, en restant plus concentré. La Prusse va redevenir la plus forte Puissance de second ordre. Elle sera incessamment votre amie, votre intérêt et le sien lui en font une loi, je n'ai rien à y objecter; je ne veux point étendre mon influence au delà de la ligne naturelle que je viens de vous indiquer. La Russie est livrée dans ce moment aux calculs de sa propre politique; elle fait des conquêtes sur la Suède, elle veut grappiller sur la Turquie; elle n'évacue pas les Principautés, et moi j'évacue la Prusse! Il me faut une conscription pour renforcer mon armée d'Espagne, qui aura des efforts à soutenir; il ne me l'eût fallu que petite sans votre attitude, mais il me la faut grande maintenant. J'ai armé la Confédération pour remplacer cinquante à soixante mille hommes que je retire de mon armée d'Allemagne. Il y a un point en Europe qui devrait fixer nos regards réciproques: vous voyez ce qui se passe à Constantinople; si vous aviez tenu une conduite différente dans les derniers temps, nous nous entendrions maintenant; mais les choses étant placées comme elles le sont par suite de votre attitude, il faudra que je m'entende avec la Russie; mais je n'ai de ce côté qu'un intérêt indirect, et peu de choses à prétendre de la Porte; — des procédés, un changement dans des petites choses, peuvent, de leur côté, amener des modifications en votre faveur. Expliquez bien à l'Empereur que ce n'est pas un motif d'ambition qui m'a dirigé dans les affaires d'Espagne, mais la seule question des Bourbons, et de l'incompatibilité de leur existence avec la mienne, principe qui n'est applicable à

aucune autre Maison régnante de l'Europe, et dites-lui bien que je regarde tout entre nous comme fini."

J'avais demandé à Champagny le rappel de Séguier*), j'en réitérai le vœu à l'Empereur. Il me le promit; il ne le rappellera pas tout de suite, parce qu'il ne veut pas avoir l'air de céder à la populace de Trieste, mais il le fera en conformité du principe qu'il ne faut jamais laisser dans un pays étranger un agent qui y déplaît. Il me dit que si Séguier avait tenu les propos dont je me plaignais, il était tout à fait criminel.

Le résultat de cette conversation, que je ne puis regarder que comme la dernière scène de la discussion qui nous occupe depuis le mois de Juin, me paraît être le suivant:

L'Empereur Napoléon, devant faire de grands efforts pour la conquête de l'Espagne, ne songe nullement à nous attaquer dans ce moment. L'Autriche ayant, de son côté, atteint le très-grand but d'avoir complété dans une mesure fort respectable ses moyens de défense intérieure, pourra consolider ses forces; elle n'en a pas atteint un moins grand en conservant dans la dernière discussion l'attitude honorable qui convient à une Puissance de premier ordre, sans peur ni reproche.

Si je ne puis attribuer qu'aux efforts que fait un peuple sur le concours duquel nous n'étions nullement en droit de compter, le dénoûment d'une question qui paraissait devoir se compliquer beaucoup, je ne me crois pas étranger au maintien de la dignité de la Cour et de la cause que j'ai eu le bonheur d'avoir à défendre. Le suffrage de notre auguste Maître sera la plus douce récompense que j'ambitionne.

Metternich an Stadion, Paris, 26. August 1808.

117. Je suppose que Votre Excellence sera parfaitement d'accord avec la conclusion de la précédente dépêche. Elle n'exige point de développements, mais elle offre des chances favorables dans son application à notre ligne de conduite future.

*) Französischer Consul in Triest.

L'Autriche a atteint un immense but. Elle a mis à profit le seul moment que lui offraient les derniers temps pour panser ses plaies, pour remonter sur la scène de l'Europe plus forte et plus puissante que jamais. Les événements les plus imprévus sont venus à son secours; elle n'eût peut-être pas pu exécuter ce qu'elle avait si sagement conçu, sans ces mêmes événements; mais ces événements existent, nous avons exécuté; bornons-nous à le constater, et profitons-en.

L'Empereur n'avait au fond rien à me dire hier. Il s'est donc accroché à des bagatelles; mais elles ne le sont pas pour lui. Nous établirons de meilleures relations par de petites formes que par de grandes concessions. Si nous voulons un jour la guerre, faisons-la rondement; voulant la paix, rendons-la douce en observant ces petites formes. Notre considération est assez établie pour que nous ne puissions craindre de la compromettre par des procédés quelque minutieux qu'ils puissent être. J'ai dit hier à l'Empereur que des procédés grands ou petits ne pouvaient exister qu'avec la plus parfaite réciprocité. Sondons le terrain et arrêtons-nous, si on ne nous répond pas dans le même sens.

Quant à nos mesures militaires, qu'on parte du point de vue certain que la guerre ne peut avoir lieu avant un an; la conquête de l'Espagne sera ou impossible ou prompte, mais coûteuse. Elle exige de grands efforts momentanés, elle n'en exigera pas de moindres pour la maintenir. L'Empereur sera occupé pendant plusieurs mois au delà des Pyrénées; ses meilleures troupes en prennent la direction. Il lève une conscription; mais si même, ce qui n'est pas, il pouvait l'employer dans son entier pour nous combattre, il ne le ferait pas. Il nous respecte assez pour ne pas nous attaquer avec de simples recrues; il vient d'éprouver en Espagne qu'elles ne sont bonnes que très-entremêlées à d'anciens soldats ou pour donner la chasse à une troupe battue. Et que de chances au bout d'une année! L'Empereur hasardera tous les jours moins celles d'une guerre disputée; l'esprit public y répugne de plus en plus, et reconduire

ses armées des Pyrénées vers l'Inn n'est pas l'affaire d'un moment, et ne peut plus être l'effet d'une simple lubie.

Je prévois qu'après l'évacuation de la Prusse (et le traité est effectivement prêt à être signé au premier jour avec le Baron de Brockhausen), il laissera des forces en Allemagne et probablement en Italie pour nous observer; la plus simple prudence l'exige. N'ayons pas l'air de nous en apercevoir; rentrons dans le calme; reposons-nous sur nos immenses ressources en cas de danger; prouvons que nous regardons le moment actuel comme le plus propice à tant d'améliorations intérieures, et comme le plus exempt de toute inquiétude qui pourrait nous venir du dehors.

Telle est ma manière de voir, que je n'hésite pas à soumettre avec franchise à notre auguste Maître.

J'ai témoigné hier à l'Empereur le désir de l'accompagner dans son premier voyage, convaincu que de bonnes relations entre grandes Puissances ont besoin d'être cultivées sans cesse. Je lui ai dit que dans le cas où il ne remplirait pas mon vœu, je soumettrais à mon Maître celui de pouvoir aller à Vienne, ne fût-ce que pour deux ou trois semaines. J'ai exprimé avec intention l'une et l'autre alternative, convaincu de l'utilité de la première et pour me donner la chance de pouvoir demander à Sa Majesté Impériale d'être appelé à Vienne, où je regarderais ma présence dans un moment de la plus entière stagnation dans les affaires comme pouvant fournir l'occasion à des explications verbales utiles à son service.

Die Monarchen-Zusammenkunft in Erfurt.

(N. 26, S. 226, B. 1.)

118. Metternich an Stabion (D.-N.) Paris, 14. September 1808.

119. Metternich an Stabion (D.-N.) Paris, 14. September 1808.

120. Metternich an Stabion (D.-N.) Paris, 22. September 1808.

121. Metternich an Stabion (D.-N.) Paris, 23. September 1808.

118. Un officier des Chevaliers-gardes, arrivé ici avant-hier en courrier de Saint-Pétersbourg, a porté à l'Empereur

la nouvelle d'une détermination définitive de l'Empereur Alexandre sur le lieu et sur le moment de leur entrevue. Les deux Souverains seront rendus à Erfurt le 27 Septembre. L'Empereur des Français prend la route par Metz, Francfort, Mayence, et compte être de retour ici le 15 Octobre. Le Corps législatif est convoqué pour le 22 du même mois, et Sa Majesté ira, peu après cette époque, rejoindre l'armée qui se rassemble au pied des Pyrénées.

Napoléon se fait accompagner par MM. de Talleyrand, de Champagny, Maret et Duroc; le Général Nansouty et deux chambellans forment le reste de sa suite. MM. de Romanzow, de Tolstoy et de Caulaincourt accompagnent l'Empereur Alexandre. L'Empereur Napoléon a fait entrevoir à M. de Tolstoy qu'il l'inviterait à l'accompagner. Cet Ambassadeur a pris le Souverain au mot, et est parti de ce principe dans les entretiens que depuis il a eus avec M. de Champagny.

Convaincu que dans les grandes occasions il faut prendre de grands partis, je me suis, après mûre délibération sur les avantages et désavantages que pourrait présenter celui que je projetais, rendu hier matin chez M. de Talleyrand. C'est lui qui m'a confié les détails sur le voyage de Sa Majesté que je viens d'avoir l'honneur de communiquer à Votre Excellence. Il me demanda si je n'avais point encore de réponse sur le projet qu'aurait notre auguste Maître de venir surprendre les deux Souverains à Erfurt; il insista beaucoup et de nouveau, sur l'extrême utilité de cette démarche. Il fait une immense différence entre la présence de notre auguste Maître et l'envoi d'un des Princes de la Maison, et n'attribue que peu de valeur à ce dernier parti.

Je lui soumis alors la question: s'il pouvait y avoir quelque difficulté à ce que je témoignasse en mon nom privé à Napoléon le désir d'être appelé à l'accompagner. Je motivai mon vœu sur la nature des relations qui existent entre l'Autriche et la France, sur l'importance dont serait notre intervention dans toutes les questions relatives à la pacification générale,

si tel était le but de l'entrevue. Je parlai de l'embarras dans lequel on se trouverait ici de nous faire entendre par un refus que la présence d'un homme chargé des intérêts de l'Autriche étant gênante, les délibérations d'Erfurt porteraient un caractère pouvant compromettre ces mêmes intérêts; — je lui observai enfin qu'une démarche faite en mon nom individuel, et avec tous les ménagements nécessaires, ne saurait point exposer la dignité de ma Cour, si surtout je fixais comme bornes de mon vœu le désir de prouver à l'Europe entière l'existence réelle de bonnes relations entre nos deux Gouvernements. M. de Talleyrand entra complètement dans ma manière de voir, il approuva et mon calcul et les conclusions que j'en tirais, et nous convînmes que je ferais une démarche près de M. de Champagny dans le sens que je viens d'exposer.

Je me rendis effectivement chez le Ministre des relations extérieures au sortir de chez le Vice-Grand-Électeur. Je mis la conversation sur le voyage de l'Empereur. M. de Champagny me dit qu'il avait soumis à Sa Majesté mon vœu d'être instruit du moment de son départ (vœu que jamais je ne lui avais exprimé), que beaucoup des membres du Corps diplomatique le partageaient, et que Sa Majesté, qui encore ne lui avait point donné d'ordres, le mettrait sans doute à même de nous en prévenir plusieurs jours à l'avance. Je fis quelques questions à M. de Champagny sur les déterminations de l'Empereur Alexandre, sur le choix des personnes qui accompagneraient l'Empereur des Français. Il ne me répondit, à sa manière habituelle, que par monosyllabes. „Je ne sais”, lui dis-je, „pourquoi je vous adresse des questions sur des choses que je sais. Mais pourquoi l'Empereur ne donnerait-il pas à l'Europe une preuve bien évidente de nos bons rapports en m'admettant à sa suite? Je pars du point de vue que l'Empereur lui-même a établi dans le dernier entretien que j'ai eu avec lui au sujet de nos bonnes relations (N^o 116). C'est justement en m'appuyant sur cette base solide que l'idée m'est venue de l'utilité réelle

pour nos relations particulières, et pour la cause du repos général, de mon admission comme Ambassadeur d'une Puissance amie et prépondérante à l'entrevue d'Erfurt."

M. de Champagny fut embarrassé pour me répondre, et choisissant toujours dans les moments difficiles les arguments les moins plausibles, il me dit, que je savais que Sa Majesté n'était pas dans l'habitude de se faire accompagner dans ses voyages par le Corps diplomatique, qu'il ne s'agissait ici que d'une entrevue depuis longtemps concertée entre deux amis, que j'avais d'ailleurs complètement raison de constater le rétablissement de meilleures relations entre nos deux Cours, et qu'il me priait surtout d'être convaincu que dans l'entrevue en question nos intérêts ne seraient point compromis.

"Si je pouvais le croire", repris-je, „je ne vous parlerais pas même de l'idée qui m'est venue; je regarderais dans ce cas ma présence comme tout aussi inutile pour empêcher le mal, que, dans la supposition contraire, elle me paraît propre à assurer le bien. La réunion des deux Empereurs porte un caractère plus sérieux que celui d'une simple rencontre d'amis; ils ne se feraient point accompagner de leurs Ministres s'il ne s'agissait de grands intérêts, et quels sont ceux auxquels l'Autriche puisse être étrangère? S'agit-il de conquérir la paix générale? Nous n'y sommes pas moins intéressés, et non moins utiles que la France et la Russie. S'agit-il de régler les rapports des Puissances du continent entre elles? L'Autriche y occupe une place trop marquante pour qu'un arrangement de cette espèce puisse avoir lieu sans elle. Je crois vous servir", ajoutai-je, „en vous fournissant un moyen aussi naturel d'atteindre le grand but que je suppose être le seul que puisse se proposer l'Empereur Napoléon. Je suis d'ailleurs fort à l'aise en vous parlant de tout ceci, car ma Cour sait tout au plus à l'heure qu'il est que l'entrevue est décidée; je suis sans ordres et sans instructions, et il vous est facile de calculer, d'après les dates mêmes, que je ne puis pas vous parler en Ambassadeur d'Autriche, mais en simple particulier."

M. de Champagny n'objecta alors que les autres membres du Corps diplomatique pourraient faire la même réclamation. — „L'Ambassadeur d'Espagne et le Persan exprimeront peut-être le même désir.”

„— Il n'est pas question de réclamations”, lui répondis-je, „je vous sou mets un vœu bien clairement motivé; d'ailleurs”, ajoutai-je en riant, „je ne saurais, ni au point de vue moral, ni au point de vue politique, souscrire à votre rapprochement entre un Ambassadeur d'Autriche et celui d'un Khan de Perse; nous formons une véritable antithèse diplomatique.”

M. de Champagny, voyant sans doute qu'il avançait sur un terrain scabreux, me dit qu'il communiquerait à l'Empereur mon idée; il convint avec moi des termes dont il se servirait, et qui furent absolument conformes à mes désirs.

Je suis bien loin de prétendre que mon projet puisse s'exécuter. Il présenterait le double avantage de me mettre à même de surveiller les négociateurs français, et d'influer sur les Russes. Ce dernier point serait surtout d'une haute importance, mais plus les chances seraient favorables dans ce cas, moins je me permets d'en entrevoir la possibilité.

Quoi qu'il en soit, je croirai avoir fait mon devoir en ne négligeant pas la seule démarche à ma portée, et surtout en l'exécutant de manière à ne pas compromettre ma Cour, M. de Champagny s'étant chargé de sonder le terrain avant de m'attirer un refus.

Metternich au Stadion, Paris, 14. September 1808.

119. Il serait difficile de se former d'avance une idée juste de ce que peut être le résultat de l'entrevue des deux Empereurs. Je crois qu'eux-mêmes l'ignorent. Napoléon sait ce qu'il y apporte d'intentions et de projets. Alexandre croit tout au plus être d'accord avec lui-même. Le premier voudra tout ce qu'il pourra obtenir, le second peut accorder bien au delà de ce qu'il voudra et croira accorder. Il est des événements indépendants de tout calcul; au-dessus d'eux

quand il s'agit de Napoléon, au-dessous quand ils portent sur un Cabinet tel que celui de Saint-Pétersbourg.

Les seules bases desquelles nous devons partir sont celles de la position des affaires au moment de l'entrevue, du plus ou moins de complications qu'aura intérêt de faire naître Napoléon, du plus ou moins de courage que puisera Alexandre dans cette même position des affaires.

J'envoie aujourd'hui à Votre Excellence des pièces d'un bien haut intérêt pour fixer son opinion sur cette position.

Elle reçoit sous le N^o 1 le Moniteur du 5 Septembre, qui établit d'une manière officielle, le jour même de la séance du Sénat, le point de vue que la Cour impose au public sur la marche des événements en Espagne.

Sous le N^o 2, le Moniteur du 7 Septembre, qui renferme les premiers détails publiés sur la séance du Sénat du 5.

Sous le N^o 3, le reste des détails de cette même séance.

Sous le N^o 4, les publications qui dans plusieurs feuilles ont eu lieu sur la défection du Général de la Romana, et sur les affaires d'Espagne et de Portugal.

L'ensemble de ces pièces nous rejette, sous le rapport des phrases et du style, en 1793. Nulle ne présente un plan fixe pour l'avenir. On fait décréter au Sénat que la guerre avec l'Espagne est juste, et fondée sur un calcul de saine politique; le pouvoir d'un Sénat ne s'étend ni sur des principes éternels, ni sur l'opinion des peuples.

On pousse les phrases de rhétorique au point de supposer que les mânes de Henri IV, de François I^{er} et de Louis XIV sourient à la généreuse entreprise de Napoléon de culbuter le trône de leur arrière-petit-fils. Les mânes de ces Princes ne peuvent venger l'insulte qu'on leur fait.

On renverse tout, principes, convenances, autorité de l'histoire, pour établir de nouveaux principes de politique et du droit des gens. Ni M. de Champagny, ni Clarke, ni les orateurs des tribunes de 1793, ne prouveront jamais au peuple français et au public de l'Europe que le moyen de forcer l'Angleterre à

la paix est de lui fournir d'immenses et de nouveaux moyens de faire la guerre; ils ne lui feront jamais croire que l'existence d'un faible Bourbon sur le trône d'Espagne était plus compromettante pour le salut de la France que la lutte indéfinie qui vient de s'engager dans la Presqu'île, et que la perte des Amériques.

On justifie une levée de quatre-vingt mille conscrits, prise sur les réserves des dernières années, par l'obligation de soutenir l'honneur national, et on rejette sur l'Autriche la nécessité d'appeler sous les armes des enfants de dix-sept ans; le peuple n'est pas plus dupe du véritable motif qui compromet la gloire de ses armées, que des intentions supposées à l'Autriche.

On use de quelques ménagements envers nous dans les discours des Ministres, mais on nous déchire dans ceux des orateurs du Sénat: les premiers sont les manifestes aux Puissances, les derniers s'adressent à la nation française. Les peuples de l'Europe entière ne sont plus à remuer par des phrases; toutes les opinions se réuniront sur le fait, que la position intérieure et extérieure de Napoléon a essayé de terribles échecs, par suite de calculs aussi téméraires que faux de sa part.

D'après mon opinion, Napoléon a des échecs à réparer, et l'entrevue avec son auguste allié doit lui en faciliter les moyens.

Veut-il réparer son insuccès sur le théâtre même de ses malheurs; ou bien cherchera-t-il un autre point de l'Europe pour recouvrer ce que ses plans et les fautes de ses Généraux lui ont fait perdre dans l'opinion publique? Cette question, très-juste naguère, ne l'est plus; il n'existe plus d'alternative, il doit faire tous ses efforts pour terminer l'œuvre commencée. La marche de ses armées, ses derniers actes publics, ne laissent plus de doute sur ce fait; le principal but de l'entrevue doit donc être celui de se tranquilliser lui-même sur toute possibilité d'inquiétude et d'attaque de la part de l'Autriche et de la Russie.

Peut-il arriver à ce but en compliquant les questions entre la France et l'Autriche? Je ne le crois pas.

Peut-il vouloir faire naître des dissensions entre l'Autriche et la Russie pour atteindre ce même but? Deux Puissances qui n'ont ni envie ni motif de se battre, s'expliquent au lieu de se battre, et ces explications mènent trop facilement à leur union pour qu'il puisse tenter de placer ainsi les questions.

Développera-t-il au Cabinet russe tous ses plans sur l'avenir? Espère-t-il le porter par cette preuve de confiance à s'en déclarer implicitement complice?

Faire beaucoup d'ouvertures insidieuses et vagues, tâcher d'obtenir en échange des promesses formelles; caresser l'amour-propre d'Alexandre, flatter la présomption de son Ministre et en profiter; — porter la Russie à nous tenir en échec, lui promettre le partage et le gros lot de la Turquie, lui garantir la Finlande: voilà sans doute ce que se propose Napoléon.

M. de Talleyrand fera de son côté tout ce qu'il pourra pour engager une négociation avec l'Angleterre. C'est là que serait pour l'humanité le but utile de ce voyage.

Quel est au contraire le rôle que nous indique la situation actuelle? Cherchons-le dans les ressources militaires que l'Autriche a si sagement déployées dans les derniers temps; c'est à elles que nous devons notre salut. Une Puissance de premier ordre ne peut se soutenir que de son propre poids. La France se jetant sur nous avec les forces de la Russie réunies, nous risquerions d'être écrasés; la première ne songe pas à nous faire la guerre dans ce moment-ci, la seconde n'y songe pas davantage; un Empereur qui, d'après l'idée de M. de Talleyrand, paraîtrait en personne au milieu du congrès d'Erfurt et qui dirait: — „Je mets quatre cent mille hommes de troupes et tout mon peuple armé dans la balance de la justice; je prétends périr les armes à la main si on veut tenter de m'écraser, je prétends aussi que la paix n'existe qu'avec mon assentiment; je ne veux que la paix, mais dans la paix

un état de choses conforme à la dignité de ma couronne"; — embarrasserait beaucoup la force de Napoléon et la faiblesse d'Alexandre.

Une preuve que l'on compte agiter des questions éminemment politiques se trouve dans le départ de plusieurs employés du Département des affaires étrangères. Le chef de division La Besnardière partira demain matin.

Un fait me paraît incontestable; c'est que nous ne pouvons rester spectateurs oisifs des conférences qui vont s'ouvrir.

Metternich an Stadion, Paris, 22. September 1808.

120. Je m'empresse d'avoir l'honneur de prévenir Votre Excellence du départ de Sa Majesté pour Erfurt au moment même où Elle vient de se mettre en route. Elle compte y être rendue le 26 de ce mois et s'y arrêter vingt jours.

M. de Talleyrand a précédé l'Empereur de quatre jours.

M. de Champagny nous a quittés hier. L'Ambassadeur de Russie se trouve dans la suite immédiate de l'Empereur.

La veille du jour du départ de M. de Talleyrand, je me rendis chez lui. Il m'exprima de nouveau son vœu que notre auguste Maître pût se résoudre à la démarche personnelle qu'il avait conseillée antérieurement. „Tous les Rois et Princes de la Confédération se rendent à Erfurt”, ajouta-t-il; „le Prince qui n'y sera pas aura de fait l'air d'être ou nul ou ennemi. L'Empereur d'Autriche ne peut se trouver dans le premier cas, rien ne peut se faire en Europe sans qu'il offre une gêne ou une facilité; — moi, je désirerais dans l'occurrence du moment y voir arriver l'Empereur François comme une gêne.”

Il me demanda si, en parlant à Vienne de cette idée de voyage, j'avais fait mention qu'elle était complètement la sienne. Je lui dis que oui. „Eh bien”, reprit-il, „j'espère que votre Cour y ajoutera un degré d'importance de plus; dans tous les cas, adressez-moi quiconque vous enverrez à Erfurt, il peut

compter sur tous mes soins, et je regarde vos intérêts comme les miens; telle est ma façon de penser tout entière dans un moment de la plus haute importance."

M'étant rendu chez M. de Champagny pour prendre congé de lui, je trouvai sa porte fermée pour tout le monde excepté pour moi. Il vint au-devant de moi, et me dit qu'il avait cru ne point agir contre mes intentions, en informant Sa Majesté d'une simple idée que je lui avais exprimée dans le dernier entretien que nous avons eu ensemble. „L'Empereur", ajouta-t-il, „m'a chargé expressément de vous dire que, s'il ne consultait que sa bienveillance particulière pour vous, il n'eût pas hésité un moment à vous inviter à l'accompagner; mais il s'agissait dans cette occasion de faire une exception en faveur de l'Ambassadeur d'Autriche. L'Empereur n'admet à sa suite aucun membre du Corps diplomatique, hors M. de Tolstoy, et il espère que vous ne verrez pas dans ce fait une marque de faveur particulière pour lui; il a une entrevue avec l'Empereur de Russie; il lui amène son Ambassadeur, parce que l'Empereur Alexandre se fait également accompagner par M. de Caulaincourt; s'il allait voir l'Empereur François, il vous proposerait de le suivre à l'exclusion de tous vos collègues. L'Empereur François vient de se rendre seul à Presbourg dans une circonstance très-solennelle; on ne fait rien de particulier pour le Général Andréossy. Croyez que l'Empereur vous rendrait au centuple chaque petit procédé particulier que l'on aurait à Vienne pour son Ambassadeur. L'Empereur ne peut, les questions posées ainsi, qu'éviter avec soin d'accorder à un autre Ambassadeur une préférence diplomatique sur vous, mais il ne peut pas vous en accorder sur un autre. Vous devez retrouver ces soins dans les relations de l'Empereur avec l'Ambassadeur de Russie; tout ce qu'on fait pour lui ne tient pas à des formes officielles, et ce qu'on fait en particulier est rendu à M. de Caulaincourt à Pétersbourg."

Je dis à M. de Champagny que ma conduite devait avoir convaincu sa Cour que je savais très-bien distinguer les procédés particuliers de faveurs diplomatiques et officielles; que

l'Empereur était sans contredit maître de recevoir dans son intérieur et d'emmener dans ses voyages qui bon lui semblerait; que, d'un autre côté, je ne pouvais pas admettre le principe que l'on ne faisait rien à Vienne pour l'Ambassadeur de France; — „Il ne m'est pas difficile”, ajoutai-je, „de prouver qu'on l'y traite avec une faveur particulière et marquée; nous partons du point de vue de la plus parfaite réciprocité vis-à-vis de toutes les Cours; or il se trouve à Paris un Ambassadeur pour lequel on a des attentions qu'on ne m'accorde pas à moi; nous dérogeons donc à notre règle générale en ne traitant pas l'Ambassadeur de France moins bien que ses collègues. Mais il ne s'agit pas ici d'un fait qui tienne le moins du monde à l'étiquette; Votre Excellence me trouvera toujours sur la même ligne: ménager aux deux Cours les moyens de s'entendre et de servir leurs propres intérêts en leur facilitant tous les moyens de se prouver réciproquement estime et considération, tel est mon but invariable. Ce même point de vue me fit désirer de pouvoir accompagner l'Empereur. Il est de fait que dans tout ce qui peut ou doit se traiter à Erfurt, l'Autriche ne saurait être que d'un grand poids pour ou contre; vous ne voulez que la paix, l'Autriche ne veut que la paix; — n'ayant donc qu'un but, nous ne devrions vouloir l'atteindre que par les mêmes moyens”.

„— L'Empereur”, me répondit M. de Champagny, „m'a expressément chargé de vous témoigner qu'il a trouvé dans le vœu que je lui ai soumis de votre part de l'accompagner à Erfurt, une preuve nouvelle du bon esprit qui vous anime; mais le public attache une valeur très-exagérée à une entrevue concertée depuis plus de huit mois, remise d'un moment à l'autre, et qui n'est au fond qu'une rencontre de deux amis. Il croit qu'il s'agit de régler tous les intérêts et rapports du continent; on y traitera, à la vérité, d'affaires, mais ce ne sera que par ricochet.”

J'interrompis ici le Ministre en lui disant que j'étais loin de partager les opinions exagérées du public, et également

loin de laisser influencer mon opinion et mes calculs par des raisonnements quelconques. „Je connais mieux que le peuple parisien”, lui dis-je, „notre force et notre poids réel; je rends trop justice à la place que l'Autriche tient parmi les Puissances de l'Europe pour ne pas regarder comme vaine et illusoire toute entreprise tendant à régler sans son concours le sort du continent; je suis et dois être parfaitement tranquille sous ce rapport.”

Ici, le Ministre répéta ce qu'il venait de me dire sur le but de l'entrevue; il ajouta une phrase pour m'assurer que l'entrevue n'aurait rien de compromettant pour l'Autriche, et qu'il s'y agirait principalement de concerter des moyens pour forcer l'Angleterre à la paix, qui enfin devait se faire. „Vous n'êtes pas”, continua-t-il, „dans une position géographique propre à influencer sous ce rapport sur l'Angleterre, et la Russie seule réunie à la France peut la forcer à ce résultat.”

Je fis observer à M. de Champagny que si on voulait forcer l'Angleterre à la paix, l'Autriche ne pouvait également pas rester étrangère à cette entreprise; que j'étais étonné de lui entendre avancer que nous n'étions pas à même d'influer sur les décisions de cette Puissance, tandis que l'Empereur m'avait dit, devant une infinité de témoins, que les actions de l'Angleterre avaient haussé de cinquante pour cent par la seule vraisemblance que l'Autriche pût de nouveau entrer en lice avec la France; que, d'un autre côté, en ne calculant que l'état de souffrance dans lequel nous nous trouvions sous une infinité de rapports par suite de notre concours aux mesures continentales, je ne pouvais que supposer que ce même concours de l'Autriche devait également influencer puissamment sur la partie adverse.

M. de Champagny s'étendit, pour toute réponse, en protestations sur les services que nous rendions à la cause commune par les mesures que nous avons adoptées et que nous exécutions. Le fin mot était de mettre en avant quelques phrases

tranquillisantes pour l'Autriche, personnellement polies pour moi, de me dire enfin d'une manière gracieuse, mais gauche par la tournure que lui avait donnée M. de Champagny, qu'on ne voulait pas de nous, et qu'on comptait s'arranger seuls avec l'Empereur de Russie.

Rapprochons tout ce que renferment mes derniers rapports et celui que je rédige dans ce moment, de ce que m'a dit l'Empereur à l'audience diplomatique du 15 Août, à l'audience particulière du 25 du même mois (N^{os} 114 et 116), et je me trouve toujours réduit au raisonnement que j'ai pris la liberté de soumettre à Votre Excellence dans mon Rapport du 14 de ce mois (N^{ro} 119).

Metternich an Stadion, Paris, 23. September 1808.

121. La suite de l'Empereur est composée ainsi que j'ai déjà eu l'honneur d'en informer Votre Excellence. Le Prince de Neuchâtel est parti aujourd'hui avec Sa Majesté. L'Ambassadeur de Russie s'est mis en route hier.

Le départ de Sa Majesté a été retardé d'un jour, et on en ignore la raison. Il a expédié avant-hier un aide de camp du Prince de Neuchâtel au-devant de l'Empereur Alexandre, avec ordre de retourner sur ses pas dès qu'il aurait rejoint ce Prince.

Trente-deux acteurs et comparses du Théâtre-Français ont été envoyés en toute hâte à Erfurt. Ils ne composent que le cadre de la tragédie, et, excepté les deux ou trois premiers personnages, on a eu plus d'égards à la figure des actrices qu'à leur talent. Cette circonstance, qui n'a pu échapper à un public malin, a prêté à rire aux Parisiens. Cette levée en masse de la tragédie est une galanterie très-coûteuse; chaque individu reçoit mille écus pour les frais du voyage, et les premiers sujets en outre huit mille francs de gratification, et ainsi de suite.

Die Frage der Anerkennung der Könige von Spanien und Neapel von Seite Oesterreichs.

(N. 26, S. 226, B. 1.)

122. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 23. August 1808.

123. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 24. September 1808.

124. Meine Ideen bezüglich der Anerkennung der Könige von Spanien und Neapel auf dem Congreß zu Erfurt. Aufzeichnung Metternich's, September 1808.

122. „L'Empereur m'a chargé", me dit M. de Champagny, „de vous prier de passer chez moi pour vous parler d'un objet qui lui tient fort à cœur, et qui finirait sur-le-champ toutes les explications qui ont eu lieu entre nous depuis quelque temps. Vous savez sans doute que je suis près de conclure avec le Ministre de Prusse à Paris un arrangement qui terminera tous les différends qui existent encore avec cette Puissance. L'Empereur ne doute pas que vous et l'Europe entière trouverez dans la retraite de ses troupes derrière l'Elbe un gage de ses intentions pacifiques; les camps en Silésie vous ont alarmés, vous trouverez donc en particulier dans l'évacuation absolue de cette province des motifs suffisants de tranquillité. L'Empereur désire, de son côté, que vous lui donniez, à lui et à l'Europe, un gage de vos intentions pacifiques et des bonnes et intimes relations qui existent entre vous et la France; il désire que vous reconnaissiez les nouveaux Rois d'Espagne et de Naples.”

Je répondis au Ministre des relations extérieures que je transmettrais avec plaisir ce vœu de l'Empereur Napoléon à ma Cour; que, sans pouvoir répondre officiellement à une question nouvelle, je n'hésitais pas à exprimer ma conviction particulière que Sa Majesté Impériale saisirait avec plaisir une occasion qui fournirait à l'Empereur Napoléon un moyen sûr de déjouer les calculs de tous les malveillants en Europe, en retirant de nos frontières et d'un pays ami des armées dont la seule présence prêtait à une foule de conjectures et d'interprétations.

„Je vous prévient même”, interrompit le Ministre, „que la Russie a déjà reconnu le nouveau Roi d'Espagne. Pendant que nous étions à Bayonne, un courrier de Saint-Pétersbourg apporta à M. de Strogonoff*) l'ordre de reconnaître tel Souverain que l'Empereur Napoléon désignerait pour le trône d'Espagne. L'Empereur Alexandre ajouta que la voix publique nommant le Roi Joseph, Sa Majesté aurait, en le reconnaissant, un motif particulier de satisfaction. L'avènement au trône du Roi Joseph”, ajouta le Ministre, „a eu lieu en vertu de traités conclus d'après les principes les plus conformes au droit public. L'Empereur compte les communiquer au Sénat incessamment.”

„— L'Empereur mon Maître”, lui répondis-je, „ne croira jamais avoir besoin d'un exemple quelconque pour se guider dans sa marche politique et dans les relations amicales qu'il désire entretenir avec la France. L'Empereur Napoléon ne saurait donc trouver dans la détermination que croira devoir prendre l'Empereur François, que le simple désir de prouver à la France les sentiments qui l'animent envers elle.”

M. de Champagny me parut très-satisfait de ce que je venais de lui dire. Il me demanda s'il pouvait communiquer dans ce sens notre entretien à Sa Majesté, et me prévint qu'il m'adresserait une petite Note qui renfermerait le vœu de l'Empereur d'une manière très-succincte. Je l'autorisai à cette première démarche, et l'assurai que je transmettrais sur-le-champ à Vienne sa nouvelle Note. Il finit notre conversation par me dire qu'il prévient M. de Brockhausen**) que la ratification de l'arrangement qu'il négociait avec lui, relatif à l'évacuation entière des provinces prussiennes, n'aurait lieu qu'au moment du retour de mon courrier de Vienne, et dépendait par conséquent des questions ouvertes entre la France et l'Autriche.

Finir une question le jour même où Napoléon la soulève, c'est ordinairement gagner le tout pour le tout. C'est

*) Gregor v. Strogonoff, russischer Gesandter in Madrid.

D. 5.

**) Preussischer Gesandter in Paris.

D. 5.

dans ce sens que, deux mois avant que la demande actuelle nous fût adressée, je réclamai des instructions assez précises sur cette question, prévoyant non-seulement qu'elle nous serait faite, mais surtout que l'Empereur attacherait à la reconnaissance une valeur assez grande pour que nous pussions en tirer une utilité réelle. Quel mauvais calcul que celui du Ministère de Saint-Pétersbourg de reconnaître d'avance et implicitement toute disposition que ferait ce Prince! quelle preuve nouvelle combien on y connaît peu le caractère de l'Empereur des Français, et le caractère français en général! La censure la plus amère que l'on puisse faire de cette preuve d'empressement et de soumission d'une des premières Puissances de l'Europe, c'est de ne lui trouver de complice que le Prince Primat.

Меттерничъ au Stadion, Paris, 24. Septembre 1808.

123. Rien sans doute n'est plus impossible à mettre d'accord que des principes éternels et incontestables, et un système de conduite adopté et suivi en sens inverse de ces mêmes principes depuis une longue série d'années.

L'élévation du Roi Joseph sur le trône d'Espagne est incompatible avec tous les principes; elle l'est plus que celle de plusieurs membres de la Dynastie napoléonienne, en ce que les moyens qui l'ont placé sur ce trône ne sont pas même justifiés par le prétexte d'un droit de conquête. La couronne n'était pas vacante. Rien ne ressemble moins à une abdication volontaire que celles de Ferdinand VII et de Charles IV; on s'est dispensé, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer dernièrement Votre Excellence sur des données aussi sûres que les preuves en sont publiques, de faire signer des actes de renonciation aux Infants puînés: il existe donc sur cette couronne des droits imprescriptibles chez plusieurs membres de la famille régnante, il en existe dans les branches cadettes non moins justement appelées à la succession; mais ces mêmes droits font le procès de toutes les Puissances qui ont reconnu Napoléon à la place de Louis XVIII. Voilà la

première, la grande usurpation; toutes les autres n'en sont que des corollaires. Les Puissances, en la reconnaissant, ont avoué qu'elles sacrifiaient les principes sur lesquels reposent leurs propres couronnes à des conditions impérieuses ou secondaires; mais le principe n'en a pas moins été lésé, et la conduite des Puissances mise en opposition avec le même principe. Dans le temps de la proclamation de Joseph, j'ai formé le vœu que ma Cour voulût bien fixer sa marche sur une question commune à toutes les Puissances, mais qui prêtait à des considérations particulières pour nous. J'ai désiré alors connaître le parti décidément pris pour ou contre la reconnaissance, prévoyant ce qui est arrivé depuis, que Napoléon ferait de cette demande un de ces brusques incidents qui ne sont que trop dans son caractère, et par conséquent dans sa marche politique.

Des mesures de sa part, aussi fausses que malheureuses dans leur exécution, nous tirèrent de l'embarras dans lequel nous nous serions trouvés sans le noble effort des Espagnols; mais ces mêmes malheurs le portèrent à nous adresser d'autant plus catégoriquement la demande de la reconnaissance. S'il fit de cette demande un prétexte pour colorer le rappel de ses troupes de nos frontières, il n'est pas moins vrai que cette reconnaissance est pour lui d'une valeur qui, outre son importance politique, en a pour lui une centuple comme objet personnel.

. . . . Que Votre Excellence me permette de lui soumettre un calcul que le retard mis à l'arrivée d'un courrier de Vienne m'avait fait faire. J'ai supposé que Sa Majesté, instruite entre temps de la très-prochaine entrevue des deux Empereurs à Erfurt, se serait décidée à y envoyer une personne de confiance; que cette personne serait chargée de faire de la reconnaissance des nouveaux Rois un sujet de négociation; qu'elle mettrait cette demande en opposition avec l'exclusion de l'Autriche de cette entrevue; qu'elle en tirerait un parti avantageux si faire se pouvait; qu'elle ferait d'autant plus valoir cette nouvelle condescendance de l'Autriche, que la conduite de

la France porte un caractère plus menaçant. Cette marche m'avait paru d'autant plus simple que Napoléon avait entre temps retiré ses troupes, qu'il avait exécuté sans attendre que nous exécutions; — mais mon calcul devait être faux, parce que Sa Majesté ignorait que l'entrevue était décidément arrêtée; Elle avait même reçu de Pétersbourg des nouvelles contradictoires sur la probabilité d'un événement qui, sans contredit, est une véritable catastrophe politique.

L'Empereur est parti, son Ministre est à Erfurt. M. de Vincent sera à même de juger si on ne prendra pas notre reconnaissance conditionnelle pour une reconnaissance définitive, si on ne tirerait pas un plus grand parti d'une démarche plus prononcée pour ou contre. M. de Vincent, comme négociateur sur les lieux, est enfin le seul en passe de pouvoir tirer un parti utile de tout ce qu'il sera chargé de dire; moi qui suis loin, qui ne puis qu'écrire, qui par conséquent ne puis nullement nuancer ma conduite, je connais trop la marche des affaires avec Napoléon pour ne pas être convaincu de mon inutilité momentanée.

Meine Ideen bezüglich der Anerkennung der Könige von Spanien und Neapel auf dem Congreß zu Erfurt, September 1808.

124. Le but que je m'étais proposé au mois de Septembre 1808 était le suivant:

1° Terminer toutes les questions relatives à nos armements;

2° Offrir à ma Cour, par la reconnaissance des nouveaux Rois, un moyen de nouer avec la France des relations plus amicales pour la forme; lui fournir, par les délais qu'on mettrait à cette reconnaissance, des moyens non moins précis de s'expliquer sur les intérêts généraux de l'Europe.

J'ai atteint le premier de ces buts par la Note officielle de Champagny, qui déclara l'Empereur Napoléon complètement tranquilisé sur nos intentions envers lui, et qui mit fin à toute discussion sur les armements de l'Autriche.

On nous demanda par cette même Note la reconnaissance des Rois, comme un plaisir que l'on ferait à Napoléon, qui dans ce fait trouverait une garantie suffisante de nos intentions envers lui.

J'obtins une déclaration officielle et écrite; je répondis par des assurances verbales des intentions amicales de ma Cour à la demande de la reconnaissance des Rois. J'acceptai comme définitive l'assurance de la fin de nos discussions.

Les Conférences d'Erfurt furent arrêtées à cette époque. Un incident d'une si haute importance devait influencer sur les déterminations de ma Cour.

Elle ne peut plus viser qu'à trois fins:

- 1° A ne plus entendre parler de ses armements;
- 2° A ne pas reconnaître les nouveaux Rois, sans tirer de cette démarche un profit réel pour elle et pour l'Europe entière;
- 3° A être informée du but et du résultat des Conférences d'Erfurt, et, si faire se pouvait, à ne pas être écartée de ces Conférences.

Il me paraît que ces résultats eussent pu s'obtenir si Sa Majesté, en envoyant le Général Baron de Vincent à Erfurt, s'était déterminée à le charger d'une lettre autographe à l'Empereur des Français de la teneur suivante:

„C'est avec infiniment de satisfaction que je me suis convaincu, par la communication officielle de M. de Champagny à mon Ambassadeur, que les explications que j'ai fait donner à Votre Majesté ont suffi pour La convaincre des intentions pacifiques et amicales dont je suis animé pour Sa personne. Votre Majesté me fait témoigner en même temps le désir que je reconnaisse les nouveaux Rois d'Espagne et de Naples; ce vœu, qui, dans le moment où il me fut adressé, ne porta que sur une nouvelle preuve de mon désir de faire tout ce qui peut cimenter entre nous les relations les plus intimes, ne peut être séparé maintenant des objets qui peuvent se

traiter à Erfurt. Je vous envoie le Baron de Vincent pour vous porter les assurances que, dans cette occasion comme en toute autre, je m'estimerais heureux de combiner les meilleurs rapports entre nos deux Couronnes avec les intérêts généraux de l'Europe, auxquels ils sont si intimement liés. La confiance que Votre Majesté me témoignera et qui ne peut que puissamment influencer sur la cause de la paix, le premier de mes vœux, provoquera de ma part la reconnaissance que Votre Majesté désire, et qui ne pourra que Lui fournir une preuve nouvelle des véritables sentiments qui m'animent."

Ordre à M. de Vincent

1° De n'entrer en aucune discussion officielle sur nos armements, et de traiter cette affaire comme terminée;

2° De donner l'assurance officielle que la reconnaissance des Rois ne souffrira aucune difficulté le jour même où la Cour recevra la communication des stipulations d'Erfurt;

3° De dire que la reconnaissance n'eût point souffert de difficultés sans l'incident d'Erfurt.

La lettre à l'Empereur de Russie devrait contenir des explications sur nos armements et la répétition de tout ce que nous mettions comme condition préalable à toute reconnaissance.

Cette conduite, sans faire la critique de celle d'Alexandre, ne pouvait que servir à provoquer des ouvertures de sa part. Plus il avait mis d'abandon dans la reconnaissance des Rois, plus il devait aviser aux moyens de nous faire partager sa démarche.

Ueber Talleyrand's Stellung und die Parteien.

(N. 35, S. 230, B. 1.)

125. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 24. September 1808.

125. Il faut être à Paris, et y être depuis assez longtemps, pour pouvoir juger de la véritable position de M. de Talleyrand.

On ne peut que séparer en M. de Talleyrand l'homme moral de l'homme politique. Il n'eût point été, il ne serait

point ce qu'il est s'il était moral. Il est d'un autre côté éminemment politique, et, comme politique, homme à systèmes. Il peut être, comme tel, utile ou dangereux; il est utile dans ce moment, et je ne craindrai pas de défendre cette thèse malgré les puissants arguments que lui opposent les remarques de Votre Excellence.

Il existe en France deux partis, aussi opposés les uns aux autres que les intérêts de l'Europe le sont aux idées particulières de l'Empereur.

A la tête de l'un se trouvent l'Empereur et tous les militaires. Le premier ne veut qu'étendre son influence par des moyens de force, et c'est à un degré de népotisme dont il n'y a peut-être pas d'exemple, sentiment au moins aussi fort en lui que l'égoïsme, c'est, de plus, au pli guerrier qu'une longue habitude a fait prendre à son esprit, et à la fougue de son caractère, que nous devons tous les bouleversements qu'en sens inverse de toute raison, de tout calcul de politique sain et fixe, il essaye et malheureusement n'exécute que trop tous les ans. Napoléon ne voit en France que lui; en Europe et dans le monde entier, que sa famille. Il suffit de le voir, contre toute prudence, s'isoler de tous les membres de sa famille, pour les placer loin de lui sur des trônes acquis au prix de tant de sang et de sacrifices, de l'en voir culbuter des Princes faibles, entièrement soumis à ses volontés, même à ses lubies, pour donner ces couronnes à des frères ou parents sur lesquels il exerce infiniment moins d'influence, — vérité prouvée journellement, à son grand chagrin, — pour ne pas pouvoir douter que son ambition même est soumise à son penchant pour le népotisme. Les militaires ne cherchent que plaies et bosses, depuis surtout que celui qui échappe à la mort est sûr de récompenses immenses. Il n'y a en France qu'un état qui ouvre le chemin à tout, à la fortune, aux titres, à la protection constante du Souverain, c'est l'état militaire; on dirait la France peuplée uniquement par des soldats et par des citoyens créés pour les servir à la sueur de leur front.

L'autre parti est composé de la grande masse de la nation, masse inerte et sans malléabilité, comme les résidus d'un volcan éteint. A la tête de cette masse se trouvent les personnes les plus éminentes de l'état civil, et principalement M. de Talleyrand; le Ministre de la police, et tous ceux qui ont des fortunes à conserver, qui n'entrevoient aucune stabilité dans des institutions basées sur des ruines et qu'au lieu d'appuyer sur un état de choses durable, le génie inquiet de l'Empereur n'entoure que de ruines nouvelles. Ce parti existe depuis 1805; la guerre de 1806 et de 1807 a renforcé ses moyens, le mauvais succès de l'entreprise contre l'Espagne en 1808 a rendu populaires les chefs du parti et leurs arguments; ce que les succès précédents n'avaient pu amortir, a dû se trouver consolidé par des revers provoqués par le plus désastreux et le plus immoral des calculs. Il est de l'essence des choses que deux partis directement opposés ne peuvent acquérir de la force que l'un aux dépens de l'autre. Les revers en Espagne, la destruction de plusieurs corps d'armée, le reflux sur l'intérieur de troupes entretenues, nourries jusqu'à présent aux dépens de l'étranger; le tarissement d'une foule de ressources pécuniaires, le mouvement que donne à la France le passage de tant de colonnes qui la traversent en tout sens, ces faits, joints à cent autres considérations, ont affaibli le parti de la destruction universelle et renforcé par conséquent celui de la consolidation intérieure, qui ne se compose que d'éléments également conservateurs pour nous.

M. de Talleyrand est sans doute plus dangereux qu'un Ministre incapable, il nous l'a prouvé pendant douze années de Ministère. Mais ce qui était danger aussi longtemps qu'il marchait dans le sens destructeur, devient profit dans le chef de l'opposition.

Votre Excellence est dans l'erreur si elle attribue beaucoup de ce qu'elle croit entrevoir de plus régulier dans la marche suivie dans les derniers moments, à l'influence de M. de Talleyrand. Il n'en a point eu sur la demande de la reconnais-

sance des Rois. Ce qui prend de loin la forme de la prudence n'a plus de près que celle de la crainte. L'Espagne, et toujours l'Espagne, les désastres *), la destruction d'une grande et belle armée, voilà les grands moteurs. La seule nuance qui, je n'en doute pas, provienne de M. de Talleyrand, c'est l'échange des décorations; mais elle n'est pas en ce moment dictée par l'idée de nous avilir, mais bien par celle de nous réunir.

Des hommes tels que M. de Talleyrand sont comme des instruments tranchants avec lesquels il est dangereux de jouer; mais aux grandes plaies il faut de grands remèdes, et l'homme chargé de les traiter ne doit pas craindre de se servir de l'instrument qui coupe le mieux.

Napoleon's Rückkehr von Erfurt.

(N. 26, S. 226, B. 1.)

126. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 30. October 1808.

126. Le retour du Général de Vincent doit avoir mis Sa Majesté Impériale entièrement au fait des conférences d'Erfurt, et de la tournure qu'y ont prise les affaires. Je me suis d'autant moins pressé d'expédier le présent courrier, que j'ai prévu pouvoir informer Votre Excellence en même temps du retour de l'Empereur dans sa capitale et de son départ pour Bayonne, pour où il s'est effectivement mis en route dans le courant de l'après-midi d'hier. . . .

J'allai trouver M. de Champagny, qui, d'après la manière dont il m'accueillit, me prouva sur-le-champ que si on avait de l'humeur contre nous, on croyait de son intérêt de le cacher. Notre entretien, quoique roulant sur les conférences d'Erfurt, ne mérite pas la peine d'être retracé. M. de Champagny se borna à m'assurer que rien ne s'y était passé de contraire aux intérêts de l'Autriche; il me parla aussi de la démarche faite vis-à-vis de l'Angleterre, sans entrer dans aucun détail.

*) Dürfte auf die Capitulation von Baylen Bezug haben.

D. S.

L'audience diplomatique du 23 se passa sans nul incident. L'Empereur fut infiniment poli pour moi, et notre conversation, lors de sa seconde tournée, — le moment critique est celui où il lance ses manifestes oraux, — ne roula que sur la durée et les formes de la Diète de Hongrie, sujet scabreux, et qui, prêtant à des commentaires, fut probablement entamé par l'Empereur pour faire dans cette occasion preuve de douceur. . . .

Une circonstance digne de remarque, parce qu'elle prouve combien il est important de ne pas se laisser surprendre par les assertions françaises, quelque catégoriques qu'elle aient l'air d'être, est celle que depuis le retour de l'Empereur ici, ni lui ni le Ministre n'ont touché, même de loin, le sujet de la reconnaissance des Rois promise et non effectuée. Voulant toutefois avoir le cœur net sur cet objet, j'en trouvai l'occasion toute naturelle en résumant la marche de cette négociation pour établir le point de vue duquel nous partons dans ce moment.

„Nous avons réorganisé notre système militaire”, dis-je à M. de Champagny, „vous en avez pris de l'alarme, et nous avez demandé à être rassurés; nous nous sommes expliqués avec la franchise qui convient à une grande Puissance; l'Empereur, après quelques discussions, m'a dit que tout était fini; il nous a fait déclarer officiellement que la reconnaissance des nouveaux Rois serait de notre part une garantie suffisante de bonnes intentions dont il ne s'était jamais permis de douter. Je vous fis pressentir que l'Empereur mon Maître puiserait la réponse à une question toute nouvelle pour lui, dans les intentions amicales qui l'animent vis-à-vis de l'Empereur des Français, et dans les intérêts et la dignité de sa couronne et de ses peuples. La nouvelle des conférences d'Erfurt arriva à Vienne en même temps que mon courrier. Les Cours de France et de Russie firent depuis vis-à-vis de l'Empereur une démarche uniforme pour la reconnaissance des Rois. Mon Maître, qui dans l'occurrence ne pouvait que laisser en suspens une question tenant aux rapports généraux de l'Europe et à ses rapports particuliers avec les deux Empereurs réunis à Erfurt, n'était

au départ du courrier informé de rien de ce qui s'y passait. Je ne me permets pas de douter", ajoutai-je, „que M. de Vincent n'ait été mis à même, par les deux Souverains auxquels il fut envoyé, de faire juger Sa Majesté Impériale de l'ensemble de leurs vues, et par conséquent de Ses propres intérêts."

„— Mais", me dit M. de Champagny, „lorsque l'Empereur vous exprima le vœu de la reconnaissance des Rois, il le mit en corrélation avec la promesse de retirer ses troupes de vos frontières, et l'époque des conférences d'Erfurt, arrêtées en principe depuis Tilsit, n'était point connue."

„— Vous avez retiré vos troupes", repris-je, „avant que vous ayez su si nous reconnâtrions les Rois, et nous n'avons pu que voir dans ce fait une preuve de plus en faveur de la thèse que j'ai toujours défendue, que l'Empereur Napoléon lui-même, malgré ce qu'il voulait nous faire croire, était loin d'attribuer des intentions offensives à nos réformes militaires; ce qu'il nous a dit de contraire n'était que des phrases; j'en ai acquis une preuve nouvelle par le résumé du premier entretien de M. de Vincent avec lui à Erfurt. L'Empereur", ajoutai-je, „avait apparemment calculé que M. de Vincent pourrait ignorer qu'il m'avait dit, et que vous m'aviez écrit, que nos armements ne seraient plus un sujet d'inquiétude pour lui. Quant à notre ignorance sur l'époque des conférences d'Erfurt, en supposant que ce secret fût le résultat d'un calcul de votre part, il prouverait que vous auriez tâché d'enlever notre reconnaissance par surprise, — et je ne me permets pas d'admettre cette supposition."

M. de Champagny ne pouvant défendre cette thèse, l'abandonna sur-le-champ, et en revint à protester que les intérêts de l'Autriche n'avaient nullement souffert par la rencontre des deux Empereurs.

Une vérité très-évidente pour moi, c'est que le résultat des conférences d'Erfurt n'a nullement répondu aux idées qu'on y apportait.

Ueber die Eventualitäten eines Krieges mit Frankreich.

(N. 30, S. 227, B. 1.)

127—128. Zwei Deutschschriften Metternich's, verfaßt in Wien, 4. December 1808.

127. Il est essentiellement nécessaire de commencer un travail de la nature de celui que je me propose, par fixer les points de départ et les points d'arrivée.

J'ai quitté Vienne en 1806, peu après la paix de Presbourg. La Monarchie autrichienne, sapée dans ses fondements, ne figurait dans la balance des Puissances opposées à la France que comme une masse inerte; son état militaire désorganisé, sans confiance en lui-même, privé d'une foule de moyens matériels, attendait une création nouvelle. La France victorieuse couvrait la presque totalité de l'ancien Empire d'Allemagne avec ses armées enivrées par des succès aussi prompts que facilement achetés par peu de fatigues, de privations et de pertes. La guerre de 1805 n'avait par ses résultats que servi à doubler les moyens militaires et financiers de la France; ses moyens militaires par de nouvelles conscriptions et par la réunion de nouveaux confédérés; ses moyens financiers par de nouveaux impôts, auxquels la guerre servit de prétexte, et par la possibilité de faire indéfiniment vivre ses armées sur le sol et aux frais de l'étranger.

Il serait difficile d'évaluer dans la même proportion les secours moraux qui vinrent renforcer Napoléon. Ses vues s'agrandirent par ces secours aussi extraordinaires qu'inattendus; son étoile fit trembler les hommes sages parmi ses propres peuples; elle parut invincible.

Il semblait prouvé aux yeux de tous que le salut de l'étranger se concentrait dans une marche uniforme à la sienne. Treize années de guerre soutenues avec des chances plus ou moins égales, n'avaient, jusqu'à la campagne de 1805, point fait douter de nos forces, mais de leur bon emploi; — il en fut autrement après la paix de Presbourg; le dernier boulevard de l'indépendance de l'Europe était miné; il avait croulé en partie;

le public de l'Europe, la France et l'Allemagne surtout, nos peuples mêmes, ne nourrirent plus de doute que les seules chances de salut pour l'Autriche se trouvaient dorénavant dans l'amitié la plus intime avec la France, ou du moins dans le système de la plus stricte neutralité.

Peu d'hommes d'État calculèrent dans le silence du cabinet, qu'amitié et neutralité sont deux mots vides de sens pour Napoléon, et portent sur deux idées également impossibles à réaliser par toute Puissance qui, vu sa grandeur, ne peut confondre soumission et abandon avec amitié et neutralité. La suite prouve que leurs calculs furent justes; mais il fut réservé à Napoléon de porter lui-même cette vérité jusqu'à l'évidence.

Napoléon, qui toujours prépare le terrain de son activité future, tandis que le public (et malheureusement trop longtemps tous les Cabinets) le croit uniquement occupé de l'objet du moment, assez vaste sans doute pour absorber des facultés communes, avait pendant la guerre de 1805 préparé la guerre contre la Prusse.

Cette guerre, plus malheureuse dans ses résultats, dans la juste proportion de la différence entre les forces réelles et intrinsèques de la Prusse et de l'Autriche, dans la juste proportion surtout de l'état moral de leurs armées, dont l'une éprouvée par le malheur avait sous des chefs habiles su lui résister, — dont l'autre était et ne pouvait être imprégnée que du poison d'une longue inactivité et d'une nullité méthodique, — cette guerre, dis-je, eut l'air d'avoir été entreprise pour anéantir les partisans du système de neutralité. Si en Décembre 1805 il parut prouvé qu'il était impossible de se tirer d'affaire comme ennemi de Napoléon, il fut définitivement prouvé en 1806 que le rôle des neutres n'était pas plus facile à soutenir.

Mais nous arrivons à une époque où la dernière des positions dans laquelle une Puissance pouvait se placer vis-à-vis de la France, devait ne pas échapper plus que les autres aux

atteintes de sa part. Napoléon avant la fin de la guerre avec la Prusse préparait la destruction de l'Espagne. La chute du plus ancien, du plus éprouvé, du plus désintéressé des alliés, non-seulement de Napoléon, mais de tous les gouvernements antérieurs de la France (remarque importante parce qu'elle renverse l'argument basé sur les incompatibilités dynastiques), devait prouver à l'univers qu'il est impossible pour toute Puissance de se préserver par l'amitié, si elle se trouve en travers du chemin de l'Empereur des Français.

Ni ennemi, ni neutre, ni ami: — quel parti restait-il donc à prendre à une Puissance qui ne peut pas, comme le Portugal, plier bagage et se séparer par la mer du fléau qui consume l'Europe? Il fallait rester soi-même, et l'exemple de l'Autriche prouve qu'on peut le faire quand on ne perd pas un moment pour réparer des désastres passagers causés par un danger permanent. La Providence marque des bornes à toute puissance usurpatrice: l'Espagne fut appelée à sauver l'Europe; ces chances encore se seraient écoulées en vain, si nous les avions attendues pour reprendre la seule attitude qui nous convient.

Mes rapports, depuis près d'un an, renferment trop de faits propres à asseoir un calcul précis sur le mal indubitable que la perfide entreprise contre l'Espagne causa à la France, pour qu'il me paraisse nécessaire de les répéter ici. En admettant que ses moyens contre nous se soient réduits de moitié (supposition très-peu hasardée), que nos moyens disponibles en cas d'attaque de sa part se soient doublés (supposition également modérée), les forces de l'Autriche par rapport à la France en 1805, se trouvent quadruplées à la fin de 1808.

Ce calcul mathématique s'appuie sur les données suivantes, impossibles à évaluer de loin, mais immenses dans leurs résultats et dans leur influence sur les vues futures et constantes de Napoléon et la possibilité de les mettre à exécution.

Ce n'est plus la nation qui combat; la guerre actuelle est la guerre de Napoléon, ce n'est même plus celle de son armée. Il l'a senti en énonçant aux représentants rassemblés

de son peuple que ses inclinations et ses goûts l'éloignaient de son centre pour le précipiter dans les tourbillons d'une guerre devenue guerre civile. Il a voulu gagner l'armée en se jetant entre ses bras; habituée à vaincre sous lui, la présence du Chef de l'État est sans doute nécessaire à cette armée; mais le Souverain qui déclare à son peuple que son armée lui est également nécessaire, dévoile un secret affreux, — il n'est plus le père de ses peuples, il est le Chef de son armée.

Et tels sont les rapports actuels entre Napoléon et la nation française. Il n'est possible qu'à l'homme qui se trouve à même de juger sur les lieux des dispositions de la nation à son égard, de préciser toute l'étendue de l'influence que ses dernières entreprises ont eue sur l'esprit du peuple français.

Mais n'essayons point de baser nos calculs sur la disposition d'un peuple aussi éloigné que tout autre d'être l'allié de l'étranger, et qui plus que nul autre nous a prouvé sa tolérance continue à l'égard des lubies de ses gouvernants. Le peuple français ne peut et ne doit entrer dans nos calculs qu'en tant qu'il opposera moins de résistance aux efforts que pourraient tenter des hommes tirés de son sein et animés d'un esprit régénérateur.

J'ai depuis longtemps indiqué l'existence d'un parti opposé aux vues d'envahissement de Napoléon. Ce parti médita, se rapprocha, se grossit dans le silence; il fut également réservé à Napoléon lui-même de lui donner force et consistance. Tels seront toujours les résultats d'une entreprise aussi fautive que l'a été dans sa conception et dans son exécution le bouleversement de l'Espagne.

Deux hommes tiennent en France le premier rang dans l'opinion et dans l'influence du moment, MM. de Talleyrand et Fouché. Jadis opposés de vues et d'intérêts, ils ont été rapprochés par des circonstances indépendantes d'eux-mêmes; je ne crains pas d'avancer que dans ce moment leur but et les moyens de l'atteindre sont les mêmes; ces derniers offrent des chances de réussite, parce qu'ils sont conformes aux vœux d'une nation fatiguée à l'excès par une longue suite d'efforts, effrayée de

l'immensité de la carrière que veut lui faire parcourir encore le maître actuel de ses destinées, d'un peuple aussi peu disposé que tout autre à soutenir au prix de son sang et de sa fortune des projets qui ne sont plus que personnels à ce maître.

M. de Talleyrand a, dès la campagne de 1805, conçu le plan de s'opposer de toute son influence, comme Ministre des affaires étrangères, aux projets destructeurs de Napoléon; — influence subalterne quant au point de vue politique de l'Empereur, mais puissante dans les moyens journaliers d'exécution. Nous lui devons positivement des nuances plus ou moins favorables dans la négociation de Presbourg; il s'opposa aussi longtemps qu'il le put à la campagne contre la Prusse. La fougue de l'Empereur l'emporta de nouveau, dans cette occasion, sur toutes les considérations que lui présenta son Ministre; mais après la fin de la campagne, ce dernier fut, sous un brillant prétexte, éloigné d'une place qui fut confiée à l'homme que Napoléon reconnaissait comme un instrument plus nul, mais plus soumis.

C'est dans cette nouvelle situation que M. de Talleyrand songea à se rapprocher de Fouché. Un même intérêt les unit. Consolider le nouvel ordre de choses dans leur patrie; reporter les regards de l'Empereur sur l'intérieur; travailler à une pacification générale; tel fut leur but. Le choix des moyens dut être commun à tous les deux; M. de Talleyrand ne put, sans le concours actif de Fouché, espérer aucune réussite de ses plans, basés encore sur l'espoir de tenir Napoléon dans de certaines bornes, de fixer par conséquent le nouvel ordre de choses établi par lui en France et en Europe sur des bases quelconques; Fouché, de son côté, baissa les armes devant les conceptions politiques de Talleyrand, que nous verrons toujours à la hauteur des circonstances. Il fallut alors aviser aux moyens d'entretenir la paix entre les Puissances du continent, pour qu'il fût possible d'espérer quelque réussite d'un plan qui dans ses résultats devenait essentiellement populaire. La marche que suivit M. de Talleyrand dans ses rapports

avec M. de Vincent et moi, les différentes explications entre Fouché et moi que renferment mes dépêches, coïncidèrent avec le point de vue arrêté entre eux.

C'est à cette époque (peu après le retour de Napoléon de la campagne de Pologne) que les deux conjurés voulurent pénétrer l'Empereur de la nécessité d'affermir le nouvel ordre de choses par une succession directe à l'Empire. Fouché se chargea de faire arriver ce vœu à l'Empereur par la voix publique, nécessairement facile à guider en sa faveur. Il en parla lui-même à l'Impératrice; M. de Talleyrand seconda toutes ses démarches; ils voulurent porter Joséphine à demander elle-même la séparation de son époux; elle déjoua tous les calculs, toutes les manœuvres de ses adversaires; son rôle fut facile en appelant à son secours la forte teinte de superstition qu'a effectivement l'Empereur; — elle n'eut à lutter, d'ailleurs, que contre des projets dont le résultat devait être de fixer le génie d'un homme inquiet par tempérament, et par conséquent par goût. Madame la Grande-Duchesse de Berg fut mise du secret par les deux ministres, son influence sur son frère étant de toutes la plus forte; c'est de cette époque que date entre les deux belles-sœurs un éloignement qui ne se comblera jamais.

Le plan échoua, et nous arrivons à une ère nouvelle pour Napoléon, la France, l'Europe entière.

L'Empereur, absorbé par ses vues d'envahissement sur l'Espagne, n'écouta plus aucune remontrance contre ce projet, aussi impolitique dans sa conception que ridicule et criminel dans ses moyens d'exécution. Guidé par son insatiable ambition, animé par les conseils perfides de Murat, qui ne visait à rien moins qu'à se voir appelé au trône de l'Espagne et des Indes, toutes ses mesures se dirigèrent désormais vers ce seul but. Induit en erreur par les agents du Prince de la Paix, il crut l'expulsion des Bourbons facile*); elle eût offert moins de

*) On avait assuré à l'Empereur que la seule difficulté qu'il rencontrerait en Espagne, serait la mauvaise impression produite par son refus d'y régner en personne.

difficultés sans la révolution d'Aranjuez, qui mit le successeur au trône dans le contact le plus avantageux pour lui avec la nation; la force des armées françaises destinées à l'envahissement de l'Espagne ne fut calculée que sur l'échelle de la résistance qu'un gouvernement faible avait, depuis la paix de Bâle, opposée aux exigences de la France; on se trompa; le court règne de Ferdinand avait retrempe un peuple plein d'honneur et de volonté. Le Grand-Duc de Berg mitraille ce peuple; l'expulsion, la destruction des armées françaises fut le résultat nécessaire de tant de fausses mesures*).

La conduite perfide de Napoléon envers le Roi Ferdinand retentit dans tous les coins de la France; les défaites de l'armée française ne purent lui rester cachées. Les provinces du midi sont dans un tel contact avec celles du nord-est de l'Espagne, les rapports de peuple à peuple sont si intimes, que tous les soins, toute la vigilance de la police, la plus active qui jamais exista, n'eussent pu atteindre le but d'amortir l'impression défavorable au Chef de l'État que puisa la nation entière dans les nouvelles de chaque jour; mais cette même police ne fut point active dans cette occasion.

Napoléon, en partie pour punir M. de Talleyrand de l'opposition qu'il avait mise à ses projets contre l'Espagne, en partie invité par la position centrale de Valençay, établit les Princes d'Espagne dans ce lieu, où ils vécurent aux frais du propriétaire jusqu'au jour où ils formèrent leur Maison. Ces circonstances ne sont qu'une des fausses mesures de plus qui rembrunirent dans les derniers temps l'étoile de Napoléon; mais il serait difficile de préciser quelles peuvent être les suites de cette mesure.

M. de Talleyrand, appelé près de l'Empereur à Nantes, acquit par cette nouvelle marque de faveur une nouvelle sphère d'activité. Il revint à Paris, se déclara sans réserve protecteur

*) Napoléon était tellement dans l'erreur sur la résistance qu'il rencontrerait en Espagne, qu'il ne voulait dans le principe envoyer dans ce Royaume que la division de Dupont. (M. d. B.)

du Prince des Asturies*), et son opposition aux calculs passés et futurs de l'Empereur pour la conquête de l'Espagne grandit de plus en plus.

C'est à cette époque que les relations de ce Ministre avec moi prirent une tournure entièrement différente. Déçu dans son espoir de tenir Napoléon dans des limites qu'aurait dû lui fixer le plus simple esprit de conservation personnelle ainsi que le vœu d'établir solidement sa dynastie et ses institutions, les plans de Talleyrand durent éprouver un revirement total, et ce revirement devait les rapprocher davantage de l'indépendance de l'Europe et par conséquent de la nôtre. Si je m'explique ici sur les vues qui l'animèrent plus que je n'ai pu le faire par mes dépêches, je ne saurais rien ajouter aux détails que renferment ces mêmes rapports sur la marche qu'il commença à développer et qu'il suivit jusqu'à l'époque du retour de Napoléon d'Erfurt.

Ce voyage, entrepris dans la vue explicite d'entraîner l'Empereur de Russie dans des mesures actives contre nous (vœu assez naturel de la part de Napoléon dans un moment où une grande partie de son armée était occupée au pied des Pyrénées, et où il désirait vouer à la conquête de l'Espagne le reste de ses troupes), offrit un point de vue très-différent à Talleyrand. Cet homme retors se fit nommer du voyage. Napoléon visait à faire succéder la brouille au froid qui depuis longtemps régnait entre nous et la Russie: Talleyrand, au contraire, cherchait à nous rapprocher de cette Puissance. Ce dernier paraît avoir réussi dans son entreprise aux dépens de son antagoniste, car c'est ainsi que nous pouvons regarder dans ce moment les relations entre le Souverain de la France et son premier serviteur.

*) La Reine, mère de ce Prince, fit dire à M. de Talleyrand, peu de jours après son retour à Paris, qu'elle le plaignait d'avoir à supporter la présence de ses fils, qui devait l'ennuyer beaucoup. M. de Talleyrand chargea le porteur du message de dire à la Reine: Que jusqu'à présent il ne s'était point ennuyé, qu'il ignorait s'il s'ennuierait dans la suite, mais qu'il savait qu'il n'irait jamais se prostituer à Fontainebleau, lieu de séjour de Charles IV. (M. d. S.)

Un homme auquel depuis longtemps j'indiquais une place mémorable dans les fastes des derniers temps, le Comte de Tolstoy (éloigné par le Comte de Romanzow des conférences d'Erfurt et appelé par Napoléon), ne démentit pas son caractère dans une circonstance d'un intérêt immense pour le salut du monde. Cet Ambassadeur, que de très-justes préjugés avaient toujours tenu éloigné de Talleyrand, mais qui visait au même but en portant Napoléon à l'admettre à sa suite, devait se rapprocher du premier à Erfurt. Cet événement, que je regardai d'avance comme un contrôle précieux des véritables intentions de Talleyrand, eut lieu. C'est l'Ambassadeur de France en Russie qui fut chargé du rapprochement. C'est lui qui, en servant d'intermédiaire dans cette importante occasion, nous fournit une preuve de la prétention que M. de Talleyrand m'énonça souvent, sur l'influence sans bornes qu'il exerce sur l'esprit de M. de Caulaincourt.

Talleyrand se présenta dès le premier jour de son arrivée chez l'Empereur Alexandre, et lui dit ces paroles mémorables: „Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son Souverain ne l'est pas; le Souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas; c'est donc au Souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français*)."

Le résultat des conférences que m'annonça M. de Talleyrand dès son retour à Paris, se résumait dans sa conviction: Que depuis la bataille d'Austerlitz les rapports d'Alexandre avec l'Autriche n'ont point été plus favorables. „Il ne dépendra que de vous", me dit-il, „et de votre Ambassadeur à Pétersbourg, de renouer avec la Russie des relations aussi intimes que celles qui existèrent avant cette époque. C'est cette réunion

*) Il lui dit dans une autre entrevue: „Le Rhin, les Alpes, les Pyrénées sont la conquête de la France. Le reste est la conquête de l'Empereur; la France n'y tient pas". (A. d. B.)

seule qui peut sauver les restes de l'indépendance de l'Europe; Caulaincourt, entièrement dévoué à mon point de vue politique, est instruit de manière à secondar toutes les démarches que fera M. le Prince de Schwarzenberg."

M. de Tolstoy, que j'ai trouvé ici, m'a confirmé en plein ce que m'avait dit M. de Talleyrand. La conduite que tint Caulaincourt à Erfurt vis-à-vis de cet Ambassadeur ne put lui laisser de doute sur l'étendue de son dévouement au Vice-Grand-Électeur. Vingt explications que j'eus avec ce dernier avant mon départ de Paris, ne dévièrent jamais du point de vue suivant: Que l'intérêt de la France elle-même exige que les Puissances en état de tenir tête à Napoléon se réunissent pour opposer une digue à son insatiable ambition. Que la cause de Napoléon n'est plus celle de la France; que l'Europe enfin ne peut être sauvée que par la plus intime réunion entre l'Autriche et la Russie.

Nous sommes donc enfin arrivés à une époque où des alliés semblent s'offrir à nous dans l'intérieur même de cet Empire; ces alliés ne sont pas de vils et bas intrigants; des hommes qui peuvent représenter la nation réclament notre appui; cet appui est notre cause elle-même, notre cause tout entière, celle de la postérité!

Ce n'est certainement pas sans le plus sévère examen qu'il est possible d'entrer dans la solution de questions de la nature de celles que je viens de présenter. Mais ce qu'on nous demande, doit nous servir à éclaircir la véritable position de M. de Talleyrand et de ses affidés. Les premiers moments du séjour de notre Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, ceux après mon retour à Paris, fixeront irrévocablement notre opinion. Mais il est indispensablement nécessaire, pour atteindre ce but, d'établir notre point de vue politique, d'être entièrement d'accord avec nous-mêmes et sur l'emploi de nos moyens.

Trois objets d'importance majeure occupent maintenant le théâtre politique de l'Europe;

Les victoires ou les défaites de Napoléon en Espagne;

La rupture avec l'Angleterre ou l'entrée en négociation avec elle;

Le rapprochement entre la Russie et l'Autriche.

Le point de vue que j'établis sur des secours à attendre dans la marche politique des hommes influents en France ne peut qu'entrer dans notre calcul; il ne doit pas lui rester étranger. Mais n'étant que favorable dans toutes les suppositions, je n'y appellerai l'attention de la Cour impériale que lorsqu'il s'agira d'agiter la question de l'époque à laquelle on mettrait en œuvre une marche qu'il est essentiel, avant tout, d'arrêter en principe. C'est alors qu'il sera infiniment important de ne jamais perdre de vue la nécessité de concilier le plus intimement possible notre marche à l'extérieur avec celle qu'on suivra à l'intérieur. Une fausse mesure de notre part annulerait d'un trait les intentions qui paraissent animer quelques chefs de l'administration de l'État en France; une marche tergiversante leur ôterait toute confiance. Si donc le salut de tous se réunit sur la nécessité d'asseoir sur des bases inébranlables non-seulement notre point de vue politique, mais aussi les moyens de l'exécuter, je crois avoir rempli un grand but en portant à la connaissance de Sa Majesté Impériale des données trop secrètes, trop importantes et trop compromettantes pour avoir pu être confiées même à un courrier.

Je joins au présent Mémoire un travail (N^{ro}. 128) résumant quelques notions sur le séjour de M. de Romanzow à Paris, ainsi que mes idées sur nos relations actuelles et futures avec la Russie, — par lesquelles je n'ai pas cru devoir couper ce Mémoire.

L'ensemble de ces observations fixera, mieux que je ne puis l'exprimer, la différence immense entre la position des rapports intérieurs et extérieurs de l'Autriche dans les années 1805 et 1808, différence que nous devons à l'énergie qu'ont déployée

pendant cette période les premières branches de l'administration de notre vaste Empire, et à la marche uniforme que Sa Majesté Impériale a suivie vis-à-vis de l'étranger.

128. La guerre d'Espagne, que dans mon Mémoire principal j'ai envisagée sous le point de vue moral, n'est pas moins importante à éclaircir dans ses rapports militaires.

J'admets que les forces françaises se sont réduites de moitié depuis l'insurrection en Espagne. Ce calcul n'est nullement exagéré.

Je crois que si en vingt occasions (souvent que trop décisives) on s'est trompé en calculant trop bas le nombre effectif des combattants que les généraux français dirigèrent sur tel ou tel point d'attaque, on ne s'est pas moins souvent trompé en sens inverse sur la force totale de l'armée nationale: erreurs fatales, en ce qu'elles nous firent mépriser les masses imposantes que des marches et des manœuvres aussi hardies que prompts placèrent en présence de nos armées, tout en nous effrayant sur un état militaire national infiniment au-dessous de nos calculs.

La guerre contre l'Espagne nous divulgue un grand secret: celui que Napoléon n'a qu'une armée, — sa grande armée. Cette grande armée, la même qu'avant la guerre de 1805 il organisa sur les côtes de la Manche*), qui combattit sous ses ordres dans les années 1805, 1806 et 1807, ne fut point affaiblie lors de la première expédition contre l'Espagne et le Portugal. On employa la majeure partie de la conscription de 1807 et de 1808 à la formation de nouveaux cadres dans l'intérieur de la France, auxquels les dépôts des régiments existants servirent de noyau.

*) Cette armée fut créée par Napoléon sous le prétexte de la descente en Angleterre, opération à laquelle il ne songea jamais. Son véritable but était celui de nous faire la guerre. Napoléon, dans un de nos entretiens, me fit lui-même cet aveu, qui ne m'étonna pas, ma conviction ayant toujours été qu'une opération aussi hasardée que douteuse au delà des mers n'a jamais été projetée sérieusement par lui. (M. d. B.)

La conquête ou plutôt l'occupation de la presqu'île (car c'est à cela que l'Empereur crut que se bornerait cette opération) fut confiée à ces troupes de nouvelle levée. Les premiers revers des Français en Espagne peuvent en partie être attribués à la chétive formation de cette armée; mais ces mêmes revers sont importants à observer, parce qu'ils prouvent que des milliers de conscrits français, livrés à eux-mêmes sans être soutenus par d'anciennes troupes de ligne, ne valent pas mieux que de nouvelles recrues de toute autre nation, qui ne seraient point amalgamées avec de vieux soldats.

Il serait difficile d'admettre que sur quatre-vingt-neuf mille hommes qui originairement passèrent les Pyrénées, il en restât encore vingt mille à l'ouverture de la campagne en Novembre 1808. Une des pertes les plus sensibles que fit cette armée fut celle de la presque totalité de la garde impériale, qui au fur et à mesure fut envoyée grossir les forces françaises en Espagne.

Les fautes politiques, militaires et administratives commises par le Gouvernement français vis-à-vis des Espagnols ayant soulevé la nation entière, Napoléon se vit forcé d'appeler à son secours sa grande armée.

Les questions que je me propose d'étudier doivent être classées de la manière suivante:

1° Quelles sont les forces totales de la France et de ses alliés dans le moment actuel?

2° En déduisant de l'ensemble de ces forces le nombre d'hommes employés à la conquête de l'Espagne, combien Napoléon peut-il nous opposer maintenant de forces effectives?

3° Quels sont les moyens de Napoléon pour entretenir la guerre à la fois contre l'Espagne et contre nous?

Ad primum. Je joins au présent Mémoire un aperçu sommaire des armées françaises, dans lequel j'admets leurs forces (telles qu'elles pouvaient être calculées d'après les cadres) au mois de Juin dernier. J'ajoute à ce devis les deux

nouvelles conscriptions, savoir: celle des réserves des quatre dernières, et celle de 1810. J'en défalque les pertes que les dernières années ont fait essayer à l'armée depuis cette époque.

Ad secundum. En admettant que Napoléon emploie en ce moment deux cent mille hommes en Espagne, il disposerait d'une force de deux cent vingt-six mille hommes pour faire la guerre à l'Autriche et tenir les forces nécessaires dans les pays soumis à son influence directe.

Ad tertium. De quels moyens dispose l'Empereur des Français pour nourrir la guerre contre l'Espagne et contre nous? Cette question, d'une importance extrême dans tous nos calculs militaires, me paraît résolue par les dernières publications en France. On a promis aux réserves arriérées et non appelées par le dernier décret, que dans aucun cas elles ne pourront plus être mises en activité de service. On ne vit donc que sur anticipation, et une anticipation de deux ans offre déjà tant de considérations en sa défaveur, qu'il serait difficile d'admettre la possibilité qu'elle pût être étendue plus loin encore. Les conscrits de l'année 1810 ont dix-sept ans; il ne paraît guère probable que, même dans un cas extrême, on voulût ou plutôt que l'on pût appeler sous les armes des enfants de quinze à seize ans pour les faire entrer sur-le-champ en campagne.

Le résumé du tableau militaire me paraît être celui-ci:

- a) Napoléon peut nous combattre maintenant avec deux cent six mille hommes, dont cent sept mille Français et quatre-vingt-dix-neuf mille confédérés et alliés.
- b) Ses réserves ne peuvent dans la suite se composer que de conscrits au-dessous de l'âge du service.

Mais j'admets ici la durée de la guerre en Espagne. Cette hypothèse me mène naturellement à quelques recherches sur la nature et les moyens d'alimenter cette guerre de part et d'autre.

Il est tout aussi difficile de calculer le peuple espagnol sur la mesure des autres nations européennes qu'il serait possible

de calculer la guerre en Espagne sur les chances de celles que les armées françaises ont soutenues jusqu'à présent.

Si le caractère national ne s'est, depuis les temps les plus reculés, jamais démenti chez les Espagnols, plusieurs considérations sont particulières à la guerre actuelle. Elle est en même temps guerre nationale, religieuse et commerciale.

Elle est devenue nationale par la conduite que Napoléon a tenue vis-à-vis de la famille régnante et lors de la réunion de la Junte à Bayonne.

Aucun peuple ne veut de maître ni de joug étranger; toute réforme, quelque salutaire qu'elle puisse être, lui sera toujours odieuse si elle vient du dehors. Louis XIV, en plaçant son petit-fils sur le trône espagnol, ne perdit jamais de vue ce calcul important. Loin de commettre la faute d'imposer à la nation des lois forgées sous son autorité immédiate, dictées sous l'influence étrangère, il poussa le scrupule jusqu'à ne pas vouloir faire accompagner le nouveau Roi par un seul Français. Beaucoup de fautes furent commises par la suite dans l'intérieur du royaume; des intrigants s'accrochèrent au crédit du Roi de France, et cette raison ne fut point étrangère au mouvement national qui imprima un caractère si particulier à la guerre de succession; mais Louis XIV n'eût jamais consenti à signer une constitution pour la presqu'île. Le génie de Napoléon, qui ne se borne pas à l'ambition militaire, mais qui le porte à vouloir être législateur universel, lui a fait commettre des fautes qui, plus que le changement de dynastie même, ont influé sur la nation et l'ont placée dans la situation où nous la voyons. Si jamais guerre fut nationale, c'est la présente.

La certitude de la destruction des ordres religieux, du pillage des églises, d'une refonte totale du clergé le plus opulent de l'Europe, l'ont rendue religieuse. Tous les soins de l'Empereur d'éclairer le peuple seront infructueux aussi longtemps que tous les moyens de communication avec ce

même peuple se trouveront à la disposition du clergé*). La position géographique de l'Espagne, ses immenses colonies séparées de la mère patrie aussi longtemps que cette dernière faisait les plus généreux sacrifices en faveur du système français, et perdues définitivement le jour où elle se soumettrait de nouveau à ce système et à ses vainqueurs, donnent à la guerre actuelle le caractère commercial. Ainsi donc, honneur, sentiment national, religion, intérêt pécuniaire et commercial, tous ces puissants motifs réunissant sous une même bannière dix millions d'hommes généreux, hardis, sobres, endurants, Napoléon a entamé une lutte d'un genre nouveau pour lui. L'Allemagne et l'Italie l'avaient gâté. Composées de vingt peuples divers, il n'y trouva à désunir que ce qui jamais ne fut uni, à morceler ce qui depuis longtemps l'était. Telle aurait toujours été la différence essentielle entre la guerre au delà des Pyrénées et celle en deçà du Rhin et des Alpes; mais l'imprudente marche que lui et les exécuteurs de ses volontés suivirent dans cette affaire lui créa des obstacles nouveaux et d'un caractère infiniment grave.

Les calculs sur les opérations militaires sont si peu de mon ressort, que je ne m'y livre qu'avec infiniment de réserve. Mais comment se refuser à l'évidence que dans la lutte actuelle Napoléon trouvera des obstacles matériels à vaincre? Dans la guerre de succession, on se convainquit que Turenne eût été embarrassé de faire la guerre en Espagne avec cinquante mille hommes. On y jette maintenant deux cent mille hommes sur une seule et étroite ligne d'opérations; on avance dans un pays qui n'offre ni vivres ni fourrages. Les convois doivent filer sur la ligne d'opération même, sans pouvoir en dévier.

La position géographique de la presqu'île force, d'un autre côté, l'Empereur à changer entièrement son système de guerre

*) Le paysan espagnol ne sachant point lire, toutes les proclamations et adresses doivent lui être interprétées par le clergé ou par des employés tout aussi intéressés au maintien de l'ancien ordre de choses. (A. D. B.)

et d'attaque. Nous l'avons vu constamment partir d'une large base et agir concentriquement. Cette manœuvre, qui toujours l'a fait arriver sur le point qu'il visait en masses infiniment plus fortes que celles que l'ennemi pouvait lui opposer sur ce point ignoré, me paraît surtout nécessaire quand les armées avancent sans magasins et vivent sur de simples réquisitions. Il en est autrement dans la guerre actuelle. En admettant que toute la ligne des Pyrénées puisse lui servir de base d'opération, — base au moins très-inquiétée par les peuples les plus belliqueux et les plus résolus de la presqu'île, — il doit renoncer à soumettre l'Espagne entière ou agir en lignes divergentes. Quelle peut être la ressource des réquisitions dans un pays où le voyageur ne trouve que ce qu'il porte avec lui, où le paysan ne cultive le champ que pour le plus strict nécessaire de son ménage, où ce même ménage déserte ses foyers à l'approche de l'ennemi?

Si le génie de Napoléon est incontestable, s'il est fécond, immense, les difficultés que je viens de relever superficiellement ne sont pas moins grandes, et la lutte qu'il a engagée de gaieté de cœur offre sous tous ces rapports assurément beaucoup d'intérêt à l'observateur militaire et politique.

Tous les hommes de divers bords et partis, essentiellement froids dans leurs calculs et impartiaux dans leurs jugements, se réunissent dans la conviction:

- a) Que si, malgré toutes les difficultés qu'elle présente, la conquête de l'Espagne est non-seulement possible, mais doit être le résultat nécessaire et définitif d'une longue lutte entre la France et l'Espagne, la soumission de la presqu'île offre bien plus d'obstacles;
- b) Que même quant à la conquête, tout dépendra du genre de guerre qu'adopteront les Espagnols. Qu'en lui conservant un caractère irrégulier, actif, de chicane, le caractère en un mot d'une guerre civile et nationale, l'embarras de Napoléon peut se trouver au comble. Que si, au contraire,

la défense espagnole prend une marche régulière, la conquête lui sera infiniment facilitée*).

Une dernière question que je dois agiter encore, est de savoir si Napoléon peut abandonner l'Espagne dans le cas où il voudrait reporter contre nous toutes ses forces?

Cet abandon n'est pas dans le caractère de Napoléon. Nul doute qu'en dernier résultat, et comme chance unique de salut, il abandonnerait les intérêts de son frère; mais ces intérêts ne sont-ils pas les siens? Pourrait-il, dans les suppositions les plus heureuses pour lui, songer à faire refouler sur nous la totalité de ses forces? Ferdinand VII, — car c'est lui seul qu'il pourrait replacer sur le trône espagnol, — sera-t-il son ami sûr, son allié, et par conséquent l'ennemi de l'Angleterre? Se privera-t-il des ressources que lui fournissent les colonies, pour attendre que Napoléon, après avoir fini sa lutte d'un autre côté, vienné le retrouver? Des propositions ne seraient-

*) Une question très-réelle et très-difficile à résoudre est celle des embarras qu'éprouvent les finances françaises par la durée de la guerre d'Espagne. Le fardeau de l'entretien, de la solde même des armées françaises, ayant pesé pendant les dernières années exclusivement sur l'étranger, Napoléon a pu faire refluer dans les canaux de l'industrie intérieure les sommes énormes votées tous les ans pour le service militaire. Il était parvenu à créer un trésor de plus de deux cents millions, principalement composé de la solde arriérée des troupes, et qu'en partie on a dû leur payer lors du dernier passage des régiments par l'intérieur. (Plusieurs régiments avaient refusé de passer outre s'ils ne recevaient point d'à-compte.) Les sommes qui n'entraient point dans le trésor servaient au commerce et à faire vivre des milliers d'ouvriers sans travail.

La première campagne contre l'Espagne épuisa le trésor au point que Napoléon, au moment de son départ pour Bayonne à la fin d'Octobre dernier, a emporté six millions appartenant à la Banque. Il a annoncé au peuple qu'il n'userait jamais ni d'emprunts ni de papier-monnaie; il le prépara par des discours à de nouveaux impôts. Mais cette ressource est tellement illusoire, qu'il ne vit effectivement que d'emprunts. L'inscription sur le grand livre n'est qu'un emprunt, et un emprunt d'autant plus dangereux pour l'intérêt national qu'il n'est soumis à aucun contrôle, et que ses opérations sont le secret de quelques employés.

(M. d. B.)

elles pas faites à Ferdinand VII, dans un moment de grand embarras pour Napoléon? Le jeune Roi, en promettant tout en France, tiendrait-il ou pourrait-il tenir des promesses forcées. une fois rendu à son peuple? Je ne crois pas qu'il soit possible de l'admettre; il faut par conséquent supposer:

Que dans les prévisions les plus heureuses, c'est-à-dire dans celles de la pacification et de la conquête de l'Espagne, les forces disponibles de Napoléon se seront affaiblies de plus de cent vingt mille hommes nécessaires pour l'occupation de la presqu'île; il faut de plus calculer la perte que la conquête doit entraîner encore, une réserve pour alimenter cette armée, etc.;

Que les forces de l'Autriche, si inférieures à celles de la France avant l'insurrection de l'Espagne, lui seront au moins égales dans les premiers moments.

1809.

Metternich's Rückkehr nach Paris.

(N. 32, S. 229, B. 1.)

129. Metternich an Stadion (E.-M.) Paris, 11. Januar 1809.

129. Les rigueurs de la saison ont retardé mon arrivée ici jusqu'au premier de l'an. Le bruit du retour de l'Empereur à Paris pour cette époque, prenant moins de consistance à mesure que j'approchais de la capitale, je n'en ai pas moins continué ma route jour et nuit, pour ne point perdre la chance d'assister à la première audience diplomatique, dans la supposition que des circonstances impossibles à calculer eussent ramené Sa Majesté à Paris. Je me convainquis, au moment de mon arrivée, qu'on était encore dans l'incertitude la plus absolue sur l'époque de son retour. Au lieu de l'Empereur, je vis l'Impératrice, le jour même de mon arrivée; elle accorda le premier de l'an une audience au Corps diplomatique.

Mon retour ici fit grand plaisir à la Cour et aux personnes du Gouvernement. Il dissipa pour quelques jours les inquiétudes

que le public avait conçues sur la prolongation de mon absence. La guerre en Espagne offrant tous les jours moins de résultats, les calculs sur une prochaine levée de boucliers de l'Autriche devaient acquérir plus de consistance.

La guerre d'Espagne, le vague des bulletins, la certitude de la rupture de la négociation avec l'Angleterre, la force et l'attitude imposante (quelque calme qu'elle soit) de l'Autriche, tels sont les sujets que je trouvais ici occupant tous les esprits. Les onze jours qui se sont écoulés depuis mon arrivée n'ont rien changé à ce tableau; toutes les couleurs s'en sont néanmoins assombries depuis avant-hier, par l'arrivée de nouvelles très-peu propices de l'Espagne. . . .

Le lendemain de mon arrivée, je vis M. de Champagny. Notre conversation se borna à peu de chose; il ne pouvait en être autrement. Je commençai par lui dire que je croyais ne rien pouvoir lui annoncer de plus conforme aux vœux des amis de la paix, que le fait que j'avais laissé ma Cour aussi pacifique dans ses intentions que je l'avais trouvée en arrivant.

M. de Champagny répondit que la France ne voulait de son côté que la paix, qu'elle nous l'avait prouvé en retirant ses armées de l'Allemagne: „Vous ne connaissez pas moins”, ajouta-t-il, „quels sont ses désirs, elle vous les a exprimés.” Je fis semblant de ne pas comprendre sur quoi portait cette phrase, mais M. de Champagny la répétant à tout moment dans le cours d'une conversation également vague de part et d'autre, je crus devoir préciser la question de la manière suivante. „J'ai trouvé”, lui dis-je, „M. de Vincent à Vienne. Il y était arrivé d'Erfurt peu de jours avant moi, et en avait apporté les assurances générales de bonnes dispositions que lui avait données l'Empereur Napoléon. Les véritables amis de la paix pouvaient désirer sans doute qu'elles eussent été plus détaillées et plus propres à établir des relations de confiance entre les deux Cours. Une explication très-naturelle que M. de Vincent avait portée à Erfurt a été déclarée inadmissible

par l'Empereur*. Votre Ambassadeur a été chargé en même temps de la déclarer telle à Vienne. L'Empereur Napoléon prévint alors sans doute que des circonstances indépendantes de sa volonté pourraient le porter à mettre lui-même en doute le sort futur de la Monarchie espagnole. M. de Champagny me témoigna son étonnement que le Général Andréossy ait fait une déclaration dont il n'aurait point été chargé. . . .

Je vis le même jour M. de Romanzow**), que je trouvai plus occupé que jamais de notre reconnaissance des Rois. Il me fournit la véritable clef de cet empressement extrême de sa part. „La reconnaissance du Roi d'Espagne est mon affaire”, me dit-il, „mon affaire tout à fait personnelle. C'est moi qui ai engagé l'Empereur Alexandre à s'y prêter, je la regarde comme la base du repos du continent de l'Europe.” Après m'être prononcé vis-à-vis de lui dans le sens des explications dont Sa Majesté Impériale a chargé M. le Prince de Schwarzenberg à Saint-Pétersbourg, je lui fis sentir que la base dont il me parlait se trouvait un peu ébranlée par les dernières publications de Napoléon à Madrid. — „Ce ne sont que des mots”, me répondit le Ministre russe; — „mais la nomination de Joseph comme Lieutenant général de son propre Royaume est un fait”, repris-je, „et un fait qui peut être suivi de la réunion de l'Espagne à la France. Napoléon, qui ordinairement dit moins qu'il ne fait, n'a pas jeté cette phrase en avant sans quelque intention. Elle peut à la vérité n'être relative qu'à son désir d'effrayer les peuples de la presqu'île sur une pareille réunion; elle n'en est pas moins faite pour embrouiller la question de la véritable qualité de Joseph, et pour jeter de la défiance en Europe relativement au Royaume nouveau que l'Empereur pourrait lui destiner en compensation de celui d'Espagne, qui augmenterait la puissance française.” — „Je ne puis en être

*) Bezieht sich auf die Anerkennungsfrage des Königs von Spanien. D. S.

**) Russischer Minister des Aeußern und nach Paris entfendet, um die Convention zwischen Frankreich und Rußland auf der Grundlage der Zusammenkunft in Erfurt mit Champagny zu redigiren. (Siehe weiter unten Nr. 134 u. 136.) D. S.

inquiet", me dit M. de Romanzow; „on ne saurait empêcher que dans une longue suite de siècles il ne paraisse une fois un génie aussi supérieur que l'est celui de Napoléon, et il serait inutile de vouloir songer à faire son éducation. Il ne faut lui donner aucun sujet de mécontentement, et borner à ce soin toute sa politique." — Je ne me trouvais pas assez fort pour combattre cet argument.

La stagnation la plus complète régnant ici dans les affaires, je n'eus plus aucun motif de m'entretenir avec le Ministre des relations extérieures. Depuis notre premier entretien, je ne l'ai plus vu qu'en société. Je sais que dans le rapport qu'il a fait à l'Empereur de cette entrevue, il a relevé le vague dans lequel j'étais resté. M. de Romanzow, de son côté, a cru voir des intentions très-guerrières dans le fait que je n'apportais pas ici la reconnaissance des Rois. Votre Excellence retrouvera dans ces deux opinions le tableau le plus fidèle de la position relative des deux Ministres. M. de Champagny désire la paix dans l'intérêt de son Maître. M. de Romanzow la désire pour lui-même. Je n'ai rien négligé afin de les persuader tous les deux de la constance de nos intentions pacifiques, et j'ai eu trop de circonstances à faire valoir en faveur de mon argument pour ne pas les appeler à mon secours.

J'ai trouvé depuis les frontières de l'Autriche jusqu'au centre de Paris une seule opinion accréditée dans le public: celle qu'au printemps, au plus tard, l'Autriche entrera en campagne contre la France. On tire cette conclusion de la position relative des deux Puissances. On voit Napoléon aux prises à six cents lieues des frontières de notre Empire, la plus grande partie de ses forces se diriger vers ce point éloigné et y être occupée par une grave et difficile besogne. Les mesures qu'il prend de loin annoncent, d'un autre côté, qu'il jette lui-même des regards observateurs sur nous; tout enfin, les desseins qu'on lui prête, la force de l'Autriche, les embarras momentanés mais très-réels de la France, l'état de délabrement de la Porte, la tendance nécessaire de la Prusse à réparer les pertes

qu'elle a essayées, le voyage du Roi de Prusse à Pétersbourg, la conviction générale que la Russie sera forcée par des considérations intérieures à changer de système, la rupture de la négociation avec l'Angleterre, le ferment qui germe dans les peuples de l'Allemagne et de l'Italie — tout, dis-je, porte le public à faire des remarques et à commenter l'avenir.

Il serait cependant superflu de dire à Votre Excellence combien les passions, les vues, les intérêts individuels modifieraient ces commentaires; combien ils prêtent à la crainte, à l'espoir, à l'inquiétude. Ma position ici a sous ce rapport subi un revirement complet. Je constatais naguère, partout, les sentiments d'intérêt que provoquait le malheureux sort de l'Autriche: — de la morgue chez les uns, de la compassion chez les autres; la morgue a fait place à l'inquiétude, la compassion à l'espoir. Si dans le temps j'ai opposé la plus inaltérable sérénité aux calculs des politiques des cafés et des salons, je n'en fais pas moins maintenant profession du calme le plus parfait.

Napoleon's Rückkehr aus Spanien.

(N. 32, S. 229, B. 1.)

130. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 17. Januar 1809.

131. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 25. Januar 1809.

132. Metternich an Stadion (D.-M.) Paris, 2. Februar 1809.

130. Je tiens de source très-sûre ce que j'annonce être le véritable motif du retour de l'Empereur à Paris. Ma position va devenir très-délicate; je la baserai dans tous ses détails sur les instructions arrêtées au moment de mon départ de Vienne.

J'ai eu hier une conversation très-longue avec Talleyrand. Il paraît ignorer absolument quelles sont les vues de l'Empereur, ou plutôt les lui suppose toutes et aucunes. L'intérêt bien entendu de Napoléon est en opposition si directe à toute complication avec l'Autriche, qu'il devrait chercher à les éviter plutôt qu'à les provoquer. Nous ne voyons pas qu'il suive une ligne de conduite conforme à ces

mêmes intérêts. Tous les agents français enveniment ce qui est, inventent ce qui n'existe pas. Les craintes qu'ils excitent peuvent le porter à des déterminations funestes, et à un choix de moyens désespérés. Que l'on fixe constamment les yeux sur la Pologne; voilà une cause assurément bien commune avec la Russie. On ne saurait, d'un autre côté, assez porter les regards vers l'armée de Davoust. Il me paraît que toute position ou démonstration offensive de sa part devrait sur-le-champ donner lieu à des explications très-catégoriques, très-promptes, mais très-calmes de notre part. Nous donnons de cette manière l'initiative des mesures belliqueuses à la France. Notre conduite doit fixer des bornes au malheur du monde!

Je ne saurais rien ajouter à ce que j'ai mandé par mon dernier courrier sur le compte de M. de Talleyrand. Je le vois, lui et son ami Fouché, toujours de même, très-décidés à saisir l'occasion, si cette occasion se présente, mais n'ayant pas assez de courage pour la provoquer. Ils sont dans la position de passagers qui, voyant le timon entre les mains d'un pilote extravagant et prêt à faire chavirer le vaisseau contre des écueils qu'il est allé chercher de gaieté de cœur, sont prêts à s'emparer du gouvernail dans le moment même où leur propre salut serait encore plus menacé qu'il ne l'est, dans le moment enfin où le premier choc du vaisseau renverserait le pilote lui-même.

La lecture des bulletins suffit pour faire entrevoir l'état infiniment pénible dans lequel se trouve l'armée française en Espagne. La position paraît, d'après toutes les données, infiniment au-dessous de ce que l'on peut s'imaginer. Les lettres de commerce qui de temps à autre parviennent à se soustraire à l'inquisition des postes, renferment toujours les nouvelles les plus sinistres. Le retour de l'Empereur prouve plus que tout le reste. On dit, et il paraît sûr, que la perte dans les affaires avec les Anglais a été horrible.

Le Comte de Romanzow ne rêve plus que paix avec l'Angleterre depuis les nouvelles de la probabilité d'une ré-

gence. Il a retardé indéfiniment son départ, convaincu, à ce qu'il a dit, qu'il ne ferait pas trois postes sans être rappelé à Paris. Quel faux calcul!

Metternich an Stadion, Paris, 25. Januar 1809.

131. L'Empereur est arrivé ici avant-hier. Son voyage a été très-prompt. Il n'a mis que six jours pour parcourir la distance de Valladolid à Paris; il a fait à cheval la route de la première de ces villes à Burgos.

J'ai eu l'honneur de prévenir Votre Excellence qu'une grande masse de rapports du Général Andréossy, du Maréchal Davoust, de la quantité d'agents qui depuis plus de deux ans ne font qu'alarmer l'Europe sur notre compte, paraissaient depuis quelque temps trouver plus de crédit chez l'Empereur. Ces inquiétudes ont augmenté depuis le voyage du Roi de Prusse à Saint-Pétersbourg, la trêve avec la Suède, depuis surtout que nombre de rapports de l'Allemagne parlent d'arrangements entre les Puissances du Nord.

.... M. de Romanzow vint me trouver avant-hier. Je lui fis un résumé de notre situation politique, que je crois devoir placer ici sous les yeux de Votre Excellence, pour la mettre complètement au fait de mon langage.

„L'Autriche”, lui dis-je, „est la Puissance la plus centrale de l'Europe. La France et la Russie, après avoir été brouillées, se sont alliées. Quel est le motif de cette alliance? Tend-elle à assurer la paix à l'Europe? Elle manquera toujours ce but si elle n'admet pas l'Autriche à son concert. Une alliance entre les trois Cours impériales, une alliance entre l'Autriche et la Russie, ou entre l'Autriche et la France, peut assurer le repos du continent. L'alliance entre la France et la Russie, à l'exclusion des masses intermédiaires, est contraire au repos de l'Europe, parce que les règles de la plus simple prudence doivent tenir ces mêmes Puissances intermédiaires sur un qui-vive éternel. Paix et inquiétude sont deux idées entièrement opposées.”

„Or la France et la Russie ont contracté une alliance séparée; l'Autriche a été repoussée de tous côtés; on s'est borné à lui dire: „Tenez-vous tranquille si vous voulez qu'on vous laisse tranquille”. Il ne lui reste donc qu'à se créer des moyens de défense également indépendants de tout le monde, qu'à s'appuyer enfin sur ses propres forces. L'Empereur des Français tourna ses regards à cette époque vers l'Espagne; je me suis, aux mois de Juin et de Juillet derniers, rendu personnellement garant, sinon des intentions pacifiques de ce Prince envers nous, du moins de la certitude que nous n'aurions pas la guerre à cette époque. A Vienne, on a ajouté foi à mes paroles, malgré les clameurs de tous les généraux et agents français. Vous-même, Monsieur le Comte, avez cru à cette époque à la guerre. Les événements d'Espagne attirèrent depuis au delà des Pyrénées à peu près toutes les forces de la France. L'Autriche n'en resta pas moins calme; quels gages de plus pouvait-elle fournir des véritables intentions de son Souverain?”

„Napoléon annonce maintenant que les affaires d'Espagne sont finies. Il regarde ce Royaume comme soumis. Il saisit ce même moment pour nous accabler d'injures. Il fait précéder son retour à Paris par des diatribes dirigées contre nous, par des appels à nos provinces de ne pas servir la cause de leur Maître. Il revient, et toute la France, toute la Confédération disent qu'il va se porter contre nous. Ce n'est donc que sur la garantie du Ministre des affaires étrangères de Russie que je puis rassurer ma Cour sur le résultat des intentions de Napoléon, que je puis de nouveau lutter contre l'opinion générale, accréditée et soutenue par les agents français eux-mêmes.”

M. de Romanzow me dit qu'il lui serait sans doute difficile de se rendre garant des intentions de Napoléon; que personne ne pouvait les garantir, mais que lui, Romanzow, ne croyait pas à ses vues guerrières; il ajouta que nous nous étions d'ailleurs bien attirés nous-mêmes ces nouvelles sorties par le refus de reconnaître les Rois.

Je me bornai à lui répliquer que le mot de refus me paraissait tout à fait impropre. Il le reprit effectivement, et revint à des instances sur l'atténuation qu'il me suppliait de donner aux articles de journaux. Je lui répliquai qu'il ne m'était pas possible d'atténuer l'effet que probablement produiraient, et sur ma Cour et sur nos peuples, les articles de ces feuilles; que cet effet, dans un moment où le salut même de l'Empire se trouvait en jeu, ne pouvait guère être influencé par un serviteur à l'étranger; que tout ce que je pouvais prendre sur moi, serait de les soumettre à la propre évaluation de Sa Majesté Impériale.

L'Empereur nous reçut hier en audience diplomatique. M. le Prince de Kourakin *) remit ses lettres de créance avant l'audience générale. Sa Majesté fit ses deux tournées comme de coutume. Tout le Corps diplomatique s'attendait à une scène entre lui et moi. Je prévoyais le contraire, et je ne me suis pas trompé. L'Empereur n'amusa pas les curieux; il me dit quelques lieux communs lors de la première tournée, il ne m'adressa pas la parole à la seconde. Je n'ai partagé cette défaveur qu'avec le Ministre de Prusse.

Tels sont les faits. Je ne les accompagne d'aucun raisonnement; ils parlent d'eux-mêmes; ils servent à éclaircir de quel côté sont les intentions pacifiques: ils font plus, ils précisent cette question.

Metternich an Stadion, Paris, 2. Februar 1809.

132. Le jour même du départ de mon courrier, il y eut le soir cercle à la Cour. L'Empereur, qui ordinairement me traite avec infiniment de prévenance, ne s'approcha pas de moi dans tout le cours de la soirée et affecta de ne pas m'adresser la parole. Il se borna à dire quelques mots à Madame de Metternich.

Sur ces entrefaites, les feuilles publiques se turent complètement. On répandit dans le public des notions très-tranquilli-

*) Russischer Botschafter in Paris.

santes sur les relations entre les deux Cours. Ces notions s'accréditèrent assez généralement, et influèrent favorablement sur les fonds.

L'Empereur se rendit dimanche dernier 29 Janvier à un bal chez la Reine de Hollande. Les seuls étrangers dont il permit l'invitation furent MM. de Romanzow, Kourakin, le Prince Wolkonski et sa femme.

Sa Majesté prit les deux premiers dans une pièce attenant. Là, dans une conversation qui dura près de trois heures, l'Empereur se prononça absolument contre nous, et sur la nécessité où il était de prendre un parti sérieux. Il cita deux faits particuliers arrivés tout récemment à Trieste et sur l'Isonzo*), et ajouta qu'il était dans la nécessité de donner un grand soufflet à l'Autriche; que cette Puissance était entièrement pourrie, qu'elle n'avait pas une tête, etc. M. le Prince de Kourakin ayant fait observer que les dispositions qu'il avait connues de l'Autriche avaient toujours été pacifiques, l'Empereur parla de nos armements, ridiculisa beaucoup nos moyens militaires, et établit en thèse leur nullité complète; il ajouta qu'on ne faisait pas la guerre avec des soldats tout nus.

M. de Romanzow, qui dans le cours de cette conversation n'objecta rien, sortit très-convaincu que le parti de l'Empereur était entièrement pris, et que la guerre était désormais inévitable.

Ces détails, que je crois tenir de source sûre, me paraissent, ainsi que tous les faits que je puis rassembler, de nature à devoir être présentés sans nul commentaire, sans nul fard, à la haute pénétration de Sa Majesté Impériale. Dans un moment aussi critique que le présent, le serviteur zélé est celui qui s'abstient de tout raisonnement et qui ne se charge pas de commentaires sur un sujet dont dépend souvent le sort de sa patrie, celui de l'Europe entière. Si les agents français chez nous et à l'étranger avaient agi comme moi, la paix entre nos deux Empires n'aurait pas pu être troublée.

*) Siehe die Note 28, S. 226, 1. Band.

La guerre sera le triomphe de leur conduite, triste triomphe pour des ministres de paix.

Tout ce que nous voyons tend manifestement vers la guerre. Le calme apparent du moment est le précurseur de la tempête. La garde impériale arrive ici en poste depuis les Pyrénées. Les corps qui sont en Dauphiné ont ordre de s'arrêter; on parle de mouvements de troupes en Allemagne.

. . . . Nous savons depuis peu que plusieurs Maréchaux sont mandés d'Espagne. Je puis indiquer comme positif le retour très-prochain du Duc de Danzig. Le Maréchal Davoust est également attendu ici au premier jour.

Tout ce qui peut se faire dans les États de la Confédération (ce que Votre Excellence est infiniment plus à portée de surveiller que moi) doit servir à éclaircir plus que je ne le puis la véritable position des questions du moment. Il n'est sans doute que trop permis de toujours calculer la marche de Napoléon sur une même échelle; il y a maintenant une telle identité avec celle qu'il suivit avant les campagnes de 1805 et de 1806, que le rapprochement des suites de cette marche semble en ressortir très-naturellement.

Mais quelle différence entre la position de l'Autriche et de la Prusse dans ces deux années, et celle qui paraît devoir placer maintenant la France en opposition avec nous! L'Autriche, dans le calme le plus parfait, isolée par les Puissances elles-mêmes, qui semblent maintenant lui faire un crime de ce qu'elle se repose avec dignité sur ses propres moyens de défense, l'Autriche, dis-je, ne peut sans contredit être taxée d'amener la guerre: — ne pas se livrer pieds et poings liés, ne pas s'exposer à succomber au premier souffle, ne saurait être un crime. Et telle est notre position, notre attitude si inquiétante pour une Puissance qui publie qu'elle a cinq fois plus de forces à sa disposition que nous. Si la guerre se fait, ce ne sera pas nous qui l'aurons voulu, on ne saurait trop le répéter.

Talleyrand in Uquade.

(N. 35, S. 230, B. 1.)

133. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 2. Februar 1809.

133. La nomination d'un nouveau Grand Chambellan est un événement d'un très-haut intérêt pour tout observateur de ce qui se fait à Paris. Voici la marche de cette affaire, telle que j'ai pu l'apprendre.

Samedi dernier, le 28, M. de Talleyrand se trouva chez l'Empereur avec l'Archichancelier et le Ministre de la marine. L'Empereur fit une sortie très-vive contre un parti qu'il prétendait exister, à la tête duquel il désigna MM. de Talleyrand et Fouché, et dont le but serait d'entraver la marche de son Gouvernement. Il aurait dit que l'on calomniait ses Ministres, qu'on voulait lui en donner d'autres, qu'il déclarait aimer beaucoup M. de Champagny, et qu'il le ferait aussi puissant que M. de Talleyrand; qu'il aimait également les Ministres de la justice et des finances; qu'il savait que si le hasard de la guerre l'eût fait périr en Espagne, on eût tenté d'enlever le trône à son frère. Il passa de là à quelques discussions politiques, et se prononça surtout contre la paix de Presbourg, qu'il qualifia d'infâme et d'œuvre de corruption.

Quelques moments après, le Maréchal Duroc se présenta chez M. de Talleyrand et lui redemanda sa clef. La nomination de M. de Montesquiou fut déclarée au lever du lendemain dimanche. Il s'y attendait aussi peu que le public, qui, par ce fait, jugea que M. de Talleyrand devait se trouver dans une sorte de disgrâce. La tournure que Sa Majesté fit donner dans le *Moniteur* du 30 Janvier à la nomination du nouveau Grand Chambellan amortit en partie les bruits qui circulaient dans le public.

Il paraît, en général, que l'Empereur, depuis son retour, est irrité contre une quantité d'individus marquants et occupant des places plus ou moins influentes. On annonce comme très-probable que le Général Savary sera nommé au gouvernement.

de Paris au premier jour. Cette place donnant une grande étendue de pouvoir à celui qui l'occupe, et le Général Savary étant connu pour un des hommes dans lesquels l'Empereur place le plus de confiance, qu'en toute occasion il a chargé des commissions les plus secrètes et les plus difficiles, le public en tire la conclusion que Sa Majesté veut créer une contre-police générale, afin de surveiller le parti qu'il a l'air de supposer exister contre lui*).

Romanzow's Mission in Paris.

(N. 27, S. 226, B. 1.)

134. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 1. Februar 1809.

135. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 9. Februar 1809.

136. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 17. Februar 1809.

134. J'ai été trouver aujourd'hui M. de Romanzow. Il n'y a nul parti à tirer de lui. Il me demanda ce que je pensais de la guerre? Je lui répondis qu'il me paraissait que c'était plutôt à moi à lui adresser cette question. Il ne me cacha pas qu'il croyait que le parti de l'Empereur était pris, et qu'il en faudrait d'autant plus de prudence chez nous. — „Qu'appellez-vous prudence?” lui dis-je. „Si Napoléon prend une attitude offensive ou même inquiétante contre nous, il faudra bien que nous dérogiions au pied de paix sur lequel se trouve encore notre armée. Voulez-vous que nous nous laissions surprendre disséminés dans nos quartiers?” — „Je travaille beaucoup à le calmer”, me dit Romanzow, „j'ai une chienne de besogne; mais prenez bien garde de vous compromettre; cela pourrait avoir des suites incalculables.”

*) In einer früheren Depesche, ddo. 13. Juli 1808, hatte Graf Metternich dem Grafen Stadion geschrieben: „Le bruit d'une disgrâce de M. de Talleyrand est depuis longtemps répandu dans le public. . . M. de Talleyrand est, depuis la campagne contre la Prusse, en opposition avec le système envahisseur de l'Empereur. Il s'était expliqué fortement contre le bouleversement de l'Espagne. D'indiscrètes amis ont colporté l'opinion de l'ancien Ministre, de zélés ennemis paraissent avoir saisi ce prétexte pour le desservir.”

„— Je suppose”, repris-je, „que les premières nouvelles de M. le Prince de Schwarzenberg seront de nature à répondre à l'idée que l'Empereur mon Maître était en droit de se former de son Envoyé. On ne peut faire à l'Empereur Alexandre l'injure de croire qu'il pourrait jamais se trouver sur une ligne hostile contre nous.”

„— Cela dépend des positions”, répondit M. de Romanzow; „il peut exister des engagements antérieurs très-embarrassants.”
— „Embarrassants dans le cas d'une agression de la France?” repris-je; „la question de quel côté vient la guerre doit vous être bien plus démontrée à vous qu'à tout autre.

„— Quand une fois le canon gronde”, dit M. de Romanzow, „il est très-difficile de décider de quel côté est l'agression.”

„— La guerre ne date pas du premier coup de canon”, répliquai-je; „la guerre morale précède celle des armes. Je suppose qu'on nous inquiète au point de nous forcer à nous mettre en attitude de repousser la force par la force, et qu'on vous dise alors: Vous voyez que ce sont eux qui nous font la guerre; croirez-vous à cette version?”

M. de Romanzow se noya dans des phrases qui tantôt portèrent sur sa conviction qu'il ne nous serait pas trop possible d'éviter la guerre, tantôt sur son espoir de parvenir à calmer Napoléon; sur la nécessité que nous soyons très-prudents, que nous soyons sur nos gardes, que nous n'armions pas, etc.

Tous mes soins vis-à-vis de ce Ministre se borneront à lui prouver, le plus catégoriquement possible, que ce n'est pas nous qui nous mettrons en état d'hostilité.

Metternich an Stadion, Paris, 9. Février 1809.

135. Romanzow est de plus en plus convaincu que la guerre est inévitable; il tire cette conclusion du silence sur notre compte que garde l'Empereur vis-à-vis de lui. Il continue à faire tout ce qu'il peut pour persuader l'Empereur; néanmoins, il me paraît qu'il faudrait ne rien négliger pour expliquer à Saint-Pétersbourg, pas à pas, chaque démarche, chaque mesure que

nous prenons; le point essentiel est de prendre acte vis-à-vis de cette Cour de l'initiative française; la fougue de Napoléon nous fournit sous ce rapport et jour par jour des preuves à l'appui. On dit que beaucoup de troupes françaises filent vers la Savoie. Les personnes qui connaissent les moyens disponibles de la France ont bien de la peine à suivre les calculs de l'Empereur; néanmoins il est certain qu'il n'est pas prêt, parce que s'il l'était il serait déjà en campagne; observons les choses à ce point de vue, et nous ne nous tromperons pas. Il a dit hier à Romanzow: „Tout est manqué; mes calculs me prouvent que je perds plus à l'état actuel des choses qu'à la guerre.” Où donc est l'espoir du Ministre russe de le persuader du contraire?

Metternich au Stadion, Paris, 17. Februar 1809.

136. M. de Romanzow nous a quittés avant-hier.
Le résultat du séjour de ce Ministre me paraît avoir été entièrement nul. Toujours flottant, tantôt confiant et tantôt découragé, son désir de faire la paix maritime n'a pas été couronné de plus de succès que malheureusement ne me paraît devoir l'être celui de conserver la paix continentale. Je l'ai vu assez pour le juger dans ses rapports tant avec sa Cour qu'avec celle de France. Un grand changement qui s'est opéré en lui est celui de la conviction, — si ce mot peut être employé pour un homme qui en change journellement, — que la Russie n'a pas employé le véritable moyen, ou plutôt qu'elle pouvait en employer d'autres pour conserver la paix. Il ne m'a pas paru éloigné, ces derniers jours, de l'idée d'établir entre les trois Puissances un concert qui porterait sur un arrangement général propre à maintenir la paix. C'est là l'extension que, dans les tout derniers moments, il a donnée à son idée de garantie. Il ne put rien m'objecter quand je lui fis remarquer que c'était dès la paix de Tilsit, et même encore à l'époque de l'entrevue d'Erfurt, en étendant cette entrevue aux trois Empereurs ou en y appelant au moins un Ministre autrichien, que le susdit projet n'eût point été chimé-

rique. Il ne me paraît pas inutile d'ajouter ici un fait que je tiens de source certaine et qui sert à fixer irrévocablement l'opinion sur le côté qui a désiré la continuation d'un état de tension très-facile à changer en état de brouille; Alexandre avait, lors de l'entrevue d'Erfurt, témoigné le désir que l'Autriche fût appelée en tiers. Napoléon s'y refusa.

Je le répète, si la Russie l'eût voulu, elle maintenait la paix en Europe. Si au lieu d'être caressante pour la France et menaçante envers l'Autriche, elle eût joué avec la plus entière impassibilité, avec la justice la plus impartiale, le rôle de médiateur, de conservateur armé de la paix, la guerre eût été évitée. Mais le Cabinet qui s'est assez mépris dans son jeu pour menacer ceux qu'il devait rassurer, et pour cajoler au contraire la Puissance qui de loin préparait et amenait l'état actuel des choses, ne pouvait m'offrir dans son chef que les habituelles disparates qu'effectivement je rencontrai en lui.

Dans le dernier entretien que j'eus avec M. de Romanzow, il appuya constamment sur ce qu'il craignait que ma Cour ne fût induite en erreur, et qu'elle ne crût que lui Romanzow voulait nous encourager à la guerre. Je le rassurai complètement sous ce rapport, et je ne puis mieux me conformer à son vœu qu'en exprimant ici ma conviction la plus intime que personne ne redoute plus que ce Ministre l'explosion qu'il n'entrevoit que trop prochaine, et que nul n'est plus pacifique que lui; mais si ses vœux ne le cèdent en rien aux nôtres pour le maintien de la paix, malheureusement il s'est trompé et se trompera toujours sur les moyens de maintenir et d'assurer cette paix tant désirée par lui et par nous. . . .

M. de Romanzow me fournit dans la dernière heure de son séjour une preuve qui appuie irrésistiblement la thèse que j'avance au commencement de la présente dépêche, sur la nullité des résultats du séjour de ce Ministre à Paris. Il me dit que vingt motifs devraient le retenir ici, mais que le vœu de travailler à la conservation de la paix entre l'Autriche et la France le portait à accélérer son dé-

part pour Pétersbourg. Je ne pus lui cacher ma conviction qu'il aurait de la peine à finir de loin ce que de près il n'avait pas même pu entamer, et je lui désignai comme le moment de crise les quatre semaines qu'il passerait sur le grand chemin. Il ne put en disconvenir; et le fait du Ministre des affaires étrangères de Russie quittant Paris dans l'intention d'y faire de meilleures affaires par voie de courrier, offre assurément un de ces phénomènes politiques auxquels les derniers temps n'ont que trop habitué l'observateur impartial.

Les conversations particulières que M. de Romanzow a eues presque journellement avec l'Empereur influèrent beaucoup sur la versatilité des vues politiques de ce Ministre. Il me dit un jour, par exemple, que le véritable motif de l'irritation de Napoléon contre nous se trouvait effectivement dans l'inquiétude que lui causaient nos armements. Il ne me fut pas difficile de lui prouver que l'Empereur des Français, inattaquable dans ses propres foyers, ayant la Confédération comme poste avancé contre nous, et la Russie comme soutien en cas d'attaque de notre part, se jouait de l'Autriche quand il prétendait être inquiété par ses mesures de défense; — par des mesures auxquelles s'est trouvée forcée une Puissance que l'on a essayé de placer, au milieu du continent, dans un état de véritable blocus politique; je comprenais que nos préparatifs de défense ne devaient pas lui convenir s'il avait l'intention de morceler l'Autriche; mais que s'il voulait notre conservation, la réorganisation de nos forces devait bien plutôt le satisfaire que le gêner. M. de Romanzow me répondit qu'assurément l'Empereur des Français ne pouvait pas nous craindre, mais que l'attention que nous le forcions de porter de notre côté l'empêchait de rien tenter de sérieux contre l'Angleterre. Il voulut me prouver la vérité de cette thèse par une foule de raisons qu'il me dit lui avoir été fournies par Sa Majesté elle-même; que sans nos armements l'Empereur aurait songé maintenant à la descente en Angleterre et à une expédition dans la Méditerranée. Il ne me fut pas plus

difficile de réfuter ce second argument, que celui de l'inquiétude. „Comment”, lui dis-je, „l'Empereur, sans épuiser entièrement son trésor, pourrait-il songer à retirer dans l'intérieur toutes ses armées, à les entretenir de ses propres deniers, à faire et la guerre d'Espagne et un armement nouveau et immense, maritime surtout? Si la guerre éclate, elle ne peut avoir lieu que parce que la France l'aura voulué, — et l'Empereur des Français la veut parce qu'il lui faut une terre plus ou moins vierge à exploiter, qu'il a besoin d'occuper ses armées, de les entretenir aux dépens d'autrui,” etc., etc. M. de Romanzow contesta pas à pas mon raisonnement.

Il vint me trouver deux jours après cette conversation, et me répéta à peu près mot à mot les arguments dont je m'étais servi vis-à-vis de lui comme lui étant inspirés par un long entretien qu'il avait eu le matin avec l'Empereur. „Il lui faut de l'argent”, me dit-il, „il ne me l'a pas caché; il veut la guerre contre l'Autriche pour s'en procurer; mais quand il l'aura finie, il viendra donc en chercher chez nous?”

Au moment même de son départ, M. de Romanzow fut informé par le Ministre des relations extérieures de la conclusion de la paix entre la Porte et l'Angleterre. M. de Champagny voulut l'engager à ajourner son voyage. Il n'y consentit pas.

Der Friede zwischen England und der Pforte und Audienz des diplomatischen Corps bei Napoleon.

(N. 33, S. 229, B. 1.)

137. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 23. Februar 1809.

137. Mes derniers rapports vous ont informé, Monsieur le Comte, de la sensation extrême que produisit ici la certitude de la conclusion de la paix entre la Porte et l'Angleterre. Il était très-naturel que l'on visât à nous en faire un grief. Dans un moment où on nous cherche noise sur tout, cette cause était trop belle à nous imputer pour qu'on pût y manquer. Il y aurait, en tout cas, tant de „bien joué” de notre part, que,

sans les considérations relatives à la Russie, ce serait plutôt un sentiment de modestie, le désir de ne pas nous parer de ce qui nous est absolument étranger, qui pourrait nous porter à récuser l'honneur qu'on nous fait de l'un des événements les plus importants dans le moment actuel.

La correspondance entre M. de La Tour-Maubourg et notre Internonce me semble offrir autant d'impudence de la part du premier que de mollesse dans la conduite du second*). Comment veut-on encore ne pas se convaincre que, tout en rendant à un agent français ce qu'on lui doit, il ne faut pas hésiter davantage à repousser l'insulte par l'attitude la plus énergique et la plus prononcée? Si M. de La Tour-Maubourg m'eût adressé

*) Veranlassung zu diesem heftigen Briefwechsel gab Folgendes: Graf La Tour-Maubourg äußerte in einer Note (ddo. 12. März 1808) an den österreichischen Internuntius sein Befremden darüber, daß der Letztere von dem thatsächlich erfolgten Abbruch des diplomatischen Verkehrs zwischen Oesterreich und London der Pforte keine officielle Mittheilung gemacht, sondern sich dieser gegenüber lediglich darauf beschränkt habe, die Maßnahme als eine im Publicum ausgestreute Nachricht darzustellen. „Je ne saurais vous dissimuler, Monsieur l'Internonce,“ schrieb der französische Vertreter, „que le langage des personnes qui parlent au Ministère en votre nom est un autre sujet d'étonnement pour moi. Le système que vient d'adopter la Cour de Vienne ne peut avoir de bons effets, ni donner à l'Europe une paix prompte et solide, qu'autant qu'il sera suivi par les autres Cours de l'Europe. Il me paraît, en conséquence, surprenant qu'au lieu de soutenir et d'encourager les Turcs dans la guerre qu'ils ont avec l'Angleterre et de leur rappeler que cette Puissance n'a retiré de cette guerre que de la honte, les personnes qui parlent en votre nom ne s'occupent qu'à donner aux Ministres des craintes imaginaires. Cette conduite, si peu conforme aux sentiments que Sa Majesté l'Empereur d'Autriche professe publiquement, me paraît assez singulière pour que je me croie obligé de la faire connaître à ma Cour.“

Darauf widerlegte der kaiserliche Internuntius die Voraussetzung von der nicht erfolgten officiellen Mittheilung an die Pforte und erwiderte weiters: „Il m'est douloureux, Monsieur l'Ambassadeur, de voir qu'on se fait un vrai plaisir de semer la discorde entre Votre Excellence et moi, de lui rendre suspectes des personnes qu'elle honorerait de sa bienveillance si elle les connaissait mieux, et de lui faire entendre que moi ou les miens sommes capables de tenir un langage et une conduite qui ne soient pas conformes aux sentiments du Maître que nous avons l'honneur de servir.“

la lettre qu'il a osé écrire à un homme d'un caractère public aussi respectable que M. de Stürmer, il eût été très-embarrassé d'exhiber ma réponse.

C'est par cette même considération que je regrette de ne pas avoir été chargé de porter ici une plainte formelle et officielle contre ce Représentant.

Le jour même de l'arrivée du courrier qui apportait l'importante nouvelle de la conclusion de la paix, je me suis rendu chez M. de Champagny. Je lui dis que j'avais reçu un courrier cette nuit; „Il m'annonce ce que vous savez depuis deux jours, et ce qui n'a pas moins étonné à Vienne qu'à Paris, la paix entre la Porte et l'Angleterre. Cette question nous est étrangère, mais nos missions à Constantinople viennent d'avoir une rencontre qui ne saurait nous l'être.”

„— M. de La Tour-Maubourg”, me dit M. de Champagny, „me parle effectivement d'une altercation qu'il a eue avec M. de Stürmer, mais il n'entre dans aucun détail, et promet de nous les envoyer par le premier courrier.”

„— Je n'en suis pas étonné”, repris-je; „on ne se vante guère de procédés pareils à ceux qu'il a eus. Je ne suis non-seulement pas chargé de vous en parler, mais on ne me munit même des pièces ayant rapport à cette affaire inconcevable, que dans l'intention de me mettre en état de répondre aux questions qu'on me ferait. Ce n'est donc pas l'Ambassadeur qui vous parle, mais le Comte de Metternich qui s'empresse de vous fournir une nouvelle preuve à l'appui de son ancienne thèse, que ce sont vos agents à l'étranger qui en grande partie font le malheur de l'Europe; que ce sont eux qui, animés par je ne sais quel noir esprit, cherchent à embrouiller les choses tant qu'ils peuvent. Vous avez cru avoir des griefs contre l'un de nos Ambassadeurs, l'Empereur mon Maître s'est plu à le rappeler; il vous fournit maintenant une preuve de modération, de laquelle je vous avoue que je ne me serais pas senti capable, en ne vous adressant pas très-catégoriquement la demande du rappel de M. de La Tour-Maubourg.”

Je lui fis lecture des correspondances. M. de Champagny ne put rien m'objecter qui pût le moins du monde servir la cause qu'il défendait.

. . . . Il me dit qu'il serait peut-être chargé de me porter plainte sur la part que l'on annonçait que notre Internonce avait prise à la pacification entre les Turcs et les Anglais. Je lui répliquai que si jamais il me portait pareille plainte, je lui répondrais que l'Internonce y avait eu une part tellement directe que, la paix déjà signée, il écrivit à Vienne que la négociation aux Dardanelles resterait sans doute suspendue jusqu'à l'issue de celle de Yassy. Il me demanda si je ne savais rien des conditions de la paix. Je lui dis que notre ignorance à ce sujet était une preuve nouvelle de notre complicité. Il est de fait qu'ici on en sait aussi peu que chez nous.

Nous venions de recevoir l'annonce d'une audience diplomatique pour le lendemain. Je prévis la possibilité que l'Empereur m'apostrophât sur l'événement de Péra; tout mon sang-froid n'aurait peut-être pas suffi, dans ce cas, à éviter une explication à laquelle je ne me sentais porté par aucun motif politique.

Nous nous rendîmes avant-hier dimanche, à onze heures du matin, aux Tuileries. Mon apparition y fait maintenant toujours événement. Nous fûmes introduits à l'audience: l'Empereur s'approcha de moi, et me demanda des nouvelles de la santé de Madame de Metternich, phrase dont il se sert toujours vis-à-vis de moi quand il veut ne me rien dire. Je lui répondis qu'elle se portait toujours de même, et c'est à ce petit et très-petit incident que se trouva réduite la foule des spectateurs et des curieux. Il fit sa tournée, et au retour il demanda au Ministre de Bavière, à voix basse, si les forteresses bavaroises étaient en état de défense, et surtout Passau?

Il s'approcha une seconde fois du Ministre de Prusse, et lui parla, dans les termes les plus amicaux, du voyage de son Maître en Russie.

Il demanda au Marquis d'Almenara s'il n'avait pas laissé la Turquie en pleine anarchie? Le Ministre espagnol lui répondit affirmativement.

Il dit enfin à M. l'Ambassadeur de Russie: „Vous savez ce qui s'est passé à Constantinople entre l'Internonce impérial et mon Représentant?“ Le Prince Kourakin lui répondit: „Oui, Sire, mais il me paraît qu'il faut attendre des détails.“ L'Empereur, sans s'arrêter à cette objection, proféra ces paroles remarquables: „Ils le veulent donc; eh bien, ils verront ce que c'est.“

L'Empereur ne m'adressa plus la parole et finit l'audience. Il a dit depuis à plusieurs personnes de son intérieur qu'il me maltraitait, mais qu'il ne pouvait pas faire autrement, parce qu'on traitait de même son Ambassadeur à Vienne.

Ursachen der Kriegszögerung Napoleon's.

(N. 33, S. 229, B. 1.)

188. Metternich an Stadion (D.-N.) Paris, 23. Februar 1809.

138. Il me serait très-difficile de soumettre à Votre Excellence un raisonnement bien fondé sur la position actuelle de nos affaires. Ma dernière expédition a renfermé quelques aperçus sur le calme et le silence que l'Empereur garde dans son attitude particulière et publique. Mais ce même calme, cette même attitude qu'il affiche, et qui sont la preuve la plus certaine que son parti est pris, sur quoi s'appuient-ils? Je n'ai dans mon dernier rapport pas osé admettre la possibilité que l'Empereur se trompât effectivement sur notre position véritable; je ne l'admettrai jamais, et des prétentions pareilles à celles que renferme l'article marqué dans le journal ci-joint (le Publiciste du 22 Février 1809) ne peuvent être mises en avant que pour les badauds de l'intérieur de la France. En excluant la possibilité d'une illusion complète sur nos moyens de défense, l'Empereur doit admettre en première ligne de calcul:

Que les moyens de l'Autriche seront exposés aux chances extravagantes de la campagne de 1805; — ou bien :

Qu'il existe un parti très-prononcé en faveur de la France dans l'intérieur de notre Empire; qu'il peut compter sur la Hongrie (je ne fais pas mention de la Galicie); — ou :

Que le bruit qu'il fait en Europe nous effrayera, que nous filerons doux, c'est-à-dire, que nous consentirons sans coup férir à telle modification dans nos rapports politiques et militaires, dans notre existence même, qu'il voudra nous imposer; — ou enfin :

Que ses forces militaires, n'étant pas prêtes ni arrivées encore sur les points qu'il jugera les plus convenables à l'attaque, il espère nous tenir dans un état d'incertitude qui lui permettra de rassembler, d'augmenter ses forces, et de les porter sur les points qui dans ses opérations militaires sont pour lui autant de points cardinaux; — qu'en un mot, nous laisserons écouler les moments favorables pour nous, et que nous attendrons ceux qui le seront pour lui.

Je n'hésite pas à me prononcer pour la dernière de ces hypothèses. Elle est dans le caractère de l'Empereur. Il chercherait des explications, il rassurerait par tous les moyens possibles s'il ne voulait pas la guerre; il serait à la tête de son armée, si elle était arrivée là où il l'attend; or, comme il ne rassure point [et qu'il n'est pas encore dans son quartier général, le moment présent n'est pas encore le sien. Cette thèse me paraît claire à force d'être simple!

Nul doute que l'Empereur compte après cela sur notre manque d'énergie, sur notre habitude de négliger les moyens moraux et militaires que, dans les précédentes guerres, nous n'avons jamais appelés à notre secours. Il espère peut-être que les manœuvres connues du Général Andréossy et de tant d'agents subalternes dans l'intérieur de nos pays et surtout en Hongrie, susciteront des soulèvements ou un refus de secours à notre Gouvernement. Mais comme il dépendra de nous de

ne pas renouveler d'anciennes fautes, comme nos moyens sont tout aussi réels maintenant qu'ils furent hypothétiques en 1805, je ne puis placer que secondairement le calcul de nos fautes dans la balance de l'ennemi, et je n'admets nullement celui de mauvaises dispositions morales dans l'intérieur de nos pays; — j'excepte toujours la Galicie.

Napoléon, qui, jusqu'au commencement des affaires d'Espagne, avait toujours calculé juste, ne peut que séparer la question du début de la guerre qu'il veut entreprendre de celle de sa poursuite. La première bataille, les premiers moments de la campagne me paraissent plus dignes d'être pesés par lui dans l'occasion présente que dans aucune autre. Il doit connaître les dispositions générales des esprits en Allemagne et en Italie. Nous sommes à même, ici, de rassembler trop de données sur cette dernière contrée pour pouvoir conserver des doutes sur l'effet qu'un début de campagne malheureux pour les armées françaises pourrait y produire. Il lui faut donc plus de précaution, plus de prudence dans la question qu'il entame, que sans contredit dans nulle antérieure, et voilà, je ne puis en douter, l'explication de ce qui, à Paris même, paraît problématique dans la conduite momentanée de l'Empereur à tous ceux qui ne regardent pas des articles de gazettes comme autant d'articles de foi. Ces personnes opposent au ridicule de l'assertion que nous n'avons pas cent quarante mille hommes, et pas cent canons, la demande très-simple: Comment une Puissance dans un état de délabrement pareil peut-elle inquiéter le Souverain de la France, le dominateur des deux tiers de l'Europe et l'allié du reste, à l'exception de cette seule Autriche si méprisable et si méprisée? Ce n'est donc qu'un esprit de destruction générale, de domination universelle, qui peut le porter à vouloir rayer de la surface du continent ce coin encore trop indépendant. Assurément, jamais défense ne fut plus légitime que celle de l'Autriche, en admettant pareille supposition, et l'Empereur lui-même ne nous y force-t-il pas?

On répand depuis plusieurs jours les bruits les plus pacifiques. Ces bruits sont soutenus avec soin par la police et par des personnes qui approchent l'Empereur. On fait croire que le Comte de Mier a porté à Vienne des propositions d'arrangement très-acceptables; on a l'air de ne pas douter que nous ne restions en paix au moyen de quelques légères condescendances. Ce jeu est aussi simple que le but en est évident. Toute la tactique de Napoléon tend dans ce moment à gagner du temps, et, après avoir provoqué chez nous de très-justes alarmes et des mesures militaires motivées par ces mêmes inquiétudes, à faire envisager nos moyens de défense comme autant de démarches hostiles contre lui. Or, l'Autriche voulant la guerre, ou se mettant en guerre (termes du traité d'Erfurt), la Russie peut et doit être invitée à remplir les engagements qu'elle a pris.

Cette vérité incontestable doit nous mener à ne pas être dupes d'un état de calme apparent et à nous expliquer le plus franchement possible vis-à-vis de la Cour de Saint-Pétersbourg. Convaincu que dans les moments importants il faut des mesures exceptionnelles, et ne pouvant jamais séparer la force d'une mesure de la plus extrême simplicité, je crois que rien ne serait moins déplacé que d'adresser à l'Empereur de Russie la demande comment il envisage l'état présent des choses, de prendre vis-à-vis de lui acte de la gêne dans laquelle nous met la France, de ne pas moins prendre acte de la provocation de la France, et de lui demander simplement, oui ou non, s'il regarde nos mesures militaires comme libres ou comme imposées par une impulsion étrangère et hors de notre portée? Cette question décidée, ce oui ou non prononcé servirait de base à tous nos rapports futurs avec la Russie. Je ne vois pas que cette dernière puisse refuser de répondre à des questions de fait et nullement hypothétiques, à des questions surtout qui, loin de troubler l'état de repos auquel vise Alexandre, lui fournissent un moyen de le conserver à son Empire.

Zur Garantie = Frage.

(N. 33, S. 229, B. 1.)

139. Metternich an Stadion (D. N.) Paris, 27. Februar 1809.

140. Metternich an Stadion (D. N.) Paris, 16. März 1809.

139. M. le Prince de Kourakin vient de me donner une preuve nouvelle des vœux qu'il forme pour la conservation de la paix, en me parlant de la garantie que pourrait obtenir l'Autriche.

Rien sans doute ne serait plus heureux qu'un état de choses qui, vu sa stabilité, sa réciprocité, ses convenances politiques et militaires, permettrait aux Puissances de réduire leurs moyens de défense. Appelez cet état garantie, paix, équilibre; le nom n'y fait rien. Nul doute qu'une réunion des trois Cours impériales puisse atteindre ce but. C'est celui que les principes politiques de M. de Kourakin lui font envisager comme le plus désirable de tous. Qui plus que l'Autriche aspire à un état pareil, le sollicite davantage, se trouve plus uni d'intentions et de vœux avec ce Ministre?

Je crois que l'on ne pourrait jamais mieux préciser les intentions de Napoléon qu'en lui adressant très-rondement la demande suivante: L'Autriche veut la paix, parce que de tout temps elle l'a voulue, parce qu'elle est dans son intérêt. On a laissé tomber le mot de garantie; on a l'air de désirer qu'elle diminue ses moyens de défense. Il n'entre sans doute pas dans vos idées, si vous visez à un état de repos infiniment désirable et généralement utile, que l'Autriche ait moins de moyens de défense que d'autres Puissances n'ont de moyens d'attaque, toute proportion gardée. L'Autriche veut réduire son armée; de combien réduisez-vous la vôtre?

Je ne crois pas qu'une seule objection à une demande aussi simple que juste, puisse se trouver à la portée de quelqu'un.

C'est ainsi que devraient être posées les questions depuis longtemps par la Russie. Elles pourraient l'être encore si la

Russie n'était à sept cents lieues du cratère où se consume l'Europe. Votre Excellence est sans doute d'accord avec moi sur la seule acception que puisse avoir le mot de garantie. Je me suis en toute occasion, et d'après ma conviction la plus intime, expliqué dans ce sens vis-à-vis de M. le Prince de Kourakin, et je n'ai pas voulu laisser passer cette occasion d'informer de nouveau l'Empereur de la pureté des vues de cet Ambassadeur. Tous ses soins tendent maintenant à faire éviter une explosion, sans doute bien malheureuse. L'Ambassadeur d'une Puissance amie de l'Autriche, liée à son existence par son propre intérêt, ne peut se charger d'une plus noble entreprise. Mais la difficulté, l'impossibilité peut-être d'y parvenir, ne prouve-t-elle pas mieux que tous les raisonnements du monde, qui trouble la paix en Europe, qui la trouble par goût et par principe, et qui par conséquent se refusera toujours à l'établissement d'un ordre de choses quelconque qui ne serait pas la guerre, ou la possibilité de la faire du jour au lendemain?

Metternich an Stadion, Paris, 16. März 1809.

140. Le Ministre Champagny m'invita le 13 à me rendre chez lui. M. de Champagny, dans un long entretien, ne cessa de protester du désir de l'Empereur de conserver la paix avec l'Autriche. Il ajouta que son Maître ne nous voulait rien, que notre intégrité lui convenait; que malgré les chances de succès que lui offrait sa position, il n'en était pas moins éloigné de vouloir de nouvelles conquêtes, qu'elles le gêneraient; qu'il ne visait enfin nullement à la domination générale. Je protestai tout aussi vivement du désir pacifique de ma Cour; j'appuyai mon raisonnement sur l'évidence des faits, sur les preuves fournies en mainte occasion par notre auguste Maître de ses intentions amicales et pacifiques envers la France. M. de Champagny cita comme preuve des intentions de Napoléon envers l'Autriche, la retraite des troupes françaises de l'Allemagne; je cherchai les miennes dans la stricte neutralité de l'Autriche pendant les campagnes de 1806 et de 1807

(neutralité qui tourna tellement au désavantage de la Russie, que de cette époque datent les reproches que nous fait cette Puissance); — dans notre tranquillité parfaite pendant les mois d'Octobre, Novembre, Décembre et Janvier derniers, où l'Allemagne se trouva effectivement dégarnie d'une grande partie des troupes françaises, et où notre état de paix était aussi complet qu'en Février 1809. Il en fut de cette discussion comme de toutes les autres; chaque partie resta à son opinion et à ses preuves. M. de Champagny lui-même en fit la remarque et me dit: „Nos deux Maîtres sont donc animés du même esprit, et les armées ne s'en trouvent pas moins en présence.”

Le Ministre avait dans une occasion précédente prononcé le mot de garantie; lui ayant demandé alors ce qu'il entendait par garantie, il me dit ne pas pouvoir lui donner de développements, n'étant point chargé de m'en parler. Cette même phrase ayant été mise sur le tapis dans notre entretien d'hier, j'insistai de nouveau sur des éclaircissements. M. de Champagny reprit qu'il supposait que M. de Romanzow m'en avait parlé. Je ne pus que lui dire que ce Ministre s'était effectivement servi en plusieurs occasions de la même phrase, mais que tous les développements que j'avais réclamés s'étaient également bornés à l'assurance qu'il n'était pas à même de m'en donner, cette idée lui étant personnelle.

Connaissant les dispositions de ma Cour, les soins extrêmes que notre auguste Maître a pris depuis nombre d'années d'entretenir les relations les plus amicales avec tous ses voisins; tant d'efforts infructueux de sa part pour établir entre l'Autriche et la France des rapports conformes aux intérêts généraux de l'Europe, — intérêts qui assurément se concentrent dans un état de paix générale, — je répétais au Ministre des relations extérieures qu'à chaque occasion je m'empresserais de transmettre à ma Cour toute idée que pourrait suggérer l'Empereur des Français pour l'établissement d'un état de choses seul conforme aux vœux de l'Empereur mon Maître.

J'ai conclu de plusieurs phrases du Ministre, accompagnées de la remarque plusieurs fois répétée que, dans une lutte qui s'engagerait, la Russie serait du côté de la France, „que les Cours des Tuileries et de Saint-Petersbourg pourraient bien garantir réciproquement l'Autriche, et que cette dernière, en compensation, réduirait une partie de ses forces militaires”. Je précisai davantage la question, en exprimant à M. de Champagny mes doutes qu'une véritable garantie pût exister sans la plus parfaite réciprocité, et en ajoutant que je ne me faisais pas trop à l'idée qu'une Puissance de premier ordre, et qui elle-même peut offrir une réciprocité de garantie, pût trouver dans un état entièrement passif une sûreté propre à la rassurer sur tous les événements futurs. J'ajoutai que l'existence d'une grande Puissance devait se trouver assise et raffermie, et par ses relations diplomatiques, et par sa force militaire; par quoi effectivement serait-il possible de remplacer ce seul et véritable équilibre entre Puissances du même ordre, ces preuves, ces gages uniques de leur indépendance réciproque! Fort de ce principe, je crus ne pas devoir douter que, s'il pouvait jamais être question d'une idée de réduction de la force armée de l'Empire autrichien, elle se trouverait dans un rapport parfait avec celle dont conviendraient également la France, la Russie, et les États de la Confédération. Le Ministre ne me cacha pas que la France étant en guerre avec l'Angleterre, ne pouvait pas songer à une réforme de son armée, mais bien à un emploi plus actif contre cette Puissance, et qu'elle pourrait ne laisser en Allemagne que le nombre nécessaire de troupes; que l'état militaire de la Confédération étant déterminé par l'acte fédéral, il ne pourrait pas souffrir de modification.

Cette thèse devait nous mener à parler de la guerre avec l'Angleterre. M. de Champagny me dit que la guerre d'Espagne était aussi bien que terminée, et qu'elle ne réclamait plus même le nombre de forces employées encore dans ce Royaume. Il posa le principe très-vrai que l'Angleterre trouvera toujours

dans l'espoir de voir la guerre se rallumer entre les Puissances du continent un prétexte, et peut-être même une raison, de ne pas se prêter à la paix maritime. Je ne pus que lui rappeler que, lors de l'entrevue d'Erfurt, et au moment des ouvertures qui furent faites à sa suite au Cabinet de Saint-James, j'avais établi et défendu la même thèse en faveur de l'admission de l'Autriche dans un concert qui seul assurera la paix du continent et, si elle est possible, la paix maritime. Je fondai sur cette vérité un motif de plus de désirer qu'il fût possible d'établir en Europe un ordre de choses qui, en assurant des relations dignes entre les trois Cours impériales, ne serait pas moins utile à toutes les Puissances qui sentent le besoin de la paix et du repos, à la tête desquelles je n'hésitai pas à nous placer.

Die letzten Depeschen des österreichischen Botschafters in Paris.

(N. 33, S. 229, B. 1.)

141. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 3. April 1809.

142. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 11. April 1809.

143. Metternich an Stadion (D.=N.) Paris, 18. April 1809.

144. Kritische Bemerkungen über das französische Kriegsmanifest, 25. April 1809.

Auszug aus einer Denkschrift Metternich's.

141. Je ne puis que regarder la présente expédition comme la dernière que je serai dans le cas d'adresser à Votre Excellence. Je ne me livre à aucun raisonnement particulier sur la conduite que l'on tient ici vis-à-vis de moi. Si elle est pénible pour moi individuellement, j'ajoute avec plaisir ce sacrifice à ceux qu'un Ambassadeur de l'Empereur à Paris est journellement dans le cas de porter à son service. Plus l'adversaire se permet de violations directes du droit des gens, plus il rend sa cause mauvaise, et plus il fournit surtout de preuves de son humeur sur la position véritable des questions, humeur qui n'exista jamais chez Napoléon sans motifs fondés. Il conserva jusqu'au dernier moment de la douceur dans ses relations avec la Prusse.

Je me permets, d'après la marche que prennent les affaires et le genre de procédés que l'on a pour moi, d'admettre toutes les chances, les moins probables même, en consultant les règles les plus communes du droit des gens. Je ne serais nullement étonné que l'on me refusât mes passe-ports au moment où je recevrai l'ordre de les demander. L'Empereur ne se trouvant peut-être plus à Paris, on en agira comme avec mon passe-port de courrier. Je demanderai, et on ne me répondra pas. Si on arrête mes courriers, je ne serai même pas dans le cas de former une demande. J'ai quelques notions préalables à l'appui de ma supposition. On me fait l'honneur de supposer que ma présence pourrait être de quelque utilité à Vienne, par la connaissance que j'ai des lieux et surtout des individus. Je crois, en admettant mon éloignement de mon pays, remplir un devoir sacré en déposant ici entre les mains de Sa Majesté Impériale mes vœux et mes faibles conseils sur le caractère général à imprimer à la marche des affaires.

Napoléon, par la fougue de son caractère et par l'excès de son ambition, a provoqué les complications actuelles. Il se croit des chances de succès; d'un autre côté, il ne se fait pas illusion sur la nature de la lutte qu'il engage avec nous et sur nos moyens de résistance réels. Il fonde l'espoir du succès sur son génie militaire, sur l'esprit qui anime ses généraux et ses soldats. Il entame pour la première fois une lutte immense avec des moyens inférieurs; il espère les doubler par l'excès de la mobilité. Il fonde son espoir sur la lenteur que nous mettrons dans nos mouvements, sur le repos que nous pourrions prendre après de premiers succès, sur notre découragement et sur l'anéantissement de nos forces morales ainsi que sur la paralysie de nos forces physiques après une première défaite. L'Empereur a dit ces jours derniers à quelqu'un: „Les Autrichiens font une diable de levée; je puis avoir du désavantage au début, je les rattraperai.”

Cette certitude ne peut être calculée que sur l'insuffisance de nos forces morales. La paix ou la guerre ne dépendaient pas de nous; que la victoire soit notre ouvrage.

Attendons-nous à des coups forts et surtout imprévus; opposons la plus extrême mobilité à la sienne; suivons ses principes, ne nous regardons comme vainqueurs que le lendemain de la bataille, comme vaincus que quatre jours après. Ne nous laissons pas déconcerter par des entreprises partielles; plus elles seront hardies, plus elles seront risquées. Le premier coup de canon tiré, ne cédon pas les avantages de l'offensive; ayons la volonté la plus énergique, ne bornons pas nos vœux à tel ou tel succès, ambitionnons-les tous; tenons toujours le glaive d'une main et l'olivier de l'autre; toujours prêts à négocier, ne négocions qu'en avançant. Voilà le système de Napoléon; qu'il trouve enfin des adversaires qui lui fassent une guerre, uniquement provoquée par lui, comme il la ferait à leur place. Les moyens militaires sont égaux, les dispositions des peuples sont pour nous; pourquoi le succès ne le serait-il pas?

Si Napoléon ne se fait pas d'illusion, ne nous en faisons point non plus. S'il a des chances de succès, nous en avons; si une défaite totale sape les fondements de la Monarchie autrichienne, défaite qui ne serait facile qu'autant qu'elle serait moins disputée, des défaites sapent l'existence même de Napoléon. Il me paraît qu'on est à Vienne, depuis que la nouvelle Dynastie règne en France, toujours parti d'un point de vue erroné, en opposant la France à l'Autriche ou à telle autre Puissance. La France ne fait plus la guerre depuis la paix de Lunéville. C'est Napoléon qui la fait avec des moyens français; c'est encore, dans le moment actuel, Napoléon qui fait la guerre à l'Autriche. Un homme doit, d'après tous les calculs les plus simples, courir au moins autant de risques qu'un ancien et formidable Empire; admettre cette thèse, ce n'est pas se faire illusion; fonder ses calculs sur la supposition contraire, admettre que c'est la France et tous ses alliés qui se lèvent contre l'Autriche, serait retomber dans cette même erreur que je prends à tâche de combattre.

Je la regarde comme d'autant plus dangereuse, qu'elle imprime à la conduite de toutes les mesures de la guerre un

caractère opposé à celui qui seul peut nous servir. Ma thèse est d'autant plus juste que Napoléon ne fait pas la guerre au peuple autrichien, bohême, hongrois; il la fait au Souverain qui, sous un même sceptre, réunit tous ces peuples; la lutte qui s'engage est le défi de Napoléon à François I^{er}. Les peuples de notre Empire se serrent tous autour du trône de l'auguste Maison qui leur a assuré des siècles de prospérité et de bonheur. Je suis loin de voir le même empressement ici. La lutte n'est donc pas égale, elle est entièrement à l'avantage de notre auguste Maître. Ces avantages ne peuvent être annulés que par la pusillanimité, par la faiblesse morale, par la trahison. Que l'Autriche soutienne son antique gloire en soutenant son Souverain; que le Souverain fournisse à son peuple les moyens d'employer utilement la force de sa volonté, en plaçant, dès le principe, les questions comme elles doivent l'être, et en imprimant à la machine entière une marche conforme à ces principes.

Que le Bohême soit prévenu, qu'il sache, par les propres publications françaises, qu'on veut faire de sa patrie un État tributaire comme la Bavière; que l'Autrichien sache que quelque Maréchal français est peut-être destiné à le gouverner avec le titre d'Archiduc; que la Hongrie ne se flatte pas de rester unie en un seul corps de nation. Le Gouvernement français ne se cache pas sur ses intentions; mettons-les donc à profit. En un mot, battons-nous avec les armes de l'ennemi, renvoyons-lui ses propres balles; détruisons enfin ce prestige, cette fumée si légère qui jusqu'à présent servait la cause du Gouvernement français. Nous détruirons ce prestige ou nous cesserons d'exister. Ce n'est pas nous qui avons placé ainsi les questions, — c'est la partie adverse elle-même.

L'histoire des dernières campagnes ne fournit à l'observateur ordinaire que des exemples de victoires inouïes des Français; elle fournit à l'observateur éclairé autant de moments perdus par les parties adverses, de causes abandonnées par elles dans les moments du plus grand embarras de l'ennemi; d'entreprises

hasardées, irrégulières de Napoléon; de résistances lâches, faibles ou pitoyables des alliés. N'oublions jamais que c'est dans le parti que nous tirerons d'un premier choc heureux et dans notre persévérance, que nous devons seulement chercher le salut commun. Tout individu qui ne serait pas pénétré de ces vérités, ne servira jamais que la cause de l'ennemi; il servira celle de son Maître dans un moment, le dernier peut-être, où la nation entière doit prouver qu'elle ne la sépare pas de la sienne propre. Si malheureusement le Gouvernement lui-même, et tout prouve le contraire, n'en était pas convaincu, s'il pouvait lui rester un seul doute sur les véritables et immenses vues de Napoléon, sur la nécessité de faire la guerre et la paix comme lui, un gouffre affreux s'ouvrirait devant nous; le char est lancé, il l'a été contre le gré, contre les vœux les plus chers de l'Empereur; mais que ceux qui seuls l'ont mis en mouvement, soient enfin victimes de leur folle et immorale entreprise. Nous n'atteindrons ce but qu'en battant, sans un moment de relâche, notre ennemi avec ses propres armes et moyens. Nous sommes depuis longtemps, pour la première fois, forts par nous-mêmes, soyons-le tout à fait; tirons parti de nos forces, et n'oublions jamais que l'année 1809 est ou la dernière de l'ancienne, ou la première d'une nouvelle ère.

Il est sans doute inutile de recommander à tous les chefs de corps d'armée de ne jamais entrer dans le moindre pourparler avec l'ennemi. Que tout parlementaire soit renvoyé au grand quartier général. Napoléon n'a jamais entamé de pourparlers que pour gagner du temps ou pour effrayer; il ne dit mot, quand il ne vise pas à l'un ou à l'autre de ces buts. Qu'on fasse une grande différence entre l'envoi de simples officiers d'ordonnance porteurs de lettres, ou l'envoi d'un Savary, Duroc ou autres. Les premiers porteront toujours ce qui prêtera à une réponse; les seconds n'arriveront que pour espionner, surprendre, tromper. Que tout chef de corps ne suive surtout, après un échec ou après une victoire, d'autre impulsion que celle qui lui sera venue du Général en chef. Qu'ils se con-

vainquent tous que jamais les nouvelles que leur donnera l'ennemi, celles qui portent souvent le caractère de la plus grande vraisemblance, ne sont et ne seront vraies. Il paraît ridicule de donner un avertissement aussi simple; mais tout ridicule disparaît quand on est à même de se convaincre sur les lieux même de la marche journalière du Cabinet français, du caractère qu'il déploie avec une uniformité parfaite dans toutes les occurrences. La machine entière est montée à cela, tous les effets doivent donc en toute occasion se ressentir de la force motrice et première.

Metternich an Stadion, Paris, 11. April 1809.

142. La guerre actuelle présente trois chances :

1° Elle peut avoir un résultat prompt et heureux pour la France.

L'Autriche, dans ce cas, est rayée de la liste des Puissances; ses vastes États sont démembrés. L'Europe subit une réforme totale. Un Gouvernement central et monstrueux pèse sur de faibles tributaires, uniquement occupés à traîner une chétive existence en rivant leurs chaînes. L'Espagne est subjuguée; la Porte Ottomane reléguée au delà du Bosphore; la frontière du grand Empire s'étend de la Baltique à la mer Noire; la Russie sous peu de mois refoulée en Asie, le plan constant de Napoléon a reçu son exécution. Il est le Souverain de l'Europe; sa mort sera le signal d'un bouleversement nouveau et affreux; tant d'éléments divisés tendront à se rapprocher. Des Princes nouveaux auront de nouvelles couronnes à défendre; des Souverains détrônés seront rappelés par d'anciens sujets; une véritable guerre civile s'établira pour un demi-siècle dans le vaste Empire du continent, le jour même où le bras de fer qui en tient les rênes sera réduit en poussière.

2° La guerre peut traîner en longueur; son résultat peut être heureux pour l'Autriche.

Ces deux dernières chances sont entièrement en notre faveur. Les suites d'une guerre à soutenir au delà de plusieurs

mois font incalculables pour Napoléon. Quelles euffent été les suites du retard de la bataille d'Austerlitz? — je ne parle pas de fa perte, — et rapprochons la position de Napoléon au mois de Décembre 1805 de celle du moment où il entre en campagne en 1809!

La guerre contre l'Autriche en 1805 était peu populaire en France; celle de 1809 l'est encore moins. Le trésor de l'État était rempli; il est vidé en grande partie par la guerre d'Espagne. Napoléon disposait de son armée en entier, elle était composée de vieilles bandes, que d'anciens succès avaient enivrées; des succès nouveaux, et d'un genre dont l'histoire n'offre guère d'exemples, l'avaient conduit quasi sans coup férir au centre de la Monarchie autrichienne; aujourd'hui, la grande moitié de son armée est occupée en Espagne; la résistance des peuples de la Presqu'île a rompu le charme aux yeux de tous les peuples de l'Europe; des défaites sanglantes font à effacer par des succès futurs. Des conscriptions étaient à anticiper, des réserves à mettre en activité; on vit depuis longtemps d'anticipations, les réserves font détruites. Le Chef de l'ancien Empire germanique ne comptait en 1805 que des ennemis en Allemagne. La cause de l'Autriche est maintenant celle de tous les peuples jusqu'aux bords du Rhin. Nous prenions enfin (et cette considération me paraît une des plus grandes), en 1805, conseil d'un Cabinet qui n'a que trop prouvé par le fait qu'il ne fait pas se gouverner lui-même; nous sommes livrés maintenant à nos propres et seuls calculs! Notre position est donc sans contredit préférable; elle l'est bien au delà de ce à quoi les vœux les plus hardis pouvaient prétendre naguère. Si nous succombons, ce ne sera que par nos propres fautes, ou par notre lenteur.

3° Si l'Autriche, loin d'avoir des succès prodigieux d'ici à l'automne (et pourquoi ne les aurait-elle pas?), n'a pas de grands revers; si elle soutient la lutte avec des chances balancées, quelle sera la situation de la France, ou plutôt celle de Napoléon en France à cette époque? Je défie l'homme d'État le plus versé dans

la connaissance du caractère de l'esprit public et dans celle de la position véritable des choses, de se prononcer sur cette question.

Metternich an Stadion, Paris, 18. April 1809.

143. L'Empereur, averti le 12 Avril à dix heures du soir, par une transmission télégraphique, du passage de l'Inn par l'armée autrichienne, s'est cinq heures après mis en route pour Strasbourg, où il est arrivé le 15, à cinq heures du matin. On avait annoncé le Cercle ordinaire à la Cour pour le jeudi 13. L'Impératrice, réveillée par le bruit qu'elle entendait dans les appartements de l'Empereur, monta chez lui, et l'ayant supplié de lui permettre de l'accompagner sur-le-champ, Sa Majesté se mit en route, suivie d'une seule femme de chambre. Le service de l'intérieur n'est parti que les jours suivants. La Reine de Hollande et ses enfants se rendront également à Strasbourg dans le courant de cette semaine.

Le Sénat fut rassemblé le 14; M. de Champagny y lut un rapport*) qui, à ce qu'il paraît, ne renferme que le récit de conversations entre lui et moi et la communication des notes françaises. Le procès-verbal de la séance ayant été expédié le même jour à l'Empereur, il ne sera publié que dans deux ou trois jours. L'Empereur a demandé et le Sénat a accordé une levée nouvelle de quarante mille conscrits, dont vingt mille à prendre sur les réserves arriérées et vingt mille sur celles de l'année 1810. Cette première mesure se trouve en contradiction directe avec la promesse faite l'année dernière aux réserves arriérées de ne plus jamais pouvoir être appelées, et le bruit qui en a percé dans le public est loin d'y produire un effet favorable. Il paraît qu'on va également mettre les gardes nationales en activité.

M. de Champagny m'a invité le 15 au matin à passer chez lui. Il me dit que je devais savoir que tout était fini entre nous, et il me demanda si je n'avais point de nouvelles. Je lui

*) Publicirt durch den Moniteur am 25. April 1809.

fis la remarque que comme on avait intercepté mes courriers, je ne pouvais guère en avoir. Il me dit alors que l'Empereur, qui s'était tenu prêt à partir d'un moment à l'autre, ne s'était mis en route qu'après que nous avions eu déclaré la guerre. Il prit un papier sur son bureau et me pria de le lire, pour me convaincre de ce dernier fait. C'était la lettre adressée le 3 Avril par Son Altesse Impériale Mgr le Généralissime au Général en chef de l'armée française en Bavière. Je fis remarquer au Ministre que cette pièce prouvait clairement l'existence d'une déclaration de l'Empereur mon Maître à l'Empereur des Français. M. de Champagny me dit qu'il l'ignorait, qu'il avait connaissance d'une déclaration qui s'adressait aux Puissances. „L'une n'exclut pas l'autre", repris-je, „mais celle à l'Empereur Napoléon est sans doute antérieure. Il est possible qu'en interceptant les courriers, vous ayez privé l'Europe d'un dernier et précieux moyen de conserver la paix entre les deux Empires!" M. de Champagny me dit quelques phrases auxquelles je ne pus attacher de sens. Il s'établit ici une singulière divergence entre l'Empereur et son Ministre. Le premier a dit à tout le monde qu'il a intercepté trois courriers, deux venant de Vienne, et le dernier que j'expédiai d'ici. Champagny m'assura qu'on n'en avait arrêté qu'un seul, venant de Vienne, et que ce courrier n'aurait pu arriver ici que le 10 ou le 12 Avril, ainsi après le passage de l'Inn. Il m'avait assuré trois ou quatre jours plus tôt qu'on n'en avait intercepté aucun; je m'arrête donc de préférence à la version établie par Sa Majesté elle-même. M. de Champagny, à la suite de la demande que je lui fis, qu'on ne me traitât pas moins bien que mon prédécesseur, auquel en 1805 on remit au moins les dépêches ouvertes, — espoir que le Ministre ne me prit pas en entier, — me prévint que l'Empereur trouvant qu'après la rupture il serait inconvenant que les Ambassades prolongeassent leur séjour, il se trouvait autorisé à me remettre mon passe-port.

Il ajouta que Sa Majesté ne l'avait pas moins chargé de m'exprimer la satisfaction complète qu'il avait eue de ma tenue

et conduite pendant tout le cours de mon Ambassade près de lui; que, pour m'en donner une preuve, il me faisait faire l'offre, si la chose pouvait entrer dans mes convenances particulières, de laisser établie ici ma famille pour tout le temps que je pourrais désirer; que Sa Majesté elle-même se chargeait de sa protection, que Madame de Metternich aurait à telle époque et pour telle route qu'elle le désirerait les passe-ports nécessaires. Je répondis au Ministre par l'assurance de mon extrême sensibilité pour les choses personnellement flatteuses que Sa Majesté me faisait parvenir par son organe; que, quant à mes passe-ports, je ne me croyais nullement autorisé à les demander sans ordres précis de ma Cour; que l'Empereur, étant sans doute maître de son côté de borner la durée de mon séjour ici, je le priais de me dire si Sa Majesté avait fixé un jour pour mon départ.

M. de Champagny me répondit que non, mais que l'Empereur désirait qu'il ne tardât pas trop. Je le prévins alors que, s'il devait m'adresser de son plein et propre gré mes passe-ports, j'en userais dans la huitaine. Je lui demandai en même temps si M. Dodun avait reçu l'ordre de quitter Vienne; il me répondit affirmativement.

J'ai été informé depuis que M. de Champagny était embarrassé d'expliquer à son Maître la durée de mon séjour jusqu'au commencement de la semaine prochaine, époque à laquelle je l'avais fixée. Je me suis donc résolu à l'avancer, et je compte me mettre en route vendredi prochain, 21 du mois. Ayant demandé à M. de Champagny si Sa Majesté me fixait une route à suivre, il me prévint que, sachant que l'on avait à Vienne des inquiétudes sur mon compte, — raison qui ajoutait à son désir de me voir bientôt rendu à ma Cour, — l'Empereur regarderait comme une méfiance insultante pour lui tout détour que je ferais pour éviter ses armées. Je me dirigerai donc, par la route de Strasbourg, droit sur le quartier général de Son Altesse Impériale Mgr l'Archiduc Charles. Je me fais accompagner de M. le Prince Esterhazy, de MM. de Mier, Lefèvre et d'Ugarte. M. de Floret me suivra dans une quinzaine de

jours. Ne sachant trop sur quelle route diriger ma famille pour lui faire éviter ou l'encombrement des armées ou des tumultes populaires, sur lesquels des bruits, vrais ou faux, se répandent ici comme venant du nord de l'Allemagne, j'ai pris le parti de la laisser établie ici, jusqu'à ce que, du point de mon arrivée près Sa Majesté Impériale, je puisse lui faire parvenir des directions ultérieures. M. Neumann reste avec elle*).

Kritische Bemerkungen über das französische Kriegsmanifest, 25. April 1809.

144. L'époque de la guerre avec l'Autriche devait être déterminée par deux causes, par de grands succès, ou de grandes défaites en Espagne.

Le morcellement de l'Europe en Puissances dont la plus forte n'aurait que trois à quatre millions de sujets, était entré depuis longtemps dans le plan de Napoléon. Toutes ses entreprises, tous ses efforts militaires, ne visèrent plus qu'à ce seul et unique but, depuis surtout que la malheureuse guerre que fit l'Autriche en 1805 facilita l'exécution de ce plan.

Créer un vaste Empire, devenir chef et protecteur de vingt à trente petits États, tel était le but auquel Napoléon visa depuis ce moment. Il ne craignait pas les affreuses convulsions que devait nécessairement éprouver l'Europe avant la réalisation de ce plan, il n'était retenu par aucun principe moral, rien ne pouvait donc contre-balancer son ambition démesurée et les effets de la basse flatterie de ses alentours immédiats, qui jamais ne travaillent que dans le sens qu'ils savent être le plus conforme aux vœux secrets de leur maître. Établir ce morcellement jusqu'aux bords du Niémen, du Borysthène, et jusqu'aux confins de la Hongrie et de la Turquie, faire servir l'imprévoyante marche du Cabinet de Saint-Pétersbourg à la destruction de la Porte Ottomane, tomber ensuite avec toute

*) Metternich's Aufenthalt in Paris verzögerte sich bis zum 26. Mai. Er ward als Gefangener behandelt und später in Komorn ausgewechselt. Ueber diese Vorfälle verweisen wir den Leser auf die ausführliche Darstellung in der autobiographischen Denkschrift. D. 5.

la masse de l'ancienne Europe sur la Russie, et refouler sa puissance dans les steppes de la Tartarie et derrière le Wolga, tel est le plan de domination universelle que médite Napoléon, et dans lequel le soutiennent en partie ses affidés. Eux et lui ne peuvent se cacher que jusqu'à présent il n'a rien fait dans son propre pays pour asseoir sur des bases quelconques sa dynastie, pour assurer la puissance même de son successeur immédiat; lancé par goût, par un besoin de mouvement moral et physique, dans l'immense carrière des conquêtes, ce n'est plus en France, dans l'attitude du Souverain de ce vaste Empire vis-à-vis de ses sujets, que Napoléon et ses confidents cherchent leur sécurité et celle de leurs descendants, — c'est dans l'impuissance des voisins et dans la destruction de l'ancienne Europe. „C'est nous qui plaçons les Princes sur des trônes créés par nous”, se dit la ligue napoléonienne; — ils relèvent pour ainsi dire de nous; nul ne sera assez puissant pour se mettre à la tête d'une coalition contre les chefs de la ligue; la jalousie des confrères, les moyens militaires et de police répandus par la France sur toute la surface de la grande fédération, éventureront les mines, les annuleront, avant que jamais elles puissent jouer. L'Empereur des Français, serait-il même débile et sans nulle force de caractère individuel, maintiendra l'ordre par sa seule position, par le besoin qu'aura de lui et de son autorité la fédération tout entière!

Malheur à l'État qui voit encore à la tête de son administration des hommes assez bornés et assez corrompus pour ne pas reconnaître l'évidence de ce plan, ou les dangers de sa réalisation!

Napoléon, après la paix de Tilsit, avait le choix entre le bouleversement de l'Autriche ou celui de l'Espagne. Il préféra commencer par le second, parce qu'il crut pouvoir le consommer sans coup férir. Rien n'eût été moins populaire en France qu'une guerre immédiate, après les campagnes désastreuses et pénibles de Pologne. La grande armée elle-même, fatiguée, abîmée, désirait le repos. Napoléon ne douta pas

qu'il offrirait à la France et à l'Europe, sans coup férir, le spectacle nouveau de la chute d'un des premiers trônes. Voilà les seuls et véritables motifs d'une marche qui semble énigmatique à l'observateur privé de moyens de contrôle, et de laquelle les partisans et les complices du système napoléonien s'efforcent de déduire la preuve, selon eux irrécusable, que l'Empereur ne voulait pas la guerre avec l'Autriche, sans quoi il la lui eût faite en 1807 ou en 1808. Si au contraire il est possible de tirer de ce moment de trêve une induction autre que celle que Napoléon se trompa dans son calcul sur la révolution espagnole, c'est bien certainement celle de la pleine conviction de l'Empereur, que François I^{er} ne lui ferait la guerre qu'autant qu'il l'y forcerait, et que par conséquent le moment de l'explosion serait entièrement à ses ordres.

J'ai établi plus haut la thèse que la soumission de la Presqu'île, ou de grands revers, devaient infailliblement servir de signal à une nouvelle guerre avec l'Autriche.

Il suffit de se convaincre, de se pénétrer de la véritable marche de la politique de Napoléon, pour ne plus douter que la destruction d'un trône des Bourbons ne devait être qu'un intermède pacifique entre la guerre de 1807 et celle contre l'Autriche, que Napoléon signa en principe à Tilsit. Le jour où le nouveau Roi s'asseyait tranquillement sur le trône d'Espagne et des Indes, servait de signal à la guerre avec l'Autriche.

Mais toutes les chances tournèrent contre les destructeurs de ce trône. Napoléon, enfoncé dans les Castilles, ses armées menacées de toutes parts, détruites ou prêtes à l'être, dut songer à un prétexte pour sortir d'un Royaume en pleine insurrection, sans avoir l'air ni d'abandonner de plein gré son frère à tous les dangers de sa position, ni d'abandonner une entreprise aussi malheureuse dans l'exécution que criminelle-ment conçue. Il fit la guerre à l'Autriche. Ce parti fut pris le jour où il signa, à Valladolid, l'ordre à la Confédé-

ration de tenir ses armées prêtes*). Il devait, par cette détermination, nécessairement atteindre un des buts suivants: ou faire renoncer, dans le moment même de la crise, l'Autriche à ses immenses forces militaires, et la conquérir sous peu, sans moyens de résistance et par conséquent sans autres efforts de sa part que les soixante mille Français et quatre-vingt mille Confédérés et Alliés établis en Allemagne, — ou bien prévenir une attaque de notre part, à laquelle nous pouvions être tentés, sous peu de mois, par la nécessité d'employer nos forces, et par la disposition générale des peuples de l'Europe.

L'une ou l'autre de ces alternatives le tirait d'Espagne, et pouvait, avec des succès, tourner à son profit ou futur ou momentané.

Voilà la guerre de 1809, et voilà ce que voulait Napoléon.

La conservation du trône espagnol semble lutter avec le plan de morcellement dont j'établis l'existence. Mais le morcellement de la Presqu'île n'était pas moins décidé que celui du reste de l'Europe. Le domaine français, étendu jusqu'à l'Èbre, enlevait à la Couronne d'Espagne les boulevards les plus puissants. Le Portugal eût formé un ou deux États distincts; les colonies espagnoles n'étaient pas étrangères aux vues de Napoléon, qui espérait recouvrer sur le continent de l'Amérique de riches compensations pour la perte des anciennes colonies françaises. L'insurrection espagnole déjoua un plan, ajourné dès les premiers indices d'un mouvement populaire dans ce Royaume.

*) In dem Berichte Champagny's an Napoleon, welcher als Kriegsmanifest zu dienen hatte, heißt es: „Votre Majesté écrit de Valladolid aux Princes de la Confédération, pour les engager à préparer leurs contingents: mesure de simple précaution, qu'appelaient depuis longtemps les craintes qu'ils avaient témoignées à Votre Majesté, et Votre Majesté effectua son retour à Paris.”

Aus der Zeit der Uebernahme der Leitung des Ministeriums des Aeußern (1809—1810).

Altensburger Antecedentien.

(N. 41, S. 231, B. I.)

145. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Komorn, 20. Juli 1809.
146. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Komorn, 10. August 1809.
147. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Komorn, 11. August 1809.
148. Allerhöchste Resolution des Kaisers Franz, Komorn, 14. August 1809.

145. Die Ereignisse bei der großen Armee am 5. und 6. Juli hatten einen Waffenstillstand zur späteren Folge, welcher seiner Ausdehnung gemäß den bestimmtesten Einfluß auf die politischen und militärischen Verhältnisse der Monarchie haben mußte.

Den Waffenstillstand nicht auszuführen, war durch die bereits erfolgte Dislocation der Armee unmöglich. Eure Majestät ertheilten daher Ihrem Herrn Bruder den Befehl, ihn zu vollstrecken. Es blieben demnach nur zwei Auswege: die Zwischenzeit zu einer Negotiation zu benützen; die Armee auf eine Weise aufzustellen, welche die Negotiation unterstützen und im Fall der Erneuerung der Feindseligkeiten sie zur zweckmäßigen Verwendung eignen würde.

Eure Majestät haben die vorläufige Rücksprache des Fürsten Liechtenstein mit dem Kaiser Napoleon benützt, um ihm die Ernennung von Friedens-Unterhändlern kund zu thun. Es ist zu glauben, daß selbige werden angenommen werden. Diesen sind Instructionen nöthig, welche in Verhältnissen, wie die gegenwärtigen, nur von Eurer Majestät ergehen können.

Es ist nicht zu vermuthen, daß Napoleon den *statum ante bellum* bewilligen werde. Diese Bedingung wäre ohne Anstand zu unterzeichnen, da der erste erhabene Zweck des Krieges durch das Mißgeschick unserer Waffen unerreichbar geworden ist. Allein sie ist nicht zu erwarten, da Napoleon dem Fürsten Johann Liechtenstein erklärt hat, Oesterreich werde sich bereit halten müssen, nicht weniger, als durch den Preßburger Frieden — also drei bis vier Millionen Unterthanen — zu verlieren.

Diese Vermuthung dürfte allerdings gegründet sein, wäre unsere Lage die gleiche wie am Ende des Feldzuges von 1805. Sie ist es jedoch keineswegs, weder in militärischer noch in politischer Hinsicht.

Am Ende 1805 war unsere Streitkraft ganz gelähmt, beinahe vernichtet. Jetzt dagegen haben wir noch zweihundertfünzigtausend Mann dem Feinde vorzuführen und einen Feldzug hinter uns, in dem sich jedes Armeecorps mit Ehre bedeckte und dem wenig abging, um für den Feind völlig vernichtend zu werden.

Andererseits war im Jahre 1805 unser Rücken völlig durch Rußland gesichert, unsere Flanke durch Preußen in seiner ganzen Vollkraft gedeckt; wir unterhandelten in Preßburg, und konnten uns auf Abtretungen einlassen, welche den Staat schmälern, aber nicht — vernichten konnten. Wir fanden im Nothfall sichere Allirte im Rücken und in der rechten Flanke. Der österreichische Kaiser war noch deutscher Kaiser, Frankreichs Einfluß in Deutschland noch Ufurpation.

Nun ist Preußen zernichtet, Rußland Frankreichs Allirter, Frankreich Herr von Deutschland. Oesterreich steht also allein, ohne mögliche Stütze als in sich selbst. Unsere politische Lage ist demnach ohne Vergleich schlechter als jene von 1805.

Konnten damals Cessionen stattfinden, welche ich wächten, so finde ich jetzt beinahe keine, welche nicht des Reiches Vernichtung zur Folge haben würden.

Im Jahre 1805 konnte ein treuer Diener des Staates noch rathen; heute muß er sich darauf beschränken, Eurer Majestät gewissenhaft die Lage der Dinge vorzustellen. Dem Monarchen allein bleibt es vorbehalten, zwischen mehreren Uebeln und Gefahren zu wählen.

In dem Begriff der Wahl liegt auch jener noch vorhandener Mittel. Ohne diese bliebe nur Capitulation oder moralischer und politischer Tod.

Ich erlaube mir den Satz als Wahrheit aufzustellen, daß jede Cession nun in die Existenz des Staatslebens eingreift. Mit dem Tage der Unterzeichnung eines mit Cessionen verbundenen Friedens hängt unsere Existenz von dem blinden Naturn ab.

Man kann aber Eurer Majestät nicht bergen, daß, wenn ein neuer Schlag unglücklich ausfällt oder ein glücklicher nicht gehörig benützt wird, der gegenwärtige Staaten-Verband von Oesterreich gänzlich gelöst zu werden Gefahr läuft.

Es wäre möglich, daß Napoleon mit den Cessionen von Salzburg, dem Innviertel und einem Streifen oder dem ganzen Littorale, und von Galizien, wenigstens West-Galizien, heransücken dürfte. Auf eine solche Forderung — vielleicht noch verbunden mit jener der Entwaffnung des Landvolkes und Reduction der Armee auf vierzig- oder fünfzigtausend Mann — ist sicher nur mit Nein zu antworten.

Vielleicht und wahrscheinlich macht er nur theilweise Forderungen: Salzburg und das Innviertel, oder Salzburg und das Littorale, oder Salzburg und West-Galizien.

Diese Cessionsgegenstände scheinen mir verschiedene Rückwirkungen auf die Monarchie zu haben. In militärischer Beziehung hat Salzburg einen höheren, West-Galizien einen geringeren Werth. In finanzieller behauptet das Littorale die erste Stufe. Ich gestehe, keine Möglichkeit zur Abtretung des Littorale zu sehen.

Sollte demnach Napoleon auf Cessionen bestehen, sollten Eure Majestät deren Bewilligung der offenen Fehde vorziehen, so ist eine bestimmte Weisung nöthig, welche Cession und in welchem bestimmten Maße Eure Majestät solche als ein fixes Ultimatum ansehen. Eine von Cessionen getrennte Frage ist jene der Reduction der Armee. Diese zumal scheint mir von geringer Erheblichkeit. Wir müssen nach dem Frieden schon aus finanziellen Rücksichten die Armee reduciren. Dergleichen Reductionen sind es auch eigentlich nur dem Namen nach, sobald die Cadres sorgfältig beibehalten werden. Napoleon und unsere Finanzen schreiben uns in dieser Hinsicht gleiche Gesetze vor.

Ein verschiedenes Verhältniß hat es mit den Reserven und dem Landwehr-System. In diesem Punkte kann wenig Nachgiebigkeit eintreten.

Contributionen wird Napoleon aus dreifachem Grunde verlangen: Er braucht Geld, lähmt durch selbige unsere Finanzen und hält sich durch überspannte Forderungen stets eine Fehde offen.

Bei der Finanz-Hoffstelle herrschen über die Möglichkeit, Contributionen in Münze zu leisten, entgegengesetzte Meinungen. Graf O'Donell leugnet die Möglichkeit, Graf Fergen sieht eine Contribution von zwanzig Millionen selbst als leicht an. Ich theile die Meinung des Grafen O'Donell, die auch jene des Grafen Stadion ist.

Die Garantie der österreichischen Anleihen in Holland, welche von Frankreich übernommen worden zu sein scheint, läßt neue Complicationen befürchten. Dieser Punkt muß noch besonders bearbeitet werden.

Die Beibehaltung des Kaiser-Titels Eurer Majestät darf nicht in Frage kommen. Ich könnte nie für Ablegung desselben stimmen, da Napoleon nur mit der Kaiser-Würde den Begriff der Suprematie und Independenz verbindet.

Dieses sind die vorzüglichsten Punkte, die einer Instruction bedürfen.

In einer andern Vorlage werde ich meine Ansicht über den künftigen Stand der Monarchie nach geschlossenem Frieden darlegen.

Schließlich bitte ich um Ergreifung schneller, zweckmäßiger militärischer Maßregeln. Eurer Majestät fester Wille kann allein und ausschließlich den Staat retten! Können jetzt zweihundertfünfzigtausend Mann keinen erträglichen Frieden ertragen, welche Aussicht der Erhaltung kann dann eine Armee von fünfzig- oder hunderttausend Mann der Monarchie gewähren? Ist auch in dem jetzigen Stande moralischer Abspannung der Armee ein leidlicher Friede den Chancen des Krieges vorzuziehen, so gilt dies jedoch nicht von einer Capitulation. Ersterer wird nur möglich, wenn Eure Majestät alle Kraft zu centralisiren trachten und den leidigen Einfluß getrennter Gewalten auf das Ganze fern halten. Niemand hat über Krieg und Frieden zu entscheiden als Eure Majestät.

Metternich an Kaiser Franz, Komorn, 10. August 1809.

146. Im vorigen Vortrag (Nr. 145) nahm ich die Chancen des Friedens und des Krieges an; im gegenwärtigen beschränkte ich mich ausschließlich auf ersteren.

Nach dem Preßburger Frieden war es uns nicht nur erlaubt, wir waren sogar berufen, an Herstellung eines dem allgemeinen Frieden von Europa angemessenen Standes der Dinge zu arbeiten. Unser Zweck mußte sein, in der allgemeinen Befreiung unsere Selbstständigkeit, in der allgemeinen Garantie die unsrige zu suchen. Welche materielle Mittel wir zur Erreichung dieses Zweckes hatten, beweist der Stand unserer Armee.

Welches immer die Bedingungen des Friedens sein werden, das Resultat wird immer darauf hinauslaufen, daß wir unsere Sicherheit nur in unserer Anschmiegung an das triumphirende französische System suchen können.

Wie wenig wir auch in dieses System taugen, weil es eigentlich gegen alle Grundsätze einer richtigen Politik — gegen jeden großen Staaten-Verband — gerichtet ist, brauche ich Eurer Majestät nicht zu wiederholen. Meine Grundsätze sind unwandelbar, aber gegen die Nothwendigkeit läßt sich nicht streiten. Ist der gegenwärtige Kampf mit den außerordentlichsten Mitteln nicht bestanden worden, so wäre jedes folgende Unternehmen mit vermindelter Kraft gegen einen sehr verstärkten Gegner ein tolles Unternehmen.

Wir müssen also vom Tage des Friedens an unser System auf ausschließendes Laviren, auf Ausweichen, auf Schmeicheln beschränken. So allein fristen wir unsere Existenz vielleicht bis zum Tage der allgemeinen Erlösung. Ohne Rußlands Beistand wird nie mehr ein Widerstand gegen den allgemeinen Druck zu denken sein. Dieser schwankende Hof wird geschwinder erwachen, wenn er sich durch seinen elenden politischen Gang kein ausschließendes Verdienst mehr zu erwerben weiß. Stets im Widerspruch mit sich und seinen Grundsätzen von gestern, wird er sich uns vielleicht als Stütze anbieten, wenn er uns als einen eifrigen Nebenbuhler seine Bahn wird betreten sehen. Uns bleibt demnach nur ein Ausweg: Unsere Kraft auf bessere

Zeiten aufzuheben, an unserer Erhaltung durch sanftere Mittel — ohne Rückblick auf unseren bisherigen Gang — zu arbeiten.

Eine der ersten Bedingungen wird die Sperre der Häfen gegen England sein. Wir müssen uns also dem allgemeinen Continental-System, so zwecklos es auch ist, unbedingt anschließen.

Anerkennung der spanischen Usurpation ist die zweite Folge des Friedens.

Wir könnten aber um thätigen Beistand angegangen werden. Zu einer in moralischer und politischer Hinsicht so herabwürdigenden Handlung würde ich nie stimmen.

Eine Frage, welche in das Innerste der Staaten eingreift, ist jene der Unterjochung des römischen Stuhles. Kann sie ganz mit Stillschweigen übergangen werden, desto besser. Sollte sie zur Sprache gebracht werden, so wäre die Modification: die Einverleibung des Kirchenstaates unter Anerkennung sämtlicher Veränderungen der letzten Zeit im politischen Sinne ohne ausdrückliche Verührung der kirchlichen Fragen, die vorzuziehlichere.

Der abgeschlossene Waffenstillstand hat es unmöglich gemacht, von Contributionen ganz zu abseindiren. Ich glaube die Meinungen der Finanz-Branchen dahin vereinigen zu müssen, daß als Maximum die letzte geleistete Contribution angenommen werde. Jedoch wäre zu versuchen, die nach dem Preßburger Frieden an Frankreich zu fordernden beinahe vierundzwanzig Millionen auf die Contribution anzuweisen.

Oesterreichs Forderung an Frankreich wäre nur offen zu halten. Rückzug des Feindes müßte unmittelbar nach dem Frieden folgen.

Metternich an Kaiser Franz, Komorn, 11. August 1809.

147. Die Negotiation, welche über den nächsten und den entfernten Stand der Monarchie entscheiden wird, steht auf dem Punkt ihres Beginnes. Allerhöchstdieselben beehrten mich mit dem Auftrag, diese Unterhandlung zu leiten.

Es ist kaum möglich, daß der Minister nicht ausschließlich nach dem Resultat seines Werkes beurtheilt werde. Im Kampfe mit allen Parteien — leider im Kampfe mit anerkannt wahren Grundsätzen —

unternimmt er ein Werk, durch halbe Noth, durch augenblickliche Complicationen herbeigeführt. Alles, was im gewöhnlichen Laufe der Dinge dem Negociateur zu statten kommt, was auch hier der Negotiation zu Gunsten steht (die große Masse unserer noch vorhandenen Mittel), vermehrt die Responsabilität des ersteren in den Augen der Nation und von ganz Europa.

. . . Die Ueberzeugung, das innige Gefühl, dem Monarchen am Tage der Gefahr zur Seite gestanden zu sein, ihm mit Aufopferung meiner selbst, mit Hintansetzung jeder Nebenrücksicht, mit Unterdrückung jeder Persönlichkeit nach Kräften gedient zu haben, kann mich allein in dem Werke leiten, welches ich nach Eurer Majestät Befehl unternehme. Ich reise morgen Früh nach dem bestimmten Negotiationsort (Uttenburg) ab.

Am 20. Juli hatte ich die Ehre, Eurer Majestät meinen ersten Vortrag über die künftige Negotiation zu unterlegen (Nr. 145).

Hier angeschlossen erhalten Eure Majestät einen zweiten, der sich bloß auf nähere Ausbildung des Friedens und auf den in dem Frieden selbst zu gründenden künftigen Stand unserer politischen Verhältnisse beschränkt (Nr. 146).

Es bleibt mir nichts übrig, als Eure Majestät um bestimmte Weisungen über gegenwärtige Arbeiten zu bitten.

Resolution des Kaisers Franz, Komorn, 14. August 1809.

148. Die Grundsätze, von welchen auszugehen ist, sind folgende: Mit der Kraft, welche die Monarchie noch hat, ist sie nicht im Falle, capituliren zu müssen. Es kann also nur von einem annehmbaren, solchen Frieden die Rede sein, der die Existenz der Monarchie nicht untergräbt und ihren sicheren Untergang nicht herbeiführt.

Auf diese Grundsätze gebaut, werden die Negociateurs trachten, (da die Armeen noch Zeit brauchen, um angewendet zu werden) Zeit bis Ende August zu gewinnen und diese zu benützen, um Napoleon's Absichten in's Klare zu bringen, ob er einen annehmbaren Frieden wolle, oder Forderungen aufstelle, welche den Untergang der Monarchie oder neue Kriege herbeiführen würden, wo es

dann Pflicht wäre, mit den Waffen in der Hand das Unheil abzuwenden.

Inzwischen muß man Rußlands Absichten erforschen und sich schlagfertig herstellen.

Obgleich ich, außerordentliche Zufälle abgerechnet, jeden Frieden mit Napoleon wegen der daraus entspringenden Folgen für die Monarchie äußerst schädlich ansehe, so können doch Fälle der Nothwendigkeit desselben eintreten, als da sind: unsere Verhältnisse mit Rußland, nochmehr die Ansicht eines großen Theils meiner Unterthanen.

Als unannehmbare Bedingungen sehe ich folgende an:

Die Reduction der Armee vor Räumung aller meiner Staaten vom Feinde.

Die Abstellung des Landwehr- und Reserve-Systems oder einer ähnlichen Anstalt unter anderem Namen.

Die Bezahlung unerhörlicher Contributionen.

Die Bezahlung der auswärtigen Schulden auf eine derlei Art.

Die Abtretung der Seeküsten als Ruin meiner Monarchie in commerzieller Hinsicht.

Gegenstände der Unterhandlung sind: Tausch von West-Galizien gegen Tirol oder gegen Istrien und Dalmatien.

Compensation meiner Forderungen an Frankreich.

Bei Cessionen und Tauschen ist jedesmal meine Genehmigung vorher einzuholen.

Auf vorläufige Einstellung der Contributionen ist anzutragen, und für Tirols und Vorarlbergs Schicksal, als eine Angelegenheit, woran meine Ehre hängt, auf das Beste zu sorgen.

Auch ist für das Interesse der Allirten, als des Königs von Sicilien und Sardinien, und jener meiner Diener, welche wegen ihrer Treue gegen mich gelitten, so viel möglich zu sorgen.

Franz m. p.

Die Organisation der geheimen Hof- und Staatskanzlei.

(N. 45, Z. 236, B. 1.)

149. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Totis, 11. November 1809, nebst der Allerhöchsten Resolution, 14. November 1809.

149. Allergnädigster Herr! Die ehrerbietigste Anlage enthält den von mir entworfenen Organisationsplan, auf welche Art unter den dormaligen politischen Verhältnissen die in der geheimen Haus-, Hof- und Staatskanzlei vorkommenden Geschäfte am zweckmäßigsten eingetheilt, und welche Individuen bei jeder Abtheilung verwendet werden könnten.

... Es ist Eurer Majestät bekannt, daß die älteren in Wien zurückgebliebenen Acten der niederländischen und italienischen Registratur, welche bei der feindlichen Invasion im Jahre 1805 unberührt geblieben waren, dormal von den Franzosen größtentheils abgeführt worden sind, wonach die Unterhaltung einer eigenen Registratur überflüssig werden dürfte. Es ginge daher mein unmaßgeblicher Vorschlag dahin, die noch übrig gebliebenen sowol als die nach Temesvar geretteten Acten dieser beiden Registraturen jener der geheimen Hof- und Staatskanzlei einzuverleiben und die dabei angestellten Archivisten, nachdem sie ohnehin ihre angewiesenen Besoldungen aus der Staatskanzleicassa beziehen, zur Ordnung dieser Registratur zu verwenden, damit sie nicht ganz ohne Beschäftigung verbleiben.

Ich erbitte mir ehrfurchtsvoll Eurer Majestät Befehle, um im Fall der Allerhöchsten Genehmigung sogleich bei meinem Eintreffen in Wien zur Ausführung derselben schreiten zu können.

E n t w u r f

zu einer neuen Organisation der geheimen Hof- und Staatskanzlei, wobei zu bemerken kömmt, daß, weil das Interesse der politischen Verhältnisse mit den auswärtigen Höfen sich oft sehr wesentlich ändert, auch die Eintheilung der Geschäfte in die verschiedenen Sectionen nothwendig von Zeit zu Zeit darnach abgeändert werden müsse.

Erste Section.

Ministerial-Bureau, Geheimen Expediit und Geheimen Archiv.

Dieses besorgt die Correspondenz mit Frankreich, Rußland, England, Preußen, Spanien und dem Königreich Italien.

Den Notenwechsel mit den Gesandten obiger Höfe.

Den Notenwechsel über Gegenstände von besonderem Betrage mit den Höfen, die sonst der zweiten Section zugetheilt sind.

Die Vorträge an Seine Majestät über geheimere Gegenstände.

Alle Expeditionen geheimerey Art.

Das Einreichungs- und das Expeditz-Protokoll, sowie die Aufbewahrung der auf eben angeführte Gegenstände Bezug habenden Actenstücke.

Den Ziffer.

Die Abfertigung der Couriere.

Das bei dieser Section zu verwendende Personal bestände aus: Zwei Rätthen, Drei Hofsecretären, Einem Hofconcipisten, Einem Officialen.

Zweite Section.

Diese besorgt die Correspondenz mit allen Staaten des Rheinischen Bundes, mit der Schweiz, Schweden, Dänemark, Holland, Portugal, Neapel.

Den Notenwechsel mit den Gesandten eben dieser Staaten.

Die Vorträge an Seine Majestät über die mit selben zu verhandelnden Geschäfte.

Das bei dieser Section zu verwendende Personal bestände aus: Einem Hofrath, einem Rath.

Dritte Section.

Diese besorgt die Correspondenz mit der Pforte und den dort so wie überhaupt in der Levante bestellten Agenten, mit den Höfen von Sicilien und Sardinien; die Beendigung der Consulats-Angelegenheiten; die Geschäfte des Hofdolmetsch; die Aufsicht über die orientalische Academie.

Das bei dieser Section zu verwendende Personal bestände aus: Einem Hofrath, Einem Rath, Einem Hofsecretär.

Vierte Section.

Diese besorgt die Correspondenz mit sämtlichen Stellen des Inlandes und die hierauf Bezug habenden Vorträge an Seine Majestät.

Alle Functionen der Hauskanzlei.

Die Functionen der Theresien-Ordenskanzlei.

Alle vorkommenden Ecclesiastica und Contentioja.

Alle Formationen und das Ceremoniel.

Die Aufsicht über die Casse und das Deconomicum der Kanzlei.

Das bei dieser Section zu verwendende Personal bestände aus: Einem Hofrath, Zwei Hofsecretären, Einem Hofconcipisten.

Fünfte Section.

Diese besorgt das Expedit, die neue und die alte Registratur.

Das dabei zu verwendende Personal bestände aus: Einem Hofrath, Einem Rath, Einem Hofsecretär, Einem Registrator, Einem Adjuncten, Einem Expeditor, Sechs Officialen.

Resolution des Kaisers Franz.

Ich genehmige die von Ihnen vorgeschlagene Eintheilung der Geschäfte und der Personen bei der Staatskanzlei.

Die Vereinigung des niederländischen und italienischen Archivs mit jenem der Staatskanzlei unterliegt keinem Anstande, nur müssen die Schriften dieser beiden Archive von jenem der Staatskanzlei abgefordert, jedoch die dabei angestellt gewesenen zwei Beamten sobald nur immer möglich, sowie ihre Genüsse durch anderweitige Unterbringung in Erparung gebracht werden.

Lotis, 14. November 1809.

Franz m. p.

1810.

Die Heirat Napoleon's mit Marie Louise.

(N. 46, S. 236, B. 1.)

- 150. Metternich an Schwarzenberg (D.=N.) Wien, 25. December 1809.
- 151. Gräfin Metternich an ihren Gemal (Brief) Paris, 3. Januar 1810.
- 152. Metternich an seine Gemalin (Antwort) Wien, 27. Januar 1810.
- 153. Metternich an Schwarzenberg (D.=N.) Wien, 27. Januar 1810.
- 154. Metternich an Schwarzenberg (D.=N.) Wien, 14. Februar 1810.
- 155. Metternich an Schwarzenberg (D.=N.) Wien, 19. Februar 1810.

150. ... Vous désirez, mon Prince, recevoir une direction précise sur les intentions de Sa Majesté Impériale relatives à une question qui pourrait être mise incessamment sur le tapis. Si le divorce de Napoléon a lieu, il serait possible que l'on vous sondât sur une alliance avec la Maison d'Autriche. Je connais un parti qui à Paris s'emploiera très-directement en faveur de cette idée: c'est celui qui depuis longtemps vise à mettre des bornes aux bouleversements de l'Europe. Mes rapports de 1808 renferment des données très-précises sur cet objet. Si le divorce de l'Empereur Napoléon n'a pas eu lieu à cette époque, on ne peut en chercher le motif que dans les entraves qu'il prévoyait au développement de son système politique, par une alliance avec une des premières Puissances de l'Europe. Si dans le moment actuel la répudiation de l'Impératrice devait

être assurée, le même calcul peut l'empêcher de songer à la fille de notre auguste Maître; le fait même de sa demande paraît devoir vous fournir une base sur laquelle il peut nous être permis de calculer l'étendue des vues destructives qu'il nourrit contre nous, et l'époque plus ou moins prochaine qu'il fixe pour leur exécution.

L'Empereur, notre auguste Maître, a dans toutes les occasions prouvé que le salut de l'État est la première de ses lois. Quel Souverain lui a sacrifié plus de considérations, de justes ressentiments, de bonheur particulier? Si des motifs majeurs parlent dans le cœur de tout père contre le fait seul d'une alliance avec Napoléon, combien ces motifs ne doivent-ils pas être augmentés, quand ce père se trouve être le Souverain d'un vaste Empire?

Sa Majesté, néanmoins, à laquelle rien ne répugne de ce qui peut contribuer à assurer le bien-être et la tranquillité de l'État, loin de rejeter cette idée, vous autorise, Monsieur l'Ambassadeur, à la suivre et à ne point vous refuser aux ouvertures qui pourraient vous être faites à cet égard. Ce n'est toutefois qu'avec les restrictions suivantes qu'il serait possible que vous abordiez les questions:

1° Toute ouverture serait reçue par vous sans aucun caractère officiel. Votre Altesse ne pourrait même s'en charger qu'en mettant en avant sa bonne volonté personnelle de sonder le terrain chez nous;

2° Vous établiriez comme remarque particulière provenant de vous, mon Prince, que si nulle considération secondaire, nulle prévention n'influera jamais sur les déterminations de l'Empereur, il est des lois auxquelles il restera toujours soumis.

Sa Majesté ne forcera jamais une fille chérie à un parti qu'elle abhorrerait, et Elle ne donnera jamais son consentement à un mariage qui ne serait pas conforme aux préceptes de notre Religion.

3° Vous tâcherez, en outre, de préciser le plus possible la question des avantages que la France offrirait à l'Autriche

dans la supposition de la conclusion d'une alliance de famille. Le caractère personnel que vous établirez à ces premières ouvertures vous facilitera cette dernière recherche.

Telles sont les directions que, pour le moment, je puis avoir l'honneur de transmettre à Votre Altesse, et qui sont seules conformes à la position générale des affaires et à la nôtre en particulier.

Je dois vous prévenir, mon Prince, qu'avant son départ d'ici, M. Alexandre de Laborde, dont le rôle dans la dernière pacification est connu de Votre Altesse, est venu me trouver et me sonder sur la possibilité d'une alliance de famille. Il a mis sur le tapis le mariage du Prince impérial avec la fille de Lucien, ou bien celui de l'Archiduchesse Louise avec Napoléon. Je ne lui ai guère laissé d'espoir pour le premier, et me suis expliqué sur le second dans le sens des instructions que j'ai l'honneur de vous transmettre aujourd'hui.

Laborde, qui, dans les derniers temps, a été directement employé par Napoléon dans ses rapports avec nous, n'aura pas manqué de préparer le terrain dans ce sens, et je l'éclaircis pour Votre Altesse en La mettant au fait de cette circonstance.

Gräfin Metternich an ihren Gemal, Paris, 3. Januar 1810.

151. Aujourd'hui, j'ai des choses bien extraordinaires à vous conter, et je crois presque que ma lettre fera une partie essentielle de l'expédition.

D'abord il faut que je vous dise que j'ai eu ma présentation chez l'Empereur dimanche passé. Je ne l'avais demandée que verbalement à Champagny, lorsque je reçus une lettre de M. de Ségur qui m'annonçait que l'Empereur l'avait fixée à dimanche, et que je devais faire choix d'une dame du palais qui me présenterait. Je choisis dans ma sagesse la Duchesse de Bassano, et après avoir attendu, ainsi qu'une vingtaine d'autres femmes au nombre desquelles étaient la Princesse d'Isenbourg, Madame de Tyszkiewitz et autres, depuis deux heures jusqu'à six heures et demie du soir, je fus introduite la première, et

l'Empereur me reçut comme je ne l'aurais pu croire. Il témoigna une vraie joie de me revoir et de ce que j'étais restée ici pendant la guerre; il me parla de vous et dit: „M. de Metternich a la première place de la Monarchie; il connaît bien ce pays-ci, il pourra lui être utile.” Cette phrase me frappe surtout par ce qui va suivre.

Le lendemain matin Madame d'Audenarde vint chez moi, et me dit que l'Impératrice désirerait beaucoup me voir; je me rendis à la Malmaison le jour d'après, qui était hier. Quand j'arrivai, il n'y avait dans le salon que le Vice-Roi, qui est bien le meilleur des humains; c'est la Reine de Hollande en homme. Il m'a beaucoup parlé de vous, et au milieu de notre conversation est arrivée la Reine, qui se réjouit beaucoup de ce que nous ayons si vite refait connaissance; puis, me prenant à part, elle me dit: „Vous savez que nous sommes tous Autrichiens dans l'âme; mais vous ne devineriez jamais que mon frère a eu le courage de conseiller à l'Empereur de demander votre Archiduchesse!” Je n'étais pas encore revenue de mon étonnement, lorsque l'Impératrice entra, et après m'avoir parlé de tous les événements qui viennent d'arriver, et de tout ce qu'elle a souffert, elle me dit: „J'ai un projet qui m'occupe exclusivement, et dont la réussite seule me fait espérer que le sacrifice que je viens de faire ne sera pas en pure perte; c'est que l'Empereur épouse votre Archiduchesse; je lui en ai parlé hier, et il m'a dit que son choix n'est point encore fixé; „mais”, a-t-elle ajouté, „je crois qu'il le serait, s'il était sûr d'être accepté chez vous.” Je lui dis tout ce que je pus pour lui prouver que, pour moi individuellement, je regarderais ce mariage comme un grand bonheur; mais je ne pus m'empêcher d'ajouter que, pour une Archiduchesse d'Autriche, il pouvait être pénible de venir s'établir en France. Elle disait toujours: „Il faut que nous tâchions d'arranger cela”, et puis elle se désolait que vous ne fussiez pas ici. „Il faut faire envisager à Votre Empereur que sa ruine et celle de son pays est certaine s'il n'y consent pas, et c'est peut-être aussi le seul moyen d'empêcher l'Em-

pereur de faire un schisme avec le Saint-Siège." Elle me dit que l'Empereur devait déjeuner chez elle aujourd'hui, et qu'elle me ferait savoir alors quelque chose de plus positif. Dans ce moment je reçois un billet de la Cochelet, qui me dit que la Reine m'attend demain matin; il faudra donc voir ce qu'elle aura à me dire.

Je n'ai point revu la Reine de Hollande, parce qu'elle est malade. Je n'ai donc rien de positif à vous dire sur l'affaire en question; mais si je voulais vous conter tous les honneurs dont j'ai été comblée, je n'en finirais pas de sitôt. Au dernier cercle, j'ai joué avec l'Empereur; vous pouvez bien croire que ce n'était pas une petite affaire pour moi, cependant je m'en suis tirée avec gloire. Il a commencé par me faire de grands éloges sur mon bandeau de diamants et sur l'éternelle robe d'or, et puis il m'a beaucoup questionnée sur ma famille et toute ma parenté; il voulait absolument, malgré tout ce que je pouvais lui dire, que Louis Kaunitz fût mon frère. Vous ne sauriez croire ce que cette partie de jeu a fait d'effet; quand elle a été finie, je fus entourée et courtisée par tous les grands dignitaires, Maréchaux, Ministres, etc. J'eus de quoi faire des réflexions philosophiques sur la vicissitude des choses humaines.

Metternich an seine Gemalin, Wien, 27. Januar 1810.

152. C'est avec un intérêt bien vif que j'ai lu les renseignements que renferme votre dernière lettre sur l'entrevue que vous avez eue avec l'Impératrice. Cette Princesse a fait, dans les derniers temps, preuve d'une force de caractère qui doit bien augmenter les sentiments de vénération que depuis longtemps lui ont voués la France et l'Europe entière.

Elle vous a parlé avec une telle franchise que je tiens à vous mettre à portée de lui répondre de même, et je désire beaucoup que vous en cherchiez l'occasion. Il est des questions dans ce monde qui, à force d'être délicates, ne sauraient être abordées d'une manière trop droite. L'Impératrice s'est placée devant vous avec cette noblesse qui la caractérise;

vous devez donc répondre sans détour à la preuve flatteuse de confiance qu'elle vous a donnée. Il serait superflu d'agiter vingt considérations qui ressortent des questions du genre de celle qui a été entamée par l'Impératrice vis-à-vis de vous.

Je regarde cette affaire comme la plus grande qui puisse dans ce moment occuper l'Europe; je vois dans le choix que fera l'Empereur Napoléon la possibilité du gage d'un ordre de choses non moins conforme aux intérêts généraux de tant de peuples qui, après des secousses aussi affreuses et multipliées, aspirent à la paix, qu'aux intérêts particuliers de ce Prince. Cette considération m'a porté, dès les premiers moments où je fus informé de la dissolution des liens qui l'unissaient à une épouse bien difficile à remplacer, à tourner mes regards sur la Princesse qui pourrait être appelée à ce rôle. Madame l'Archiduchesse devait se présenter très-naturellement à mon esprit; je trouvais une foule de raisons pour; je crus dès le principe devoir m'assurer des dispositions de mon Maître pour écarter toute insinuation étrangère, si son consentement me paraissait impossible à obtenir. J'ai retrouvé l'Empereur, dans cette occasion comme dans toute autre, sans préjugé, droit, loyal, fort de principes et de volonté; je l'ai trouvé et Souverain d'un vaste Empire, et tendre père d'une fille qui, par toutes les raisons qui peuvent attacher à un enfant, mérite de lui être chère.

J'ai entrevu dès ce moment la possibilité de m'abandonner avec confiance à mes calculs; votre dernière lettre m'a prouvé, à ma grande satisfaction, qu'ils sont entièrement conformes aux vœux de l'Impératrice Joséphine. Deux obstacles devaient toutefois s'offrir à ma pensée: le premier, le plus insurmontable, celui de la religion, semble ne plus exister; mais Madame l'Archiduchesse ignore, comme de juste, les vues qui se rapportent à elle, et ce n'est pas à l'Impératrice Joséphine, qui nous donne des preuves aussi prononcées de confiance, à elle qui à tant de qualités réunit celle d'une tendre mère, que je cacherai la foule de considérations qui s'offriront nécessairement à Madame l'Archiduchesse Louise, au moment même où on lui

parlera de son établissement. Mais nos Princesses sont peu habituées à choisir leurs époux d'après les affections du cœur, et le respect que porte à la volonté d'un père une enfant aussi bonne et bien élevée que l'Archiduchesse, me fait espérer de ne pas rencontrer d'obstacle auprès d'elle. Je me croirais donc autorisé à poser cette question le jour même où les vœux de l'Empereur des Français m'appelleraient à le faire, et rien ne s'oppose à ce que vous répondiez par cette confiance à la preuve de confiance de l'Impératrice Joséphine.

Metternich an Schwarzenberg, Wien, 27. Januar 1810.

153. C'est avec un bien grand intérêt que Sa Majesté Impériale a appris les détails que Votre Altesse Lui a transmis, par sa dernière expédition de courrier, sur la question du mariage de l'Empereur des Français.

Il serait difficile de tirer une conclusion précise des différentes données qui nous sont parvenues. On ne peut que reconnaître un certain caractère officiel aux explications, quelque vagues qu'elles aient été, que le Ministre des relations extérieures a eues avec Votre Altesse. Les courses non interrompues de M. de Laborde, les propos de tant de personnes attachées au Gouvernement, et qui tous se rapportent à un même vœu; les ouvertures très-directes surtout, qui ont eu lieu de la part de l'Impératrice et de la Reine de Hollande vis-à-vis de Madame de Metternich, devraient faire supposer que le parti de Napoléon serait pris, ainsi que le dit l'Impératrice, si notre auguste Maître consentait à lui accorder Madame l'Archiduchesse; les demandes qu'on prétend généralement avoir été adressées en Russie, luttent d'un autre côté avec cette supposition. Les questions doivent, dans tous les cas, être éclaircies peu après l'arrivée du présent courrier, si elles ne le sont pas déjà avant cette époque. On nous en a trop dit pour admettre la possibilité qu'il n'entrât pas dans les intentions de la Cour de France de s'allier avec la Maison impériale d'Autriche. En suivant un calcul très-simple, et en rapprochant de la grande publicité

que l'on a donnée à la prétendue demande faite en Russie les voies secrètes que l'on suit vis-à-vis de nous, on serait peut-être même autorisé à supposer que les vues directes se portent maintenant de notre côté; mais tous les calculs s'arrêtent devant une transaction de ce genre avec Napoléon, et nous ne pouvons que suivre une marche très-calme et très-uniforme, et dont le resultat ne peut, de manière ou d'autre, que tourner à notre avantage.

Votre Altesse a vu, par les instructions antérieures que j'ai eu l'honneur de Lui adresser, que Sa Majesté Impériale, pour laquelle le bonheur de Ses peuples sera toujours la suprême loi, ne fera point de difficulté de faire servir Son auguste fille de gage à des relations qui assureraient le repos et la prospérité de Sa Monarchie.

La question religieuse écartée, il ne resterait que celle du consentement de Madame l'Archiduchesse Marie-Louise. Les sentiments connus de tous les membres d'une Maison qui n'existe que pour le bonheur de ses sujets, ne nous laissent guère de doute que Son Altesse Impériale ne donne son consentement à une alliance qui Lui offre assurément des points de vue très-importants.

Je ne vois donc plus dans ces faits de raisons fondées d'admettre des doutes sur la réussite du projet; mais il s'agit d'en déterminer l'existence sans nous compromettre, et de préparer les moyens de tirer un parti utile de sa réussite et même de la supposition contraire.

D'après les démarches diverses dont la dernière expédition de Votre Altesse rend compte, nous ne nous permettons pas de douter que l'on ne s'attende à Paris que, par le présent courrier, Elle ne reçoive des instructions qui La mettent à même de répondre, d'une manière non équivoque, tant aux questions qui déjà ont été agitées, qu'à celles qui pourraient Lui être adressées d'une manière plus directe.

L'ouverture la plus prononcée ayant été faite par l'Impératrice et la Reine de Hollande à Madame de Metternich,

Sa Majesté Impériale n'en croit pas moins devoir suivre cette voie nullement officielle, et par conséquent moins compromettante, pour faire parvenir sans fard ses véritables intentions à la connaissance de l'Empereur Napoléon. J'ai l'honneur de communiquer ci-joint en copie à Votre Altesse la lettre que j'adresse à ce sujet à Madame de Metternich. Vous voudrez bien, Monsieur l'Ambassadeur, tenir un langage conforme à M. de Laborde, et si la question devait être posée directement par M. le Duc de Cadore, à ce Ministre lui-même.

Nous croyons, par une attitude aussi correcte, nous établir de nouveaux droits à l'estime de l'Empereur des Français. Elle doit nous servir même dans la supposition où ce Prince contracterait d'autres nœuds. Le reproche, si souvent mis en avant, d'une prévention particulière que nourrirait notre auguste Maître et son Cabinet contre le Souverain de la France, ne peut assurément que tomber dans le néant, après des preuves aussi évidentes. Sa Majesté Impériale sacrifie en toute occasion des ressentiments particuliers, malheureusement trop souvent provoqués, à l'importante considération du repos et du bien-être de ses peuples.

L'Empereur m'ordonne de vous témoigner, mon Prince, Sa satisfaction complète de la mesure que vous avez mise jusqu'à présent dans la conduite d'une affaire aussi délicate que l'est la présente, et de la manière dont vous avez placé la question, en reliant au consentement de l'Empereur et de son auguste fille l'intérêt évident de Son Empire, et vous voudrez bien, mon Prince, poursuivre la même ligne.

Metternich an Schwarzenberg, Wien, 14. Februar 1810.

154. Le courrier Laforet nous a remis le 7 de ce mois les rapports de Votre Altesse du 31 Janvier dernier. Leur contenu nous a prouvé que les calculs auxquels nous nous sommes livrés, dans les dépêches expédiées d'ici le 27 Janvier, se sont confirmés.

Les dernières ouvertures que l'on vous a faites, Monsieur l'Ambassadeur, dans l'affaire du mariage, nous autorisent plus ou moins à supposer que les explications très-précises, quelque peu officielles qu'en aient été les formes, que le courrier Renard vous a portées, vous vaudront des demandes plus directes de la part du Cabinet français.

En calculant la marche ordinaire de l'Empereur des Français, nous avons, dès que les premières idées relatives au mariage furent agitées, cru devoir mettre Votre Altesse à même de répondre à telle insinuation qui pouvait Lui être faite.

Nos dernières dépêches vous auront prouvé, mon Prince, que notre auguste Maître, n'ayant en vue que le bien-être de ses peuples, ne s'opposerait pas à accorder Madame l'Archiduchesse à l'Empereur des Français. Son Altesse Impériale n'étant, à l'époque du départ du dernier courrier, pas encore informée d'une question qui depuis longtemps occupe l'Europe entière, je n'ai pas été dans le cas de préjuger celle de son consentement. J'ai la satisfaction de vous prévenir confidentiellement aujourd'hui que Madame l'Archiduchesse Marie-Louise n'a vu, dans l'ouverture que son auguste père lui a faite depuis sur la possibilité que Napoléon étendît ses vues jusqu'à elle, qu'un moyen de plus de prouver à ce père chéri le dévouement le plus absolu. Elle sent toute la force du sacrifice, mais son amour filial l'emportera sur toutes les considérations secondaires, et son consentement peut être regardé par nous comme sûr, le jour même où Sa Majesté Impériale croira devoir le provoquer. Cette situation des affaires nous permet maintenant d'attendre avec calme que la demande officielle du Souverain de la France nous soit présentée. Si les dernières explications que l'Empereur m'a ordonné de faire parvenir à la source même, par Madame de Metternich, et que Votre Altesse a été autorisée à soutenir par un langage entièrement conforme, n'ont point amené des ouvertures plus directes avant l'arrivée du présent courrier, rien n'empêchera Votre Altesse de faire usage, sous main, de la notion importante que

je viens de Lui communiquer, sans mettre à cette confidence un air d'empressement qui nous priverait des moyens précieux de placer, au moment même où la demande officielle nous serait faite, plusieurs questions de la plus haute importance.

On ne saurait douter que les entreprises de Napoléon contre le Chef de l'Église ne l'embarrassent dans ce moment. Les insinuations faites par l'Impératrice Joséphine à Madame de Metternich, celles qui ont depuis eu lieu vis-à-vis de Votre Altesse, tendent directement à relier la cause de l'Église à l'arrangement de l'affaire du mariage. Si la manière dont, dès le principe, nous avons établi les questions relatives à la Religion, peut avoir contribué à la mise en avant des vues religieuses de l'Empereur des Français, il ne nous semble pas moins démontré qu'avec une conduite mesurée et habile, il pourrait être réservé à notre auguste Maître de jouer un rôle éminent dans l'arrangement des affaires de l'Église, en mettant à profit l'embarras même que ces affaires causent à Napoléon. Vous ne pourrez trop, Monsieur l'Ambassadeur, vous pénétrer de ce point de vue, l'occasion de le faire valoir pouvant d'un moment à l'autre s'offrir à vous. Nous ne saurions effectivement assez appuyer sur la nécessité que l'Empereur notre Maître reçoive, en plaçant son auguste fille dans un pays lointain, la garantie la plus complète pour le repos de sa conscience, et ce qu'il n'eût point été possible d'obtenir naguère en faveur du Saint-Siège, pourrait peut-être s'effectuer dans un moment où l'Empereur des Français doit se convaincre, par l'opposition qu'il éprouve journellement de la part de son propre Clergé, de la difficulté que présente la destruction de la paix religieuse.

Il est plusieurs autres questions d'un intérêt majeur que nous réservons à l'époque où la demande formelle nous arriverait. Nous sommes loin de trouver dans une alliance de famille avec un Prince dont le système indépendant de toute considération particulière n'est journellement que trop démontré, une garantie suffisante pour compenser le sacrifice que fait, sous tant de rapports, le Chef de la première Maison souveraine

de l'Europe, en accédant à cet arrangement; obtenir par ce sacrifice le plus possible doit essentiellement entrer dans nos calculs, et les vues toujours bienfaisantes et modérées de l'Empereur tendent, en premier lieu, à la sûreté et à la tranquillité future de ses peuples.

Metternich au Schwarzenberg, Wien, 19. Februar 1810.

155. Il serait difficile que l'événement important qui va se consommer ne répande pas une aussi grande masse d'inquiétude dans plusieurs États de l'Europe, qu'il sera accueilli avec joie dans d'autres parties du Continent. La Russie, la Prusse, la Porte Ottomane, verront plus ou moins, dans une alliance de famille entre les deux Empereurs, un abandon entier de l'Autriche au système français. La Cour de Saint-Pétersbourg, en calculant notre politique à son point de vue, entrevera un système de conquête pour nous indemniser de nos pertes. Les deux autres Puissances craindront que certaines parties de leurs états ne puissent exciter notre convoitise.

Les vœux de Sa Majesté se bornent à l'espoir de pouvoir gagner, par l'immense sacrifice qu'Elle fait, quelques années de repos, et la possibilité de guérir bien des plaies causées par les luttes toujours renouvelées des dernières années.

Nous sommes loin de nous faire illusion sur la très-grande distance qu'il y a, du mariage avec une Princesse autrichienne, à l'abandon du système de conquêtes de l'Empereur Napoléon; mais nous ne désespérons pas de mettre à profit les moments de repos qui, nécessairement, doivent naître pour nous, afin de consolider notre attitude intérieure, et pour tempérer les vues de l'Empereur des Français. Le fait même de son mariage avec une de nos Princesses porte des entraves à la rapidité de sa marche destructive, par le gage de paix que croient y trouver les peuples soumis à l'autorité de Napoléon. Mais si notre ambition se borne à une attitude pacifique, nous n'en croyons pas moins devoir la faire partager, autant que le fait peut dépendre de nous, par nos voisins. Nous prenons à

tâche de rassurer la Prusse et la Porte Ottomane. La retraite des troupes de l'Allemagne et des Provinces Illyriennes nous sert dans ce but, et nous nous empressons de le faire valoir comme une première suite de notre attitude actuelle. Votre Altesse voudra faire entrer explicitement cette nuance dans Ses rapports avec les missions de ces deux Puissances.

Nous avons adopté une marche différente vis-à-vis de la Russie. Nous sommes informés par les derniers rapports de M. de Saint-Julien de ses vives inquiétudes sur notre rapprochement présumé avec la France.

L'effet que cette supposition devait produire sur un Cabinet aussi faiblement conduit que celui de Saint-Pétersbourg ne s'est pas démenti; depuis qu'il commence à nous craindre, il cherche le plus possible à rétablir ses anciennes liaisons avec nous, et nous croyons ne pas pouvoir nous placer dans une meilleure attitude pour atteindre ce but autant qu'il pourra nous convenir, qu'en ne lui témoignant que la plus parfaite impassibilité, et, sans montrer de l'humeur, le mépris que nous avons voué à sa conduite dans les derniers temps.

Il serait difficile de juger de loin la sensation qu'a généralement produite ici la nouvelle du mariage. Le secret de la négociation avait été tenu si strictement, que ce n'est que le jour même de l'arrivée de M. de Floret que la chose a percé dans le public. Le premier effet sur le change a été tel, que le cours serait aujourd'hui à trois cents et moins encore, si le Gouvernement n'avait intérêt à le tenir à un taux plus élevé, et ce n'est encore qu'en achetant, dans l'espace de deux jours, un million de numéraire, qu'il est parvenu à l'arrêter à trois cent soixante-dix. Peu de faits ont peut-être jamais obtenu un assentiment plus universel de la part du véritable corps de la nation.

Les diplomates ne se doutaient également de rien, et le Comte de Schouwaloff a été terrifié de la nouvelle.

Les apprêts des fêtes occupent maintenant et la Cour et le public. J'ai eu l'honneur d'envoyer par le dernier courrier

à Votre Altesse le programme pour le peu de jours dont on pourra disposer. Sa Majesté Impériale a ordonné qu'ici, suivant la plus stricte étiquette, et le protocole dont on s'est servi lors du mariage de Marie-Antoinette, on ne négligeât rien pour donner à la cérémonie le plus d'éclat possible. Votre Altesse fera bien de s'expliquer dans ce sens, car nous avons lieu de nous apercevoir combien l'Empereur des Français tient à ces détails.

Aus der Zeit der besonderen Mission in Paris

(1810).

Metternich's Ankunft in Paris und seine Unterredung mit Napoleon in Compiègne.

(N. 48, S. 237, B. 1.)

156. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 4. April 1810.

157. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 4. April 1810.

156. ... Je rencontrai, en me rendant à Paris, le Prince de Schwarzenberg et Madame de Metternich sur la route de Châlons, se portant, d'après l'invitation de l'Empereur, au-devant de Sa Majesté l'Impératrice. Je n'arrêtai pas ma course, et, arrivé dans la capitale, j'écrivis au Ministre des relations extérieures, qui se trouvait depuis la veille à Compiègne, pour lui demander le lieu et le moment où je pourrais remettre à Sa Majesté Impériale les lettres dont j'étais porteur. Il m'invita à me rendre le lendemain à Compiègne. Je fus prévenu en même temps, par une lettre du grand Maréchal du Palais, que Sa Majesté l'Empereur m'avait assigné un hôtel à Paris, où je serais logé et défrayé aux frais de la Cour.

L'Ambassadeur de Votre Majesté se chargeant de consigner dans ses rapports tout ce qui est relatif au séjour que nous fîmes à Compiègne, je me borne à rendre le témoignage à cette Cour-ci qu'il serait difficile de mettre plus de recherche dans sa conduite vis-à-vis de nous qu'elle ne le fit.

L'Empereur me reçut le jour même de mon arrivée, avant son dîner. Je lui remis les lettres de Votre Majesté Impériale.

Il m'accueillit avec des marques visibles de satisfaction. Il ne cessa de m'exprimer celle qu'il éprouvait de la conclusion de l'affaire qui l'occupe exclusivement dans ce moment; il entra dans tous les détails sur la marche de cette même affaire, et en revint toujours à son thème, que nous n'avions oublié aucune nuance pour lui rendre l'événement heureux du moment aussi doux et agréable que possible. Il me parla de l'oubli entier du passé, de l'époque heureuse et calme à laquelle nous venions d'arriver, de l'impossibilité que dorénavant rien ne pût troubler les rapports naturels qui viennent de s'établir entre nous, etc., etc. Je lui exprimai le désir d'être autorisé par lui à m'expliquer pendant mon séjour à Paris sur plusieurs objets d'une importance majeure pour nous, et d'une utilité commune pour les deux Empires. Il accueillit ma demande avec prévenance, et me dit qu'il donnerait sur-le-champ au Duc de Cadore des ordres relatifs à ma proposition. Le détail ecclésiastique sur l'affaire du divorce nous mena dans notre conversation, qui avait duré à peu près une demi-heure, à parler de la brouille avec le Saint-Siège. L'Empereur entra dans beaucoup de détails; le résultat de ce premier entretien fut l'assurance qu'il regarderait comme très-heureuse notre intervention entre le Saint-Père et lui. A mesure que je vis qu'il regardait nos bons offices comme utiles pour lui, je diminuai les apparences de mon empressement à nous immiscer dans une discussion aussi délicate, et je plaçai la question de manière à ne pas lui laisser de doute qu'en nous chargeant de porter des paroles de paix entre lui et le Saint-Siège, nous nous établissions des droits réels à sa reconnaissance.

Le dîner ayant été annoncé, nous coupâmes notre entretien, qui, outre la conviction que les premiers moments que l'Empereur avait passés avec l'auguste fille de Votre Majesté Impériale lui paraissaient un gage assuré de son bonheur intérieur, me donna la certitude que mon voyage ici ne serait pas sans utilité pour les intérêts de la Monarchie.

Invité au dîner le lendemain, l'Empereur engagea au sortir de table une conversation avec moi qui dura plus de trois heures, et dans laquelle nous touchâmes à peu près à toutes les questions générales et particulières possibles.

Je ne déroberai pas à Votre Majesté Impériale beaucoup de Ses moments précieux pour Lui retracer les détails de notre entretien; je me bornerai à établir les points de vue les plus essentiels et ceux surtout qui sont développés jusqu'à l'évidence pour moi.

Nous sommes appelés à faire valoir nos bons offices entre le Saint-Siège et la France. L'Empereur désire que nous envoyions quelqu'un à Savone, et il ne me paraît pas éloigné de s'arranger sur des bases quelconques, Rome exceptée. Je ne suis pas entré aussi avant dans la question que je l'eusse désiré, n'ayant pas encore le travail que m'a promis l'Archevêque de Vienne, dont la connaissance préalable me paraît infiniment nécessaire pour ne pas aventurer des points sur lesquels il serait difficile de revenir*).

J'ai tout lieu d'espérer que j'ouvrirai l'emprunt désiré par les finances de Votre Majesté Impériale**).

Je réglerai les relations commerciales. Je ne me permets pas encore de préjuger la question de Fiume***).

L'Empereur, on ne peut pas plus flatté de l'honneur que lui a fait Votre Majesté en lui accordant la main de Sa fille, calculant les résultats heureux que cette union doit avoir pour lui sous tous les rapports, convaincu jusqu'au dernier moment que le consentement de Votre Majesté ne s'obtiendrait jamais, est dans les meilleures dispositions momentanées pour se rendre utile et agréable à l'Autriche. Il est peu de branches d'administration intérieure de nos États que nous n'ayons touchées dans notre conversation. Il en connaît tous les ressorts, et les

*) Siehe Metternich's Vermittlerrolle zwischen Pius VII. und Napoleon (Nr. 158—164). D. S.

***) Siehe Das österröichische Ansehen in Paris (Nr. 171). D. S.

****) Siehe Convention über den Transit-Handel etc. (Nr. 172). D. S.

apprécie tous à leur très-juste valeur. Il rend complètement justice au caractère et aux intentions de Votre Majesté Impériale. L'Empereur m'a parlé de deux projets qu'il avait conçus pour nous ruiner, dans la supposition que nous eussions continué la guerre, et qu'elle eût été malheureuse. „J'avais tout prêts trois cents millions de billets de la Banque de Vienne”, me dit-il; „je vous en inondais. Je garantissais d'un autre côté la constitution hongroise.” Je lui répondis que je ne voyais dans la première mesure qu'un moyen de nous mettre à l'aise, et de décharger la conscience de Votre Majesté sur la banqueroute, inévitable d'ailleurs dans la susdite supposition. Je l'assurai que je n'attachais pas plus de prix à la garantie de la constitution hongroise, mesure vaine en cas de succès de notre part, et n'ajoutant rien à nos malheurs dans la chance contraire. L'Empereur se mit à rire et me dit: „Je vous remettrai les faux billets,*) et je veux vous prouver qu'il faut que vous songiez à réformer la Hongrie, sans quoi vous ne serez jamais essentiellement forts.”

Je lui témoignai une grande envie d'être mis en possession des billets, et que, quant à ses idées de réforme en Hongrie, nous partagions complètement son avis, mais que Votre Majesté ne voulant la chose qu'avec les moyens de l'exécuter, Elle ne suivrait jamais qu'une marche éclairée dans une circonstance aussi importante. Nous parlâmes de la dernière guerre. Plusieurs aveux très-intéressants échappèrent à l'Empereur: „J'étais perdu”, me dit-il, „si, à la reprise des hostilités au mois de Septembre, vous me battiez.” Voyant qu'il en avait trop dit, il se reprit, et remplaça le mot perdu par celui de très-embarrassé. Je ne le lâchai pas et l'assurai que je m'en tenais à sa première phrase, et que cette conviction m'avait, de tout temps, donné beaucoup de force dans mon attitude à Altenburg. Je le remerciai personnellement de m'avoir refusé lors des négociations de Vienne, et l'assurai que jamais je n'y aurais fait la

*) Siehe Die falschen Wiener Bankozettel (Nr. 165—167).

dernière paix. „Eh bien”, m’interrompit-il, „qu’auriez-vous fait?” — „Une paix bien plus conforme”, lui dis-je, „à notre force réelle et par conséquent bien meilleure, ou la guerre.” — „Vous auriez eu tort de me faire la guerre”, répondit l’Empereur; „j’étais difficile à déloger de Vienne, mais vous auriez fait une meilleure paix; vous m’avez envoyé de bien faibles négociateurs.”

L’Empereur me dit qu’il venait de recevoir des nouvelles de Saint-Pétersbourg qui lui prouvaient que son mariage y produisait une très-forte sensation. Je l’assurai que je n’en avais jamais douté, mais que je n’étais pas sans inquiétude sur les résultats de la position nouvelle des questions. Le comble de nos vœux est la paix et la tranquillité; il ne peut donc pas entrer dans nos vues que la Russie se compromette. — „Qu’entendez-vous par se compromettre?” me demanda l’Empereur. — „La Russie n’agit que par la peur”, lui dis-je, „elle craint la France, elle va craindre nos rapports avec cette dernière Puissance, et d’inquiétude en inquiétude elle va se remuer.” Il entra de là dans beaucoup de détails sur ses rapports avec la Russie, qui tous me confirment ce que je n’ai que trop de raison de craindre, que les choses en sont venues à un point où il faudra toute la sagesse et tout le calme de la marche politique de Votre Majesté Impériale pour éloigner une brouille. L’Empereur saisit cette occasion pour me parler du dernier séjour que fit ici M. de Romanzow*); il s’expliqua fortement sur le compte de ce Ministre, qu’il taxe de manquer de jugement et de caractère et de ne jamais sacrifier qu’à des chimères. Si je ne connaissais l’Empereur, j’aurais pu être étonné de lui entendre soutenir la thèse, si souvent défendue par moi et attaquée par lui, que c’est à la conduite faible du Ministre russe que nous avons dû la dernière guerre.

L’Empereur me parla de la Prusse dans des termes très-peu ménagés. „Quel pays et quel Gouvernement!” s’écria-t-il. —

*) Siehe Mission Romanzow (Nr. 134—136).

„S'ils sont à plaindre", lui dis-je, „c'est sans contredit l'Empereur des Français seul qui peut les sauver ou les accabler; le premier me paraîtrait infiniment plus conforme aux intérêts de l'Europe entière et plus digne de Votre Majesté." — „Mais à qui voulez-vous que l'on parle dans ce malheureux pays? il n'y a ni Souverain, ni peuple, ni Ministère, ni argent. Je ne veux pas écraser la Prusse, mais elle doit remplir les engagements qu'elle a pris."

J'entamai la question de la négociation avec l'Angleterre: je savais que des pourparlers fréquents avaient lieu entre les deux gouvernements, je le dis à l'Empereur. Sa Majesté n'en disconvint pas, mais me témoigna sa conviction que la paix ne serait possible qu'autant que Lord Granville se trouverait à la tête du Ministère britannique. Il croit Lord Wellesley peu propre à suivre une négociation, parce que les intérêts de l'Espagne et du Portugal sont devenus sa propre cause, et pour ainsi dire celle du nom de Wellesley. Je soumis à l'Empereur l'idée s'il ne serait pas dans l'ordre naturel des choses que l'intervention de l'Autriche, la seule Puissance de premier ordre entièrement étrangère à toutes les questions de législation maritime, et par conséquent la seule essentiellement neutre, fût réclamée dans une occasion aussi importante pour le salut du monde entier. L'Empereur n'objecta rien à mon idée, qu'il admit même comme tout à fait naturelle; „mais", ajouta-t-il, „il ne faut pas songer à une négociation dans ce moment. Les Ministres sont trop occupés de leurs propres affaires, et à se soutenir contre les attaques du parlement, pour qu'avant quelques semaines, avant la fin de la session actuelle, il soit possible d'entamer sérieusement et avec quelque espoir fondé de réussite, une négociation quelconque. Nous en causerons alors. France et Autriche."

Voilà, Sire, les lignes principales d'un tableau que j'ai d'autant moins cru devoir achever, que la négociation que j'entame maintenant avec le Ministre des affaires étrangères peut seule éclaircir les questions, et les placer dans leur véritable jour.

La nuance principale qui m'a frappé dans le cours de mon long entretien, nuance qu'il n'est possible à personne qu'à moi d'apprécier dans son entier par les rapprochements que je suis à même de faire avec des époques antérieures, est celle du sentiment momentanément très-prononcé chez Napoléon que notre existence, loin d'être incompatible avec la sienne, doit lui servir d'éguide.

Cette bonne disposition me permettra peut-être, pendant le court séjour que je ferai ici, d'amener des résultats heureux pour la Monarchie. J'éclaircirai beaucoup de questions, j'en placerai beaucoup d'autres comme elles doivent l'être; je communiquerai enfin à Votre Majesté Impériale plusieurs résultats importants et d'une utilité réelle.

Metternich an Kaiser Franz, Paris, 4. April 1810.

157. Le rapport que je prends la respectueuse liberté d'adresser à Votre Majesté Impériale par le présent courrier, ne La met au fait que des points les plus importants de notre attitude actuelle. Ce n'est pas dans le moment où je tâche de réunir les éléments épars, de les faire servir de base à un édifice sur lequel puisse reposer notre existence, que je me permettrais de préjuger une question quelconque. J'ai toujours eu l'espoir que mon voyage à Paris serait d'une utilité réelle; j'en ai la conviction maintenant.

Les nouvelles directes de Saint-Petersbourg, arrivées ici avant-hier, prouvent que les esprits commencent à s'y monter beaucoup. Le Comte de Romanzow, toujours hors de la ligne des véritables intérêts de son pays, paraît vouloir maintenant imprimer à la marche de sa Cour ce qui lui paraît du nerf. Elle avait proposé une convention relative aux affaires du Grand-Duché de Varsovie que l'Empereur des Français n'a pas ratifiée. Le Cabinet russe est inquiet de ce refus: l'inquiétude chez les faibles et les présomptueux prend souvent le caractère de l'arrogance et de la menace. C'est là ce qui indubitablement arrivera à Saint-Petersbourg, et, prévoyant le

coup, j'ai cru devoir préparer et poser les questions vis-à-vis de Napoléon comme je l'ai fait: Votre Majesté Impériale daignera S'en convaincre par mon précédent très-humble rapport (N^{ro} 156). Notre manifeste est lâché; nous voulons paix et tranquillité; j'ai déclaré Votre Majesté Impériale l'apôtre de cette belle cause. Rien n'empêchera plus qu'Elle ne tienne, en toute occasion, ce même langage tant à Paris qu'à Pétersbourg, etc., et Votre Majesté aura la gloire, en suivant une marche digne, droite et calme, d'être le modérateur des destinées de l'Europe.

Le Maréchal Kalkreuth arrive ici dans la journée*). Le Roi l'envoie complimenter l'Empereur sur son mariage: faible ressource dans la crise affreuse où il se trouve! Le sort de la Prusse est entre les mains de la Russie. Si elle se brouille avec la France, la Prusse sera la première victime de cet ordre de choses. Il ne me reste pas de doute que les démarches si franches et si loyales de Votre Majesté Impériale vis-à-vis du Cabinet de Berlin n'y aient produit le meilleur effet.

L'attitude de l'Ambassadeur de Votre Majesté à Paris est maintenant celle de l'Ambassadeur de Russie avant la dernière guerre. Toutes les attentions sont pour lui; le public français, suivant toujours les impulsions données par la Cour, met dans la circonstance présente une nuance qui n'existait pas auparavant; il a bien moins l'air de suivre une impulsion étrangère que la sienne propre. Il règne un enthousiasme général, et qui augmente tous les jours dans toutes les classes du peuple. La cause de la paix et de l'ordre général, par conséquent celle de l'Autriche, s'est fait bien des alliés.

*) In einem späteren Vortrage vom 15. Mai bemerkt Graf Metternich: „Le Maréchal Kalkreuth n'est, à quelques vagues promesses près, pas plus avancé encore que le lendemain de son arrivée. Il attend avec impatience le retour de l'Empereur, qui n'en décidera pas davantage sur ses doléances. Ce négociateur prussien n'a d'espoir et de confiance qu'en Votre Majesté Impériale et dans Ses bons offices, que je fais valoir ici autant que les circonstances le permettent.“

Metternich's Vermittlerrolle zwischen Pius VII. und Napoleon.

(N. 49, S. 237, B. 1.)

158. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 26. April 1810.

159. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 6. Mai 1810.

160. Instruction für Ritter v. Lebzeltern.

161. Observations de l'Empereur Napoléon.

162. Lebzeltern an Metternich (D.-M.) Savona, 15. Mai 1810.

163. Ergebnisse der Mission Lebzeltern's. Vortrag Metternich's an Kaiser Franz, Paris, 12. Juni 1810.

164. Pius VII. an Metternich (Breve). Savona, 21. Mai 1810.

158. Je suis décidé à faire partir dans deux jours M. de Lebzeltern pour Savone. Il s'y rendra sous le prétexte ostensible et naturel de traiter avec le Saint-Père des objets qui regardent nos affaires. Il entamera les questions générales de manière à ne pas les embrouiller plus qu'elles ne le sont déjà, et à ne pas jeter l'odieux du refus sur le Pape, dans le cas malheureusement trop possible où il ne voudrait pas accéder à des arrangements.

L'Empereur, avec lequel j'ai beaucoup débattu la question religieuse, y est tellement embarqué, et si sûr de ne pas faire plier le Pape à sa volonté, qu'il reviendra sur beaucoup d'idées, si Sa Sainteté veut de son côté céder sur quelques prétentions qui toutefois ne peuvent que très-difficilement être abandonnées par la Cour de Rome. Je crois qu'il ne serait pas impossible à un Souverain Pontife habile de rentrer à Rome sous certaines modifications, en sauvant les droits essentiels et imprescriptibles de sa dignité; malheureusement le Pape s'est prononcé sur plusieurs points de manière à être obligé de se rétracter, et son attitude est par là même infiniment compliquée. Si la tentative ne réussit pas, Votre Majesté Impériale n'en aura pas moins joué le beau rôle, le rôle le plus digne du premier Prince de la Chrétienté.

Ce n'est que par le prochain courrier que je pourrai avoir l'honneur de Vous soumettre, Sire, le détail des instructions que j'aurai données à M. de Lebzeltern. Voulant marcher sûrement,

et ne pas m'aventurer vis-à-vis du Saint-Père, j'ai insisté pour que l'Empereur me communiquât par écrit ses points de vue. Devant, d'un autre côté, prévoir que cette espèce de déclaration ne dépasserait pas les limites les plus étroites de ce à quoi il serait prêt à condescendre, et ne voulant point priver le Chef de l'Église de la possibilité d'obtenir plus, j'ai prévenu Sa Majesté que je ne regarderais le travail qu'on prépare en ce moment que comme des notions préliminaires et auxquelles, de part et d'autre, nous n'attacherions aucune valeur prescriptive. J'atteins, par cette nuance, le but de ne pas placer Votre Majesté Impériale dans une attitude peu favorable au rôle d'un médiateur, en paraissant s'être prononcée en faveur de l'une des parties. Établir ainsi les questions n'a pas été la moindre tâche que je viens de remplir. L'Empereur a fait traîner l'affaire jusqu'à présent, dans l'espoir qu'il pourrait m'amener à me prononcer dans son sens; il n'a cessé d'appuyer sur l'utilité qu'il y aurait à ce que nous adoptassions des points de vue communs, et assez déterminés pour être présentés comme tels au Saint-Père. J'ai tenu bon, et je me flatte d'avoir évité un écueil très-dangereux pour les intérêts de l'Église et pour notre propre cause.

Metternich au Kaiser Franz, Paris, 6. Mai 1810.

159. Mon dernier très-humble rapport (N^o 158) Vous a informé, Sire, des premiers entretiens que j'ai eus avec l'Empereur au sujet des relations avec Pie VII. Ils ont prouvé à Votre Majesté Impériale que ce Prince, tout en cherchant notre médiation, n'en visait pas moins à nous rendre complices de ses démarches antérieures. J'ai défendu notre indépendance d'opinions et d'attitude avec la plus grande chaleur, et en ne cessant jamais de maintenir que le rôle de médiateur seul pourrait convenir au Souverain de l'Autriche, et que ce rôle ne saurait se soutenir qu'autant que nous ferions abstraction de tous les faits passés. Je suis enfin parvenu à déterminer Napoléon à me faire remettre un Mémoire qui, sans aucune valeur officielle, laisse toute latitude aux moyens de rapprochement.

J'ai l'honneur de soumettre ci-joint à Votre Majesté les instructions que j'ai remises au Chevalier de Lebzelter (N^{ro} 160). Le Mémoire original français (N^{ro} 161) forme une des annexes de cette pièce. M. de Lebzelter s'est mis en route avant-hier pour Savone, et sera de retour ici vers le 23 Mai ou le 25 au plus tard. Votre Majesté Impériale verra, en rapprochant le Mémoire que m'a remis M. de Champagny de mes instructions au Chevalier de Lebzelter, que cette première pièce a été rédigée par le Cabinet français, ainsi qu'on pouvait le prévoir, dans un sens infiniment plus étroit que ne l'a été celui des conversations particulières que j'ai eues avec l'Empereur. Je n'ai point hésité à faire servir de base à mes instructions les conclusions auxquelles j'ai été à même d'arriver directement. J'ai été trop dans le cas de juger de l'embarras très-réel dans lequel se trouve l'Empereur, de son désir de sortir d'une querelle que sa durée même envenime, pour ne pas être convaincu que, si le Souverain Pontife croit pouvoir accéder à des arrangements (qui toutefois sont impossibles s'il ne consent à des modifications à sa puissance purement temporelle), il pourra atteindre ce que j'ai indiqué sommairement dans la pièce que j'ai remise à M. de Lebzelter.

En donnant une certaine publicité à l'envoi de ce Conseiller d'ambassade avec la mission bien définie de régler nos propres relations ecclésiastiques avec le Saint-Père, j'ai visé à ne point empirer les choses, dans le cas où son voyage resterait stérile, et n'amènerait pas un résultat favorable à la cause générale de la Chrétienté. Il m'a paru important, en tout premier lieu, d'éviter au Saint-Père de se compromettre par un refus direct, malheureusement trop possible de sa part, de se prêter à un arrangement quelconque. Je me flatte que Votre Majesté Impériale daignera honorer ma manière d'agir de sa haute approbation; je ne m'en suis pas écarté un moment dans toute la conduite de cette affaire.

La connaissance plus particulière que j'ai faite ici du Sacré Collège; l'incohérence que je remarque dans la conduite de ses

membres; l'isolement du Saint-Père, plusieurs démarches de sa part sur lesquelles il lui sera très-difficile de revenir: tous ces rapprochements ne me font malheureusement que trop craindre le peu de succès de la sainte entreprise de Votre Majesté Impériale. Mais si nous ne réussissons pas, nous n'aurons rien gâté, et Vous n'en serez pas moins appelé, Sire, à jouir, avec une satisfaction entière, des efforts que Vous aurez faits pour hâter le moment du triomphe de la Religion, et pour rétablir sur le pied le plus désirable les rapports du Saint-Siège avec les Puissances catholiques.

Instruction für Herrn Ritter v. Lebzelttern, Paris, 6. Mai 1810.

(Beilage zu Nr. 159.)

160. . . . Il s'agit en premier lieu de bien placer la question du moment. L'Empereur des Français s'est embarqué dans une entreprise qui, dans le principe, ne semblait pas lui présenter de difficultés. La force morale a de nouveau soutenu ses droits contre la force purement matérielle; le Saint-Père, en résistant aux volontés de Napoléon, a sacrifié des avantages précaires, il s'est retiré dans des retranchements inexpugnables, et la discussion entre les parties adverses a nécessairement dû cesser dès que la violence ouverte exercée contre sa personne a placé le Pape dans une attitude entièrement passive. Les choses en sont venues au point où l'intervention seule d'un tiers peut aplanir un différend qui, s'il subsistait encore à la mort du Saint-Père actuel, amènerait indubitablement un schisme dans l'Église. Je ne m'arrête pas à la déduction des inconvénients sans nombre qui, entre temps, ont résulté de la position actuelle des choses pour tous les États catholiques; ils sont tels que le Souverain de l'Autriche se verrait sans doute appelé au rôle le plus glorieux, s'il parvenait à obtenir par ses bons offices ce qui paraît ne plus pouvoir l'être que par lui.

Napoléon désire un arrangement avec le Saint-Père. Il est à supposer que s'il en avait encore le choix, il n'entreprendrait

plus ce qui, après l'expérience qu'il vient de faire, doit ne pas lui laisser de doute sur l'existence d'obstacles insurmontables. Il s'est, d'un autre côté, infiniment avancé; il a énoncé des principes; il a incorporé Rome à son Empire; le retour sur tant de fausses démarches paraîtrait impossible si nous n'avions vu si souvent le Gouvernement français revenir diamétralement sur des principes et des faits avancés et établis par lui. Un Souverain Pontife habile, propre à saisir le faible de la position de son adversaire sans lui en faire honte, à s'arrêter à l'idée qu'en de grands moments de crise politique il faut accorder beaucoup à l'avenir, parviendrait sans doute à remettre bien des questions dans la bonne voie. M. de Lebzeltern doit prendre à tâche de faire entrevoir cette possibilité au Saint-Père.

M. de Lebzeltern se rendra à Savone sous le prétexte ostensible d'obtenir du Saint-Père plusieurs concessions désirables pour l'administration ecclésiastique de l'Autriche.

Ce n'est que dans les conversations qu'il aura avec le Saint-Père qu'il parlera, dans le sens général que j'ai eu soin de placer dans ma lettre au Pape, du désir de notre auguste Maître de voir s'opérer un rapprochement entre lui et l'Empereur des Français. Il appuiera ses motifs sur les avantages qui résulteraient pour le Pape de son rétablissement sur le Siège de Rome dans un état de possession même modifié sous les rapports temporels. Les maux inévitables qui naîtraient pour l'Église dans le cas d'une vacance de la première dignité de la Chrétienté, sont encore des points à faire valoir par le négociateur.

Mais il est une autre considération importante qu'on ne saurait trop explicitement faire ressortir, et dont il serait difficile de ne pas être frappé.

Si l'Empereur des Français s'est, sans contredit, aventuré et compromis dans une question qu'il lui sera très-difficile de terminer par la force seule, il n'est pas moins vrai que les obstacles qu'il a rencontrés jusqu'à présent dans l'opposition du clergé soumis à sa domination, s'amoinriront chaque jour.

Si la discussion échauffe les esprits, alimente les haines, renforce les causes, tout état de stagnation ne peut tourner qu'au désavantage de la partie faible, et nous ne pouvons nous dissimuler que la conduite astucieuse du Souverain de la France a placé le Chef de l'Église dans cette dernière situation. L'esprit évangélique s'affaisse dans les diocèses faute d'Évêques institués; l'esprit canonique s'affaisse dans l'Église universelle faute de Chef apparent ou en fonction. Que le Saint-Père ne confonde pas les temps actuels avec le moyen âge, où les affaires de religion étaient aux yeux de tous les premières affaires de l'État, et où un dissentiment avec le Souverain Pontife affectait les intérêts généraux. Des millions d'hommes oublieront bientôt, dans nos temps de quiétisme; jusqu'à l'existence du Pape; les clergés finiront par suppléer à cette existence, et les graves questions qui seront agitées après la mort de Pie VII ne seront plus qu'un objet de discussion entre les Cabinets, qui auront intérêt à ne pas les laisser sortir des voies diplomatiques. Napoléon a si bien senti ce fait que, dès à présent, il a visé à renforcer son opposition de la nôtre, et à changer notre rôle de médiateur en celui d'alliés de sa propre cause.

Notre soin le plus constant a été d'éviter cet écueil. J'ai déterminé notre attitude; je l'ai tellement circonscrite vis-à-vis de Napoléon, qu'entrevoiyant qu'il ne nous ferait pas dévier de notre route, — la seule qui puisse mener à un but salutaire, — il m'a fait remettre le Mémoire ci-joint (N^{ro} 161), qui ne renferme que des bases sommaires, et qui, d'après mes réserves explicites, n'a aucune valeur officielle. N'ayant visé qu'à ne point préjuger les questions que nous ne parviendrions pas à arranger, je ne confie à M. de Lebzelter une copie de ce Mémoire que pour sa connaissance tout à fait particulière. Les conclusions suivantes, que j'ai été à même de formuler à la suite de plusieurs entretiens que j'ai eus avec l'Empereur, sont seules propres à lui servir de guide dans le cas où le Saint-Père voudrait entrer en arrangement.

1° Je me suis convaincu que l'Empereur a entièrement renoncé à l'idée de fixer à Paris le siège de l'Église catholique, qui cesserait par cette translation même d'être celui de l'Église universelle.

Ce que le Mémoire français marque d'intentions contraires n'est plus, sous la plume de Napoléon, qu'un moyen de négociation.

2° Le Mémoire effleure la question du retour du Saint-Père à Rome. L'Empereur est allé plus loin dans ses entretiens avec moi. Je ne crois nullement impossible de rétablir le Siège pontifical dans cette ancienne capitale du monde chrétien, si le Pape croit pouvoir accepter quelques modifications concernant sa Souveraineté temporelle sur le patrimoine de Saint-Pierre.

3° L'Empereur ne s'opposera à aucune des formes extérieures d'indépendance du Pape, telles que réceptions et envois d'ambassadeurs, de courriers, etc., etc.

4° Je n'ai point de raison de douter qu'il n'établisse un revenu indépendant pour le Souverain Pontife, en tant que l'idée d'indépendance peut s'allier à celle de la suprématie que l'Empereur des Français n'exerce que trop sur tous les petits États de l'Europe.

5° L'Empereur est prêt à renoncer au serment que, d'après le dernier Sénatus-Consulte, les Papes futurs devraient prêter sur les propositions de l'Église gallicane.

M. de Lebzeltern ne peut faire de ces notions que le sujet de communications verbales et entièrement confidentielles. Si les résultats qu'elles ont en vue peuvent être atteints, ce ne peut être que par une conduite aussi adroite que souple de la part du Saint-Père. Voudra-t-il risquer de compromettre la hauteur morale à laquelle il s'est placé maintenant? Sera-t-il convaincu des avantages qui peuvent résulter pour la cause chrétienne d'une condescendance adroitement calculée de sa part? Plus il est difficile de préjuger d'avance ces questions, moins il serait raisonnable d'étendre le rôle de notre Envoyé au delà de la ligne de celui de simple observateur. Ce n'est pas d'une né-

gociation que se trouve chargé M. de Lebzeltern, mais simplement de pourparlers préalables, nullement compromettants pour aucune des parties, et capables d'amener une négociation dont nous regarderions la réussite comme infiniment heureuse.

Le Chevalier de Lebzeltern rencontrera sans doute de grandes difficultés dans la situation isolée du Saint-Père. Tout ce que j'ai pu obtenir de l'Empereur sur mes représentations répétées, a été l'engagement que si Sa Sainteté désirait un Conseil, Elle pourrait choisir telles personnes qu'Elle jugerait convenables, l'Empereur se refusant à la réunion de tout le Sacré Collège.

Dans la supposition que le voyage de M. de Lebzeltern n'amènerait pas d'autre résultat que celui de quelques arrangements particuliers pour l'Église autrichienne, il ne sera pas moins utile qu'il sonde le Saint-Père afin de savoir si la présence permanente d'un Agent autrichien près de sa personne pourrait lui être agréable, l'Empereur y ayant consenti.

Observations de l'Empereur Napoléon.

(Beilage zu Nr. 160.)

161. I. Il est de l'intérêt de la France et de l'Autriche de marcher d'accord et de prévenir tout schisme. L'unité de la Religion entre Vienne et Paris a toujours été un des points de rapprochement. C'est un avantage que ces deux Cours ont, depuis bien des siècles, sur d'autres Cours.

II. Sa Majesté l'Empereur Napoléon ne fera point de schisme pour des questions spirituelles. Il est entièrement décidé à rester lié à la religion de saint Louis, à celle qu'a professée l'école de théologie de France depuis ce saint Roi jusqu'à Louis XV.

III. A en juger par le Sénatus-Consulte et par d'autres mesures, on pourrait croire que le vœu de l'Empereur serait, en conservant la dénomination d'Église romaine et au Pape l'Évêché de Rome, de faire résider le Pontife à Paris, où il serait plus près de Madrid, de Vienne, de Lisbonne, plus dans

le centre de l'Église catholique, et parce que le séjour de cette ville, où il y a plus de mouvement d'hommes et d'affaires, est propre à lui donner plus d'influence dans celles qu'il doit diriger. Ce qui prouve que telle est la pensée de l'Empereur, c'est :

1° La réunion des membres du Sacré Collège: il semble qu'il ait voulu les avoir à Paris, surtout pour le cas où le Pape viendrait à mourir.

2° L'arrivée à Paris des Archives de Rome, de la Daterie, de la Pénitencerie, qui déjà ont passé les Alpes.

3° Plusieurs millions consacrés à l'agrandissement, à l'embellissement, à l'ameublement du palais archiépiscopal; déjà une partie des maisons environnantes ont été démolies, pour lui faire un jardin.

IV. D'un autre côté, Rome a été réunie à l'Empire; déjà tous les moines ont été renvoyés, le Code Napoléon publié, et tout a pris dans ce pays l'allure française. Le Pape est à Savone; il est bien traité; il administre de là, quand il le veut, toute la Chrétienté, par le canal de l'Évêque de Savone; il reçoit librement tout ce qui lui est adressé. Sa maison d'honneur est montée sur un plus haut pied que celle qu'il avait à Rome.

L'Empereur ne cherche plus le Pape. Il a obtenu ce qu'il voulait. Son clergé s'est réuni autour de sa doctrine, qui est celle de l'Église gallicane; ses Évêques lui sont dévoués.

Deux difficultés pouvaient encore être élevées: la première à l'occasion des dispenses; mais les Évêques en donnent, et le Code Napoléon n'exigeant pas l'intervention des prêtres pour assurer les effets civils du mariage, cet objet n'a plus l'importance qu'il avait autrefois.

La seconde difficulté est occasionnée par le refus de l'institution des Évêques. On sait que l'Empereur Napoléon a fait réunir un Concile de quinze des principaux docteurs de l'Église, qui ont déclaré que si le Pape continuait à refuser l'institution des Évêques, l'Empereur pourrait réunir un Concile qui pour-

voirait à l'institution. L'Empereur a donc ce moyen d'instituer les Évêques, ce qui aurait pour résultat de diminuer les prérogatives du Pape; mais il est à penser que l'Empereur ne se donnera pas cette espèce d'embarras. Que lui importe en effet par qui sont administrés les diocèses, pourvu qu'ils soient administrés? D'après les saints Canons et l'usage de l'Église, le chapitre nomme des vicaires pour remplir les fonctions de l'Évêque, et cette nomination est soumise à l'Empereur. Un très-bon esprit anime les chapitres de France; les vicaires nommés par eux sont entièrement dévoués à l'Empereur. Ainsi l'Empereur réunit donc le double avantage, et de nommer l'Évêque, et d'influer sur la nomination des vicaires capitulaires; et si ceux-ci ne sont point Évêques, ils n'en ont pas moins la direction du diocèse.

Cet état de choses peut durer trente et quarante ans; le système papal peut seul en souffrir, et ce ne serait qu'un sentiment de mécontentement envers le Pape, et non la nécessité, qui pourrait amener la réunion d'un Concile.

Ainsi donc l'Empereur n'a nul besoin du Pape. Vingt Évêques viennent, de leur propre mouvement, d'écrire au Pape de la manière la plus forte, en lui faisant entendre que s'il leur refusait l'institution canonique, ils sauraient se la procurer. Cette démarche, faite sans l'aveu de l'Empereur, a été produite par l'indignation qu'inspire la conduite du Pape, qu'on voit sacrifier les intérêts de la Religion et mettre l'Église dans un état de souffrance, — uniquement pour des intérêts temporels.

V. Telle est la situation des affaires du Pape et de la France. L'Empereur n'a point de démarches à faire auprès du Pape; il n'a pas besoin de lui. Tout est d'accord pour s'en passer, et l'Empereur, ayant dans les mains une nouvelle organisation toute prête, n'a à redouter aucune suite dangereuse de l'état actuel des choses.

Le Pape est dans une situation tout opposée; c'est à lui à faire le premier pas. Il a besoin de l'Empereur, dont la puissance peut à son gré étendre ou affaiblir son influence. Il

doit faire cette démarche en réparation du tort et aussi du ridicule qu'il s'est donné, lorsqu'il a essayé d'excommunier l'Empereur, et de quelle manière? — Par un acte qui invitait presque à l'assassinat. L'Empereur a dans cette affaire tout le mérite de la générosité et des bons procédés. Par ce qu'ont fait Charles-Quint et d'autres Princes en pareilles circonstances, qu'on juge de ce qu'il aurait pu faire, et qu'on lui sache gré de sa modération et de la noblesse de sa conduite.

VI. Quel est l'intérêt de l'Autriche et des autres Puissances catholiques? C'est de s'affranchir de l'autorité du Pape en se servant de leur Église; ou de réclamer d'une manière ferme et loyale un accommodement entre l'Empereur et le Pape. Si l'Autriche, la première de ces Puissances catholiques, préfère ce dernier parti, elle doit faire comprendre au Pape ce qu'il ne soupçonne pas encore, la véritable situation des affaires de France, et le convaincre que, pour l'intérêt de la Chrétienté, il doit s'arranger. Veut-il revenir à Rome? Il ne le peut, à moins de renoncer d'esprit et de cœur à son ancienne Souveraineté, et de reconnaître sincèrement la réunion de cette ville à l'Empire. Cette reconnaissance blesse-t-elle son orgueil ou sa délicatesse? Juge-t-on que ce retour du Pape à Rome serait contraire aux vrais intérêts de la Chrétienté, par la situation difficile où serait le Saint-Père, d'une part exposé à des regrets, de l'autre en butte à des soupçons, et les uns et les autres pouvant amener une seconde fois cette catastrophe scandaleuse qui a si profondément affecté l'Empereur, et mettre le Pape dans le cas d'être encore enlevé, sans aucun ordre de l'Empereur, parce que sa présence paraîtrait menacer la tranquillité publique? Si on aperçoit ces inconvénients, qu'alors l'Autriche obtienne de l'Empereur Napoléon de renoncer au projet de faire venir le Pape à Paris, et qu'on l'engage à se rendre à Avignon. Là, il serait traité comme Souverain spirituel et d'une manière conforme à sa dignité. Il pourrait avoir des Agents au dehors, recevoir des Ambassadeurs des Cours étrangères, chargés uniquement des affaires spirituelles de leur pays. Les

Agents, les Ambassadeurs jouiraient de tous les privilèges de leurs titres, enverraient et recevraient des courriers. Toute la Chrétienté pourrait contribuer à augmenter le revenu du Pape. On réglerait le sort de la Propagande et des Cardinaux; on déterminerait le nombre de ceux-ci pour chaque pays, en raison de sa population. Les chapeaux pourraient être attachés à certains Sièges, mais toujours en laissant subsister ce qui a été réglé par les Concordats pour les dispenses et l'institution des Évêques.

VII. Les arrangements seraient conformes aux intérêts de la France et de l'Autriche. Le Pape fixé à Avignon, la France n'aurait pas d'intérêt à exiger du Pape une renonciation formelle à son ancienne Souveraineté. Il suffirait qu'il fût convenu qu'il ne ferait aucun acte contraire à la possession de la France. Il serait également dispensé du serment de ne point violer les droits de l'Église gallicane. On supposerait que telle est son intention, et d'ailleurs le Sénatus-Consulte n'impose cette obligation aux Papes qu'au moment de leur exaltation.

Un tel arrangement paraît réunir tous les avantages et semble être celui dont l'exécution serait le plus facile.

L'Autriche est la Puissance la mieux placée pour intervenir dans cette affaire; car, si elle réunissait un Concile dans ses États, lorsque l'Empereur en rassemblerait un dans les siens (ce qui comprendrait toute la Catholicité), l'influence du Pape serait bien compromise; il serait en danger de perdre ses plus belles prérogatives, et ce danger, l'Autriche peut le faire craindre.

VIII. Peut-être ces observations ne rendent-elles pas entièrement toute la pensée de l'Empereur. Peut-être l'Empereur n'aurait-il pas toute la condescendance qu'on suppose. Il est si bien placé, qu'en peu d'années le Pape finira par faire tout ce que l'Empereur voudra. La marche suivie maintenant par l'Empereur, et les mesures ultérieures qu'il peut prendre, ne sont pas nouvelles en France. De tout temps elles ont été indiquées par les Parlements et par les Évêques; mais la Cour

de France a été souvent arrêtée dans cette route par l'influence des confesseurs du Roi et par les intrigues de la Cour de Rome.

Lebzeiten an Metternich über die Audienz bei Pius VII.,

Savona, 15. Mai 1810.

162. Mon audience d'hier au soir chez le Saint-Père dura une heure, et je ne me suis pas trompé dans ma prévision qu'il éprouverait, en me revoyant, une émotion dont je reçus les témoignages les plus flatteurs et les moins équivoques. . . .

Le Pape, fidèle à son attachement envers notre Cour, me témoigna combien il était sensible à l'attention de Sa Majesté et aux protestations d'intérêt que je lui transmis au nom de mon auguste Maître; surpris de la complaisance de l'Empereur Napoléon à consentir à mon envoi près de lui, frappé de mes assurances que ce Souverain s'y était prêté avec facilité et de la meilleure grâce; qu'il ne s'opposait point à ce que l'accès près du Chef de l'Église fût libre, et que les fidèles lui adressassent leurs recours, il en ressentit un mouvement de plaisir réel. Il parut s'intéresser sincèrement à des détails que dans le cours de l'entretien il provoquait, et que je lui donnai, sur l'auguste mariage, lequel offrait le plus sûr garant d'une paix stable, et qui, en assurant à Sa Majesté le bonheur de son intérieur, avait réuni les suffrages de tous les peuples. Le Pape parut oublier un moment ses griefs et ses chagrins, et prendre une part réelle et sincère à cet événement. Il me dit: „Volesse il Cielo che questo impreveduto avvenimento consolidi la pace continentale; desidero più che nessuno che l'imperatore Napoleone sia felice, e lo desidero di tutto cuore; è un Principe che riunisce tante eminenti qualità! Volesse Iddio che riconoscesse i suoi veri interessi. È in sua mano, ravvicinandosi della Chiesa, di fare tutto il bene per la Religione, d'attrarre à se ed alla sua prole le benedizioni dei popoli e della posterità, e di lasciare un nome glorioso sotto tutti gli aspetti.” Bientôt après, des souvenirs et des réflexions amères

sur sa situation traversant cet élan de son cœur, auquel il s'était abandonné avec cette candeur qui lui est propre, son isolement et plusieurs autres sujets désagréables furent ramenés par lui sur le tapis

Lorsque je parlai au Saint-Père des embarras de nos Évêques, des dangers imminents qui menaçaient l'Église s'il ne tâchait de sortir de l'état d'inactivité et de nullité où il se trouvait, il me répondit: „Je les ai bien pressentis, c'est la seule pensée qui m'occupe; cette interruption de toute relation avec les clergés étrangers, la difficulté de mes communications avec les Évêques français mêmes, est le sujet de mon plus profond chagrin. Quoique détenu ici, sans correspondances libres, sans nouvelles, excepté celles très-vagues que je puise dans quelques feuilles détachées du Moniteur que le Général a la complaisance de m'envoyer, j'ai bien jugé quels devaient être les embarras des Évêques; aussi n'ai-je cessé de me plaindre de ma situation sous ce rapport; c'est un vrai schisme établi par le fait. Je ne demande rien pour moi à l'Empereur, je n'ai plus rien à perdre, j'ai tout sacrifié à mes devoirs, je suis vieux, sans besoins: quelle considération personnelle pourrait donc me détourner du sentier que mes devoirs et ma conscience m'ont prescrit, ou me faire désirer la moindre chose pour moi? Je ne veux pas de pensions, point d'honneurs, les aumônes des fidèles me suffiront; il y a eu d'autres Papes plus pauvres que moi, et je ne pense à rien au delà de l'enceinte étroite où vous me voyez; mais je désire ardemment que mes communications soient rétablies avec les Évêques et les fidèles; il me suffit que les recours de ces derniers me parviennent librement, et que j'aie les moyens d'exercer mes fonctions. Je n'ai cessé de le dire au Général; qu'on ne me laisse pas seul (je le suis tellement que j'ai été forcé d'élever un domestique, dont l'écriture est lisible, au poste de secrétaire); qu'on ne m'empêche pas de remplir mon ministère spirituel par suite du défaut absolu des individus nécessaires, et parce que l'accès des fidèles

près de moi n'est point libre. J'ai fait ce qui dépendait de moi, ayant expédié tout seul au delà de cinq cents dispenses, et venant, de tous mes moyens, au secours des Évêques de l'Empire français dont les instances me sont parvenues; mais, outre que les forces physiques me manquent, il y a des matières qui ont besoin d'être examinées, discutées, il y a des formules à observer, bizarres même, et néanmoins nécessaires, auxquels je n'entends rien."

Je l'assurai ne pouvoir douter que l'Empereur Napoléon consentirait, si le Pape en témoignait le désir, à ce qu'il eût près de lui quelques individus capables de le soulager dans une tâche aussi laborieuse; je lui exposai qu'il aurait mieux fait peut-être de rompre le silence, d'agir, de manifester ses vœux à l'Empereur. „Il connaît mon parfait isolement; les plaintes et les instances réitérées que j'ai adressées au Préfet et au Général doivent lui être connues. Vous ne vous figurez pas", ajouta le Pape, „la consolation que j'éprouve en vous voyant porteur d'affaires relatives à votre clergé; voilà le premier canal qui s'ouvre devant moi." Je saisis cette occasion pour l'assurer que l'Empereur, loin de s'opposer à ce qu'il remplît les devoirs de sa haute mission, lui en laissait toute la liberté, et je profitai de l'heureuse disposition du Saint-Père pour le prier de donner la plus grande latitude possible aux grâces que nos Évêques lui demandaient. Il me promit de faire tout ce qui dépendait de lui, et répéta que les Évêques de la Chrétienté trouveraient toujours en leur Chef spirituel un Père tendre et indulgent.

Parmi les sujets de chagrin qui frappent profondément le Saint-Père, la détention à Fenestrelle du Cardinal Pacca et de son neveu lui tient fort à cœur. „On doit", me dit-il, „lui avoir rendu de mauvais offices près de Sa Majesté, dont il ne peut cependant pas s'être attiré le mécontentement personnel. Il était mon Secrétaire d'État à une époque malheureuse, et il en est l'innocente

victime; mais", ajouta-t-il, „ce ne peut être son tort aux yeux de l'Empereur. Vous savez, ainsi que tout le monde, que j'écrivais moi-même mes protestations; que, pour ne compromettre personne, je m'étais exclusivement chargé de ma défense; il fallait bien, pour la forme, que le Secrétaire d'État y prêtât son nom." Les autres motifs de chagrin pour le Pape sont: l'appel et le séjour à Paris de ses Cardinaux et de ses Ministres, la déportation de plusieurs Évêques qui avaient littéralement suivi ses instructions, et enfin, de n'avoir pu obtenir que Mgr Minoecchio, son Confesseur, Mgr Devotis, Secrétaire des Brefs, Mgr Testa, Secrétaire des Lettres aux Princes, et quelques copistes, lui fussent envoyés.

Le Pape ne prononça pas un mot relatif à son temporel et à sa souveraineté dans Rome; il y fit cependant allusion indirectement en prononçant les paroles suivantes: „Quando le opinioni sono fondate sopra la voce della coscienza e sul sentimento dei proprj doveri, diventano irremovibili, e non vi è forza fisica al mondo che possa alla lunga lottare con una forza morale di questa natura. Quello che ho pronunziato sui tristi avvenimenti successivi pella mia Sede è stato dettato per simili sentimenti, e non può consequentemente soffrire variazione ogni volta che dovrò spiegarmi."

J'ai trouvé le Pape un peu vieilli, mais bien portant, calme à son ordinaire, et ne mettant pas la moindre aigreur dans ses propos, même lorsqu'il a abordé les sujets qui doivent lui être le plus sensibles. Il m'a paru également ferme dans ses opinions. Il y en a sur lesquelles assurément il ne reviendra jamais et ne peut revenir; toute tentative à cet égard serait vaine, et toucher à certaines questions ne produira en tout temps d'autre résultat que d'exciter de longues discussions théologiques, sur lesquelles on a déjà épuisé de part et d'autre tout ce qu'il y avait à dire; après bien des répétitions, chacun restera avec son opinion et la suivra de même. Ce cas est applicable tout

aussi bien à notre Cour qu'à celle de France. Pourvu que le Pape tolère certaines lois, et que les Souverains exécutent ce qu'ils jugent de l'intérêt de leurs États, que gagnerait-on à exiger la reconnaissance formelle de principes que le Saint-Père ne peut approuver? Ils acquièrent tous les jours plus de valeur par leur exercice constant, et bien davantage lorsqu'ils ne sont pas mis en discussion.

En général, que Votre Excellence me permette cependant de ne former encore aucun jugement sur les dispositions où se trouve le Saint-Père; je n'ai fait que sonder le terrain; j'ai même évité, dans cette première entrevue, de lui opposer mon avis sur plusieurs sujets, et ce ne sera que lorsqu'il aura tout à fait soulagé son cœur d'un poids qu'une longue contrainte a augmenté, que je pourrai connaître à fond sa manière de penser, et agir en conséquence. Plusieurs nuances, toutefois, qui ne paraissent pas défavorables à nos vues, n'échapperont pas à l'esprit pénétrant et observateur de Votre Excellence.

Si l'Empereur Napoléon jugeait digne de sa générosité de faire délivrer le Cardinal et Mgr Pacca, et d'user de quelques complaisances personnelles de ce genre, je suis certain qu'elles causeraient une profonde impression sur le cœur et l'esprit du Saint-Père, ayant observé combien il a déjà été sensible à ce que Sa Majesté a facilité mon envoi auprès de lui. Je n'ai jamais vu personne plus facile à toucher par des prévenances que Sa Sainteté; cela provient des qualités de son cœur, et pendant ma longue gestion à Rome, j'ai toujours mis en œuvre ce moyen avec un plein succès.

Le Pape se loue infiniment des procédés et des égards de M. le Préfet et de M. le Comte Berthier envers lui. Il a jusqu'ici refusé constamment de quitter l'hôtel de l'Évêché, qu'il habite, et borne ses promenades à sa chambre et à un très-petit jardin. L'affluence de monde que la dévotion amène journellement à ses pieds ne diminue point. Le Préfet Comte de Chabrol, et le Général, sont, de leur côté, très-

satisfaits de l'extrême circonspection du Pape et de ses bontés à leur égard.

Metternich an Kaiser Franz, Paris, 12. Juni 1810.

163. Je prends la respectueuse liberté de soumettre à Votre Majesté Impériale, dans le présent rapport, l'ensemble de la négociation confiée à M. de Lebzeltern près de Pie VII.

Arrivé au lieu de sa destination, notre Envoyé éprouva quelques difficultés d'approcher le Saint-Père. Le Duc de Cadore avait, par suite d'un système que depuis des années je sais tenir à son caractère vétilleux et tâtonneur, évité de prévenir à tout hasard les autorités militaires à Savone de l'envoi de M. de Lebzeltern. La fermeté que ce dernier a déployée vis-à-vis du Général français l'a fait triompher de cet obstacle imprévu, avant l'arrivée d'un ordre exprès de l'Empereur que je provoquai dès que j'en fus informé. . . .

M. de Lebzeltern m'apporta le Bref (N^o 164) que j'ai l'honneur de soumettre ci-joint à Votre Majesté, Bref que Sa Sainteté m'a adressé en réponse à la lettre que je lui avais fait parvenir par notre Envoyé.

Le résumé du rapport verbal que M. de Lebzeltern m'a fait au moment de son retour me prouve :

1^o Que le Saint-Père ne s'attendait pas à une démarche du genre de celle que vient de faire la Cour d'Autriche, et que le Gouvernement français sanctionnait de son autorisation; qu'il était on ne peut plus flatté de la première, et puisait dans la seconde quelque espoir de retour à des principes plus conformes aux intérêts de la Chrétienté.

2^o Que Sa Sainteté, abandonnée de tout secours et appui, insistait, en premier lieu, pour obtenir un Conseil.

3^o Que même, par un principe religieux et digne d'Elle, Elle ne serait pas éloignée de se vouer, dans un lieu quelconque, au plein exercice de ses fonctions spirituelles, si on lui en fournissait les plus indispensables moyens, si l'Empereur des Français se rapprochait d'Elle par des faits, et s'il n'exigeait

pas, d'un autre côté, comme une condition sine qua non, sa renonciation expresse à ses droits temporels.

4° Que, dans la supposition contraire, le Pape était décidé à abandonner la défense de son Église à Dieu même, et que, fort de sa conscience, le Saint-Père attendrait, sans capitulation quelconque, la fin de la persécution.

Tels sont les points sommaires auxquels je crois pouvoir réduire les questions, et je me réserve de soumettre plus tard à Votre Majesté un rapport très-détaillé sur les divers entretiens que M. de Lebzeltern a eus avec le Saint-Père, et qu'il est occupé à rédiger dans ce moment. . . .

L'Empereur m'ayant fait appeler à Saint-Cloud, le 8 de ce mois, j'eus avec lui une très-longue conversation sur les affaires de l'Église. Je n'eus malheureusement que trop l'occasion de me convaincre combien il était peu disposé à entrer dans les vues conciliantes de Votre Majesté, et je n'eus que des motifs de me féliciter d'avoir, dès les premiers moments de cette négociation, suivi une ligne de conduite aussi constamment impartiale. L'Empereur entama la conversation en me disant que le Pape ne voulait pas d'accommodement; que depuis l'arrivée du Chevalier de Lebzeltern près de lui, il avait adressé une lettre au Cardinal Fesch qui ne renfermait que des menaces et des invectives contre lui, Napoléon; que, d'un autre côté, il ne cessait d'exciter, par tous les moyens spirituels, les peuples des États romains à la résistance et à la révolte; que les prêtres à Rome refusaient d'admettre aux Sacrements les habitants inscrits sur la liste des gardes nationales, etc., etc.

Je témoignai à l'Empereur ma surprise d'une conduite aussi contraire à l'effet que croyait avoir produit notre Envoyé sur l'esprit du Saint-Père, et au texte de la lettre que j'avais reçue de Sa Sainteté Elle-même. Je crus ne pas me tromper en assurant l'Empereur qu'il devait y avoir erreur de dates dans ses allégations; il prétendit que non; je me suis convaincu depuis que je ne m'étais pas trompé. La susdite lettre au Cardinal Fesch a été expédiée de Savone le jour de l'arrivée

de M. de Lebzeltern, et la conduite des autorités romaines est basée sur les instructions que le Saint-Père avait laissées dans son pays avant de le quitter.

L'Empereur continua par me dire que la pièce que j'avais communiquée à M. de Champagny prouvait que le Pape ne songeait pas à se rapprocher de lui; qu'il n'était pas encore mûr; que lui, Napoléon, irait en avant dans sa besogne, et que le Saint-Père se repentirait un jour d'avoir laissé échapper une occasion aussi favorable que la présente de se soumettre à la force des circonstances.

J'ai fait observer à Sa Majesté qu'il me paraissait que le Saint-Père avait saisi l'occasion qui s'était offerte à lui, en tant que, dans sa position isolée, il pouvait le faire. Que Sa Sainteté, en exprimant son vœu de s'entendre avec l'Empereur des Français, ne s'était et n'avait pu se tromper sur le caractère des ouvertures qui lui étaient parvenues par mon organe. Que M. de Lebzeltern avait eu ordre de ne jamais se placer dans l'attitude d'un négociateur français; qu'il avait exprimé les vœux de l'Empereur son Maître de pouvoir servir les intérêts de la Religion près d'un Prince devenu son gendre, mais qu'il n'avait ni préjugé ni même indiqué la nature de ces intérêts, dont le Pape se trouvait être le meilleur juge. Que le Souverain Pontife, en réclamant un Conseil, prouvait évidemment qu'il était prêt à répondre à toutes les ouvertures qui lui seraient faites, ou à en faire peut-être lui-même.

„Mais”, interrompit l'Empereur, „comment voulez-vous que je prenne l'initiative et que j'accorde au Saint-Père de s'entourer d'un Conseil dont il se prévaudra contre moi?”

„— J'ai prévu cette objection”, lui répondis-je. „Pour éviter à Votre Majesté l'initiative, nous lui demandons ce Conseil comme Puissance amie des deux parties. Si Elle craint de l'accorder, Elle doit sentir que ses propositions seraient inacceptables.” — L'Empereur demeura étonné de ma réponse et ne trouva rien à y objecter. Il me demanda si je croyais que le Saint-Père accepterait un Conseil dont il lui désignerait la

composition. Il ne me fut pas difficile de lui prouver qu'un Conseil dont les membres seraient choisis par une partie adverse ne pourrait jamais remplir le but que se proposait le Pape.

Notre conversation en revint toujours à la question ecclésiastique, et je quittai l'Empereur en résumant les questions, et en les réduisant à ma simple invitation d'accorder au Pape un Conseil de son choix.

Le lendemain, j'allai chez le Ministre des relations extérieures, auquel je rendis compte de mon entretien avec Sa Majesté, et je crus devoir lui répéter ma demande, d'une manière que je le priai de transmettre à son Maître comme officielle. Je ne lui cachai pas ma conviction personnelle que l'Empereur ne songeait pas à se rapprocher du Saint-Père, et je l'invitai à rectifier la date de la lettre au Cardinal Fesch. Le Ministre se chargea de transmettre à Sa Majesté ce que je venais de lui dire.

Voilà, Sire, où en est la question des rapports du Saint-Siège. Votre Majesté Impériale daignera se convaincre que, de la manière dont se trouve placée cette affaire, Elle joue le rôle le plus digne d'Elle; l'attitude du Saint-Père s'est renforcée de l'embarras de l'Empereur des Français de devoir lui refuser la juste demande d'un Conseil; et si, comme il n'est que trop à craindre, Napoléon persiste dans ses vues destructives de toute organisation ecclésiastique, Votre Majesté n'aura pas moins employé Ses bons offices dans une cause qui n'est compromettante que pour celui qui l'attaque. Je réglerai mes démarches ultérieures sur la réponse que me fera faire. L'Empereur, et, dans la supposition très-admissible qu'il n'en fasse pas, je lui rappellerai la promesse de ne pas s'opposer à ce que Votre Majesté puisse entretenir un agent auprès de la personne du Saint-Père. . . .

M. de Lebzeltern a pu se convaincre, pendant le voyage qu'il a fait en Italie, de l'impression que produisent dans ce pays tous les bouleversements qu'y introduit l'Empereur des Français, et surtout la conduite qu'il observe vis-à-vis du Saint-Père. Tous les regards y sont tournés vers nous, et l'arrivée

d'un diplomate autrichien à Savone a fait sensation, et a réveillé des espérances générales. Si, comme il n'y a que trop à parier, elles ne s'accomplissent pas, beaucoup d'esprits s'élèveront encore davantage contre le Gouvernement oppressif sous lequel gémit ce malheureux pays.

Piùg VII. an Metternich, Savona, 21. Mai 1810.

(Beilage zu Nr. 163.)

164. Dilecte Fili, Nob. Vir, Salutem, et Apostolicam Benedictionem. Il Sig^{re} Cav^e Lebzelter ci ha consegnato la gratissima di Lei Lettera, colla quale ci esprime la parte affettuosa che l'Augusto suo Sovrano si prende nelle dolorose Nostre vicende, il desiderio che nutre di poter' contribuire al Nostro giovamento, ed i voti, che non cessa di porgere al Cielo per il bene della Cattolica Religione in oggi così vilipesa. Quantunque Noi non abbiamo giammai dubitato di questi religiosi sentimenti di Sua Maestà Imperiale essendo proprj non solo della di Lui pietà, quanto ancora dei doveri di un Principe nato Protettore della Chiesa, non ostante dobbiamo confessarle che ciò è stato per Noi di un sommo conforto in mezzo alle profonde afflizioni, che lacerano il Nostro cuore, e da cui siamo continuamente senza interruzione abbeverati. Lo sà Iddio, quanto Noi desideriamo di poter' ristabilire la buona armonia con Sua Maestà l'Imperator' Napoleone, a cui abbiamo dato, in tanti incontri i più chiari argomenti della Nostra particolar' dilezione, che non ostante le Nostre calamità conserviamo ancora verso di Lui senza alcuna diminuzione. Ma poichè questa armonia si vorrebbe consigliare a condizioni, che offendono la dignità della Chiesa, e del Vicario di Gesù Cristo, e ledono i più sacri diritti spirituali e temporali della Sede Apostolica, Noi costanti a non voler' mancare ai doveri del Nostro Ministero, di cui dobbiamo render' conto il più rigoroso al Tribunale di Dio, abbiamo perfino perduta la speranza di giungere a questo fine così desiderato. Tuttavia, se mai il Cielo, da cui viene ogni bene, avesse disposto di benedire le religiose

premure di Sua Maestà Imperiale onde arrivi a far' conoscere all' Imperator' Napoleone la giustizia della Nostra causa, e i doveri di un Principe Cattolico verso la Chiesa, Noi crediamo inutile di attestare quanto ne sarà grande la Nostra riconoscenza, e consolazione, ne Dio sarà scarso in ricompensarlo di tutto ciò che avrà operato per un' oggetto, che tanto interessa la Religione. Su di chè ci siamo espressi in termini analoghi col Sig^{re} Cav^e Lebzelttern, accordandogli tutta quella confidenza, a cui ci hanno dato luogo le sue qualità personali, e la stima, con cui l'abbiamo sempre meritamente riguardato.

Dallo stesso Sig^{re} Cav^e Lebzelttern abbiamo pure ricevuta la Nota delle facultà, che da Noi s'implorano per i Vescovi dell' Impero Austriaco. In conseguenza di ciò Noi consegniamo al d^o Cavaliere una Lettera per il Nostro Nunzio, a cui ordiniamo in primo luogo di ringraziare Sua Maestà di quanto Ella ci assicura in di Lui nome, e quindi di mettersi d'intelligenza con Monsignor' Arcivescovo di Vienna, che a suo nome e degli altri Vescovi ne ha fatta l'istanza, onde essere al grado di poter' accorrere ai bisogni de' Fedeli, accordandosi da Noi per tal mezzo la conferma delle facultà spirate, o che sono per spirare, ed autorizzando i Vescovi a dispensare nel secondo grado di consanguinità, e nel primo e secondo di affinità per un determinato numero di casi, ne' quali il ricorso a Noi non sia facile. Noi però teniamo per fermo, che Sua Maestà non cesserà di reclamare pei suoi Sudditi il diritto della libera, e spedita comunicazione col Capo della Chiesa. Noi privi di tutti i mezzi indispensabili per l'esercizio del Nostro Ministero, isolati senza avere con chi consultare nei negozj più importanti della Chiesa, non cessiamo di occuparci incessantemente per dar' corso a tutte le suppliche, che pervengano alle Nostre mani, ne cesseremo di farlo, finchè Iddio ci manterrà in salute, e per quanto ci sarà permesso.

Finchè però Noi restiamo in questo stato così desolante, e isolato, Sua Maestà Imperiale ci farà la giustizia di riconoscere l'impossibilità fisica, in cui siamo di non poter' far' le

proviste dei Vescovati vacanti in Germania, e potrà assieurarla che Noi ci presteremo subito che saremo forniti dei Ministri, del Consistorio dei Cardinali, e degl' altri mezzi che sono necessarj per spedire questi affari così rilevanti, come conviene. Intanto è forza, che si supplica al Governo delle Diocesi vacanti per mezzo de' Vicarj Capitolari, essendo così prescritto dai S. Canonj, e stato praticato sotto Pio VI di gloriosa memoria, ed in altre simili circostanze per un' tempo più lungo.

Dobbiamo poi contestare la Nostra vera stima verso la rispettabile di Lei Persona, la Nostra particolar' soddisfazione per la maniera osservantissima, con cui ci ha significato i sentimenti di Sua Maestà Imperiale, e il desiderio, che ci resta d'incontrare qualche occasione per darle di ciò un' distinto contrasegno, mentre le compartiamo di cuore l'Apostolica Nostra Benedizione.

Datum Savonæ, die 21 Maji anni 1810, Pontificatus Nostri anno undecimo *).

Pius P. P. VII.

*) Das Breve Pius' VII. in deutscher Uebersetzung lautet: „Geliebter Sohn, Edler Herr, Gruß und apostolischen Segen. Der Herr Ritter v. Lebzelttern hat Uns Ihr sehr werthes Schreiben mitgetheilt, worin Sie Uns von dem tiefempfundnen Antheil sprechen, den Ihr erhabener Herr an Unserer schmerzlichen Lage nimmt, von seinem Wunsche, zu Unserer Erleichterung etwas beitragen zu können, und den Gebeten, die er unaufhörlich für das Wohl der heutzutage so unwürdig behandelten katholischen Religion zum Himmel sendet. Ob schon wir niemals an diesen religiösen Gesinnungen Seiner Majestät des Kaisers gezweifelt haben, die nicht nur seiner Frömmigkeit, sondern auch den Pflichten eines durch die Geburt zum Schutzherrn der Kirche bestellten Fürsten entsprechen, so müssen Wir nichtsdestoweniger bekennen, daß dies für Uns ein großer Trost gewesen, mitten in den tiefen Betrübnißen, die Unser Herz zerreißen und womit wir fortwährend ohne Unterlaß getränkt werden. Gott weiß es, wie sehr Wir ein gutes Verhältniß mit Seiner Majestät dem Kaiser Napoleon wieder hergestellt zu sehen wünschten, dem Wir in so vielen Gelegenheiten die deutlichsten Beweise Unserer besonderen Liebe gegeben haben, die Wir ungeachtet Unserer Bedrängnisse ihm noch ohne irgend eine Minderung bewahren. Allein nachdem man ein solches Verhältniß von Bedingungen abhängig machen will, welche die Würde der Kirche und des Statthalters Jesu Christi auf Erden verletzen und die heiligsten geistlichen und zeitlichen Rechte des apostolischen Stuhles preisgeben, so haben Wir in Unserem unverbrüchlichen Entschlusse, den Pflichten Unseres Amtes, wofür Wir

vor dem strengen Richtersthuhle Gottes Rechenschaft abzulegen haben, in keiner Weise untren zu werden, zuletzt sogar die Hoffnung aufgegeben, zu einem so erwünschten Ziele zu gelangen. Wenn aber dennoch der Himmel, von dem alles Gute kommt, beschlossen hätte, die frommen Bemühungen Seiner kaiserlichen Majestät zu segnen und es ihr dadurch gelänge, den Kaiser Napoleon zur Anerkennung der Gerechtigkeit unserer Sache und zur Einsicht der Pflichten eines katholischen Fürsten gegenüber der Kirche zu bringen, so brauchen wir nicht zu sagen, wie groß Unsere Dankbarkeit und Zufriedenheit sein würde, auch wird Gott nicht kargen mit seinem Lohne für alles Dasjenige, was Sie in einer Angelegenheit von so großer Bedeutung für die Religion gewirkt haben werden. Wir haben Uns darüber in ähnlichen Ausdrücken gegen den Ritter v. Lebzelteru geäußert und ihm jenes volle Vertrauen entgegengebracht, welches Uns durch seine persönlichen Eigenschaften eingeflößt wurde und der Achtung entspricht, die wir verdienter Weise stets für ihn gehegt haben.

Von demselben Herrn Ritter v. Lebzelteru haben Wir zugleich die Note über die Vollmachten entgegengenommen, die man für die Bischöfe des Kaiserthums Oesterreich von Uns erbittet. In Folge dessen lassen Wir dem gedachten Ritter einen Brief für Unseren Nuntius übermitteln, den wir beauftragen, zunächst Seiner Majestät Dank zu sagen für Alles, was Ritter v. Lebzelteru Uns in des Kaisers Namen versichert, und sodann sich mit dem Erzbischof von Wien, der im eigenen und im Namen der anderen Bischöfe an Uns die diesfällige Bitte gestellt hat, in's Einvernehmen zu setzen, damit den Bedürfnissen der Gläubigen abgeholfen werde, zu welchem Ende wir die bereits erloschenen oder demnächst erlöschenden Vollmachten in der Art erneuern, daß die Bischöfe in einer bestimmten Anzahl von Fällen, wo es den Parteien nicht leicht ist, sich an Uns zu wenden, die Dispensen vom zweiten Grad der Verwandtschaft und vom ersten und zweiten Grad der Schwägerchaft ertheilen können.

Wir sind jedoch der festen Ueberzeugung, daß Seine Majestät nicht aufhören werde, für Ihre Unterthanen das Recht der freien und ungehinderten Verbindung mit dem Haupte der Kirche aufrecht zu halten. Von allen zur Ausübung Unseres Amtes unumgänglich nöthigen Mitteln entblößt, allein stehend, ohne Uns mit irgend Jemand über die wichtigsten Geschäfte berathen zu können, werden Wir nichtsdestoweniger nicht unterlassen, alle in Unsere Hände gelangenden Bitten zu erledigen, und Wir werden dies solange fortsetzen, als Uns Gott die Gesundheit schenkt, und soweit es Uns gestattet sein wird.

Solange wir Uns jedoch in diesem trostlosen und vereinsamten Zustande befinden, wird Uns Seine Majestät die Gerechtigkeit widerfahren lassen, jene physische Unmöglichkeit anzuerkennen, die Uns verhindert, für die erledigten Bisthümer in Deutschland, Vorsorge zu treffen, und der Kaiser kann versichert sein, daß Wir Uns unverzüglich damit beschäftigen werden, sobald Wir von Unseren Ministern, dem Consistorium der Cardinäle, umgeben sein und der übrigen nothwendigen

Mittel nicht entbehren werden, die zur gehörigen Erledigung von so hoch bedeutenden Geschäften unumgänglich nöthig sind. Inzwischen muß für die Verwaltung der erledigten Pfröfen durch Capitular-Vicare Vorsehung getroffen werden, wie es die heiligen Canones vorschreiben, wie es unter Pius VI. glorreichen Andenkens und auch unter anderen ähnlichen Umständen für eine noch längere Dauer geschehen ist.

Endlich müssen Wir Unserer wahren Hochachtung für Ihre geehrte Person und Unserer besonderen Genugthuung über die rücksichtsvolle Weise, womit Sie Uns die Gefinnungen Seiner Majestät eröffnet haben, sowie dem Wunsche Ausdruck geben, der Uns noch übrig bleibt, eine Gelegenheit zu finden, um Ihnen hievon ein ausgezeichnetes Merkmal zu Theil werden zu lassen, während Wir Ihnen von ganzem Herzen Unsern apostolischen Segen spenden. Gegeben zu Savona, 21. Mai 1810, Unseres Pontificats im elften Jahre. Pius VII.“ D. S.

Die falschen Wiener Bankozettel.

(N. 52, S. 237, B. 1.)

165. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 3. Juli 1810.

166. Metternich an Champagny (Note) Paris, 19. Juni 1810.

167. Champagny an Metternich (Note) Paris, 28. Juni 1810.

165. Le Conseiller Raab, envoyé ici par le Département des Finances pour surveiller la destruction des billets de la Banque de Vienne fabriqués à Paris l'année dernière, s'est rendu chez moi aussitôt après son arrivée. Je l'ai prévenu que, venant de réclamer de l'ancien Ministre de la Police générale des renseignements sur le sort de ces billets, poinçons, formes, etc., etc., j'avais tout lieu de croire que la destruction de ces objets avait été ordonnée par l'Empereur, malgré mes demandes réitérées qu'ils nous fussent livrés; je n'en saisis pas moins l'occasion nouvelle que m'offrait l'arrivée d'un Employé de nos finances pour tirer les faits au clair, et j'adressai le jour même la Note ci-jointe en copie (N^o 166) au Duc de Cadore.

L'Empereur me retint le lendemain dans son cabinet après son lever. Il me dit que le Ministre des relations extérieures lui avait soumis ma Note; qu'il s'empressait d'y répondre directement par l'assurance que tous les objets que je réclamaux n'existaient plus, et qu'il en avait ordonné la destruction la plus immédiate, dès qu'il avait été informé de l'abus qui avait

été fait de quelques-uns des billets. Je témoignai à Sa Majesté mes regrets qu'Elle n'eût point préféré donner suite à sa première idée de nous délivrer les *corpora delicti*, ce qui, malgré la confiance que nous pouvions avoir dans sa promesse, eût sans contredit rassuré bien plus les finances de Votre Majesté Impériale dans une question qui exige une certitude toute mathématique. L'Empereur me dit: „Rassurez l'Empereur votre Maître, transmettez lui ma parole qu'il n'existe plus rien de toute la fabrication, et que jamais il n'en entendra plus parler; que l'on soit sans nulle inquiétude chez vous.”

Votre Majesté daignera observer que, toute insistance étant vaine sur un objet hors de notre portée, il ne me restait qu'à saisir l'Empereur par son engagement personnel, et je lui fis répéter ses paroles. Voyant mon insistance, il se mit à rire et me dit: „Il me paraît que vous n'avez pas trop confiance en moi? Eh bien, donnez ma parole de Souverain à Souverain qu'il n'existe plus rien.”

Je reçus peu de jours après la Note ci-jointe (N^o 167) du Ministre des relations extérieures, qui a trait au même sujet.

Il ne me reste rien à objecter, et je renvoie par conséquent à Vienne le Sieur Frappart, qui se trouve ici depuis plusieurs semaines, chargé des premières recherches qui eurent lieu lors de l'apparition des faux billets chez nous.

Le Conseiller Raab, étant chargé de se procurer au Département des Monnaies plusieurs modèles, quittera Paris dès qu'il l'aura fait.

Metternich an Champagny, Paris, 19. Juni 1810.

(Beilage zu Nr. 165.)

166. Peu après mon arrivée à Paris, l'Empereur m'a fait l'honneur de me parler d'une grande fabrication de billets de la Banque de Vienne. Sa Majesté déclara que cette mesure n'avait pu avoir de but qu'à une époque très-différente de la présente, et Elle daigna me faire espérer que la masse des billets fabriqués me serait remise.

Depuis, j'ai été dans le cas d'entretenir Votre Excellence de l'émission d'une somme équivalant à près de deux cents millions de florins des mêmes billets. Les recherches faites par nos administrations pour découvrir les distributeurs ont été secondées par la police française; plusieurs coupables ont été arrêtés à Paris. Les enquêtes ordonnées à ce sujet par Sa Majesté sont une preuve nouvelle des sentiments d'amitié qui L'animent pour l'Empereur mon Maître.

Sa Majesté vient de m'ordonner d'émettre Son désir que le Gouvernement français voulût bien tranquilliser les Finances autrichiennes sur la possibilité d'un abus, même entièrement involontaire, en donnant suite à la remise des billets fabriqués, des poinçons, etc., tous effets de nulle valeur entre les mains d'un gouvernement ami, et dont la stricte surveillance ne peut pas toujours garantir contre des abus tels que ceux que nous venons d'éprouver.

Je prie Votre Excellence de soumettre ce vœu à l'Empereur et de recevoir les assurances de ma haute considération.

Champagny an Metternich, Paris, 28. Juni 1810.

(Beilage zu Nr. 165.)

167. J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 19 de ce mois, relative à une fabrication de billets de la Banque de Vienne, qui a eu lieu à Paris. Lorsque l'Empereur s'est vu maître de la ville de Vienne et d'une grande partie des provinces autrichiennes, et par conséquent d'une portion considérable des fonds et des revenus qui servent d'hypothèque aux billets de la Banque, il a eu la pensée d'user du droit que cette possession lui donnait d'émettre des billets de cette Banque, surtout lorsque de pareils billets étaient journellement fabriqués en Hongrie et mis en circulation. La fabrication a été ordonnée à Paris, mais cette pensée tardive n'a pu être exécutée rapidement. Les premiers billets allaient partir lorsque la paix s'est faite. Grâce à cette circonstance, aucun des billets n'a été mis en circulation par le Gouvernement.

Sa Majesté l'Empereur m'autorise à vous faire connaître que ces billets ont été anéantis et qu'il n'en existe plus. Votre Gouvernement ne doit avoir aucune inquiétude sur des émissions qui pourraient provenir de l'infidélité des agents subalternes chargés de cette entreprise.

Je crois, en faisant cette communication à Votre Excellence, remplir le vœu énoncé dans sa Note du 19 de ce mois.

Ueber Rußlands Beziehungen zu Frankreich.

(N. 53, S. 238, B. 1.)

168. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 9. Juli 1810.

168. J'ai pris à tâche de tirer au clair avant mon départ de Paris les rapports actuellement existants entre les Cabinets français et russe, et les vues du premier sur les affaires de Turquie. J'entreprendrai, Sire, de vous rendre le compte le plus circonstancié du résultat actuel de mes observations.

Il s'est élevé, il y a quelque temps, un différend entre l'Empereur Napoléon et la Cour de Saint-Pétersbourg au sujet d'une Convention signée par les plénipotentiaires, à laquelle l'Empereur des Français a refusé sa ratification. Le Cabinet russe, très-inquiet sur les projets de ce Prince relativement au rétablissement de la Pologne, désirait le lier par un engagement écrit. Le Plénipotentiaire français adhéra à la rédaction proposée par le Comte de Romanzow et qui portait la promesse de la France: Que jamais la Pologne n'existerait plus. L'Empereur s'est accroché à cette phrase, et a refusé de ratifier, à moins qu'on ne la remplaçât par la promesse: Que la France ne contribuerait ni directement ni indirectement au rétablissement de la Pologne.

Si le Comte de Romanzow fait de la politique dans son genre, en attachant une valeur particulière à telle phrase plutôt qu'à telle autre, l'Empereur Napoléon prouve, par sa réticence, qu'il ne cherchait qu'un prétexte futile pour ne pas

même se lier par une simple phrase. Je serai dans le cas de revenir plus bas sur cet objet.

J'ai saisi, peu après le retour de l'Empereur de son voyage aux côtes, une occasion opportune pour le sonder sur la question turque. L'Empereur, sans entrer dans beaucoup de détails, me dit que nous devions à Erfurt, et à notre refus de reconnaître le Roi Joseph, la promesse qu'avait obtenue l'Empereur Alexandre, que lui, Napoléon, ne s'opposerait pas à la réunion des deux Principautés danubiennes à la Russie. Je fis observer à l'Empereur que ce fait me paraissait embrasser trop intimement la politique française pour qu'il me fût possible de croire qu'une considération secondaire eût influé sur cette détermination. L'Empereur passa à un autre sujet, mais je n'en étais pas moins sûr qu'il y reviendrait dans une autre occasion.

Il entama effectivement la conversation, quelques jours plus tard, en me demandant si je n'avais point de nouvelles des frontières turques. Sur ma réponse négative, l'Empereur me dit qu'il paraissait que la campagne allait s'ouvrir. Son opinion, qu'il discuta assez longuement, fut que les Turcs seraient forcés de céder les Principautés. „C'est”, ajouta-t-il, „une grande affaire pour les Russes et pour vous; je ne crois pas que la Porte y perde beaucoup; les Principautés étaient depuis longtemps bien plus russes que turques; mais c'est cet agrandissement de la Russie qui formera un jour la base de la réunion de la France et de l'Autriche. Le Danube est d'un intérêt immense pour vous. Regardez la carte: ces pays-là devraient bien plutôt vous appartenir à vous qu'aux Russes. Possédés par ces derniers, ils seront un sujet éternel de jalousie pour vous.” Il revint ensuite aux conférences d'Erfurt, et eut l'air de regretter d'avoir été jeté forcément hors de sa ligne, qui, ajouta-t-il, est infiniment plus conforme aux intérêts de l'Autriche et de la Porte qu'à ceux de la Russie.

Je saisis ce dernier point de vue pour répéter à Sa Majesté ce que je lui avais dit antérieurement sur mes doutes qu'une

considération secondaire puisse jamais influencer sur une question d'une aussi haute importance. Je demandai s'il n'y aurait pas moyen d'arranger le tout de la manière qui, selon l'Empereur lui-même, était de notre intérêt commun, en tâchant de rétablir un état, dût-il même être modifié, mais qui se rapprocherait du statu quo ante bellum, et qui n'attaquerait pas la Porte dans les bases de son existence. Je trouvai le moment trop favorable pour ne pas parler de la Serbie, et de notre désir de voir également cette province rentrer dans l'ordre et obéir à son légitime Souverain; je ne cachai pas à l'Empereur combien il nous serait impossible de jamais consentir à une extension de la domination russe sur la Serbie, en tout ou en partie. „La Serbie”, me dit l'Empereur, „doit vous appartenir nécessairement un jour, et vous ne risquez rien du côté des Russes, car, en m'engageant à Erfurt à ne pas m'opposer à leur agrandissement par les Principautés, j'ai expressément stipulé que jamais ils ne passeraient le Danube. Ils ont trop peur”, ajouta-t-il, „pour risquer de se compromettre. L'Empereur a de bonnes intentions, mais c'est un enfant. Le Comte de Romanzow est toujours dans les espaces imaginaires. Que voulez-vous que l'on fasse d'un homme qui ne sait chercher le salut que dans le bénéfice du temps!”

L'Empereur, qui, dans plusieurs occasions, s'était prononcé vis-à-vis de moi dans le même sens sur le compte du Chancelier de l'Empire, venait d'être directement provoqué par une algarade que le Comte de Romanzow avait faite à Caulaincourt, sur le refus de la ratification française, et dont l'Empereur venait d'être informé; je savais qu'il avait fait citer Kourakin par le Ministre des relations extérieures, pour lui faire témoigner sa surprise du langage du Cabinet russe, qu'il dit ne pas pouvoir ni vouloir confondre avec les véritables intentions de l'Empereur.

„Les Serbes”, reprit l'Empereur, „ont déjà voulu se soumettre à vous.” Je lui répondis qu'effectivement ce malheureux peuple, craignant de se voir livré sans appui à des vengeances particu-

lières, lié avec nous par des rapports quotidiens et une foule d'intérêts, avait souvent demandé notre appui; „nous avons fourni dans ces occasions”, lui dis-je, „une preuve irrécusable de notre conviction, que l'un de nos premiers intérêts est la conservation de la Porte Ottomane. Nous n'avons cessé de jouer le rôle de conciliateur entre elle et les Serbes.” J'ajoutai que, comme je l'ai su depuis, les chefs de l'insurrection avaient également réclamé l'appui et l'intervention de la France, mais qu'il fallait distinguer les vœux de la nation de l'intérêt particulier de quelques-uns de ses chefs.

L'Empereur revint à la conquête des Principautés par les Russes, et répéta plusieurs fois que cette conquête établirait nécessairement les bases d'une alliance entre la France et l'Autriche: „et voilà la seule naturelle”, ajouta-t-il. „J'ai dû agir contre mes propres intérêts, en aidant à l'agrandissement de la Russie, qui a bien joué son jeu en mettant à profit le temps où j'étais occupé avec vous; mais je n'avais pas le choix, vous vouliez la guerre, il a donc fallu vous la faire le mieux possible, et un de mes grands moyens était de paralyser la Russie. Ne croyez pas que je me sois fait illusion. Les Russes seraient tombés sur moi si j'eusse été battu, mais il eût fallu pour cela que je le fusse bien. Je leur ai fait la promesse que je ne m'opposerais pas à ce qu'ils fissent la conquête de la Moldavie et de la Valachie; je regarderai néanmoins toute idée de conquête de leur part sur la rive droite du Danube comme une lésion de leurs engagements envers moi.”

L'Empereur me parla ensuite de la crainte que le Cabinet russe avait de ses intentions, tant à l'égard des affaires turques qu'à celui de la Pologne. Il me cita les propres paroles que Votre Majesté Impériale a trouvées consignées au commencement de la présente dépêche, et qui marquent le différend qui s'est élevé entre les deux Cours au sujet de la ratification de la convention polonaise. „Jamais je n'accorderai”, me dit l'Empereur, „ce que me demande le Comte de Romanzow. Il faudrait que je fusse Dieu pour décider que jamais une Pologne

n'existera! Je ne puis promettre que ce que je puis tenir. Je ne ferai rien pour son rétablissement, mais si jamais, dans la suite des temps, la Lithuanie s'insurgeait et prenait fait et cause pour la Pologne, ou si, dans une occasion opportune, les Varsoviens mêmes cherchaient à s'agrandir aux dépens de la Russie, pourquoi m'y opposerais-je, si le Cabinet de Saint-Pétersbourg se trouvait à cette époque engagé dans une cause qui différerait de la mienne?"

Je fis observer à Sa Majesté que les raisons pour lesquelles on devait maintenir le Duché de Varsovie dans une position subalterne, me paraissaient, en me plaçant au point de vue français, devoir tirer leur force principale de l'indépendance qu'acquerrait ce même Duché de l'influence française, en s'agrandissant.

L'Empereur me dit que ce motif l'empêcherait de contribuer à cet agrandissement, qu'il en prendrait volontiers l'engagement; „mais", ajouta-t-il, „je ne prendrai jamais un engagement dont l'accomplissement serait placé hors de mes moyens, et je ne le ratifierai point."

Le courrier, expédié de Vienne le 17 Juin, nous a remis les dépêches dans la matinée du 4 de ce mois. J'ai trouvé les nouvelles des frontières de la Turquie d'une telle importance, que j'ai sur-le-champ pris la résolution de me rendre le lendemain matin à Saint-Cloud, et en ayant été empêché, je vis l'Empereur à son coucher. Sa Majesté congédia tout le monde et me fit passer dans son cabinet.

M'étant muni d'un extrait des nouvelles de Bucharest, j'en fis lecture à Sa Majesté, qui alla chercher une carte sur laquelle nous suivîmes les opérations de l'armée russe. L'inspection de cette carte me prouva combien l'Empereur suivait tous les mouvements des armées russes; il piqua sur-le-champ ses épingles d'après les renseignements que je lui apportais, et je le trouvai fortement impressionné des succès si prompts et, à ce qu'il paraît, si décisifs de l'armée russe. C'est surtout le point de Varna qui eut l'air de l'occuper le plus. L'Empe-

reur, après avoir passé plus d'un quart d'heure à inspecter sa carte, se leva, et me prenant par le bras, me dit avec un accent altéré et par phrases coupées: „Voilà la paix! oui, c'est la paix! les Turcs sont forcés de la faire. — Eh bien, c'est comme je vous le disais dernièrement, l'alliance entre la France et l'Autriche; nos intérêts sont communs; maintenant, vous devez songer à vous refaire de vos pertes — le moment est arrivé; — la perte du Danube est odieuse pour vous; remonte-t-on plus facilement le Danube là-bas que plus haut?”

Je laissai dans cette occasion, comme dans toutes les précédentes, parler l'Empereur sans m'engager dans une discussion avec lui. Je me bornai à lui dire que depuis longtemps nous avions regardé les rapports d'amitié avec la France comme conformes à nos intérêts; que ces mêmes intérêts se réunissaient sur la conservation de la Porte, comme d'un voisin tranquille et nullement inquiétant; que nous étions les premiers appelés à regarder la possession de l'une des rives du Danube par les Russes comme très-préjudiciable, et que cette même perte devait nous faire regarder le retour de points commerciaux sur l'Adriatique comme infiniment plus précieux encore.

L'Empereur me dit: „Tout peut revenir; ces points-là sont des bouts de cheveux pour moi; la Carniole même n'a point de valeur.” — Et il revint toujours à la phrase: „Oui, voilà l'alliance véritable entre nous, alliance basée sur des intérêts communs, la seule durable; il n'existe pas encore d'alliance entre nous; une alliance de famille est assurément quelque chose, mais elle n'est pas tout. Romanzow, dans ses chimères, croyait qu'une alliance de famille n'était rien, qu'au contraire elle nous ramènerait à un état de refroidissement, parce que, en me brouillant un jour avec l'Impératrice, je me brouillerais naturellement aussi avec son père. Il ne sait pas que l'Empereur Napoléon ne se brouillera jamais avec sa femme; qu'il ne se brouillerait pas avec elle, lors-même qu'elle serait infiniment moins distinguée qu'elle ne l'est sous

tous les rapports; ainsi, une alliance de famille est beaucoup, mais elle n'est pas tout . . .”

Je m'accrochai à l'alliance de famille; je lui en développai tous les avantages, et ne touchai pas plus que les précédentes fois à la corde de rapports politiques plus intimes, convaincu de la nécessité de ne pas m'aventurer, et de le forcer à me développer lui-même ses idées. Je n'en saisis pas moins de nouveau cette occasion, pour le supplier de terminer le plus vite possible mes affaires, afin que je pusse aller rejoindre Votre Majesté Impériale. „Les questions politiques deviennent trop importantes”, lui dis-je, „pour que le Ministre ne soit pas près de son Maître.” L'Empereur me promit qu'il mettrait immédiatement la main à l'œuvre pour me faire partir.

Votre Majesté Impériale doit avoir été informée directement des détails des derniers événements de Suède.

Peu après la mort du Prince royal, le Roi expédia ici un courrier à l'Empereur Napoléon, pour l'informer qu'il était résolu à proposer à la diète le choix de son successeur dans la personne du Prince Chrétien, frère du Prince royal défunt. L'Empereur m'assura, en m'apprenant cette nouvelle, qu'il n'avait rien à dire contre ce choix, et qu'il l'approuvait comme le parti le plus sage. „Le choix du fils de Gustave”, me dit-il, „eût été plus légitime, mais sa grande jeunesse présente de véritables inconvénients.” Je n'en ai pas moins appris depuis que l'Empereur avait, sur une soi-disant invitation de la nation suédoise, songé à donner ce Royaume à un Prince de sa famille. Il avait pensé au Roi de Naples, et, dans cette supposition, il donnait Naples à Jérôme et la Westphalie à Louis. Tous les membres de la famille ayant protesté contre la couronne de Suède, il songea à Berthier ou à Bernadotte. Voulant éclaircir directement cette question bizarre, je saisis le moment où nous parlions des affaires polonaises, pour lui dire que les Russes ne craignaient pas seulement le Duché de Varsovie, mais qu'on avait à Pétersbourg des inquiétudes sur les rapports qui avaient l'air de s'établir entre lui, Napoléon, et la Suède. L'Em-

pereur me répondit sans hésiter: „Les Suédois se jettent absolument à ma tête. Ils veulent maintenant que je leur donne un de mes Maréchaux pour Roi. Ils me parlent de Berthier ou de Bernadotte. Berthier ne quittera jamais la France; mais Bernadotte, c'est autre chose. Ils désireraient un de mes parents; mais il y a un obstacle insurmontable, celui de la Religion. Un Maréchal n'y regarde pas de si près. Je vais vous montrer ma correspondance avec le Roi de Suède.” — Et il appela son Secrétaire de Cabinet, Meneval, pour lui demander ces papiers; après avoir fait des recherches, celui-ci vint nous dire que les pièces étaient entre les mains de Champagny.

Ne voyant pas les lettres, je demandai à l'Empereur si le Roi partageait le vœu de la nation. „Il ne m'en parle pas”, me dit l'Empereur; „ma correspondance de Copenhague ne m'en dit rien non plus, mais ce sont les Suédois arrivés ici en dernier lieu qui me tourmentent.”

Je ne cachai pas à Sa Majesté que le choix, en admettant même l'unanimité la plus parfaite du Roi et de la nation, me paraissait infiniment plus une question française et russe que française et suédoise, et je lui demandai ce qu'il comptait faire. „Je laisserai faire la nation”, me dit l'Empereur, „et je ferai tout ce qu'elle voudra, sans influencer son opinion. Si les Suédois prennent pour Roi un Maréchal, c'est pour reconquérir la Finlande; s'ils prennent le Prince d'Augustenbourg, ils se vouent à la paix. Si un Maréchal monte sur le trône de Suède, je me trouverai dans des complications naturelles avec la Russie, que je suis bien loin de chercher, mais que peut-être je ne pourrai pas éviter.”

L'Empereur me congédia après une conversation de plus de deux heures, et voilà, Sire, la manière dont j'envisage les choses dans le grand moment de crise auquel nous touchons de près:

L'Empereur, le jour même où il garantit à l'Empereur Alexandre les Principautés, ne visait qu'à le gagner à ses

intérêts, et agit d'après son impulsion ordinaire, qui le porte à placer toutes les Puissances dans une attitude dépendante de lui et forcément inquiètes entre elles. La fin de la guerre entre la Russie et la Porte ne lui convient pas; la prolongation d'une brouille dans laquelle les Russes usaient de grands moyens, et qui, en nous présentant en perspective un résultat fâcheux pour nos intérêts, nous tenait également en suspens, devait lui convenir sous tous les rapports; et c'est dans ce sens qu'effectivement il souffla à la fois la discorde à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. Mais le moment est arrivé où il va voir une armée russe, naguère occupée, se placer sur des points menaçants pour lui; il doit craindre qu'avec le sentiment de la force ne renaisse en Russie celui de l'indépendance; il veut et doit donc vouloir mettre à profit les combinaisons du moment, pour nous attacher à ses intérêts; et c'est dans cette considération si naturelle et si simple, dans cette considération qui se lie si intimement à la nature même des choses, que réside à mon avis la grande faute politique du Cabinet russe, faute que des acquisitions, sûres également en d'autres temps, ne sauraient compenser.

Nul doute que la Russie ne songe pas à des complications avec la France; elle ne peut pas vouloir en provoquer après la triste épreuve qu'elle a faite dans les campagnes de 1806 et de 1807, sans compter les raisons qui ressortent du caractère connu de son Souverain; mais elle voudrait mettre à profit les résultats auxquels elle est arrivée. Jouir paisiblement d'immenses conquêtes, concentrer ses moyens militaires dans ses provinces les plus menacées par les tendances de l'esprit qui y règne, vivre en paix avec nous, cajoler la France, soutenir même les restes de l'Empire Ottoman pour ne pas évoquer des copartageants, — tel sera sans doute son système politique le plus prochain. Pourra-t-elle le mettre en pratique? Parviendra-t-elle à la jouissance paisible de conquêtes qui nous imposent une foule de privations, qui sapent jusque dans ses fondements la puissance ottomane, qui, en laissant l'Empire russe s'avancer dans tous

les sens vers le centre de l'Europe, provoquent par la force même des circonstances mille complications? Je ne puis qu'en douter. Je trancherais la question, si les affaires allaient mieux pour la France en Espagne et en Portugal. Jamais Napoléon n'eût souffert les résultats actuels de l'ouverture de la campagne russe, sans un empêchement majeur qu'il ne lui a pas été possible de vaincre jusqu'à présent. Mais, s'il ne peut pas s'opposer, aussi activement qu'il le voudrait, à ce qu'il regarde lui-même comme entièrement contraire à ses intérêts, il ne doit pas moins viser à laisser tout en suspens et à fatiguer les Russes par un état continuel d'inquiétude; inquiétudes qui, à ce que je sais de source bien certaine, gagnent journellement plus d'intensité à Pétersbourg.

Mais quelle doit être notre conduite dans ce moment si important? Nous ne pouvons pas nous flatter de nager entre deux eaux, de jouer un rôle tout à fait neutre dans des questions aussi importantes, entre deux Puissances qui empiètent tour à tour, ou sur nos propriétés, ou sur nos intérêts. Nous sommes appelés à jouer un grand rôle; nous sommes, j'ose l'affirmer, malgré tant d'apparences du contraire, les plus forts. C'est nous qu'on recherchera de part et d'autre; la partie qui se renforcera de nous acquerra une immense prépondérance. Le moment est venu où, avec une conduite sage, mesurée, mais surtout ayant en vue un but fixe et stable, nous pouvons retirer un résultat immense pour la Monarchie et pour l'Europe de la combinaison actuelle et future des choses.

Mais il est essentiel, en premier lieu, de bien préciser les idées de l'Empereur des Français. La marche que je suis dans ce moment doit nous faire arriver incessamment à ce résultat, et je me flatte de pouvoir porter à Votre Majesté Impériale, à ma très-prochaine arrivée, tout ce qu'il Lui faudra pour établir Son système politique sur des bases certaines, et fondées sur la connaissance la plus entière des vues du Souverain de la France. Il s'agit de faits trop graves dans leurs résultats pour que de simples suppositions puissent nous suffire. Mon

but principal du moment sera atteint, si je parviens à tenir toutes les questions ouvertes à Votre Majesté Impériale; des questions dans lesquelles le Cabinet français se sera tellement avancé, qu'elles ne seront plus problématiques pour nous, et des certitudes pourront nous guider dans nos calculs politiques, sans que d'une manière quelconque le développement futur des vues de Votre Majesté Impériale soit gêné!

Die Donaufürstenthümer und Serbien.

(N. 53, S. 238, B. 1.)

169. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 28. Juli 1810.

170. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 28. Juli 1810.

169. Sa Majesté, le lendemain de son retour de Rambouillet, me retint près d'Elle après son lever et me demanda si je n'avais point de nouvelles de Vienne. Lui ayant répondu que j'en manquais, l'Empereur me dit que le public chez nous paraissait très-inquiet des progrès des Russes contre les Turcs. Je répondis que le fait était on ne peut pas plus simple. „Tout ce qui ressemble à la guerre”, lui dis-je, „est péniblement accueilli chez nous; et à l'époque heureuse où nos peuples voient cesser leurs inquiétudes sur la frontière occidentale de l'Empire, ce n'est qu'avec peine qu'ils doivent voir renaître des complications sur la frontière opposée. Le dernier des commerçants”, continuai-je, „calcule plus ou moins l'extrême importance du cours du Danube; la perte de ce fleuve serait tellement grave, qu'elle se ferait sentir dans les canaux les plus reculés de notre industrie nationale. Notre public est d'ailleurs forcément devenu politique; il s'occupe de grandes questions depuis trop longtemps, pour ne pas taxer celle du moment à sa juste valeur.”

L'Empereur me dit que cela était fort naturel; et il me répéta à cette occasion à peu près tout ce qu'il m'avait dit dans la dernière conversation que j'avais eue avec lui, sur l'intérêt commun entre l'Autriche et la France dans les affaires

de l'Orient. „Je viens”, continua-t-il, „d'expédier un courrier à Caulaincourt pour lui ordonner de déclarer au Comte de Romanzow que, fidèle à mes engagements d'Erfurt, je ne puis m'opposer à la réunion de la Valachie et de la Moldavie à l'Empire russe, mais que je ne souffrirai aucun empiétement au delà. L'occupation de places fortes sur la rive droite du Danube et le protectorat des Serbes ne doivent pas avoir lieu, et je ne souffrirai ni l'un ni l'autre.”

Je répondis à Sa Majesté que, selon ma conviction, cette déclaration suffirait pour tenir le Cabinet russe dans les bornes du traité d'Erfurt. „Je veux le croire”, reprit l'Empereur, „mais l'appétit vient en mangeant, et je ne me permets plus de suivre les calculs du Comte de Romanzow. Je me méfie toutefois encore trop peu de tentatives russes au delà de nos engagements, pour vous faire parler officiellement des mesures à prendre dans le cas où mon attente serait trompée.”

„— La Serbie”, continua l'Empereur, „doit vous appartenir un jour; je ne crois pas de mon intérêt de provoquer la chute de l'Empire Ottoman; sa destruction n'est pas davantage du vôtre. Si vous voulez faire occuper Belgrade, je ne m'y opposerai pas; que la Porte fasse la paix avec les Serbes, et qu'elle leur accorde un Prince de leur nation; que ce Prince soit sous votre garantie et protection, je n'aurai rien contre non plus; mais je ne puis ni admettre un hospodar sous garantie et protection russe, ni la moindre usurpation de cette Puissance sur la rive droite du Danube; si elle voulait garder une seule place forte, je regarderais cela comme la conquête de Constantinople. Le Danube est un grand obstacle; le passage de ce fleuve avait arrêté jusqu'à présent les progrès des armées russes; mais un pouce de terrain sur la rive droite entre les mains des Russes serait, à mon avis, autant que la destruction consommée de l'Empire Ottoman.”

Je dis à l'Empereur que j'étais très-satisfait d'entendre de sa propre bouche la déclaration qu'il venait de me faire; que si j'étais parfaitement d'accord avec lui sur notre intérêt

commun de conserver la Porte, je pouvais d'autant moins m'expliquer la liberté qu'il avait laissée à la Russie de la saper jusque dans ses fondements.

„— Eh”, interrompit l'Empereur, „c'est vous qui en êtes cause; j'ai dû songer au plus pressé, et ce plus pressé était de paralyser la Russie.” (Il me répéta ici de nouveau tout ce que renferme un de mes derniers très-humbles rapports sur les motifs et la marche des négociations d'Erfurt.)

„— Quant à Belgrade”, repris-je, „cette place serait sans doute d'une bien grande utilité à l'Autriche, — mais deux considérations nous ont jusqu'à présent arrêtés dans la poursuite de toute vue active sur la Serbie: la première, de ne pas hâter la chute de l'Empire turc; la seconde, de ne pas provoquer des complications avec la France, que nous n'aurions pu regarder comme spectatrice tranquille de pareilles tentatives. Cette dernière considération venant à cesser, nous ne sommes donc plus appelés qu'à nous occuper de la première.”

„— Il faudrait tâcher”, interrompit l'Empereur, „de vous emparer de cette place par surprise, ou de vous la faire remettre par les Serbes eux-mêmes. Commencez par la prendre en dépôt; une fois dedans, on ne vous en fera pas sortir! La Serbie, sous votre protection, n'offre que des avantages; en votre possession, vous m'amèneriez un jour des Serbes pour me combattre; il faut ainsi en ajourner la conquête à une époque où nous serons forcés à des arrangements généraux sur la Porte, arrangements que je ne regarderais, dans ce moment, ni de votre convenance ni de la mienne.”

Je laissai l'Empereur dans l'incertitude la plus complète sur ma manière de juger la question de l'occupation de Belgrade, et je ne sortis pas du sens de la réponse que j'ai consignée plus haut. Je connais trop l'Empereur pour émettre, sans réserve, mon opinion sur une première proposition qu'il a vingt fois l'air de mettre en avant comme un conseil, et qui n'est souvent qu'une façon de sonder le terrain, et se lie bien certainement toujours à une question importante et générale.

L'Empereur, dans un entretien qui dura plus de quatre heures, revint souvent sur ces mêmes sujets, et disserta le reste du temps sur nombre de mesures à prendre dans notre intérieur, sur la nécessité d'établir un Conseil d'État, sur plusieurs mesures financières; l'ensemble de ses discours portait la marque d'un véritable intérêt à la prospérité du règne de Votre Majesté Impériale.

Il n'y fut pas moins souvent question du Cabinet russe et surtout du Comte de Romanzow, contre lequel l'Empereur a beaucoup d'humeur. „Je n'ai jamais vu de gens comme ceux-là”, me dit l'Empereur entre autres choses; „ils sont toujours à se plaindre; moi je ne me plains jamais; je laisse la plainte aux femmes et j'agis; eux, au contraire, sont toujours larmoyants, toujours me demandant remède à telle ou telle chose. Aide-toi, Dieu t'aidera, voilà tout ce que je puis répondre à une grande Puissance.”

Le lendemain de cet entretien, le Duc de Cadore m'engagea à passer chez lui pour prendre lecture de ses contre-projets de convention sur l'un de mes objets de négociation. Introduit dans son cabinet, il me dit qu'il avait reçu des nouvelles de M. Otto*), qui l'informaient qu'il régnait à Vienne beaucoup d'inquiétude sur les progrès des armes russes. Je lui fis la même réponse que j'avais faite à l'Empereur la veille. M. de Champagny me fit observer que d'après ses lettres il paraissait que le Cabinet autrichien partageait les inquiétudes du public. Je fixai son attention sur l'extrême importance du sujet, et je glissai exprès une phrase un peu plus accentuée: „Vous concevez”, lui dis-je, „que si une de nos Puissances voisines veut renverser la Porte, nous devons nous y opposer avec force, ou, si nous n'y parvenons pas, nous mêler du partage contre notre gré et nos calculs d'utilité et de convenance.” M. de Champagny me demanda si nous serions prêts à nous opposer à des conquêtes russes sur la rive droite du Danube?

*) Graf Otto, französischer Botschafter in Wien.

„Nous ne pourrions pas les souffrir”, lui répondis-je; „mais vous êtes donc décidé à regarder la rive gauche comme perdue?”

„— L'Empereur a pris des engagements à ce sujet”, me répondit M. de Champagny; „si vous ne voulez pas souffrir des empiétements ultérieurs, vous devriez prendre l'initiative de la question vis-à-vis de nous.”

„— L'Empereur”, interrompis-je, „nous a évité cette peine. Il m'a assuré que jamais il ne souffrirait même l'extension de l'influence russe sur la Serbie, et, par conséquent, bien moins encore l'occupation de points territoriaux sur la rive droite. Avez-vous fait partir votre courrier pour Saint-Pétersbourg avec les ordres à Caulaincourt de faire une déclaration dans ce sens?”

M. de Champagny me regarda avec cet air de surprise inquiète qui lui est propre, et me demanda si je savais des nouvelles de ce courrier par l'Empereur? Lui ayant répondu affirmativement, il me dit que le courrier partirait dans la journée. Il me fut prouvé clairement que le Ministre voulait sonder nos vues, et que le projet de convention n'avait été qu'un simple prétexte pour se ménager à cette fin une entrevue avec moi.

Le courrier Liepscher, arrivé ici le 25 de ce mois, a apporté au Prince de Schwarzenberg des instructions sur le langage à tenir par lui dans les affaires turques, et l'ordre de sonder les dispositions du Cabinet français sur ces mêmes questions. Ayant conduit les premiers fils de cette négociation, j'ai prié le Prince de Schwarzenberg de m'en abandonner le soin ultérieur. Après avoir fait faire la traduction du dernier rapport de notre agent à Bucharest, que je communiquai au Ministre des relations extérieures, je me rendis hier matin au lever de l'Empereur. Sa Majesté n'ayant point encore pris connaissance de cette pièce, je ne restai pas avec Elle, et je retournai à Saint-Cloud pour Son coucher.

L'Empereur, après avoir congédié tout le monde, me retint près de lui. Il me remercia de la communication que je lui avais fait faire, et me prévint de l'envoi d'un courrier à Votre Majesté

Impériale avec l'annonce de la grossesse de l'Impératrice et la réponse à la dernière lettre de Votre Majesté.

Je désirais employer cette soirée à préciser entièrement les questions turques, et je les plaçai de la manière suivante:

„L'Empereur”, dis-je à Sa Majesté, „n'étant pas sûr que le courrier arrivé hier me trouverait encore à Paris, ne m'a point transmis d'ordres. Mais j'ai vu, par les dépêches adressées au Prince de Schwarzenberg, que les inquiétudes sur le sort de la Porte et sur les empiétements des Russes augmentaient avec les succès de ces derniers. Il me paraît donc essentiel de tirer une ligne de conduite très-précise entre Votre Majesté et ma Cour. Le dernier courrier que j'ai expédié pour Vienne a informé l'Empereur de trois données infiniment intéressantes. J'ai mandé à Sa Majesté:

1° Que le traité d'Erfurt stipulait en faveur de la Russie la tolérance du Gouvernement français pour l'acquisition de la rive gauche du Danube;

2° Que la France ne souffrirait pas l'extension des conquêtes russes sur la rive droite de ce fleuve;

3° Qu'elle souffrirait aussi peu que le Cabinet russe s'ingérât dans les affaires serbes; que, d'un autre côté, l'Autriche serait libre d'intervenir dans ces mêmes affaires.”

„Je reviens sur ces trois objets”, continuai-je, „et dans un moment de danger aussi imminent pour la Porte, je prends d'autant plus facilement sur moi de placer les questions très-droit, que nous devons prendre un parti sur-le-champ. — Je demande en conséquence à l'Empereur:

1° S'il est décidé à maintenir dans toute leur étendue les engagements qu'il avait contractés à Erfurt, ou s'il se prêterait à faire de commun accord avec nous une démarche à Saint-Pétersbourg qui pût sauver les Principautés?”

„—J'ai contracté des engagements”, me répondit l'Empereur, „que je n'ai pas de raison ni même de prétexte de violer. Ces engagements sont infiniment onéreux; j'y entrevois un tort réel

pour la France, mais vous savez ce qui m'y a porté dans le temps. Agir maintenant contre ces engagements serait fournir immédiatement un motif direct de guerre à la Russie, ce qui ne cadre pas avec mes vues, ou bien me priver à jamais du droit d'être cru dans aucun de mes engagements. Quelle garantie pourrai-je vous fournir un jour à vous-mêmes, si je brise un engagement explicite par le simple motif que, les circonstances ayant changé, j'ai moins besoin de ménager la Puissance avec laquelle je l'avais contracté? Si vous voulez faire la guerre à la Russie, je ne vous en empêcherai pas; je prendrai avec vous l'engagement de rester entièrement neutre. Mais peut-il être de votre intérêt de dépenser beaucoup d'argent, de vous appauvrir en hommes? Je ne le crois pas, et je serai loin de vous en donner le conseil."

2° „— L'Empereur s'opposerait-il", continuai-je, „à l'extension des conquêtes russes sur la droite du fleuve; regarderait-il la prétention de faire comprendre dans les cessions turques les embouchures du Danube, et de fixer la frontière entre les deux Empires par le bras de ce fleuve nommé „Trocfene Donau", comme contraire aux engagements contractés par lui à Erfurt;— enfin quel serait son plan de conduite dans la supposition que de nouveaux revers eussent engagé les Turcs à signer une paix plus onéreuse que celle prévue par ce même traité?"

„— Je me suis déjà expliqué avec vous", me répondit l'Empereur, „sur la question principale, et j'ai non-seulement envoyé à ce sujet un courrier à Saint-Pétersbourg, mais j'ai encore eu une explication très-directe avec le Prince Kourakin (le Ministre de l'Intérieur, frère de l'Ambassadeur). J'ai fait déclarer à Saint-Pétersbourg, et j'ai répété au Prince Kourakin que je ne souffrirai jamais l'acquisition d'un pouce de terrain sur la rive droite du Danube; je souffrirai tout aussi peu la conservation de places fortes sous le prétexte d'arrières de contributions; je borne ma condescendance au „Thalweg

du Danube", et je regarderais comme non avenue toute stipulation contraire à ces principes. Si donc, ce que je ne suppose pas, les Russes devaient viser à faire une paix pareille, s'ils devaient vouloir rompre nos engagements en les excédant, je me croirais libre, et vous pouvez compter sur moi de toute manière."

3° „— J'admis en troisième lieu la possibilité que les Turcs, forcés à la paix, eussent peut-être consenti à l'heure qu'il est, ou consentiraient dans l'avenir, à l'indépendance de la Serbie sous le protectorat russe."

„— Je ne reconnaîtrais pas davantage pareille stipulation", me dit l'Empereur, „que les autres. Arrangez les affaires de la Serbie; placez ce pays sous votre influence la plus directe, je vous soutiendrai, et je me suis expliqué trop longuement à ce sujet avec vous ces jours derniers pour y revenir."

L'Empereur finit par cette phrase: „Tout ce que je viens de vous dire vaut un traité écrit. Si vous avez des vues ultérieures, ou bien si le cas arrivait que les Russes voulussent faire la folie de se brouiller avec nous, ce qui leur coûterait la Finlande, la Moldavie et la Valachie, qu'ils ont acquises sous l'égide de leur alliance avec moi, vous savez que vous pouvez compter sur moi, et vous me communiquerez alors vos idées, comme je vous communiquerai les miennes."

„— Envoyez quelqu'un à Constantinople", ajouta l'Empereur, „faites savoir à la Porte l'intérêt que vous prenez à elle; conseillez-lui, si vous ne voulez pas vous battre pour les Principautés, d'en faire la cession; intervenez dans les affaires de la Serbie; voilà quelles sont mes idées, parce que je ne vois aucune utilité pour vous dans une levée de boucliers dans le moment présent."

Je répétais à Sa Majesté que je venais de Lui adresser des questions aussi directes en mon nom privé, mais que je m'empresserais de transmettre à Votre Majesté Impériale le plus exactement possible ses propres paroles.

L'Empereur, dans le courant de notre entretien, me dit que le dernier courrier arrivé ici de Saint-Pétersbourg avait apporté l'assurance que la Russie ne songeait pas à des acquisitions au delà des stipulations du traité d'Erfurt, c'est-à-dire de la rive gauche du Danube; qu'en général il avait été porteur de très-bonnes paroles; l'Empereur ne désirait la paix avec la Porte que pour être à même d'agir avec plus de vigueur contre l'Angleterre et pour avoir des troupes disponibles à cet effet. Il me confia qu'il allait rappeler Caulaincourt; que cet Ambassadeur avait été gâté à Pétersbourg par des cajoleries, qu'il avait eu tort de ne pas avoir rejeté, sans se charger d'en rendre compte, une plainte que le Comte de Romanzow avait portée sur les prétendues instigations dont la France se serait rendue coupable à Constantinople pour exciter le Divan à se refuser à des arrangements avec la Russie; — „toutes sottises”, ajouta l'Empereur, „qui tiennent au caractère larmoyant du Comte de Romanzow”.

Je réserve à un travail séparé (N^o 170) mes aperçus sur le contenu du présent très-humble rapport, qui offre des résultats dignes d'être soumis à une mûre délibération de notre part.

Metternich an Kaiser Franz, Paris, 28. Juli 1810.

170. Mein heutiger unterthänigster Hauptbericht (Nr. 169) stellt die Verhältnisse, in welchen sich Frankreich gegen Rußland, die Pforte und uns befindet, in das hellste Licht. Auf ihn läßt sich ein System bauen, welches unser politisches Betragen in einer der wichtigeren Epochen unserer neueren Geschichte leiten kann. Ich glaube die Frage, welche wir in Ueberlegung zu nehmen haben, aus dem doppelten Gesichtspunkte von Oesterreichs jetziger Stellung in Europa und Oesterreichs Particular-Interesse beleuchten zu müssen.

1. Oesterreichs jetzige Stellung in Europa.

Der größte, bestimmteste und wegen seiner Größe am schwersten zu berechnende Vortheil, welchen wir aus der Vermählung einer Tochter Eurer Majestät mit dem französischen Kaiser zu ziehen berechtigt

sind, ist jener, den verzweifeltsten Zustand gänzlicher Zerrüttung unserer inneren und äußeren Kräfte in einen Stand der Ruhe verändert zu haben. Die größte Anstrengung der Regierung muß unter diesen Verhältnissen auf Ordnung und Belebung unserer im Augenblicke des letzten Friedens und durch ihn so tief gesunkenen inneren Kräfte, und auf Sammlung eben dieser Kräfte für alle möglichen Fälle der Zukunft abzielen.

Man würde sehr irren, wenn man diese Zukunft ganz nach dem Maßstabe der ersten Regierungsjahre des Kaisers der Franzosen berechnen wollte. Zu seiner Vermählung mit einer Erzherzogin liegt eine Garantie für Oesterreich, welche durch kein anderes Ereigniß ersetzt werden konnte. Man würde sich jedoch nicht minder irren, wenn man dieser so glücklichen Verbindung eine Gewalt beilegte, welche sich auf alle Pläne Napoleon's erstreckte, oder diese vielleicht gänzlich zu modificiren im Stande wäre. Die Tendenz dieses Monarchen nach Alleinherrschaft liegt in seiner Natur; sie kann modificirt, ihr können Zügel angelegt, vernichtet kann sie jedoch nie werden.

Wenn der österreichische Staat ohne dieses Band vielleicht bereits gesunken oder wenigstens in seinem völligen Sinken begriffen wäre, so ist es dennoch nicht weniger wahr, daß ungeachtet der Heirat Epochen möglich sind, wo wir alle unsere Kräfte aufzubieten haben werden, um die uns bedrohende Gefahr der Unterjochung abzuwenden oder ihr zu widerstehen.

Ohne diese in mir bis zur Ueberzeugung aufkeimende Wahrheit schien es mir keinem Zweifel zu unterliegen, daß wir uns mit aller und offener Gewalt der so unglücklichen Usurpation Rußlands gegen unseren sichersten und besten Nachbarn widersetzen müßten. So sehr ich überzeugt bin, daß die kleinere Gefahr stets der größeren weichen müsse; so sicher es ist, daß wir in jeder Epoche von Frankreich mehr als von Rußland zu befürchten haben, so sehr glaube ich dennoch Eurer Majestät rathen zu müssen, mit Frankreich gemeine Sache zu machen, um das linke Donau-Ufer zu retten!

Wenn aber Frankreich zu dieser Rettung nur ruhiges Zuschauen verspricht, wenn wir große Streitkräfte auf der östlichen Grenze des Reiches verwenden müssen, ohne auf der westlichen und

südlichen gesichert zu sein, wenn ein bloß neutrales Betragen Frankreichs eintritt, — in diesem Falle scheint mir jede Abnützung unserer Kräfte ein äußerst gewagtes Spiel.

Zu einem Kriege gegen Rußland, mit der Pforte allein verbunden, könnte ich nicht rathen, läge auch in dem Verhältnisse Rußlands gegen Frankreich und jenem der Pforte gegen England nicht ein unabsehbarer Stoff zu Complicationen, welche Rußland sehr leicht zu unserem Nachtheil benützen würde.

2. Oesterreichs Particular=Interesse

erheischt, daß im Falle die beiden Fürstenthümer nicht zu retten wären, wenigstens weiterem Uebel vorgebeugt werde, und unser Einfluß auf die türkischen Angelegenheiten eine soviel möglich größere Ausdehnung erhalte.

Hiezu bietet uns die Erklärung des französischen Kaisers die Hand.

Sollte Rußland — was jedoch keineswegs wahrscheinlich ist — sich nicht an die Erklärung des hiesigen Hofes binden, so träte ganz bestimmt der Fall ein, wo wir uns der Pforte in thätiger Weise anzunehmen hätten. Die Allianz Rußlands mit Frankreich wäre gestört, Rußland bliebe nur übrig sich mit England zu verbinden, und die Wahl unserer Rolle wäre keinem Zweifel unterworfen.

Daß Napoleon uns die anschließende Protection über Serbien zu überlassen gedenkt, glaube ich nicht; dies läge außer seinem Charakter. Daß wir jedoch diese Provinz unter unseren directesten Einfluß zu stellen trachten müssen, ist sicher. Durch ihn selbst aufgefordert, kann nun unserer Verhandlung mit den serbischen Chefs der höchste Grad von Nachdruck gegeben werden. Rücksichten auf die natürliche Eifersucht der Pforte müssen uns in dieser Sache, wie in der Besetzung Belgrads, allein zu gemesseneren Schritten bewegen.

Meine unmaßgebliche Meinung wäre daher jene, dem Divan die vertrauliche Eröffnung zu machen, daß Oesterreich nie zugeben werde, daß Rußland seine Eroberungen auf das rechte Donau-Ufer ausdehne, daß die Wiedererlangung der Fürstenthümer der türkischen Tapferkeit vorbehalten bleiben müsse, daß Oesterreich nun bereit sei, als offener Vermittler zwischen der Pforte und den Serben aufzutreten, und daß Oester-

reichs Interesse diese Rollen aus dem doppelten Gesichtspunkte fordere, um endlich einmal Ruhe auf seiner Grenze zu erlangen, und um die ferneren russischen Einwirkungen auf diese Provinzen zu hindern.

Da es ebenso unwahrscheinlich ist, daß die serbische Nation unter türkische Botmäßigkeit zurückzukehren als daß seinerseits der Divan seine Rechte auf diese Provinz aufzugeben gedenkt, so ist es für uns angezeigt, im ersten Augenblicke nur in der Rolle eines Vermittlers aufzutreten, denn sie kann uns zu dem Besitz von Belgrad führen, welchem wir bei der Pforte den Anschein geben können, unseren Einfluß auf die serbische Negotiation durch einen Vorsprung gegenüber den Russen begründen zu wollen. Belgrad müßte in jedem Falle nur als ein Depositum übernommen werden.

Im Laufe der Negotiation werden sich die ferneren Modalitäten von selbst ergeben. Ihr Resultat mag sein, welches immer es wolle, unser Einfluß auf Serbien muß sich durch selbe begründen, und wir müssen diese wichtige Provinz für alle künftigen Fälle als Unser betrachten.

Das ist meine unmaßgebliche Meinung über diesen so wichtigen Gegenstand. Auf die Einleitung des Geschäftes wird viel ankommen. Die Expedition nach Constantinopel müßte unverzüglich, wie nicht minder die Absendung eines Negociateurs an die serbische Grenze, sogleich geschehen.

In Rußland wird allerdings jeder Versuch, unseren ausschließenden Einfluß auf Serbien zu begründen, großes Aufsehen machen.

In Constantinopel zur Abtretung der beiden Fürstenthümer zu rathen, worauf Kaiser Napoleon in seiner letzten Unterredung mit mir hindeutete, finde ich unserer Interesse um so weniger angemessen, als wir in dem Versprechen dieses Monarchen bestimmte Ursache haben, an den ferneren Fortschritten der russischen Eroberungen zu zweifeln.

Aus meinem Benehmen gegen den französischen Kaiser und seinen Minister geruhen Eure Majestät stets die Intention zu ermessen, uns von aller möglichen unnöthigen Complication mit Rußland entfernt zu halten, wozu ein weniger berechnetes Benehmen sehr leicht dem hiesigen Kabinete freien Spielraum gelassen hätte. Unser Hauptzweck mußte sein, die Intentionen Frankreichs in das hellst mögliche Licht zu stellen und ich schmeichle mir, dieses Ziel erreicht zu haben.

Der Schlüssel zu der größeren Duldsamkeit Napoleon's gegen Rußland sowol als gegen uns liegt in dem elenden Gange der spanischen Angelegenheiten. Ohne selbe wäre seine Rolle von der gegenwärtigen auf das Wesentlichste verschieden.

Das österreichische Anlehen in Paris*).

(N. 52, S. 237, B. 1.)

171. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 23. August 1810.

171. Ein ausführlicher Bericht des Banquiers Eskeles an die Finanz-Hofstelle wird Eure Majestät über dessen Verhandlungen seit seiner Ankunft in Paris in die vollste Kenntniß setzen.

Bemüht, seit dem ersten Tage seiner Anwesenheit ihm mit Rath und That an die Hand zu gehen, war ich so glücklich, für die drei letzten Termine der Contributionszahlung eine Verlängerung und Ratenvertheilung zu erwirken, welche erstere sich auf acht Monate erstreckt und letztere ganz nach Eskeles' Vorschlag eingerichtet ist.

Ueber das Anleihegeschäft hatte ich mehrere Unterredungen mit Eskeles, ehe ich glaubte, mich hier zu irgend einem bestimmten Schritte bewegen zu lassen.

Die Anleihe beruht nach meiner Meinung auf zwei getrennten, gleich wesentlichen Bedingungen:

1. Auf der thätigen Zustimmung des französischen Kaisers;
2. auf unserem größeren oder geringeren Credite.

Die erstere dieser Bedingungen scheint mir nach allen den erneuerten Zusicherungen von Willfährigkeit und täglichen Beweisen wirklicher Geneigtheit von Seite der hiesigen Regierung in einer Sache, welche ihrem abstracten Privat-Interesse weit mehr entgegenstrebt als selbes befördert, außer Zweifel, und ich nehme sie als ausgemacht an.

*) Das österreichische Anlehen von 35 bis 40 Millionen Gulden (nach dem 20 Gulden-Fuße) sollte in Paris, Genf und Amsterdam eröffnet werden. Als Napoleon auf seiner Reise nach den Niederlanden, wohin er die Kaiserin Marie Louise führte, durch Brüssel kam, kündigte er selbst den dortigen Behörden seinen Entschluß an, daß er dem Kaiser von Oesterreich die Eröffnung eines Anlehens bewilligt habe.

Unser Staatscredit ist jedoch leider äußerst gesunken. Man wirft uns Mangel an Erfüllung früherer Bedingungen vor. Dieser Vorwurf wirkt hauptsächlich in Holland. Man hegt arges Mißtrauen in unsere Finanz-Maßregeln für die Zukunft; dieses Mißtrauen ist allgemein.

Ich glaubte Eskeles hier mit dem jetzigen Chef des Hauses Perregaux bekannt machen zu sollen. Der Banquier Lafitte genießt sowol das ganze Zutrauen der Regierung als des Publicums; er ist Einer der Directoren der französischen Bank, Chef des angesehensten Hauses, in der vollen Kenntniß der Absichten der Regierung; Niemand konnte uns bessere Aufschlüsse geben als er.

Ich nehme mir die Freiheit, Eurer Majestät eine Arbeit unterthänigst zu unterlegen, welche mir von demselben überreicht wurde. Der Banquier Eskeles begleitet eine Abschrift dieses Memoires mit seinen Bemerkungen ein; ich überlasse ihm daher die ganze finanzielle Beurtheilung und beschränke mich hier nur auf einige allgemeine und politische Zusätze.

Lafitte geht von dem Grundjate aus, daß ohne die bestimmteste und die ausdrücklichste Beistimmung des Kaisers keine Anleihe weder in Frankreich noch in Holland (nun Frankreich), noch in den conföderirten Staaten möglich ist. Für diesen Satz habe ich mich weiter oben nicht weniger bestimmt erklärt.

Er behauptet als Folge dieser Wahrheit, daß eine Anleihe, in Paris eröffnet, deren Actien auf der hiesigen Börsenliste fortwährend cotirt und deren Bedingungen im französischen Amtsblatte bekannt gemacht werden, das Gepräge einer Garantie trage, welche in dem jetzigen Verhältnisse der Dinge durch keine andere zu ersetzen wäre.

Er behauptet ferner, daß die Holländer, als die erwünschten größeren Theilnehmer an der Anleihe, eher Capitalien in Paris als bei sich zu Hause zuschießen würden, da Alle schüchtern sind und im ersteren Falle unter versteckten Namen erscheinen, im letzteren aber sich fürchten dürften, einen Grad von Wohlstand zu verrathen, welcher ihnen nachtheilig werden könnte. Diese Frage wird am besten durch Eskeles an Ort und Stelle entschieden werden können.

Der Plan des Hauses Ferrégaux-Masitte ist übrigens nur ein erster Entwurf, welcher unter anderen einen Punkt enthält, der mir keineswegs annehmbar erscheint. Die vorgeschlagene Aufstellung eines französischen Commissärs bei der mit der Hypothek beauftragten Hofcommissiön in Wien zur Sicherung der Gläubiger ist bestimmt zu verwerfen; der Nachtheil, welcher aus derselben erwüchse, würde meines Erachtens keineswegs durch Aufstellung eines ähnlichen Commissärs in Paris ausgeglichen.

Ein Gegenstand, welcher einige Würdigung verdient, ist der folgende:

Die hier anwesende holländische Deputation scheint einen Antrag an die französische Regierung im Plane zu haben, sich mit ihr über die österreichischen älteren Anleihen in Holland abzufinden. Dieser Antrag soll nach dem, was mir von einigen Mitgliedern der Deputation durch eine dritte Hand eröffnet wurde, eigentlich dahin gehen, sämtliche Forderungen der holländischen Darleiher der französischen Regierung abzutreten und für selbe constituirte fünf Procent anzunehmen.

Gegen mich wurde diese Absicht von holländischer Seite als eine noch durch directe Verhandlungen mit Oesterreich abzuwendende Drohung vorgebracht. Ich beschränkte mich darauf, dem Mittelsmanne die Unmöglichkeit vorzustellen, daß ich mich in eine Negotiation über einen mir ganz fremden Gegenstand einlassen könne, und indem ich meinen Zweifel darüber äußerte, daß die französische Regierung auf einen ähnlichen Versuch eingehen werde, bemerkte ich zugleich, daß im bejahenden Falle sich daraus für uns keine bedenklichen Folgen ergeben dürften.

Ich gestehe, daß ich den ersten dieser Sätze nur bedingungsweise als wahr ansehe. In einem Augenblicke, wo es der französischen Regierung daran liegen könnte, sich mit uns in Complicationen zu setzen, und unter der bestimmten Voraussetzung, daß die Holländer ihre Forderungen an Oesterreich mit einem beträchtlichen Rabatte cediren wollten, könnte allerdings eine Negotiation der Art einigen Erfolg haben; aber meines Erachtens auch nur unter diesen Voraussetzungen, und die Absicht der Holländer scheint bisher keineswegs auf Rabatte gerichtet zu sein.

Ich glaube jedoch die ganze Sache ist der Art, daß sie zur Kenntniß Eurer Majestät und der Finanzhoffstelle gebracht werden mußte, und das besonders in einem Augenblicke, wo die Stimmung einer ganzen und wahrscheinlich der beträchtlichsten Classe der anzuhoffenden Theilnehmer an der neuen Anleihe in jeder Hinsicht zu kennen nöthig ist.

Ich kann mich nicht genug über die sehr geneigten Gefinnungen des Kaisers in unseren Finanz=Endzwecken berühmen, und wenn wir keinen anderen als diesen Vortheil aus der veränderten Lage der Dinge erzielt hätten, so wäre er beträchtlich. Jeden Plan unserer Finanzen wird die französische Regierung sicher unterstützen.

Meine übrigen Negotiationspunkte konnte ich aller meiner Bemühungen ungeachtet nicht zur Unterschrift bringen. Ueber alle Hauptgesichtspunkte einig, warf man mir stets einige kleinere Anstände in den Weg, welche mir keinen Zweifel lassen konnten, daß die Absicht des Kaisers auf Verlängerung meines hiesigen Aufenthaltes abziele.

Ich fand auch hiezu einen hinlänglichen Grund in dem Gange der Ereignisse des Orients.

Eure Majestät werden sich aus meinen letzten sehr ausführlichen Berichten über die Unterredungen, welche ich mit dem Kaiser über die türkischen Angelegenheiten hatte (Nr. 169 und 170), zu überzeugen geruht haben, daß für den Fall bedeutender Fortschritte des russischen Heeres die Partie dieses Monarchen genommen ist, wie seine Absicht nicht minder dahin geht, dem Kriege keinen Damm zu setzen, wenn er sich wieder auf die Vertheidigung der Donau=Ufer beschränken sollte. Die tägliche Verblutung der russischen Macht kann nicht anders als in die Pläne Napoleon's passen.

Seit den letzten Unfällen der russischen Armee und den verstärkten Maßregeln der Pforte sieht der Kaiser die drohende Gefahr für letztere entfernt, und ich benützte diesen Augenblick, von dem Kaiser meine Abschieds=Audienz bestimmt verlangen zu lassen.

Ich habe nunmehr die Ueberzeugung, mich in meiner Berechnung nicht geirrt zu haben. Den Tag meiner Abschieds=Audienz hat der Kaiser noch nicht bestimmt, ihn mir aber als nahe ankündigen lassen

und dem Minister der auswärtigen Angelegenheiten den Befehl erteilt, alle Geschäfte sogleich mit mir zu beendigen.

Zu Folge dessen stehe ich nun im Begriffe, auch die übrigen Negotiationspunkte, als die Convention über unseren Transitohandel und die Errichtung von Commanditen, Niederlagen &c. wie nicht minder jene über die allgemeine Aufhebung der Sequester zu unterzeichnen (Nr. 172). Beide sind heute Seiner Majestät zum letzten Male mit sehr unbedeutenden Veränderungen vorgelegt worden und ich schmeichle mir, in beiden die Erwartung Eurer Majestät vollkommen befriedigt zu haben.

Sobald ich diese Conventionen unterzeichnet haben werde, denke ich selbe Allerhöchstderselben durch einen eigenen Courier zur Ratification zu unterlegen, da ich für jene der Sequester-Aufhebung besonders einen sehr kurzen Termin vorschlug, weil das Interesse so vieler Nothleidenden mit selbem verbunden ist. Durch denselben Courier werde ich bestimmt den Tag meiner Abschieds-Audienz und also jenen meiner Abreise unterthänigst anzeigen können.

Ein Punkt der schwersten Art ist jener der Verhältnisse der in unseren Diensten stehenden Franzosen gegen ihr ehemaliges Vaterland. In diese Frage sind alle Regierungsbegriffe des Kaisers verflochten; meine letzte Arbeit über selbe reasumirte ich in einer Note verbale, welche ich dem Minister der auswärtigen Angelegenheiten übergab, und auf welche er mir heute Antwort zusagte. Wenn ich mir auf Viel eine Hoffnung zu machen erlaube, so beschränkt sie sich höchstens auf stilles Zulassen des Kaisers, daß die Individuen, welche dem Code Napoléon gemäß nie aufhören französische Unterthanen zu sein, in unseren Diensten, jedoch ohne Verührung des französischen Territoriums, verbleiben dürften.

Die Grundsätze und Begriffe des Kaisers über diese Frage, welche nach Ausbruch des letzten Krieges mit Oesterreich noch in vieler Hinsicht politisch waren, sind nun ganz abstract und administrativ und aus ersterem Grunde besonders schwer zu bekämpfen. Ich bitte Eure Majestät übrigens, versichert zu sein, daß ich diesen Allerhöchstderselben aus so edlen Gründen am Herzen liegenden Gegenstand mit allem Eifer fortan betreiben werde.

Ueber jänmtliche anderen und politischen Gegenstände muß ich mir vorbehalten, Allerhöchstderjelben jowol mündlichen als ſchriftlichen Bericht in Wien gehorſamſt zu unterlegen.

Ich hege die mir ſehr angenehme Ueberzeugung, daß Eure Majeſtät in jeder Rückſicht vollkommen zufrieden ſein werden, und dieſe meine Ueberzeugung allein kann mich über den ſo ſehr gegen meinen Wuñſch und Willen verlängerten hieſigen Aufenthalt tröſten.

Conventionen über den Tranſithandel Oeſterreichs und über die Aufhebung des Sequeſters auf die Güter vor=maliger deutſcher Reichsſtände.

(N. 51, S. 237, B. 1.)

172. Metternich an Kaiſer Franz (Vortrag) Paris, 5. September 1810.

172. J'ai l'honneur de soumettre les deux Conventions ci-jointes à la haute ratification de Votre Majesté Impériale *).

Celle sur le transit à travers les provinces illyriennes et sur l'établissement d'un point commercial à Fiume a été rédigée dans un sens conforme aux vœux que m'avait exprimés la Chambre aulique des finances. Elle les bornait toutefois à la possibilité d'établir des commandites. En obtenant l'autorisation d'avoir un comptoir composé de sujets autrichiens, régi par un Consul autrichien, des magasins tenant à la factorerie, je me flatte d'avoir outre-passé ses espérances.

Le point intéressant de Trieste n'a pas été accordé par l'Empereur, cette malheureuse ville étant destinée à devenir exclusivement un port militaire, ou, ce qui est équivalent, étant vouée à la ruine. Des considérations majeures en faveur de Venise ont porté l'Empereur à cette détermination, contre laquelle ont échoué tous mes efforts et tous mes soins.

. . . La convention sur la levée des séquestres est infiniment plus complète qu'on ne pouvait s'y attendre. Elle épuise

*) Die Conventionen ſind bereits auf dem üblichen Wege zur Publication gelangt. D. S.

tout, et exigera de notre côté plusieurs mesures sur lesquelles je prendrai à mon retour la liberté respectueuse de soumettre mes idées à Votre Majesté Impériale.

La rédaction de la convention a été agréée entièrement dans mon sens par l'Empereur. J'ai tenu à prouver d'une manière non équivoque que c'est à Votre Majesté Impériale et à Son insistance que tant de familles malheureuses sont redevables de leur bien-être. Le début de l'article II remplit parfaitement ce but.

En me flattant de la haute approbation de Votre Majesté Impériale, je La prie d'être convaincue qu'il eût été impossible d'obtenir plus dans l'un et l'autre objet que je n'ai l'honneur de Lui soumettre aujourd'hui. Il n'a pas fallu moins que la position générale des affaires du moment, et l'extrême patience que j'ai mise dans ma négociation, pour nous faire obtenir des stipulations qui nous offrent de toute manière plus d'avantages qu'à la France. L'expérience d'une longue série d'années doit avoir convaincu les plus incrédules sur toutes les difficultés que présente ce fait.

Der schwedische Thron.

(N. 54, S. 238, B. 1.)

173. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 5. September 1810.

174. Aufzeichnung einer Unterredung Metternich's mit Napoleon, Paris, 8. September 1810.

173. Un courrier arrivé ici il y a deux jours, a porté la nouvelle de la désignation du Prince de Ponte-Corvo à la succession au trône de Suède. On dit que la demande formelle sera faite par une députation chargée de solliciter de l'Empereur la permission, pour le Prince, de quitter son service, et de ce dernier, l'acceptation de la Couronne.

Cet événement affecte beaucoup les Russes. Ils ne voient et ne peuvent voir effectivement dans le choix d'un Maréchal français, qu'un pacte entre le futur Souverain de la Suède et son peuple, en vue de reconquérir les provinces perdues dans

la dernière guerre. L'influence que la France a exercée sur ce choix leur prouve que les rapports entre les deux Empires sont exposés à des chances faciles à calculer.

On ne peut, d'un autre côté, que difficilement suivre les calculs de l'Empereur des Français.

Le choix d'un Maréchal ne peut qu'inquiéter la Russie. Est-il de l'intérêt de Napoléon de la provoquer sous peu? N'a-t-il pas vingt moyens d'atteindre ce but, sans risquer de forcer le Cabinet de Saint-Pétersbourg à choisir, pour l'époque d'une rupture, celle qui conviendrait le moins à la situation de la France? Il est hors de doute que le parti français dans le Cabinet russe doit être on ne peut plus embarrassé de cet événement. Est-il de l'intérêt de Napoléon de le culbuter? Je l'ignore, mais il est prouvé que depuis quelque temps il a l'air de vouer ses soins et ses calculs à cette entreprise.

L'exemple de l'élévation d'un simple Maréchal à la dignité royale semble devoir provoquer trop de tentations chez ses collègues pour ne pas causer dans la suite de véritables embarras à l'Empereur. L'éloignement de Bernadotte, que Napoléon détestait de tout temps, ne semble pas compenser le mécontentement des autres Maréchaux et les complications qu'il doit causer.

L'élévation de Bernadotte à la dignité royale trouve en dernier lieu beaucoup de détracteurs dans la famille impériale, par la très-juste considération du tort moral que cet événement fait à la dynastie de Napoléon, en multipliant les parvenus sur les trônes.

Ces considérations réunies, qui toutes ont été soumises à l'Empereur, et que souvent il a discutées tant avec des parents qu'avec des personnes jouissant de sa confiance, et même avec moi, ainsi que Votre Majesté aura daigné s'en convaincre par mes rapports antérieurs, ne l'ont pas arrêté dans sa marche. Un mot d'improbation de sa part eût sans doute suffi pour faire avorter les intrigues en faveur du Prince de Ponte-Corvo. Il est prouvé maintenant qu'il les a soutenues de toute manière.

J'apprends à l'instant que l'élection du Prince de Ponte-Corvo n'a été décidée qu'à la faible majorité de sept voix.

Le Prince Alexis Kourakin a quitté Paris il y a deux jours, peu d'heures après la nouvelle de l'élection du Maréchal Bernadotte. Sa Majesté lui avait accordé son audience de congé il y a plus de quinze jours. Elle lui a fait attendre le reste du temps une lettre pour son Maître.

L'élection de Bernadotte, au reste, d'après les principes politiques en dernier lieu déployés par la Russie, n'est pas un événement fâcheux pour nous. Le nouveau Souverain de la Suède formera un contre-poids plus ou moins puissant dans un flanc vulnérable de cette Puissance, et je ne me permets pas de craindre que le Cabinet de Saint-Pétersbourg, affaissé sous le poids de la peur et d'une guerre compromettante, ne provoque de sitôt des complications qui d'aucune manière ne sauraient encore nous convenir.

**Aufzeichnung einer Unterredung Metternich's mit Napoleon,
Paris, 8. September 1810.**

174. L'Empereur entama la question par l'observation que l'élection du nouveau Prince Royal allait lui susciter des complications et des embarras.

Moi: „Votre Majesté les a prévus, et il paraît qu'ils entrent dans ses calculs, sans quoi Elle les eût évités.”

Napoléon: „J'ai laissé faire la nation. J'ai même très-mal reçu le Baron de Rosen, qui m'a porté la lettre d'annonce du Roi. Je ne lui ai pas caché mon étonnement sur la marche que ce Prince avait suivie vis-à-vis de moi. Son avant-dernière lettre ne portait effectivement que l'annonce de son désir de voir le Prince d'Augustenbourg succéder à son frère; la dernière m'informe de l'élection du Prince de Ponte-Corvo. J'ai dit à M. de Rosen que le Roi eût bien pu me consulter sur cette question plus tôt; maintenant il est trop tard, je ne puis plus refuser. Le choix du Prince de Ponte-Corvo offre deux points de vue qui me sont désagréables: il compromet mes relations

avec la Russie, et il met de nouveau un particulier sur un trône, ce qui fait du tort aux Couronnes.

„La question du changement de religion n'est pas indifférente non plus, et j'en juge par l'effet que cette nouvelle a produit sur l'Impératrice. Elle s'est écriée: „Comment! le scélérat quitte son Dieu pour une couronne? Jamais aucun des miens ne se fût prêté à cela”. J'avais offert la couronne au Vice-Roi d'Italie, qui l'a refusée net.”

Moi: „Votre Majesté me parlant avec tant de confiance de ces faits, je ne Lui cacherai pas, avec la même franchise, que je partage toutes ses considérations et que j'y ajoute celle que l'exemple d'un Maréchal montant sur un trône doit nécessairement influencer en mal sur ses collègues. Votre Majesté se verra sous peu dans le cas d'en faire fusiller un pour calmer chez les autres leurs idées de grandeur.

„Je suis on ne peut pas plus d'accord sur l'inconvénient de multiplier les particuliers sur les trônes, et il me paraît que Votre Majesté devrait attacher une valeur réelle à rester le seul.”

Napoléon: „Vous avez raison; cette considération, qui m'est personnelle à moi et à mon nom, m'a fait regretter souvent d'avoir placé Murat sur le trône de Naples. Il y a des parents, des cousins, des cousines, tout cela ne vaut rien. Je devais le nommer Vice-Roi, et en général ne pas même donner de trônes à mes frères; mais on ne devient sage qu'à la longue. Moi, je suis monté sur un trône que j'ai recréé, je ne suis pas entré dans l'héritage d'un autre; j'ai pris ce qui n'appartenait à personne; je devais m'arrêter là et ne nommer que des Gouverneurs généraux et des Vice-Rois. Vous n'avez d'ailleurs qu'à considérer la conduite du Roi de Hollande pour vous convaincre que les parents sont souvent loin d'être des amis.

„Quant aux Maréchaux, vous avez d'autant plus raison que déjà il y en a qui ont rêvé grandeur et indépendance.

„Mais je veux vous prouver que je suis resté parfaitement neutre dans la question suédoise.”

L'Empereur sonna son Secrétaire de cabinet, et se fit apporter toute la correspondance avec le Roi Charles XIII.

L'Empereur, après n'avoir fait lecture de ces pièces, me dit que la Russie avait joué un bien sot rôle en n'influant pas sur le choix du Prince de Suède. „Je ne demandais pas mieux”, continua-t-il, „que de voir élire le Prince d'Augustenbourg; je n'eusse jamais accédé au choix du Prince d'Oldenbourg; mais le Cabinet russe devait en agir de même, par des motifs pareils, vis-à-vis du Maréchal Bernadotte.” Et voilà ce que l'on gagne „au bénéfice du temps” de M. de Romanzow! Mes nouvelles de Stockholm portent que les Russes n'ont rien fait du tout, se fiant tout bonnement sans doute à leur étoile.

„— Connaissez-vous beaucoup Bernadotte”, me demanda l'Empereur, „et qu'en pensez-vous?”

Moi: „Je ne le connais que par de simples rapports de société, et je ne puis par conséquent me permettre de juger sur son compte.”

Napoléon: „C'est une tête; moi, du moins, je l'ai toujours jugé et trouvé tel; mais je lui prévois bien des difficultés à se soutenir. La nation attend tout de lui; c'est le bon Dieu auquel elle demande du pain, mais je ne lui vois aucun talent pour régner; il est bon militaire, voilà tout. Au reste, je suis enchanté d'en être quitte, et je ne demandais pas mieux que de le voir éloigné de France; c'est un de ces anciens Jacobins avec la tête à l'envers, comme ils l'ont tous, et ce n'est pas ainsi que l'on se soutient sur un trône. Si vous le revoyez, sondez-le un peu, et vous en aurez la même opinion que moi; dans tous les cas, je n'ai pu me refuser à la chose, ne fût-ce que parce qu'un Maréchal français sur le trône de Gustave-Adolphe est un des plus jolis tours joués à l'Angleterre.”

Metternich's Abschieds=Audienz bei Napoleon in den Tuilerien. .

(N. 56, S. 238, B. 1.)

175. Eine Aufzeichnung Metternich's, Paris, 24. September 1810.

175. L'Empereur m'a chargé de porter de sa part à l'Empereur mon Maître les assurances les plus positives de son amitié et de son plus constant attachement. „Que l'Empereur", me dit-il, „se persuade bien que je ne veux que son bonheur et sa prospérité. Qu'il écarte de lui toute idée d'empiétement de ma part sur sa Monarchie. Elle doit s'agrandir, et promptement, par notre alliance. Assurez-le que tout ce qu'on pourrait lui dire de contraire est faux. Je le préfère de beaucoup à aucun de mes propres frères sur le trône de l'Autriche; je ne vois plus aucun sujet de brouille entre nous."

J'ai touché alors de nouveau à l'article III du traité secret de Vienne*).

„Je vous ai prévenu, Sire", lui dis-je, „que je ne quitterais pas Paris sans avoir obtenu de Votre Majesté la révocation de cet article, odieux par sa seule existence et inutile quant au fond. Votre Majesté a abondé dans mon sens le jour où je Lui en ai parlé la première fois. Elle a reconnu que, dès que nous serions décidés à lui faire la guerre, nous ne nous arrêterions pas à cette stipulation, et que, pour le temps de paix, elle était aussi inutile que dégradante. Elle a reconnu qu'Elle n'avait fait insérer l'article rédigé comme il l'est actuellement, que dans un moment d'humeur contre le Gouvernement autrichien; c'est vous-même, Sire, qui m'avez dit que sa première rédaction eût offert des moyens de contrôle à la France, tandis que d'après sa rédaction actuelle il n'offre plus que de l'humiliation en pure perte. Je vous demande donc maintenant l'exécution de la promesse que vous m'avez faite que vous l'annuleriez." Je demandai à l'Empereur s'il désirait que

*) Artikel 3 des geheimen Vertrages beschränkt den Stand der österreichischen Armee auf hundertfünfzigtausend Mann. D. S.

j'adressasse une Note à Champagny sur cet objet, à laquelle il répondrait dans le sens convenu, ou bien s'il voulait faire entrer dans la lettre dont il me chargerait pour l'Empereur mon Maître, une phrase qui atteindrait le même but.

„Je préfère ce dernier mode”, m'a répondu l'Empereur; „je ne me souviens pas trop de la rédaction de l'article secret.”

J'avais prévu l'objection, et je m'étais muni d'une copie. L'Empereur la lut et me dit:

„La chose est facile; j'écrirai à votre Maître que, étant informé par vous de son désir de voir annulé l'article en question, et ayant appris ainsi la satisfaction qu'en éprouverait l'Empereur, je vous chargerais de lui faire connaître mon empressement à lui donner cette nouvelle preuve d'amitié et de confiance. Êtes-vous d'accord avec moi sur cette phrase?”

Je me déclarai satisfait et demandai à l'Empereur quand je pourrais compter sur cette lettre. Sa Majesté me répondit qu'Elle me l'enverrait dans la soirée.

Le lendemain, l'Empereur partit pour Fontainebleau. Je vis le Ministre des relations extérieures, qui me dit être chargé par Sa Majesté de me faire des excuses de ne pas m'avoir envoyé la lettre qu'Elle m'avait promise, mais qu'Elle en ferait une de ses premières occupations à Fontainebleau. Le Duc de Cadore ajouta qu'il restait exprès un jour de plus à Paris, pour pouvoir me la remettre lui-même.

Un courrier expédié par l'Ambassadeur, le jour même de mon départ de Paris, me remit la lettre qui renfermait celle que j'attendais de l'Empereur Napoléon.

Schuwalow's Allianz-Anträge.

(N. 58, S. 238, B. 1.)

176. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 31. October 1810.

176. Graf Schuwalow war heute Früh bei mir und machte mir die ersten Einwürfe in Betreff des Negotiations-Antrages, worüber

mein Vater kürzlich Eurer Majestät während meiner Reise nach Steiermark den vorläufigen gehorsamsten Bericht erstattete.

Ich ließ ihn ganz an mich kommen und erlangte nach einer langen Unterredung endlich die vollste Bestätigung meiner bereits früher aufgestellten Ueberzeugung, daß der ganze Schwalow'sche Antrag nur auf eine Defensiv=Allianz der beiden Höfe angelegt ist.

Nach langen Umschweifen und Protestationen über die wünschenswerthe Vereinigung unserer Monarchen und über die Gefahren einer ungewissen Zukunft, sagte mir der General, wie sehr Kaiser Alexander wünsche, letzteren durch eine freimüthige Aufklärung der wechselseitigen Absichten zu steuern; mit selber, fügte er hinzu, könne mancher andere zwischen uns noch offene Negotiationspunkt seine Berichtigung ganz leicht finden.

Ich erwiderte dem Grafen Schwalow, daß Kaiser Alexander wohl in die Gesinnungen Eurer Majestät keinen Zweifel setzen könne, daß Allerhöchstdero Grundsätze zu bekannt und erprobt seien, um auch nur im Entferntesten zu Vermuthungen einer je möglichen Abweichung von selber Stoff zu bieten. Ich könne die Wünsche Eurer Majestät als ganz im Einklange mit Dero Interesse und dem des gesammten Europa auf einen einzigen Gesichtspunkt — Erhaltung des Friedens — vereinigen. Dem zufolge, setzte ich hinzu, nähme ich keinen Anstand, ihm, Grafen Schwalow, zur Beruhigung seines Cabinetes dieselbe Versicherung zu ertheilen, welche Kaiser Napoleon dem russischen Minister des Innern, Fürsten Alexis Kurakin, bei seiner Abschieds=Audienz gegeben und neuerlich wieder dem Bruder desselben, dem russischen Botschafter in Paris, wiederholt habe, daß zwischen Eurer Majestät und Frankreich blos eine Familien-, aber weder eine Defensiv- noch Offensiv=Allianz bestehe; daß erstere bereits die gedeithlichsten Folgen für den Augenblick gehabt habe und Oesterreichs Ruhe für die Zukunft sichere, jede politische Allianz also überflüssig mache, und Eurer Majestät die Segnungen einer wirklichen Independenz verspreche, insoferne sich eine solche in dem jetzigen Stande Europas, gegen welchen Allerhöchst=dieselben so lange gekämpft, überhaupt denken lasse.

Graf Schwalow bemerkte, daß zwischen unseren beiden Höfen noch Fragen obwalten, welche einer Annäherung und Uebereinkunft

bedürfen; er nannte die aus der Vereinigung der Fürstenthümer bisher entsprungenen Irrungen. Er berührte die Mediation zwischen Rußland und der Pforte als eine Idee, welche mehr hier als in Rußland zu herrschen scheine, stellte sie aber als eine nicht unmögliche Folge einer Vereinigung über unser weit wichtigeres allgemeines Interesse auf.

Ich erwiderte, daß Eure Majestät allerdings den Wunsch eines baldigen Friedens mit der Pforte hegen müßten, da jede Bewegung, welche auf unberechenbare Complicationen ziele, Allerhöchstdero Interesse im Allgemeinen gefährde und die Veränderung des jetzigen Besitzstandes der Pforte und insbesondere die Behauptung der Fürstenthümer mit eben diesem Interesse in directem Widerspruche stehe. Auf die Mediation im eigentlichen Sinne, wußte ich sehr bestimmt, legten Allerhöchstdieselben keinen Werth, da Mediation ohne Bewaffnung eigentlich ein Umding sei; wenn jedoch Eurer Majestät freundschaftliche Intervention zwischen beiden Mächten zu irgend einem friedlichen Zwecke gedeihen könne, seien Höchst Sie mit dem größten Vergnügen bereit, selbe eintreten zu lassen. Wir können uns aber, fügte ich hinzu, keinen baldigen Ausgang des Krieges mit der Behauptung der Fürstenthümer in russischen Händen denken. Ich ließ ein Wort über die Rückkehr dieser Provinzen, wenigstens unter den Anschein der türkischen Oberherrlichkeit, fallen.

Graf Schuwalow versicherte mich, daß Kaiser Alexander nie von der Einverleibung der Fürstenthümer in sein Reich absehen würde, daß wir aber als Folge einer allgemeinen Uebereinkunft uns große Privilegien in selben auch für die Zukunft sichern könnten. Er berührte hier den Antrag eines Austausch des kleinen Walachei gegen einige Theile Polens, welcher Antrag unlängst gestellt, aber aus ihm unbewußten Ursachen nicht angenommen worden sei.

Da er von diesem Gegenstande nicht abzulenken war, sagte ich ihm, daß ich mir von der Absicht seines Hofes keinen eigentlichen Begriff machen könne. Eine politische Complication scheine mir nicht sobald voranzusehen; über unsern beiderseitigen Wunsch, selbe fernzuhalten, bedürfe es keiner besonderen Uebereinkunft; jede Negotiation und besonders jeder förmliche Tractat müsse auf eine Basis gegründet sein, über welche wir uns im vorliegenden Falle nur schwer eine Idee machen könnten, da uns das Betragen Rußlands in der letzten Epoche

in jeder Hinsicht gänzlich der Fähigkeit beraubt habe, die Absichten seines Cabinets zu berechnen. Wir würden daher mit Vergnügen jede Belehrung über selbe und jede Eröffnung anhören; eine Initiative stehe nicht bei Eurer Majestät, und daß ein Vertrag blos über Bestimmungen, welche von beiden Seiten nicht zweifelhaft seien, schon durch seine Existenz compromittirend sein müsse, scheine mir ausgemacht.

Graf Schuwalow versicherte mich, daß die Existenz einer erneuerten Allianz nie zur Kenntniß Frankreichs gelangen werde; er verbürgte hiefür das Ehrenwort des Kaisers.

„Wie verbinden Sie“, frug ich den Grafen, „die Idee einer Allianz mit Oesterreich mit Ihren jetzigen Verhältnissen zu Frankreich? Ist Ihre Allianz zu Ende?“

Graf Schuwalow sagte, daß die Verhältnisse Rußlands zu Frankreich stets dieselben seien, daß sich jedoch die Allianz mit dieser Macht nur auf den Fall beziehe, daß wir der angreifende Theil wären; da dieses nun nicht zu den wahrscheinlichen Chancen gehöre, so lasse sich mit jener Stipulation sehr leicht ein Vertrag denken, welcher uns eine wechselseitige Hilfe in dem Falle zusicherte, wenn der eine oder der andere Theil von Frankreich angegriffen würde. Wenigstens sei es sehr wichtig, die Rolle vorhinein berechnen zu können, die wir wechselseitig in diesem Falle spielen würden.

Ich machte dem Grafen Schuwalow unsere sehr verschiedene Lage bemerklich, wonach Rußland in einem bestimmten politischen Verbande mit Frankreich stände, während wir, meinen obigen Versicherungen gemäß, ganz frei von jedweder Verbindung dieser Art wären, eine Freiheit, welche Eure Majestät nach ihrem ganzen Werthe zu schätzen wüßten. Daß Allerhöchstdieselben keine Eroberungsabsichten hegten, dafür könne Rußland die Bürgschaft in der so allgemein bekannten Mäßigung Eurer Majestät und in der Ihnen ganz eigenen Ueberzeugung finden, daß in Epochen, wo Selbsterhaltung so schwer sei, Eroberungsversuche selten zu einem gedeihlichen Ziele führen.

Da Graf Schuwalow bemerkte, daß ich der Frage der Allianz aus dem Wege ging, so kehrte er wieder zu jener der Fürstenthümer zurück und versuchte, unser Interesse an Stipulationen zu unseren Gunsten in das hellste Licht zu setzen.

Ich glaube, Allergnädigster Herr, durch gegenwärtigen unterthänigsten Vortrag keinen Zweifel zu lassen, daß die ganze angetragene Negotiation nur auf die Sicherstellung Rußlands abzielt.

Von einem Allirten bedroht, dem Kaiser Alexander alle Rücksichten und Grundsätze aufopferte, sucht er Hilfe bei Eurer Majestät für den Tag der herannahenden Gefahr. Zu einem Kampf verwickelt, welcher in dem directesten Widerspruche mit Eurer Majestät Staatsinteresse steht, will Rußland dennoch nicht seine Eroberungsabsichten auf die Pforte aufgeben, — aber Oesterreich soll dieser Macht zur Vormauer dienen, hinter welcher sie ihre Eroberungsabsichten um so ungestörter, vielleicht auf die einzige mögliche Weise, durchzusetzen in der Lage wäre.

Daß hier in dieser ganzen Frage Eure Majestät ohne irgend eine Aussicht auf Nutzen und unter der augenscheinlichsten Gefahr von Complicationen mit der einzigen Macht, welche Oesterreich zu fürchten hat, lediglich in's Mitleiden gezogen würden, ist außer allem Zweifel. Ich erbitte mir daher Allerhöchstderoselben Befehle, ob ich für den wahrscheinlichen Fall, daß der russische Negotiatenr wieder auf dieselbe Frage zurückkommen sollte, den in meinem obigen Resumé aufgestellten Grundsätzen Folge geben dürfe, und also:

1. den Allianz-Antrag unter den Vorwänden, welche ich bereits heute benützte, ferner eludiren,
2. auf der Trennung desselben von den anderen Negotiationsgegenständen aus den ebenfalls oben angegebenen Gründen bestehen soll.

Hauptbericht über die Ergebnisse der Pariser Mission.

(N. 57, S. 238, B. 1.)

177. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 17. Januar 1811, sammt Allerhöchster Resolution darüber von gleichem Datum.

177. Ich würde nicht gesäumt haben, Eurer Majestät einen Hauptbericht der allgemeinen politischen Resultate meines Aufenthaltes in Paris gleich nach meiner Rückkunft gehorjamsjt zu unterlegen, hätte mich nicht dieses Unternehmen, bevor ich mich nicht wieder in die Verhältnisse des Inneren eingeweiht, der Möglichkeit beraubt, in einem

einzigem vollständigen Schriftstücke Allerhöchster Selben die wahre Lage der Monarchie im jetzigen europäischen Staaten-Systeme zu schildern.

Jeder Blick nach Außen ohne gehörige Rücksicht auf die Kräfte des Staates, und umgekehrt jede Berechnung der letzteren ohne Erwägung der äußeren politischen Lage ist nicht nur unnütz, sondern geradezu gefährlich. Ich werde es nun versuchen, Eurer Majestät in einer möglichst gedrängten Zusammenstellung eine unfassende, von jeder Selbsttäuschung, jedem Vorurtheil ferne Uebersicht des jetzigen Standes der Dinge anzustellen. Auf diesen Grundpfeiler allein läßt sich ein politischer Plan bauen. Wie nöthig es sei, diesen zu einer Zeit zu fassen, wo er noch mehr oder weniger von unserer eigenen Berechnung abhängt, wo wir in unser Betragen Nuancen legen können, welche gewöhnlich die Wendung des Ganzen bestimmen, lehrt uns die Erfahrung aller und besonders der letzten Zeiten. Daß wir übrigens unter den europäischen Mächten fast die Einzige sind, welche noch die Möglichkeit einer Wahl hat, soll aus gegenwärtiger Arbeit hervorgehen.

Ein seltsames Gemisch von Kraft und Schwäche, von Streben nach Organisation und Zerrüttung, von Unterwürfigkeit und Gefühl eines unleidlichen Druckes fällt dem unparteiischen Beobachter in Frankreich und in den Bundesstaaten auf.

Die Gewißheit, daß die erste, unausbleibliche Folge des Hin- und Werdens Napoleon's — er allein ist der Centralpunkt aller Kraft — eine Umwälzung sein werde, ist allgemein. Eben dieses Gefühl benützt Napoleon zur Ausführung seiner Pläne und nichts kommt ihm vielleicht mehr zu statten. In der Ueberzeugung, welche so viele Herrscher und Beherrschte theilen, daß der Druck, unter dem sie seufzen, nur vorübergehend sei, liegt nach meiner Ansicht die wahre Ursache der Möglichkeit der Ausführung so vieler riesenartigen und zerstörenden Pläne eines Einzigen; die Stufe, auf welcher dieser Einzige steht, möchte noch so erhaben sein, so wäre es dennoch nie genug, um das, was wir täglich sehen, zur Wirklichkeit zu bringen. Napoleon allein lebt und wirkt in der Gegenwart; die Völker Europas leben alle in der Zukunft, und so vereinigt er die Endringe der Kette, ohne daß Letztere es bemerken. In ihrem Entstehen

und ihrer ersten Ausbildung geheim, sind und bleiben die Pläne des französischen Monarchen sein ausschließliches Eigenthum, bis zur Epoche, wo ihre Anwendung endlich die allgemeine Aufmerksamkeit reizt und ihr nicht mehr entzogen werden kann. Zu dieser Zeit hat er aber bereits schon ausgeführt, was der Menge erst im Entstehen schien. Die Außenseite der Dinge allein blieb noch unverändert; ihr ganzes Innere war bereits untergraben, zerstört, neugeschaffen, und ein vollendetes Werk erscheint mit einemmale, wenn er die nur mehr trügerische und oberflächliche Decke lüftet. Jeder seiner Schritte paßt von jeher in ein Ganzes, jeder isolirt scheinende leitet zu allen seinen Zwecken. Wie nachtheilig und folgenschwer daher jede Irrung über diese Zwecke, wie selbstvernichtend jede Illusion über den wahren Stand der Dinge sein müsse, bedarf keiner Erörterung.

Frankreich ist weit entfernt, glücklich zu sein. Unter einem eisernen Scepter, einer beispiellosen Fiscalität, einer ungeheuren Last von Auflagen und gänzlicher Zernichtung des Handels wäre den Franzosen das Bild ihrer inneren Lage unerträglich, wäre dieses Bild nicht durch eine anscheinende Ruhe nach langen Stürmen im Vergleich mit dem Auslande, und durch dennoch geringere Lasten gemildert. Welche Garantie der inneren Ruhe liegt nicht in dem Selbstgefühl des französischen Bürgers, welcher, ohne irgend einen Stoß zu fühlen, einen Staat um den anderen in der ganzen Runde fallen sieht und sich stets in dem Maße dieser Ruhe glücklicher als alle anderen Völker Europas wähnt? Die Cassen des Staates sind leer, jene des Monarchen sind gefüllt. Vexterer hat sich durch die Errichtung einer *Domaine extraordinaire*, zu welcher alle Zuflüsse des Auslandes gehören, eine sehr ausgedehnte Möglichkeit geschaffen, den Bedürfnissen des Staates, dem Anscheine nach aus Privatmitteln der Krone, zu Hilfe zu kommen. Frankreich ist unstreitig der reichste Staat des Continents und kann in finanzieller Hinsicht jedem anderen Trost bieten.

An irgend eine Bewegung in dem alten Frankreich ist nicht zu denken.

Die Stimmung der Bundesstaaten muß nothwendig in jene der Fürsten und jene der Völker getrennt werden. Beide theilen die Hoffnung einer besseren Zukunft; aber die Fürsten, gänzlich hingerissen durch

Privat Rücksichten, durch zu weit gediehene Compromission, sind nun nicht mehr zu irgend einer Vereinigung gegen Frankreich zu bringen, wie sie es in früheren Zeiten waren. Zu wieferne die Stimme der deutschen Völker an und für sich selbst ausgiebig ist, beweisen die letzten zwanzig Jahre.

Der spanische Krieg hat in der letzten Zeit eine Wendung genommen, welche Frankreich wenig Hoffnung eines günstigen Ausschlages mehr läßt. Die neuesten Nachrichten zeugen von der äußerst bedenklichen Lage der Massena'schen Armee in Portugal. Daß Napoleon das Unternehmen nie ganz aufgeben werde, ist für Jeden, der seinen Sinn kennt, keinem Zweifel unterworfen; welche Modificationen er jedoch seinen Plänen im Falle bedeutender Niederlagen geben dürfte, läßt sich umsoweniger im Vorhinein bestimmen, als die Lage seiner Angelegenheiten in der Halbinsel neu für ihn und noch mehr für jeden fremden Beobachter ist.

Zwei Schlüsse scheinen mir jedoch im Falle des für die französischen Waffen nachtheiligsten Ganges mit Bestimmtheit gezogen werden zu können. Der Eine, daß Niederlagen in Spanien stets das Signal neuer Unwälvungen auf anderen Seiten sein werden; der Andere, daß nach der jetzigen Lage Frankreichs, auch in dem für die Spanier günstigsten Falle, der Krieg jenseits der Pyrenäen oder selbst diesseits derselben nur als eine partielle, in das Ganze wenig eingreifende Diverſion von jeder andern bedrohten Macht angesehen werden muß; eine Diverſion, welche nur im Augenblick großer und bedeutender Vortheile einer mit Frankreich in Krieg verwickelten Macht einen eigentlichen militärischen Werth erhalten könnte.

England befindet sich in einer sehr kritischen Lage. So bestimmt der Continent die erste und schwerste Last des fortgesetzten Krieges trägt, so sicher wirkt dennoch diese Lage auf England zurück. Niemand kann vorhersehen, welche der beiden Mächte die Andere durch Ausdauer besiegen wird; aber sicher ist es, daß die Geldopfer, welche England beim Ausbruche des nächsten Krieges auf dem festen Lande wird bringen müssen, nur beschränkt sein können. Die fast gänzliche Unmöglichkeit der Ueberſendung der Subsidien ist hier in nicht geringen Anschlag zu bringen.

Rußland, durch seine unselige Politik der letzten Zeit in ein Verhältniß versetzt, das es für alle seine Nachbarn gefährlich, gegen Frankreich ohnmächtig macht, ohne Geld, ohne Zusammenhalt in seinen inneren Bestandtheilen, sieht sich in der Lage, Hilfe anzurufen, ohne ausgiebige Hilfe als Ersatz leisten zu können.

Preußen ist nicht mehr in die Reihe der Mächte zu rechnen.

Nach diesen vorausgeschickten allgemeinen Betrachtungen glaube ich dem Zwecke des gegenwärtigen gehorsamsten Vortrages näher rücken zu können und die zwei großen Fragen zu erwägen:

1. Welches sind die nächsten Pläne Napoleon's und seine Mittel zu ihrer Ausführung?

2. Welche muß die nächste Rolle Oesterreichs sein?

In allen meinen Eurer Majestät seit meiner Betretung der diplomatischen Laufbahn allerunterthänigst unterbreiteten Ansichten wechselte nie meine Berechnung der Grundabsichten und Pläne Napoleon's.

Der monströse Zweck einer Alleinherrschaft über den Continent war und ist der seinige. Mit bewunderungswürdigem Kaltblut in der Conception seiner Mittel und der raschesten und zweckmäßigsten Anwendung derselben in jeder kleinen und großen Gelegenheit ist Napoleon endlich auf eine Stufe gekommen, auf welcher er seiner Herrschaft wohl selbst Schranken setzen kann, ihm aber keine durch menschliche Gewalt mit irgend einem im Vorhinein zu berechnenden Erfolge gesetzt werden können.

Die Ursachen, warum dieser erschreckende Stand der Dinge herbeigeführt wurde, jetzt zu untersuchen, in einem Augenblicke, wo die Gegenwart und die Zukunft allein zu erwägen sind, weicht von dem Zwecke des gegenwärtigen Vortrages ab. Die Geschichte der letzten zwanzig Jahre liefert eine ununterbrochene Reihe moralischer, politischer, militärischer und finanzieller Fehler aller europäischen Mächte. Keine ist vorwurfsfrei, nicht eine arbeitete an ihrer Erhaltung mit zweckmäßigen Mitteln, auf zum Ziele führenden Wegen! Aber nicht an den Mächten selbst ist die alleinige Schuld. Die Erscheinung eines großen, aus seiner Asche mit neuen, ungeheureren Mitteln in der Mitte Europas sich erhebenden Reiches war zu allgewaltig in ihren täglichen Folgen, um allgemein erfaßt und also zu gemeinschaft-

lichen Mitteln benützt werden zu können. Wenn auch eine augenblickliche Vereinigung des Willens der präponderanten Mächte in unseren Epochen stattfand, so trennten sich alsobald die Zwecke. Das unvermeidliche Ungemach der Coalitionen entwickelte und bestätigte sich bei jedem Unternehmen, und die Erfahrung bewies leider, daß Frankreich selbst die einzelnen Siege der Coalirten sich zuzueignen mußte.

Der höchste Triumph der französischen Politik war der Friede von Tilsit. Durch ihn krönte Napoleon endlich die Versuche, welche er seit Jahren auf das russische Cabinet fruchtlos gewagt hatte. Das, was der Tod Paul's I. vernichtete, Alles, was durch das unselige französisch-russische Mediationsgeschäft im Jahre 1804 nur berührt wurde, vollendete Napoleon in Tilsit. Seit dem 7. Juli 1807 stand der Vollendung seines Werkes kaum mehr etwas im Wege. Die zwei großen Mächte, welche vereint unverwundbar dastanden — Oesterreich und Rußland — waren getrennt. Alle seit Tilsit bereits erfolgten Ereignisse, alle sich wahrscheinlich nur zu schnell künftig noch entwickelnden Ereignisse sind und werden nur mehr Folgen dieses Isolirungs-Systems sein!

Mit einer beispiellosen Blindheit handelte das russische Cabinet in den Jahren 1808 und 1809. Uneingedenk der letzten unausbleiblichen Rückwirkung auf Rußland selbst gab Graf Romanzow der Politik seines Monarchen eine ganz falsche Richtung. Neben dem größten Eroberer vieler Jahrhunderte sollte Alexander auch als Eroberer auftreten. Als Gegenstände der Vergrößerung wählte Romanzow die Staaten friedlicher, nie zu fürchtender Nachbarn, und anstatt an Selbsterhaltung zu denken, zerstörte Rußland, oder half seit dem Tilsiter Frieden eine Brustwehr seiner eigenen Sicherheit nach der andern zerstören. Oesterreichs Untergang war zur Zeit des Ausbruches des letzten Krieges in dem Sinne Napoleon's beschloffen.

Alle Proclamationen des Kaisers und seiner Unterfeldherrn, seine persönlichen Angriffe und die vorzügliche Herabwürdigung der Personen des regierenden österreichischen Hauses bewiesen diesen Satz, hätte ich nicht noch weit triftigere Gründe, ihn als eine bestimmte Wahrheit aufzustellen. Man vergleiche mit dem Gange, den der französische Monarch seit Jahren gegen Oesterreich und Preußen (lauter zur

Zerstückelung bestimmt gewesene Reiche) einhielt, den ganz gleichzeitigen gegen Rußland, und es wird wohl kein Zweifel mehr übrig bleiben, daß Napoleon erst über die Ruinen Oesterreichs und Preußens einst zu dem Zurückdrängen Rußlands in die Wüsten Asiens schreiten wollte.

Die Vermählung des französischen Kaisers mit der erhabenen Tochter Eurer Majestät gab jedoch dem Ganzen eine nicht vorherzusehende neue Richtung. Ich glaube hier dieses Ereigniß aus einem gewöhnlich nicht genug erwogenen Gesichtspunkte beleuchten zu müssen, dem einzigen, welcher dasselbe in seinen Folgen berechenbar hinstellt.

Napoleon spricht bei allen Gelegenheiten, wo er zerstört oder ausbildet, von Garantien. Dieser Ausdruck im herkömmlichen Sinn läßt sich keineswegs mit seiner Handlungsweise vereinigen. Eine Garantie beruht gewöhnlich nur auf dem politischen Stande der Verhältnisse einer Macht gegen Eine oder mehrere Andere. Napoleon würdigt in einer Garantie nicht eigentlich die politische Seite, er zielt auf Wirklichkeit, auf ein Unterpfand. So wird selbst jede Usurpation für ihn eine Garantie seiner Stärke, seiner eigenen oder der Existenz seiner Dynastie. In diesem Sinne motivirt er stets den Sturz eines neuen Thrones als eine Garantie Seine Absicht bei der Wahl dieses Wortes geht dahin, der ungerechtesten, ungenügsamsten Maßregel, wenigstens dem Wortlaute nach, den Anschein eines auf Selbsterhaltung oder Vertheidigung gegründeten Rechtes zu geben.

In der Vermählung mit der Tochter Eurer Majestät fand Napoleon in seinem Sinne eine Garantie, welche er früher, selbst kurz ehe er diesen neuen Plan faßte, auf dem Wege des Sturzes des österreichischen Thrones vergeblich gesucht hatte.

In diesem Begriffe einer Garantie liegt die nun wesentlich veränderte Stellung Eurer Majestät dem französischen Kaiser gegenüber. Diese veränderte Stellung hat Rußland nicht vorausgesehen und in der für ganz Europa so wichtigen Epoche der Vermählung lieferte Graf Romanzow einen neuen Beweis seiner schiefen Ansicht der Dinge. Er sah da, wo Eure Majestät Erhaltung suchten und fanden, wo die den Nachkommen ewig unvergeßliche Tochter und Enkelin so vieler Kaiser

ihrem Vaterlande das größte Opfer brachte, einen Stoff des Zwiepalts zwischen Frankreich und Oesterreich aus kleintlichen, keineswegs auf den Charakter Napoleon's gegründeten Familien- und ehelichen Verhältnissen, — eines Zwiepalts, welcher, ohne so bald einer offenen Fehde Raum zu geben, dennoch Rußland lange noch in der Lage erhalten würde, sich ungestört auf Unkosten seiner Nachbarn zu vergrößern und unvermerkt das begonnene Werk zu vollenden.

Auf diese für mich erwiesenen Wahrheiten gründet sich meine Uezeugung, daß der österreichische Staatenverband, ohne die Familien-Verbindung mit Frankreich, dem im Jahre 1811 spätestens auf ihn unvermeidlich wirkenden Andränge nicht widerstanden hätte und sich also nur seiner Auflösung genähert haben würde, wenn wir selbst den heutigen Tag erreicht hätten.

Wenn es unlängbar ist, daß das Familienband mit Frankreich Eurer Majestät Staaten aus der ersten Angriffslinie Napoleon's entrückte, so war leicht vorherzusehen, daß der französische Eroberer, besonders in den Fällen eines sehr glücklichen oder unglücklichen Ganges des spanischen Krieges, in ersterem den Stoff zu neuer Thätigkeit, in letzterem die Mittel zur Betäubung in neuen Complicationen auf der entgegengesetzten Seite suchen würde.

Der Kaiser verlängerte unter manchen Vorwänden meinen Pariser Aufenthalt bis zur Zeit, wo er sich selbst über die nähere Zukunft eine bestimmte Rechenenschaft würde geben können. Dieser Zeitpunkt trat endlich nach dem Ausschlage der Wahl des schwedischen Kronprinzen und nach den Vorböten eines kräftigen Widerstandes der englischen Armee in Portugal ein.

Gleich bei meiner Ankunft in Gills nahm ich mir die Freiheit, Eurer Majestät zwei „Précis de conversation" mit dem französischen Kaiser unterthänigst vorzulegen.

Die erste derselben, die schwedischen Angelegenheiten betreffend, liefert den besten historischen Beleg zu dem Gange der Politik Napoleon's in diesem in die Geschichte des heutigen Tages so tief eingreifenden Ereignisse (Nr. 173, 174).

Die zweite enthält in einer gedrängten Zusammenstellung — vielleicht in einer gedrängteren, als es in irgend einer anderen Lage

nur möglich gewesen wäre — die Grundzüge des ganzen jetzigen Standes der Dinge*).

Eure Majestät werden Sich zu überzeugen geruhen, daß die folgenden, großen, allentscheidenden Fragen offen vor uns liegen:

1. Kann Oesterreich den Ausbruch eines neuen Continentalkrieges verhindern?

2. Welcher muß unser politischer Gang sein, und welche Stellung soll Oesterreich bei dem Ausbruche eines Krieges zwischen Frankreich und Rußland einnehmen?

Die erste Frage beantwortete ich meiner innersten Ueberzeugung nach mit einem bestimmten Nein!

Die zweite verdient die reifste, ausgedehnteste Ueberlegung. Von der Entschließung, welche Eure Majestät fassen, hängt das mögliche künftige Wohl, oder der sichere, vielleicht schnelle Untergang der Monarchie ab.

Weit entfernt, uns auf einem anderen und günstigeren Standpunkte zu wäghen als jenem, auf welchem wir wirklich stehen, glaube ich in der Lage einer gänzlichen Finanz-Entblößung, einer durch selbe herbeigeführten Armee-Reduction, eines vollkommenen Zustandes von Schwäche, unsere ganze äußere Politik des Augenblickes auf möglichste Fernhaltung von irgend einer Katastrophe (und jeder neue Krieg führt zu einer solchen) beschränken zu müssen. In diesem Sinne handelte ich in Paris; von dieser Wahrheit zeugen meine unterthänigsten Berichte des letzten Sommers, mein Benehmen gegen Kaiser Napoleon und die russischen Gesandten in Frankreich; in diesem Sinne geruhten Eure Majestät mich in allen Gelegenheiten zu autorisiren, dem Petersburger Cabinet den unzweideutigsten Beweis zu geben, daß im Gegensatz zu Rußlands politischem Gange der letzten Zeit Oesterreich frei von jedem Bande mit Frankreich dastehe; in diesem Sinne endlich müssen wir bis zur äußersten Grenze des Möglichen fortschreiten.

Ich stellte früher den Satz auf, daß Napoleon durch Isolirung Oesterreichs und Rußlands sein endliches Ziel erreicht habe.

* Siehe die Unterredung mit Napoleon vom 20. September 1810 auf Seite 115, 1. Band, und dazu die Anmerkung 55 auf Seite 238, 1. Band. D. S.

Väge nicht ein Mittel der Rettung in einer neuen Vereinigung dieser Mächte? Setzen wir uns nicht einem begründeten Vorwurfe aus, wenn wir dieser nun von Rußland gewünschten Vereinigung nicht die Hand bieten?

Diese Frage ist allerdings eine der natürlichsten und bietet, oberflächlich genommen, die vielseitigsten Ansichten dar. Für den Beobachter, welcher das Ganze überieht: die Politik Napoleon's und seine Angriffsmittel; die Politik des russischen Cabinets und seine Vertheidigungsmittel; unsere eigene geographische, militärische, finanzielle Lage, dem Beobachter von diesem Standpunkte kann wirklich kein Zweifel übrig bleiben, daß Napoleon diese Isolirung nicht dem Willen der Mächte preisgab, sondern sie auf die That, auf die wirkliche Lage der Dinge gründete.

Nehmen wir als eine erwiesene Wahrheit an, daß wir unsere thätigste Politik auf Gewinnung der Zeit, als auf Verspätung des Ausbruches jedes Krieges richten müssen, so können wir uns nicht verhehlen, daß, wenn auch Eurer Majestät uneigennütziger, edler Gang den Strom der Zerstörung einigermaßen zu dämmen vermochte, es nicht in unserer Gewalt liege, ihn ganz aufzuhalten.

Eure Majestät können in dem dermaligen Stande der Dinge den Krieg, hat Napoleon dessen Ausbruch gegen Rußland einmal beschlossen, nur vom Norden auf sich selbst ableiten, Oesterreich nur in der Hoffnung, daß Rußland innerhalb seiner Grenzen Kräfte sammle, dem ersten Angriffe preisgeben. Diesen unvorbereiteten Kampf zu bestehen, kann wohl nicht mit der entferntesten Aussicht auf Erfolg gehofft werden.

Napoleon öffnet uns, wie Eure Majestät Sich aus der zweiten Beilage zu überzeugen geruhten, ein neues Feld der reiflichsten Ueberlegung. Die Lage ist neu für uns. Wir haben eine Wahl zu treffen!

Napoleon stellt uns drei Ansichten auf: Oesterreich mit Rußland vereinigt — Oesterreich mit Frankreich thätig alliirt — die Neutralität Oesterreichs.

Die erste Alternative kann ich in meine Berechnungen unmöglich aufnehmen. Eurer Majestät Streitkräfte sind gelähmt, noch bevor sie zum Gebrauche kommen; der Feind ist in der Hauptstadt des Reiches,

Galizien im Aufstand, ehe siebzigtausend Mann in irgend einer rückwärtigen Stellung schlagfertig dastehen. Daß unter diesen Verhältnissen auf einen allgemeinen, so oft geträumten, nie eingetretenen, nur unter der Vorbedingung bedeutender Erfolge möglichen Volksaufstand nicht zu denken sei, ist unlängbar. Welche Hilfe Eure Majestät von Rußlands Mitwirkung, und in dem oben angenommenen Falle, von Rußlands Hilfe sich versprechen können, lehrt die Geschichte der früheren Kriege. Könnte Preußen noch in irgend einen Anschlag genommen werden, so müßte die Erfahrung der Vergangenheit und die bestimmte Kenntniß des festen Willens des Königs, sich im Falle des Ausbruches eines Krieges als einziges Rettungsmittel an Frankreich anzuschließen, jeder günstigen Berechnung entgegen-treten.

Es bleiben also nur zwei Möglichkeiten übrig: Oesterreich mit Frankreich activ vereinigt; die Neutralität Oesterreichs.

Jede Vereinigung der österreichischen Streitkräfte mit jenen einer Macht, deren ausschließende Absicht die Zerstörung der bisherigen Ordnung der Dinge ist, und deren Endpläne auf Alleinherrschaft zielen, wäre Krieg gegen heilige, unwandelbare Grundjäge und also gegen Oesterreichs directestes Interesse geführt. Das charakteristisch Eigene der Lage Oesterreichs ist die moralische Höhe, von welcher die widrigsten Ereignisse es nicht zu stürzen vermochten. Eure Majestät sind der Centralpunkt, der eigentliche, noch einzig übrige Repräsentant einer alten, auf ewiges, unwandelbares Recht gebauten Ordnung der Dinge. Aller Augen sind auf Allerhöchstdieselben gerichtet und in dieser Rolle liegt, was durch Nichts zu ersetzen ist.

An dem Tag, wo sich österreichische Truppen in gleichen Reihen und Gliedern mit den französischen und conföderirten Haufen in einem Zerstörungskrieg schlagen, haben Eure Majestät diesen Ihren Charakter abgelegt. Im moralischen Sinne würdigen wir uns in diesem Falle zu der Niedrigkeit der Conföderirten und im politischen zu allen Fehlern des russischen Cabinets in letzter Zeit herab. Zu dieser Rolle könnte wahrlich nur die gänzliche Unmöglichkeit, anders zu handeln, zwingen.

Die Neutralität in ihrem strengsten Sinne bietet der sehr richtigen Darstellung Napoleon's (in seiner Unterredung vom 20. September) gemäß manche Gefahren ohne irgend einen Nutzen. Es ist unlängbar, daß in einer zu großen Schwächung der russischen Macht für uns Gefahr liegt, und eine nicht mindere in dem Besitze Galiziens nach Herstellung des Königreichs Polen. Durch eine strenge Neutralität weichen wir weder der Einen noch der Andern aus.

Ist einst der Frieden mit Rußland geschlossen und das Resultat des Krieges gegen Rußland entschieden, in diesem Falle haben wir durch eine strenge Neutralität keinen Anspruch auf irgend eine Rücksicht von französischer Seite und dennoch die bestimmtesten Vorwürfe des russischen Cabinets zu erwarten.

Das Mittel, diese so schwer zu lösenden Fragen auf irgend eine Art praktisch zu entwickeln, scheint mir auf einen einzigen Gesichtspunkt sich zu vereinigen, und dieser Gesichtspunkt ist Galizien.

Um uns nicht selbst zu täuschen, bleibt uns nichts übrig, als diesen Gegenstand ohne irgend eine Voreingenommenheit, weder für noch gegen ihn, und das von Kaiser Napoleon vorangestellte Compensations-Object Myrien einer ernstlichen Würdigung zu unterziehen.

Napoleon hat uns in den Gang seines Operationsplanes gegen Rußland eingeweiht. Er hat gegen uns zuerst den Namen Polen ausgesprochen, und in diesem Worte liegt meiner vollsten Ueberzeugung nach das Palladium des künftigen französischen Sieges über Rußland.

Viele, mitunter kalte Beobachter, deren Einsicht in den eigentlichen Stand der Verhältnisse Europas aber beschränkt ist, glauben, der Ausbruch eines Krieges gegen Rußland müsse in der jetzigen allgemeinen Stimmung der Völker das Signal eines allgemeinen Aufstandes, also der Vorbote russischer Siege sein.

Napoleon, mit der Stimmung der Völker wenigstens ebenso bekannt als wir, unternähme den neuen Kampf nicht, müßte er ihn mit eigenen Mitteln bestehen.

Aber seiner längst bewährten Politik treu, erscheint er in dieser Fehde an der Spitze von höchstens achtzig- bis hunderttausend Franzosen, und besetzt mit seinen übrigen Truppen die Länder zwischen dem Rhein und der Oder, während zweihunderttausend Conföderirte und Polen,

mit obigen achtzigtausend Mann vereint, das Feuer des Aufbruchs bis an die äußersten Punkte der alten Grenze Polens verbreiten. Wie wenig auf eine Insurrection Italiens ohne active Hilfe einer fremden Macht — und diese Macht könnte nur Oesterreich sein — zu zählen sei, beweisen der letzte und alle vorhergehenden Feldzüge. Um Deutschland und Italien im Zaume zu halten, um jede Volksbewegung in der Geburt zu ersticken oder sie nur partiell zu erhalten, daß sie in keiner Hinsicht ausgiebig zu sein vermöge, sind dreihunderttausend Franzosen, welche er in diese Länder verlegen wird, mehr als hinlänglich.

Wie geartet der Besitz Galiziens während und nach dem Hervortreten des Königreichs Polen aus seiner Asche sein wird, ist bei der oberflächlichsten Beobachtung des Geistes dieser Nation leicht vorauszu sehen, und ich glaube mich nicht zu weit zu wagen, wenn ich die eigentliche Frage dahin beschränke:

Sollen wir Galizien ohne Compensaton verlieren oder gegen Compensaton hingeben?

Wie schwer eine Compensaton für Galizien sei, unterliegt keinem Zweifel. Die ganze illyrische Provinz, also der abgetretene Theil von Kärnten, Krain, das Görzische, Croatien, das ungarische Littorale, Dalmatien, bieten weder einen Ersatz an Menschen noch in Revenuen dar.

In politischer und commercieller Hinsicht sind sie ohne Vergleich vorzüglicher.

In politischer, weil wir uns durch den Besitz Illyriens unserer natürlichen politischen Activitätslinie wieder nähern. Die Vorzüge einer Grenze mit Italien, mit Tirol, der directe Verkehr mit diesen uns stets ergebenden Ländern, sind mit der Grenze gegen Rußland in keinem Vergleich.

In demselben Maße, als wir in den letzten Jahren aus dem europäischen Staatenverbände verdrängt wurden, rücken wir in selben wieder ein.

In commercieller Hinsicht bietet bestimmt die ganze nördliche und östliche Küste des adriatischen Meeres Vorzüge, welche Galizien nicht hat.

Doch auf diese Vortheile allein gestützt, würde ich es nicht wagen, zu einer Zeit allgemeiner täglicher Umwälzungen irgend eine Veränderung in dem Besitzstande Oesterreichs in Ueberlegung zu nehmen, wäre die Gefahr nicht vorhanden, den Gegenstand unserer Deliberation, Galizien, nach beendigtem russischen Kriege ohne irgend einen Ersatz zu verlieren.

Betrachtungen über den Nutzen oder Schaden für Oesterreich durch die Herstellung eines Königreichs Polen lasse ich bei Seite. Polen stellt sich auf ein einziges Wort Napoleon's als einen großen mächtigen Körper hin. Unserer Mitwirkung zu dem Gelingen dieses Unternehmens bedarf er nicht. Hätten wir in dieser, zu den Zeiten der Ohnmacht Frankreichs ganz österreichisch-russisch-preussischen Frage nun ein ausgiebiges Wort zu sprechen und zu der Herstellung Polens kein bedeutendes Opfer zu bringen, so fände ich Nutzen für uns in der Herstellung dieses alten Reiches. Diese Erwägung erlaube ich mir vorübergehend, da ich weit entfernt bin, das Unausweichliche mit irgend einer Betrachtung über das Nützliche oder Schädliche zu durchweben.

Eine natürliche Bemerkung gründet sich auf die Zusammenstellung der mir in Paris durch Napoleon gemachten Tauschanträge mit den bisher stets diesem Monarchen zugemutheten Plänen. Der unbefangene Beobachter ist berechtigt zu fragen: Wie kann Napoleon nun Oesterreich wieder Italien nähern wollen und seine directe Communication mit der Pforte zu opfern gesinnt sein?

Dieser Gesichtspunkt bietet allerdings Stoff zu einer sehr ausgedehnten Untersuchung. Er beantwortet sich jedoch durch die Erwägung des allgemeinen politischen Ganges dieses Monarchen. Er opfert stets das Geringere dem Größeren, und daß die Herstellung Polens sein erster wesentlichster Zweck an dem Tage sein müsse, an welchem der Krieg mit Rußland beschlossen ist, unterliegt keinem Zweifel. Aber auch diesen Satz angenommen, so liegt in der Sache mehr als gegründete Ursache zu dem behutsamsten Benehmen von unserer Seite und zur Entfernung jeder voreiligen Initiative aus unseren Plänen.

Nach dieser, Eurer Majestät vor Augen gelegten, auf Thatfachen gegründeten Prüfung des gegenwärtigen Standes der Dinge wage ich

es, Allergnädigster Herr, in einem für das österreichische Reich und das Allerhöchste Haus so wichtigen Zeitpunkte auf die genaueste, mir gnädigst zu ertheilende Vorzeichnung unseres politischen Ganges anzutragen.

Meine unworgreifliche Meinung über jenen, welcher der Unsere sein müßte, ist folgende:

1. Eure Majestät tragen zur Erhaltung der Ruhe zwischen Frankreich und Rußland bei, was nur immer auf politischen Wegen erreichbar ist. Zu den Negotiationsmitteln rechne ich:

- a) Ein von dem Wunsche jeder Erweiterung der dermaligen Grenze der Monarchie entferntes Benehmen gegen Frankreich;
- b) Die Beibehaltung des jetzigen Betragens gegen Rußland, welches sich auf Beseitigung jeder ungegründeten Furcht vor unseren politischen Verhältnissen mit Frankreich und jeder trüglichen Hoffnung einer thätigen Vereinigung mit Rußland stützt.

2. Ist der Krieg Eurer Majestät Bemühungen ungeachtet unvermeidlich; sind wir so glücklich, die Epoche seines Ausbruches ohne besonderen Andrang von Seite Frankreichs zu erreichen, so bemühen sich Eure Majestät den nächsten zweckmäßigen Augenblick, um in Unterhandlungen über die Cession eines nach militärischen und finanziellen Rücksichten zu bemessenden Theiles von Galizien gegen eine Compensation zu treten.

3. Als Compensations-Gegenstand trägt Napoleon das ganze gegenwärtige Illyrien an. Wünschenswerth schiene mir:

- a) Illyrien mit Einschluß von Dalmatien, der Quarnero-Inseln, des venetianischen Istriens bis an die Isonzo-Grenze;
- b) Oberösterreich, wenigstens der abgetretene Theil des Hausruck-Biertels und womöglich die ehemalige Inn-Grenze;
- c) ein Theil von Schlesien; diese Compensation jedoch nur bedingungsweise und im Falle der Zerstückelung Preußens, eine meines Erachtens unausbleibliche Folge des nächsten Krieges.

4. Eine stille unaufsichtige Vorarbeit über diese verschiedenen Gegenstände, aus welcher allein nur die genauere Erwägung unserer Compensations-Forderungen möglich wird.

Geruhen Eure Majestät meinen Vorschlag über die Grundlage unseres augenblicklichen politischen Gesichtspunktes zu genehmigen, so behalte ich mir vor, Allerhöchstderelben Ausarbeitungen über die sich aus demselben ergebenden einzelnen Gegenstände in getrenntem Vortrag unterthänigst zu unterlegen.

Metternich m. p.

R e s o l u t i o n.

Als die Grundsätze unseres politischen Systems finde ich nach der von Ihnen in dieser Vortrage klar dargelegten Lage zu bestimmen: Das möglichste Trachten, alle politischen Complicationen zu vermeiden und zu verhindern, insoweit es geschehen kann, ohne uns selbst etwas Nachtheiliges zuzuziehen, und für den Fall, daß die politischen Complicationen nicht verhindert werden können, die Beobachtung einer strengen Neutralität und Ziehung des möglichsten Gewinnes aus selber, in so weit es ohne Verletzung der Grundsätze der Rechtlichkeit und der Gerechtigkeit geschehen kann. Sollte es ja zu Vermeidung eines größeren Uebels auf den Austausch von Galizien kommen, so muß getrachtet werden, daß dieser Tausch wenigstens ohne Verlust für meine Monarchie geschehe, weswegen Sie besorgt sein werden, auf eine kein Aufsehen erregende Art sich den Werth dieser Provinz und jener, die uns dafür zu erhalten conveniren würde, genau zu verschaffen und mir eine Ausarbeitung darüber vorzulegen, wo Sie im Uebrigen all Jenes, was den von mir nun bestimmten Grundsätzen zufolge zu veranlassen und vorzubereiten ist, vorbereiten und mir zur Einsicht und Genehmigung vorlegen werden.

Wien, 17. Januar 1811.

Franz m. p.

Aus der Zeit vor und nach dem russischen Feldzug (1811—1812).

1811.

Ueber die Stellung und Haltung Oesterreichs in dem bevorstehenden Kriege Frankreichs mit Rußland.

(N. 61, S. 240, B. I.)

178. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 26. März 1811.

179. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 25. April 1811.

180. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 28. November 1811.

181. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 15. Januar 1812.

182. Audienz Schwarzenberg's bei Napoleon (D.-A.) 17. December 1811.

178. Alles beweist, daß Kaiser Napoleon jetzt den Krieg mit Rußland zu suchen noch entfernt ist. Nicht minder wahr ist es, daß Kaiser Alexander sich ohne Wissen und Wollen einer kriegerischen Partei überliefert hat; daß er den Krieg herbeiführen wird, weil der Zeitpunkt nahe ist, wo er der Reaction im Innern seiner Staaten, dem Geiste seiner Armee nicht mehr wird widerstehen können. Der Zwist zwischen der dem Grafen Romanzow entgegengesetzten Partei und diesem Minister artet wahrscheinlich nächstens in einen Krieg zwischen Rußland und Frankreich aus.

Ich hege kaum mehr die Hoffnung, daß der Ausbruch des Krieges zu vermeiden sein dürfte; geschehen könnte dies nur durch Nachgiebigkeiten Napoleon's, wofür uns irgend ein früheres Beispiel mangelt, und ich habe viele Ursachen zu vermuthen, daß das russische Cabinet jede Nachgiebigkeit Frankreichs als einen Beweis aufnehmen würde, daß der gegenwärtige oder nächste Augenblick der vortheilhafteste zur Ergreifung der Offensiv für die russischen Waffen sein müßte.

Die Politik Frankreichs gegen Uns ist deutlich. Man wünscht uns voranzuschieben; man will uns mit Rußland unter dem Vorwand der türkischen Angelegenheiten entzweien. Daß sich Frankreich vorbehalten sollte, zu gelegener Zeit die eine oder die andere Partei zu unterstützen, scheint mir nun nicht wahrscheinlich. Nach der jetzigen Lage der Dinge kann Napoleon's Absicht nur dahin gehen, den Vorwand, seinen Krieg mit Rußland zu beginnen, in einer anscheinenden Operation zu unseren Gunsten zu suchen.

Rußland hatte vorlängst Versuche gewagt, uns auf eine active Weise zu seinem Interesse zu verwenden. Dieses Unternehmen scheiterte; der letzten Aeußerung des Petersburger Cabinets zufolge scheint es seinen Plan nunmehr auf unsere gänzliche Neutralität gerichtet zu haben. Die Möglichkeit eines französischen Tauschantrages wegen Galizien beschäftigt jedoch wie billig seine Aufmerksamkeit. Dieses Geheimniß zu erfahren und das Mittel hiezu in ein Gewand zu kleiden, welches Eurer Majestät irgend eine Vergrößerung Oesterreichs zu versprechen scheint, ist augenscheinlich der Zweck, zu welchem Kaiser Alexander seinen letzten eigenhändigen Brief an Allerhöchstdieselben geschrieben.

Zur Beantwortung dieser theils offen vorliegenden, theils versteckten Absichten Rußlands schien mir noch eine mündliche Erklärung an Graf Stackelberg und eine gleichförmige Instruction an Graf St. Julien folgenden Inhaltes nöthig, nämlich:

1. daß Eurer Majestät bereit seien, sich auf das Kräftigste zur Erhaltung des Friedens zu verwenden;

2. daß für den Fall des Ausbruches eines Krieges Eurer Majestät sich als eine independente Macht, welche jedoch ihrer geographischen Lage gemäß vielfältiger Rücksichten bedürfe, benehmen würden;

3. daß, wie Rußland es selbst einsehe, eine active Mitwirkung Eurer Majestät zu seinen Gunsten in einem Zeitpunkte, wo Sie sich in freundschaftlichen Verhältnissen mit Frankreich befänden und keine Klage gegen diese Macht zu führen berechtigt seien, in einem Zeitpunkte, der die ganze Anstrengung der Staatskräfte zur Auswekung großer innerer Uebel erfordere, unmöglich sei.

Ich kann Eurer Majestät nicht verhehlen, daß obige Explicationen das russische Cabinet nur sehr wenig beruhigen dürften und, wenn wir

den bekannnten, die Grenzen des Wahrscheinlichen überschreitenden Sinn dieses Hofes berechnen, es keineswegs unmöglich wäre, daß wir Complicationen einer eigenen Art ausgesetzt sein dürften.

Graf Stackelberg war vorgestern bei mir und zeigte mir ein ganz eigenhändig abgefaßtes Schreiben seines Herrn, aus dem er mir folgende Stelle vorlas: „Vous correspondrez avec moi directement, et vous adresserez vos lettres et courriers, dans les occasions délicates, à M. de Kascheleff, qui jouit de toute ma confiance. Le chancelier ne saura rien de leur contenu.“

Er setzte mündlich hinzu, daß Kaiser Alexander seinen Kanzler bereits entfernt haben würde, wenn dieser Schritt nicht das Aequivalent einer Kriegserklärung gegen Frankreich wäre. Im Laufe meiner Unterredung mit ihm habe ich einige Wendungen bemerkt, welche in mir das Gefühl erregten, als ob die Besetzung Galiziens einst, und unter gewissen Umständen, nicht von unserer Zustimmung abhängig gemacht werden dürfte, und der uns nur zu sehr bekannte excentrische Gang des russischen Cabinets, von welchem uns der Plan gegen Preußen im Feldzug 1805 ein sehr bestimmtes Beispiel liefert, berechtigt uns allerdings, das unmöglich Scheinende als möglich anzunehmen.

Ich glaube demnach Eurer Majestät Autorisation verlangen zu müssen, Graf Stackelberg im Wege der freundschaftlichen Unterredung bei einer schicklich herbeizuführenden Veranlassung keinen Zweifel zu lassen, daß Eure Majestät jede Verletzung Ihres Gebietes als eine Kriegserklärung ansehen müßten.

Diese Gelegenheit könnte mich ebenfalls zu Vorstellungen über die Anhäufung russischer Truppen an den Grenzen von Galizien und der Bukowina führen. Es wäre sehr leicht, den Grafen Stackelberg zur Einsicht zu bringen, daß ähnliche Aufstellungen endlich Bewegungen in unserer Armee nothwendig machen müßten, und daß Rußland durch selbe einen Stand der Dinge herbeiführen dürfte, welcher unseren wechselseitigen Wünschen und Interessen entgegen gesetzt sein würde. Aus den mehr oder weniger bestimmten Antworten des Gesandten ließe sich erst der Grad von Dringlichkeit berechnen, einige Maßregeln zu ergreifen, welche jedoch so enge mit der allgemeinen Frage verwebt

sind, daß sie außer den Grenzen des gegenwärtigen Vortrages liegen und daher erst später von mir berührt werden können.

Metternich m. p.

Ich habe bereits Ihre Anträge genehmigt und Ihnen hiernach vorzugehen gestattet.

Franz m. p.

Metternich an Kaiser Franz, Wien, 25. April 1811.

179. Die Depeſchen des Fürſten Schwarzenberg eröffnen uns ſehr beſtimmte Blicke in die wahren Abſichten des franzöſiſchen Kaiſers auf die nächſte Zukunft; ich wünſchte ſagen zu können, daß ſie dieſe Zukunft ſelbſt erhellen, aber in dem vorliegenden Falle hängt die Frage des Krieges zu ſehr von Rußland ab, als daß wir die Wahrſcheinlichkeit des Ausbruches deſſelben, oder deſſen Vermeidung vor dem Eintreffen des nächſten Couriers aus Petersburg mit einiger Gewißheit beſtimmen könnten.

Indeſſen können wir, da Kaiſer Napoleon die Decke ſelbſt geſüftet hat, den Stand einer gänzlichen Paſſivität, welcher biſher der unſere war, ferner ohne Nachtheil weder für das allgemeine noch für unſer eigenes Intereſſe behaupten. Dem Botſchafter Eurer Majeſtät zu Paris müſſen beſtimmte Befehle ſowol über ſein Betragen als über ſeine Sprache gegen den Kaiſer ertheilt werden. . . .

Zu meinem allerunterthänigſten Vortrage vom 17. Januar (Nr. 177) berührte ich bereits den jetzt eingetretenen Fall. Die Aeußerungen Napoleon's gegen den Fürſten Schwarzenberg waren dieſelben wie jene im verfloſſenen September gegen mich, jedoch mit der einzigen ſehr weſentlichen Ausnahme, daß er jetzt unſer actives Mitwirken zu wünſchen ſcheint, damals aber nur auf eine bedingte Neutralität antrug. Der große, von ihm vorangefellte Beweggrund unſerer Handlungsweiſe war damals wie jetzt der unſichere Beſitz Galiziens nach Herſtellung des Königreiches Polen; in ſeiner Unterredung mit Eurer Majeſtät Botſchafter fügte aber der Kaiſer ebenfalls eine weſentliche Nuance zu ſeinen früheren Aeußerungen gegen mich bei. Er ſtellte nämlich die Möglichkeit auf, daß im Laufe des nächſten Krieges ſelbſt Inſurrectionen in unſerem Galizien ausbrechen könnten, die er zum Beſten ſeiner Bundesgenoſſen, der Polen, zu unterſtützen ſich

bewogen finden dürfte, wodurch wir also in den Krieg mit ihm verwickelt werden könnten.

Meine gehorjamste Ansicht über den Austausch Galiziens habe ich in dem oberwähnten Vortrage vom 17. Januar zu weitläufig entwickelt, um mich hier nicht lediglich auf selben zu beziehen. Unsere Lage hat sich durch die Initiative, welche Kaiser Napoleon nun gegen uns nahm, wesentlich gebessert. Wir müssen sie also benutzen.

In unserem Stillschweigen über die endliche Partei, welche wir bei einem französisch-russischen Kriege ergreifen werden, liegt ein großes Negotiationsmittel. Nichts verhindert uns aber nun, zwei gleich wichtigen, aus der Natur der Dinge fließenden Fragen sogleich näher zu rücken:

1. Was versteht Napoleon unter einem Equivalent für Galizien?

2. Welches wird der Stand Oesterreichs sein, wenn der Krieg zum Vortheile Frankreichs endigen sollte?

Auf ein Equivalent für Galizien haben wir ein unbedingtes Recht, wenn wir neutral bleiben.

Im Falle der Mitwirkung zu Gunsten Frankreichs haben wir Ansprüche auf Acquisitionen. Diese lassen sich aus einem doppelten Gesichtspunkte herleiten: Aus jenem des Zuwachses der Macht Frankreichs und seiner Conföderirten und aus jenem der Indemnisation für unsere eigene Anstrengung.

Ich sehe daher keinen Anstand, daß Fürst Schwarzenberg angewiesen würde:

1. Dem Kaiser Napoleon Eurer Majestät unbedingten Wunsch nach Erhaltung des Friedens erneuert vorzustellen. Diesem Wunsche könnte durch die Versicherung, daß Allerhöchstdieselben sich in dem gleichen Sinne auch in Petersburg zu verwenden bereit seien, eine bestimmtere Richtung gegeben werden.

2. Daß Fürst Schwarzenberg folgende Fragen direct berühre:

a) Welches ist das Equivalent an Ausdehnung des Territoriums, der Bevölkerung und der Revenuen, das der französische Kaiser uns für Galizien anträgt?

b) Welche Indemnität denkt derselbe seinen Conföderirten nach Beendigung des Krieges anzuweisen? Welches Feld der Entschädigung eröffnet er uns?

c) Welches sind seine Pläne und ihre Ausdehnung in einem russischen Kriege? Beschränken sie sich auf die Herstellung Polens?

Durch dieses Benehmen erhalten wir den näheren Aufschluß, in wiefern Napoleon den Krieg wünscht, oder ob er wirklich nicht in seine Pläne paßt?

Wir weichen der dringenden Antwort über unsere Rolle in dem nächsten Kriege aus und eröffnen uns ein Feld zu möglicher Dahinhaltung dieser Frage bis zu einem Augenblicke, welcher uns mehr Licht über den Gang des Feldzuges zu geben vermag.

Nach meiner vollsten Ueberzeugung ist die hier vorgezeichnete Linie die einzige, welche wir unserem Interesse gemäß einhalten können. Kaiser Napoleon trägt selbst noch auf keine förmliche Negotiation an, er hat sich blos im confidentiellen Wege gegen den Fürsten Schwarzenberg geäußert. In derselben Form müßten die hier vorgeschlagenen Gegenäußerungen geschehen.

Geruhen Eure Majestät diese Grundzüge der an den Botschafter zu erlassenden Weisungen zu genehmigen, so wäre selben ein Ausweis über den jetzigen Besitzstand Galiziens beizufügen.

Metternich m. p.

Ich genehmige Ihr Einrathen, und ist alles Mögliche zur Erhaltung des Friedens zu versuchen.

Franz m. p.

Metternich an Kaiser Franz, Wien, 28. November 1811.

180. Der Zeitpunkt ist eingetreten, den Napoleon solange vorher berechnet hatte, in welchem der letzte Kampf der alten Ordnung der Dinge gegen seine Umwälzungspläne unvermeidlich ist! Er besterhe den Kampf oder unterliege, das Eine wie das Andere verändert die ganze Lage der Dinge in Europa. Diesen fürchterlichen Augenblick hat Rußland leider auf die unverzeihlichste Weise herbeigeführt.

Welche Gefahren Oesterreich in dieser Lage bedrohen, geht aus der oberflächlichen Betrachtung der Absichten und Pläne der für alle Uebrigen, als Allirte wie als Feinde, gleich zu fürchtenden Mächte, Frankreich und Rußland, hervor. Diese Gefahren in das hellste Licht zu stellen, bedarf es nur der Bemerkung, daß Frankreich, ohne auf Oesterreich Rücksicht zu nehmen, der letzten Zernichtung der alten

Formen entgegenstreitet, und daß Rußland anscheinend zur Herstellung eben dieser Formen selbst Oesterreich entbehren zu können glaubt.

Bevor ich zur Untersuchung des ferneren Ganges schreite, den wir zur einzigen möglichen Rettung unserer Existenz einzuhalten genöthigt sein dürften, glaube ich Eurer Majestät in gedrängter Form eine Uebersicht des augenblicklichen Standes der Verhältnisse der europäischen Mächte unter sich gehorjamt unterlegen zu müssen.

Frankreich bereitet sich zu einem neuen großen Kampfe im Norden vor, ohne an der Fortsetzung des Krieges auf der spanischen Halbinsel mit den nachdrucksamsten Maßregeln durch den bevorstehenden russischen verhindert zu werden.

Die Macht, welche der französische Kaiser unter seinem Oberbefehle vereinigen kann, ist mehr als hinlänglich, sein Unternehmen gehörig zu unterstützen; seine eigene Armee wird sich mit Ende d. J. an der Elbe, der Oder und der Weichsel auf wenigstens hundertzwanzig- bis hundertvierzigtausend Mann belaufen; die sächsisch-warischau'sche auf wenigstens fünfzig- bis sechzigtausend. An Conföderirten dürfte er vielleicht außerdem fünf- und zwanzig- bis dreißigtausend Mann in's Feld stellen; er kann daher die Campagne mit zweihundert- bis zweihundert-dreißigtausend Mann eröffnen, eine Zahl, welche mehr als hinlänglich ist, da auf der langen Grenze von der Ostsee bis zur Wallachei sicher nicht mehr als eine gleiche Zahl von Russen aufgestellt ist.

Preußen befindet sich in der hoffnungslosen Lage, in jeder zu ergreifenden Partei seine nur zu wahrscheinliche Auflösung bezorgen zu müssen. Eure Majestät sind durch die Verhandlungen mit dem hieher gesandten Freiherrn v. Jacobi und durch die letzten Berichte des Grafen Zichy in der vollen Kenntniß der noch bestehenden Unschlüssigkeit des Berliner Hofes. In dem traurigen Verhältnisse, die Wahl nur zwischen zwei fast gleich großen Uebeln zu haben, bekämpfen überdies zwei sich entgegengesetzte Parteien die in seinem Charakter liegende Unentschlossenheit des Königs. Freiherr v. Hardenberg ist zwar zu einer neuen Coalition geneigt; ihm schließen sich die Männer an, welche in der Unterzeichnung eines Allianz-Tractates mit Frankreich den Verlust der Independenz des Königs berechnen zu können glauben; er gibt aber nicht minder der Gegenpartei Gehör, welche in einer Erklärung

für Rußland die sichere Auflösung des Staates sieht. Aus dieser unbestimmten Lage wünschte Preußen durch einen Entschluß Oesterreichs gerissen zu werden, und es unterliegt keinem Zweifel, daß Preußen nicht diejenige Partei ergreifen wolle, welche sein Interesse ganz mit dem unrigen vereinte. Wie schwer hier die Rolle Oesterreichs ist, wird aus dem Nachfolgenden in diesem allerunterthänigsten Vortrage erhellen. Sollte der Berliner Hof sich endlich, wie es dennoch wohl geschehen kann, an Frankreich anschließen, so erhält die französische Kriegsmacht einen Zuwachs von wenigstens zwanzigtausend Mann. In die Waagschale Rußlands könnte Preußen hingegen hunderttausend Mann werfen, da es in Voraussetzung seiner Vereinigung mit dieser Macht all seine disponiblen Kräfte aufbieten müßte, welche es mit unvermeidlicher Hintangebung der Marken im Königreich Preußen und der schlesischen Festungen aufstellen würde.

Dänemark steht im nächsten Kriege ganz auf der Linie der conföderirten deutschen Staaten. Eine militärische Hilfe hat zwar Frankreich von dieser Macht nicht zu erwarten, ebensowenig aber eine Demonstration zu Gunsten Rußlands zu fürchten.

Schweden scheint vorläufig die Partei der Neutralität ergriffen zu haben. Zu dieser Rolle bewegen es seine gänzliche Entblößung und gleich lockende mögliche Eroberungen in Rußland und Dänemark. Es wäre schwer zu bestimmen, welches die Rolle seiner Regierung im Augenblick der Entwicklung des künftigen Krieges sein dürfte, und ob selbe dem System der Neutralität treu bleiben, oder ihre Blicke im Falle eines unglücklichen Ausganges des Kampfes für Rußland auf Finland und für Frankreich auf Norwegen werfen wird. In jeder Hinsicht steht Schweden ganz außer der Linie unserer Berechnungen.

Die Pforte ist noch im Kriege mit Rußland und wird ihn wahrscheinlich nur dann beendigen, wenn die Bedingungen leidlich für sie ausfallen. Daß der Friede noch zur Stunde nicht unterzeichnet ist, beweist, daß die Negotiationen selbst noch nicht in größter Noth begonnen wurden; jede verzögerte Stunde seines Abschlusses ist ebenfalls für die Befinnung der türkischen Regierung gewonnen; der herannahende Ausbruch des französisch-russischen Krieges kann dem festen Charakter des Großherrn nur Mittel zur Ausdauer darbieten. Wird Rußland endlich

von seinen bisher so streng behaupteten Präensionen auf bedeutende Eroberungen abgehen? Diese Frage traue ich mir um so weniger bestimmt zu beantworten, als der Gang der russischen Politik eben gegen die Pforte der unerklärbarste ist.

Rußland hat im Laufe der letzten Jahre alle Proben einer ihm ganz eigenen Politik bestanden. Eben diese Politik, welche es im Anfang des achtzehnten Jahrhunderts unter einem großen Regenten aus einer kaum bekannten asiatischen Macht zu einer der imponirendsten europäischen erhob, welche unter der Regierung mehrerer großen Frauen diesen neuen Einfluß befestigte, dürfte Rußland unter der schwachen Regierung Alexander's I. wahrscheinlich wieder in die Steppen Asiens zurückdrängen.

Keine Macht hat eine leidigere Erfahrung jener politischen Grundsätze als Oesterreich. Fast möchte ich behaupten, daß nur eine Einzige uns noch zu machen übrig blieb: die Erfahrung des Spiels, womit Rußland nun selbst seinen europäischen Verhältnissen den Untergang droht und das Maß unserer unglücklichen Lage im Falle französischer oder russischer Siege zu füllen sich bereitet. Seit Peter dem Großen waren die Blicke des russischen Kabinet's nur gegen die westliche Grenze des ungeheuren Reiches gerichtet; alle Eroberungen Rußlands seit dieser Epoche geschahen auf Kosten der Freunde oder Bundesgenossen Oesterreichs; russischer Einfluß unterstützte das Emporspringen Preußens, als es uns Gefahr drohte, und unter russischer Mitwirkung verschwand dieser Staat, als er uns hätte nützlich werden können. Rußland vernichtete Polen und mit diesem Reiche alle Begriffe der wahren europäischen Politik und stellte statt ihrer ein Vernichtungs- und Plünderungssystem auf, welches nur zu treue Nachahmer fand! Die Pforte wäre ohne Eurer Majestät Beharrlichkeit in entgegengesetzten Grundsätzen den russischen Angriffen längst unterlegen. Das ehemalige Deutsche Reich wurde unter directer russischer Mitwirkung im Jahre 1803 durch geflüffentliche Herabsetzung der kaiserlichen Würde und Untergrabung aller Grundpfeiler der tausendjährigen Verfassung aufgelöst. Diese aus einer Menge herausgegriffenen Thatfachen sind im traurigsten Einklange mit dem politischen Benehmen des russischen Kabinet's in seinen directen Verhältnissen zu Oesterreich. Wer könnte die unendlich vielen Mißgriffe

herzählen, welche durch das stets einseitige, unberechenbare, bald hohe bald niedrige, stets eigenmächtige Betragen dieser Macht in den Kriegen der letzten zwanzig Jahre oft veranlaßt, oft unvermeidlich wurden?

Diese Betrachtungen sind von der größten Wichtigkeit in einem Augenblick, wo Rußland zum ersten Mal sich selbst überlassen auftritt, und nun allein den großen Kampf zu beginnen sich vorbereitet, in welchem es bisher Oesterreich und Preußen als Schutzwehren seiner eigenen Staaten betrachtete. Wenn, nach dem thätigen Mitwirken Alexander's I. zu allen Plänen Napoleon's seit 1807, dieser Monarch nur die Absicht hegt, eben dieses von ihm reichlich ausgestaffirte Gebäude zu zertrümmern, wenn wir das furchtjame Rußland, welches bereits zweimal seine Allirten ihrem eigenen traurigen Schicksal überließ, als es seine eigenen Grenzen bedroht sah, nun den Kampf innerhalb dieser Grenzen anzunehmen bereit sehen, — wie nöthig wird nicht hier die Untersuchung, ob wohlberechnete Mittel, ob das Gefühl eigener Stärke oder bloßer Eigendünkel und gefährliche Selbsttäuschung diesem Benehmen zu Grunde liegen? Daß es nicht Grundsätze sind, welche jetzt das russische Kabinet bewegen, beweist auf die unlängbarste Weise dessen Betragen in den Jahren 1800, 1803 und seit 1807.

Daß in naher Zeit die monstruöse Allianz zwischen Frankreich und Rußland sich in eine offene Fehde umwandeln müsse, war im Augenblick ihres Abchlusses vorauszu sehen. . . .

Bereits im September 1810 beschäftigte die Aussicht eines Bruches zwischen den allirten Mächten den französischen Kaiser. Ich bestimmte bei meiner Rückkunft aus Paris den Ausbruch des Krieges im Norden auf den Anfang des Jahres 1812. Meine Berechnungen in dieser Hinsicht sind erfüllt; ich zählte, durch die Erfahrung belehrt, nie auf ein stabiles politisches System in Rußland; die Schritte des Petersburger Kabinetts und ihre Incohärenz haben leider noch beweitem meine Erwartungen übertroffen und mehr als die überzeugendsten Beweise geliefert, daß Kaiser Alexander in der vorliegenden Gelegenheit, wie in mehreren früheren, dem Impulse einer Partei folgt, ohne die Gefahren eines Unternehmens in Anschlag zu bringen, welches nach einer oberflächlichen Würdigung die größtmöglichen darbietet.

Den Allerhöchst aufgestellten Grundsätzen treu habe ich mein Augenmerk im Laufe des Jahres fast ausschließlich auf die Entfernung der Complicationen selbst gerichtet. Aber bereits zu Anfang des laufenden Jahres behauptete ich, daß in unserer Gewalt höchstens der Aufschub, keineswegs aber die endliche Verhinderung eines neuen Continentalkrieges stehe. Wir haben nun die äußerste Grenze dieses Aufschubes erreicht, und uns bleibt nur mehr die Wahl der bei dem unvermeidlichen Kriege zu ergreifenden Partei.

Ich könnte mich auch hiebei fast lediglich auf meinen früheren Vortrag vom 17. Januar l. J. (Nr. 177) berufen, wenn nicht wesentliche neue Rücksichten, welche damals nicht zu berechnen waren, eingetreten wären, Rücksichten, deren mindeste das Sein oder Nichtsein des österreichischen Staatenverbandes berührt.

Daß das Jahr 1812 größere Umwälzungen herbeiführen werde als alle früheren, diese Aussicht muß dem oberflächlichsten Beobachter einleuchtend sein. Die Proclamation eines Königreiches Polen ist der nächste Schritt Napoleon's.

Rußland scheint nicht der angreifende Theil sein zu wollen; Napoleon wird um so gewisser die Campagne in dem von ihm als dem besten berechneten Augenblicke eröffnen. Sind seine Waffen glücklich, so steht ganz Russisch-Polen auf, und der Verlust dieser sehr beträchtlichen Länderstrecke, die eigentlichen europäischen Besitzungen Rußlands, wird unvermeidlich. Mit ihnen verschwindet ebenfalls die preußische Macht. Umgeben von Feinden, stehen wir beim wahrscheinlich schnellsten Ausgang des Kampfes in der Mitte jener ungeheuren Föderation, welche uns keine ruhige Grenze mehr als die türkische übrig läßt. Siegt Rußland, gelingt ihm eine, gelingen ihm auch zwei glückliche Campagnen, so vermehren sich nicht minder die Aussichten des hartnäckigsten Krieges. Napoleon sagte mir einst: „Die Mächte berechnen beim Beginne eines Krieges nie genug, daß ein Mann in meiner Lage keinen Frieden schließen kann, wenn er geschlagen wurde und die Scharte nicht ausweckte!“ Diese Worte sind nur zu wahr, und sind es mehr als je in einem Kriege mit Rußland, dessen Präponderanz durch Siege in einem zu großen Maßstab wüchse, als daß Frankreich in seiner jetzigen Lage dieser

Macht auch unter einem andern Regenten nicht Alles entgegenzustellen sich gezwungen sehen würde.

Wir befinden uns in dem Augenblicke des wahrscheinlichen Ausbruches des Krieges in einer Lage, die ich zu Anfang des laufenden Jahres beizeiten nicht so, wie sie ist, berechnen konnte.

Damals war das Jahr 1811 bestimmt, unseren Finanz-Verlegenheiten Grenzen zu setzen; Ausichten jeder Art eröffneten sich, daß diese so einflußreiche Branche sich ordnen würde. Wir haben den letzten Monat dieses Jahres erreicht und stehen vor einem Abgrund, dessen Tiefe sich noch schwer bemessen läßt. Ich entferne geflüentlich aus diesem gehorjamsten Vortrage Alles, was blos Bezug auf gegenwärtige und künftige Maßregeln der inneren Verwaltung hat; aber leider liegen in diesen inneren Verhältnissen nun die größten Gefahren in Hinsicht unseres politischen Standes.

Eure Majestät überzeugten sich bereits zu Anfang 1811, daß uns nur die Wahl zwischen zwei Parteien, jener der strengen Neutralität oder eines Einverständnisses mit Frankreich während des russischen Krieges bleiben würde. Unser während dieses Jahres eingehaltenes politisches Betragen hielt uns noch die Wahl offen. Welche Vortheile die eine oder die andere Partei darbieten würde, beleuchtete Napoleon in gedrängten Worten in seiner mit mir gehaltenen Unterredung vom 20. September 1810*). „Il faudra à cette époque (jener des Krieges zwischen Rußland und Frankreich) ou vous allier avec la France, ou bien vous tenir avec la Russie, ou, en dernière supposition, rester entièrement neutre. Le dernier parti ne vous mènera à rien; ce sera le moyen de ne rien recouvrer, et si vous gardez une neutralité purement simulée pour, à la fin de la lutte, vous ranger du parti du plus fort, celui-ci vous en saura aussi peu de gré que vous tirerez peu de profit d'une pareille conduite.”

In meinem Vortrage vom 17. Januar (Nr. 177) reducirte ich sämtliche Fragen:

1. Auf die Unmöglichkeit, in dem künftigen Kriege als Mittler Rußlands aufzutreten.

*) Siehe autobiographische Denkschrift Seite 112, Band 1.

2. Auf den Wunsch, nur im äußersten Nothfall Frankreichs Gehilfe zu werden.

3. Auf den Wunsch, eine modificirte Neutralität zu behaupten, die uns im Augenblicke jener hohen Spannung, welche dem Kriege stets vorangeht, die Möglichkeit überließe, in Unterhandlungen wegen eines Austausch des Galiziens zu treten und so die Monarchie noch in dem letzten Zeitpunkte vor einem späterhin unvermeidlichen Verluste dieser so bedeutenden Provinz ohne irgend eine Compensation sicher zu stellen.

Eure Majestät haben geruht, Ihre Allerhöchste Resolution im Sinne meines Vortrages zu ertheilen. Es bleibt mir also in dem Augenblicke, wo Fürst Schwarzenberg mit den bestimmtesten Instruktionen versehen werden muß, nichts übrig, als Allerhöchstdieselben um Bestimmung bezüglich der letzteren zu ersuchen. Eurer Majestät diese so schwere Frage zu erleichtern (wenn Erleichterung in einem Geschäfte, das in seinen Resultaten überall Chancen des völligen Umsturzes der Monarchie darbietet, möglich ist), unterfange ich mich, zu der Auseinandersetzung der dem Fürsten Schwarzenberg zu ertheilenden Instruktionspunkte zu schreiten.

1. Unsere inneren Verhältnisse sind nicht nur in einem verwinkelten Zustande, sondern in der bedenklichsten aller Lagen.

Die große im Januar 1811 beschlossene Finanz-Reform ist vor sich gegangen ohne ihre volle Execution erhalten zu haben. Die eine Hälfte der Monarchie bekämpft noch das System selbst. Unsere Cassen sind geleert; zu einer ausgiebigen Hilfe für die Zukunft dürfte der gegenwärtige ungarische Landtag nicht zu bewegen sein; höchstens können wir durch ihn ein Subsidium erhalten, welches wir so groß als möglich zu erwirken bedacht sein müssen, aber selbst um diesen Zweck zu erreichen, dazu gehört die bestberechnete Anstrengung von Seite der Regierung.

Die Ergreifung keiner politischen Partei in dem bevorstehenden Kriege ist meiner innersten Ueberzeugung nach der sichere und unvermeidliche Untergang der Monarchie. Eure Majestät würden in dieser Lage allen Compromissionen ohne irgend einen möglichen Nutzen ausgesetzt sein. Die sehr wahrscheinliche Insurrection in Galizien im

Fälle bedeutender französischer Successen; jehr mögliche, vielleicht durch Napoleon selbst angefachte Bewegungen in den illyrischen, in den ehemals österreichischen nun bairischen, endlich in den Curer Majestät noch gehörigen Grenzprovinzen, würden ihm zum Vorwand dienen, den Augenblick des russischen Friedens zur Vernichtung des österreichischen, aller Nothwehr entblößten Staates zu benützen.

Damit jedoch Eure Majestät irgend eine Partei ergreifen können, sei es jene der Neutralität oder jene des activen Mitwirkens, bedürfen wir eines mobilen Armeecorps von wenigstens vierzig- bis fünfzigtausend Mann, und einer, wenigstens dem Anschein nach, ebenfalls mobilen Reserve von einer gleichen Zahl.

Welche Schwierigkeiten der Ausführung dieser Aufstellung entgegenstehen, verberge ich mir nicht; die Mittel zu ihrer Ausführung müssen aber in einem Zeitpunkte gefunden werden, wo es die Existenz des Staates gilt.

2. Das jetzige Verhalten Preußens ist in jeder Hinsicht für unser Interesse gefährlich. Führt die starke Bewaffnung dieses Staates zu einer engen Vereinigung mit Frankreich, so treten für Preußen große Entschädigungs-Ansprüche ein; es gewinnt uns gewissermaßen den Vorprung ab; seine Thätigkeit vernichtet sogar die einzige Entschuldigung eines ganz passiven Betragens, welche wir auf unsere Finanzentblößung zu stützen versuchen dürften, da Preußens Ressourcen ohne Vergleich beengter sind als die unsrigen und diese Regierung bereits den Beweis liefert, was Energie in Herbeischaffung militärischer Mittel in den, dem Anschein nach, verzweifeltsten Lagen vermag. Hegt Frankreich für Preußen gefährliche Absichten, wirft der Tugendbund den König in die Arme Rußlands (und Ersteres besonders scheint mir in eben dem Grade wahrscheinlich, als die Bearbeitung der Verbündeten in letzterem Sinne sicher ist), so erfolgt eine sofortige Ueberschwemmung dieses Staates durch die französischen Heere; das Schicksal Preußens liegt dann in der Wagschale des Siegers, und dessen Bruchstücke fallen nur zu wahrscheinlich in die Hände der Verbündeten.

In meinem letzten Vortrage nahm ich Preußen als einen gewöhnlichen Bundesgenossen Frankreichs ohne besondere Kraftäußerung von seiner Seite an. Wie wesentlich von jenem Gesichtspunkte der

wirkliche Stand der Dinge abweicht, bedarf keiner Erwähnung. Dieser greift in eine der wichtigsten Fragen ein, in jene der möglichen Auflösung des gesammten preussischen Staatenverbandes; er droht Schlesien, eine uns nicht nur bequem gelegene, sondern im Falle der Wiederherstellung des Königreiches Polen fast unumgänglich nöthige Provinz, in die Hände einer unserem Interesse ganz fremden Macht zu werfen und uns alle Möglichkeit einer Compensation für Galizien zu rauben.

I. Wollen Eure Majestät eine strenge Neutralität behaupten, so muß

1. ein Cordon an der Grenze von Schlesien bis zur Bukowina gezogen werden. Wirft sich Preußen ganz in die Arme Frankreichs, oder wird es feindlich von französischen Truppen überzweunnt, so wird dieser Cordon längs der schlesischen Grenze nicht minder nothwendig;

2. müssen Eure Majestät ein Corps aufstellen, welches sowol Galizien zu imponiren, als den Cordon auf der von irgend einer kriegführenden Macht bedrohten Stelle zu unterstützen geeignet ist;

3. muß gegen die illyrischen Provinzen ebenfalls ein Corps aufgestellt werden, welches mir besonders in Polizeihinsicht von größter Wichtigkeit scheint. Ferner ist nothwendig, daß

4. Eure Majestät bestimmt gegen beide kriegführenden Mächte erklären, daß jede Territorial-Verletzung von Allerhöchstdenelben als eine Kriegserklärung angesehen werden müßte. Diese Erklärung ohne ein disponibles Corps ist illusorisch und eine Neutralität ohne eine Erklärung ein Unding. Endlich

5. befinden sich Eure Majestät gegen Frankreich insbesondere in der Lage, daß Sie wider alle aus dem nächsten Kriege entstehenden Vortheile für diese Macht nichts einwenden können, außer dem jetzigen Besizstande etwas zu fordern, mit einem Worte an den Arrangements des künftigen Friedens Theil zu nehmen, weder veranlaßt noch berechtigt sind.

II. Im Falle einer zu ergreifenden activen Partei muß Fürst Schwarzenberg den Auftrag erhalten:

1. Dem französischen Kaiser den Entschluß Eurer Majestät bekannt zu machen, sich zu der Mobilisirung eines Armeecorps herbeilassen zu wollen, wenn

- a) Napoleon Curer Majestät beweist, daß aus dem Kriege, im Falle einer für Frankreichs Waffen glücklichen Beendigung desselben, ein reeller Nutzen entstehen würde und Oesterreich nicht allein Ersatz für seine Kriegskosten erhalten, sondern auch seine geographische und also seine commercielle und administrative Lage wesentlich verbessern würde; wenn
- b) der französische Kaiser Oesterreich in dieser Hinsicht Ausichten auf Schlesien, die illyrischen Provinzen und die Jun=Grenze mit Inbegriff Salzburgs eröffnet.

2. In diesem Falle würden sich Cures Majestät anheischig machen, bei Wiederherstellung des Königreichs Polen einen angemessenen eigens zu bestimmenden Theil Galiziens an dieses neue Königreich abzutreten; in dem abzutretenden Theile würde jedoch niemals weder Wieliczka (dessen Gemeinbesitz auch ferner zu bestehen hätte) noch eine andere, als eine aus militärischen Hinsichten zu Gunsten Oesterreichs zu bestimmende Grenze begriffen sein können.

3. Müßte ausdrücklich bedungen werden, daß während des Laufes des Krieges von keiner Veränderung in Galizien die Rede sein könne, da sich sonst Cures Majestät in den wichtigsten Administrations=Verhältnissen beirrt finden würden.

4. Das Armee=corps selbst müßte unter österreichischen Generalen ganz getrennt und nur in allgemeinen Operations=Rücksichten mit Frankreich verbunden agiren.

5. Kein fremder Truppendurchmarsch durch Cures Majestät Staaten dürfte stattfinden.

Haben Cures Majestät sich für die eine oder die andere dieser zwei Partien zu entschließen geruht, alsdann erst kann Fürst Schwarzenberg mit wirklichem Nutzen und ohne unvermeidliche Compromission des Allerhöchsten Interesses seine Reise antreten.

Der eine wie der andere Rathschluß bieten Bedenken in Menge dar. Eines der bedeutendsten gegen die Neutralität liegt in der fast gänzlichen Unmöglichkeit, nicht durch Galizien und durch die Stimmung Italiens und Illyriens in unabsehbare Complicationen zu gerathen, in Complicationen, welche Napoleon bereits im Vorhinein andeutete, als er dem Fürsten Schwarzenberg einst sagte: „Ich werde Galizien, wenn

Oesterreich neutral ist, nicht revolutioniren, aber thun es meine Bundesgenossen, die Polen, so kann ich es nicht verhindern, und wir dürften dann selbst leicht in Streit gerathen.“ Die vorzüglichere Partie wäre sicher die Neutralität im Falle eines für Frankreich ungünstigen Resultates des Krieges; aber eine active Linie bereitet uns allein Chancen der Existenz in jenem französischen Siege.

Die Wahl Eurer Majestät sollte daher eigentlich durch die größere oder mindere Wahrscheinlichkeit der Resultate des künftigen Krieges bestimmt werden. Nach vorhinein zu berechnenden, auf frühere Erfahrungen, besonders auf jene der letzten Zeit gestützte Probabilitäten spricht aller Ansehen unlängbar für französische Siege. Zu Hinsicht der Unkosten und sonstigen Lasten hege ich die Ueberzeugung, daß eine strenge Neutralität beschwerlichere darbietet als ein actives Wirken.

Wenn ich jedoch auf Eurer Majestät ganz bestimmten Entschluß dringe, so schließt diese Bestimmung nicht nur einen äußerst behut samen, stets dahin berechneten Negotiationsgang, daß dem Kaiser Napoleon die Initiative der Anträge zu überlassen wäre, nicht aus, ich erachte vielmehr den behut samsten Anwurf um so nöthiger, als jede unnöthige Compromission zu vermeiden ist, und ich pflichtgemäß Eure Majestät auf die Möglichkeit aufmerksam machen muß, daß der französische Kaiser von unserer leidigen Unmacht überzeugt, unter irgend einem speciosen Vorwande jede vorläufige Negotiation, jede frühere Uebereinkunft über künftige Ereignisse, über den nächsten Stand der Verhältnisse Europas entfernen dürfte. Diese, für uns die bedenklichste aller Lagen, scheint sich aus den letzten Berichten des Fürsten Schwarzenberg mit nur zu großer Wahrscheinlichkeit zu ergeben; diese Vermuthung zur Gewißheit zu bringen, muß eine der ersten Sorgen des Botschafters Eurer Majestät sein; er kann in dieser Hinsicht nur die gefährlichsten, für sich selbst und den Staat folgenreichsten Compromissionen vermeiden, wenn er sein Benehmen auf die feste Ueberzeugung des unerschütterlichen Entschlusses Eurer Majestät in der zu ergreifenden Partei zu gründen berechtigt ist. Ich sehe mich selbst auch alsdann erst im Stande, Allerhöchstderselben mit dem größten Detail die nöthigen Einleitungen unterthänigst vorzuschlagen, welche zur Erreichung des vorgelegten Zweckes unumgänglich nöthig sind. Im Falle der französischen Kaiser

jedoch der letzten hier aufgestellten Hypothese entgegengehen sollte, was die nächsten Berichte des Botschafters deutlich aufklären müssen, werde ich Allerhöchstderelben meine unterthänigste Ansicht darüber, was uns zu thun übrig bleibe, zu unterlegen mich unterfangen.

Metternich m. p.

Ich finde die unter den aufgestellten Fragen angelegte zweite Alternative als die zweckmäßigste mit dem Beisatz, daß alles Mögliche angewendet werden muß, um bei deren Ausführung alle zu vermeiden möglichen Lasten sowol in Aufhebung der activen Theilnahme an einem Krieg, als auch in finanzieller Hinsicht von meiner Monarchie entfernt zu halten. In dieser Hinsicht habe ich auch die mir vorgelegte Instruction für meinen Botschafter Fürsten Schwarzenberg genehmigt.

Franz m. p.

Metternich an Kaiser Franz, Wien, 15. Januar 1812.

181. Fürst Schwarzenberg berichtet unterm 17. December das Resultat seiner Audienz bei dem französischen Kaiser.

Zu Eurer Majestät leichteren Ueberlicht habe ich in einem gedrängten Auszuge die hier beigefügten Punkte aus des Fürsten Schwarzenberg letzten Berichten zusammengestellt (Nr. 182), welche

- I. die politischen Ideen Napoleon's in Betreff Oesterreichs und
- II. seine Ansichten über die österreichische Mitwirkung enthalten.

ad I. Politische Gesichtspunkte.

Aus den Berichten des Fürsten Schwarzenberg erhellt, daß Napoleon in seinem sich stets gleichen, auf die möglichste Sicherheit berechneten Gange mit der Sprache zurückhält, bis wir uns mit mehr Bestimmtheit gegen ihn herauslassen. Die wesentlichsten Punkte, welche er berührte, sind:

a) Die Garantie oder der Austausch Galiziens nach unserem Belieben.

b) Syrien als Compensations-Object.

c) Die Hinweisung auf die türkischen Fürstenthümer und auf eine neue Grenze gegen Deutschland als Acquisitions- Gegenstände.

Ich brauche Eurer Majestät keineswegs erneuert meine gehorsamste Meinung über die Unthunlichkeit zu unterlegen, daß wir je eine auf die

Pforte angewiesene Acquisition als eine Entschädigung für Kriegskosten ansehen könnten. Wenn unser politisches System der Erhaltung des ottomanischen Reiches selbst nicht günstig wäre, auch in diesem Falle wäre das, was durch einen neuen und beschwerlichen Krieg allein errungen werden kann, nicht geeignet, uns als Entschädigung für frühere Anstrengungen aufgerechnet zu werden. Der Fall ist jedoch verschieden, wenn einstweilen der Frieden zwischen Rußland und der Pforte geschlossen werden sollte; jede Abtretung, zu welcher die letztere Macht sich herbeigelassen haben dürfte, kann uns alsdann zu Statten kommen. Diese Acquisition könnten wir uns unbedingt vorbehalten und sie später verwenden, um Ausgleichungen mit der Pforte zu treffen, wenn die neuen Provinzen uns nicht bequem lägen.

Die Garantie des jetzigen Besitzes von Galizien scheint für den Augenblick um so mehr die bessere Partie zu sein, als sie dieser so wichtigen Provinz die Dauer der inneren Ruhe in einem Augenblicke sichern würde, in welchem diese Ruhe nur zu leicht gefährdet werden könnte. Ich nehme in gegenwärtiger Beleuchtung Galizien weder im Ganzen noch in seinen einzelnen Theilen als einen compensirenden Gegenstand an; und sollte der Friede eine von der jetzigen verschiedene, auf militärische Gesichtspunkte gestützte Grenze wünschenswerth machen, so würden sich manche Gegenstände finden, welche auf die russischen Antheile Polens als Ersatz zu nehmen wären.

Als den hauptsächlichsten, größten Acquisitions-Gegenstand sehe ich die illyrischen Provinzen an. Dieser sich zu versichern, wäre schon äußerst wünschenswerth, noch mehr, wenn die Ueberantwortung dieser Länder oder wenigstens einiger Theile derselben gleich zu Anfang des Feldzuges noch während des Laufes des Krieges stattfinden könnte. Wie unberechenbar dies auf die allgemeine Stimmung wirken würde, ist so wenig zu mißkennen, daß im Falle Eure Majestät die gegenwärtigen Grundzüge der an Fürst Schwarzenberg zu erlassenden Weisung zu genehmigen geruheten, ich es als einen der wesentlichsten Gesichtspunkte in dieselbe aufnehmen würde.

Die Frage über die Grenze gegen Baiern könnte allenfalls, wie jene bezüglich Schlesiens auf den Zeitpunkt des Friedens verschoben werden; jedoch muß ich wünschen, daß bei ersterer wenigstens alsbald die Zu-

sicherung zu erhalten getrachtet würde, daß, wenn nicht die ehemalige Zuu Grenze, wenigstens eine andere als die gegenwärtige, eine auf bessere militärische und administrative Punkte berechnete Grenze versichert würde.

ad II. Oesterreichische Mitwirkung.

Ich brauche hier nur von dem in Eurer Majestät Allerhöchster Resolution auf meinen gehorjamsten Bericht vom 28. November v. J. (Nr. 180) aufgestellten Gesichtspunkte auszugehen, um den eigentlichen Charakter des künftigen Krieges zu bestimmen.

Eure Majestät führen weder einen Vertheidigungskrieg gegen augenblickliche Angriffe, noch einen Eroberungskrieg. Beide würden Anstrengungen erfordern, welche in der gegenwärtigen Lage der Finanzen unerschwinglich wären. Die Theilnahme an dem Kriege ist eine natürliche Folge der Lage der Dinge, der inneren und äußeren Verhältnisse der Monarchie; der inneren, weil Eure Majestät ohne eine Umwälzung der Verhältnisse der größeren Hälfte des Reiches den Staat nicht ferner zu leiten vermögen und diese Umwälzung ohne Krieg nicht möglich wird; der äußeren, weil die Folgen des künftigen Krieges zu umfassend sein müssen, um Oesterreich nicht den unberechenbarsten Chancen der Vernichtung durch äußere Gewalt preiszugeben, wenn wir uns nun nicht, so viel es in der Möglichkeit liegt, eine bessere Zukunft durch ein actives Einwirken in den Gang der europäischen Angelegenheiten bereiten. Diesen Krieg kann ich nur einen Erhaltungskrieg nennen.

Meines unmaßgeblichen Ermessens müßte daher die Hilfe Oesterreichs in einem Corps von fünf- und zwanzig- bis dreißigtausend Mann bestehen, welches zwar der Natur der Dinge gemäß auf dem äußersten rechten Flügel der französischen Armee, jedoch ganz independent von allen anderen Hauptdispositionen, welche von dem französischen Kaiser allein geleitet werden können, operiren würde.

Dieses Corps bestünde aus den in Galizien bereits befindlichen ungarischen und galizischen Regimentern. Gegen letztere findet kein Anstand in einer gemeinschaftlichen Operation mit Frankreich statt.

Gleichzeitig mit diesem Corps, welches so viel thunlich in der Stille zum Kriege ausgerüstet werden müßte, würden die zu dem

nöthigsten Garnisonsdienst nicht erforderlichen deutschen Regimenter nach Ungarn verlegt und dajelbst einstweilen bis zu dem Tage ihrer Bestimmung im Innern als ein Reserve- und Beobachtungscorps gegen Serbien aufgestellt werden.

Beschließen Eure Majestät die Maßregel in dieser Form, so ist es nicht minder nöthig, den französischen Kaiser in der bevorstehenden Negotiation auf jene Umstände aufmerksam zu machen, welche in das Ganze eingreifen und aus unserer Lage entspringen. Zu diesen rechne ich:

1. Die Considerationen, welche aus dem noch unbeendigten ungarischen Landtage hervorgehen.

2. Jene, welche aus der geographischen Lage Oesterreichs in der Zusammenstellung mit dem Zustande von Entblößung, in welchem wir uns befinden, entspringen.

Die nöthigen Vorbehalte in beiden eben erwähnten Hinsichten wären:

- a) die vorläufige möglichste Geheimhaltung alles Dessen, was auf eine Theilnahme an dem Kriege bestimmt hinderten könnte;
- b) das Recht, daß der Tag, wo wir hervorzutreten hätten, von unserer noch näheren Bestimmung abzuhängen haben würde.

Das Letztere ist um so nöthiger als, so wahrscheinlich auch die endliche Allianz zwischen Frankreich und Preußen ist, sie doch noch nicht abgeschlossen ist, wir also noch nicht bestimmen können, ob der Friede an der Donau nicht vielleicht noch vor Ausbruch des Krieges zu Stande kommen dürfte, und jedes dieser Verhältnisse auch verschiedene militärische Dispositionen erheischen wird. Diese so enge als möglich zu beschränken, ergibt sich aus unserer inneren Lage, und die Frage in Paris gestellt, hat den Vortheil, uns die Zeit gewinnen zu machen, in welcher wir einst den Erfolg der ersten Operationen der französischen Armee vielleicht absehen könnten.

Das Commando des österreichischen Corps wünschte Kaiser Napoleon dem Herrn Erzherzog Karl anvertraut zu sehen.

Sollten die Beweggründe, welche gegen die Uebergabe des Commando an Seine kaiserliche Hoheit sprechen, Eurer Majestät überwiegend scheinen, so wäre allerdings das Commando dem Fürsten

Schwarzenberg selbst anzuvertrauen, und in diesem Sinne die Eröffnung in Paris zu machen.

Die nöthigen zu ergreifenden Einleitungen in finanzieller und militärischer Hinsicht ergeben sich von selbst und sind die natürliche Folge des Entschlusses, welchen Eure Majestät auf den gegenwärtigen Vortrag zu nehmen geruhen werden*).

Audienz Schwarzenberg's bei Napoleon am 17. December 1811.

182. Le rapport de M. l'Ambassadeur Prince de Schwarzenberg, sur l'audience que lui accorda l'Empereur Napoléon le 17 Décembre dernier, offre deux nuances fortement accusées. L'Empereur, tout en ayant l'air de s'abandonner, resta froid et calme; ses expressions étaient préméditées, mesurées, aussi longtemps qu'il ne fut question que de ce qu'il nous demanderait dans le cas d'une guerre contre la Russie, et des conventions de l'Autriche. Le Prince de Schwarzenberg fait observer même que, dans cette première partie de l'entretien, il échappa à Napoléon quelques traits de méfiance, parce que notre Ambassadeur n'avait pas apporté des pleins pouvoirs, et qu'il ne paraissait pas être instruit par qui serait commandé le corps d'armée autrichien. Mais tout changea au moment où il fut question de Mgr l'Archiduc Charles: le discours s'anima d'une manière très-remarquable, le langage de Napoléon devint franc et même affectueux; il s'abandonna véritablement pour quelques instants, et l'Ambassadeur finit par dire qu'il n'a pu rendre avec des couleurs assez vives le désir de l'Empereur des Français de voir ses vœux accomplis à cet égard, et que, d'après sa conviction, tous les avantages qui pourraient naître des sacrifices que fait notre auguste Maître se trouvent intimement liés à ce choix.

*) Der Inhalt der wahrscheinlich mündlich erfolgten Allerhöchsten Resolution über diesen Vortrag ergibt sich aus dem Abschluß des Vertrages mit Napoleon vom 14. März 1812, worin sich Oesterreich zur Beistellung eines Hilfscorps von dreißigtausend Mann verpflichtet. Der Vertrag ist bereits veröffentlicht in Martens I, 427; Neumann II, 358; De Clercq II, 369 u. A. D. S.

Napoléon a commencé par déclarer:

1° Qu'il ne demande pas mieux que d'entrer en arrangements avec l'Autriche; qu'une armée autrichienne d'observation non-seulement ne lui serait d'aucune utilité, mais qu'elle ne pourrait que le gêner.

2° Qu'il nous demande une armée de quarante à cinquante mille hommes, dans laquelle il y aurait six mille chevaux, la plus grande partie en cavalerie légère, et soixante pièces d'artillerie. Il se chargerait des subsistances de cette armée, du moment où les opérations seraient commencées.

3° Ce corps d'armée serait placé sur l'aile droite de l'armée commandée par l'Empereur Napoléon; il formerait un corps séparé sous les ordres d'un Général autrichien jouissant de sa confiance, lequel cependant n'agirait que d'après les instructions directes de Napoléon.

En ce qui concerne les conséquences de la guerre:

1° L'Empereur des Français regarde la Moldavie et la Valachie ainsi que la Serbie comme provinces autrichiennes, le Danube comme notre eau, dont nous devons avoir l'embouchure, soit que les Turcs cèdent ou non lesdites provinces à la Russie.

2° L'Autriche pourra, si elle le veut, garder la Galicie en entier, et Napoléon se charge dans ce cas de la lui garantir; elle pourra l'échanger contre un équivalent, en totalité ou en partie, pour avoir une bonne frontière militaire.

3° L'Illyrie doit revenir tôt ou tard à l'Autriche, le port de Trieste lui est nécessaire; ils pourront donc servir d'objets d'échange.

4° Napoléon n'a parlé que très-vaguement de notre frontière du côté de l'Allemagne; il n'objecte rien contre la possibilité d'un arrangement, mais semble vouloir le faire dépendre de ceux qui doivent provenir de la guerre.

5° La question de la Silésie serait décidée à la moindre faute que commettrait la Prusse; et comme, si la guerre est heureuse, on ne manquera pas d'objets de compensation,

Napoléon disposera aussi volontiers de la Silésie en notre faveur dans le cas où la Prusse ne se serait point écartée de la ligne tracée, parce que toute province doit lui convenir, tandis que la Silésie est la seule qui puisse arrondir l'Autriche.

Le Prince de Schwarzenberg fait observer que ces divers objets se présentent sous un aspect très-problématique, et que ce n'est que dans des explications plus positives avec M. le Duc de Bassano, auxquelles l'Ambassadeur a été renvoyé par Napoléon, qu'ils pourront être éclaircis.

On presse l'arrangement avec l'Autriche pour savoir où l'on en est avec nous. Napoléon fait remarquer qu'en affaires il faut des formes et des faits pour en venir à un résultat, et que le verbiage ne mène à rien.

Il fait la guerre avec répugnance et dans le seul espoir qu'il en résultera une très-longue tranquillité; mais puisqu'il ne peut l'éviter, il la fera avec vigueur. L'Empereur a fait à cette occasion l'énumération de ses forces disponibles, et indiqué la mi-Avril comme l'époque où la guerre éclatera. Il protesterait contre la nomination du Maréchal de Bellegarde si on voulait le destiner au commandement de notre corps d'armée.

Organisation eines Reichsrathes in Oesterreich.

(N. 59, S. 238, B. 1.)

183. Eigenhändig verfaßter Entwurf zu einem Allerunterthänigsten Vortrag Metternich's an Kaiser Franz aus dem Jahre 1811 (Auszug).

183. . . . Ich schreite nun zu der näheren Beleuchtung des wesentlichen Unterschiedes der eben berührten staatsrätlichen Organisationen*) und der Erwägung des Bedürfnisses in unserem Staate.

Ich glaube die Haupttendenz der verschiedenen Institutionen nicht bestimmter ausdrücken zu können als durch folgende Bemerkungen:

*) Das Vorausgegangene bespricht: 1. die Kaunitz'sche Organisation 1760, 2. den Napoleon'schen Reichsrath, und 3. den russischen Reichsrath Alexander's.

- a) die staatsrätbliche Organisation des Fürsten Kaunitz war eigentlich nur ein verlarvtes aus mehreren Häuptern bestehendes Premier=Ministerium.

Dieser Staatsrath griff in die Triebräder der Verwaltung selbst ein. Er hatte einen ihm angewiesenen sehr bedeutenden Wirkungskreis, in welchem die Berathung der ihm von dem Monarchen zugewiesenen Agenden nur einen Theil ausmachte.

Außer diesem, unjägliche Eiferjucht mit den Stellen erzeugenden Uebelstand erhellt die Tendenz nach einem Premier=Ministerium aus der außerordentlichen Concentration des Staatsrathes selbst. Er durfte höchstens aus acht Mitgliedern bestehen. Ein einziger Staatsraths=Referendair trug Alles vor. Fürst Kaunitz jedoch, zu einsichtsvoll, um nicht den Nachtheil eines Premier=Ministeriums zu fühlen (einer Organisation, welche nur auf die Schwäche des Monarchen und die Stärke eines Ministers berechnet sein kann), glaubte diese Nachtheile durch die Mitwirkung Mehrerer zu neutralisiren. Es geschah aber, was geschehen mußte: Mehrere konnten die Kraft eines Einzigen, der Staatsrath von 1760 konnte einen Premier=Minister nicht ersetzen; er konnte sich aber auch selbst nicht erhalten. Auf eine geringe Zahl verdienstvoller Männer berechnet, gerieth das Werk mit ihrem Absterben, und sogar noch früher, in's Stocken, und bald blieben statt eines Staatsrathes nur mehr Staatsminister und Staatsräthe ohne eigentliches Zusammenwirken.

- b) Der französische Staatsrath, nach meiner Ueberzeugung der vortheilhafter organisirte, ist in vielen Stücken auf ein constitutions=nelles Reich berechnet.

- c) Der russische Reichsrath ist vorzugsweise auf die Organisation eines neuen Landes berechnet; nebenbei ist er in vieler Hinsicht eine oberste Justizstelle, in anderer eine oberste Rechencontrole.

Unter allen dreien ist sicher der wenigst anwendbare jener des Fürsten Kaunitz. Alles und besonders die Erfahrung vieler Jahre spricht gegen ihn. Der jetzige gänzliche Verfall des Staatsrathes ist eine Folge seiner ersten Organisationsfehler.

Dieser Verfall lag nicht in dem Mangel an Männern. Ich wage zu behaupten, daß je vortrefflicher, je stärker die Staatsräthe gewesen

wären, desto weniger das Werk in die Länge hätte gedeihen können. Ohne Deliberation, ohne mündliche Debatten ist kein Staatsrath denkbar. Statt Einheit erzeugt die bloße Circulation der Acten, das schriftliche votiren nur Verschiedenheit der Meinungen ohne Zahl. Wie stark ist nicht der spätere votant, der nicht nur den Gegenstand selbst, sondern nebst dem noch alle früheren vota einseht; wie schüchtern muß nicht der frühere votant zu Werke gehen. Wie oft würde er (was in allen mündlichen deliberationen der Fall ist) nicht seine Meinung wesentlich modificiren, hätte er die Bemerkungen der nachfolgenden votanten gefannt. Endlich — und dies sind die wichtigeren Betrachtungen — wie wenig wird die Frage präcificirt, wie wenig der Monarch in den Stand gesetzt, eine gehörig durchdachte, überarbeitete, gehörig debattirte Meinung zu erhalten? Welcher Ansicht, jener des Ministers oder jener einer ganzen Hofstelle, oder jener des ersten, zweiten, dritten, vierten votanten soll der Monarch beistimmen? Der Gegenstand hat circulirt, und nun erst ist Ungewißheit vorhanden. Der Monarch wird gezwungen, diese aufgehäuften, in's Unendliche vermehrte Arbeit entweder selbst — was unmöglich ist — bis in's Einzelne zu prüfen, oder er muß dieselbe einem der Staatsräthe oder sonstigen Vertrauten unterlegen. Welche furchtbare Gewalt kommt nicht in die Hand dieses Einzigen, welcher, unbekannt, ohne Responjabilität, das überdachte Werk ganzer Stellen durch seine alleinige Meinung umzuwerfen vermag? Und geschieht dies nicht, schenkt ihm der Monarch nur ein bedingtes Vertrauen, so ist wieder diese Stimme ein getrenntes, unausgiebiges, die Ungewißheit vermehrendes votum. Verbringt endlich der Monarch sein Leben in seinem Kabinete, versucht er selbst das Geschäft in seiner ganzen Ausdehnung zu versehen, wie bald muß er sich nicht überzeugen, daß hiezu menschliche Kräfte und Zeit ganz unzulänglich sind? Das Publicum nennt bald ein oder das andere Individuum, auf welches es sodann eine meist von den Stellen selbst verbreitete und genährte Animadversion wirft.'

Der letzten staatsrätthlichen Organisation vom Jahre 1807 erwähne ich nicht. Sie war das Werk einiger Intriquanten, Subalternen bei den verschiedenen Ministerien, welche unter dem Vorwande dieser neuen Organisation die ausübende Gewalt in ihre Hände zu spielen wünschten.

Eure Majestät haben im December 1809 den Staatsrath aufgehoben und die Einrichtung eines neuen verkündet. An das damalige Publicandum müßte das neue Werk sich anreihen, dessen Zweck meines Erachtens darin bestände:

1. Dem Monarchen einen Rath zu schaffen;
2. durch Vermehrung der Individuen statt einzeln arbeitender Staatsräthe einen gemeinjam deliberirenden Staatsrath zu bilden;
3. der Centralgewalt mehr Centralinn zu geben; endlich
4. der eigenen Arbeit des Monarchen durch einen höheren Grad von Beruhigung und Sicherheit eine große Erleichterung zu verschaffen.

Hiezu scheint mir eine nach Localität und sonstigen Verhältnissen modificirte und beschränkte Organisation des französischen Staatsrathes die angemessenste. Ihre Grundzüge dürften im Wesentlichen in Folgendem bestehen:

1. Eure Majestät schaffen einen Reichsrath. Ich stimme für diese Benennung, weil sie das Ganze der Monarchie in sich faßt und die Distinction zwischen deutschen und ungarischen Ländern aufhebt.

2. Der Monarch präsidiert dem Reichsrath. Nur auf sein Geheiß kann er sich versammeln. Im Verhinderungsfalle Seiner Majestät präsidiert ein eigens hiezu delegirter Staatsminister. Seine Ernennung ist für Ein Jahr.

3. Der Reichsrath kann nur über Gegenstände deliberiren, welche ihm durch den Monarchen zugefertigt werden.

4. Der Reichsrath besteht:

- a) aus Staatsministern,
- b) aus Reichsräthen,
- c) aus einem Kanzlei-Director.

5. Die Minister und Chefs der Hofstellen sind vermöge ihres Amtes und während dessen Dauer Mitglieder des Reichsrathes. Ihre Stimme zählt wie jene der Staatsminister und Reichsräthe. Sie können nicht präsidiren.

6. Der Reichsrath theilt sich in Sectionen:

- a) der Gesetzgebung und Justiz,

- b) des Innern,
- c) der Finanzen,
- d) des Kriegswesens.

7. Die Zahl der Staatsminister ist unbestimmt. Sie haben eine Stimme wie jeder Reichsrath.

8. Benennt der Monarch einen Staatsminister für eine Section, so präsidiert er derselben.

9. Die Zahl der Reichsräthe soll nicht über zwanzig gehen.

10. Drei Mitglieder wenigstens bilden eine Section, von welchen Eines präsidiert.

11. Seine Majestät vertheilt von sechs zu sechs Monaten die Mitglieder in die Sectionen.

12. Aus dem Kabinete Seiner Majestät gelangen die Deliberanda an den zeitlich präsidiirenden Staatsminister. Er besorgt durch den Kanzlei-Director nach der Vorzeichnung Seiner Majestät die Vertheilung an die Präsidenten der Sectionen und ihre Einprotokollirung.

13. Der Präsident der Section stellt die debattirten Acten dem präsidiirenden Staatsminister zu, welcher nach gehöriger Protokollirung sie Seiner Majestät überreicht.

14. Die Gegenstände, welche Seine Majestät dem ganzen Reichsrathe zur Berathung unterlegt, schiekt Allerhöchstdieselbe dem präsidiirenden Staatsminister zu.

15. Der Präsident einer Section ernennt einen Referenten, welcher den Gegenstand in der Section vorträgt. Wird derselbe Gegenstand von Seiner Majestät an den gesammten Reichsrath verwiesen, so trägt ihn dajelbst der Referent der Section vor.

16. Jeder Section ist ein Protokollführer aus dem Personale der Reichsrathskanzlei zugetheilt.

17. Im versammelten Reichsrathe führt der Kanzlei-Director das Protokoll.

Diese Grundlinien, nach welchen das Gebäude auf eine dem Staatswohle angemessene und ausgiebige Weise errichtet werden könnte, unterlege ich Eurer Majestät allerunterthänigst zur gnädigen Würdigung.

Geruhen Allerhöchstdieselben sie als Basis anzunehmen, so müßte erst die förmliche Organisation, der Geschäftsgang ausgearbeitet werden, was nach den vorliegenden Normen Frankreichs und Rußlands und dem bei uns bereits bestehenden, sehr ordentlichen Gang der Staatsrathskanzlei das Werk weniger Tage wäre.

In dem Sinne eines Reichsrathes liegt das Amalgam der verschiedenen Provinzen des Kaiserthums. Deutsche und ungarische Räthe sitzen in den verschiedenen Sectionen. Bloß ungarische Gegenstände würden natürlich von den Sections-Präsidenten ungarischen oder mit der Constitution dieses Königreiches vertrauten Räthen ad referendum zugetheilt werden.

In der Errichtung der *maîtres de requêtes* und Auditorstellen liegt unendlich viel Gutes. Durch selbe prüfen eine Menge junger Leute sich selbst und die Regierung lernt sie kennen. Von ihrer Einführung könnte erst in der Folgezeit die Rede sein. Sie entstanden in Frankreich auch nicht mit dem *Conseil d'État*. Das Hauptwerk muß erst geschaffen und im Gange sein, bevor an seine Ausfeilung gedacht werden kann.

Aber so ausgedehnt der Reichsrath auch immer sein dürfte, so befriedigt er dennoch nicht jedes Bedürfniß. In Frankreich hat der Kaiser mehrere Conseils und wenn selbe in unserer an weniger Formen gebundenen Verfassung in gleicher Ausdehnung und Menge nicht nöthig sind, so besteht dennoch die Nothwendigkeit eines Minister-Conseils.

Fürst Kaunitz errichtete neben seinem Staatsrathe in inneren auch eine Conferenz in auswärtigen Angelegenheiten.

Eine beständige Conferenz in auswärtigen Angelegenheiten ist meines Erachtens ebenso zweckwidrig und besonders ebenso wenig erschöpfend als die Organisation des Staatsrathes von 1760. Ein oberflächlicher Blick auf den Gang dieser Geschäfte genügt, um die Unzulässigkeit einer ähnlichen Einrichtung zu beweisen.

Die auswärtigen Angelegenheiten sind ihrer Natur nach von der Art, nicht einmal in ihrem Inneren, in dem Departement selbst, collegialiter behandelt werden zu können, wie dies bei allen übrigen Stellen der Fall ist. Die auswärtigen Verhältnisse umfassen das Ganze und

können nur durch Einen Geist, durch Einen Willen geleitet werden, welchem stets das Ganze, das Oeffenkundige wie das Geheime der Verhältnisse der Mächte unter sich und des Auslandes mit dem Vaterlande vorschwebt. Die Organisation der Conferenz mit ihren Circulandis, ihren Depeschen, Extracten u. s. w. konnte nicht bestehen und bestand nicht, weil sie Etwas aus Nichts war. Geheime Daten konnten nicht in Circulation gesetzt werden, und wie wenig Licht Zeitungsnachrichten — und solche waren und können die Depeschen-Extracte nur sein — über den wahren Stand der Verhältnisse der Mächte verbreiten, wie wenig sie also das Urtheil der Conferenz-Mitglieder bestimmen und leiten können, erhellt aus der Natur der Dinge. Diese Organisation fiel, wie jene des Staatsrathes in inländischen Geschäften, weil ihre Grundgebreden ihr Bestehen völlig unmöglich machten.

Mein unvorgreiflicher Vorschlag wäre, die jetzige Ministerial-Conferenz bestehen zu lassen. Ihre Existenz ist nicht nur nicht unnöthig, sie scheint mir neben dem Reichsrath von wesentlichem Nutzen. Wir dürfen sie nur auf ihren eigentlichen Begriff zurückführen.

Die Chefs der Departements haben in vielen Gelegenheiten ein dringendes Bedürfniß, sich vereint zu besprechen, Eurer Majestät vereinte Vorträge zu machen; oft wünschen auch Eure Majestät einen Gegenstand geheimer Art durch das gesammte Ministerium beleuchten zu lassen. Eure Majestät präsidiren selbst einer ähnlichen Conferenz oder delegiren hiezu einen Minister und lassen sich nur das Resultat der Arbeiten vorlegen. Ich glaube daher beantragen zu dürfen, diese Conferenz, welche bereits in Gang gebracht ist, ganz wie sie besteht, fortwirken zu lassen. Ihr werden jedoch weit weniger Agenda zukommen als bisher, da diese Conferenz seit ihrem Entstehen in vieler Hinsicht den Staatsrath supplirte; aber es werden sich immer eine Menge Gegenstände vorfinden, welche schon ihrer Natur nach zu der Debattirung im Minister-Conseil sich besonders eignen oder aus Gründen der Nützlichkeit derselben zu unterziehen sind. Die Zutheilung an die Minister-Conferenz oder an den Reichsrath geschieht durch Eure Majestät.

Außer den Chefs der Departements — Minister oder Präsident — bestehen bei uns noch Staats- und Conferenz-Minister-Stellen, welche

auch in der vorgeschlagenen neuen Organisation ihren entsprechenden Platz finden. Sie passen in beide Conseils. Im Reichsrathe vertreten sie mit einem ehrenvollen Titel, welcher an sich selbst schon eine Belohnung ist, dennoch nur das Geschäft eines gewöhnlichen Reichsrathes; in diese Kategorie wäre ein in Ansehen und langjährigem Dienste stehender Mann, ein Minister, Chef eines Departements, nach seinem Austritt aus dem Amte wohl nur schwer einzupassen, wenn der Staatsminister-Titel dem Monarchen nicht die Möglichkeit verschaffte, die Kenntniße ausgezeichnete Diener auch noch im Rathe zu benützen.

Welche Staatsminister zu der Conferenz beigezogen werden sollen, hängt lediglich von der Bestimmung Eurer Majestät ab, und muß ihr auch vorbehalten bleiben. Nach meinem Begriffe müßte also der Staats- und Conferenz-Minister de facto Mitglied des Reichsrathes, Beisitzer der Debatten im Pleno sein, zu der Ministerial-Conferenz aber durch Eurer Majestät ausdrücklichen Befehl zugewiesen werden.

Ich schließe den gegenwärtigen allerunterthänigsten Vortrag mit einigen Bemerkungen über die hauptsächlichlichen Vortheile der Einrichtungen, welche ich mir gehorfsamt zu unterlegen die Freiheit nehme:

1. Ist es unlängbar, wie ich bereits früher erwähnte, daß der Monarch, der einzige wahre Centralpunkt des Staates, der einzige Punkt, von dem Alles ausgeht, und auf welchen Alles zurückströmt, ohne ein bestimmtes, gehörig organisirtes Conseil der Regierung Fixität, dem Gange Einheit und Beständigkeit nicht zu geben vermag. Diese großen, nöthigsten Bestandtheile der Regierungskunst liegen nicht allein in dem geraden Sinn und dem guten, selbst festen Willen des Monarchen, sie müssen dem Gange des Ganzen bis in die untersten Triebräder eingepreßt werden. Dieses Wunder wird nur durch das ruhige Fortwirken eines ganzen Körpers möglich. Diesen Körper belebt endlich ein Geist; er trägt ihn von einer Verwaltung auf die andere, von der gegenwärtigen auf die zukünftige; ohne seine Existenz regiert der Wille der Einzelnen, statt jenes hohen Sinnes der Regierung, welcher nur das Resultat der wirklichen, moralischen, politischen, phy-

süßen und geographischen Verhältnisse des Ganzen sein sollte. Ein Reichsrath, Ministerial-Conferenzen, wie die vorgeschlagenen, können und müssen dem Thronfolger selbst zur Regierungsschule dienen; dort lernt der Monarch seine Diener, der Thronfolger seine Pflichten, der Staatsdiener das Ganze kennen und übersehen.

2. Eure Majestät stellen Etwas hin, wo Nichts ist, und verbessern endlich das, was ungeachtet des besten Willens einer großen Monarchin und eines großen Staatsmannes nicht gelingen konnte, weil die Grundbegriffe der Einrichtung von 1760 völlig falsch waren. Nicht wenn der Staatsrath — der eigentliche Rath des Souverains — den Gang der Departements durchkreuzt, ihn durch seine Einmischung lähmt, wie es durch die Organisation des Fürsten Raunitz geschah, ist seine Existenz nützlich. Zu die Hand des Ministers, Chefs eines Departements hat der Monarch einen Theil seiner ausübenden Gewalt gelegt, er muß frei, sehr frei werden können; die Garantie des Staates gegen ihn liegt in seiner Responjabilität; wie wäre diese möglich, wenn ein Gremium — oder was noch nachtheiliger ist — wenn ein einzelner Staatsrath, ein Individuum, dessen Talenten der Monarch in seltenen Fällen die Leitung des Departements anzuvertrauen wagte, dem Minister täglich in die Zügel greifen kann, ihn dort nur halb wirken läßt, wo er es ganz müßte? Nicht in den Gang des Geschäftes muß der Staatsrath Einfluß nehmen; die Grundsätze, nach welchen das Geschäft besteht, muß der Monarch mit seiner Beziehung festsetzen und das Vorgeschlagene prüfen. Der Staatsrath kann seinem eigentlichen Begriffe nach kein handelnder Körper sein; er steht dem Monarchen, in welchem sich alle Gewalten vereinigen, als Gesetzgeber und Bewahrer der Gesetze zur Seite; den Ministerien ist allein die ausübende Gewalt delegirt.

3. Zwei nicht geringe Vortheile eines etwas ausgedehnten Staatsrathes sind jene, daß in seinem Gremium die besten Landes- und Departements-Chefs gebildet werden, und daß er dem Verdienste in späteren Jahren selbst wieder offene Plätze darbietet.

4. Endlich liegt in der Existenz eines gut organisirten, von tüchtigen Männern besetzten Gremiums, welches dem Monarchen in jeder Gelegenheit mit aufgeklärtem, parteilojem Rathe zur Hand steht, ein so

hoher Grad von Garantie für das Ganze, daß dieses Gefühl bald allgemein wird und der Regierung Stärke und Ruhe in gleichem Maße sichert.

1812.

Akademie der bildenden Künfte.

(N. 60, S. 238, B. 1.)

184. Rede Metternich's als Curator derselben bei der Feier am 12. Februar 1812.

184. Meine Herren! Das österreichische Kaiserreich feiert heute einen Tag, welcher in dem Patrioten die heiligsten Gefühle erregt. In die Huldigung Aller stimmt die Akademie der vereinigten bildenden Künfte ein; wer mehr als sie verdankt dem Monarchen eine Fülle neuer Wohlthaten? Diese dem versammelten akademischen Körper kund zu thun, die Glieder der Akademie zu neuer Thätigkeit aufzufordern, die Augen einer erlauchten Versammlung, und durch sie jene der Nation auf ein Institut zu richten, dessen Wirkungskreis ebenso tief in die edelsten Bestrebungen des menschlichen Gemüthes, als in die wichtigsten Triebkräfte der Industrie und des wahren Reichthums gebildeter Völker eingreift, ist meine Pflicht an einem ganz der Dankbarkeit geweihten Tage.

Vor einem Jahre berief mich Ihr Vertrauen zu dem ehrenvollen Geschäft, der Vertreter ihrer Wünsche zum Besten der Kunst zu sein. Mit wechselseitigem Zutrauen, mit vereinten Kräften schritten wir zu einem wichtigen Werke. Es lag uns ob, die Vortheile einer bestehenden, nur zu wenig bekannten Institution zu erweitern, die Mängel, welche eine langjährige Erfahrung aufgedeckt hatte, zu verbessern. Wir bedurften Aufmunterung und Unterstützung; wir bereiteten hierdurch Seiner k. k. Majestät eine neue Gelegenheit, Gutes zu wirken; konnten unsere Wünsche unbefriedigt bleiben?

Um dem vereinten akademischen Körper eine genaue Darstellung dessen, was geschehen ist, zu geben, sei es mir vergönnt, Sie, meine Herren, zu den früheren Zeiten unserer Akademie zurückzuführen; in der Geschichte der Entstehung dieses Vereins, der Entwicklung seiner ersten Keime, der allmäligen Erweiterung seiner ursprünglichen An-

lagen bis zu dem jetzt bestehenden Ganzen, liegt reicher Stoff gegründeter Hoffnung für die Zukunft.

Die ersten Spuren der vaterländischen Kunst verlieren sich in die Zeiten Maximilian's I., Rudolf's II. und Ferdinand's III. Leopold I. that den ersten Schritt zu einem wirklichen Kunstverein; ihm verdanken wir die Gründung einer Maler- und Bildhauer-Akademie im Jahre 1704. Josef I. eröffnete diese Schule und stellte sie unter die Leitung des Grafen von Sinzendorf.

Die Regierung Kaiser Karl's VI. war den Künsten noch günstiger als jene seiner Vorfahren. Seine Epoche erzeugte Männer von hohem künstlerischen Sinne. Die Namen eines Peter von Strudel, Fischler von Erlach, dessen Werke noch zu den Zierden der Kaiserstadt gehören, eines Kopecky, Auerbach, Stampar, Faistenberger, reihen sich an jene Zeit. Eugen von Savoyen, gleich groß im Felde wie im Innern, trat als Schützer der Kunst auf; zu ihm gesellten sich die Edelsten der Nation; Meisterwerke wurden aus dem Auslande herbeigeholt, Gallerien errichtet, Prachtgebäude aufgeführt. Hoffnungsvolle junge Künstler erhielten die ausgedehnteste Unterstützung zu Reisen nach den Stätten alter klassischer Kunst.

Wien schritt einer Periode der Bildung entgegen, welche durch ungünstige Zeitverhältnisse verzögert, doch nicht mehr rückgängig gemacht werden konnte. Der Grund war gelegt, der Funke glimmte in der Stille, die Blicke der Regenten waren einmal auf die Kunst geheftet, den Angeesehensten des Reiches war sie nicht mehr fremd. Wo es Unterstützung gibt, erscheinen Künstler!

Im Jahre 1726 erweiterte Kaiser Karl den Wirkungskreis der Akademie. Graf Gundaker v. Althann wurde ihr eifrigster Beförderer, van Schouppen ward Director. Althann's reger Geist gab der Akademie neues Leben; er verbesserte und erweiterte das Gebiet ihrer Thätigkeit. Der bereits bestehenden Maler- und Bildhauer-Schule wurde eine dritte, die der Architektur, beigefügt, und in weniger als zehn Jahren bildeten sich in allen Fächern Männer, deren Werke noch geschätzt werden. Daniel Gran, Paul Troger, Unterberger, Janek, Max Hämmel, der ältere Brand, Nigen, Raphael und Matthäus Domner, die beiden Schmutzer und Sedelmayer gingen aus jenen Schulen hervor.

Graf von Vossy und Maytens, des Grafen Althann und van Schouppen's Nachfolger in der Oberleitung der Akademie, erhielten den ihr von den Vorgängern gegebenen Schwung; wenige Jahre lohten ihre und einiger thätigen Mitarbeiter Bemühungen.

Wir nähern uns nun einer in so vielen Hinsichten unvergeßlichen Epoche. Maria Theresia verherrlichte den österreichischen Thron. Ein Mann von hohem Geiste und reger Kraft, ein Staatsmann seltener Art, Fürst Kaunitz, unter dessen Protectorat bereits eine, der Kunst in Erz zu schneiden gewidmete, unlängst organisirte Schule gestellt worden war, bewirkte im Jahre 1768 die Errichtung eigener Zeichnungs- und Kupferstecher-Schulen, welche in demselben Jahre, obgleich von der Maler- und Bildhauer-Akademie unabhängig, von der Monarchin zu einer, mit eigenen Statuten versehenen freien Akademie erhoben wurden. Die Oberleitung erhielt Fürst Kaunitz. Schmußer, dessen Verlust wir noch in zu frühem Andenken haben, um ihn nicht ganz zu würdigen, wurde Director der neuen Akademie.

Die beiden Institute erhielten sich mehrere Jahre neben einander. Nach dem Tode des Grafen Vossy wurde das Protectorat über beide dem Fürsten Kaunitz anvertraut. Dem großen Kenner mußte der Verein aller Zweige der Kunst willkommen sein; er wußte, wie schwer die Fortschritte der einen ohne gleichzeitige Fortschritte der andern sind. Er wünschte das Ganze mit einem Geiste zu beleben, und nun entstand die vereinte Akademie der bildenden Künste. Die Säle füllten sich bald mit echten Modellen; reichliche Stipendien zur Unterstützung angehender und zur Ermunterung sich bildender Künstler wurden gestiftet. Die Zahl der nach Italien Reisenden wurde vermehrt; die kaiserlichen Kunstschatze wurden den Künstlern geöffnet.

So hatten in weniger als in einem halben Jahrhunderte die Künste in Oesterreich einen Aufschwung genommen, welcher die vaterländischen Institutionen an die ersten europäischen anreichte. Kaiser Josef II. bestieg den Thron. Er, dem die National-Industrie so viel verdankt, überzeugte sich, daß einer der wesentlichsten Zweige im Gebiete der Kunst noch unfruchtbar daliege. Die Akademie, bis dahin reine Kunstschule, war noch in keiner Berührung mit dem Manufacturisten. Er schuf demnach eine eigene technische Schule; der Geschmack des

täglichen Verkehrs sollte durch sie geleitet, an richtige Begriffe und feste Grundfälle gewöhnt werden; Oesterreich sollte, dem Wunsche Joseph's gemäß, keinem andern, durch Fabrik=Industrie ausgezeichneten Staate nachstehen. Seine Absicht war, die Kunst allgemein anwendbar, also allgemein nützlich zu machen. Im Jahre 1789 wurde, dieser glücklichen Idee zufolge, die Akademie mit allen Zweigen der Kunstgewerbe in Verührung gesetzt; jeder sollte an ihrem wohlthätigen Einflusse Theil haben; sie wurde die Behörde, welche über die Fähigkeit zur Erhaltung irgend eines Meisterrechtes zu entscheiden hatte. Daß die Absichten des großen Monarchen nicht unerreicht blieben, bezeugt eine tägliche Erfahrung. Erwägen wir die stürmischen, verheerenden Zeiten, welche mit den letzten Regierungsjahren Kaiser Joseph's begannen, berechnen wir den widrigen Einfluß solcher Störungen auf Ausbildung der Künste in rein scientifischer und technischer Hinsicht, und erinnern wir uns, daß dennoch in eben diesen, durch einundzwanzig Kriegsjahre bezeichneten, Zeitraum das glückliche Emporblihen zahlloser Manufacturen und Fabriken fiel, so zeigt sich, wie tief berechnet das System der früheren Regenten, wie wirksam und fruchtbringend der Schutz ihres Nachfolgers war.

Wir, meine Herren, stehen nun auf einer Stelle, auf welcher wir großen Verpflichtungen Genüge zu leisten haben. Wir sind unseren Vorgängern von dem Gebrauche der reichen Erbschaft, die sie uns hinterließen, Rechenschaft schuldig. Unsere Zeitgenossen haben das Recht, von uns Vervollkommnung der Kunst zu fordern, unsere Ehre erheischt, daß wir dem Danke der Nachkommen entgegenstreben. In diesem Sinne beleuchteten wir die bisher bestandenen Institutionen. In allen ihren Grundzügen richtig, schienen sie uns in mancher täglichen Anwendung mangelhaft. Ein wesentliches Bedürfniß war noch unbefriedigt, ein Bedürfniß, welches bei größerer Ausbildung täglich fühlbarer wird.

Der Kunst auf ihren höheren Stufen genügt das Gemeine nicht mehr. In ihrer Kindheit hat der bloße Handwerker den Wahn, ein Künstler zu sein, dem noch rohen Volke scheint jeder Farbaufwand Malerei, jedes Schnitzwerk Bildhauerei. Der hohe Geist, welcher den Künstler erst zum Künstler eignet, jenes Gefühl, welches sich den rohesten Stoffen, dem Steine, dem Metalle, dem Leingewebe selbst mittheilt,

jenes Leben, welches die Werke der großen Meister der Vorwelt ausströmen, steht weit außer den engen Grenzen bloß mechanischer Kunst. Nur das Gefühl, nur das geistige Leben, welches der Künstler selbst besitzt, kann er seinem Kunstwerke mittheilen. Ohne diese Mittheilung bleibt die Farbe Farbe, bleibt der Marmor unter seinem Meißel Stein. Wenn einzelne Künstler bloß durch glückliche Anlagen, oft nur durch mechanische Fertigkeit ihre Werke bis zu dem Punkt vervollkommen, wo sie der Aufmerksamkeit der Nachwelt würdig bleiben, wie groß, wie lebendig muß das Gefühl der Kunst in dem Manne ausgebildet sein, welcher diesen seinen Geist den Werken einer ganzen, durch ihn beeelten Schule mittheilt? Ein Phidias, ein Praxiteles, ein Raphael, ein Rubens handelten wahrlich nicht bloß nach mechanischen Gesetzen; was sie regierte, war von edlerem Ursprung. Aus der Tiefe eines begeisterten Gemüthes drang die Kraft hervor, die sich in ihren Werken verewigte.

Diese Betrachtungen machten neben den bereits bestehenden Anstalten noch eine eigene, dem theoretischen Theile der Kunst im höheren Sinne des Wortes gewidmete Schule wünschenswerth. Sie zu schaffen, war Kaiser Franz vorbehalten. Das neue Statut gründet einen Lehrstuhl der Theorie der Kunst. Die Freigebigkeit des Monarchen sorgte für die Dotation des Lehrers. Schüler, mit ausgezeichneten Anlagen begabt, werden künftig in dieser neuen Schule Kenntnisse schöpfen, welche außer der Sphäre des gewöhnlichen Künstlers liegen, ohne die jedoch der höhere nicht bestehen kann. Eigene Lehrer werden den akademischen Zöglingen die großen Bilder des Alterthums vorhalten, sie in die Geheimnisse einweihen, durch welche in den Jahrhunderten klassischer Kunst dem schüchternen Talente der Weg zur Vollendung gezeigt, der ungerügten Phantasie Schranken gesetzt wurden. Jene Vorkenntnisse, welche der Künstler in späteren Jahren nur selten, und dann um den Preis mancher kostbaren, für die Ausübung verlorenen Zeit erkaufte, werden ihm in der neuen Lehranstalt als eine der ersten Grundlagen aller ferneren Bildung beigebracht werden. Mit unverwandtem Fleiße der Professoren, unter einer zweckmäßigen Leitung der Vorsteher der Akademie, wird auch Wien einst Schulen besitzen, jenen gleich, welche Italien und die Niederlande

unter so verschiedenem Einflusse des Klima und des Nationalcharacters der Nachwelt zum unerreichten Muster aufstellten.

Zu einem Staate, in dem wahrer Kunstsinne so rege ist, als bei uns, in welchem reiche Privaten in großer Menge den Künstler zu unterstützen bereit sind, tritt noch ein anderes Bedürfnis hervor. Dem angehenden Künstler muß die Möglichkeit, sich bekannt zu machen, dem bereits gebildeten müssen Aufmunterung durch zweckmäßige Concurrency und Mittel des Abjages verschafft werden. Frankreich und England sind seit Jahren mit dem Beispiele öffentlicher Ausstellungen der Kunstwerke vorangegangen. In den Gallerien lebender Künstler werden die Fortschritte der Kunst von Periode zu Periode am sichersten beurtheilt; hier strebt der Schüler nach der Palme des Meisters; hier fürchtet der Meister von dem Schüler übertroffen zu werden. Die Ehrliche, dies allbelebende Gefühl, bemeistert sich der Concurrenten; das Handwerk verschwindet, die Kunst tritt an seine Stelle. Seine Majestät der Kaiser haben demnach Ausstellungen der Werke vaterländischer Künstler angeordnet. Die erste dieser Ausstellungen ist auf das Jahr 1813, nach eigenen von der Akademie festzusetzenden Grundsätzen, bestimmt. Von drei zu drei Jahren werden die Ausstellungen wiederholt. Alle Künstler der Nation und jedes Kunstfaches fordert die Akademie zu dem ehrenvollen Wettstreite auf. Zu der ersten Ausstellung werden, wenn auch seit Jahren gefertigte, Werke aufgenommen, für die folgenden nur jene der drei verfloffenen Jahre. Wir wollen unsere jetzigen Kräfte, den Punkt, von welchem wir ausgehen, kennen lernen, um unsere Fortschritte richtiger berechnen zu können.

Welche Vortheile die Kunst in Frankreich und England aus zweckmäßigen, großgedachten Einrichtungen zog, lehrt die Erfahrung. Oesterreich soll mit seinen Künstlern, mit seinen Mäcenaten, mit dem warmen Gefühle seiner Völker für alles Gute und Schöne dem Auslande nicht nachstehen. Um die Vorbilder anderer Staaten zu erreichen, darf bei uns nur das Verborgene an das Licht befördert, das Unbekannte bekannt, schlummernde Anlagen zur Thätigkeit geweckt werden. Die Nation wird über eigene, ihr unbewußte Schätze staunen, der Impuls zu künstlerischer Thätigkeit wird nicht umsonst gegeben

werden, wenige Decennien werden hinreichend sein, meine Hoffnung zu rechtfertigen.

Dieses, meine Herren, sind Aussichten, welche sich auf die verbesserten und erweiterten Einrichtungen unserer Akademie als Kunstschule gründen. Aber auch als Kunstgesellschaft mußte sie Schwung und Ausdehnung erhalten.

Nichts ist weltbürgerlicher als die Wissenschaft und die Kunst. Die reine Verwandtschaft des Geistes, erhaben über jede materielle Bedingung, erstreckt sich durch Jahrhunderte; ihre Bande unterbricht keine Entfernung, schwächt und löst kein Ereigniß der Zeit. Die Akademie zählt bereits unter ihren Ehren- und Kunst-Mitgliedern die Erlauchtesten der Nation, Heil dem Reiche, in welchem jedes Gute und Erhabene durch das ehrwürdige Beispiel des Regenten, durch jenes seines ganzen glorreichen Stammes befördert wird! Nur berühren kann ich die anspruchlose Unterstützung, welche in allen Theilen der Monarchie die Wissenschaften und Künste täglich durch die Glieder des allerdurchlauchtigsten Hauses erhalten. Dem großen Beispiele treu, vereinigt sich zu demselben Zwecke der Adel. Enger noch muß das Band werden, welches die Akademie der Hauptstadt mit ähnlichen Einrichtungen in den Städten der Provinzen verschwifert.

Die Wahl einzelner Ehren- und Kunstmitglieder wird sich nicht an die Grenzen des Reiches binden; die Namen der Ersten in der Kunst, jene der vorzüglichsten Kenner und Unterstützer in allen Staaten Europas, sollen sich an eine Institution reihen, welche in ihrem erweiterten Wirkungskreise zunächst zwar Oesterreich, dann aber der Kunst überhaupt, im ganzen Umfange ihres großen Gebietes angehört.

Gelingt es uns, den Zweck, der uns heute vorschwebt, zu erreichen, dann, meine Herren, haben wir auf den Dank des Vaterlandes die gerechtesten Ansprüche erworben.

Das Studium der Kunst, der Sinn für alles Große und Schöne, der wahre Nationalreichthum, vom wahren Nationalruhm unzertrennlich, werden sich in gleichen Verhältnissen erheben. Die Enkel werden erst vollständig genießen, was die Väter ihnen bereitet, das Vaterland wird ihnen darbieten, was wir jetzt noch unter fremden Himmelsstrichen suchen. Derselbe Boden, dem jene Männer entstammten, deren

Namen durch bleibende Denkmäler verherrlicht zu werden verdienen, wird Denkmäler, wird Kunstwerke von unsterblicher Art, ihrer würdig, aus seinem Schoße hervorrufen. Aus den Ruinen Athens und Roms ertönen nach Jahrtausenden noch die Stimmen der Vorwelt. Heute noch glüht in den Werken ihrer Künstler das hohe Gefühl, welches sie einst belebte; lauter, bedeutungsvoller spricht ein einziges dieser Werke, als alle kalten, leblosen Ruinen vergänglichler Größe.

Die erneuerten Statuten, welche wir der Gnade des Monarchen verdanken, überreiche ich der Akademie. Mit mir, meine Herren, theilen Sie das innigste Gefühl des Dankes! mit mir vereinigen Sie Ihre Stimme in dem Rufe: Es lebe der Kaiser!

Aus der Zeit der Allianzen (1813—1814).

1813.

Unterredung Metternich's mit Napoleon in Dresden.

(A. 67, S. 253, B. 1.)

185. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Dresden, 26. Juni 1813, 9 Uhr Abends.

186. Précis sommaire d'une conversation avec l'Empereur Napoléon.

185. Ich bin gestern um 2 Uhr Nachmittags, also in vierundzwanzig Stunden hier eingetroffen. Der Kaiser war aber nach Königsbrück abgefahren, von wo er am Abend um 10 Uhr wieder eintraf. Ich habe mit dem Herzog v. Bassano gesprochen, ihm meine Noten übergeben, über welche er mir keine Einwendung machte, und habe heute früh um 11 Uhr meine Bestellung zum Kaiser erhalten. Er empfing mich gleich, als ich bei ihm angemeldet wurde, und unsere Unterredung dauerte von $\frac{1}{4}12$ bis $8\frac{1}{2}$ Uhr — ohne Unterbrechung. Sie bestand aus dem sonderbarsten Gemisch der heterogensten Gegenstände, der abwechselndsten Freundlichkeit und der heftigsten Ausbrüche (Nr. 186); ihr Resultat ist, daß ich noch nicht über das Ende meines hiesigen Aufenthaltes abzurtheilen wage, da ich die directe Anforderung erhielt, wenigstens noch morgen hier zu bleiben, und ich auf die officielle Antwort meiner Noten bestand, welche mir der Kaiser auf morgen versprochen hat, da er behauptete, diese Noten heute noch nicht gelesen zu haben, was jedoch im höchsten Grade unwahrscheinlich ist.

Ich werde demnach auf keinen Fall vor Montag Nachts oder im Laufe des Dienstages eintreffen und ersuche Eure Majestät gehorjamst, vorher auf keinen Fall den Aufenthalt von Gitschin weg zu verlegen. Ich habe hier zuverlässig erfahren, daß eine ganz außerordentliche

Menge Getreide aus Böhmen hereingeschwärzt wird. Ich glaube, daß Allerhöchstdieselben den Oberstburggrafen auf diesen Umstand aufmerksam zu machen geruhen dürften, und daß sehr verschärfte Maßregeln sehr nützlich wären.

Précis sommaire d'une conversation avec l'Empereur Napoléon.

Beilage zu Nr. 185.

186. Arrivé au jardin Mareolini, je fus annoncé sur-le-champ, et Sa Majesté me reçut seule dans son Cabinet.

Elle vint au-devant de moi, et me demanda avec un air très-sérieux des nouvelles de l'Empereur. J'entamai au bout de quelque temps la conversation en lui disant que je me présentais devant lui par suite de son invitation et, d'après ma conviction, dans le moment le plus important pour les relations futures entre les deux Empires et pour l'Europe entière. „Il dépend de Votre Majesté”, lui dis-je, „de donner la paix au monde, de fonder son Gouvernement sur la plus forte des bases, sur un sentiment de reconnaissance universelle; si Votre Majesté laisse échapper ce moment, quels peuvent être les bornes et le terme des bouleversements?”

L'Empereur me répondit qu'il était prêt à faire la paix, mais que, plutôt que d'en faire une déshonorante, il périrait. „Je l'ai écrit à l'Empereur”, continua-t-il, „mon honneur avant tout et puis la paix!”

Je lui répondis que des propositions déshonorantes n'entre-raient jamais dans les calculs de l'Empereur François. „Eh bien, qu'entendez-vous par la paix?” interrompit l'Empereur, „quelles sont vos conditions? Voulez-vous me dépouiller? voulez-vous l'Italie, le Brabant, la Lorraine? Je ne céderai pas un pouce de terrain; je fais la paix sur les bases du statu quo ante bellum. Je donnerai même une partie du Duché de Varsovie à la Russie; je ne vous donnerai rien, parce que vous ne m'avez pas battu; je ne donnerai rien à la Prusse, parce qu'elle m'a trahi. Si vous voulez la Galicie occidentale; si la Prusse veut une partie de ses anciennes possessions, cela peut

se faire, mais contre compensations. Il faudra alors que vous indemnisiez mes alliés. L'Illyrie m'a coûté trois cent mille hommes à conquérir; si vous voulez l'avoir, il faut dépenser un égal nombre d'hommes."

Je répliquai, après cette première sortie, que je n'étais nullement appelé à discuter ici les conditions de la paix future, mais simplement à insister sur la réunion la plus prompte des négociateurs sous la médiation de l'Autriche, ou bien à constater le refus de l'Empereur de négocier sous cette médiation. Que les négociateurs se réunissent, et rien ne s'opposera à une discussion sur les bases de la pacification; l'Autriche remplira dans cette importante conjoncture le rôle de la médiation avec la plus entière impartialité.

Metternich's Instruction für die Conferenzen in Prag.

(N. 68, S. 255, B. 1.)

187. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Brandeis, 12. Juli 1813.

188. Kaiser Franz an Metternich (Allerhöchste Resolution) Brandeis, 12. Juli 1813.

187. In dem Augenblicke, als ich das große Negotiationsgeschäft beginne, halte ich es für unerläßliche Pflicht, Allerhöchstderselben nochmals die folgenden gedrängten Gesichtspunkte gehorjamst zu unterlegen, deren Genehmigung mir zugleich als Instruction zu dienen haben wird.

Eure Majestät stehen auf der höchsten Stufe, welche im Stande des Friedens und unter den gegebenen Verhältnissen erreicht werden konnte. Aber selbst diese höchste Stufe führt nöthigerweise zur Epoche der Entscheidung. Unser bisheriger Gang hat sein Ende erreicht; wir gehen immer mehr den entscheidendsten Krisen entgegen, deren Vermeidung keineswegs in unserer Macht steht.

Eure Majestät können jedoch Sich und die Monarchie nur retten, wenn Allerhöchstdieselben mit Sich im höchsten Grade einig sind und wenn ich mit voller Zuversicht auf die größte Festigkeit und Beharrlichkeit in dem einmal bestimmten und mir vorgezeichneten Gange rechnen kann. Ohne diese Bestimmtheit werden von morgen an alle

meine Schritte falsch, incohärent und demnach im höchsten Grade gefährlich. Mit dem reinsten und dem lebhaftesten Willen für das Beste des Staates würde ich im gegentheiligen Falle das Werkzeug seines nur zu möglichen Unterganges.

Entfernt von jeder Uebertreibung in abstracten Begriffen sowol, als in ihrer Anwendung auf das tägliche Leben, kann ich dennoch nicht umhin, zwei Hauptbedingungen als die Existenz eines großen Staates selbst anzusehen.

Materielle Kraft. Denn ohne sie sinkt der Körper, so ausgedehnt er ist, zu Nichts herab.

Politische Consideration. Diese ist das Resultat der materiellen Kraft und weit mehr noch der Persönlichkeit des Monarchen und des Ganges des Cabinets.

Wie genau ich meiner Administration diese zwei Bedingungen stets gegenwärtig hielt, beweist die Stufe, auf welcher wir heute stehen. Im Jahre 1809, nachdem alle Mittel der Monarchie zertrümmert zu den Füßen Eurer Majestät lagen und das ganze Ministerium den Untergang des Staates unvermeidlich — in Krieg und Frieden — anjahen, behielten Eure Majestät allein noch Muth. Allerhöchst dieselben übertrugen mir die schwere Last des Ministeriums. Durch glückliche Umstände begünstigt, voll Vertrauen auf den festen Sinn und auf die sichere Unterstützung Eurer Majestät habe ich gethan, was mir Pflicht und Gewissen geboten. Wir haben auf diese Weise in weniger als vier Jahren die erste Stelle in Europa wieder errungen. Aber nicht mehr denselben Gang, bisher mit allem Erfolge gekrönt, können wir einhalten; er paßte auf die momentane Schwäche der Monarchie. In dem Bekenntniß dieser Schwäche lag die Möglichkeit, diesen Gang zu verfolgen, nur einst wieder stark zu werden. Im abstracten Sinn — die Monarchie allein gerechnet — sind wir weit entfernt, so stark zu sein, wie wir es früher waren; aber als Gewicht in die Waagschale ist die Partei, welche Oesterreich ergreift, die überwiegende, und diese Berechnung, die einzig richtige, sehe ich bei uns zu wenig beherzigt. Diese Berechnung muß jedoch den directesten Einfluß auf alle Bestimmungen Eurer Majestät nehmen; sie ist die einzig mögliche Basis unserer Politik im gegenwärtigen entscheidenden Augenblick.

Eure Majestät sind als Vermittler des Friedens aufgetreten, weil:

1. Allerhöchstdieselben dem Frieden selbst alle Chancen eröffnen wollten;

2. weil die Kräfte der Monarchie leider noch bei Weitem nicht hinlänglich erstarkt waren, als sich das Kriegstheater auf den Grenzen des Reiches festgesetzt hatte.

Unserer angestrebten Bemühung ist es gelungen, eine Negotiation herbeizuführen. Diese Negotiation wird den ersten der oben angeführten Beweggründe erschöpfen. Auf eine höhere Stufe der Entwicklung der Nationalkräfte können wir nicht mehr gelangen als jene sein wird, welche wir am 10. August erreicht haben werden. Bis dahin wiegen wir durch eigene Erstarkung die Vortheile auf, welche der Gegenpartei aus der Verlängerung des Waffenstillstandes ergehen; später würde Zögern uns Nachtheil und Frankreich blos Vortheil bringen.

Eure Majestät haben Bedingungen zur Grundlage Ihrer Mitwirkung mit den Allirten gelegt, welche die Mäßigkeit der Ansichten des österreichischen Kabinetes beweisen. Diese Ansichten sind der Art, daß sie von den Allirten als unter der Stufe des Annehmbaren erklärt worden sind.

Aus diesem Stande der Dinge ergehen demnach drei Chancen:

1. Eines Friedens auf den angenommenen Basen*).
2. Einer Cooperation Oesterreichs zu Gunsten der Allirten, im Falle Frankreich die Basen ausschläge.
3. Einer außer aller Verbindlichkeit stehenden neu zu ergreifenden Partei, im Falle Frankreich die Basen annehmen sollte und selbe von den Allirten verworfen würden.

*) Diese in der Reichensbacher Convention enthaltenen Friedensgrundlagen waren: 1. Auflösung des Herzogthums Warschau und Vertheilung des Gebietes unter Rußland, Preußen und Oesterreich; 2. Abtretung der Stadt und des Gebietes von Danzig an Preußen und Räumung der in den preußischen Staaten und im Herzogthum Warschau gelegenen Festungen seitens der französischen Truppen; 3. Rückgabe der illyrischen Provinzen an Oesterreich; 4. Wiederherstellung der Hansestädte mit Einschluß ihrer Gebiete als unabhängige Städte. D. G.

Zu ersten Falle entscheidet sich die Frage von selbst. Es kann also nur von bestimmten Ansichten über die beiden anderen Fälle die Rede sein, und über diese muß ich mit den unabweidlichsten Befehlen Eurer Majestät ausgerüstet sein, ehe ich die Negotiation beginne.

Eure Majestät haben die Friedensbasen als Minimum ausgesprochen, weil selbe doch wenigstens das Gepräge des Friedens haben und weil ihre Zugestehung von Seiten Frankreichs den einzigen möglichen Beweis liefert, daß die Absichten Napoleon's nicht lediglich auf Sprengung der jetzigen Coalition, auf Entwaffnung der Mächte und auf ihre theilweise Vernichtung gerichtet sind. Dieser Vernichtung würden in dem eintretenden Falle Eure Majestät ebenso wenig entgehen als Preußen. Rußland allein zöge sich augenblicklich aus dem Spiele und würde mit vollem Zug und Recht die einzige Partei zu ergreifen genöthigt sein, welche ihm einigen Widerstand sichern könnte, jene, sich an Frankreich anzuschließen und uns mit Frankreich zu vernichten!

Diese Wahrheit ist mir zu einleuchtend, als daß ich den Satz nicht als gänzlich ausgemacht annehmen muß:

Daß Eure Majestät, im Falle Frankreich die Friedensbasen nicht annehmen sollte, Ihrem Worte treu bleiben und Ihre Rettung im engsten Anschließen an die Allirten suchen werde.

Als ein noch mögliches Temperament der vier Friedensbasen steht die syrische Frage. Syrien gehört Eurer Majestät. Die Mächte können Syrien als eine *Conditio sine qua non* freilich in Anspruch nehmen; Niemand kann Eure Majestät aber zwingen, für eine die Monarchie allein angehende Verzichtleistung gegen Allerhöchst Ihre Berechnung Krieg zu führen. Ob dieses Temperament in dem letzten Momente der Negotiation auszusprechen sein wird oder nicht, scheinen mir die damals obwaltenden Umstände entscheiden zu müssen; daß es aber nie die Grenze der eventuellen Versicherung der Rückgabe Syriens bei dem Seefrieden überschreiten dürfe, scheint mir ebenso ausgemacht.

Daß Eure Majestät die Allirten vereint mit Frankreich zu einem schlechten Frieden zwingen sollten, nehme ich in keine mögliche

Berechnung auf. Welche Partei werden wir aber in dem Falle, wenn die Allirten den Frieden auf unseren Basen nicht annehmen sollten, ergreifen? Diese Frage kann und muß eigentlich in der Minute selbst entschieden werden, als sie zur Anwendung kommt. Sie kann es aber nur zu Gunsten der Allirten werden, falls deren Chancen am 10. August berechenbar schlechter wären als heute; oder, und im äußersten schlimmsten Falle, kann sie Oesterreich höchstens zu einer bewaffneten Neutralität führen. Wie sehr aber diese uns in den Augen Aller herabsetzen würde, ist zu leicht zu berechnen, als daß sie nicht unter ganz eigenen Ansichten aufgestellt werden müßte, worüber ich mir die fernere Ausarbeitung im eintretenden Falle vorzubehalten die Freiheit nehme.

Ich beschränke den gegenwärtigen gehorjamsten Vortrag auf diese kurzen Ansichten. In der Frage: „Kann ich auf die Festigkeit Eurer Majestät zählen, im Falle Napoleon die Friedensbasen Oesterreichs nicht annimmt; sind Eure Majestät unerschütterlich bestimmt, in diesem Falle die gerechte Sache der Entscheidung den Waffen Oesterreichs und des ganzen übrigen vereinten Europa anzuvertrauen?“ — liegt meine ganze Instruction und nach meiner Einsicht der Grundstein unseres künftigen politischen Gebäudes. Darüber darf kein Dunkel in meiner Seele schweben, denn jeder meiner Schritte in Prag würde ohne die genaueste Bestimmtheit des Willens Eurer Majestät das Gepräge einer unverzeihlichen Zweideutigkeit tragen. Wir würden statt der Chancen des Friedens oder eines vortheilhaften Krieges nur jene der allgemeinen Animadversion und des wahrscheinlichen Unterganges der Monarchie herbeiführen, und ich würde mit dem besten Willen für das Wohl des Staates lediglich das leidigste Werkzeug der Vernichtung aller politischen Consideration, aller moralischen Höhe und des Auflösens aller inneren und äußeren Bande der Staatsverwaltung geworden sein.

Kaiser Franz an Metternich, Brandeis, 12. Juli 1813.

188. Ihnen habe ich größtentheils den jetzigen ruhmvollen politischen Zustand meiner Monarchie zu verdanken, ich rechne auch auf Sie in meinem Bestreben, ihn zu erhalten. Frieden, dauerhafter Frieden

ist gewiß das für jeden redlichen Mann Erwünschteste, um so mehr für mich, dem das aus einem Krieg entstehende Leiden so guter Unterthanen, so schöner Länder, an denen ich mit Leib und Seele hänge, am schmerzlichsten fällt. Zu diesem Ziel zu gelangen müssen wir trachten, hiernach haben wir bisher gehandelt, wir müssen es ferners thun. Augenblickliche Vortheile, Ländervergrößerungen dürfen uns hierin nicht täuschen. Was ich als die Basis eines in meinen Augen dauerhaften Friedens ausgesprochen habe, obschon es stark zu bezweifeln steht, daß es so sei, müssen wir behaupten, da er doch, wenn sie erfüllt ist, möglich sein dürfte. So viel möglich Alles zu vermeiden, was Kaiser Napoleon's Ehre abträglich sein könnte, ist schon dabei berücksichtigt worden, so daß er kaum eine vernünftige Ursache haben sollte, es nicht einzugehen. Hiernach müssen Sie bei der nun beginnenden Negotiation als Minimum auf dem bestehen, was ich als solches erklärt habe, den anderen Mächten überlassen, daß sie mehr zu erhalten trachten und ihnen dabei, ohne daß es zu einem Bruche hierwegen kommen sollte, nach Kräften behilflich sein. Uebrigens werden Sie trachten, durch möglichst gute Formen die Verhandlungen in das gehörige Geleise zu bringen, alle Bitterkeiten dabei zu entfernen und die Sache zu dem gewünschten Ende zu führen. Sollte sich das Ganze daran hängen, daß Frankreich die Zurückgabe Syriens bloß auf den allgemeinen Frieden zu bewerkstelligen sich verbindlich machen wollte, so gestatte ich Ihnen, wenn Sie alle anderen Mittel, es zu vermeiden, erschöpft haben sollten, hierin nachzugeben, um einen Beweis meines Wunsches, das allgemeine Beste zu befördern, zu geben. Auf dem als Minimum von mir Ausgesprochenen aber werden Sie fest beharren, ohngachtet ich wünsche, daß der Punkt wegen der Hansestädte ausgeglichen werden könnte, da ich ihn nur in so weit als wichtig ansehe, als er eine unerläßliche Bedingung war, um des festen Beharrens Rußlands in seinem gegenwärtigen Betragen versichert zu sein. Sie werden also auch hierin ihr Möglichstes thun. Uebrigens können Sie auf meine Festigkeit in Durchführung dieser Grundsätze rechnen, und erhalten Sie in der Anlage zu Ihrem Gebrauche mehrere auf Galizien, Syrien und den abgetretenen Theil von Oesterreich ob der Enns Bezug habende Actenstücke. Sollte der Fall eintreten, daß

Frankreich mein Minimum annehme, die anderen Mächte sich aber hierzu nicht herbeilassen wollten, so erwarte ich von Ihnen hierüber zugleich mit Ihrem Gutachten die Anzeige.

Franz m. p.

1814.

Die Abdankung Napoleon's und Ankunft des Grafen von Artois in Paris.

(N. 76, S. 262, B. 1.)

189. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 11. April 1814 (um 2 Uhr Morgens*)
nebst Allerhöchster Resolution.

190. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Paris, 11. April 1814.

191. Kaiser Franz an Metternich (Allerhöchstes Handschreiben) Troyes, 12. April 1814.

189. . . . In Betreff der Verhältnisse des französischen Kaisers fand ich die Dinge folgendermaßen hingestellt.

Eure Majestät kennen den neulichen Antrag, welchen der russische Kaiser an Napoleon ergehen ließ**). Dieser Antrag wurde durch das Erscheinen dreier Marschälle veranlaßt, welche die Abdication des Kaisers Napoleon unter gewissen Bedingungen antrugen. Auf die Antwort, welche Eure Majestät, wie eben erwähnt, kennen, erklärte sich Napoleon bereit, seine Abdication wirklich zu unterfertigen. Er übergab selbst dieses Actenstück den Marschällen Ney und Macdonald und Herrn v. Caulaincourt mit der Weisung, ihm einen nach bestimmten, von ihm gefaßten Instructionen unterzeichneten Tractat herüber zu bringen.

An diesem Tractat arbeiteten nun diese Bevollmächtigten mit dem Grafen Nesselrode seit vier Tagen. Der russische Kaiser wünschte aber, daß ich vor seiner Unterfertigung mit beigezogen werde, da einer der Artikel ein independentes Etablissement für die Kaiserin und den König von Rom enthält.

*) Der Leser wird sich aus dem Datum des Actenstückes die Eile bei der Abfassung desselben erklären.

D. H.

**) Die bestimmte Erklärung, daß sowol Napoleon als Marie Louise vom Throne auszuschließen seien, und daß nur die Bourbons Frankreich und Europa genehm sind.

D. H.

Ich habe heute Abends eine dreistündige Sitzung mit den drei französischen Plenipotentiärs und Grafen Nesselrode mit Beiziehung von Lord Castlereagh gehabt, in welcher wir über den Tractat in's Kleine gekommen sind. Ich habe geglaubt, die Herzogthümer Parma, Piacenza und Guastalla als den geeignetsten Gegenstand der Kaiserin zuweisen zu können, worüber alle Theile einverstanden waren. Die Unterzeichnung ist demnach erfolgt; morgen wird die förmliche Ausfertigung stattfinden, und da die provisorische Regierung ebenfalls mit dem Ganzen einverstanden ist, so werden wir die Publication dieses wichtigen Actenstückes in zwei bis drei Tagen vornehmen können. Kaiser Napoleon wird sodann sogleich nach der Insel Elba abgeführt. Morgen werden wir mit dem Fürsten Schwarzenberg und den französischen Marschällen, welchen nun ebenfalls Alles an der augenblicklichen Entfernung Napoleon's liegt, über den besten Weg einig werden. Dieser wird von den Antworten abhängen, welche von der Augereau'schen Armee einlangen werden. Die Marschälle zweifeln nicht, daß Augereau, Soult und Suchet ebenfalls übergehen werden. Somit wäre dem Kriege mit einem Streiche ein Ende gemacht.

Bei Fontainebleau hat Napoleon noch zwölf- bis fünfzehntausend Mann. Marschall Macdonald behauptet, er habe nicht zwei zusammenhängende Ideen.

Außer den vielen Beweggründen, welche für die schnellste Entfernung Napoleon's sprechen, ist der Anstand der Verpflegung der so beträchtlich ihm gegenüberstehenden Armee keiner der geringen.

Die Marschälle haben sich übrigens erklärt, für Napoleon zu sterben, wenn er nicht abdankt; im gegentheiligen Falle jedoch ohne Zeitverlust zur Fahne Ludwig's XVIII. zu schwören. Alle diese Rücksichten haben mich bewogen, keinen Anstand zu nehmen, Eurer Majestät Auskunft zur Unterfertigung des Tractates nicht abzuwarten.

Sie haben in dieser Sache recht gehandelt, und danke ich Ihnen als Vater herzlichst für Alles, was Sie bei dieser Gelegenheit für meine Tochter gethan haben.

Franz m. p.

Metternich an Kaiser Franz, Paris, 11. April 1814.

190. Eure Majestät werden wahrscheinlich bereits durch Grafen Bombelles unterrichtet sein, daß der Graf v. Artois im Begriff steht, hier anzukommen. Er trifft wirklich übermorgen früh hier ein.

Ich bitte Allerhöchstdieselben Ihre Anherreise sehr zu beschleunigen. Ich habe das Hotel der Prinzessin Borghese für Allerhöchstdieselben in Beschlag genommen. Es liegt ganz nahe bei jenem des russischen Kaisers.

Die hiesige Stadt bietet den Anblick der vollkommensten Ruhe. Als ich gestern ankam, waren Tausende auf den Boulevards. Die Stimmung des Volkes ist ganz für die Bourbons. Jene der Armee ist es weniger, so lange Corps beisammen bleiben; sie gehen aber ihrer gänzlichen Auflösung entgegen.

Eure Majestät werden vom hiesigen Volke mit großer Ungeduld erwartet. Ich habe alle Einleitungen mit Talleyrand getroffen, daß der Empfang Eurer Majestät recht würdig geschehe.

Den russischen Kaiser habe ich in einer sehr vernünftigen Stimmung gefunden. Er divagirt weit weniger, als ich es glaubte, und auch Fürst Schwarzenberg ist äußerst zufrieden mit ihm gewesen. Uebrigens besiegt er sich nur schwer vor Freude über den ganzen Gang der Ereignisse, welcher aber auch Alles übersteigt.

Ich habe heute bei Talleyrand mit dem russischen Kaiser, den Marschällen Ney, Macdonald, Marmont, Lefebvre, dem General Dessolle und mehreren Anderen gegessen, welche sämmtlich in der exaltirtesten Stimmung gegen den Kaiser Napoleon sind. Es ist schwer, sich einen Begriff dieser Stimmung zu machen, wenn man nicht selbst es sieht. Die Regierung geht ihren geraden Gang und nirgends findet man Anstände in der Ausführung. Auf allen Punkten herrscht die vollkommenste Ruhe.

Ich glaube, Eure Majestät dürften geruhen, die Post zu nehmen, um hieher zu kommen. Allerhöchstdieselben können auch mit Relais recht bequem den ersten Tag von Troyes bis Provins und den folgenden von Provins hierher kommen. Es wäre auf jeden Fall gut, wenn Eure Majestät es so sich einzurichten trachteten, um bei Tag hier anzukommen. Auf den Posten zwischen Provins und Paris finden Eure

Majestät sehr leicht vierzig Postpferde und selbst mehr unter einer vier- undzwanzigstündigen Vorausbestellung.

Einige dunkle Nachrichten machen es glaublich, daß Soult von dem Marjhall Wellington neuerdings geschlagen wurde.

Die Constitution ist erschienen und mit vernünftigen Modificationen mit der englischen gleichstimmig. Der Senat erjsetzt das Oberhaus, das Corps legislativ das Unterhaus. Die alte Noblesse ist hergestellt, die neue wieder bestätigt. Man hat überhaupt getrachtet, so viel möglich von der alten Form beizubehalten und Amalgame zu treffen. Sie ist übrigens sehr constitutionel=monarchisch.

Kaiser Franz an Metternich, Croyez, 12. April 1814.

191. Lieber Fürst Metternich! Auf Ihre Berichte vom 11. April finde ich Ihnen zu bedeuten, daß ich, da hier keine Pferde und auch keine Fourage zu bekommen ist, heute auf Pont sur Seine marschiere mit meinen eigenen, dann morgen weiter gegen Paris, so gut ich kann. Ich danke für Alles, was Sie verfügt haben. Die Hauptsache ist, den Napoleon aus Frankreich, und wollte Gott, weit weg zu bringen, daher haben Sie recht gehabt, den Abschluß des Tractats nicht bis auf meine Ankunft zu verschieben, denn nur dadurch kann dem Krieg ein Ende gemacht werden. Die Insel Elba ist mir nicht recht, denn sie ist für Toscana ein Schaden, man disponirt mit Gegenständen für Andere, die meiner Familie taugen, was man in Hinkunft nicht angehen lassen kann, und Napoleon bleibt zu nahe an Frankreich und Europa. Uebrigens muß getrachtet werden zu erhalten, daß Elba, wenn die Sache nicht verhindert werden kann, nach Napoleon's Tod zu Toscana komme. Daß ich Mitvormund des Kindes werde für Parma &c., und daß für den Fall des Todes meiner Tochter und des Kindes die selben zukommenden Staaten nicht auf die Napoleon'sche Familie reservirt werden.

Uebrigens dankt der Vater für Alles, was Sie seiner Tochter gethan haben.

Franz m. p.

Aus der Zeit des Anbruches der Friedens=Ära (1815).

1815.

Der Wiener Congress.

(N. 80, S. 266, B. 1.)

192. Denkschrift von Friedrich von Gentz ddo. 12. Februar 1815. *)

193. Metternich an Hardenberg (Note) Wien, 10. December 1814.

194. Talleyrand an Metternich (Schreiben) Wien, 19. December 1814.

192. Ceux qui à l'époque de la réunion du Congrès de Vienne avaient bien saisi la nature et les objets de ce Congrès,

*) Auf dem Original-Concept befindet sich von der Hand des Staatskanzlers aus späterer Zeit nachfolgende Randbemerkung: „Diese Arbeit des Herrn Friedrich v. Gentz trägt das Gepräge des Geistesganges und des Temperaments ihres Verfassers. Gentz hatte neben den seltensten Gaben des Geistes und einem Schatz von positiven Kenntnissen, einen ihm eigenthümlichen Leichtsin, welcher die ernstesten Dinge seinen stets wechselnden Impressionen unterordnete — Eindrücken, welche häufig das Ergebnis gesellschaftlicher Gespräche waren und leicht von einem Extrem zum entgegengesetzten übersprangen. Die nachstehende Arbeit hat Gentz wohl selbst nur als eine höchst summarische betrachtet und deren Werth auf der Waagschale gewogen, auf welcher er das Gewicht des Correspondenten, an welchen sie gerichtet war, anwendbar glaubte. Im Ganzen ist die Erzählung sachgetreu.“

Der ungenannte Adressat dieser leider nicht bis zum Abschluß des Congresses reichenden Denkschrift war zweifelsohne Fürst Caradja, Hospodar der Walachei, als dessen diplomatischer Agent bekanntlich Gentz fungirte und mit dem er in den Jahren 1812—1818 eine lebhafte (vielfach publicirte) politische Correspondenz unterhielt.

In seinem Tagebuch erwähnt Gentz (10. Februar 1815) eines Schriftstückes mit den Worten: „Composé une des plus belles pièces de ma vie.“ Es ist nicht zu constataren, ob diese Bemerkung des überaus fruchtbaren Publicisten sich auf das hier abgedruckte Manuscript bezieht; doch spricht alle Wahrscheinlichkeit dafür, da die Abfassung desselben gerade in die Zeit der fraglichen Tagebuchnotiz fällt. D. H.

ne pouvaient guère se méprendre sur sa marche, quelle que fût leur opinion sur ses résultats. Les grandes phrases de „reconstruction de l'ordre social”, de „régénération du système politique de l'Europe”, de „paix durable fondée sur une juste répartition de forces”, etc., etc., se débitaient pour tranquilliser les peuples, et pour donner à cette réunion solennelle un air de dignité et de grandeur; mais le véritable but du Congrès était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu.

Il suffisait d'avoir compris cette vérité pour prévoir que les discussions de ce Congrès devaient être difficiles, pénibles, et souvent orageuses. Mais pour comprendre à quel point elles ont dû l'être, et pourquoi les espérances d'un grand nombre d'hommes éclairés, mais plus ou moins étrangers au secret des Cabinets, ont été si cruellement trompées, il faut connaître les dispositions dans lesquelles les principales Puissances se sont présentées sur ce grand champ de bataille, et le développement que des circonstances particulières et des rapports personnels ont donné à ces dispositions. Les éclaircissements suivants serviront à les caractériser.

Dispositions des Puissances à l'ouverture du Congrès.

L'Empereur de Russie est venu à Vienne, d'abord pour s'y faire admirer (ce qui est toujours la première de ses pensées), et puis pour diriger en personne les arrangements importants qui devaient fixer les limites et l'assiette future de tant d'États qui réclamaient leur part du butin immense que les succès contre l'ennemi commun avaient mis à la disposition des Alliés. Les trois principaux objets de l'Empereur Alexandre étaient: 1° de s'emparer à perpétuité de la totalité ou de la presque totalité du Duché de Varsovie, à l'exception de quelques faibles lambeaux qu'il voulait rendre aux deux Puissances voisines; 2° d'empêcher que l'Autriche ne profitât trop des avantages de sa nouvelle position; 3° d'agrandir autant que possible la Prusse, non-seulement pour la dédommager de ses

anciennes provinces de Pologne, qu'il lui avait enlevées par surprise, et qu'il retenait parce que tel était son bon plaisir, mais aussi pour s'en faire une alliée puissante et utile, la seule sur laquelle il comptait pour l'avenir. Tels étaient les objets réels qu'il avait en vue; l'objet d'ostentation était de se mêler de toutes les affaires de l'Europe, et de passer pour l'arbitre de ses destinées.

En arrivant à Vienne, l'Empereur était déjà plus ou moins brouillé avec l'Autriche, l'Angleterre et la France. Son mécontentement contre l'Autriche tenait principalement aux griefs nombreux et sévères qu'il avait, ou prétendait avoir, contre le Prince de Metternich. La première et la véritable origine de ces griefs datait de l'opposition de ce Ministre au projet de l'Empereur de s'emparer du commandement en chef des armées alliées. Son ressentiment, comprimé pendant la première époque de la guerre, et caché même alors sous les apparences d'une grande intimité, éclata la première fois au mois de Décembre 1813, à l'occasion de l'entrée des Alliés en Suisse, plan que tous les bons militaires avaient approuvé, mais auquel l'Empereur était contraire, parce que dans un de ses mouvements philanthropiques il avait donné sa parole à quelques apôtres de la liberté du pays de Vaud que la neutralité de la Suisse serait respectée. Depuis ce moment, l'harmonie ne s'est plus rétablie. Des discussions vives et amères avaient signalé presque chaque jour de la dernière partie de la campagne, et lors de l'arrivée des Alliés à Paris, on ne conserva plus qu'avec peine les dehors d'une liaison dont toutes les bases s'étaient écroulées. L'Empereur s'accoutuma à ne regarder M. de Metternich que comme un obstacle permanent à ses vues, comme un homme occupé sans relâche à le contrarier et à le déjouer, enfin comme un ennemi juré. Le calme et la sérénité que M. de Metternich ne cessa d'opposer à ces préventions, au lieu d'adoucir l'Empereur, paraissent l'avoir aigri davantage; des sentiments tout à fait personnels, celui surtout d'une forte jalousie que lui donnaient les succès de M. de Metternich, tant dans les affaires que dans la société, augmentaient cette irritation.

Enfin elle s'accrut au point de devenir une haine implacable, et pendant le séjour de Vienne, une espèce de rage et de frénésie, dont les explosions journalières fournissaient aux esprits frivoles des Cours un aliment inépuisable de curiosité et d'amusement, tandis que les hommes sages les déploraient comme une grande calamité. Cette haine est la clef de la plupart des événements du Congrès; si elle a fait un mal infini aux affaires, et essentiellement gâté les plus grands intérêts de l'Europe, nous avons au moins la triste consolation qu'elle n'a pas tourné à l'avantage personnel de l'Empereur. Ses déclamations perpétuelles contre le Prince de Metternich, les détails dans lesquels il entraît avec une vingtaine de femmes de la société, pour les endoctriner sur les torts de ce Ministre, ses projets pour le culbuter, aussi mal conçus que ridiculement exécutés, et n'aboutissant qu'à renforcer son crédit, — tout cela a porté à l'Empereur Alexandre un coup irréparable dans l'opinion; et c'est peut-être un des effets les plus salutaires de ce Congrès, et un des plus grands biens qu'il ait faits à l'Europe, d'avoir refroidi l'admiration générale que quelques qualités brillantes de ce Souverain avaient inspirée à presque tous les contemporains; il a maintenant donné la vraie mesure de son caractère, et si on a cessé de l'admirer, on a aussi entièrement cessé de le craindre.

Ses relations avec l'Angleterre (Puissance qu'il avait toujours cordialement détestée, et qu'il ne cultivait que par intérêt ou par crainte) étaient sensiblement dérangées depuis son séjour à Londres. Lord Castlereagh lui était particulièrement désagréable; il le disait froid et pédant, et il y a eu des moments à Vienne où il ne l'aurait pas plus ménagé que M. de Metternich, si la peur extrême de se compromettre ouvertement avec le Gouvernement britannique, le seul qui le fait trembler, ne l'avait pas toujours ramené à la dissimulation.

L'attitude de l'Empereur vis-à-vis de la France n'avait pas non plus une physionomie amicale. Il ne pardonnait pas au Roi d'avoir adopté un système de gouvernement contraire

aux conseils qu'il avait prétendu lui donner; il était furieux contre le Prince de Talleyrand, qui, au moment de l'entrée des Alliés à Paris, avait eu l'air de ne reconnaître d'autre loi que la volonté de l'Empereur de Russie, et qui, quatre semaines après, avait trouvé moyen de s'en rendre indépendant. Dans les premiers mois du séjour de Vienne, il y eut quelques scènes violentes entre l'Empereur et M. de Talleyrand; plus tard, celui-ci sut lui imposer par son esprit, ses reparties et son savoir-faire; mais l'aversion secrète resta la même. Le Roi de Bavière, quoique son beau-frère, lui était odieux à cause de ses étroites liaisons avec l'Autriche, et parce qu'il croyait le Maréchal de Wrede un des instruments aveugles du Prince de Metternich; le Roi de Danemark lui était également insupportable, parce qu'il avait eu le courage de lui reprocher ses torts et ses mauvais procédés. Enfin le seul ami de l'Empereur de Russie était le Roi de Prusse, prince dont l'attachement personnel lui était assuré par sa reconnaissance, par sa faiblesse, par son engouement, et par sa méfiance de tous les autres, et dont le Cabinet, prévoyant l'opposition générale à ses propres projets d'agrandissement, avait fait de l'union avec la Russie, et de sa soumission aveugle aux volontés de cette Puissance, le premier principe de sa politique.

La Prusse n'avait apporté au Congrès qu'un désir immodéré d'étendre ses possessions aux dépens de tout le monde, et sans égard à aucun principe de justice ou seulement de décence. Cette passion de conquêtes n'avait sa source ni dans le caractère du Roi ni dans celui de son principal Ministre; car le Roi, quoique au-dessous de la médiocrité pour l'esprit et les lumières, est cependant au fond un homme de bien, et le Chancelier Hardenberg, un des meilleurs hommes qui aient jamais existé. Mais le système de cette Cour ne dépend, en dernière analyse, ni du Roi ni du Prince de Hardenberg. Ce système, fondé et poursuivi depuis un siècle, a trouvé un nouvel appui dans l'enthousiasme général de la nation, dans l'énergie de l'armée, et dans le pouvoir irrésistible qu'un certain nombre de mili-

taires distingués exercent aujourd'hui sur le Cabinet. Depuis le moment de la résurrection de la Prusse, le principal objet de ce parti était l'acquisition de la totalité de la Saxe. Ne pouvant ou ne voulant plus rivaliser avec la Russie, ils avaient porté toutes leurs vues sur l'Allemagne; l'acquisition de la Saxe, quelque énorme qu'elle fût, n'était pour eux que le commencement d'une grande suite d'opérations politiques, par lesquelles ils espéraient tôt ou tard réunir à la Prusse la partie la plus considérable du Nord de l'Allemagne, effacer l'influence de l'Autriche, et se mettre à la tête de toute la Confédération germanique. Comptant sur les secours de la Russie dans l'exécution de ce vaste plan, ils voulaient au moins emporter du Congrès la pierre fondamentale de leur nouvel édifice; et si l'Autriche n'a pas pu les déjouer entièrement, il y avait déjà beaucoup de mérite à faire avorter au moins une partie considérable de leurs projets.

L'Angleterre apparaissait à Vienne avec tout l'éclat qu'elle devait à ses immenses succès, au rôle éminent qu'elle avait joué dans la coalition, à son influence sans bornes, à un état de force et de prospérité solide qu'aucune Puissance n'a atteint de nos jours, enfin au respect et à la crainte qu'elle inspirait et qui présidaient à ses rapports avec tous les autres Gouvernements. En profitant de ces moyens, l'Angleterre pouvait dicter la loi à l'Europe; en faisant cause commune avec l'Autriche, dont tous les intérêts étaient les siens, elle empêchait l'agrandissement de la Russie, faisait rentrer la Prusse dans ses limites, rétablissait un véritable équilibre en Allemagne, et garantissait pour longtemps le repos de l'Europe. Par des raisons que je me réserve d'expliquer dans une autre occasion, et qui tiennent à tout ce qu'il y a de plus délicat dans cette histoire, l'Angleterre renonça à ce noble privilège. Lord Castlereagh résista, il est vrai, pendant quelque temps aux projets ambitieux de la Russie, mais il finit par abandonner son opposition. Guidé par les intentions les plus pures, mais par quelques aperçus radicalement faux, il appuya d'abord les projets de la Prusse

sur la Saxe dans toute leur étendue, en revint plus tard à une marche plus conforme aux bons principes et plus favorable à l'Autriche, mais s'arrêta à moitié chemin, et ne sauva enfin une partie de la Saxe que par un arrangement foncièrement mauvais. Il observa dans toutes les autres questions (à l'exception de quelques-unes qui intéressaient directement l'Angleterre, telles que l'établissement de la Maison d'Orange, la traite des nègres, etc.) une neutralité souvent étonnante. Enfin, pouvant être l'arbitre de l'Europe, il ne lui prêta que des secours faibles et partiels. Ce fut là, sans contredit, la cause principale de l'issue peu satisfaisante du Congrès.

Le rôle des Ministres de France à ce Congrès était au fond le plus simple et le plus beau de tous. Tout ce qui regardait la France se trouvant réglé par le traité de Paris, ils n'avaient rien à demander pour eux-mêmes, et pouvaient se borner à surveiller la conduite des autres, à défendre les faibles contre les forts, à contenir chaque Puissance dans ses justes bornes, et à travailler de bonne foi au rétablissement de l'équilibre politique. Aussi doit-on leur rendre la justice qu'ils se sont généralement conduits d'après ces principes, qu'ils n'ont fait aucune proposition, articulé aucun projet tendant directement ou indirectement au moindre changement dans les stipulations du traité de Paris, à la moindre extension de leurs frontières, ou à une prétention quelconque incompatible avec les droits de leurs voisins ou avec la tranquillité générale. En dépit de tous les mensonges qui courent encore le monde aujourd'hui, de tous les plans, de toutes les démarches, de toutes les intrigues que la haine invétérée contre la France a fausement et souvent ridiculement prêtés à ses Ministres, l'histoire véridique ne pourra pas leur refuser ce témoignage honorable; et moi, qui ai tout vu de près, et qui mieux que tout autre pourrais écrire un jour cette partie de l'histoire, je suis le premier à le leur rendre. Mais si M. de Talleyrand et ses collègues n'ont jamais travaillé contre le bien, il est vrai aussi que plusieurs obstacles particuliers les ont empêchés

d'y concourir d'une manière efficace. Car premièrement l'article secret du traité de Paris qui autorisait les Puissances ci-devant alliées à régler la répartition des pays reconquis sur la France „d'après les arrangements stipulés entre elles", était une barrière terrible contre toutes leurs démarches; et si les Puissances qui ne demandaient que l'ordre et la justice, comme l'Autriche, comme l'Angleterre, avaient voulu aussi renoncer au pouvoir que leur accordait cet article, celles dont l'ambition et la soif d'acquérir étaient les seuls guides, la Russie et la Prusse, ne l'auraient jamais souffert. Ceci, et la crainte souvent très-exagérée des autres, d'avoir l'air de conspirer avec la France, vous expliquera en grande partie la nullité des plénipotentiaires français dans toutes les négociations, et surtout pendant la première époque du Congrès. Une autre cause y contribuait beaucoup. Pour tenir un langage ferme et imposant contre des Cabinets qui, tels que ceux de la Russie et de la Prusse, regardaient leur volonté comme à peu près irrésistible, la France devait être préparée et pleinement décidée à la guerre. Elle prétendait l'être, mais elle ne l'était pas; et le secret de sa politique une fois deviné, ses raisonnements ne pouvaient plus encourager ses amis, ni ses menaces effrayer ses adversaires. Le Gouvernement français d'aujourd'hui ne respire que la paix; il la croit indispensable pour réorganiser son administration, ses finances, son commerce, toutes ses ressources; il la regarde même comme le seul moyen de se consolider, tandis qu'il voit dans une nouvelle guerre des chances de danger et de bouleversement qui l'effrayent. Les démonstrations énergiques auxquelles les Ministres de France se portaient quelquefois, contrastaient trop avec ce qu'on savait des véritables intentions de leur Cabinet pour produire un grand effet; et si on peut reprocher une faute à M. de Talleyrand, et surtout à son premier coadjuteur le Duc de Dalberg, c'est peut-être celle d'avoir, dans leurs communications et conversations particulières, surtout au commencement du Congrès, tenu un langage un peu trop haut

contre des gens qui ne manquaient pas de moyens de savoir jusqu'à quel point on les soutiendrait à Paris. Au reste, je ne veux pas dire par cette observation, que si l'Autriche et l'Angleterre avaient préféré la guerre à des cessions pernicieuses, la France ne se serait pas associée à ces Puissances pour y prendre part. Je crois le contraire; mais ce que je veux dire, c'est que la France n'était pas assez prononcée pour donner l'impulsion à des Puissances qui, pour des causes que vous trouverez développées ci-après, ne voulaient se battre qu'avec la plume et dans les conférences, et préféraient en secret les plus détestables arrangements à une nouvelle explosion qu'elles craignaient par-dessus tout.

L'Autriche se trouvait, entre ces quatre Puissances, dans la position la plus embarrassante. Elle ne pouvait plus regarder l'Empereur Alexandre, malgré toutes ses protestations d'amitié personnelle pour l'Empereur, que comme un ennemi déclaré, et la Prusse, emportée d'ailleurs par sa propre rapacité et sa propre ambition, comme l'allié inséparable de cet ennemi. Elle redoutait un trop grand rapprochement avec la France, non par aucune raison de méfiance ou de répugnance directe, car elle était intimement convaincue de ses dispositions loyales et bienveillantes, mais par ce qu'on appelle respect humain, c'est-à-dire par la crainte de se perdre dans l'opinion publique, en se liguant ouvertement avec une Puissance qui avait été naguère l'ennemi commun de l'Europe, et qui conservait encore sa mauvaise réputation dans l'esprit de la multitude, entraînée par les déclamations hypocrites du parti russe et prussien. Une autre considération arrêtait aussi l'Autriche. Parfaitement d'accord avec la France dans ses vues sur les affaires de Pologne et d'Allemagne, elle ne l'était pas de même dans celles d'Italie. La France avait un intérêt naturel à reprendre son ancienne influence en Italie, par le rétablissement des branches dépossédées de la Maison de Bourbon à Parme, et principalement à Naples, tandis que l'Autriche devait consolider d'abord sa propre puissance, puis conserver

Parme. qu'une convention récente et formelle avait assurée à l'Impératrice Marie-Louise, enfin soutenir le Roi de Naples, dont elle avait embrassé la cause par les motifs les plus sages et les plus puissants. Le Cabinet de Vienne avait donc à craindre qu'en se livrant avec trop de chaleur à la France, dont l'appui lui était essentiellement utile pour ses démêlés avec la Prusse et la Russie, elle ne s'exposât de l'autre côté à sacrifier à cette Puissance une partie de ses grands intérêts en Italie. Voilà pourquoi, pendant les trois premiers mois du Congrès, l'Autriche est toujours restée dans une espèce d'éloignement de la France; et ce n'est que depuis le commencement de cette année qu'une véritable intimité s'est établie enfin entre les Ministres de ces deux Puissances. Il ne restait donc pour tout appui à l'Autriche que l'Angleterre; mais l'Angleterre voulait la paix, la paix avant tout, la paix — je suis fâché de le dire — à tout prix et presque à toute condition. Aussi l'Autriche était absolument dans le cas de tenir tête toute seule à la Russie et à la Prusse réunies; elle n'avait qu'un seul allié, qui marchait avec elle au premier signal, c'était la Bavière; si la guerre éclatait, elle pouvait compter sur des secours de la France; mais ces secours eussent été tardifs et restreints, et révoltaient de plus contre elle l'opinion de tout le reste de l'Allemagne; quant à l'Angleterre, décidée à ne rompre avec personne, elle n'aurait pas même donné des subsides à l'Autriche. En réfléchissant sur cet ensemble, vous comprendrez toute la marche des négociations, dont, après ce tableau préparatoire, je vais vous présenter un précis très-rapide, mais très-exact.

Affaires de Pologne.

En arrivant à Vienne, l'Empereur de Russie fit déclarer par le Comte de Nesselrode, dans la première conférence (à laquelle, comme à toutes celles des premiers mois, n'assistaient que les Ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre), qu'il demandait, comme juste indemnité de ses sacrifices, tout le Duché de Varsovie, et en même temps le pouvoir d'en

régler le sort et la constitution future d'après sa convenance. Cette déclaration fut regardée comme un premier coup d'essai, et reçue avec assez d'indifférence.

Persuadé que le seul moyen de traiter avec l'Empereur Alexandre était celui des entretiens confidentiels, le Prince de Metternich, quoique très-pénétré de tous les inconvénients de ce genre de négociation, prit le parti de le tenter. Il eut avec l'Empereur quatre ou cinq conférences particulières; il le trouva d'une obstination que rien ne put fléchir; son exaspération et sa violence redoublèrent même d'une entrevue à l'autre; et enfin celle du 24 Octobre fut tellement orageuse, que le Prince déclara à ses amis qu'après la scène qui venait de se passer, il ne voulait et ne pouvait plus voir l'Empereur en particulier. Il a tenu parole; à l'exception d'une seule explication, que l'honneur compromis du Prince rendait inévitable, il n'a plus remis le pied chez l'Empereur. Celui-ci lui a rendu la pareille. Ils se sont encore vus à la Cour, et dans les grandes sociétés, en lieu tiers; mais, depuis le 24 Octobre, l'Empereur n'a voulu aller à aucun bal, à aucune fête chez le Prince de Metternich; les instances de ses sœurs, de l'Archiduc palatin son beau-frère, de plusieurs de ses amis, de toutes les femmes qu'il cultivait à Vienne, rien n'a pu vaincre cette répugnance; et tout en affectant de traiter Madame et Mademoiselle de Metternich avec des égards distingués, il a toujours soutenu que le Prince l'avait trop mortellement offensé pour qu'il pût y avoir désormais aucune communication personnelle entre eux. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'accusation était absolument fautive, que l'Empereur, emporté par ses passions, était le seul coupable dans ces entrevues, et que M. de Metternich s'est conduit, jusqu'au dernier moment, avec toute la sagesse et la convenance qui sont dans son caractère, et avec toute la décence inhérente à sa personne et à ses manières.

Ce premier grand instrument, et certainement le plus habile de tous, mis hors de combat, Lord Castlereagh entra en campagne. Il adressa à l'Empereur de Russie trois Mé-

moires particuliers, dans lesquels il lui exposa avec beaucoup de vigueur, et quelquefois avec peu de ménagement, l'injustice de sa conduite et de ses prétentions, et les dangers dont l'exécution de ses projets menacerait l'Europe. Il lui parla, dans ces Mémoires, quelquefois en son propre nom, mais la plupart du temps au nom de son gouvernement. L'Empereur répondit à chacun de ces Mémoires par de mauvais arguments, quelquefois avec souplesse, quelquefois avec hauteur, mais toujours avec une amertume extrême. Cette correspondance particulière était non-seulement tout à fait inutile, mais absolument nuisible au succès de la négociation. Lord Castlereagh a eu tort de l'entreprendre; nous avons eu tort d'y consentir. Elle épuisait en pure perte des arguments qu'on aurait dû réserver pour une négociation en forme et en règle, la seule qui pût être bonne à quelque chose, et à laquelle on n'aurait jamais dû renoncer, par la raison même que l'Empereur s'y opposait de tout son pouvoir.

Il est vrai qu'un pressentiment de l'insuccès de toutes ces démarches avait engagé l'Autriche et l'Angleterre à mettre en train une véritable négociation; mais les moyens de la conduire ne furent pas heureusement choisis. La Prusse ayant, au moins en apparence, un grand intérêt à réclamer sa part du Duché de Varsovie, on crut devoir l'associer aux mesures que les deux autres Puissances comptaient prendre pour faire fléchir l'Empereur de Russie, et on se décida même à lui faire entrevoir qu'on serait plus coulant sur l'affaire de la Saxe, si elle se conduisait bien dans celle de la Pologne. Vous verrez dans l'article suivant quels furent les effets funestes de cette résolution, dans le grand différend au sujet de la Saxe. On reconnut bientôt son inutilité parfaite pour le but qu'on avait directement en vue. La Prusse, après avoir affecté pendant quelques semaines de s'associer à la marche de l'Angleterre et de l'Autriche vis-à-vis de la Russie, et de seconder leurs plans combinés, déclara tout à coup, vers la mi-Novembre, qu'ayant bien réfléchi sur toutes les conséquences de ce plan,

sondé les intentions de l'Empereur Alexandre et reconnu l'impossibilité d'opérer un changement dans ses projets, elle ne pouvait plus persister dans cette voie, et n'avait d'autre conseil à donner à ses amis que celui de céder à la Russie de bonne grâce. Dès ce moment tout l'édifice s'éroula. La scission était prononcée entre l'Autriche et la Prusse; une animosité réciproque prit la place des relations intimes qui les avaient liées depuis 1813, mais que les derniers événements de la guerre avaient déjà fortement altérées et ébranlées. L'Angleterre flottant pendant quelque temps entre ces deux Puissances, l'Autriche se trouva, dans cet intervalle pénible, isolée sur le champ de bataille. Il ne fut plus question des affaires de Pologne; on les regardait tacitement comme perdues.

En attendant, les débats les plus vifs s'étaient établis sur les arrangements territoriaux de l'Allemagne, et surtout sur la malheureuse affaire de la Saxe. L'Autriche, voyant les prétentions de la Prusse grossir et se fortifier, et la querelle s'envenimer de jour en jour, fit à la fin de l'année 1814 quelques tentatives indirectes pour se rapprocher de la Russie. Abandonnée par la Prusse dans ses plans pour contrarier la Russie, elle espérait pouvoir se servir jusqu'à un certain point de la Russie pour modérer les projets de la Prusse. La Russie eut l'air de s'y prêter, mais elle exigea avant tout l'arrangement des affaires de Pologne dans le sens de ses demandes précédentes, sauf quelques modifications. L'Autriche, se persuadant qu'elle ne pouvait pas sauver à la fois la Saxe et la Pologne, se décida à laisser tomber la dernière.

Sur ces entrefaites s'ouvrirent, le 29 Décembre, les fameuses conférences entre les Ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre, auxquelles enfin M. de Talleyrand fut admis le 8 Janvier. Dès le 30 Décembre, le Comte Razoumowsky, nommé pour ces conférences parce que l'Empereur crut le Comte de Nesselrode trop attaché à l'Autriche, communiqua les propositions de la Russie relativement à la Pologne. L'Empe-

reur fit déclarer qu'il demandait le Duché de Varsovie en entier, à l'exception des anciens palatinats de Gnesen et de Posen et des anciens districts de la Prusse occidentale, le tout montant à huit cent cinquante mille âmes de population, qu'il voulait rendre à la Prusse, et d'un petit terrain sur la rive droite de la Vistule, vis-à-vis de Cracovie, dans lequel se trouvent les salines de Wieliczka, qu'il voulait rendre à l'Autriche, en même temps que le cercle de Tarnopol avec quatre cent mille âmes, cédé par cette Puissance selon le traité de Vienne. Cracovie et Thorn devaient être déclarées villes libres et indépendantes. Ce projet fut adopté sans autre discussion. L'Autriche en avait pris son parti. Le Prince de Talleyrand se voyant hors d'état de protester seul contre la Russie, déclara que tous les vœux de la France avaient été pour l'indépendance de la Pologne, mais que cette question, se trouvant abandonnée par les Puissances dont l'intérêt était le plus direct, ne pouvait être soutenue par la France toute seule. Lord Castlereagh se contenta de remettre, le 12 Janvier, une Note dans laquelle, en se soumettant aux projets de l'Empereur de Russie, il se borna à exprimer de stériles regrets, à annoncer quelques sinistres pressentiments, et à adresser quelques conseils philanthropiques aux trois Puissances. En réponse à cette Note, le Comte Razoumowsky remit le 7/19 Janvier la pièce la plus remarquable qui ait paru à ce Congrès. Ce qui frappe le plus dans cette pièce, c'est la manière claire et positive dont on annonce aux Polonais que tout espoir de rétablissement de leur indépendance est perdu. On est étonné que le Souverain qui, depuis deux ans, n'avait cessé de les flatter de cet espoir, soit précisément celui qui leur apprend aujourd'hui „l'impossibilité de faire renaître cet ancien système politique de l'Europe dont l'indépendance de la Pologne faisait partie". L'établissement constitutionnel, dont on les berçait depuis si longtemps, n'est que vaguement articulé dans cette pièce; on croit que l'Empereur en a si bien senti la difficulté, qu'il ne songe plus à le réaliser, et qu'il se croira quitte envers ses admirateurs en leur offrant quelque fantôme

de soi-disant „nationalité” qui leur fermera la bouche — jusqu'à nouvel ordre. Il est certain qu'il a suffisamment gagné en emportant la question territoriale, et qu'un avantage aussi marqué lui fera bientôt oublier tous ses rêves constitutionnels.

Telle a été la fin de l'affaire de Pologne, par laquelle l'Empire de Russie s'est accru d'un des pays les plus fertiles de l'Europe, et de trois millions et demi de nouveaux sujets, en retranchant les huit cent cinquante mille qu'elle rend à la Prusse et les quatre cent mille qu'elle rend à l'Autriche dans le cercle de Tarnopol. Quand je dis la fin, je ne parle que du Congrès et des négociations actuelles; car les suites ultérieures de cet événement sont incalculables. Personne ne conçoit comment la Galicie autrichienne, quoique la Russie se soit offerte à la garantir, pourra rester pendant deux ans dans l'état présent; et comment, après les progrès énormes de la Russie, auxquels cette dernière acquisition a mis le comble par la position menaçante qu'elle lui donne vis-à-vis de ses voisins, et avec l'esprit dominant et ambitieux qu'elle a constamment manifesté dans ces transactions, l'équilibre et la tranquillité de l'Europe ne seront pas exposés à des dangers perpétuels et aux bouleversements les plus effroyables.

Du reste, aucun traité n'a été ni signé ni rédigé jusqu'ici sur cette „nouvelle répartition des forces”, pour employer les termes omineux de la Note russe. L'Autriche ne veut définitivement souscrire à cet arrangement du Duché de Varsovie que lorsque ceux de l'Allemagne seront terminés; et l'Empereur Alexandre, moins par complaisance pour l'Autriche que par une affectation de délicatesse pour la Prusse, a annoncé la même intention.

Affaires territoriales de l'Allemagne.

Il y avait en Allemagne, outre un grand nombre d'intérêts secondaires, et indépendamment de la question d'une constitution future réunissant toutes les parties de l'Allemagne, deux questions territoriales de la première importance à décider, l'une sur les moyens de reconstituer la Monarchie prussienne dans

ses anciennes dimensions, l'autre sur les indemnités de la Bavière pour les provinces qu'elle devait rétrocéder à l'Autriche. La première de ces questions a plus occupé les Ministres du Congrès que tous les autres objets politiques réunis, et pendant plusieurs mois elle a arrêté et absorbé toutes les autres.

Les mêmes motifs qui déterminèrent l'Autriche et l'Angleterre à ne jamais entamer pendant la durée de la guerre la question épineuse de la Pologne vis-à-vis de la Russie, les avaient engagées à garder le silence sur les prétentions que, dès la fin de l'année 1813, la Prusse avait ouvertement formées sur la Saxe. Il paraît même que, relativement à cette dernière, on ne s'était pas contenté d'une simple temporisation, mais qu'on avait à plusieurs époques donné à la Prusse d'assez fortes espérances. Quoiqu'il en soit, cette Puissance, protégée d'ailleurs et vivement encouragée dans ce projet par l'Empereur de Russie, arriva au Congrès avec l'intention très-arrêtée de s'emparer de la Saxe entière comme équivalent de ses anciennes provinces polonaises, légèrement et imprudemment (peut-être même astucieusement) cédées à la Russie par le traité de Kalisch.

L'Autriche, dans les relations peu favorables où elle se trouvait avec l'Empereur de Russie, ne pouvait résister à ce projet de la Prusse qu'avec l'assistance ouverte et bien décidée de l'Angleterre; car l'opposition de la France, quoique fortement articulée dès le commencement, ne suffisait pas pour soutenir l'Autriche dans une lutte qui pouvait se terminer par la guerre. On avait plusieurs raisons de croire que le Gouvernement anglais ferait cause commune avec l'Autriche dans cette affaire importante, à laquelle l'équilibre de l'Allemagne et les rapports futurs de ses deux premières Puissances étaient directement liés. Cette attente fut trompée. Lord Castlereagh, entraîné par l'intérêt majeur qu'il attachait de prime abord à l'affaire de Pologne (complètement abandonnée ensuite), — par quelques idées fausses sur la nécessité de renforcer la Prusse, et par beaucoup d'autres raisons qu'il n'est pas encore temps de dévoiler, se rallia au projet des Prussiens, et employa tous

ses moyens de crédit et de persuasion pour engager le Cabinet de Vienne à consentir à l'exécution de ce projet. Vous connaissez par plusieurs de mes rapports les objections puissantes de l'Autriche contre cette mesure, objections auxquelles on n'a jamais pu répondre qu'en lui représentant l'horreur et les dangers d'une rupture ouverte avec la Prusse et la Russie. Ces représentations seules n'auraient pas fait céder l'Autriche; mais les instances de l'Angleterre, jointes à l'espoir trompeur que la Prusse la seconderait dans ses démarches contre l'agrandissement de la Russie, produisirent un effet momentané, que d'autres circonstances rendirent bientôt irréparable. On promit à la Prusse, dans une Note confidentielle du 22 Octobre, comme condition de son assistance dans les négociations que l'on se flattait d'entamer avec la Russie, „que si aucun autre moyen pour satisfaire aux justes prétentions de la Prusse ne pouvait être substitué à celui-ci, l'Empereur consentirait même à l'incorporation de la Saxe à la Monarchie prussienne". Cette démarche, qui a donné à M. de Metternich plus de chagrin dans trois mois qu'il n'en a eu pendant toute sa vie, fut accompagnée du consentement verbal de l'Autriche et de l'Angleterre à l'occupation provisoire de la Saxe; et, pour comble de fatalité, elle fut interprétée sur-le-champ par la Prusse, malgré toutes les conditions et restrictions qu'on y avait mises, comme un consentement absolu et définitif.

La Prusse n'ayant rempli aucune des conditions auxquelles l'Autriche avait lié son consentement éventuel à l'acquisition de la Saxe, le Cabinet de Vienne aurait eu, sans aucun doute, pleinement le droit de rejeter toute négociation ultérieure sur l'objet favori de la Prusse. Mais d'abord, l'occupation provisoire de la Saxe, accordée à cette Puissance, ne permettait plus d'espérer qu'on la délogerait de ce pays par de simples représentations; et d'un autre côté, on se flattait toujours qu'elle emploierait au moins une partie de son crédit auprès de l'Empereur de Russie pour l'engager à des cessions en Pologne. Aussi, quoique l'amertume fût déjà dans tous les cœurs, on con-

serva vis-à-vis d'elle les dehors d'une grande complaisance, et au lieu de se rétracter tout à fait, on lui fit sentir qu'on ne répugnerait pas à lui abandonner une partie de la Saxe. A cette même époque, les dépêches de Londres, annonçant la fâcheuse sensation que la nouvelle des projets prussiens, soutenus par le Ministre d'Angleterre, avaient produite, et les assauts redoutables livrés au Parlement par l'opposition relativement à cette question, avertirent Lord Castlereagh qu'il s'était avancé trop loin; et, quoiqu'il ne changeât pas totalement de système, ces dépêches, et l'humeur que lui donna contre les Ministres prussiens le rôle plus que louche qu'ils avaient joué dans l'affaire de Pologne, le déterminèrent à modifier sa marche, et à abandonner, une fois pour toutes, l'idée de consentir à l'incorporation totale de la Saxe à la Monarchie prussienne.

C'est dans ces circonstances que le Prince de Metternich adressa au Chancelier de Prusse sa Note du 10 Décembre (N^o 193). Cette pièce indique en même temps la résolution déjà prise à cette époque de regarder l'affaire de Pologne comme perdue, et la répugnance de l'Autriche à se désister de son opposition dans celle de la Saxe. Pour bien saisir le sens de cette Note, il faut savoir que, dans le tableau qui y était annexé, on offrait à la Prusse, outre tout ce qu'elle gagnait en Westphalie et sur le Rhin, à peu près quatre cent trente mille âmes de population en Saxe, en lui abandonnant la Basse-Lusace, plus de la moitié de la Haute-Lusace, et le cercle de Wittenberg sur les deux rives de l'Elbe. Les termes de la Note étaient certainement modérés et conciliants jusqu'à l'excès; et si on peut faire un reproche à cette pièce, c'est bien plutôt celui de trop de condescendance vis-à-vis d'une Cour que l'Autriche ne pouvait plus, sans un aveuglement complet, considérer comme son amie ou comme son alliée.

La surprise fut d'autant plus grande lorsqu'on sut que le Cabinet prussien regardait la Note du 10 Décembre comme une insulte, et comme la preuve évidente des intentions hostiles de l'Autriche. Ce Cabinet s'était tellement familiarisé

avec l'idée de dévorer la Saxe tout entière, que la proposition de se contenter de quatre cent trente mille sujets dans ce pays, et de rétablir le Roi de Saxe, dont il croyait s'être défait pour toujours, ne pouvait que le consterner et l'aigrir. Tous les Prussiens, et tous leurs partisans, crièrent au meurtre. Le texte de la Note ne fut connu que de très-peu de personnes; on ne divulgua que les propositions pures et simples, accompagnées des plus perfides commentaires. L'Empereur de Russie fit chorus avec les Prussiens. De l'autre côté, les amis de l'Autriche, les Français, les Bavares, et on peut bien ajouter tout ce qu'il y avait d'hommes honnêtes et sensés en Allemagne, prirent feu contre les prétentions outrageantes de la Prusse. L'orage qui s'éleva fut tel que, pendant quinze jours, et jusqu'à la fin de l'année 1814, les personnes les plus au fait de ces discussions regardaient la guerre comme inévitable. On s'y prépara effectivement de toutes parts; les troupes se concentraient partout; on ne parlait plus que de la dissolution prochaine du Congrès; l'Empereur Alexandre dénonçait M. de Metternich, auprès de son Souverain et dans toutes les sociétés de Vienne, comme le perturbateur du repos public de l'Europe; la Prusse ne voulait pas même répondre à la Note du 10 Décembre, trouvant que les propositions qu'elle contenait étaient au-dessous de sa dignité!

Ce déluge d'injustice et d'extravagance fut enfin arrêté par la contenance calme et intrépide que lui opposèrent l'Empereur François et le Prince de Metternich; par la fermeté de l'Autriche et de la Bavière; par les sages réflexions et les sanglants sarcasmes de M. de Talleyrand, qui mit tous les penseurs et tous les rieurs de son côté; par les exhortations pacifiques de Lord Castlereagh; enfin, par la chute sensible des auteurs de toutes ces tracasseries dans l'opinion du monde. C'est à cette époque d'agitation qu'appartient la lettre de M. de Talleyrand au Prince de Metternich, du 19 Décembre, qui se trouve parmi les annexes de ce rapport (N° 194), pièce extrêmement remarquable à plus d'un égard, composée avec autant

de chaleur que de force et de noblesse, renfermant de grandes vérités et des aperçus frappants. Elle vous intéressera d'autant plus, que c'est la seule pièce formelle et officielle que les plénipotentiaires de France aient remise pendant toute la durée du Congrès. Tout ce que les gazettes ont écrit sur d'autres prétendues Notes françaises appartient à la fable.

Les conférences qui commencèrent le 29 Décembre, et dont j'ai parlé plus haut, s'ouvrirent encore au milieu du déchaînement de toutes les passions. Mais, quelques jours après, la tempête s'apaisa. L'Empereur de Russie avait fait des réflexions sérieuses. Il voyait le moment où l'Angleterre, malgré toute sa modération, irritée et excédée par l'obstination de la Prusse et de la Russie, prendrait ouvertement fait et cause contre ces Puissances. On parlait déjà d'un projet de convention éventuelle entre l'Autriche, la France, l'Angleterre, la Bavière et le Hanovre; et ce bruit, qui n'était pas sans fondement, faisait trembler l'Empereur Alexandre, et lui fit baisser prodigieusement le ton en peu de jours. Il promit même d'employer ses bons offices pour engager la Prusse à se contenter de la moitié de la Saxe.

Le Chancelier Hardenberg, sincèrement porté à la paix et ennemi de tous les projets exagérés, profita de la circonstance pour gagner du terrain contre le parti qui, sous les bannières du Baron de Stein (le véritable perturbateur du repos public de l'Allemagne et de l'Europe), travaillait sans relâche à entraîner le Roi dans une nouvelle guerre. Les conférences prirent une assiette réglée; chaque Puissance, se consultant elle-même de bonne foi, reconnut qu'elle ne pouvait pas vouloir la guerre; la paix était de nouveau à l'ordre du jour.

Dans le projet de reconstitution remis par la Prusse à la conférence du 12 Janvier, elle demandait encore la totalité de la Saxe; elle avouait en même temps qu'avec les pays auxquels elle prétendait sur le Rhin, elle aurait six cent quatre-vingt mille sujets de plus qu'à l'époque de sa plus grande splendeur.

Mais ce projet n'effraya plus personne; on avait la certitude que la Prusse en rabattrait beaucoup.

L'Autriche et l'Angleterre travaillèrent pendant quinze jours à un contre-projet. Cette époque, sans être comparable à celle de la dernière quinzaine du mois de Décembre, fut pourtant encore très-agitée, et quelquefois très-orageuse. L'impatience des Prussiens était extrême. Leurs mouvements et leurs mesures militaires, qu'ils ne discontinuaient pas, donnaient encore de l'ombrage aux Cabinets et de grandes inquiétudes au public. D'un autre côté, l'Autriche et l'Angleterre n'étaient rien moins que d'accord sur les propositions définitives à faire. Lord Castlereagh ne visant qu'à la paix, et à ce qu'il appelait (souvent très-gratuitement) une juste répartition des forces, peu sensible aux objections puissantes du Cabinet de Vienne contre l'agrandissement disproportionné de la Prusse, et complètement indifférent sur le sort du Roi de Saxe, adoptait des bases que l'Autriche, et avec elle la France et la Bavière, ne pouvaient pas admettre. Il y eut surtout d'énormes difficultés au sujet de l'importante place de Torgau, à la cession de laquelle l'Autriche s'opposait avec la plus grande ténacité, tandis que Lord Castlereagh la traitait de bagatelle. Les chefs militaires en Autriche, en jugeant tout autrement, aigris et exaltés d'ailleurs par la conduite de la Russie et de la Prusse, commençaient à demander la guerre, et il fallut tout l'art de M. de Metternich pour que l'Empereur lui-même ne fût pas entraîné par leurs conseils. Enfin, après les discussions les plus pénibles, dont ceux qui y ont été acteurs ou témoins peuvent seuls se former une idée, le contre-projet fut remis le 29 Janvier. On offrit à la Prusse huit cent mille sujets en Saxe, un million quatre cent mille sur le Rhin. Sa population était ainsi portée fort au delà de dix millions d'âmes.

Quoique ce contre-projet, plus que raisonnable, fût appuyé par l'Angleterre et la France réunies, la Prusse se préparait à de nouvelles objections et à de nouvelles demandes. Elle admettait (tacitement) le principe du partage de la Saxe,

quoiqu'elle n'eût jamais voulu l'articuler en toutes formes ; mais elle trouva sa part au-dessous de ses prétentions. Elle insista entre autres choses, avec beaucoup de force, sur l'acquisition de la ville de Leipzig ; les autres Puissances étaient décidées à ne pas céder sur ce point. Ce différend ne serait pas terminé à l'heure qu'il est, il aurait peut-être exigé quatre semaines de négociations de plus, si une circonstance particulière et imprévue n'y avait pas brusquement mis fin. Cette circonstance, ce fut le rappel de Lord Castlereagh à Londres. Ce Ministre, ne voulant pas perdre le fruit de ses pénibles travaux et partir de Vienne sans avoir arrangé l'affaire de la Saxe, fit les derniers efforts pour parvenir à son but. Il y mit une activité et une persévérance extraordinaires ; il travailla jour et nuit, tantôt avec le Roi de Prusse et l'Empereur de Russie, tantôt avec le Prince de Metternich et le Prince de Hardenberg ; et il réussit enfin, le 6 Février, à s'entendre définitivement avec ce dernier Ministre sur l'arrangement qui termina cette grande question.

D'après cet arrangement, la Saxe sera partagée en deux moitiés à peu près égales, dont celle qui reste au Roi de Saxe est la plus peuplée, et celle qui revient à la Prusse un peu plus grande en surface. Le Roi de Saxe conserve environ un million deux cent mille sujets, avec Dresde, Leipzig, Bautzen, et toute la lisière le long de la Bohême. Pour consoler la Prusse à l'égard de Leipzig, qu'elle convoitait avec beaucoup d'ardeur, l'Empereur de Russie lui rend Thorn avec son rayon, qui par conséquent ne sera pas ville libre comme Cracovie.

Vous observerez que, dans tous ces arrangements, il n'est guère question du Roi de Saxe, dont le consentement paraît cependant indispensable pour la cession légitime d'une aussi grande partie de ses États. Mais la conduite qu'on a tenue vis-à-vis de ce malheureux Souverain est une tache dans l'histoire du Congrès.

Il était à prévoir que la Prusse et la Russie, conséquentes dans leur système de spoliation, persisteraient à traiter le Roi de Saxe en Prince détrôné et prisonnier, et son Royaume en

pays conquis. Mais que le Gouvernement anglais, adoptant à peu près la même manière de voir et d'agir, ne vît dans les discussions sur la Saxe qu'un simple différend entre l'Autriche et la Prusse, et déclarât le consentement du Roi superflu pour sanctionner le résultat d'une négociation à laquelle il est resté absolument étranger, — voilà ce qu'il était plus difficile de présumer, et ce qui pourtant a eu lieu. L'Autriche et la France ont longtemps soutenu le principe contraire, le seul vrai et juste, et ne l'ont jamais formellement abandonné; elles ont cependant fini par ne plus y insister. Il est donc entendu aujourd'hui que le Roi de Saxe est lié par la décision commune des grandes Puissances, qu'on le fera sortir de son état de captivité pour lui annoncer le sort qu'on lui prépare et lui proposer de rentrer en possession des États qui lui restent; et dans le cas où il ne voudrait pas se soumettre à cet arrangement, on fera administrer provisoirement la partie de la Saxe qu'il doit conserver, en réservant les dispositions ultérieures relativement à sa famille. D'après toutes les données qui nous sont parvenues jusqu'ici, nous devrions croire qu'il se refusera à tout; mais ceux qui le connaissent le mieux sont secrètement d'avis qu'il acceptera; ses meilleurs amis lui conseilleront même de prendre ce parti, et d'attendre quelque événement que l'état actuel des choses n'amènera que trop tôt, pour rentrer dans toutes ses possessions — ou perdre le reste.

Mon intention n'étant ici que de vous donner fidèlement l'historique du Congrès, je m'abstiens de toutes les réflexions que le dénouement de l'affaire de Saxe pourrait me suggérer; sauf à vous offrir plus tard l'ensemble de mes idées sur la situation relative dans laquelle le Congrès de Vienne va laisser les principales Puissances de l'Europe. La seule observation que je ne puis m'empêcher de faire, c'est que le partage de la Saxe, devant nécessairement entraîner la ruine et le désespoir de ce pays, produira en Europe une fâcheuse sensation, et sera, comme opération politique, peut-être plus mal vu encore que ne le fut dans son temps le funeste partage de la Pologne.

Le second objet d'arrangement territorial en Allemagne est celui qui regarde la Bavière. Sans être aussi important que celui que je viens de traiter, il n'est pas non plus sans difficulté ni sans complication. La Bavière doit rendre à l'Autriche, d'après le traité de Ried, conclu au moment où cette Puissance accédait à la coalition, tout ce qu'elle avait gagné sur elle dans les guerres de 1805 et de 1809, en obtenant des indemnités satisfaisantes. Une partie de cet engagement est remplie. La Bavière a restitué le Tyrol et le Vorarlberg, et a reçu pour équivalent le ci-devant Grand-Duché de Wurzbourg, et la plus grande partie de celui de Francfort. Elle est encore en possession de deux cercles de la Haute-Autriche et de la Principauté de Salzbourg. Les cercles de la Haute-Autriche sont un pays fertile et productif, dont le revenu, sous l'administration bavaoise, plus sévère mais beaucoup mieux organisée que celle de l'Autriche, avait été porté jusqu'à trois millions de florins. Elle demande aujourd'hui, comme indemnité pour ces pays, six cent soixante-dix mille sujets à prendre sur les possessions du Roi de Wurtemberg, du Grand-Duc de Bade, du Grand-Duc et de l'Électeur de Hesse, sauf à indemniser ces Princes par d'autres arrangements sur les deux rives du Rhin. Cette difficulté serait encore à vaincre. Mais une autre, bien plus sérieuse, provient de la promesse que l'Autriche lui a faite, de lui procurer la place de Mayence en échange de celle de Salzbourg, indépendamment de toute autre indemnité. La Prusse et tout le reste de l'Allemagne, animés d'un entraînement particulier contre la Bavière, s'opposent d'une voix commune à cette disposition. D'abord la Prusse voulait garder Mayence (occupé toujours par une garnison mixte d'Autrichiens et de Prussiens) pour elle-même, et le demandait avec beaucoup de hauteur. On l'a cependant fait revenir sur cette prétention, et elle s'y résigne aujourd'hui, pourvu que Mayence soit déclarée place appartenant à la fédération de l'Allemagne, telles à peu près que l'étaient autrefois les forteresses de l'Empire (Philippsbourg, Brisach, etc.). Mais, d'un côté, cette fédération de

l'Allemagne n'est encore qu'un projet vague, et personne ne sait quand et à quelles conditions elle sera réalisée; et de l'autre côté, ce qui est plus sérieux, la Bavière, malgré l'union intime dans laquelle elle se trouve aujourd'hui avec l'Autriche, persistera à ne pas rendre Salzbourg (place dont la Monarchie autrichienne ne peut guère se passer) sans qu'on lui ait assuré Mayence.

Les débats formels sur cette question épineuse commenceront aussitôt que l'affaire de Saxe sera définitivement terminée. Ils amèneront encore de grands orages.

Les discussions sur la constitution fédérative de l'Allemagne avaient été entamées dès la première époque du Congrès. Les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Bavière, de Hanovre et de Wurtemberg, formaient le comité particulier qui s'en occupait. Mais les réclamations nombreuses des autres Princes d'Allemagne, et surtout la grande tension que l'affaire de la Saxe avait établie entre l'Autriche et la Prusse, ont interrompu ce travail, et depuis le 16 Novembre il a été entièrement suspendu. On se propose de le reprendre incessamment.

Affaire de l'Italie.

Après la réunion de Gênes au Piémont, le sort de la Haute-Italie est décidé, sauf un seul point, qui regarde la possession des Duchés de Parme et de Plaisance. Le titre de l'Impératrice Marie-Louise à la possession de ces pays est clair et incontestable; ils lui reviennent en vertu du fameux traité du 11 Avril 1814, que les Puissances alliées ont signé avec Napoléon, et qui a été sanctionné ensuite par le Gouvernement royal de France. D'un autre côté, la Reine d'Étrurie et son fils, dépouillés par le despotisme de Napoléon du Grand-Duché de Toscane qu'on avait donné à leur famille en compensation de Parme et de Plaisance, ont sans doute quelque indemnité à réclamer. L'Espagne défend ses droits avec beaucoup de chaleur, souvent même avec une hauteur qui convient peu à son extrême faiblesse. La France la seconde dans cette affaire;

le rétablissement d'une branche des Bourbons de plus en Italie est pour elle un objet de grand intérêt. On avait d'abord jeté les yeux sur une partie des Légations, dont on pourrait disposer sans scrupule, le prédécesseur du Pape actuel les ayant formellement cédées par le traité de Tolentino. Mais les difficultés qu'on entrevoit du côté du Pape, et la protestation solennelle de la Reine d'Étrurie, — Princesse très-dévote, qui ne veut pas toucher au territoire de l'Église; — probablement aussi l'influence secrète de la France, qui aimerait beaucoup mieux cette branche des Bourbons à Parme qu'à Ravenne, — paraissent avoir fait abandonner ce projet. On offre aujourd'hui à l'Impératrice un revenu pécuniaire double ou triple de celui que Parme et Plaisance lui rendent; on lui a même offert les îles Ioniennes; mais ceci n'est évidemment qu'un jeu, puisqu'on sait bien que l'Angleterre, en possession de ces îles, et les gardant sous le prétexte de conserver en dernière ressource une indemnité pour le Roi de Sicile, ne s'en désistera jamais. Jusqu'à présent, l'affaire de Parme n'est pas régulièrement en train; les discussions avec la Russie et la Prusse absorbaient tout le temps des Ministres. Son tour viendra dans peu. Les opinions, même à la Cour de Vienne, sont partagées sur cette affaire. Les uns, et je suis du nombre, soutiennent qu'il serait inconvenant de dépouiller la fille de l'Empereur de cette possession, et dangereux pour l'avenir de la remettre à une Princesse qui se trouverait directement sous la tutelle des Bourbons. Les autres prétendent qu'à l'exception de Plaisance, — point militaire de la première importance pour la défense de nos provinces italiennes, — l'Autriche peut se passer de ces pays, et qu'un apanage considérable conviendrait davantage à l'Impératrice, et surtout à la situation future de son fils, qui, après avoir paru destiné à gouverner la moitié de l'Europe, réduit aujourd'hui au mince héritage d'un petit État de deux cent quatre-vingt mille âmes, serait plus heureux comme riche particulier. Cependant, tout le monde est d'accord que nous ne pouvons pas transiger sur Plaisance.

Les limites du territoire du Pape sont sujettes encore à plusieurs chances incertaines. Car, d'un côté, on lui dispute une partie des Légations, l'Autriche considérant la possession de Ferrare comme indispensable pour la sûreté de ses frontières, et n'ayant à offrir à la Reine d'Étrurie qu'une autre partie de ces mêmes Légations; du côté de Naples, le Pape est toujours privé de ce qu'on appelle les Marches, pays qui contient une population de quatre cent mille âmes et une des premières places de l'Italie, Ancône, clef de l'Adriatique. Cette occupation des Marches se lie directement à un objet sur lequel je dois entrer dans quelques développements.

Parmi les questions qui regardent l'Italie, la plus problématique, la plus difficile en général, et la plus épineuse pour l'Autriche en particulier, est sans contredit la question de Naples. Cette question amènera dans peu de grandes contestations et de grands choes entre les Puissances, et si nous n'en sommes pas délivrés par quelque incident imprévu, je crains qu'elle seule ne rende la dernière partie du Congrès plus pénible encore et plus orageuse que ne l'a été la première.

L'Autriche a signé le 10 Avril 1814 un traité d'amitié et d'alliance avec le Roi de Naples, par lequel elle lui a solennellement promis des secours contre tous ses ennemis. Les rapports établis par ce traité ont guidé jusqu'à présent l'Autriche dans toutes ses démarches vis-à-vis de ce gouvernement, et l'Empereur lui-même a déclaré et confirmé dans toutes les occasions qu'il n'abandonnerait jamais le Roi de Naples. Tous les alliés de l'Autriche, à l'époque où elle formait ces engagements, les ont connus et approuvés; les Ministres d'Angleterre ont même fait des corrections dans l'instrument du traité, et, en signant sur cette base un armistice indéfini avec le Roi de Naples, ont annoncé qu'il n'y avait que des circonstances particulières qui les empêchaient de signer la paix en toute forme. Le Gouvernement français lui-même, en comprenant dans le traité de Paris „les alliés de l'Autriche”, sans en excepter le Roi de Naples et sans jamais faire men-

tion de lui dans aucune des négociations de cette époque, a eu l'air de le reconnaître tacitement.

Par un article secret du traité du 11 Janvier 1814, article spécialement approuvé par les Ministres anglais, on avait stipulé en faveur du Roi de Naples un accroissement de territoire montant à quatre cent mille âmes de population, à prendre sur les possessions du Pape. En vertu de cette stipulation, le Roi de Naples, après avoir évacué et rendu au Pape tout le reste de ses États, continuait à occuper les Marches. Cependant, vers l'époque du Congrès, le Pape avait entamé une négociation avec ce Souverain, pour l'engager à la restitution des Marches, et le Roi, pressé par l'Autriche de s'arranger avec le Pape aux meilleurs termes possibles, était sur le point de céder, se réservant seulement l'occupation militaire d'Ancône jusqu'à la fin du Congrès, lorsque tout à coup le Pape, dirigé par le parti des Bourbons, lui déclara qu'il ne pouvait pas le reconnaître comme Roi avant d'être instruit de l'intention des autres Puissances.

Le Congrès était à peine réuni, que déjà les plénipotentiaires de France et d'Espagne s'expliquèrent avec beaucoup de force sur la nécessité de rendre le trône de Naples au Souverain légitime de ce pays. La question de savoir si les plénipotentiaires du Roi Joachim seraient admis ou non au Congrès fut éludée plutôt que décidée; on trouva le moyen d'échapper à cette question en admettant indistinctement tous les pleins pouvoirs présentés au Congrès, et en ne réunissant pas la commission qui devait juger de la légalité de ces pleins pouvoirs. La question de Naples ne fut jamais abordée directement; lorsqu'on y toucha par hasard dans les conférences, M. de Metternich se contenta de déclarer que l'Autriche ayant conclu des traités avec le Roi Joachim, il ne pouvait pas même discuter cette question. Lord Castlereagh, chaque fois qu'elle se présentait, semblait marcher sur des charbons ardents; il n'a voulu s'expliquer ni pour ni contre, craignant de se compromettre dans l'un ou l'autre sens; et il part de Vienne sans s'être jamais prononcé sur cette affaire.

Maintenant que les grandes questions de Pologne et de Saxe sont décidées, on peut prévoir que les Ministres de France et d'Espagne attaqueront l'affaire de Naples avec beaucoup de vigueur. Leurs instructions sont très-positives à cet égard; le Roi de France, par principe et par intérêt de famille, tient fortement au rétablissement de la branche des Bourbons de Sicile. L'Autriche, de son côté, quoique dans les meilleures relations avec la France, croit avoir des raisons décisives pour s'opposer à ce projet. Son intérêt général l'engagera toujours à affaiblir autant que possible l'influence de la Maison de Bourbon en Italie; elle est d'ailleurs liée au Roi Joachim par des engagements solennels qu'il ne serait pas aisé de rompre; et vu l'état de fermentation qui règne aujourd'hui dans toutes les parties de l'Italie, un ennemi tel que Murat, qui se défendrait certainement jusqu'à la dernière extrémité, serait bien plus dangereux pour l'Autriche que pour toute autre Puissance. Les plénipotentiaires français conviennent eux-mêmes qu'on ne peut exiger de l'Autriche qu'elle ouvre l'Italie à une armée étrangère: ils prétendent parvenir à leur but par une expédition maritime; mais le grand objet qu'ils veulent atteindre au Congrès, c'est que le Roi de Sicile soit formellement reconnu Roi de Naples par toutes les Puissances, et que l'Autriche s'unisse à cette déclaration. Telle est la nouvelle difficulté qui nous attend; si l'Autriche trouve moyen de finir le Congrès sans en venir à une décision sur ce point, l'affaire de Naples peut s'endormir pour quelque temps et prendre plus tard une tournure différente. Après quelques semaines, on verra plus clair dans cette question.

Observations générales.

L'esquisse que je viens de tracer vous montrera qu'il n'y a plus que trois affaires principales à traiter au Congrès: celle des indemnités de la Bavière, avec laquelle les questions territoriales de l'Allemagne se trouveront complétées; celle de la constitution germanique, à laquelle une quantité d'autres sont

liées; enfin, celle de Naples. Ainsi ce Congrès, qui n'a été, comme je l'avais depuis longtemps prévu, qu'une source d'embarras et d'amertume pour tout le monde, qui l'a été particulièrement pour l'Autriche, et dont les résultats ne serviront guère à fonder la paix perpétuelle en Europe, approche au moins de sa conclusion. Sans pouvoir calculer au juste combien de temps il lui faudra encore pour achever sa carrière, je crois qu'il peut finir avec le mois de Mars; et il n'est pas vraisemblable qu'il s'étende beaucoup plus loin.

Les Souverains étrangers nous quitteront, selon toute apparence, à la fin du mois présent; l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse, ayant terminé leurs affaires, pourraient même partir plus tôt s'ils le voulaient; mais ils paraissent si fort habitués au séjour de Vienne et si épris des agréments de ce séjour, qu'ils ont l'air de vouloir le couler à fond. Le départ de l'Impératrice de Russie doit avoir été fixé hier au 20 de ce mois.

Le départ de Lord Castlereagh pour Londres est une époque dans l'histoire du Congrès. Il a été le Ministre le plus actif et le plus influent de tous; et si, à côté des excellentes qualités qu'il possède, Lord Castlereagh était arrivé à Vienne avec un système plus conforme aux intérêts permanents de l'Europe, s'il avait plus profondément étudié les affaires du continent, s'il avait mis plus d'énergie à soutenir quelques-unes de ses thèses, enfin si des circonstances particulières ne l'avaient pas un peu refroidi pour l'Autriche et un peu trop rapproché de la Prusse et de la France, — il aurait pu faire beaucoup de bien. Mais eu égard à la façon dont les choses se sont passées ici, il est impossible à celui qui en a suivi la marche de ne pas convenir que l'Angleterre, à tout prendre, quoique ayant tenu la première place au Congrès, n'a cependant joué qu'un rôle assez médiocre quant à ses résultats. Le Duc de Wellington a été jusqu'à présent très-passif; il ne se mettra en avant qu'après le départ de Lord Castlereagh, et j'ai plus d'une raison de croire qu'il s'en tiendra aux instructions de son prédécesseur et ne se mêlera des affaires qu'autant qu'il le faudra.

Metternich an Hardenberg, Wien, 10. December 1814.

(Beilage zu Nr. 192.)

193. La première comme la plus importante des questions réservées aux négociations de Vienne, a sans doute été celle de la fixation du sort du Duché de Varsovie. Cette question renfermait en effet toutes les facilités propres à régler les affaires générales de l'Europe sous le point de vue politique et de distribution territoriale, soit que les Provinces ci-devant polonaises eussent, en tout ou en partie, été réunies en un corps politique indépendant, placé entre les trois Cours du Nord, soit que le partage du territoire du Duché de Varsovie entre ces mêmes Cours eût fourni le moyen de compléter les extensions de territoire prévues par les traités d'alliance de 1813.

Dès que le sort du Duché de Varsovie a cessé de former un objet de discussion et que, par sa destination à servir d'agrandissement à l'Empire russe, la question se trouve réduite à la simple évaluation de quelques points de frontière, l'Empereur est assez déterminé à faire céder au bien général ce qui ne se lie qu'à l'intérêt particulier de sa Monarchie, pour qu'il n'hésite pas à subordonner à son désir de conserver la paix et ses rapports d'amitié avec la Russie, les prétentions qu'il avait formées au delà de la possession de Cracovie avec un rayon convenable. Il doit cependant désirer que cette ville, ainsi que celle de Thorn, soient remises à l'Autriche et à la Prusse, pour être incorporées à leurs États. L'existence indépendante de ces deux villes menacerait au même degré la tranquillité des trois Puissances avoisinantes; placées hors de toute influence directe, elles serviraient bientôt de foyers de conspirations et de troubles à tous les mécontents.

Les lignes de la Wartha et de la Nidda offrant la dernière frontière naturelle, et la seule qui soit encore basée sur une idée militaire, l'Empereur ne peut qu'attacher beaucoup de prix à ce que l'on parvienne à les obtenir. Le seul cours de la Nidda n'est cependant plus pour l'Autriche d'une assez grande importance pour que Sa Majesté veuille faire de cet

objet une condition sine qua non de son arrangement avec la Russie; en échange, tout accroissement de territoire que Votre Altesse obtiendra pour la Prusse dans le Duché sera regardé par l'Empereur comme une amélioration véritable des arrangements communs.

Sa Majesté remet ces questions entre les mains de Votre Altesse, et Elle croit que la fixation détaillée des rayons de Cracovie et de Thorn, ainsi que des limites futures de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie dans le Duché de Varsovie, devrait être incessamment confiée à des officiers d'état-major des armées respectives.

De plus, Sa Majesté ne se refuserait pas, si l'Empereur Alexandre y insistait, à accepter une clause qui consisterait à faire entrer dans les arrangements définitifs avec la Russie la réserve que la ville de Cracovie ne puisse être fortifiée.

L'Empereur n'ayant rien trouvé dans la Note verbale de Votre Altesse qui se rapporte à la question constitutionnelle de la Pologne, ni à celle de la réunion des anciennes provinces polonaises russes aux nouvelles acquisitions de la Russie, Sa Majesté Impériale me fait un devoir d'appeler l'attention du Cabinet prussien sur un objet aussi essentiel.

Les demandes que nous avons le droit de former à cet égard vis-à-vis de la Russie résultent des engagements que l'Empereur Alexandre a pris spontanément, et de lui-même, envers nous, pour compenser en quelque sorte ses prétentions à des acquisitions territoriales. Il paraît impossible de ne pas faire mention de cette condition dans la marche de nos négociations ultérieures, en liant les promesses de l'Empereur à ce sujet, aux garanties que nous avons le droit de réclamer pour nos possessions ci-devant polonaises.

Il reste à régler avec la Russie plusieurs objets de négociation non moins importants, au nombre desquels se trouvent des stipulations en faveur de la liberté de la navigation sur la Vistule, etc.

L'Empereur m'a ordonné d'entrer sur ces points en pourparlers directs avec le Ministère russe, et de suivre de même

directement auprès de Sa Majesté l'Empereur Alexandre la négociation sur les objets que Votre Altesse a bien voulu porter à la connaissance de Sa Majesté Impériale.

La seconde question est celle de l'incorporation du Royaume de Saxe à la Prusse.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés dans les différentes discussions qui ont eu lieu, tant verbalement que par écrit, entre nos deux Cabinets, et les soins que nous avons apportés à l'examen de cette question, ont trop prouvé l'intérêt que l'Empereur prend à la reconstitution de la Prusse sur l'échelle déterminée par les traités, pour que nous puissions nous dispenser d'en faire de nouveau l'objet de nos études.

Les arrangements territoriaux désirés par le Roi se trouvent toutefois en opposition avec les vœux des autres Puissances. Il nous importe donc qu'il ne puisse point rester de doute à votre auguste Maître sur les motifs qui guident les déterminations de l'Empereur dans cette importante négociation.

La reconstitution de la Monarchie prussienne a tellement paru nécessaire à l'Empereur, qu'elle a été établie par lui comme une des premières bases de la triple alliance. Nous le répétons, l'Autriche ne nourrit aucune jalousie contre la Prusse; elle regarde au contraire cette Puissance comme l'un des poids les plus utiles dans la balance des forces de l'Europe. De toutes les Puissances, c'est celle dont la position a le plus de conformité avec la nôtre. Placées également entre les grands Empires de l'Est et de l'Ouest, la Prusse et l'Autriche complètent leurs systèmes de défense respectifs; unies, les deux Monarchies forment une barrière inexpugnable contre les entreprises de tout Prince conquérant qui de nouveau occuperait peut-être un jour le trône de France ou celui de Russie. Puissances allemandes l'une et l'autre, elles trouvent des rapports simples et naturels dans leur influence réciproque sur la fédération germanique, influence généralement désirée, parce

qu'elle offre un gage assuré de paix. Tout doit unir nos deux Cours; mais il faut rendre possible cette union. Il faut que le Congrès n'aboutisse pas au spectacle affligeant d'une brouille entre les Puissances les plus directement appelées à cimenter la paix de l'Europe.

L'Allemagne doit se constituer en corps politique; les frontières entre les grandes Puissances intermédiaires ne doivent pas rester indécises; l'union entre l'Autriche et la Prusse doit, en un mot, être parfaite, pour que le grand œuvre se consume.

C'est comme entrave à cette union, c'est comme obstacle insurmontable à l'arrangement du pacte fédéral germanique, que nous réprouvons l'incorporation entière de la Saxe à la Prusse, et nullement sous le point de vue de l'accroissement de cette dernière Puissance. L'incorporation de la Saxe renferme un obstacle à notre union, parce que les principes de l'Empereur, les liens de famille les plus étroits, tous nos rapports de voisinage et de frontière s'y opposent. Elle renferme encore un obstacle non moins difficile à surmonter dans l'arrangement des affaires de l'Allemagne, parce que les principales Puissances allemandes ont déclaré ne pas vouloir se joindre au pacte fédéral sur une base aussi menaçante pour leur propre sûreté que le serait celle de l'incorporation de l'un des principaux États allemands, effectuée par l'une des Puissances appelées à la protection de la commune patrie. La France s'étant également prononcée d'une manière catégorique contre la conquête entière de la Saxe, l'union de l'Autriche et de la Prusse pour le soutien de cette conquête ne servirait qu'à remettre le protectorat de l'Allemagne entre les mains du Gouvernement français; et quelle excuse l'Empereur pourrait-il trouver à ses propres yeux, pour motiver sa condescendance dans une question qui répugne aussi fortement à ses principes, lorsqu'elle se trouve liée directement, — comme effectivement elle le serait, — d'une part, à une condescendance non moins entière de nos deux Cours aux projets d'agrandisse-

ment de la Russie; de l'autre, à la perte de l'influence bien-faisante que les deux Puissances sont appelées à exercer sur l'Allemagne.

L'Empereur est intimement convaincu qu'en se refusant à adhérer, dans la situation des choses, à l'incorporation de la Saxe, il se conduit en ami véritable et éclairé, et nullement en rival de la Prusse.

Mais il s'agit de trouver le complément des accroissements réservés à la Prusse par les traités. Un aperçu, calculé sur les échelles d'évaluation établies par Votre Altesse même, prouve que ces accroissements ne sont pas impossibles à atteindre. Nous croyons en fournir la preuve par le tableau ci-joint, auquel je vous prie, du reste, mon Prince, de n'attacher d'autre valeur que celle que je viens de lui donner. La distribution des territoires en Allemagne se lie à tant de considérations, que nous hésitons à aborder isolément les détails de cette question, quelque prêts que nous soyons à entrer dans cette importante discussion avec le Cabinet de Sa Majesté Prussienne, en consultant les vues des Princes allemands les plus directement intéressés au sort des pays provisoirement administrés. Il me reste une remarque à faire sur le tableau susmentionné. Il prouve que les dimensions de la Prusse peuvent s'accroître de deux manières; d'un côté, par des concessions de la part de la Russie plus conformes aux plans proposés par la Prusse pour la délimitation en Pologne; de l'autre, par des acquisitions sur la Saxe compatibles avec la continuation de son existence politique.

Au surplus, l'Empereur ne fait pas difficulté de déclarer de nouveau qu'il est trop intéressé à ce que la possibilité des arrangements de l'Allemagne ne s'arrête pas à la seule question de la possession de Mayence, pour qu'il ne soit prêt à entrer dans la discussion des moyens propres à la concilier, tant avec les intérêts des divers partis qui forment des prétentions sur cette place, qu'avec ceux de la commune patrie allemande.

Cette négociation étant toutefois inséparable des arrangements concernant la distribution des territoires et l'établissement de places fortes fédérales, nous devons la réserver aux discussions relatives à ces objets.

Il dépend maintenant de la Prusse de rapprocher la conclusion des grandes transactions qu'il nous reste à terminer. Il sera permis d'entrevoir ce terme le jour où Sa Majesté Prussienne, se rendant au vœu que l'Autriche partage avec tant d'autres Puissances, voudra bien admettre des moyens termes, propres à concilier des vues aussi opposées que le sont celles qui arrêtent maintenant les négociations. Aucune Puissance n'est plus que l'Autriche amie de la Prusse; aucune ne reconnaît davantage les droits que le Roi, son peuple, son armée, se sont acquis à la reconnaissance de l'Europe, par la constance la plus noble dans le malheur et par l'élan le plus soutenu en faveur de la cause générale; c'est même par suite de cette conviction, et en abondant dans ces sentiments, que l'Empereur s'explique avec une entière franchise vis-à-vis du Roi, et qu'il ne peut lui cacher sa conviction profonde que, selon lui, le véritable intérêt de la Monarchie prussienne se lie bien plus à un parfait accord entre les Puissances du centre de l'Europe et à la seule possibilité qui reste encore d'établir un système de paix par l'achèvement du pacte fédéral allemand, qu'à une incorporation de tout le Royaume de Saxe, qui ne serait consolidé ni par la cession de son Roi ni par la reconnaissance des grandes Puissances. Sa Majesté Impériale est prête, et Elle m'a ordonné expressément d'en faire l'offre à Votre Altesse, à employer sans réserve Ses bons offices, tant près de Sa Majesté le Roi de Saxe, qu'auprès des Puissances qui se sont prononcées en faveur de sa cause, pour parvenir, dans le plus court délai possible, à un arrangement qui renferme en faveur de la Prusse des concessions propres à compléter son lot et qui, revêtues de toutes les sanctions, serviraient éminemment à conduire les négociations de Vienne à une fin prochaine, objet des vœux de l'Europe entière.

Nous attendons, avec une véritable impatience, les déterminations que Votre Altesse voudra bien me transmettre sur ces importantes questions.

Callegrand au Metternich, Wien, 19. December 1814.

(Beilage zu Nr. 192.)

194. Mon Prince, je me suis empressé de remplir les intentions de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, exprimées dans la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, et j'ai porté à la connaissance de Sa Majesté Très-Chrétienne la Note confidentielle (N^o 193) que vous avez adressée, le 10 de ce mois, à M. le Chancelier d'État Prince de Hardenberg, et que vous m'avez officiellement communiquée.

Il me suffit, pour répondre de la satisfaction que causeront au Roi les déterminations annoncées par cette Note, de les comparer aux ordres que Sa Majesté a donnés à ses Ambassadeurs au Congrès.

La France n'avait à y porter aucune vue d'ambition ou d'intérêt personnel. Replacée dans ses antiques limites, elle ne songeait plus à les étendre; semblable à la mer, qui ne franchit ses rivages que quand les tempêtes l'ont soulevée, ses armées, chargées de gloire, n'aspirent plus à de nouvelles conquêtes. Délivrée de cette oppression dont elle avait été bien moins l'instrument que la victime, heureuse d'avoir recouvré ses Princes légitimes et, avec eux, le repos qu'elle pouvait craindre d'avoir perdu pour toujours, elle n'avait point de réclamations à faire, point de prétentions qu'elle voulût former. Elle n'en a élevé, elle n'en élèvera aucune. Mais il lui restait à désirer que l'œuvre de la restauration s'accomplît pour toute l'Europe comme pour elle, que partout et pour jamais l'esprit de révolution cessât, que tout droit légitime fût rendu sacré, et que toute ambition, ou entreprise injuste, trouvât et sa condamnation et un perpétuel obstacle dans une reconnaissance explicite et dans une garantie formelle de ces mêmes principes, dont la Révolution n'a été qu'un long et funeste oubli. Le désir

de la France doit être celui de tout État européen qui ne s'aveugle pas lui-même. Sans un tel ordre de choses, nul ne peut se croire, un seul moment, certain de son avenir.

Jamais but plus noble ne fut offert aux Gouvernements d'Europe; jamais résultat ne fut si nécessaire, et jamais on ne put tant espérer de l'obtenir qu'à l'époque où la Chrétienté tout entière était, pour la première fois, appelée à former un Congrès. Peut-être l'aurait-on déjà complètement obtenu, si, comme le Roi l'avait espéré, le Congrès d'abord réuni eût, en posant les principes, fixé le but et tracé la seule route qui pût y conduire. Sans doute alors on n'aurait pas vu des Puissances se faire un prétexte pour détruire de ce qui ne peut avoir que la conservation pour fin. Certes, quand le traité du 30 Mai a voulu que le dernier résultat des opérations du Congrès fût un équilibre réel et durable, il n'a pas entendu sacrifier à l'établissement de cet équilibre les droits qu'il devait garantir. Il n'a pas entendu confondre, dans une seule et même masse, tous les territoires et tous les peuples, pour les diviser ensuite selon de certaines proportions; il a voulu que toute Dynastie légitime fût ou conservée ou rétablie, que tout droit légitime fût respecté, et que les territoires vacants, c'est-à-dire sans Souverain, fussent distribués conformément aux principes de l'équilibre politique, ou, ce qui est la même chose, aux principes conservateurs des droits de chacun et du repos de tous. Ce serait d'ailleurs une erreur bien étrange que de considérer comme éléments uniques de l'équilibre, ces quantités que les arithméticiens politiques dénombrent. „Athènes”, dit Montesquieu, „eut dans son sein les mêmes forces, et pendant qu'elle domina avec tant de gloire, et pendant qu'elle servit avec tant de honte. Elle avait vingt mille citoyens lorsqu'elle défendit les Grecs contre les Perses, qu'elle disputa l'empire à Lacédémone et qu'elle attaqua la Sicile; elle en avait vingt mille lorsque Démétrius de Phalère les dénombrera comme, dans un marché, l'on compte les esclaves.” L'équilibre ne sera donc qu'un vain mot si l'on fait abstraction, non de cette force

éphémère et trompeuse que les passions produisent, mais de la véritable force morale, qui consiste dans la vertu. Or, dans les rapports de peuple à peuple, la première vertu, c'est la justice.

Pénétré de ces principes, le Roi a prescrit comme règle invariable à ses Ambassadeurs de chercher avant tout ce qui est juste, de ne s'en écarter dans aucun cas et pour quelque considération que ce puisse être; de ne souscrire, de n'acquiescer à rien de ce qui y serait contraire, et, dans l'ordre des combinaisons légitimes, de s'attacher de préférence à celles qui peuvent le plus efficacement concourir à l'établissement et au maintien d'un véritable équilibre.

De toutes les questions qui devaient être traitées au Congrès, le Roi aurait considéré comme la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, comme hors de comparaison avec toute autre, celle de Pologne, s'il lui eût été possible d'espérer, autant qu'il le désirait, qu'un peuple si digne de l'intérêt de tous les autres par son ancienneté, sa valeur, les services qu'il rendit autrefois à l'Europe, et par son infortune, pût être rendu à son antique et complète indépendance. Le partage qui le raya du nombre des nations fut le prélude, en partie la cause, et peut-être, jusqu'à un certain point, l'excuse des bouleversements auxquels l'Europe a été en proie. Mais lorsque la force des circonstances, l'emportant même sur les plus nobles et les plus généreuses dispositions des Souverains auxquels les Provinces autrefois polonaises sont soumises, eut réduit la question de Pologne à n'être qu'une simple affaire de partage et de limites, que les trois Puissances intéressées discutaient entre elles, et à laquelle leurs traités antérieurs avaient rendu la France étrangère, il ne restait à celle-ci, après avoir offert, ainsi qu'elle l'a fait, d'appuyer les prétentions les plus équitables, que de désirer que vous fussiez satisfaits, et de l'être elle-même, si vous l'étiez. La question de Pologne n'a pu avoir alors non-seulement pour la France, mais pour l'Europe et en elle-même, cette prééminence qu'elle aurait eue

dans la supposition ci-dessus, et la question de la Saxe est devenue la plus importante et la première de toutes, parce qu'il n'y en a aucune autre aujourd'hui, où les deux principes de la légitimité et de l'équilibre soient compromis à la fois et à un aussi haut degré qu'ils le sont par la disposition qu'on a prétendu faire de ce Royaume.

Pour reconnaître cette disposition comme légitime, il faudrait tenir pour vrai: que les Rois peuvent être jugés, qu'ils peuvent l'être par celui qui veut et peut s'emparer de leurs possessions; qu'ils peuvent être condamnés sans avoir été entendus, sans avoir pu se défendre; que dans leur condamnation sont nécessairement enveloppés leur famille et leurs peuples; que la confiscation, bannie de leurs codes par les nations éclairées, doit être, au dix-neuvième siècle, consacrée par le droit général de l'Europe, la confiscation d'un Royaume étant sans doute moins odieuse que celle d'une simple chaumière; que les peuples n'ont aucuns droits distincts de ceux de leurs Souverains et peuvent être assimilés au bétail d'une métairie; que la Souveraineté se perd et s'acquiert par le seul fait de la conquête; que les nations de l'Europe ne sont point unies entre elles par d'autres liens moraux que ceux qui les unissent aux insulaires de l'Océan austral, qu'elles ne vivent entre elles que sous la loi de pure nature, et que ce qu'on nomme le droit public de l'Europe n'existe pas, attendu que, quoique les sociétés civiles par toute la terre soient entièrement ou en partie gouvernées par des coutumes, qui sont pour elles des lois, les coutumes qui se sont établies entre les nations de l'Europe et qu'elles ont universellement, constamment et réciproquement observées depuis trois siècles, ne sont point une loi pour elles; en un mot, que tout est légitime à qui est le plus fort. Mais l'Europe, à qui ces doctrines ont causé tant de maux, à qui elles ont coûté tant de larmes et de sang, n'a que trop acheté le droit de les détester et de les maudire. Elles inspirent une égale horreur à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Paris, à Madrid et à Lisbonne.

La disposition que l'on a prétendu faire du Royaume de Saxe, pernicieuse comme exemple, le serait encore par son influence sur l'équilibre général de l'Europe, équilibre qui consiste dans un rapport entre les forces d'agression et les forces de résistance réciproques des divers corps politiques; elle le blesserait de deux manières, l'une et l'autre très-graves.

1° En créant contre la Bohême une force d'agression très-grande et en menaçant ainsi la sûreté de l'Autriche entière. Car la force particulière de résistance de la Bohême devrait être proportionnellement accrue, et ne pourrait l'être qu'aux dépens de la force générale de résistance de la Monarchie autrichienne. Or, la sûreté de l'Autriche importe trop à l'Europe pour ne pas exciter la sollicitude particulière du Roi.

2° En créant au sein du Corps germanique, et pour un de ses membres, une force d'agression hors de proportion avec les forces de résistance de tous les autres, ce qui, mettant ceux-ci dans un péril toujours imminent, et les forçant à chercher des appuis au dehors, rendrait nulle la force de résistance que, dans le système général de l'équilibre européen, le corps entier doit offrir, et qu'il ne peut avoir que par l'union intime de ses membres.

La France peut dire avec vérité, comme l'Autriche, qu'elle ne nourrit contre la Prusse aucun sentiment de jalousie ou d'animosité, et c'est précisément parce qu'elle lui porte un véritable intérêt, qu'elle ne peut souhaiter de la voir obtenir des avantages apparents, qui, acquis par l'injustice et dangereux pour l'Europe, lui deviendraient à elle-même tôt ou tard funestes. Que la Prusse acquière tous ceux qu'elle peut légitimement obtenir; non-seulement la France ne s'y opposera pas, mais elle sera la première à y applaudir. Qu'il ne soit plus question de ce que le Roi de Prusse cédera de la Saxe au Roi de Saxe, ce qui est un renversement de toute idée de justice et de raison. Mais si l'on demande ce que le Roi de Saxe cédera de la Saxe au Roi de Prusse, et si pour rendre plus complètement à la Prusse une existence égale à celle qu'elle

avait en 1805, des cessions de la part du Roi de Saxe sont nécessaires, le Roi de France sera le premier à engager ce Prince à faire celles que peuvent permettre l'intérêt de l'Autriche et l'intérêt de l'Allemagne, lesquels forment en ce point l'intérêt général de l'Europe. Votre Altesse me semble en avoir indiqué la juste mesure dans les tableaux qui étaient joints à sa Note.

Sa Majesté Très-Chrétienne, invariablement décidée à ne point sanctionner, même par son silence, l'exécution des projets formés contre le Roi et le Royaume de Saxe, mais aimant à croire que ces projets sont le fruit de quelque erreur ou illusion qu'un examen plus attentif fera disparaître; pleine de confiance dans la droiture personnelle et les sentiments de Sa Majesté le Roi de Prusse, qui a aussi connu le malheur; sachant tout ce que l'influence de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies peut faire, et tout ce qu'on est en droit d'attendre de toutes les nobles qualités qui le distinguent; persuadée enfin qu'il ne faut jamais désespérer d'une cause juste, n'a point désespéré de celle de la Saxe. Elle en désespérera bien moins encore en apprenant que Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, par une détermination digne de lui, en a pris hautement la défense, et déclaré qu'il ne l'abandonnerait jamais.

Mission Ottenfels' nach Basel.

(N. 84, S. 268, B. 1.)

195. Metternich an Ottenfels. Instruction.

196. Metternich an Fouché, 9. April 1815.

195. M. d'Ottensfels se rendra à Bâle sous le nom de Henri Werner. Il descendra à l'auberge des „Trois Rois”.

S'il devait y arriver une personne qui se dirait envoyée par le Duc d'Otrante et se légitimerait par une copie de l'annexe (N^o 196), M. d'Ottensfels s'expliquera vis-à-vis de cette personne dans les termes suivants:

„Il lui dira avoir été envoyé à Bâle par le Cabinet autrichien, pour s'aboucher avec la personne de confiance envoyée par M. le Duc d'Otrante en vertu d'une invitation qui lui aurait été adressée directement à Paris. Il ajoutera:

1° Qu'il est informé que M. le Duc d'Otrante a appris par cette communication directe le but de la mission de M. d'Ottenfels. Qu'il sait que M. le Duc d'Otrante a été prévenu de la ferme résolution des Puissances de ne pas traiter avec Napoléon Bonaparte, parce qu'elles ne trouvent aucune chance de sûreté dans toute transaction avec lui.

2° Que cependant elles sont loin de vouloir s'immiscer dans les questions toutes nationales. Qu'elles ne veulent pas faire la loi à la France, mais qu'elles sont forcées d'écarter toute chance de voir conserver Napoléon Bonaparte à la tête de son Gouvernement. Que le Duc d'Otrante ayant été invité à s'expliquer sur le choix de la personne qui pourrait remplacer Napoléon Bonaparte, M. d'Ottenfels est prêt à transmettre sur-le-champ les idées de ce Ministre. Ces idées ne peuvent raisonnablement porter que sur les questions suivantes: a) Louis XVIII; b) Le Duc d'Orléans; c) La Régence.

Quant à Louis XVIII, si la France le veut, les Puissances l'engageront à rentrer en vertu d'un nouveau pacte. Elles désirent servir la question nationale en éloignant les Émigrés, et en écartant les entraves que les alentours du Roi ont mis à l'établissement du nouvel ordre de choses.

Si la France veut le Duc d'Orléans, les Puissances serviront d'intermédiaires pour engager le Roi et sa ligne à se désister de leurs prétentions.

Si enfin elle veut la Régence, on ne s'y refusera pas; mais l'Autriche, la première, est loin de la désirer:

a) Parce qu'une longue minorité du Souverain offre une infinité de chances de désordre, etc.;

b) Parce que l'Autriche ne se soucie pas d'exercer une influence directe en France, ce dont elle pourrait être accusée bientôt par cette nation et par les autres Puissances de l'Europe.

M. d'Ottenfels ne fera ses ouvertures qu'après avoir écouté ce que l'envoyé du Duc d'Otrante pourrait avoir à lui dire. Il ne lui donnera dans aucun cas rien par écrit, et se dira spécialement homme de ma confiance.

Il sera prêt à retourner à Vienne sur-le-champ avec les ouvertures dont pourrait le charger la personne munie des communications du Duc d'Otrante.

Metternich an Fouché, 9. April 1815*).

(Beilage zu Nr. 195.)

196. Les Puissances ne veulent pas de Napoléon Bonaparte. Elles lui feront une guerre à outrance, et désirent ne pas la faire à la France. Elles désirent savoir ce que veut la France et ce que vous voulez. Elles ne prétendent point s'immiscer dans les questions nationales et dans les désirs de la nation relativement à son Gouvernement, mais elles ne sauraient dans aucun cas souffrir Bonaparte sur le trône de France. Envoyez une personne qui possède votre confiance exclusive au lieu que vous indiquera le porteur. Elle y trouvera à qui parler.

Reise nach Paris).**

(N. 83, S. 268, B. 1.)

Auszüge aus Metternich's Privat-Correspondenz vom 22. Juni bis 6. December 1815.

197. Brief an seine Tochter Marie aus Heidelberg über die Schlacht bei Waterloo. — 198. An Dieselbe weitere Details darüber. — Ein Brief Blücher's. — 199. Brief an Talleyrand aus Mannheim. — Adresse an die Franzosen. — Rathschläge bezüglich der Rückkehr des Königs in sein Land und der Uebnahme der Regierung durch ihn. — 200. An seine Tochter aus Saarburg. — Beschwertliche Reise. — Stimmung in Frankreich. — 201. An Dieselbe. — Ludwig's XVIII. Sache triumphirt. — Napoleon's Haltung. — 202. An Dieselbe aus Paris. — Stimmung dajelbst. — Wahrscheinliche Dauer des Aufenthaltes. — Reise-Programm. — Schwarzenberg's Ankunft. — Der König zum ersten Male in der Oper. — Diner bei Blücher. — Abend-Eindrücke. — 203. Schreiben an Kaiserin Marie Louise über das Verfahren mit Napoleon. — 204. An seine Tochter. — Ein neues Ballet. — La Cricée. — 205. An Dieselbe. — Wie Napoleon sein Exil aufnimmt. — Stärker. — 206. Schreiben an Kaiserin Marie Louise. — Napoleon auf dem Bellerophon. — 207. An seine Mutter aus Venedig.

Metternich an seine Tochter Marie, Heidelberg, 22. Juni 1815.

197. Les détails nous arrivent maintenant au fur et à mesure, et tout prouve que jamais peut-être bataille plus disputée et

* Ein Brief ohne Unterschrift, mit sympathetischer Tinte geschrieben. D. S.

** Fürst Metternich war am 12. Juni von Wien abgereist, an dem gleichen Tage, an welchem auch Kaiser Alexander und König Friedrich Wilhelm Wien verlassen hatten, um sich in Heilbronn mit der Armee zu vereinigen. Die Zusammenkunft Metternich's mit Kaiser Franz erfolgte am 17. in Heidelberg, wo das Hauptquartier aufgeschlagen war. D. S.

par conséquent plus meurtrière n'a été livrée. Bonaparte a mené lui-même toutes les attaques. Les Anglais ont repoussé l'attaque sur des points que les Français ont assaillis avec des forces souvent quadruples, car Bonaparte avait tout ramassé sur un point. Enfin l'arrivée de Blücher dans le dos de l'ennemi a décidé du gain de l'affaire, et on ne se fait pas une idée de pareille déroute. On a attrapé le chapeau et le manteau de Napoléon. Il faut espérer que nous finirons par le prendre lui-même. Les hostilités ont commencé sur notre ligne. Dans peu, cinq cent mille hommes de plus, et qui n'ont pas tiré un coup de fusil, vont aller rendre visite à Napoléon, qui doit être bien mal à son aise.

Metternich au sein **Cochter Marie**, Heidelberg, 24. Juni 1815.

198. Pfeill*) est arrivé ici hier. Il a assisté à la bataille du 18. Il a poursuivi les Français avec Blücher, et il a donné sur une voiture de laquelle sortaient beaucoup de cris. Il s'en est approché, et quelqu'un lui a dit: „Sauvez un pauvre blessé que l'on tue!" Il a trouvé effectivement quelques soldats prussiens qui dévalisaient le blessé. Pfeill lui a demandé quel était son nom. Le blessé lui a dit qu'il était le Général Piré.

Il paraît que le Général Lefebvre-Desnoettes est également pris par les Anglais.

Le vieux Blücher, qui est toujours à la tête des tirailleurs, s'y est trouvé également le 16. Il menait tout juste une colonne à l'attaque, quand son cheval fut atteint par un projectile; le cheval s'emporta et le conduisit droit dans les rangs d'un corps de cavalerie ennemie qui se préparait à charger les Prussiens; là le cheval s'abattit, et toute la charge lui passa par-dessus le corps. Blücher fit le mort, les Français lui repassèrent sur le corps; il se leva, se secoua, et remonta à cheval sans avoir reçu autre chose que deux bleus. Voilà de la chance!

*) Freiherr v. Pfeill-Scharfenstein, k. k. österreichischer Rittmeister. D. N.

.... Je vous envoie aussi la copie littérale d'une lettre de Blücher à Knesbeck, lettre digne de l'homme qui, en pleurant sa femme, a dit: „Ja, schön war die Kröte wie die Schwerenoth und Sentiment hatte sie von tausend Teufeln.“

Copie de la lettre.

„Die schönste Schlacht ist geschlagen; der herrlichste Sieg ist erfochten. Das Detallige wird nun vollzogen, ich denke die Bonapart'sche zu schütteln, ist nun wohl ziemlich wieder zu Ende. La Belle alliance, 19. Früh, ich kann nicht mehr schreiben, denn ich zittere an allen Gliedern, die Anstrengung war zu groß.“

19. Morgens 2 Uhr.

Blücher.

Metternich an Calleyrand, Mannheim, 24. Juni 1815.

199. Voici, mon cher Prince, une adresse aux Français que j'ai faite, et au bas de laquelle le Prince de Schwarzenberg a mis son nom. Je me flatte que vous la trouverez correcte et en principes et en paroles, et surtout conforme à notre marche.

M. de Vincent, et à son défaut M. Pozzo, reçoivent l'ordre de faire des remarques contre la nomination des Commissaires royaux à nos armées. La chose tournerait entièrement contre le Roi. Je me réfère sous ce rapport à ce que je mande à Vincent, et je vous envoie, pour votre connaissance particulière, la copie ci-jointe*) d'une lettre que j'ai écrite à Lord Wellington en réponse à une lettre par laquelle il a voulu me démontrer l'utilité qui résulterait de réquisitions faites au nom du Roi. Je n'y vois qu'inconvénients, que complications inutiles vis-à-vis des Généraux alliés, et que de graves difficultés vis-à-vis de l'intérieur. Restez fidèle à votre idée, faites aller le Roi en France; dans le Midi, dans le Nord, dans l'Ouest, — où vous voudrez, pourvu qu'il soit chez lui, entouré de Français, loin des baïonnettes étrangères et des secours de l'étranger.

*) Der Beischluß nicht vorhanden.

Il suffit de suivre le système de Bonaparte pour se convaincre que la grande arme dont il veut se servir est celle de l'émigration. Le Roi cessera d'être émigré le jour où il sera chez lui, au milieu des siens. Il faut que le Roi gouverne et que les armées royales opèrent loin des armées alliées; dès que le Roi aura formé un noyau à l'intérieur, nous dirigerons vers lui tout ce qui déserte à nos armées.

La blessure de Vincent me gêne beaucoup. J'attends que j'aie de ses nouvelles pour savoir si je dois vous envoyer un suppléant, car de toute manière il est très-essentiel que vous ayez près de vous quelqu'un qui nous serve d'intermédiaire.

Ici, tout va bien. Maintenant que les armées russes sont en ligne, et cette mesure est bonne et rien moins qu'inutile, les opérations vont se pousser avec beaucoup de vigueur. La grande armée autrichienne passera le Rhin à Bâle le 25; l'armée de Frimont sera à Genève le 26. Une autre armée passera le même jour le mont Cenis, et une troisième débarquera incessamment dans le Midi.

Hier, dans le centre, l'avant-garde a passé la frontière. Les nouvelles qui nous arrivent de l'intérieur prouvent que la fermentation augmente beaucoup. Il suffirait, au reste, du rapport de Fouché pour prouver le fait. J'espère vous revoir bientôt, mon cher Prince, et cela de manière ou d'autre*).

Texte de l'adresse aux Français.

Français!

Vingt années de troubles et de malheurs avaient accablé l'Europe. La soif insatiable de domination et de conquête d'un seul homme, en dépeuplant et en ruinant la France, avait dévasté les contrées les plus éloignées, et le monde étonné a vu se reproduire dans un siècle de lumières les désastres du moyen âge.

L'Europe entière se souleva; un même cri d'indignation servit de ralliement à tous les peuples. Il eût dépendu en 1814 des Puissances alliées

*) La lettre en original fait aujourd'hui partie de la collection des Autographes de M. Feuillet de Conches. A. D. S.

d'exercer sur la France une juste vengeance trop provoquée par elle; mais de grands Monarques, unis pour une seule et sainte cause, — le rétablissement de la paix en Europe, — surent ne pas confondre le moteur de tant de maux avec le peuple duquel il s'était servi pour accabler le monde.

Les Souverains alliés déclarèrent, sous les murs de Paris, que jamais ils ne feraient ni paix ni trêve avec Napoléon Bonaparte. La capitale se souleva contre l'oppresser de l'Europe; la France, par un mouvement spontané, se rallia aux principes qui devaient lui rendre et lui garantir la liberté et la paix. Les armées alliées entrèrent en amies dans Paris. Tant d'années de malheurs, la spoliation de tant de pays, la mort de plusieurs millions de braves, tombés sur les champs de bataille ou victimes des fléaux inséparables de la guerre, tout fut mis en oubli. Bonaparte abdiqua solennellement un pouvoir qu'il n'avait exercé que pour le malheur du monde. L'Europe n'avait dès lors plus d'ennemi à combattre.

Napoléon Bonaparte a reparu en France; il retrouve l'Europe entière sous les armes contre lui.

Français! c'est à vous à décider de la paix ou de la guerre. L'Europe veut la paix avec la France; elle fait la guerre à l'usurpateur du trône français. La France, en admettant Napoléon Bonaparte, a renversé la première base sur laquelle reposaient ses rapports avec les autres Puissances.

L'Europe ne veut point empiéter sur les droits d'une grande nation, mais elle ne souffrira pas que la France, sous un Chef proscrit naguère par elle-même, menace de nouveau le repos de ses voisins.

L'Europe veut jouir du premier bienfait de la paix. Elle veut désarmer et elle ne le peut pas, aussi longtemps que Napoléon Bonaparte sera sur le trône de France.

L'Europe enfin veut la paix, et parce qu'elle la veut, elle ne transigera jamais avec celui qu'elle regarde comme un obstacle perpétuel à la paix.

Déjà dans les plaines du Brabant le Ciel a confondu sa criminelle entreprise. Les armées alliées vont passer les frontières de la France. Elles protégeront le paisible citoyen; elles combattront les soldats de Bonaparte; elles traiteront en amies les provinces qui se prononceront contre lui, et elles ne connaîtront d'autres ennemis que ceux qui soutiendront sa cause.

Au Quartier général de Heidelberg, le 23 Juin 1815.

Le Général en Chef des armées Impériales autrichiennes et Alliées sur e haut Rhin.

Le Maréchal Prince de Schwarzenberg.

Metternich an seine Tochter Marie, Saarburg, 2. Juli 1815.

200. Nous sommes ici depuis quelques heures, après une marche très-pénible. La grande route de Saverne à Paris passe

par Phalsbourg, et comme cette bicoque tient encore, il a fallu établir un chemin à travers de fortes montagnes pour tourner la place. Nos bagages se sont mis en route ce matin, à deux heures; nous sommes partis à six heures, et j'ai fait une petite excursion pour voir la place de près. Nous avons été régalez de deux boulets, qui nous ont passé par-dessus la tête, et après avoir salué les tireurs, nous nous sommes remis en route. Cette affaire n'a pas été chaude, mais la journée est infernale. Quand on est à cheval pendant sept à huit heures au plus grand soleil, sur une route toute blanche et au milieu de vingt-cinq mille hommes et de six mille chariots, canons, etc., on a comme un avant-goût des plaisirs de l'un des premiers salons de Lucifer. A tout moment, des hommes et des chevaux tombent mourants ou roides morts, les premiers d'apoplexie, et les seconds de ce beau zèle qui fait marcher et tirer le cheval jusqu'à ce qu'il meure.

Hormis ce qu'il y a de fatigant à notre marche, il faut savoir que nous faisons la guerre pour se douter que nous y sommes. Tout le monde nous reçoit bien, et on nous prie de finir vite, ce qui se conçoit. Notre présence en France est un bienfait qui ne ressemble pas mal à une amputation. Nous ferons beaucoup de bien et de mal à la fois.

Le peuple est fâché de ce que Napoléon ait reparu pour faire tuer soixante mille hommes et pour s'enfuir après. Ils prétendent (et ils n'ont pas tort) qu'il eût valu tout autant rester à l'île d'Elbe. Le Roi est généralement aimé. Toutes les haines se concentrent sur le Duc de Berry et sur M. de Blacas. On déteste aussi les Émigrés, dont on n'ose pas prononcer le nom.

Les Commissaires français qui sont venus nous trouver à Haguenau sont repartis comme ils étaient venus; ils conviennent qu'il n'y a plus autre chose à faire qu'à se soumettre, et ils cherchent tous à se sauver personnellement. Je ne les ai pas vus, mais Laforest et Sébastiani m'ont écrit et fait dire les plus belles choses du monde; ils ont protesté de leur attachement à tout et par conséquent aussi à moi. Le dernier

m'a surtout fait conjurer de ne pas aller loger autre part que chez lui à Paris.

Metternich an seine Tochter Marie, Saarburg, 3. Juli 1815.

201. . . . Nous avons des nouvelles de Paris du 28, du 29 et du 30. L'avant-garde anglaise était à Versailles le 29, et vous verrez par les nouvelles que j'envoie à Vienne que la cause de Louis XVIII paraît triomphante à Paris.

Bonaparte a demandé au Gouvernement provisoire la permission de se retirer en Amérique, et ne voulant pas exposer sa personne, il a demandé un sauf-conduit et des passe-ports pour l'Angleterre, qui lui ont été refusés. Le danger pour Paris augmentant, le Gouvernement provisoire l'a engagé à partir sans tout cela. Avant de monter en voiture, il a fait proposer au Gouvernement de le nommer Généralissime; il ajoutait qu'il avait un moyen sûr d'empêcher les Anglais et les Prussiens de pousser leurs opérations sur Paris, et il engageait sa parole d'Empereur et de soldat de rentrer dans la solitude après avoir rempli cette tâche. On l'a remercié de ses offres de services, et il est parti avec Bertrand et Savary qui a vendu ses propriétés, et qui le suit. Il serait fort à désirer que l'on parvînt à le prendre en mer.

Metternich an seine Tochter Marie, Paris, 13. Juli 1815.

202. Je me figure la joie que vous aurez ressentie par les bonnes nouvelles qui vous sont arrivées successivement, et certes, avec une rapidité que les vœux les plus hardis pouvaient à peine admettre.

Je suis enfin logé, et cela passablement mal. Je demeure chez un M. Lamarre, banquier, rue Neuve-des-Capucines; j'ai pris cet appartement parce que la maison est en face de celle de l'Empereur, qui demeure chez Berthier.

Paris est très-extraordinaire à observer. Les gens ne savent au fond pas un mot de ce qu'ils veulent. Tout le monde crie „Vive le Roi!" sans que pour cela personne, à peu d'ex-

ceptions près, sache bien comment le Roi fera pour régner sur des gens qui ne veulent pas de l'ordre. Je ne voudrais pas être à sa place pour rien au monde, et il faudra beaucoup d'art pour qu'il se soutienne. Si nous nous saisissons de Bonaparte, la question change sous beaucoup de rapports, car, dès ce moment, tout point de ralliement échappe aux factieux. Il est toujours encore à Rochefort, et cet endroit, le port y compris, est tellement bloqué, que nous avons tout espoir de nous en saisir.

... Nos affaires ici dureront pour le moins six semaines: comptons jusqu'au 1^{er} Septembre; alors l'Empereur veut aller faire la tournée suivante. D'ici à Marseille, Toulon, Nice, Gênes, Turin, Milan; rester quelque temps à Milan et puis quelque temps à Venise; puis aller à Rome et à Naples; revenir par Florence à Milan, et puis retourner à Vienne. Le voyage d'ici à Milan prendra à peu près trois semaines. Je voudrais vous faire venir droit dans cette dernière ville, — c'est-à-dire qu'à vue de pays vous y viendriez vers la fin d'Octobre. La majeure partie de l'hiver sera prise par l'Italie, et nous ne reviendrons à Vienne que vers le printemps.

Voilà ce que les hommes proposent et ce dont Dieu dispose.

... Schwarzenberg est arrivé ici aujourd'hui. Il loge chez la Reine Hortense. Moi, j'ai changé de demeure, car j'étais trop mal. Je demeure maintenant Faubourg Saint-Honoré, là où votre mère a vu la Princesse Élisabeth. Cette maison appartient maintenant au ci-devant Ministre de la marine, Decrès. Il est ravi de me posséder, parce que je ne le mange pas, et je suis heureux d'être bien. J'ai tout le premier, et la vue sur les Champs-Élysées, qui sont transformés en un camp anglais.

Le Roi a été hier pour la première fois à l'Opéra. J'y suis venu tard. Le Roi a été accueilli comme tout Souverain assis sur le trône de France. Si demain je m'y plaçais, j'y ferais fureur. Les cris et les airs de „Vive Henri quatre!” „la Charmante Gabrielle”, tout a été un train terrible. On a donné

Iphigénie et la Dansomanie, la dernière à merveille. Les Gosselin ont dansé comme des anges. M. Anatole et Antonia, les Delille, les Gardel, les Manille, etc., etc., etc., comme toujours. J'étais dans ma loge, comme si j'avais huit années de moins.

J'avais dîné hier chez Blücher, qui a son quartier général à Saint-Cloud. Il habite ce beau château en Général de housards. Lui et ses aides de camp fument là où nous avons vu la Cour dans la plus grande parure; j'ai dîné dans la pièce où j'avais eu des conversations de tant et tant d'heures avec Napoléon. Les tailleurs de l'armée sont établis là où l'on allait au spectacle, et les musiciens d'un régiment de chasseurs pêchent à la ligne les poissons dorés dans le grand bassin sous les fenêtres du château. En parcourant la grande galerie, le vieux Maréchal me dit: „Da muß doch einer een rechter Narre gewesen sind, der man das Alln hatte und nach Moskau gelaufen ist!“

En voyant du balcon cette immense cité, qui brillait encore avec tous ses dômes au coucher du soleil, je me suis dit: „Cette ville et ce soleil se salueront encore quand on n'aura plus que des traditions de Napoléon et de Blücher et surtout de moi“: c'est que ces lois immuables de la nature — ce poids spécifique de tant de masses — se ressemblent tous les jours, et nous autres, pauvres créatures qui nous croyons tant, nous ne vivons que pour faire effet par notre mouvement perpétuel, par notre barbotage dans la boue ou dans le sable mouvant! Emportons pour le moins le souvenir d'avoir fait le bien, et sous ce rapport je ne troquerai jamais avec Napoléon.

Metternich an Kaiserin Marie Louise, Paris, 18. Juli 1815.

203. Madame, j'ai promis avant mon départ de Vienne d'informer directement Votre Majesté Impériale de ce qui serait relatif au sort de Napoléon.

Elle verra par l'article ci-joint, extrait du Moniteur, qu'il vient de se rendre à bord du vaisseau anglais le Bellérophon, après avoir vainement tenté d'échapper à la surveillance des croiseurs qui avaient été établis devant Rochefort.

D'après un arrangement fait entre les Puissances, il sera constitué prisonnier au fort Saint-George, dans le nord de l'Écosse, et placé sous la surveillance de Commissaires autrichiens, russes, français et prussiens. Il y jouira d'un très-bon traitement, et de toute la liberté compatible avec la plus entière sûreté qu'il ne puisse échapper.

Les personnes les plus directement compromises dans la conspiration du mois de Mars dernier se trouvent désignées dans le même Moniteur du 18. Elles sont parties de France, ou en route pour la quitter. M. de La Bédoyère serait arrêté, s'il ne s'était évadé. Ney est en Suisse.

Madame Mère et le Cardinal Fesch partent demain pour la Toscane. Nous ne savons pas au juste où est Joseph. Lucien est en Angleterre sous un nom emprunté. Jérôme en Suisse, Louis à Rome. La Reine Hortense est partie pour la Suisse, où le Général de Flahault et sa mère la suivront. Murat paraît toujours être encore à Toulon; ce fait cependant n'est pas certain.

Metternich an seine Tochter Marie, Paris, 26. Juli 1815.

204. On nous a donné hier un nouveau ballet de circonstance; je vous envoie le programme. Les divertissements de la fin étaient charmants. La décoration représente le jardin des Tuileries. On voit le château en entier, car on est censé se trouver sous les grands quinconces, à peu-près à la moitié du jardin. Albert, et surtout Gosselin, qui est parfait, ont dansé à merveille. Il y a eu force cris de „Vive le Roi!” Si le diable avait paru tout à coup, il eût également été salué. Pourvu que le Français puisse crier, il est content. Pendant les derniers jours de Bonaparte, la foule se rassemblait toujours sous les fenêtres de sa résidence. Cette foule n'était composée que de la lie du peuple, car il est prouvé que, sur dix amateurs, il y en avait tout au plus un ayant un chapeau. On payait un sou aux polissons et aux accourus, et ces gens appellent cette réunion patriotique la criée. „Allez-vous à la criée? — Avez-vous reçu votre criée,” c'était parmi le peuple comme si on

se demandait: „Avez-vous été au spectacle? — avez-vous fait de bonnes affaires?“ Quand un homme bien mis passait, la criée l'arrêtait et on lui proposait de lui faire voir l'Empereur. S'il consentait, la production coûtait douze sous. Alors la criée commençait par „Vive le père la Violette! vive le bonhomme! vive le Caporal! vive l'Empereur!“ et elle ne finissait que quand le père la Violette s'était fait voir à ses bons enfants.

Metternich an seine Tochter Marie, Paris, 9. August 1815.

205. . . . Nos dernières nouvelles d'Angleterre nous apprennent des détails sur la manière dont Bonaparte a pris son arrêt d'exil. Il prétend qu'il n'ira pas, car il y mourrait en moins de trois mois, vu l'habitude qu'il a contractée de faire par jour vingt lieues à cheval, et puis vu la chaleur du climat. Il a d'abord dit tout cela, et puis il a prié qu'on le laissât sur sa parole d'honneur en Angleterre. Comme, en attendant, le Northumberland, qui doit le transporter, sera arrivé à Torbay, l'affaire sera finie. Stürmer sollicite la place de Commissaire autrichien à Sainte-Hélène. Il compte se marier ici, prendre sa femme avec lui, et revenir au bout de deux ou trois ans. Je trouve qu'il a raison. Il est jeune, — il fait un superbe voyage. Il verra le cap de Bonne-Espérance et l'île de Sainte-Hélène; on dit ce pays le plus beau du monde, et il sera fort écouté en revenant. Il se hâlera un peu et c'est égal, car il n'est déjà pas trop blanc. Je vais voir si l'Empereur consent à son projet. Il ne trouvera pas beaucoup de concurrents.

Metternich an Kaiserin Marie Louise, 13. August 1815.

206. Madame, Napoléon est à bord du Northumberland et en route pour Sainte-Hélène. Nous n'avons pas de nouvelles de son départ de Torbay autres que par le télégraphe, mais nous savons que c'est en pleine mer qu'il a quitté un vaisseau pour l'autre. On l'a fait partir sur le Bellérophon, parce que la foule des curieux augmentait tellement autour de ce

vaisseau, que l'on n'eût pas été entièrement sûr qu'il n'y aurait point d'esclandre. . . .

Metternich an seine Mutter, Venedig, 6. December 1815.

207. ... Parti de Paris le 26 Novembre, je suis arrivé à Genève le 28. J'y ai passé le 29 et le 30. J'ai continué ma route par le Valais et le Simplon le 1^{er}, et je suis arrivé ici le 4 au matin. J'avais évité Turin, pour ne pas rencontrer de Cour, et je suis tombé dans les républiques. Nous avons fait tant de bien à la Suisse et en particulier à Genève et au Valais, que le nom autrichien y est dans tous les cœurs. J'ai été reçu à Genève en même temps comme l'Empereur eût pu l'être et comme le serait le père de la patrie. La diète du Valais était rassemblée à Sion, et c'est là que je suis tombé dans un terrible guet-apens. Pour ne pas m'arrêter à Sion, j'ai dîné à Martigny; le malheureux aubergiste nous sert, à moi et à Floret, vingt-neuf plats. J'arrive à Sion. Je trouve la députation de la diète à l'entrée de la ville; on me traîne à l'hôtel de ville, et on me flanque à un souper composé de douze convives et de soixante-dix-neuf plats, ce qui fait bien, en compte rond, cent huit plats en quatre heures de temps! Aussi ne serez-vous pas étonné si je vous dis que sur mes huit jours de voyage je n'ai mangé que cinq fois.

Le Simplon, que tout le monde craint dans cette saison, parce qu'on y est quelquefois enterré sous trente pieds de neige, a été d'une bonté parfaite pour moi. . . .

J'ai été charmé du lac Majeur avec ses belles îles, toutes les plantes du Midi, le plus beau soleil, tous les paysans assis devant leurs cabanes comme chez nous à peine au mois de Mai, et cela après trois heures de voyage qui vous transportent du climat de la Laponie sous le beau ciel de l'Italie.

J'ai passé par Milan la nuit. Je n'ai fait qu'y regarder l'hôtel que je vais y habiter. Je suis arrivé ici bien matin. Comme je n'avais plus rien à voir que ce que l'eau ne gâte pas, j'ai permis au ciel de pleuvoir. Je me suis embarqué à

Mestre, j'ai traversé la grande lagune par un coup de vent qui ne vous eût guère arrangée et je suis descendu ici au palais Gritti, très-près de la place Saint-Marc, où demeure l'Empereur. Je l'ai trouvé en parfaite santé, et aussi content de son séjour que les Vénitiens le sont de lui.

La suite de la Cour s'ennuie beaucoup, parce qu'elle n'est pas occupée et que Venise ressemble à une vaste ruine. L'Impératrice est à Modène.

Veillez accepter une boîte que j'ai achetée dans l'intention de vous la donner en prenant congé du Palais-Royal à Paris. Elle m'a paru si jolie, que je n'ai pu me refuser le plaisir de vous l'envoyer. Je vous baise la main, ainsi qu'à mon père.

Ende des zweiten Bandes und Schluß des ersten Theiles.

Das Inhalts-Verzeichniß, beide Bände des Ersten Theiles umfassend, befindet sich am Anfange des ersten Bandes.

Personen-Register.

- Aberdeen**, Georg Gordon Graf von, englischer Minister, I. 178.
- Abrantès**, Herzog von, siehe Suuot.
- Aclair**, Robert, Sir, englischer Diplomat, II. 201.
- Aigen**, Maler, II. 454.
- Aigrepuille**, d', Präsident des Parlamentes in Aix, später Kammer-Vorstand des Erzkanzlers Cambacérés, I. 75.
- Aimé**, Koch des Grafen F. G. Metternich, I. 354, 358.
- Albert**, Tänzer, II. 525.
- Alexander I.**, Kaiser von Rußland, I. 44—49, 50, 53, 55, 62, 116, 117, 122, 124, 125, 127, 142—148, 168—170, 172—174, 176, 191, 193, 195, 196, 199, 200, 206, 210, 211, 213—215, 224, 251, 252, 261, 268, (315—333), II. 32, 39—42, 45—48, 52, 56, 60, 61, 64, 68, 69 ff., 75, 76, 89, 98, 136, 138, 146, 147, 165, 189, 202, 216—218, 222, 225, 226, 228, 229, 230, 233, 235, 253, 254, 266, 277, 279, 288, 368, 369, 374, 402, 403, 405, 410, 421, 423, 429, 430, 469, 471, 474—477, 481—488, 491, 492, 494, 502, 504, 505, 514, 516.
- Alix**, französischer General, I. 198.
- Almenara**, Marquis d', spanischer Diplomat, II. 285.
- Алпінъ**, Maximilian, russischer Gesandter in Berlin, I. 41, 44 ff., II. 25, 26, 29, 31—33, 35, 40—43, 47, 52, 53, 55, 56, 60, 63, 66, 87—89, 98.
- Althaus**, Gundaker Graf von, II. 454, 455.
- Anatole**, Tänzer, II. 524.
- Ancillon**, Friedrich, preussischer Minister, I. 256.
- Andréossy**, Graf, General und französischer Vorkämpfer in Wien, I. 78, II. 127, 135, 161—163, 211, 215, 230, 266, 270, 286.
- Anstett**, Freiherr von, russischer Diplomat, I. 175.
- Anstruther**, englischer Oberst, II. 96.
- Anton**, Erzherzog von Oesterreich, Bruder des Kaisers Franz I., I. 44, II. 74, 77.
- Antonia**, Tänzerin, II. 524.
- Arenberg**, Herzog von, I. 297.
- Arenberg**, Herzogin von, geborne Tascher, I. 297.
- Armstrong**, amerikanischer General und Diplomat, I. 295.
- Arndt**, Ernst Moriz, deutscher Schriftsteller, I. 174, 176.
- Arrighi de Casanova**, Herzog von Padua, französischer Oberst, I. 300.
- Artois**, Charles Philippe Graf von, später König Carl X., I. 262, II. 471.
- Azpe**, d', österreichischer Major, I. 342.
- Aurien**, Ferdinand Prinz von, siehe Ferdinand VII., II. 253.
- Audenarde**, d', Frau, Kasaftdame der Kaiserin Josephine, II. 320.
- Auerbach**, Johann Gottfried, f. f. Sojmaler, II. 451.
- Auerberg**, Fürst, österreichischer General, II. 88.
- Auerstädt**, Herzog von, siehe Davoust.
- Augereau**, Peter, Herzog von Castiglione, französischer Marschall, I. 72, 300, II. 470.
- August**, preussischer Prinz, Sohn des Prinzen Ferdinand, I. 41.
- Augustenburg**, Prinz von, II. 374, 397, 399.
- Avy**, französischer Oberst, I. 80—82.
- Bacciocchi**, Eliza, siehe Bonaparte Eliza.
- Bacher**, Theobald, französischer Geschäftsträger, II. 87.
- Baden**, Churfürst Carl Friedrich, II. 96.
- Baden**, Erbgroßherzogin von, I. 351, 352.
- Baden**, Großherzog von, Carl Ludwig Friedrich, II. 496.
- Baden**, Prinzessin von, Stephanie Beauharnais, I. 296.
- Baiern**, Churfürst von, Max Joseph, der spätere König (siehe Maximilian König von Baiern), II. 72, 80.
- Barclay de Tolly**, russischer General, I. 259.
- Barère de Vieuzac**, Mitglied des französischen National-Convents, I. 66.

- Barra**, Mitglied des National-Convents und des Directoriums, I. 361.
- Basjedow**, Johann Bernhard, Pädagog, I. 7. 8.
- Bassano**, Herzog von, siehe Maret.
- Bassano**, Herzogin von, II. 319.
- Bayer**, Klötenpieler, I. 263.
- Beaubarnais**, Eugène, Prinz, Vicereich von Italien, I. 80, 81, 99, 317, II. 303, 305, 320, 398.
- Beaubarnais**, Hortense, siehe Hortense.
- Beaubarnais**, Stephanie, siehe Baden, Prinzessin Stephanie von.
- Bed**, österreichischer Kabinettscurier, II. 82, 193.
- Bellegarde**, Heinrich Graf, österreichischer General und Hofkriegsraths-Präsident, I. 119, 126, 134, II. 444.
- Benevent**, Fürst von, siehe Talleyrand.
- Benningsen** (auch Bennigsen), russischer General, I. 258, 259.
- Berg**, Großherzog von, siehe Murat.
- Berg**, Großherzogin von, siehe Bonaparte Caroline.
- Bergasse**, Nicolaus, Schriftsteller, Pariser Advocat, Deputirter bei der Constituante, I. 216.
- Bernadotte**, Johann Baptist, Fürst von Ponte Corvo, später Kronprinz und dann König von Schweden, unter dem Namen Carl Johann, I. 112, 171, 187, 258, 259, 369, 370, 371, 374, II. 373, 374, 395—397, 399.
- Bertier**, Alexander, Fürst von Neufchatel und von Wagram, französischer Marschall, I. 71, 77, 80, 103, 150, 157, 178, 283, 296, II. 233, 373, 374, 522.
- Bertier**, Graf, französischer General, II. 355.
- Bertrand**, Graf, französischer General und Hofmarschall, I. 522.
- Bessières**, Johann Baptist, Herzog von Istrien, französischer Marschall, II. 153.
- Bethmann**, Banquier in Frankfurt, I. 369.
- Beyer**, österreichischer Kabinettscurier, II. 92.
- Beyme**, preussischer geheimer Kabinettsrath, II. 22, 63, 72.
- Binder**, Baron, österreichischer Diplomat, I. 175.
- Blücher**, Gebrecht von, preussischer Feldmarschall, I. 168, 176, 179, 182, 187, 194, 195, 213, 258, 259, 518, 524.
- Bonaparte**, Fräulein, Nichte Murat's, Gemalin des Fürsten von Hohenzollern-Sigmaringen, I. 297.
- Bonaparte**, Caroline, Schwester Napoleon's, Gemalin des Erbkönigs Murat von Neapel, I. 103, 296, 302, 303, 311, II. 251.
- Bonaparte**, Elisa, Schwester Napoleon's, Großherzogin von Toscana, Gemalin Vacciocchi's, I. 311, II. 523.
- Bonaparte**, Jérôme, Bruder Napoleon's, König von Westphalen, I. 267, 296, 305, 310, II. 373.
- Bonaparte**, Joseph, Bruder Napoleon's, König von Neapel und später von Spanien, I. 291, 310, II. 235—237, 266, 368.
- Bonaparte**, Lätitia, Mutter Napoleon's, I. 309, 310, 313, II. 525.
- Bonaparte**, Louis, Bruder Napoleon's, König von Holland, I. 296, 307, 308, 310, II. 373, 398.
- Bonaparte**, Lucian, Prinz von Camino, Bruder Napoleon's, I. 310, II. 153.
- Bonaparte**, Pauline, Schwester Napoleon's, Gemalin des Fürsten Borghese, I. 14, 201, 311, II. 471.
- Bonaparte**, Charlotte, Tochter Lucian's, II. 319.
- Bonnier d'Arco**, französischer Bevollmächtigter am Raftstädter Congreß, I. 348, 349, 355, 356, 376.
- Borghese**, Pauline, siehe Bonaparte.
- Böttiger**, Carl Wilhelm, Literat, I. 239.
- Bourrienne**, Fauvelet de, Secretär Napoleon's, Verfasser der „Memoires contemporains“ I. 230, 234, 254, II. 84.
- Brand**, Johann Christian, Landschaftsmaler, II. 454.
- Braunschweig**, Herzog von, Carl Wilhelm Ferdinand, I. 16, 48, 49, II. 57, 58, 62, 66, 112.
- Bray**, Chevalier de, bairischer Gesandter in Berlin, II. 42.
- Brodhausen**, preussischer Diplomat, II. 210, 221, 235.
- Bubna**, Ferdinand Graf, österreichischer General, I. 89, 91, 143, 144, 149, 179, 187, 198, 250.
- Bülow**, Friedrich Wilhelm Freiherr von, preussischer General, I. 171, 195, 259.
- Burke**, Edmund, Schriftsteller und Mitglied des englischen Parlaments, I. 19.
- Cadore**, Herzog von, siehe Chanpagny.
- Cambacérés**, Johann Jacob Regis, Herzog von Parma, Erzkanzler des französischen Kaiserreiches, I. 75, 98, 298, II. 275.
- Campbell**, englischer Commissär auf Elba, I. 210.
- Campe**, J. H., Pädagog und Schriftsteller, I. 7. 8.
- Canino**, Prinz von, siehe Bonaparte, Lucian.
- Canning**, George, englischer Staatsmann, I. 35, II. 148.
- Capo d'Istria**, Johann Graf von, russischer Staatsmann, I. 35, 261.
- Caradja**, Fürst, Hospodar der Walachei, II. 473.
- Carl III.**, König von Spanien, II. 181.
- Carl IV.**, König von Spanien, II. 172, 177, 236, 253.
- Carl VI.**, römisch-deutscher Kaiser, II. 454.
- Carl X.**, König von Frankreich, I. 202.
- Carl XIII.**, König von Schweden, II. 373, 397, 399.

Carl, Erzherzog von Oesterreich, Bruder des Kaisers Franz, Feldmarschall, I. 50, 83, 84, 87, 88, 103, 228, 229, 231, II. 181, 214, 302, 307, 441, 442.

Cassington, Herzog von, siehe Angereau.

Castlereagh, Robert Stewart, Bischof, englischer Minister und Diplomat, I. 185, 186, 193, 199, 200, 262, 326, II. 470, 476, 478, 483, 484, 486, 488, 490, 491, 493, 494, 500, 502.

Caulaincourt, Armand Augustin Louis de, Herzog von Vicenza, französischer General, I. 144, 162, 163, 256, 298, 300, II. 146, 168, 169, 222, 230, 254, 255, 369, 378, 381, 469.

Chabrol, Graf, Präfect in Savona, II. 335.

Champagny, Graf, Herzog von Cadore, französischer Minister der auswärtigen Angelegenheiten, I. 67, 68, 77, 78, 80, 88, 90, 91, 93—95, 198, 227, 233, 298, II. 124—130, 132 bis 138, 153, 158, 163, 165, 166, 183, 193, 195 bis 199, 201, 203, 205—211, 213, 219, 222—226, 229—235, 238, 239, 243—245, 265—267, 275, 280, 283, 284, 290—292, 300—302, 306, 319, 325, 332, 341, 356, 358, 365 ff., 374, 380, 381, 385—401.

Chateaubriand, François Auguste Vicomte de, I. 308.

Clarke, französischer General, II. 226.

Clary, Marie Josephine Fürstin, geborne Prinzessin von Hohenzollern-Hechingen, I. 27.

Cobenzl, Rudwig Graf, Hof- und Staats-Vice-Kanzler, I. 27, 31, 43, 52, 349—351, 356, 363, 372—374, II. 17, 82, 83 ff., 86 ff., 95.

Cobenzl, Philipp Graf, Gesandter in Paris, österreichischer Minister, I. 53.

Colloredo, Franz de Paula, Graf, österreichischer Vice-Kanzler, I. 43, 52, II. 20 ff., 40 ff., 47 ff., 54 ff., 69 ff., 74 ff.

Colloredo, Graf, General-Adjutant des Erzherzogs Carl, I. 84.

Concigliano, Herzog von, siehe Moucey.

Consalvi, Cardinal, I. 292, 293, 295, 296.

Constant, Benjamin, I. 314.

Cook, James, I. 14.

Crenneville, Graf, österreichischer General, II. 96.

Cromwell, I. 289.

Czartoryski, Adam Fürst, russischer Minister, I. 48, 49, II. 56, 69, 73, 74, 76, 80.

Czeretzoff, russischer General, I. 259.

Dalberg, Carl Freiherr von, Fürst-Primas des deutschen Rheinbundes, I. 61, 260, 297, II. 236.

Dalberg, Emmerich Herzog von, französischer Bevollmächtigter beim Wiener Congreß, II. 480.

Danneker, Bildhauer, I. 239.

Danzig, Herzog von, siehe Lesebvre.

David, Jacques Louis, Maler, I. 239.

Davidovich, österreichischer General, I. 89, 81.

Davoust, Ludwig Nicolaus, Herzog von Angers, Sohn von Edmund, französischer Marschall, I. 72, 300, II. 85, 185, 269, 270, 271.

Deby, Johann, französischer Bevollmächtigter am Kaiserlicher Congreß, I. 371—376.

Decazes, Elias Herzog von, Cabinetssecretar der Madame Yvettia, I. 343.

Decrès, französischer Marine-Minister, I. 523.

Deffe, Arant., Schauspielerin in Raibach, I. 354.

Deffe, Mitglied der Académie royale de musique, I. 521.

Demetrius Phalerens, griechischer Philosoph, II. 510.

Desandrouins, Vicomte, Generalschreiber der niederländischen Regierung, I. 18.

Deffolle, französischer General, II. 471.

Devotis, päpstlicher Secretär der Briefe, II. 351.

Diebitsch, russischer General-Quartiermeister, I. 262.

Dozon, französischer Geschäftsträger in Wien 1809, I. 80—82, II. 302.

Dolgorki, Peter Fürst, Generaladjutant des Kaisers Alexander, I. 44, 46—48, II. 54, 57, 95, 98.

Donner, Mathias, Medailleur, II. 451.

Donner, Raphael, Bildhauer, II. 451.

Dreyer (nicht Dreger), Baron, Gesandter Dänemarks in Paris, I. 295.

Dumouriez, Carl, französischer General, I. 17, 18.

Dupont, französischer General, II. 252.

Duroc, Michael, Herzog von Briant, französischer General und Obersthofmarschall des Kaisers, I. 79, 282, 298, 300, II. 53, 56, 59, 63, 67, 68, 114, 222, 275, 297.

Eckingen, Herzog von, siehe Ren.

Elisabeth, Kaiserin von Rußland, Gemalin Kaiser Alexander's, II. 502.

Elliot, englischer Diplomat, I. 36—38.

Elz, Graf, österreichischer Gesandter in Dresden, II. 3.

Estes, Banquier, II. 389, 390.

Esterházy, Anton Fürst, I. 16.

Esterházy, Paul Fürst, österreichischer Diplomat, I. 77, 80, 233, II. 302.

Eugen von Savoyen, Prinz, Feldmarschall, II. 454.

Eugen, van, Groß-Pönitentiar von Antwerpen, I. 12.

Fain, A. Baron, Geheim-Secretär Napoleon's, Verfasser des Werkes „Manuscrit de 1813“, I. 253.

Feistenberger (nicht Feistenberger), Andreas, Landschaftsmaler, II. 454.

- Ferdinand, preussischer Prinz, Bruder Friedrich's des Großen, I. 41, 42, 57.
- Ferdinand III., römisch-deutscher Kaiser, II. 454.
- Ferdinand VII., König von Spanien, siehe Asturias, Prinz von, II. 236, 252, 263, 261.
- Ferdinand, Kronprinz von Oesterreich, II. 319.
- Ferdinand, Erzherzog von Oesterreich, Großherzog von Toscana, siehe auch Würzburg, Großherzog von, II. 103.
- Ferraris, Graf, österreichischer General, I. 222.
- Fesch, Cardinal, Onkel Napoleon's, I. 293, 312, II. 357, 359, 525.
- Finkenstein, Carl Friedrich Graf, preussischer Minister, I. 87, II. 28, 86.
- Fischer von Erlach, Architect, II. 454.
- Fischau, Graf, General, Flügeladjutant des Kaisers Napoleon, I. 144, II. 525.
- Fleury de Chaboulon, Ex-Secretär Napoleon's, I. 368.
- Floret, Ritter von, österreichischer Votchschafts-Rath, I. 80, 233, II. 302, 329.
- Force, de la, Frau, I. 304.
- Forster, Georg, Gelehrter, I. 14.
- Fouché, Joseph, Herzog von Otranto, französischer Polizeiminister, I. 73, 74, 76, 79, 212, 213, 230, 268, 269, II. 144, 145, 180, 181, 183, 184, 242, 249, 250, 251, 269, 275, 515, 516, 529.
- For, Charles, englischer Minister, I. 19.
- Fraud, Peter, Professor und Arzt, I. 25.
- Franklin, Benjamin, I. 302.
- Franz I., König von Frankreich, I. 219.
- Franz II., römisch-deutscher Kaiser, siehe Franz I. Kaiser von Oesterreich, I. 342, II. 34, 36, 37, 39, 41, 49, 63, 65, 66, 74, 75, 78.
- Franz I., Kaiser von Oesterreich, I. 10, 15, 28, 31, 32, 43, 44, 49, 50, 53, 54, 63, 69, 79, 83—89, 91—96, 98—101, 103, 114—117, 129 bis 131, 134, 137, 141, 143—149, 153, 156, 161 bis 165, 167, 169, 173—175, 177, 178, 183—186, 189—192, 194, 199, 201, 205—207, 210, 211, 212, 214—218, 231—233, 235, 236, 238, 240, 241, 242, 244, 252, 253, 255, 260—262, 264, 268, 301, 307, 308, 320, 321, 323, 325—327, II. 82, 83, 87, 89, 91, 92, 95, 108, 124, 126, 134, 140, 141, 152, 156, 165, 183, 190, 201, 207, 213, 229, 230, 235, 244, 257, 277, 283, 294, 296, 301, 303, 307 ff., 315 ff., 318, 320, 322, 324—327, 330, 331 ff., 339 ff., 364 ff., 367 ff., 377 ff., 389 ff., 394, 395 ff., 400, 401 ff., 405 ff., 421 ff., 444 ff., 457, 461 ff., 463 ff., 469 ff., 481, 489, 491, 493, 499, 503 bis 507, 514, 516, 522, 523, 526, 528.
- Frappart, II. 365.
- Friauf, Herzog von, siehe Duroc.
- Friedrich VI., König von Dänemark, II. 477.
- Friedrich II., König von Preussen, I. 11, 17, 36, 37, 58, 59, 120, 269, 270, II. 21, 165.
- Friedrich II., König von Württemberg, I. 175, II. 496.
- Friedrich August, Churfürst, später König von Sachsen, I. 36, 134, 165, 166, 174, 175, 211, II. 18, 57, 58, 493, 494, 508, 513, 514.
- Friedrich Wilhelm II., König von Preussen, I. 16.
- Friedrich Wilhelm III., Kronprinz, dann König von Preussen, I. 16, 40, 44 ff., 49, 50, 51, 57, 117, 126, 127, 131, 142, 145, 168, 169, 174, 177, 193—196, 200, 206, 210, 211, 213, 215, 261, 325, 328, II. 21—23, 27—30, 32 bis 37, 39, 42—45, 48—53, 55, 57, 59, 60, 62 bis 64, 66, 68, 73, 75, 78, 80, 82, 87, 89, 91 bis 96, 97, 98—101, 103, 107—110, 112—114, 117, 119, 134, 135, 268, 270, 415, 427, 434, 477, 492, 494, 495, 502, 505, 508, 513, 514, 516.
- Gager, Hans Christoph Ernst Freiherr von, königlich niederländischer Staatsrath, I. 253, 264.
- Gall, Dr., Phrenolog, I. 25, 305.
- Gallois, Secretär von François de Neufchateau, I. 374.
- Garde, Mitglied der Académie royale de musique, I. 524.
- Garnier, Projectenmacher, I. 357.
- Gens, Friedrich Ritter von, Hofrath und Publicist, I. 243—245, 249—251, 256, 258, 260, 266, II. 473 ff.
- Geoffroy, Secretär von François de Neufchateau, I. 374.
- Georg III., König von England, I. 18, II. 183.
- Gerard, François, Maler, I. 239.
- Ginlay, Graf von, österreichischer General, II. 82, 87.
- Gneisenau, Reichard Graf, preussischer General, I. 172, 259.
- Goethe, Wolfgang, I. 239.
- Golz, August Friedrich Graf von der, preussischer Gesandter, II. 29.
- Görres, Joseph, Publicist, I. 174.
- Goffelin, Tänzer, I. 524, 525.
- Gran, Daniel, Freskenmaler, II. 451.
- Granville, Lord, englischer Staatsmann, II. 336.
- Grey, Charles, später Lord Grey, I. 19, 325.
- Groening, Senator von Bremen, II. 134.
- Grünne, Graf, österreichischer General, I. 228, 229.
- Guicciardini, Historiograph, I. 279.
- Gustav IV., König von Schweden, I. 352, II. 373.
- Gämmel, Max, Künstler, II. 454.
- Hardegg, Graf, I. 77.

- Gardenberg**, Carl August Freiherr von, später Fürst, preussischer Staatskanzler, I. 41, 47, 51, 117, 193, 199, 225, 262, 326, II. 21, 22, 25, 26—37, 43, 47—50, 52—57, 59—67, 76, 81, 83, 87—89, 93, 94, 96, 97, 99, 100, 101, 106—111, 113, 118 ff., 427, 477, 490, 492, 491, 503 ff., 509.
- Garrach**, Graf, I. 80.
- Gastings** (Warren), General-Gouverneur in Bengalen, I. 19, 223.
- Gaugwitz**, Graf, preussischer Minister, I. 35, 41, 42, 49—51, 57, 58, 225, II. 21, 22, 42, 48, 52, 61, 63, 65, 66, 70, 71, 76, 78, 79, 81, 87, 88, 90, 91, 94, 95 ff., 103, 106, 109—112, 113—115, 119, 120, 163.
- Geinrich IV.**, König von Frankreich, I. 523.
- Geinrich**, preussischer Prinz, Bruder Friedrich's des Großen, I. 40.
- Geisert**, Freiherr von, Historiograph, I. 236, 253.
- Gessen-Cassel**, Churfürst von, Wilhelm I., II. 496.
- Gessen-Darmstadt**, Großherzog von, Ludwig I., II. 496.
- Göber**, Journalist in Hamburg, II. 84.
- Hoffmann**, Professor, eines der Häupter der Mainzer Clubsisten, I. 14.
- Hohenlohe**, Fürst von, preussischer General, II. 58.
- Hohenwart**, Sigmund Anton Graf, Erzbischof von Wien, I. 77.
- Hohenzollern-Sigmaringen**, Erbprinz von, I. 297.
- Hohenzollern-Sigmaringen**, Erbprinzessin von, geborne Fräulein Bonaparte, Nichte Murat's, I. 297.
- Höhn**, Priester, früherer Erzieher Metternich's, I. 256.
- Holland**, König von, siehe Bonaparte, Louis.
- Hollaud**, Königin von, siehe Hortense de Beauharnais.
- Hoppé**, Hofrath der Staatskanzlei, I. 233.
- Hornauy-Hortenburg**, Joseph Freiherr von, Historiograph, I. 228.
- Hortense de Beauharnais**, Tochter der Kaiserin Josephine, Königin von Holland, Herzogin von St. Len, I. 312, II. 273, 300, 320, 321, 323, 324, 523, 525.
- Howe**, englischer Admiral, I. 20—22.
- Hudson Howe**, Sir, Gouverneur von St. Helena, I. 291.
- Humboldt**, Wilhelm von, preussischer Minister und Diplomat, I. 175, 239.
- Hyacinthe**, Fräulein, Opernsängerin, I. 363.
- Jackson**, Francis, englischer Diplomat, I. 41.
- Jacquin**, Botaniker, I. 25.
- Jahn**, Friedrich Ludwig, deutscher Schriftsteller und Volksbildner, I. 174, 176.
- Jakobi**, Freiherr von, preussischer Diplomat, II. 127.
- Jakob**, Künstler, II. 451.
- Johann**, Erzherzog von Oesterreich, Bruder des Kaisers Franz, I. 89, 231.
- Jomini**, Heinrich Baron von, russischer General, I. 168, 176, 179.
- Joseph I.**, römisch deutscher Kaiser, II. 151.
- Joseph II.**, römisch deutscher Kaiser, I. 12, 27, 120, 217 (269—271), II. 455, 456.
- Joseph**, Erzherzog von Oesterreich, Palatin von Ungarn, I. 82, II. 84, 85.
- Josephine**, Kaiserin der Franzosen, I. 67, 76, 77, 98, 99, 225, 284, 292—294, 296, 312, 359, II. 144 ff., 251, 264, 300, 317, 320—324, 327.
- Jzenburg**, Fürstin von, II. 319.
- Katrien**, Herzog von, siehe Bestières.
- Italien**, Vicekönig von, siehe Beauharnais, Eugène.
- Junot**, Herzog von Abrantès, französischer General, I. 300, II. 132.
- Kalkreuth**, preussischer General, II. 69, 338.
- Kascheleff**, siehe Rascheleff.
- Katharina II.**, Kaiserin von Rußland, I. 269, 317.
- Katharina**, Großfürstin von Rußland, Schwester des Kaisers Alexander, I. 145, 324, 325.
- Kannis**, Louis Fürst, II. 321.
- Kannis-Nietberg**, Eleonore Gräfin, später Gemalin Metternich's, siehe Metternich, I. 23.
- Kannis-Nietberg**, Ernst Fürst, Sohn des Staatskanzlers und Schwiegervater Metternich's, I. 23, 24, 27.
- Kannis-Nietberg**, Leopoldine Fürstin, geborne Prinzessin von Dettingen-Spielberg, Mutter der ersten Gemalin Metternich's, I. 27.
- Kannis-Nietberg**, Wenzeslaus Fürst, österreichischer Staatskanzler, I. 12, 23, 29, 98, 120, 236, II. 445, 449, 452, 455, 456.
- Kinsky**, Marie Sidonie Fürstin, geborne Prinzessin von Hohenzollern-Hechingen, I. 27.
- Kinsky**, Tonseger, I. 263.
- Kleist** von Hollendorf, Emil Friedrich Graf, preussischer General, I. 259.
- Klinkowström**, Clemens von, I. I. Archivar, Verfasser von „Aus der alten Registratur der Staatskanzlei“, I. 234.
- Knebel**, preussischer General, I. 262, II. 518.
- Köbris**, preussischer General, II. 33, 62, 70.
- Köhler**, Künstler, I. 239.
- Koller**, Freiherr von, österreichischer General, I. 201.
- Köln**, Churfürst von, I. 369.
- Rascheleff** (nicht Kascheleff), II. 423.
- Rozebue**, Dramaturg und Schriftsteller, I. 14.
- Krüdener**, Julie Freifrau von, geborne Baronin Bietinghoff, I. 216.

- Kupeſky (nicht Kopeſky), Johann, Maler, II. 454.
- Kurakin, Alexander, Fürst, ruſſiſcher Miniſter und Vice-Kanzler, I. 304, II. 272, 273, 285, 289, 290, 369.
- Kurakin, Alexis Fürst (Bruder des Vorigen), ruſſiſcher Miniſter, II. 383, 402.
- Kutſow, Fürst Smolenskoj, ruſſiſcher Feldmarſchall, I. 167, 176.
- Labanoff, Fürst, ruſſiſcher General, I. 258.
- La Bédouère, franzöſiſcher General, I. 70, II. 525.
- Labenſky, Gemalin des ruſſiſchen Conſuls in Paris, I. 304.
- La Bénédière, franzöſiſcher Diplomat, II. 229.
- Laborde, Alexander de, franzöſiſcher Diplomat, I. 98, II. 319, 323, 325.
- Lafayette, Marquis Gilbert de, franzöſiſcher General, I. 65.
- Lafitte, Banquier, II. 390, 391.
- Laforet, franzöſiſcher Geſandter in Berlin, I. 41, 53, II. 53, 56, 59, 63, 66—68, 87, 88, 100, 101, 146, 521.
- Laforet, Kabinets-Courier, II. 325.
- Laharpe, Friedrich Ceſar, Erzieher des Kaiſers Alexander von Rußland, I. 176, 179, 180, 187, 189, 317, 318.
- Lamarre, Banquier, II. 522.
- Landerdale, Lord, II. 134.
- Langenan, Carl Guſtav Freiherr von, öſterreichiſcher General, I. 244.
- Lannes, Johann, Herzog von Montebello, franzöſiſcher Marſchall, I. 282.
- Laſch, Franz Moriz Reichsgraf, öſterreichiſcher Feldmarſchall, I. 27, 271.
- La Tour Maubourg, Graf, franzöſiſcher Diplomat, II. 282, 283.
- Lavalette, Marie Chamans Graf, Adjutant Bonaparte's, ſpäter Oberſtpoſtmeiſter, I. 70, 354, 364.
- Lebrun, Herzog von Plaiſance, Erſchafkanzler Frankreichs, I. 298.
- Lebzeltner, Ludwig Ritter von, öſterreichiſcher Diplomat, I. 145, 182, 183, 261, II. 339 ff.
- Lefebvre, Herzog von Danzig, franzöſiſcher Marſchall, II. 274, 471.
- Lefebvre Deſnoettes, franz. General, II. 517.
- Lefevre, öſterreichiſcher Diplomat, II. 302.
- Legrand, Fräulein, Schauſpielerin in Raſtadt, I. 354.
- Lehrbach, Conrad Ludwig Reichsfreiherr von, öſterreichiſcher Miniſter, I. 358, 371.
- Leopold I., römisch-deuſcher Kaiſer, II. 454.
- Leopold II., römisch-deuſcher Kaiſer, I. 9, 10, 12.
- Leven, von der, Fürſtin, I. 304.
- Lichtenſtein, Fürſtin (Carl) Eleonore, geborne Prinzefſin von Dettingen=Spielberg, I. 27, 223.
- Lichtenſtein, Fürſtin (Franz) Leopoldine, geborne Gräfin Sternberg, I. 27.
- Lichtenſtein, Johann Fürst, öſterreichiſcher Feldmarſchall, I. 89, 91—95, 235, II. 307, 308.
- Liepiſcher, Kabinets-Courier, II. 381.
- Ligue, de, Fürst, Feldmarſchall, I. 27, 38, 43, 209, 228.
- Lima, portugieſiſcher Geſandter in Paris, I. 295, 300, II. 132, 133.
- Lombard, Johann Wilhelm, geheimer Kabinetsrath, I. 42, 58, II. 22—25, 31, 32, 42, 72, 76, 97.
- Loſy, Graf von, II. 455.
- Loß, Graf von, ſächſiſcher Miniſter, II. 18.
- Luchefini, preußiſcher Diplomat, II. 107, 111, 113, 114.
- Ludowika, Erzherzogin von Eſte, dritte Gemalin des Kaiſers Franz, I. 123, 156, II. 216, 528.
- Ludwig, preußiſcher Prinz, Sohn des Prinzen Ferdinand, I. 41.
- Ludwig XIII., König von Frankreich, I. 203.
- Ludwig XIV., König von Frankreich, I. 203, 219, II. 260.
- Ludwig XV., König von Frankreich, I. 203, II. 346.
- Ludwig XVI., König von Frankreich, I. 18, 281, 308.
- Ludwig XVIII., König von Frankreich, I. 201, 202, 203, 213, 214, 281, 308, 324, II. 236, 470, 501, 509, 511, 514, 518, 519, 522, 523.
- Luise, Prinzefſin von Mecklenburg, ſpäter Königin von Preußen, I. 16, 40, II. 70, 99.
- Lullin de Chateaubriand, Marquis, Verfaſſer des Manuſcripts von St. Helena, I. 314.
- Luß, Graf, preuß. Geſandter in England, I. 37.
- Macdonald, Herzog von Tarent, franzöſiſcher Marſchall, II. 469, 470, 471.
- Macchiavelli, I. 279, 280.
- Mad, Carl Freiherr von, öſterreichiſcher General, I. 43, II. 71.
- Manille, Mitglied der Académie royale de musique, II. 524.
- Marat, Mitglied des franzöſiſchen Convents, I. 14.
- Mareſcalchi, italieniſcher Geſandter in Paris, II. 128.
- Maret, Hugues Bernard, Herzog von Baſſano, franzöſiſcher Miniſter der anſwärtigen Angelegenheiten, I. 94, 95, 145, 148, 157—161, 298, II. 222, 444, 461.
- Maria Amalia, Königin von Sachſen, geborne Prinzefſin von Zweibrücken, I. 175.
- Marie Antoinette, Königin von Frankreich, Erzherzogin von Oeſterreich, I. 18, 222, 239, II. 330.

- Marie Louise, Kaiserin der Franzosen, Erzherzogin von Oesterreich, I. 98—100, 103, 105—109, 146, 155, 201, 236, 237, 268, 282, 281, 302, 303, 304, II. 317 ff., 331, 382, 389, 398, 469, 470, 482, 497, 498, 524, 526.
- Maria Theresia, römisch-deutsche Kaiserin, I. 120, 269, 339, II. 455.
- Marmont, Herzog von Ragusa, französischer Marschall, II. 187, 471.
- Mafféna, Andreas, Herzog von Nivoli, Fürst von Eßling, französischer Marschall, I. 72, 300.
- Mafferano, Fürst, Gesandter Spaniens in Paris, I. 295.
- Maur, Abbe, später Cardinal, I. 15.
- Maximilian I., römisch-deutscher Kaiser, II. 451.
- Maximilian, Joseph, König von Baiern, I. 166, II. 477.
- Mayer von Feldeneck, Anton Freiherr von, österreichischer General, I. 229.
- Mazarin, Julius, Cardinal und Minister unter Ludwig XIV., I. 35.
- Meneval, Cabinets-Secretär Napoleon's, II. 374.
- Mercy d'Argenteau, Graf, Diplomat, I. 23.
- Merlin de Thionville, Anton, Mitglied des französischen National-Convents, I. 66.
- Merveldt, Maximilian, Graf, österreichischer General und Diplomat, I. 245, 350, 358, II. 48, 49, 64, 161, 163, 170.
- Merveldt, Gräfin von, Gemalin des Vorigen, II. 161.
- Metternich=Winneburg=Dachsenhausen, Franz Georg Reichsgraf, später Reichsfürst, der Vater Metternich's, I. 12, 13, 23, 26, 39, 40, 77, 106, 107, 221, 255, 257, 347, 351, 353, 354, 356, 358, 359, 362.
- Metternich=Winneburg, Marie Beatriz Reichsgräfin, geborne Gräfin Kageneck, später Reichsfürstin, die Mutter Metternich's, I. 8, 78, 221, 231, 233, 363, II. 527.
- Metternich, Eleonore Gräfin, später Fürstin, geborne Kaunitz-Nietberg, Gemalin Metternich's, I. 23, 25, 28, 98, 99, 103, 105, 235, 236, 242, 304, 305, 346 ff., II. 272, 284, 302, 319 ff., 323, 324, 326, 327, 331, 483, 523.
- Metternich=Winneburg, Josef Graf, Bruder Metternich's, I. 8, 12, 17, 370.
- Metternich=Winneburg, Leontine Prinzessin, Gemalin des Grafen M. Sándor, I. 243.
- Metternich=Winneburg, Marie Prinzessin, Tochter Metternich's I. 25, II. 483, 516 ff.
- Metternich=Winneburg, Pauline Fürstin, geborne Gräfin Sándor, I. 243.
- Metternich=Winneburg, Victor Graf, später Fürst, ältester Sohn des Staatskanzlers, I. 243, 258.
- Meytens (nicht Mahtens), Martin von, Künstler, II. 455.
- Mier, Graf, österreichischer Diplomat, I. 80, 233, II. 135, 207, 302.
- Minocchio, Weichvater Pius' VII., II. 351.
- Mirabeau, Boniface Comte, jüngerer Bruder des Grafen Honoré Mirabeau, I. 15.
- Mirabeau, Honoré Graf, I. 11.
- Molé, Louis Mathieu Graf, französischer Justiz-Minister, I. 308.
- Möllendorf, preussischer General, II. 57, 62, 87, 88, 97.
- Moncey, Adrian, Herzog von Conegliano, französischer Marschall, I. 303.
- Montaigne, Michael, Schriftsteller, I. 279.
- Montbrun, französischer General, I. 81, 82.
- Montesquieu, französischer Schriftsteller, II. 510.
- Montesquieu, Graf, Oberstkämmerer Napoleon's, II. 275.
- Moran, Johann Victor, französischer General, in russische Dienste übergetreten, I. 168, 169, 170, 258.
- Morgben, Raphael, Kupferstecher, I. 239.
- Mortier, Joseph, Herzog von Treviso, französischer Marschall, II. 185.
- Murat, Caroline, siehe Bonaparte, Caroline.
- Murat, Joachim, König von Neapel, Großherzog von Berg, I. 311, II. 147, 252, 398, 482, 499, 500, 501, 525.
- Mansouty, Anton Graf von, französischer General, II. 222.
- Napoleon Bonaparte, I. 8, 14, 25, 26, 36, 41, 43, 47, 48, 50, 51, 53—68, 70—82, 90—116, 121—130, 134, 135, 142—145, 147, 160, 161 bis 163, 165, 166, 171, 172, 175, 176—178, 186 bis 189, 191, 193, 194, 196—203, 206, 209—213, 225—230, 232, 234—237, 243, 244, 246, 248, 253, 254, 256, 258, 262, 268. Wir beschränken die Angabe der Seitenzahlen auf die autobiographische Denkschrift (I. Buch), weil in den folgenden Partien des Wertes der Name Napoleon so häufig vorkommt, daß dieser Thatsache gegenüber die Einrichtung des Personalregisters ihre Bedeutung verliert, und in diesem Falle das Inhalts-Bereichen dem Zwecke des Nachschlagens besser entspricht.
- Narbonne-Vau, Louis Graf, französischer General und Diplomat, I. 153, 162, 163.
- Nassau, Herzog von, I. 297.
- Neapel, Königin von, siehe Bonaparte, Caroline.
- Nesselrode, Graf, russischer Diplomat, I. 62, 144, 145, 148, 178, 190, 196, 200, 243, 262, 327, II. 140, 469, 470, 482, 485.
- Neufchateau, François de, Graf, französischer Staatsmann und Schriftsteller, I. 373, 374.
- Neufchatel, Fürst von, siehe Berthier.
- Neumann, Baron, österreichischer Diplomat, II. 303.

- Ney, Michael, Fürst von der Moskwa, Herzog von Eichingen, französischer Marschall, I. 70, 105, 298, 300, II. 469, 471, 525.
- Nowosiltsoff, russischer Diplomat, II. 46, 47.
- Nugent, Laval Graf, österreichischer General, I. 89, 233, 244.
- O'Donnell, Graf, österreichischer Staatsmann, II. 310.
- Oldenburg, Prinz von, II. 399.
- Ouden, Wilhelm, Geschichtschreiber, I. 250, 253.
- Oranien, Prinz von, I. 41.
- Oranien, Prinz Wilhelm von, der spätere König der Niederlande, I. 325.
- Orleans, Ludwig Philipp Herzog von, II. 515.
- Oranto, Herzog von, siehe Fouché.
- Ottenfels-Gschwind, Franz Freiherr von, österreichischer Diplomat, I. 268, 269, II. 514 ff.
- Otto, Graf, französischer Diplomat, II. 380.
- Dubril, von, russischer Geschäftsträger in Paris, I. 55.
- Szarowsky, Graf, russischer General und Diplomat, I. 327, II. 52.
- Paar, Graf, Adjutant des Feldmarschalls Fürsten Schwarzenberg, I. 196, 197.
- Pacca, Cardinal, II. 353, 355.
- Padua, Herzog von, siehe Arrighi.
- Pair, de la, Fürst (Mannel Godon), spanischer Minister, II. 177, 214, 251.
- Palafox, spanischer General, II. 184.
- Pálffy, Graf, Commandant von Presburg, II. 84, 85.
- Pálffy, Gräfin, I. 363.
- Pálffy von Erdöd, Ferdinand Graf, I. 27, 262.
- Parma, Herzog von, siehe Cambacérès.
- Paul I., Kaiser von Rußland, I. 36, 43, 317, 333, II. 410.
- Bergen, Graf, österreichischer Staatsmann, I. 77, II. 310.
- Perregaug, Banquier, II. 390, 391.
- Perret, französischer Gesandtschafts-Secretär, I. 349, 350, 354, 364.
- Peter der Große, Kaiser von Rußland, II. 429.
- Pfeil-Scharfenstein, Freiherr von, k. k. Rittmeister, II. 517.
- Pfluel (siehe Pfull), von, preussischer General.
- Pfull, preussischer General, I. 49, 58, II. 96.
- Pichegru, französischer General, I. 23.
- Piré, Wilhelm Graf, französischer General, I. 198, II. 517.
- Pitt, William, engl. Staatsminister, I. 19, 364.
- Pius VII., Papst, I. 66, 104, 292—295, II. 332, 333, 339 ff., 499, 500.
- Plaisance, Herzog von, siehe Lebrun.
- Poniatowski, Joseph Fürst, französischer Marschall, I. 129, 130.
- Ponte Corvo, Fürst von, siehe Bernadotte.
- Portugal, Prinz-Regent von, II. 132.
- Pozzo di Borgo, Andreas Graf, russischer Diplomat, I. 26, 171, 190, II. 518.
- Pradt, de, Erzbischof von Mecheln, I. 254.
- Quarin, Josef Freiherr von, Arzt und Professor, I. 25.
- Raab, k. k. Rath der Hofkammer in Wien, II. 364, 365.
- Radetzky, Franz Graf, österreichischer Generalquartiermeister, der spätere Feldmarschall, I. 262.
- Radziwill, Fürstin, geborne Prinzessin von Oranien, I. 41.
- Razumowsky, Graf, russischer Diplomat, II. 485, 486.
- Regnaud de St. Jean d'Angely, Michael, Graf, französischer Minister, I. 305.
- Reichstadt, Franz Joseph Napoleon Herzog von, König von Rom, I. 201, 212, II. 469.
- Reinach, Frein von, Tante des Grafen Metternich, I. 351, 356.
- Renard, österreichischer Kabinetsscourier, II. 326.
- Newbell, Mitglied des National-Convents, später des Directoriums, I. 361.
- Richelieu, Armand du Fleiss, Herzog von, Cardinal, I. 35.
- Roberjot, französischer Bevollmächtigter am Congreß in Raftadt, I. 376.
- Robespierre, I. 14, II. 171.
- Romana, de la, Marquis, spanischer General, II. 226.
- Romanzow, Graf, russischer Kanzler, I. 64, 146, 226, II. 170, 222, 254, 256, 266, 267, 269, 270, 271, 273, 276 ff., 291, 335, 337, 367, 369, 370, 372, 378, 380, 385, 399, 410, 421.
- Rombek, Gräfin, geborne Gräfin Cobenzl, I. 27.
- Rosen (nicht Roser), Baron von, schwedischer Diplomat, II. 397.
- Rosenberg, Franz Graf, später Fürst, k. k. Oberstkämmerer, I. 27.
- Rosenfiel, General-Secretär der französischen Gesandtschaft in Raftadt, I. 354.
- Rudolf II., römisch-deutscher Kaiser, II. 454.
- Rumbold, englischer Diplomat, II. 26, 32.
- Rußland, Großfürst Constantin von, II. 98.
- Saint Julien, Graf von, österreichischer Diplomat, II. 329, 422.
- Savary, René, Herzog von Rovigo, französischer General, I. 78—80, 178, 298, II. 161, 275, 297, 522.
- Schall, Baron von, österreichischer Diplomat, II. 19.

- Scharnhorst**, preussischer General, I. 228.
- Schelling**, Philosoph, I. 239.
- Schlegel**, Friedrich von, Schriftsteller, Dichter und österreichischer Legationsrath, I. 256.
- Schlik**, Graf von, I. 369.
- Schnitzer**, Jakob Matthäus, Kupferstecher, II. 454.
- Schneider**, Cologius, entlaufener Mönch der Söldner Diöcese, I. 9.
- Schreibers**, Dr., Hausarzt der Gräfin Metternich, I. 369.
- Schulenburg**, Graf von der, preussischer Minister, II. 57, 63, 108.
- Schuppen**, van, Akademie Director, II. 454, 455.
- Schuwalow**, Graf, russischer General und Diplomat, I. 317, II. 329, 401 ff.
- Schwarzenberg**, Carl Fürst, österreichischer Feld-Marschall, I. 98, 101, 103, 106, 107, 128, 129, 137, 143, 147, 149, 158, 166, 168, 171, 179, 180, 182, 183, 187, 194, 196, 197, 200, 201, 210, 237, 258, 259, 262, 301, 302, 306, 323, II. 255, 266, 277, 317 ff., 331, 381, 382, 424—426, 433, 435—439, 442 ff., 470, 471, 523.
- Schwarzenberg**, Joseph Fürst, I. 304, 306.
- Schwarzenberg**, Pauline Fürstin, Gemalin des Fürsten Joseph, I. 304—306.
- Schweden**, Christian Prinz von, II. 373.
- Schweighäuser**, protestantischer Geistlicher, I. 8.
- Sebastiani**, Graf, französischer General, II. 521.
- Sedelmayr**, Kupferstecher, II. 454.
- Segnier**, französischer Consul in Triest, II. 219.
- Séjour**, Louis Philipp Graf, französischer Botschafter in Petersburg, I. 43, 298, II. 319.
- Séjour**, Philipp Graf, Sohn des Vorigen, französischer General, I. 254.
- Seufft**, Graf, österreichischer Diplomat, I. 182.
- Sheridan**, Richard Brinsley, englisches Parlamentsmitglied und Schriftsteller, I. 19.
- Sickingen**, Graf, Abgeordneter der schwäbischen Grafen am Raasdäcker Congresse, I. 351, 356.
- Sieyès**, Abbé, französischer Staatsmann, I. 373.
- Simon**, Friedrich, Hofmeister Metternich's, I. 8.
- Sinzendorf**, Graf von, II. 454.
- Smith**, Sidney, Comodore, I. 22.
- Solms-Laubach**, Friedrich Graf, Ceremonienmeister der protestantisch-weißhällischen Reichsgrafenschaft, I. 10.
- Sonnenfels**, Joseph von, Doctor der Philosophie und Rechte, österreichischer Staatsmann, I. 121, 238.
- Soult**, Victor, Herzog von Dalmatien, französischer Marschall, II. 186, 470, 472.
- Spanien**, Königin von, Marie Louise, Mutter des Prinzen von Asturien, II. 253.
- Spettet**, Frau, „Sardellen-Königin“, I. 354.
- Spöhr**, Ludwig, Tonmeister, I. 263.
- Stadelberg**, Graf, russischer Diplomat, II. 422, 423.
- Stadion**, Philipp Graf, österreichischer Botschafter in Petersburg, später Minister der auswärtigen Angelegenheiten, I. 39, 53, 68, 69, 83, 85—87, 93, 145, 193, 225, 236, 231, 234, 241, 323, II. 87, 95 ff., 102 ff., 106 ff., 110 ff., 121 ff., 123 ff., 131 ff., 140 ff., 143 ff., 147 ff., 171 ff., 177 ff., 191 ff., 193 ff., 199 ff., 212 ff., 221 ff., 234 ff., 240 ff., 243 ff., 264 ff., 268 ff., 275 ff., 276 ff., 281 ff., 285 ff., 289 ff., 293 ff., 310.
- Stadion**, Friedrich Graf, Bruder des Vorigen, österreichischer Diplomat, I. 228.
- Staël**, Madame de, Schriftstellerin, I. 286, 314.
- Saint Riquan**, Etienne de, französischer Gesandter in Weimar, I. 177, 178.
- Stampart**, Hoimater, II. 454.
- Starheuberg**, Graf, österreichischer Diplomat, II. 131, 148.
- Staps**, Friedrich, Kaufmannslehrling, I. 255.
- Stein**, Carl Freiherr von, preussischer Minister, I. 41, 126, 128, 170, 172, 173, 176, 207, 228, 264, 265, II. 492.
- Stoll**, Max, Professor an der Klinik zu Wien, I. 25.
- Stroganoff**, von, russischer Diplomat, II. 235.
- Strudel**, Peter Freiherr von, Akademie Director, II. 454.
- Stürmer**, Ignaz Freiherr von, österreichischer Diplomat, II. 203, 283.
- Stürmer**, Bartholomäus Freiherr von, österreichischer Diplomat, Sohn des Vorigen, II. 526.
- Stutterheim**, Freiherr von, österreichischer General, II. 91—94, 99, 103.
- Sucht**, Gabriel, Herzog von Albuera, französischer Marschall, II. 470.
- Swietan**, von, Gerhard Freiherr, Arzt und Professor, I. 25.
- Talma**, französischer Schauspieler, I. 285.
- Talleyrand Perigord**, Fürst von Benevent, französischer Minister, I. 35, 53, 55, 73, 74, 199, 210, 211, 230, 268, 372, II. 88, 110, 114, 147—155, 158, 164—167, 184, 222, 223, 228, 229, 240 ff., 249—255, 268, 269, 275 ff., 471, 477, 479, 480, 485, 486, 491, 509 ff., 518.
- Tascher de la Pagerie**, Fräulein, Nichte der Kaiserin Josephine, Gemalin des Herzogs von Arenberg, I. 297.
- Tanzenien Wittenberg**, preussischer General, I. 259.
- Tessa**, Secretär Pius' VII., II. 354.
- Tettenborn**, Friedrich Carl Freiherr von, badi-scher außerordentlicher Gesandter, General-Lieutenant, I. 259.

- Zbiers, Adolph, französischer Minister, I. 234, 253—255, 269.
- Zborwaldsen, Albert, Bildhauer, I. 239.
- Zbuzant, Franz, Freiherr von, Minister der auswärtigen Angelegenheiten, I. 23, 28, 30, 31, 223, 359.
- Ziliorier, Projectenmacher, I. 357.
- Zolstoy, Peter Graf, russischer General, Botschafter in Paris, I. 62, 66, 67, 148, 226, 227, 258, II. 140 ff., 146, 150, 154, 163, 167—170, 191, 200, 202, 206, 210, 222, 230, 254, 255.
- Zoufard, französischer General, I. 304.
- Zrantmannsdorff, Ferdinand Graf, später Fürst, Chef des Departements der auswärtigen An-
gelegenheiten, I. 31.
- Zrellhard (eigentlich Zrelliard), Graf, franzö-
sischer Bevollmächtigter am Kaiserthum Con-
greffe, I. 348, 349, 352, 356, 357, 359, 365,
367, 372—374.
- Zroger, Paul, Historien-Maler, II. 454.
- Zurenne, Vicomte de, französischer Marschall,
II. 261.
- Zydziewicz, Frau von, II. 319.
- Zgarte, Graf, österreichischer Diplomat, II. 302.
- Zunterberger, Michael, Maler, II. 454.
- Zandamme, Dominik, Graf von Hüneburg,
französischer General, I. 171.
- Zanderlist, I. 364.
- Zandernoot, Advocat, I. 12.
- Zeith, Johann Emanuel, Dr., Arzt und Theolog,
I. 263.
- Zienza, Herzog von, siehe Caulaincourt.
- Zictor, Fervin, Herzog von Belluno, franzö-
sischer Marschall, II. 186.
- Zillars, Herzog von, französischer Marschall,
I. 347.
- Zincnt, Freiherr von, österreichischer General
und Diplomat, I. 63, II. 122, 163, 238, 239,
240, 243, 245, 251, 265, 518, 519.
- Zivenot, Alfred von, Verfasser des Werkes
„Thugut etc.“, I. 223.
- Zont, Nicolaus, Professor, vieljähriger Freund
Metternich's, I. 14.
- Zoltaire, I. 278.
- Zagram, Fürst von, siehe Werthier.
- Zalbed, Fürst von, I. 297.
- Zales, Prinz von, später Georg IV., I. 19,
206, 324.
- Zallis, Joseph Graf, Präsident der Hofkammer,
I. 119.
- Zartensleben, preussischer General, I. 244.
- Zeimar, Marie Großherzogin von, Großfürstin
von Rußland, I. 180.
- Zellestey, Marquis de, englischer Staats-
mann, II. 336.
- Zellington, Arthur Wellesley Herzog von,
englischer Feldmarschall, I. 211, 213, II. 472,
502, 518.
- Zessenberg, Freiherr von, österreichischer Di-
plomat, I. 198.
- Zestphalen, König von, siehe Bonaparte Né-
vôme.
- Zestphalen, Königin von, Friederike Katharina,
Tochter des Königs von Württemberg, I. 302,
303, 306.
- Zhitworth, Lord, englischer Diplomat, II. 157.
- Zihelm, Prinz von Preußen, II. 209.
- Zisingerode, Ferdinand Freiherr von, russi-
scher General, I. 195, 224, II. 40 ff., 51, 85.
- Zittgenstein, russischer General, I. 259.
- Zolf, Adam, Schriftsteller, I. 223.
- Zolkonski, Demeter, Fürst, russischer General,
I. 148, 181, 262, II. 273.
- Zrede, Fürst, bairischer General, II. 477.
- Zürttemberg, Churfürst Friedrich von, der
spätere König, siehe Friedrich II., König von
Württemberg, II. 90.
- Zürttemberg, Prinzessin von, siehe auch West-
phalen, Königin von, I. 297.
- Zürzburg, Großherzog von, Erzherzog Ferdi-
nand von Oesterreich, auch Großherzog von
Toscana, I. 297, 303.
- Zyoung, polnischer Lieutenant, I. 227.
- Zizhy, Graf, österreichischer Diplomat, II. 427.
- Zweibrücken, Maximilian Prinz von, später
erster König von Baiern, siehe Max. Joseph,
König von Baiern, I. 8, 9.
- Zweibrücken, Herzogin von, I. 352.

Berichtigungen zum II. Band.

Man lese: Seite 82, Zeile 12	von oben	notre	statt	votre.
„ 84, „ 10	„	unten	d'un discours	statt du discours d'un Comte.
„ 123, „ 9	„	„	10. October	statt 11. October.
„ 244, „ 3	„	oben	et	statt est.
„ 397, „ 10	„	unten	Rosen	statt Roser.
„ 423, „ 8	„	oben	Kojcheff	statt Kascheff.



71 Metternich-Wandlung, 11. Aufl.
90 Lothar Venzel, Miert von
.2 aus Metternich's nachgelassenen
16 Papiere
Bd.2

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

